MESDAMES

Vous rencontrerez sûrement

500 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par année environ 1.100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc.

C'est vous dire que les parties techniques *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modestie et Tranquillité : Hôtel de la maison et 6 tirages par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, rue Pierre de Fatrone ou un Panorama en couleurs.

Numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers progressifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI

rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

AVIS

AUX CONSOMMATEURS DE GAZ

M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.

Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.

Travail soigné et garanti.

Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.

Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

Place de l'Hôtel de ville, 4.

BAR SOAVI

BIÈRE GAUBER

Le bock 20 c.

Le ballon 25 c.

Le demi 40 c.

Le *Sérieux* 50 c.

ASTHME ET CATARRHE

ESPIC

Librairie du *Petit Bastiais*

VATTELAPESCA

(P. LUCCIANA)

(Go Siècle)

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.

Cunversione, commedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Puesie e Prasa, commedièla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Sei Scimette Commiche, Prix 60 cent. franco 80.

L'Ariechièla, commedièla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Da Chiochiu a Furiani, commedièla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Les six brochures réunies en un volume de 596 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIII^e^ siècle, Allégorie (Salon de 1878).

Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr

Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).

Sampiero Corso.

Pascal Paoli.

Napoléon Bonaparte.

Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Sa Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr

Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr

EN VENTE :

A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.

A *BASTIA*, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Demandez partout

LA CÉDRATINE

de la Maison L.-N. MATTEI & C^ie^

Liqueur apéritive, digestive et antidyspeptique dont l'usage journalier et modéré, facilite toutes les fonctions organiques.

Photographie J. Moretti

CORTE

Collection complète des Types et Vues de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées,

Un million 700.000 cartes postales en magasin.

Vente en gros et au détail

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

TOMBOLA | DERNIERS BILLETS

Œuvres de Bienfaisance

1^er^ Gros Lot : 12,000 fr. | 2,000 fr.

Billet : 50 cent. | Tirage : 17 FÉVRIER 1905

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent fer titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat de vieil or et de vieil argent

Spécialité de stylets Vendetta-Corse Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en tous genres. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, *Fil de fer*, Racons artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & C^ie^

Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Gand

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

Prix : 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00

id. baguette dorée 2,25

id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

PRIX : 0,35 CENTIMES.

N. B. — *Le port en sus.*

MAISON L.-N. MATTEI et C^ie^

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

30^e^ ANNÉE — MERCREDI, 1er FÉVRIER 1905 — N° 27

Le Petit Bastiais

00053

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

MATTEO OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaire, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse..... 20 fr. 10 fr. 5 fr. — Union postale, et autres Pays : le port en sus.

Avenir Républ. 22 » 12 » 6 »

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Ignace, év.

Soleil : (heure nationale)

Lever 6 h 50 m. — Coucher, 4 42 .

Lune Nouv. le 3 — Premier quar., le 11.

FÊTE DE DEMAIN : Purification.

31 JANVIER

Les Flottes en 1906

On parle souvent du programme de constructions navales qui a été voté par le Parlement français et auquel la Chambre a donné dernièrement une adhésion nouvelle. Pour en apprécier l'importance, il convient de comparer ce que seront, en 1906, nos forces maritimes par rapport à celles des autres grandes puissances.

Cette étude est intéressante, car elle montre que l'énorme supériorité des Anglais n'est vraie que vis-à vis de chaque nation prise isolément. Elle cesserait d'exister en cas de coalition navale pour arracher à l'Angleterre la suprématie des mers.

On comprend, par suite, que l'amirauté britannique n'inspire plus à l'opinion publique du nord de la Manche cette superbe confiance que nos voisins avaient depuis leur victoire de Trafalgar. Ils sentent, sans même parler des torpilleurs et des sous-marins, que l'avenir incontesté n'appartient plus, sur les océans, à leur pavillon.

Du moment, en effet, où les marines en Europe, en Amérique, et même en Asie, ont pris une extension considérable, les combinaisons de la diplomatie possèdent des éléments qui leur manquaient quand il n'y avait, pendant le dix-neuvième siècle, que deux flottes de guerre sérieuses, celle de l'Angleterre et la nôtre, incontestablement beaucoup moins nombreuse.

Que n'a-t-on si la navigation sous-marine fait des progrès incessants, comme tout porte à le croire ? Déjà son rôle, au point de vue de la défense du littoral et des côtes, n'est plus nié par personne ; et chaque jour voit diminuer le nombre de ses détracteurs, même pour l'attaque.

Toutefois, jusqu'à nouvel ordre, ces petits bâtiments, de même que les torpilleurs, ne semblent pas en état d'aller très au large, de tenir une croisière ; en un mot, de souffrir aux conditions de la guerre maritime.

∴

D'après des renseignements qui semblent précis, l'Angleterre aura, dans un an, cinquante-sept gros cuirassés, dont cinquante-deux de 10.000 tonnes au moins. Ces cinquante-sept unités de combat représentent un déplacement total de plus de 765.000 tonneaux. Les croiseurs seront au nombre de soixante dix de premier rang, dont vingt-neuf protégés par des blindages, avec un déplacement total de 648.440 tonneaux.

La France occupera le second rang avec trente-deux grands cuirassés, dont vingt-trois jaugeant plus de 10.000 tonnes, ce qui représente un déplacement total de 349.720 tonneaux. Elle aura vingt-huit croiseurs, dont vingt-trois protégés, constituant 243.141 tonneaux.

Vient ensuite la Russie avec vingt-cinq grands cuirassés, jaugeant ensemble 257.241 tonneaux, et dix-huit croiseurs, dont cinq seulement protégés, avec un déplacement total de 100.000 tonneaux.

Les Etats-Unis, dont l'essor naval est aussi rapide que redoutable, auront vingt grands cuirassés, dont un seul de moins de 10.000 tonnes, et seize croiseurs, tous protégés, sauf trois, ce qui, pour la flotte américaine, représente 424.449 tonneaux de déplacement.

L'Allemagne, dont les progrès ne sont pas moins surprenants, pourra mettre en ligne dix-neuf grands cuirassés, dont dix-sept auront plus de 10.000 tonnes, et onze croiseurs, dont la moitié environ protégés ; le déplacement total sera de 294.155 tonneaux.

On arrive ensuite à l'Italie avec quinze grands cuirassés, dont treize de plus de 10.000 tonnes, et six croiseurs, tous protégés. L'ensemble du déplacement sera de 229.020 tonneaux.

Enfin, il convient de tenir grand compte du Japon, d'autant plus qu'il va installer des stations navales en Europe, dans la Méditerranée, dit-on, et en Amérique sur les côtes du Pacifique. En 1906, les Japonais auront sept grands cuirassés, dont six de plus de 10.000 tonnes, et six croiseurs protégés. Le déplacement total sera de 152.227 tonneaux.

∴

On conçoit, à la seule inspection de ce tableau, que l'avenir peut voir, comme alliances, une foule de combinaisons. Cela explique les efforts du gouvernement anglais pour associer le Japon à la fortune britannique. Il est certain que l'union de ces deux pavillons en Extrême-Orient donne une grande force aux vaisseaux anglais dans la mer de Chine, d'abord en leur apportant des auxiliaires et ensuite en mettant tous les ports japonais à leur disposition pour se réparer et se ravitailler.

Même dans les eaux européennes, la présence de quelques cuirassés japonais, ayant Malte pour point d'attache, permettrait aux Anglais de diminuer leur escadre de la Méditerranée et de s'organiser plus puissamment dans la mer du Nord qu'ils ne le sont actuellement ; ce qui semble une nécessité imposée à leur prudence par le développement maritime de l'Allemagne.

Le prob-ème préoccupe beaucoup sur les bords de la Tamise, et cela se conçoit ; car suivant une parole du maréchal de Moltke, « une erreur dans la distribution des forces militaires avant la guerre peut rarement, et parfois même jamais, être réparée pendant la durée des opérations d'une campagne. »

En réalité, l'Angleterre n'a envisagé jusqu'à présent qu'une seule éventualité, celle d'une lutte avec la France. C'est pour cela qu'elle s'est armée avec tant de soin dans la Manche, à Portsmouth et à Plymouth ; et pour cela aussi qu'elle a placé tant de vaisseaux à Gibraltar et à Malte. Aujourd'hui d'autres hypothèses sont à envisager pour elle.

∴

La flotte allemande existe et sera, en 1906, un facteur important d'autant plus que sa mobilisation pourra se faire avec une extrême rapidité. Dans ses arsenaux, elle possède, pour chaque navire, un local spécial où se trouve placé et en parfait état la totalité des objets de l'armement dont la mise à bord n'exigera que quelques heures.

En outre, les Allemands ont une organisation du personnel bien supérieure à celle des Anglais, qui manquent de réservistes, n'ont pas comme nous l'inscription maritime et ne peuvent compter que sur des engagements volontaires.

En revanche, il est vrai, les escadres germaniques n'ont pas un débouché facile sur l'immensité des océans. Leurs navires de la Baltique y sont bloqués en hiver et n'en peuvent sortir, en toutes saisons, qu'en franchissant les détroits difficiles du Sund ou des Belts. Ils ne peuvent donc échapper à un combat naval, si on les guette à la sortie.

Quant aux marins de la mer du Nord, à Wilhemshaven, ils sont sans doute dans une situation plus favorable que leurs camarades de Kiel, puisqu'ils peuvent éviter le Pas de Calais et s'en aller en passant au nord de l'Ecosse ; mais néanmoins leur appareillage pourrait être fort gêné par un ennemi bloquant l'Elbe, l'Ems et l'Ems-den.

Par contre, si les Allemands sont dans des conditions défavorables pour l'offensive, leur situation défensive est excellente — on peut même dire que la nature a mis leurs ports à l'abri.

∴

Ces diverses considérations paraissent devoir conduire l'Angleterre à former une escadre permanente dans la mer du Nord et, peut-être, à donner beaucoup d'extension à son arsenal de Chatham.

On est hanté, en effet, à Londres, par le spectre de l'invasion. On se demande si le célèbre roman appelé la *Bataille de Dorking* est chimérique ; si avec la vapeur le plan de Napoléon, à Boulogne, serait inexécutable ; en un mot si un nouveau Guillaume le Conquérant ne pourrait pas aborder un jour sur les plages de Hastings.

Que voudront dans l'avenir les Etats-Unis ? Quelle sera la politique de l'Italie ? Quels rapports les générations nouvelles établiront-elles entre la France et l'Allemagne ?

Ce sont là des questions auxquelles nul ne saurait répondre, même avec une apparence de certitude. Pas encore que sur terre, les destinées maritimes des peuples sont recouvertes d'un voile épais.

Mais ce que l'on peut affirmer, dès à présent, c'est que l'action diplomatique française dispose d'un vaste échiquier pour jouer la partie retentissante où sont engagées les destinées de toutes les nations.

Seconde puissance navale du monde, la France est en état, avec des alliances, de ne redouter personne sur mer et de donner un concours tel qu'elle apporte la victoire dans les plis de son noble pavillon tricolore.

JEAN FROLLO.

L'Emprunt de la Ville de Paris

Le 11 courant, aura lieu dans toute la France la souscription à l'Emprunt municipal du gaz de la Ville de Paris.

Nous disons bien, dans toute la France, à l'exception de la Corse.

Les guichets de toutes les recettes continentales seront, en effet, ouverts à l'émission, sauf ceux de notre département.

Le même fait s'est produit aux souscriptions antérieures de la Ville de Paris. Nous avons réclamé, à maintes reprises, dans ce journal, mais en vain.

Nous signalons, cette fois, l'exclusion dont nous sommes frappés, dix jours avant l'émission.

Nous serions heureux si nous étions à temps pour faire revenir l'administration sur une mesure d'exception aussi inexplicable.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. le lieutenant Franchi, du 7e rég. d'infanterie coloniale, passe au 3e de même arme.

— M. le chef de bataillon Narcisi, en service à Madagascar, passe au 12e rég. d'infanterie coloniale

— M. le capitaine d'infanterie coloniale Peri, de l'état-major particulier, au Tonkin, est autorisé à prolonger d'une année son séjour colonial.

— M. Emmanuelli Nicolas, ancien sergent de tirailleurs indigènes, est nommé garde champêtre à Bastia.

12 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA PEAU DU LION

de CHARLES BERNARD

IV

LE BALCON

Ce fut, durant plusieurs heures, un feu roulant d'épigrammes, d'allusions piquantes, d'acerbes plaisanteries que rendait plus meurtrières une expression toujours élégante et spirituelle. Malgré le mécontentement visible du bon colonel et ses efforts pour rendre la conversation inoffensive, Estelle trouvait obstinément dans l'entretien le sujet le plus propre, selon elle, à humilier Servian. Dans sa hantise, l'éloge emphatique de la bravoure devenait le plus mortifiante des personnalités pour l'homme qu'elle avait une fois trouvé sans courage.

— Il est des défauts qui méritent l'indulgence, disait-elle avec l'accent d'une conviction énergique. Je comprends qu'on pardonne à un homme d'être ébouriffé, prodigue, emporté. La perfection n'existe pas sur la terre, et l'on doit excuser les faiblesses lorsqu'elles n'ont rien de honteux : mais la lâcheté est si dégradante, qu'on se souille à son contact, et que la tolérer, c'est s'avilir. Un dissipateur, un mauvais sujet, un joueur même peuvent se corriger : un lâche, jamais!

Tandis que madame Cassade développait cette sévère opinion, l'éclat de son regard, la fierté de son sourire et le timbre vibrant de sa voix donnaient une sorte d'agrément chevaleresque, au physionomie de ses auditeurs offrait une variété d'expression qu'un peintre n'aurait pu désirer plus tranchante. Complaisant à l'humiliation que devait éprouver son ami, M. Herbelin tournait, en mouchait, essuyait ses lunettes, se tenait sur son siège, soupirait, en un mot, mais sans sonner, toutes les contenances à l'usage des gens embarrassés. Félix Cambier, les yeux errant çà et là et le front couvert de rougeur, se trouvait encore plus mal à l'aise que le colonel, car chaque parole de la jeune veuve mordait comme un caustique brûlant la blessure faite à son amour-propre par la trayeuse qu'il avait éprouvée la veille. M. Tonayrion, au contraire, se carrait complaisamment les moustaches en portant la tête un cran plus haut que de coutume. Servian enfin, loin de paraître déconcerté, ainsi qu'on aurait dû s'y attendre, écoutait d'un air calme, et souriait de temps en temps avec un mélange de tristesse et d'ironie.

— Mes paroles vous font rire, monsieur, lui dit brusquement Estelle en fixant sur lui ses yeux étincelants : vous trouvez sans doute fort ridicule qu'une femme estime le courage et méprise la lâcheté.

— Cela, madame, me paraît au contraire fort naturel, répondit Servian avec sang-froid ; une femme doit prier dans un homme les qualités viriles, de même que, nous autres hommes, nous aimons de préférence dans une femme la douceur, la réserve, la bienveillance, en un mot toutes les vertus aimables et indulgentes.

Piqués de la leçon indirecte renfermée dans ces paroles, madame Cassade détourna la tête d'un air hautain, et s'adressant à M. Tonayrion :

— Si vous étiez attaqué par des voleurs que feriez-vous ? lui dit-elle.

— Ce que j'ai déjà fait un pareil cas, répondit le beau Raoul avec une sorte de négligence héroïque.

— Et qu'avez-vous fait? reprit-elle curieusement.

— La première fois, dit Tonayrion, c'était à Paris. Je rentrais chez moi à deux heures après minuit, et par un hasard qu'il serait trop long de vous expliquer, j'étais à pied. A l'angle de la rue Chanteraine, trois hommes se jettent sur moi ; je n'avais pour arme qu'une canne, mais elle était fort agréablement plombée, en dépit des ordonnances de police. Je me mets en défense, et commence un moulinet digne d'un professeur bâtonnier. Au bout d'une demi-minute de ce salutaire exercice, j'aperçois un de mes adversaires étendu au milieu de la rue, et un autre se traînant le long des maisons : le troisième court encore.

— Et l'autre fois ? demande Estelle avec l'accent d'un vif intérêt.

— L'affaire fut sur le point de tourner pour moi un tragique ; il n'y a que six mois de cela, et c'était pendant mon séjour en Afrique ; à quelque distance d'Alger, je fus attaqué, on eut que je revenais de la chasse, par deux bédouins assez féroces. Pour les quitte pour une balle dans mes habits et un coup de yatagan au bras gauche.

— Et les Bédouins ? dit Félix, qui écoutait le narrateur avec une admiration mêlée d'envie.

— Je ne crois pas que depuis cette époque aux Algériens aient eu à s'en plaindre.

— Vous les avez donc tués tous deux ? demande madame Cassade.

— Du moins, ils m'ont donné le droit de le croire ; quoique mon fusil ne fût chargé que de petit plomb, comme nous étions à bout-portant, mon double coup les abattit l'un à droite, l'autre à gauche ; la croisse fit le reste.

— Et dans ces deux rencontres vous n'éprouvâtes aucun sentiment de peur? répartit la jeune femme dont les yeux rayonnants attestaient le plaisir que lui causaient les prouesses de son adorateur.

— Peur ! madame, s'écria Tonayrion en partant d'un éclat de rire ; est-ce qu'on a peur ?

(*A suivre*).

POUR LES SOINS DE LA PEAU rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la CRÈME SIMON

POUDRE DE RIZ SIMON

SIMON FILS, Paris

gent engagé, a été nommé gardien de bureau à l'administration centrale du ministère de l'agriculture.

Réhabilitation

Le février 1878. — Le Parlement d'Aix réhabilite Alphonse d'Ornano en lui donnant le droit de participer aux honneurs et prérogatives des comtes de France.

Cette réhabilitation s'étendait jusqu'aux Ornano qui avaient suivi en France le fils de Sampiero.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ordre du jour de M. Sarrien dans l'interpellation sur la politique générale du gouvernement, ainsi conçu :

« La Chambre, comptant sur le gouvernement pour réaliser, par l'union des républicains, les réformes laïques, démocratiques et sociales, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants . . . 472
Majorité absolue. . . . 237
Pour l'adoption . . 373
Contre 99

La Chambre a adopté.

Ont voté pour, les cinq députés de la Corse.

Envois sous bandes

De nouvelles instructions viennent d'être adressées aux bureaux de postes, pour rappeler un règlement tombé quelque peu en désuétude au sujet de l'affranchissement des imprimés sous bandes, journaux, prospectus, cartes, etc.

Beaucoup de personnes ont l'habitude de coller de vieux timbres à cheval sur la bande entourant l'imprimé. Or, c'est là — beaucoup l'ignorent — un usage absolument contraire à la loi.

La bande doit être mobile et ne doit adhérer en aucune façon à l'imprimé, ni au moyen de colle ou de pains à cacheter, ni à l'aide du timbre. Il faut que la poste puisse vérifier le contenu du pli.

Le public est donc invité à renoncer aux timbres « à cheval », usage qui a été simplement toléré jusqu'ici. Il s'exposerait, en effet, à la Rehenze surtaxe que l'administration, dans ce cas, a le droit d'appliquer.

Nécrologie

On nous écrit de Venaco :

Le 28 du courant, une foule aussi compacte qu'émue, accourue de tous les points de l'arrondissement, se pressait aux abords de la gare de Venaco, pour recevoir la dépouille mortelle du très sympathique lieutenant Giacobbi, décédé à Marseille à la suite d'une longue et cruelle maladie. La plus profonde consternation était peinte sur tous les visages.

Après ces obsèques, deux discours ont été prononcés : l'un par M. Pierre Salvadori, l'autre par M. Giacobetti, d'Antisanti. Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas de les reproduire tous deux. Voici celui du jeune Giacobetti :

Mesdames, Messieurs,

Il y a quelques jours, se mourait à Marseille, d'un mal incurable et malgré tous les secours de la science médicale, le lieutenant Giacobbi, à peine âgé de 33 ans.

Cette navrante nouvelle qui s'est répandue comme un coup de foudre, nous a tous fortement émotionnés, et c'est le cœur serré par une profonde douleur, que je viens dire un éternel adieu à celui qui fut le lieutenant Giacobbi.

Au banquet de la vie, infortuné convive, j'apparus un jour et je meure.

Ces deux vers, Mesdames et Messieurs, pourraient soi servir d'épitaphe, car, comme la rose qui s'ouvre le matin et se flétrit le soir, le lieutenant Giacobbi n'a fait que passer sur cette terre.

Il est parti sans songer, peut être, que « des ormeaux qui bordent le chemin, il n'a passé que les premiers à peine. »

Sa mort prématurée sera vivement ressentie par ses parents, ses nombreux amis et par tous ceux qui savent le bonheur de l'apprécier.

Le lieutenant Giacobbi était, en effet, un homme de bien dans toute l'acception du mot ; il se dégageait de sa personne un air de franchise et de bonté qui lui attirait les sympathies de tous.

Sa vie a été bien remplie et si son passage sur cette terre a été de trop courte durée, il n'en laissera pas moins dans nos cœurs un souvenir qui ne s'effacera jamais.

Le lieutenant Giacobbi était, en un mot, un esprit d'élite, à qui il n'a manqué aucune des qualités qui font les nobles cœurs.

Après de bonnes et solides études au Petit Séminaire de Corte, il passa brillamment ses examens d'admission à Saint-Maixent.

Incorporé tout d'abord au 96e, puis au 99e, il passa finalement au 61e d'infanterie.

Il appartenait à une famille d'officiers de mérite, et il serait arrivé sûrement à un grade supérieur si l'impitoyable mort ne l'avait emporté à la fleur de l'âge.

Il était le cousin germain du glorieux et à jamais regretté colonel Luciardi, du colonel Ordioni, du médecin-major Stefani, des frères Mariani, tous trois officiers, et enfin parent rapproché du général Stefani.

Tout semblait lui sourire quand une maladie inattendue et impitoyable est venue l'enlever à l'affection de sa jeune épouse et de son enfant chéri.

Mort stupide, que de grandes intelligences, que de talents, que d'hommes d'avenir n'as-tu pas arrêté au milieu de leur chemin ? Contemple aujourd'hui ton œuvre fatale ; contemple ce cercueil où repose un homme, il y a quelques jours à peine si plein de vie et de force, et aujourd'hui inanimé et froid comme la pierre du tombeau où il reposera pour toujours.

Cruelle ironie du sort, qui se plaît à détruire avec tant d'acharnement nos meilleurs rêves, nos meilleures affections !

Ah ! oui, on dit avec raison que l'homme est fait pour une autre vie. Dans celle-là, mon lieutenant, vous prendrez la place que vous ont assignée vos vertus et vous goûterez un bonheur éternel.

Et maintenant, mon lieutenant, dans l'humble village où s'écoula votre jeunesse, vous dormirez votre dernier sommeil. Adieu, au nom de vos parents et amis d'Antisanti, au nom de tous ceux qui vous ont connu sur la terre, adieu.

Maladies d'hiver

Sciatique, Rhumatismes. Névralgies

Pilules Pinck

La sciatique m'a torturé pendant plusieurs années, déclare M. Pémèja, employé au chemin de fer du Midi, rue du Gaz (route de Cahors), 61, à Agen, et si les pilules Pink m'ont guéri elles pourront guérir les cas les plus graves de sciatique qui soient.

Un refroidissement fut sur le point de départ de mes douleurs, mon sang était en mauvais état et mon système nerveux très fatigué. J'étais donc en bonnes dispositions pour souffrir de la sciatique, du rhumatisme, de la névralgie, ou d'autres maladies semblables. Les douleurs qui a la fin me faisaient boiter étaient simplement au début des élancements dans la cuisse. Puis elles s'étendirent à mes jambes et remontèrent à mes hanches. Les douleurs devinrent aiguës et brûlantes. Chaque mouvement me donnait un spasme et me laissait presque trouver mal. Sur le trajet de la douleur ma peau était rouge, mes muscles étaient contractés et semblaient tordus. Quand les attaques me prenaient un peu fortes, j'étais obligé de me mettre au lit, et la pire c'est que je ne pouvais prendre un moment de repos. Il me semblait que j'étais rongé et brûlé le jour comme la nuit. Le travail m'était très pénible et je pouvais à peine dormir. Je ne peux pas vous dire tous les empêchements, toutes les lotions que j'ai essayées. A ce moment je ne savais pas que ma maladie venait du sang. Je ne voulais plus me soigner, mais on me conseilla et fortement les pilules Pink, on m'assura tant que seules elles pouvaient guérir ma sciatique que je les pris. La première boîte ne donna un grand appétit, mais je ne constatais pas un grand changement dans ma sciatique. Toutefois après la deuxième boîte une amélioration indéniable s'était produite. Je souffrais à peine. Toutes mes douleurs disparurent rapidement ensuite, mon système nerveux et mes muscles furent si fortifiés que je me trouvais dans un état de santé remarquable.

Maintenant, pourquoi les pilules Pink guérissent-elles les hommes et les femmes atteints de rhumatisme, de sciatique, de névralgies, et même d'ataxie locomotrice ? La réponse est simple. Les pilules Pink donnent du sang, le nouveau sang, le sang pur, chasse au dehors les impuretés nésastes du système et donnent la santé. Il n'y a qu'un sang riche et pur qui puisse faire cela et il n'y a pas un médicament qui puissent vous donner du sang, comme les pilules Pink. Si le sang est mauvais, les nerfs sont faibles parce que les nerfs vivent sur le sang. C'est la cause de la faiblesse nerveuse, des névralgies, de la sciatique, et de la perte de la vitalité, chez l'homme et chez la femme. Les pilules Pink prises avec régularité guérissent ces maladies et d'autres désordres dus au sang comme l'anémie, la chlorose, les maux d'estomac, la faiblesse générale, les irrégularités des femmes. On trouve les pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt Gablin et Cie, pharmacien, 23, rue Bellu, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix sept francs cinquante les six boîtes franco.

Grande soirée Dramatique et Musicale

DONNÉE LE 4 FÉVRIER 1905

AU PROFIT DES PAUVRES

de la Ville de Bastia

Bureau de Bienfaisance

et Conférence Saint Vincent de Paul

Dans la salle de spectacles du Grand Théâtre Municipal par l'*Association de la Jeunesse Catholique* avec le concours de plusieurs amateurs de la ville et de la *Lyre Bastiaise*

PROGRAMME

Ouverture par la *Lyre Bastiaise*.

Les Ouvriers

Drame en vers, en 1 acte, de M. E. Manuel

Morin, M. P. L. ; Marcel, M. J. P. ; Stephane, M. B. B. ; Eugène, M. P. C.

Le Cor, mélodie, Fleger, chantée par M. M. B.

Intermède par la *Lyre Bastiaise*

Nos 8 cyclistes

Opérette en 1 acte, de M. Th. Botrel

Pomponne, brigadier de gendarmerie, M. V. L. ; Jacques Lambert, M. J.-B. R. ; Eustache, domestique de Gallichon, M. J. P. Gallichon, M. C. D. ; Robert, M. P. B. ; Contran, M. L. F.

Le piano d'accompagnement sera tenu par M. R.

Air d'Etienne Marcel (6 beaux rêves envolés), Saint-Saëns, chanté par Mlle C.

Intermède par la *Lyre Bastiaise*

L'ETINCELLE

Comédie en un acte

par E. Pailleron, de l'Académie française

Raoul de Géran, M. P. L.
Léonie de Rénat, Mme T. de C.
Antoinette, Mlle E. L.

Les portes du Théâtre seront ouvertes à 7 h. 3/4. Rideau à 8 h 1/4.

Prix des places : Premières loges, 3 fr. — Secondes loges, 1 fr 50. — Baignoires et Fauteuils, 2 fr. 50. — Stalles, 1 fr. 50 — Parterre, 1 fr.

Pour les cartes ornitaires, s'adresser chez MM Santi, Olagnier, Colombo, Bobis, Poggi, Lota.

Etant donnée la grande quantité de places louées on a décidé d'ouvrir les secondes loges au prix de 1 fr. 50 par place.

Soirée de Bienfaisance

La Commission de la Jeunesse Catholique chargée de l'organisation de la Soirée du 4 février, a l'honneur d'informer le public que, en raison du grand nombre de places retenues jusqu'à présent, elle se décide à louer les deuxièmes loges au prix de 1 fr. 50 la place. S'adresser chez M. Dolpino qui veut bien se charger de procurer des cartes de deuxièmes loges numérotées aux personnes qui en désireront.

Toutes les places de trois loges et baignoires sont retenues, mais il reste encore des fauteuils (2 fr. 50), des stalles (1 fr. 50) et des parterre (1 fr) que l'on trouvera à la librairie Santi, à la bonbonnière Lota et chez MM. Colombo et Poggi, coiffeurs.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Casanova Marie veuve Husson, le mari maître répétiteur au lycée de la Martinique, 12 ans 4 mois 8 jours de serv., 400 fr.

Lepori Marie-Antoinette veuve Lorenzi, le mari garde des forêts de 1re classe, 31 ans 3 mois 10 jours de services, 330 fr.

Désompes veuve Graziani, le mari ancien rédacteur principal au ministère de la guerre, décédé titulaire d'une pension, 585 francs.

Alessandri Jean Dominique, sous-brigadier des douanes en Algérie, 42 ans 10 mois 2 jours de services, 937 francs.

Mariacci Jean-Baptiste, professeur du collège, 33 ans 7 mois 20 jours de services, 1.503 francs.

Mercury Anconciade veuve Corsini, le mari instituteur décédé en activité, 26 ans 8 mois 10 jours de services, 253 francs.

Bouchard veuve Luciani, le mari instituteur public, décédé en activité, 27 ans 6 mois 21 jours de services, 385 francs.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 13 janvier 1905.

(*De notre correspondant particulier*)

Détonation

Dimanche soir, vers 11 heures, une détonation d'arme a été entendue dans la rue Napoléon. L'auteur est inconnu.

Ajaccio station d'hiver

Sont descendus au Grand Hôtel Continental : MM. Maclean, capitaine au long-cours, d'Angleterre ; F. Reinhard, commerçant, d'Allemagne ; H. de Siborski, de Posen, Russie.

Naissance

Nous avons appris avec plaisir la délivrance de Mme Pugliesi-Conti, femme du sympathique maire de notre ville, qui a mis au monde un garçon, qui a reçu les prénoms de Joseph Antoine-Ignace.

La mère et l'enfant se portent bien.

Nous envoyons aux parents du nouveau-né nos sincères félicitations. — FABIO.

Distinction

Le chef mécanicien Morosco Nicolas, inscrit à Ajaccio, a obtenu une médaille d'argent de 1re classe, pour le courage et le dévouement dont il a fait preuve, le 9 février 1904, lors du naufrage en Indo-Chine, du vapeur « Cambodge, en sauvant à la mer, et sur une épave, deux hommes de l'équipage.

Au port

Entrées du 29 janvier :

Vap. « Tavignano, » en relâche.

Brick goélette « Antoine, » de Toulon.

Vap. « Corsica, » de Calvi, avec passagers, dépêches.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 9 à 12 fr. les 100 k.
Rates, 18 à 35 fr. id.
Tomates d'Algérie, 50 à 70 fr. id.
Haricots verts, 80 à 200 fr. id.
Pois, 10 à 45 fr. id.
Pommes 10 à 60 fr. id.
Noix, 40 à 55 fr id.
Châtaignes de la Corse. 13 à 16 fr. id.
Châtaign. de Vivarais, 25 fr. id.
Petite pois d'Algérie, 45 à 70 fr. id.
Artichauts d'Hyères, 1.50 à 2.00 la douzaine.
— d'Algérie, 0 75 à 1 25 la douzaine.
Citrons, 28 à 35 fr. le 1000
Oranges d'Algérie, 15 à 45 fr. id.
Mandarines d'Alg., 15 à 45 fr. id.

Quais de Marseille

Char. du Var, 11.50 à 13.50 les 100 k.
Charbon de Corse, 11.50 à 12 fr. id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 ; pains 5/6 en vrac, 50.50 ; cassé rangé en caisses de 50 k., 52.50.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques de 31 janvier.

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 8°7 à midi, 12 à 7 heures du soir, + 9-5
Maxima, 13°2 *Minima*, 6-5

Baromètre. 7 heures du matin, 758 mm. à midi, 758 mm. 6 heures du soir, 757 mm.
Vent. — Dans la matinée, calme
Dans l'après-midi, S. E. faible.

Etat du ciel. 1/2 couvert.
Pluviomètre. à 7 h. du matin : 0 mm

Audition d'élèves

Jeudi, 2 février, à trois heures précises, audition d'élèves, chez Mlle Agostini.

Ecole de cavalerie

Les sous-officiers dont les noms suivent ont été admis à l'école d'application de cavalerie, comme élèves officiers, à la suite du concours de 1904 : Bers, maréchal des logis chef au 10e dragons ; Giacobbi, maréchal des logis au 2e escadron de spahis sénégalais ; Pietri, maréchal des logis au 3e rég. de chasseurs, détaché à l'escadron de cavalerie de l'Indo-Chine.

Obsèques

Hier ont eu lieu au milieu d'une affluence d'amis les obsèques de Mme Philomène Pieraschi née Fouldé, femme de M. Vincent Pieraschi, le sympathique garde du tribunal de première instance.

La défunte était âgée de 56 ans.

M. Vincent Pieraschi a reçu, à l'occasion de son deuil, d'affectueuses marques de sympathie.

Nous lui présentons toutes nos condoléances.

Au Port

— Vap. *Numidia*, cap. Pilliomyt, arrivé de Marseille, 28 passagers et dépêches.

— Vap. *Cyrnos*, cap. Orsini, arrivé de Marseille 16 passagers, diverses.

— Vap. *Numidia*, cap. Pilliomyt, est arrivé de Livourne, 12 passagers, diverses.

— Le vapeur *Ville de Cannes*, capitaine Periccbi, est arrivé de Marseille avec marchandises diverses.

— Vap. *Italia*, c. Pitot, de Nice, 7 passagers, dépêches.

— Le vapeur *Bocognano*, capitaine Maurry, est arrivé de Marseille avec 49 passagers et marchandises.

— Vap. *Iberia*, cap. Langlais, arrivé de Marseille, 2 passagers, dépêches.

— Vap. *Cipro*, c. Castoldi, arrivé de Porto Torres, 8 passagers, div.

A vendre

pour cause de départ, trois percherons et un camion. S'adresser au bureau du journal.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialité françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Emiement reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

A vendre

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Logal, rue Neuve.

A louer

A louer rue Miot, 4, au 5e étage, six pièces donnant sur la place St-Nicolas et sur la rue Napoléon, avec grenier correspondant.

S'adresser au bureau du journal.

— Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 21.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces audessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

Etat Civil

MARIAGES

Filippi Andrea-Antonietta. — Magi Marie-Antonetta.

Subrero Angèle-Maria.

DÉCÈS

Peraschi Philomène, mariée, 56 ans, de Celia, (Suisse).

M. le Préfet à Bastia

M. le Préfet a reçu dans la matinée à la sous-préfecture les autorités et les corps constitués.

A 11 heures, M. le Préfet, accompagné de M. le sous-préfet Montigny, a rendu la visite aux chefs de corps et de services.

Dans l'après-midi, M. le Préfet a reçu presque tous les maires de l'arrondissement.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	30 janv.	31 janv.
Rente de 3 0/0 ancien	98 75	— 98.90
3 p. 0/0 nouveau	98.25	— 98.25

L'AFFAIRE DU « LIBAN »

On nous télégraphie de Marseille :

Le tribunal a rendu son jugement dans l'affaire du *Liban* ; il s'est déclaré incompétent.

DEUX ATTENTATS nihilistes

UNE BOMBE à l'Hôtel Troubetzkoy

La nuit dernière, un engin explosif a été placé devant la porte de l'hôtel habité, rue d'Argenson, par le prince Jean Troubetzkoy, attaché à l'ambassade de Russie, à Paris.

En rentrant chez lui, le prince s'aperçut cet engin, et eut l'intuition d'un attentat. Il fit appeler immédiatement la police qui enleva l'engin, et le transporta au laboratoire municipal.

Là, il fut reconnu que c'était une bombe à renversement, qui aurait produit une catastrophe épouvantable.

Après un meeting

AUTRE BOMBE avenue de la République

PLUSIEURS BLESSÉS

Hier soir, a été tenu, dans la salle de Tivoli Vaux Hall, un grand meeting révolutionnaire contre l'alliance franco-russe. Des discours très violents ont été prononcés par MM. Vaillant et Allemane, ainsi que par plusieurs révolutionnaires russes, et enfin, par M. Jaurès. Ce meeting s'est terminé vers minuit.

Peu après, une bombe a éclaté sur l'avenue de la République ; deux gardes républicains ont été grièvement blessés, plusieurs autres personnes l'ont été légèrement.

La police a fait immédiatement des recherches, et pendant la nuit a arrêté une soixantaine de personnes, parmi lesquelles plusieurs révolutionnaires russes.

Pour l'attentat de la rue d'Argenson, elle n'a rien découvert, mais pour celui de l'avenue de la République, elle croit que les auteurs se trouvent parmi les individus maintenus en état d'arrestation.

Sept arrestations dont une femme ont été maintenues.

Dans l'*Humanité*, M. Jaurès prétend que c'est la police qui a organisé ces deux attentats.

Les autres journaux réclament des mesures sévères contre les révolutionnaires.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le meeting russe

Le ministre de l'intérieur a rendu compte des événements de la soirée d'hier et du meeting de Tivoli Vaux Hall.

Le service de 2 ans

Le ministre de la guerre a exposé certaines vues concernant la discussion de la loi sur le service de deux ans devant le Sénat.

Les biens de famille

M. Ruau a donné connaissance de son projet de loi sur la conservation du bien de famille insaisissable. Le conseil l'a approuvé et autorisé à le déposer à la Chambre.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Nouvelles Militaires

M. le colonel Valabrègue, chef de cabinet du ministre de la guerre, est promu au grade de général de brigade et maintenu à son poste.

EN RUSSIE

Les troubles de Varsovie

On télégraphie de Varsovie :

Sur l'ordre du chef de la police de Varsovie les portes d'entrée des maisons doivent être fermées à tout étranger.

Plusieurs bagarres se sont produites hier soir entre la police et les manifestants. Il y a eu plusieurs tués et de nombreux blessés.

EN AUTRICHE

Manifestation à Vienne

On télégraphie de Vienne :

Une manifestation très importante s'est produite en faveur des révolutionnaires russes.

Des manifestations identiques ont eu lieu à Trieste et à Prague.

EN BELGIQUE

Une Grève à Mons

Une grève partielle de mineurs a éclaté aujourd'hui à Mons.

On craint quelle sera générale demain.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 30.

M. Béranl, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Le Service de deux ans

Suite de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, adoptée avec modifications par la Chambre des députés, tendant à modifier la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée et ayant pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active.

M. de Lamarzelle

combat le projet de loi, en se plaçant uniquement au point de vue de l'affaiblissement qui en résulterait pour notre armée.

M. Berger

est très partisan du projet de loi ; il croit qu'un des avantages qu'il représente est celui d'empêcher l'encombrement des carrières libérales.

M. Garreau

justifie le principe de l'égalité du service militaire et approuve d'une façon générale les nouvelles dispositions du projet.

Le ministre de la Guerre

s'attache à établir la nécessité de la proposition relative à la suppression des dispenses dans l'armée et à y introduire le principe de l'égalité. Quant à l'instruction de l'armée elle sera assurée par le renforcement des cadres. Le service de deux ans aura de nombreux avantages et ne diminuera pas les effectifs.

M. de Thévenenc

combat la loi à propos de la diminution de la durée du service, parce qu'elle sera préjudiciable à la mobilisation. Il lui semble impossible d'obtenir les mêmes effectifs sans les rengagements.

M. Le Prévost de Launay

dit que la loi sur le service de deux ans est tout simplement une loi électorale et il démontre tous les inconvénients qu'elle comportera.

Le ministre de la Guerre

répond aux principaux arguments développés contre la loi, et combat la motion de M. Mézières tendant à consulter le conseil supérieur de la guerre.

La motion de M. Mézières est repoussée par 191 voix contre 28.

Le Sénat décide ensuite de passer à la discussion des articles.

Séance jeudi.

Chambre des Députés

Avant la séance

Les députés se sont réunis dans les bureaux avant la séance et ont procédé à l'organisation des bureaux et la nomination des commissions mensuelles, ainsi qu'à la nomination d'une commission pour l'examen du projet de loi sur les récompenses nationales, la proposition de M. Mirman ayant pour but la suppression de toutes les décorations, et le projet de résolution de M. Archdeacon, tendant à la suppression de toutes les décorations.

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Cornet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

CONVENTION FRANCO-SUISSE

1re délibération sur le projet de loi portant approbation de la convention entre la France et la Suisse, pour réglementer à nouveau la pêche dans les eaux frontières des deux pays.

La Chambre a adopté.

Dossiers électoraux

M. Cuneo d'Ornano présente une proposition tendant à éviter les retards qui se produisent dans la transmission des dossiers électoraux au ministère de l'intérieur.

Il demande l'urgence.

L'urgence est décisrée, puis la proposition est renvoyée à la commission de législation.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère de l'Agriculture

Suite de la discussion du budget du ministère de l'agriculture.

La discussion s'ouvre sur le chapitre 29, qui est adopté.

Les chapitres 30, 31, 32, 33 sont successivement adoptés.

Les haras à Calvi

Sur le chapitre 30, M. Chaleil demande le rétablissement du dépôt des haras à Calvi.

Le ministre répond qu'il sera très heureux de donner satisfaction aux représentants de la Corse, et examinera très attentivement cette question.

Les chapitres 34 à 54 sont adoptés.

Les derniers chapitres du budget de l'agriculture sont adoptés.

Séance jeudi.

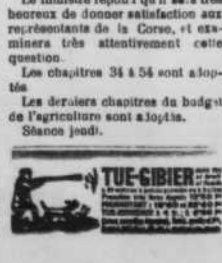

CABINET de M. Griscelli

Ancien avoué à la Cour d'Appel
Agréé au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er Canton
Bd du Palais, 3, (ancienne étude) Bastia

Consultations. — Affaires civiles et commerciales — Représente tous devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations. — Ventes et achats d'immeubles.

VIN ROUGE de Vertanese, Corte

propriété du conseiller Gisli
Prix 0,40 c. le litre
En vente rue de l'Opéra, près les magasins Thiers.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de pour Bastia, samedi, 28 courant.

Il partira de Bastia pour Nice et Marseille, le lundi 30, dans la soirée.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis

à Nice, à M. Honoré Hotte, agent.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL Bastia.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres

AVIS

aux éleveurs et marchands de porcs

La Direction de la Grande Porcherie de Lupino (près l'abattoir), Mme veuve Dané et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 200 têtes de « cochons de lait » hongrois, provenant des races sélectionnées anglaises Yorkshire et Berkshire à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans un 12 mois de l'année.

Prix très modérés.

00054 **AVIS**

Glacière Bastiaise

Par suite d'améliorations apportées à nos appareils frigorifiques et du choix d'un bon mécanicien qui assure le bon fonctionnement et la production de sa machine, la Glacière Bastiaise sera en mesure de fournir à partir du 1er février prochain, de la glace transparente (cristallisée) fabriquée à l'eau absolument distillée et pouvant défier toute concurrence au point de vue hygiénique,

au prix de 5 cent. le kilog.

Sa glace ne peut être comparée sous le rapport de l'hygiène à d'autre glace qu'on fabrique à l'eau naturelle et pour laquelle on arrive à obtenir de la transparence au moyen de batteurs, on qui donne à ce produit l'apparence trompeuse de la glace distillée, sans toutefois lui faire perdre son défaut de l'eau naturelle.

La population soucieuse de la bonne hygiène saura apprécier le meilleur produit.

Le propriétaire,
T. STRETTI.

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de blanc comprenant un choix considérable de draps, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravates, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique

Marius Blanc

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1,

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

VINS

Corses, d'Algérie et d'Italie

garantis pur jus de raisin à l'analyse

Vente en gros et au détail

Par suite d'un marché important passé avec un propriétaire d'Algérie et afin que tout le monde en profite, il sera mis en vente, à partir d'aujourd'hui, des bons vins d'Algérie, rouge, excellents pour la table

à 0,10 et 0,25 cent. le litre

et des bons vins blancs fins

à 0 fr. 30 cent. le litre

A cette occasion la Maison livrera aux vins Corses un bouquet exquis de la dernière récolte provenant des territoires de Vescovato, Alesiro, Talione, Aleria et Ghisonaccia, aux prix suivants : le vin Rouge à 0,30 et 0,35 c. le litre, et le vin Blanc à 0 fr. 40 c. le litre.

Vin vieux cacheté blanc et rouge à 0,60 c. la bouteille, vin d'Isolie rouge à 1 fr. 25 c. la bouteille, verre à rendre.

Vinaigre rouge, clair extra, à 0,30 c. le litre.

Huile d'olive fine du pays à 1 fr. le litre.

Aux acheteurs de gros et demi-gros il sera fait un rabais.

Les marchandises sont livrées à domicile.

Des facilités seront faites pour le paiement.

Les fûts et dame-jeannes seront repris à titre gracieux.

La devise de la Maison est de vendre bon et à bon marché.

Essayez et vous serez satisfait. Profitez-en.

S'adresser à M. ORESTE BIAGINI, 5, avenue Carnot, Bastia.

DÉCOUVERTE AMÉRICAINE

"LE RÊVE"

Savon Préservatif Idéal pour nettoyer, soigner, laver, adoucir, parfumer, conserver la peau.

BIENFAIT TOTALE ET ASSURÉE

Employé journellement, le savon Préservatif Idéal "LE RÊVE" nettoie, soigne, lave, adoucit, parfume, conserve la peau, la rend souple, fraîche, veloutée, la préserve des rides, des gerçures, des boutons, des rougeurs, des dartres, des taches de rousseur, des engelures, des crevasses, des démangeaisons, des piqûres d'insectes, des coups de soleil, des brûlures, des coups de froid, des irritations, des inflammations, des éruptions, des eczémas, des impuretés, des maladies de la peau, etc.

Le savon Préservatif Idéal "LE RÊVE" est le seul savon qui donne à la peau la blancheur, la fraîcheur, la douceur, la souplesse, le velouté, le parfum, la conservation, la santé, la beauté, la jeunesse

Photographie J. Moretti
CORTE

Collection complète des Types et Vués de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées,
Un million 700.000 cartes postales en magasin.

Vente en gros et au détail

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'électricité où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

LE PHENIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions,
Valeurs assurées encourus : **3100** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie *Le Phénix*, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRUDHOMME
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Renaddi

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à sa suite un garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient, aux dernières nouvelles à la stalé pour la fabrication de fausse extraction.

L'un des rédacteurs gérant,
MATHIEU OLLAGNIER.

CADEAU
Un bon rédacteur gérant,
MATHIEU OLLAGNIER.

Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connu et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix au plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc. etc., broches or et argent fer titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat du vieil or et de vieil argent.

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent à partir de 18 Karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en tous genres. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Poterie en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Fonnes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo.

BONNE OCCASION
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

AVIS
AUX CONSOMMATEURS DE GAZ

M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.
Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.
Travail soigné et garanti.
Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.
Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.
Place de l'Hôtel de Ville, 4.

BAR SOAVI
BIÈRE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

Un très grand nombre de personnes ont rétabli leur santé par l'emploi des
PILULES DÉPURATIVES
du Docteur
GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatisme, Vices Humeurs, Faiblesses, Epuisement, Maux de Tête, Migraines, Névralgies, Glandes, Mal de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse générale.
Maux de Tête, Migraines, Névralgies, Glandes, Mal de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse générale.
Nouveau Dépositaire, demandé pour chaque localité.
S'adresser pour les conditions à M. Pierre-Dominique GOLVIN, Pharmacien de 1re classe, à Pont-de-Roide (Doubs).
Exiger le nom GOLVIN sur l'étiquette.
Prix du flacon : 2 fr. 50.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
132 et 134, Rue Lafayette.
CATALOGUE FRANCO (100 pages).
TÉLÉPHONE — USINE à St-DENIS
Dépôt Général du "PEIN CAPPAND"

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron d'essayé dans les 2e, 3e et 4e Mois.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ADEL. GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Librairie du *Petit Bastiais*

VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(2e Série)

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.
Conversione, commedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Puesia e Prosa, commedièla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Sei Scinetta Commiche, Prix 60 cent. franco 80.
L'Aricchiòla, commedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Da Chiochiu a Fucieni, commedièla in 1 atto. Prix 50 cent. franco 60.
Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

VENTE DE PLANTS
2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.
20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BLANCHISSAGE et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

Atelier de dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terraux, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix : 0,50 centimes
avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

30e ANNÉE — JEUDI, 2 FÉVRIER 1905 — No 28

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite Divers. 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... 20 fr. 10 fr. 5 fr. — Union Postale, 32 autres Pays
Autres Pays.. 32 » 16 » 8 » — Le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHEQUE MONTEPORZIO 5 CENTIMES

CALENDRIER

FÊTE D'AMOUREUSE : Perfection.
Soleil : (heure nationale)
Lever 6 h. 50 m. — Coucher, 4 h. 42 m.
Lune Nouv. le 2 — Premier quar., le 12.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Siméon.

1er FÉVRIER

Emploi du Nitrate de Soude

Comment employer le nitrate de soude ? Ce à quoi on répondra par cette phrase à la mode : « On le répandra à la dose de 150 à 200 kilos par hectare, au cor ventre, au printemps... » et sur la foi de cette réponse, que nous retrouvons sur les lèvres de tous ceux que l'on consulte et dans maintes publications agricoles, le brave cultivateur, surtout celui qui n'a jamais expérimenté les engrais chimiques, va suivre le conseil qu'on lui a donné, et donner aux routiniers un bel exemple.

Or, que de fois le cultivateur est désillusionné ? En effet, le nitrate de soude, s'il est un engrais azoté précieux, est aussi un engrais coûteux, et dans maintes circonstances, que le cultivateur doit observer.

Et tout d'abord, s'il veut tirer un parti avantageux du nitrate de soude — et nous pensons qu'il doit en être ainsi avec cet engrais assez cher — il ne doit pas oublier de pourvoir aux besoins du terrain en acide phosphorique et chaux, par l'apport de superphosphate de chaux, à moins, sous le rapport, que l'analyse ne décèle la présence, dans le sol, en quantité suffisante, de ces deux éléments fertilisants.

Ensuite, s'il destine le nitrate au blé, il examinera la vigueur des plantes. Il s'abstiendra d'en donner, si cette céréale est suffisamment vigoureuse ; il en répandra, au contraire, si la végétation laisse à désirer, afin de la stimuler, mais en se rendant compte, par l'aspect de la culture et la fertilité du terrain, dans quelle mesure il convient de provoquer cette stimulation, et régulariser au besoin même la végétation inégale d'une parcelle par rapport à une autre.

Un agriculteur habile arrivera facilement à ces résultats, de même qu'il avancera l'épandage de cet engrais, si la saison est précoce et belle, ou le reculera, si elle est pluvieuse ou froide. S'il est en présence d'une terre légère et perméable, il ne manquera pas, croyons-le, d'appliquer le nitrate, non pas en une seule fois, mais en deux, en laissant entre chaque épandage trois semaines à un mois d'intervalle. De la sorte la pluie n'entraînera pas la portion d'engrais nécessaire à la récolte, et celle-ci arrivera à sa fin, avec toutes les forces qui lui sont utiles pour donner du grain.

Comme on le voit, il y a bien quelques principes à observer, quand on veut tirer judicieusement parti du nitrate de soude, et c'est en les observant que l'agriculteur obtiendra à coup sûr et toujours le maximum des *résultats espérés*.

J.-B. CANTELLI.

Prytanée Militaire

Les examens d'admission au Prytanée militaire de la Flèche auront lieu cette année, les 27 et 28 juin.

Les demandes d'inscription seront reçues du 1er au 31 mai, à la préfecture (Bureau militaire) où les candidats trouveront tous les renseignements qui leur sont nécessaires ainsi que le programme des matières exigées.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 2 Février, à 5 h.

Salut tointain, — Doering.
Lugdunum, (ouv. de concert), — Allier.
Sourire d'Avril, (valse lente), — Depret.
Les noces de Jeannette, (fant.), — Massé.
Bolero, — Bru.

Le Chef de Musique, J. LANZ.

HYDRAULIQUE AGRICOLE

Rapport de l'Ingénieur en chef au Préfet

CURAGES ET FAUCARDEMENTS

Généralités. — L'écoulement des eaux dans le cours inférieur des fleuves se fait le plus souvent dans des conditions très défectueuses, à travers des lits tortueux et encombrés, dont les riverains ne songent cependant que rarement à entreprendre le curage.

Cette mesure devrait cependant être très régulièrement appliquée en Corse, où le régime torrentiel de la plupart des cours d'eau entraîne fréquemment l'encombrement de la partie voisine de la mer, là où les pentes s'affaiblissent beaucoup et tendent à disparaître ; cet encombrement joint à la barre qui se forme à l'embouchure dans les coups de mer en temps d'étiage, a pour conséquence la divagation du lit, l'envasissement des points bas de la plaine par l'une des premières crues et la formation en tout ou moins l'entretien de marécages pestilentiels.

Il y a là une question qui intéresse la salubrité *générale* et au même titre que le desséchement des marais et il serait désirable que le département pût entrer dans la voie que vient de tracer l'administration supérieure en accordant une subvention élevée pour les travaux de la Gravone, dont il va être question et un crédit de 3.350 francs pour l'enlèvement des barres aux embouchures des fleuves pendant la période estivale, afin d'éviter des marais pestilentiels.

Nous essayons, en outre, de former des syndicats pour compléter l'œuvre de l'Administration et curer les parties des ruisseaux encombrées par les apports.

Le Liamone. — Pour le Liamone, rien n'a été fait jusqu'ici et les intéressés paraissent peu disposés à tenter une modification de l'état de chose actuel.

Plaine de Sagone. — La plaine de Sagone est chaque année inondée par les eaux de la rivière de ce nom et celles des canaux et coure d'eau secondaires qui y débouchent. Cet état de chose est dû à un défaut d'entretien et de curage. Des études ont été entreprises en vue d'assurer l'écoulement des eaux stagnantes et de curer le lit de la rivière et de ses affluents.

On s'occupe en ce moment de la préparation du projet des travaux pour la réalisation duquel les intéressés ont été invités à se constituer en association syndicale.

La Gravone. — Les propriétaires voisins de l'embouchure de la Gravone dont le delta constitue le Campo dell'Oro se sont constitués en 1890 en association syndicale autorisée en vue des travaux de curage de la rivière et des canaux de décharge secondaires.

Ces travaux qui en sont élevés à la somme de 40 843 fr. 40 ont été terminés en 1899.

L'Etat a pris à sa charge la moitié de la dépense.

Rivière du Bevinco. — M. Limperani, ancien conseiller à la Cour d'appel de Paris, a adressé le 10 janvier 1901, à M. le Ministre de l'Agriculture une demande tendant à obtenir le curage de la rivière du Bevinco dans la partie comprise entre le pont du chemin de fer et l'embouchure de cette rivière.

Dans un rapport en date du 20 mars 1901, le Service a fait connaître que les travaux dont il s'agit doivent faire l'objet d'un projet d'ensemble à soumettre à l'approbation de l'Administration supérieure et à exécuter par les riverains avec subvention de l'Etat.

Il appartient aux intéressés de montrer l'intérêt qu'ils attachent à la réalisation *des améliorations demandées* et d'en hâter la solution en se constituant en association syndicale.

Conseil de Revision

Le ministre de la guerre vient de décider que les opérations du conseil de revision commenceront le lundi 20 février et prendront fin le mardi 17 mai ; pour les opérations dans chaque canton, la séance de clôture au chef-lieu aura lieu le samedi 27 mai.

Les conseils de revision départementaux se réuniront du 29 au 31 mai pour statuer sur les demandes de dispense à titre de soutien de famille.

Anniversaires Corses

3 février 1871. — Mort du colonel Achilli, au combat de la Cluse.

Le 1er février au matin, toutes les troupes avaient évacué Pontarlier, et la route des Verrières était couverte par les hommes et les convois qui allaient passer la frontière suisse. A dix heures du matin, les Prussiens avançant de couper la retraite ; le général Billot donne l'ordre à la brigade de réserve générale de se replier lentement, d'occuper le col de la Cluse et y transportant tout l'effort de la résistance. Vers midi, le combat commence : le corps du général prussien Zastrow ouvre un feu tellement violent de mousqueterie et d'artillerie que la panique s'empare du convoi et gagne jusqu'aux troupes d'infanterie de la brigade Pallu de la Barrière qui sont refoulées jusqu'aux premières maisons de village de la Cluse.

Les troupes refoulées reviennent à la charge, soudintes par leur général ; elles essayent de gravir les pentes escarpées de droite et de gauche ; un feu meurtrier les décime : elles perdent là le chef de bataillon du Beaupil de Saint-Aulaire.

Il fallait reconquérir l'espace perdu.

---

13 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA PEAU DU LION
de CHARLES BERNARD

IV

LE SALON

— Quelquefois, observa le colonel Herbelin dans le but généreux d'adoucir la tartine que Servian lui semblait devoir endurer ; moi qui vous parle, dans ma carrière militaire, j'ai éprouvé à deux ou trois reprises une émotion qui ressemblait diablement à de la peur ; à Eylau, entre autres, au moment où, tombé de cheval, toute une division de cuirassiers russes me passait sur le corps. J'ai eu peur d'être écrasé, positivement peur.

— Allons donc, colonel ! s'écria Raoul avec un sourire d'incrédulité.

— Vous ne connaissez pas la nouvelle prétention de mon père, dit la jeune veuve d'un air moqueur : par amour pour son prochain, il veut absolument être un homme sans courage ; par malheur sa réputation est faite et personne ne le croit : n'est-ce pas, Edme ?

Servian était assis à côté de M. Herbelin, et le mot prochain s'appliquait à lui par une allusion si transparente que le colonel, ne sachant comment arrêter l'allusion de ce nouveau sarcasme, se leva brusquement pour mettre fin à une conversation de plus en plus inhospitalière.

— Il ne pleut plus, messieurs, dit-il en s'approchant de la fenêtre ; allons faire un tour sur la terrasse.

Les trois hôtes de M. Herbelin se levèrent en même temps ; madame Cassende en fit autant, mais au lieu de sortir avec eux du salon, elle se mit à son piano ; en remarquant la vive expression de mécontentement empreinte sur les traits de son père, elle craignit de le pousser à bout si elle continuait de harceler de ses railleries l'homme qu'elle avait choisi pour victime. Elle accorda donc une trêve à ce dernier, sauf à reprendre plus tard les hostilités.

Servian, du moins en apparence, avait supporté avec un calme imperturbable l'attaque dont il venait d'être l'objet ; Estelle avait épuisé contre lui tout un carquois d'ironie sans parvenir à le faire sourciller ; toutefois les flèches de la jeune femme n'avaient pas été perdues. Dans une nature, souvent il arrive qu'un coup porté à un adversaire le masque, mais en atteint un autre.

De même, en cette circonstance, Félix Cambier se trouva percé de part en part par les traits destinés à son oncle. Jaloux à outrance, comme on l'est à dix huit ans, le timide adorateur de madame Cassende ne remarqua pas sans un dépit farouche les petites faveurs prodiguées par elle à Raoul Tonayrion ; à cette blessure du cœur s'en joignit une autre non moins cuisante dont l'amour-propre devint le siége.

— Je suis sûr qu'elle croit que cette nuit j'ai eu peur, pensa l'élève de Saint-Cyr en rougissant de confusion à cette idée ; toutes ses railleries sur le peu de courage de certains hommes sont évidemment à mon adresse. Damnation ! Si je savais qu'elle me prît pour un lâche, je me brûlerais la cervelle à ses pieds, afin de lui prouver que j'ai du cœur.

Selon le respectueux accès des adolescents, Félix Cambier n'osa pas donner un libre cours au ressentiment que lui inspirait la conduite de la dame de ses pensées ; mais il montra moins de retenue au sujet de l'heureux rival qui déjà, plus d'une fois, lui avait fait éprouver les amertumes de la jalousie.

— Mon oncle, dit-il, en prenant à part Servian, lorsqu'ils furent descendus sur la terrasse, ne trouvez-vous pas, comme moi, que ce monsieur Tonayrion abuse de la permission d'être fat, impertinent et insupportable ?

Servian partagea t l'opinion de son neveu, mais il ne se crut pas obligé d'en convenir.

— Monsieur Tonayrion est un fort bon garçon, répondit-il, et il a le droit de se montrer assez content de lui même.

— Vous le trouvez beau ! reprit Cambier avec une moue dédaigneuse. En ce cas un tambour-major doit vous paraître superbe.

— Il te déplaît beaucoup, à ce qu'il paraît ?

— Superlativement ; et j'avoue que j'aurais un plaisir tout particulier à lui donner une leçon de politesse et de modestie.

— Toi, mon pauvre Félix, dit Servian en souriant à son neveu d'un air un peu moqueur ; toi, lui donner une leçon ! Je te conseille d'attendre pour cela que tu lui viennes à l'épaule.

— Six pouces de plus ou de moins, ne font rien à l'affaire, répondit le jeune homme l'un peu piqué ; je sais bien que je ne suis pas grand, et qu'en sortant de Saint-Cyr je n'entrerai pas dans les cuirassiers : mais n'oubliez pas que David était petit aussi, et qu'il a tué Goliath.

— Allons, mon brave David, ne te fâche pas, et à tout souviens-toi que Goliath avait mérité son sort en étant le provocateur. Voici notre Philistin ; qu'il soit fat ou non, reste poli. Songe que les ridicules d'autrui n'excusent jamais les nôtres.

Après cette courte leçon qu'autorisait son titre d'oncle, Servian prit familièrement le bras de Félix, et ils attendirent le colonel qui était resté en arrière avec M. Tonayrion.

Tandis qu'ils se promenaient tous quatre sur la terrasse, madame Cassende se vengeait sur son piano du peu de succès de ses railleries, et tout en torturant les touches, elle réfléchissait aux moyens de percer l'armure dont Servian semblait couvert.

(A suivre).

Horlogerie-Bijouterie
orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GUYOLE
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Une colonne fraîche du 44e de marche, commandée par le colonel Achilli, est lancée en avant par le général Hillot. Elle refoule les Prussiens et les fait reculer jusqu'à 500 mètres en arrière. Le colonel Achilli est tué à la tête de ses troupes.

Les troupes de la brigade de réserve après avoir supporté tout l'effort du commencement de l'action, se replient à bout de munitions. Le 42e et le 44e de marche soutiennent dès lors seuls l'attaque.

Sur les pleiteurs, à hauteur des forts, l'amiral Penhouet avec le 2de de marche et le 7e mobilisé, se maintient jusqu'à la nuit, malgré une vive fusillade. La nuit vient, et l'ennemi, repoussé également du côté d'Oye par le général de Brémond d'Ars, se retire après avoir fait de grandes pertes : ce furent les dernières coups de fusil que la France échangea avec sa malheureuse ennemie.

A la Cluse, les pertes prussiennes avaient dû être considérables. Au début ils « étaient avancés à couvert derrière les voitures des convois, mais on n'attaque pas un défilé fortement défendu sans y laisser bien des hommes. Nous avons perdu de notre côté, environ 4.000 tués ou blessés, dont 700 environ de la brigade de réserve. Le colonel et deux chefs de bataillon avaient été tués. Le colonel Constant, du 42e de ligne, et deux chefs de bataillon, avaient été blessés.

Nous avions à déplorer la perte de l'héroïque lieutenant-colonel Achilli. Sorti de la légion étrangère, cette école de vigoureux officiers. Il était venu commander le 44e de marche, et semblait avoir communiqué à ce régiment toute l'intrépidité de son âme. Depuis deux mois, il allait au feu avec deux blessures ouvertes.

Je garderai longtemps le souvenir de cet homme de guerre que je rencontrais habituellement dans les marches, à la tête de ses colonnes, avec un bras en écharpe, des vêtements en désordre, une physionomie calme et triste ; sur sa figure semblait se peindre la présage de sa fatale destinée.

Telle fut cette dernière affaire, combat d'infanterie brillant et meurtrier.

L'ennemi qui avait eu deux points attaqué notre cordon de défense, avait été partout repoussé. Il perdit tout désir de venir troubler notre retraite, qui s'effectua pendant la nuit : par la route des Verrières pour l'ensemble du corps d'armée, et par la route des Fourgs pour la 8e division.

(Une campagne sur la Loire et dans l'Est, par Ph. d'Ussel, officier à l'Etat-Major du 18e corps d'armée).

SAVON DU CONGO Blancheur du teint.

Etudes et Pensées

PAR L'ABBÉ MAESTRATI

C'est avec le plus grand profit qu'en effet les gens du monde auxquels il est consacré, liront ce petit livre, édité à la librairie de Chapelle Montligeon (Orne). M. l'abbé Maestrati, qui est à la fois un érudit et un penseur, n'est bien gardé de creuser les sujets variés et nombreux qu'il aborde ; c'est d'une touche légère, presque aimable, qu'il a effleuré tous ses sujets, depuis les plus graves jusqu'à ceux des controverses historiques, et il est ainsi arrivé à son but, captiver l'attention et le charmer, soit par la finesse et l'originalité de ses aperçus, soit par la solidité du jugement, soit par l'élévation d'une dialectique toujours serrée et persuasive. Il nous paraît inutile d'ajouter qu'un grand souffle chrétien domine ce petit livre, l'enveloppe et le pénètre, sans tomber dans la prédication, mais en recherchant au contraire l'élégance de la forme et cette précision savante qui est la plus belle parure de la langue française.

Délicieux petit livre à lire, à relire et à méditer.

(*Autorité*). PAUL DE CASSAGNAC.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIETRAPOLA. — M. Peraldi Jean-André est nommé débitant de tabacs de la régie et de poudres à feu à Pietrapola-la-baisse.

CASTELLUCCIO. — M. Stefanaggi gardien ordinaire au pénitencier agricole de Castellucciu, est nommé, sur sa demande, en la même qualité, à la prison de Céret.

Courses d'Ajaccio

1er Jour : 19 Février 1905

Premier Prix du Ministère de l'Agriculture : Prix Paris 500 fr.

Offerts par le Gouvernement de la République, dont 350 fr. au premier, 150 au second, 50 fr. sur les entrées au troisième, le surplus des entrées au premier.

Prix de la ville d'Ajaccio : Prix Bigio 1,000 fr.

Offerts par le Conseil Municipal d'Ajaccio, 700 fr. au premier, 200 fr. au second, 100 au troisième.

Prix du Conseil Municipal : Prix Imperator 1 000 fr.

Offerts par le Conseil Municipal d'Ajaccio, 700 fr. au premier, 200 fr. au second, 100 fr. au troisième.

Prix de la Cie des Chemins de Fer Départementaux : Prix Plaisantin, 400 fr.

100 fr. par la Cie des Chemins et 300 fr. offerts par la Société des Courses d'Ajaccio.

Deuxième prix du Ministère de l'Agriculture : Prix miss Halyett, 700 fr.

Offerts par le Gouvernement de la République, dont 300 fr. et les entrées au premier, 100 fr. au deuxième.

La Vie Heureuse

Le numéro de Janvier de la Vie Heureuse offre, outre une art cle str yante et éminemment illustrée, une passionnante étude de M. Henry Bordeaux sur le livre et sa belle face, question de l'heure de Madame Cellier pour le un eux que personne ne connaît unique du talent subtil de M. Paul Adam ; une véritable revue des plus substantielles portraits de femmes de Carmen de Durand signées du plus compétent des critiques d'art : M. Georges-Vanthier. On lira encore avec plaisir le compte rendu des Grandes Auditions du mois, des causes célèbres ; on suivra avec un intérêt de L'Hypnose Mme Bulock Workman, l'expérience hardie ; on applaudira encor, dans un acte de la Vie Heureuse, l'une des têtes de nos plus charmantes et artistiques actrices ; on admirera les charmes de sa maison ; on remarquera la curieuse adaptation à la jeune fille des coutumes de Pâques ; on goûtera la gaieté de l'article d'actualités humoristiques ; on sera heureux de connaître les meilleures recettes culinaires ; on aura la gaieté d'un article d'artistes comiques ; on sera heureux de posséder l'image de ses Dirigeants en 2 dimensions ; enfin on pourra apporter à Paris la grâce artistique de leurs sympathies pour la France.

Abonnements : Paris et départements, 7 francs ; Etranger, 9 francs. Le N° 60 centimes.

La ménagère sérieuse, si elle veut acheter un remède doit se rappeler Qu'acheter une imitation de ce remède serait faire justement le contraire de ce qu'il faut pour se guérir ; faire emplette d'une imitation, sous prétexte qu'elle est moins chère, est plutôt un marché de dupe car l'imitation ne guérit pas et l'on est obligé de faire de nouvelles dépenses. Ceci s'applique en ce qui peut mieux à l'Emulsion Scott et ses imitations ; chacun sait, en effet, que l'Emulsion Scott (aux hypophosphites de chaux et de soude) est la meilleure préparation à l'huile de foie de morue, le meilleur remède des affections des poumons, du sang et des os ; ses imitations n'ont jamais donné un résultat sur, afin, en

effet, d'être débitées à meilleur compte que l'Emulsion Scott, elles sont fabriquées avec des ingrédients de qualité très inférieure, c'est ce qui explique la pauvreté, la notoire infériorité des effets qu'on en obtient.

L'Emulsion Scott,

elle, amène toujours une prompte et radicale guérison qui, vous l'avouerez, vaut bien un certain prix !

Si vous tenez à essayer l'EMULSION SCOTT, envoyez-nous, soit en mentionnant ce journal, o fr. 50 de timbres-poste à l'adresse suivante : EMULSION SCOTT (Delonche & Cie) 256, rue St-Honoré, Paris, nous vous en ferons parvenir franco un échantillon.

Petite Gazette

Variations Anmosphériques du 1er février.

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 8·0 à midi, + 12 à 7 heures du soir, + 9·4 Maximum, + 13·2. Minimum, 6 1.

Baromètre. — 7 heures du matin, 772 mm. à midi, 772 mm. 6 heures du soir, 769 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, O. modéré.

Etat du ciel, très couvert.

Pluie tombée, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Aux affaires étrangères

M. Camille Pucciol, secrétaire d'ambassade, cessera ses fonctions de chef adjoint du cabinet du ministre des affaires étrangères.

⁂

M. le Préfet à Bastia

Dans la matinée, M. le Préfet, accompagné de M. le Sous-Préfet et de M. l'ingénieur Raffini s'est rendu au Nouveau-Port, où il a été reçu par M. le sous-ingénieur Paoli, chargé depuis une trentaine d'années de la direction des travaux.

M. le Préfet s'est enquis de la situation des travaux et des divers projets élaborés en vue de l'achèvement de ce port. MM. les ingénieurs lui ont fourni tous les renseignements nécessaires.

M. le Préfet a visité ensuite les écoles laïques.

Dans l'après-midi, M. le Préfet a visité successivement le Lycée, qui avait été magnifiquement pavoisé pour la circonstance, puis l'Hospice civil.

Partout, M. le Préfet a témoigné sa vive sollicitude pour les intérêts de notre ville ; nous lui exprimons toute notre gratitude.

M. le Préfet part aujourd'hui pour la Balagne.

⁂

Tout pour le Midi

On a déjà fait remarquer que le Midi prenait assez souvent une part prépondérante dans la direction des affaires publiques. Ce n'est pas, en effet, le nouveau ministère qui fera mentir cette constatation.

Parmi les ministres Excellences qui composent le cabinet, il en est huit qui nous viennent du Midi, du Midi le plus méridional : MM Rouvier (Alpes-Maritimes), Delcassé (Ariège), Ruau (Haute Garonne), Dubief (Lot-et Garonne) Gauthier (Aude) Dujardin Beaumetz (Aude) et avec M. Etienne et Thomson, représentants de l'Algérie nous tombons jusqu'au Midi... trois quarts.

Encore M. Clémentel, du Puy-de-Dôme, M. Dubief, de Saône-et-Loire et M. Alexandre Bérard, de l'Ain ne peuvent-ils guère compter comme des hommes du Nord, MM. Morlon et Bienvenu-Martin, tous deux de l'Yonne sont des appointés qui peuvent se joindre à la rigueur à M. Berteaux, de Seine-et-Oise, pour représenter le Septentrion. Et c'est tout. Quand ce Midi bouge !...

⁂

Pour les pompiers

M. Lepine vient de faire mettre à l'essai un engin véritable arme perfectionnée destinée à rendre un peu moins inégale la lutte quotidienne engagée par nos pompiers contre leur terrible ennemi. C'est un appareil respiratoire comportant une provision d'air pour une demi-heure environ et permettant à l'homme qui en est muni de faire des explorations à longue distance dans les souterrains ou milieux délétères.

Pour pénétrer dans les feux de caves, on se servit tout d'abord de blouses respiratoires qui recevaient l'air au moyen de pompes. Maintenant on emploie des casques et des compresseurs d'air composée d'une trompe alimentée par l'eau d'une bouche et d'un réservoir où l'air s'accumule et d'où il se rend au casque par un tuyau.

Mais, avec la blouse respiratoire comme avec le casque, la zone d'action était limitée à la longueur du tuyau, une trentaine de mètres, au maximum. Avec le nouvel appareil, le champ d'investigation est infiniment plus vaste et les mouvements de l'homme ainsi armé sont beaucoup plus libres.

⁂

A vendre

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

⁂

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio.

⁂

Emulsion Gentil

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

L'Emulsion Gentil à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, la rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

⁂

Objets trouvés

Il a été déposé au bureau de police un trousseau de clefs trouvé rue Napoléon, ainsi qu'un portefeuille.

⁂

Le Petit Bastiais est en vente, à Marseille, à l' « Agence Cyrnos, » 86 Quai du Port, près la Cie Nantaise, et au Kiosque, 30, de M. Alexandre Dumas, cours Belzunce.

⁂

A vendre

pour cause de départ, trois perchercons et un camion. S'adresser au bureau du journal.

⁂

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés soigneusement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

⁂

A louer

A louer rue Miot, 1, au 5e étage, six pièces donnant sur la place St-Nicolas et sur la rue Napoléon, avec grenier correspondant.

S'adresser au bureau du journal.

— Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces sondessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

Achetez Soieries Suisses!

Echantillons et Catalogues illustrés sur demande de SOIERIES NOUVEAUTÉS de pièces et d'ét. Spécialités : Imprimés Mahetal, Radium, Taffetas cannelés, Rayé, Ombré, Brocarts Brochés-anglaises, Mousseline, larg. 120 cm à partir de fr. 1.20 le mètre pour robes et blouses, en noir, blanc, tissu et fantaisie.

Nous vendons directement aux particuliers aux mêmes conditions, achetons et les expédions à toutes les personnes de notre pays et du monde entier.

Schweizer & Co., Lausanne C 4. (Suisse). Exportation de Soieries.

Pépinières de Borgo

Riparias Gloire de Montpellier
Racinés de toute beauté

S'adresser à M. Etienne de Susini, Bastia.

AVIS

Glacière Bastiaise

Par suite d'améliorations apportées à ses appareils frigorifiques et du choix d'un bon mécanicien qui assure le bon fonctionnement et la production de sa machine, la Glacière Bastiaise sera en mesure de fournir à partir du 1er février prochain, de la glace transparente (cristallisée) fabriquée à l'eau absolument distillée et pouvant défier toute concurrence au point de vue hygiénique,

au prix de 5 cent. le kilog.

Sa glace ne peut être comparée sous le rapport de l'hygiène à d'autre glace qu'on fabrique à l'eau naturelle et pour laquelle on arrive à obtenir de la transparence au moyen de batteurs, ce qui donne à ce produit l'apparence trompeuse de la glace distillée, sans toutefois lui faire perdre son défaut de l'eau naturelle.

La population soucieuse de la bonne hygiène saura apprécier le meilleur produit.

Le propriétaire,
T. TRETTI.

CHOCOLAT MENIER

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	31 janv.	1er fév.
Rente de 3 0,0 anciens	98 00	98 75
» 3 0/0 amort.	98 25	98.50

Conseil de Cabinet

Les ministres se sont réunis, ce soir, à 5 heures, au ministère des finances, sous la présidence de M. Rouvier.

Les attentats anarchistes

M. Etienne, ministre de l'intérieur, a fait connaître à ses collègues, les mesures qui seront prises pour prévenir les menées anarchistes.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Les dépôts des Caisses d'épargne

Paris, 1er février.

L'excédent des dépôts effectués aux caisses d'épargne du 1er au 31 janvier 1905, s'est élevé à 2 057 480 francs.

L'ATTENTAT de l'Avenue de la République

Paris, 1er février.

De nouvelles arrestations ont été opérées ce matin, relativement à l'attentat commis hier, avenue de la République.

Dans l'après-midi, toutes les personnes arrêtées ont été relachées.

Trois arrestations seulement ont été maintenues ; celles de l'anarchiste François, dit Francis, comme auteur principal, et de Chevalier et Bailly, inculpés d'complicité de faits constituant un crime.

Bailly et Chevalier sont mis en liberté

Paris, 7 h. 40 s.

Aucune charge sérieuse n'ayant été relevée contre les nommés Bailly et Chevalier, inculpés dans l'affaire des bombes, ces deux individus ont été mis en liberté dans la soirée.

VIOLENT CYCLONE *à Bizerte*

Bizerte, 1er janvier.

Un violent cyclone s'est abattu sur la ville de Bizerte, ravageant tout sur son passage.

La digue défendant l'avant port de guerre a été enlevée par la tempête.

Les dégâts sont considérables, on les évalue à deux millions.

EN RUSSIE

LES EVÉNEMENTS de Saint-Pétersbourg

Saint-Pétersbourg, 1er janvier.

Plus de 10 000 ouvriers ont repris le travail aujourd'hui. Une entente générale entre les chefs des fabriques et les grévistes semble sur le point d'aboutir. Aucune manifestation ouvrière n'a eu lieu.

Les mesures d'ordre prises par le général Trepoff sont maintenues malgré le calme qui règne en ville.

Les victimes du 22 janvier

Un communiqué officiel du gouvernement

Saint-Pétersbourg, 1er février.

Un communiqué officiel du gouvernement fait connaître que dans les troubles sanglants survenus le dimanche 22 janvier, 96 personnes seulement ont trouvé la mort.

Le nombre des blessés d'après le même communiqué s'élèverait à 333 dont 32 sont morts des suites de leurs blessures.

La démission du prince Mirsky

Londres, 4 h. 15 s.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au « Daily Chronicle » :

« Le prince Mirsky, ministre de l'intérieur, a donné sa démission.

» Le Tzar a accepté la démission du prince Mirsky. »

Nombreuses Arrestations

Paris, 6 h. soir.

Le correspondant de l' « Echo de Paris » à Saint-Pétersbourg, télégraphie :

« La police a procédé à des constatations motivées par la découverte d'un complot révolutionnaire.

» Des perquisitions ont eu lieu au domicile de plusieurs individus signalés comme des nihilistes dangereux.

» Le gouverneur de Pétersbourg a ordonné l'arrestation de quatre rédacteurs des journaux « Notre vie » et « Nos jours. »

» D'autres personnes ont été écrouées. Les arrestations des collaborateurs des journaux « Notre vie » et « Nos jours » n'ont pas été maintenues.

Les délégations ouvrières reçues par le Tzar

Pétersbourg, 6 h. 45 soir.

L'Empereur a reçu aujourd'hui à Tsar-koie-Selo les délégations des différentes corporations ouvrières.

La démission du ministre de l'intérieur est officielle

Saint-Pétersbourg, 1er février.

Une dépêche officielle annonce la démission du prince Mirsky, ministre de l'intérieur.

LES TROUBLES D'ODESSA

Odessa, 1er février.

Des groupes d'ouvriers en grève ont parcouru la ville aujourd'hui, engageant leurs camarades qui n'avaient pas quitté le travail, à se joindre à eux.

Des conflits sanglants ont éclaté entre la troupe et les grévistes.

Un coup de feu a été tiré cet après midi sur M. Galovine, chef de la police, qui a été blessé assez gravement à l'épaule droite.

L'auteur de cet attentat a été immédiatement arrêté.

Les grèves de Varsovie

Varsovie, 1er février.

La grève s'est étendue à toutes les fabriques de la ville. Les ateliers des chemins de fer chôment. La circulation est presque interrompue dans les rues.

Hier des coups de feu ont été tirés sur la troupe qui a ricoché.

Il y a eu de nombreux blessés de part et d'autre.

Varsovie, 6 h. s.

L'ordre a été rétabli progressivement. Il n'y a pas eu d'attroupements cet après-midi.

La police prend néanmoins de grandes précautions. La ville est calme.

EN AUTRICHE

Le prince Victor Napoléon reçu par l'Empereur

Vienne, 1er février.

L'Empereur François Joseph a reçu aujourd'hui en audience particulière, le prince Victor Napoléon.

La démission du cabinet

Vienne, 1er février.

Le comte Tisza a annoncé à l'empereur la démission du cabinet.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Les dépêches envoyées par le général Kouropatkine et qui sont encore très imprécises, semblent indiquer néanmoins qu'une grande bataille est engagée sur les bords du Cha Ho. Le général russe annonce en effet dans un premier télégramme que l'offensive a été prise par son armée le 25 janvier par un froid de 16 degrés qui empêchait tous les travaux de retranchements improvisés. Les troupes ont occupé les villages de Khoula-Tosa et de Kheigoutyya, à sept kilomètres au sud ouest de Sandepou.

Sandepou est situé à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Mouk den, entre le Houn Ho et Cha-Ho, dans une région qui est occupée depuis trois mois par les Japonais.

La cavalerie russe a joué un certain rôle dans cette opération, en forçant à battre en retraite une brigade de dragons japonais.

L'aile gauche de l'armée russe s'est également mise en mouvement ce même jour, et s'est portée contre l'armée japonaise de droite. Elle a occupé un défilé près du village de Tairketcheng, qui se trouve à 80 kilomètres au sud est de Moukden.

On voit donc que les opérations se sont engagées sur un front considérable.

Déjà, au mois de décembre, la cavalerie du général Rennenkampf avait été engagée avec les avant-gardes du général Kuroki, du même côté.

Le 25, la lutte qui n'est encore qu'une lutte d'avant gardes, a continué, les Russes ont prononcé leur mouvement offensif contre Sandepou, dont ils se sont emparés. Sandepou est un gros village qui avait été très fortifié. Cette fois encore la cavalerie russe a pris part à l'action en tournant le flanc gauche des Japonais et en menaçant ceux-ci sur leurs derrières.

Le sol est couvert d'une neige épaisse et gelée. La terre est tellement dure qu'il est impossible de se servir de la pioche.

On peut supposer que cette offensive si inattendue de l'armée russe a été décidée par les ordres venus de Pétersbourg. Une victoire sur les bords du Cha-Ho aurait un grand effet pour animer l'agitation des esprits en Russie.

MANDCHOURIE

Les hostilités continuent sur la gauche japonaise

St-Pétersbourg, 1er février.

Le correspondant des « Novosti Vremia » à Saint-Pétersbourg télégraphie le 1er février, 11 h. matin :

« Les hostilités continuent vigoureusement sur la gauche japonaise dans le voisinage de Sanchiapou.

« Un combat acharné est engagé depuis ce matin. »

La prise de Sanchiapou par les Russes est imminente

Londres, 1er février.

Le correspondant du *Daily Mail* à Moukden télégraphie :

« La prise de Sanchiapou par les Russes est imminente.

« Ils ont déjà capturé la forteresse extérieure de ce village.

« Le combat continue. »

Etat Civil

00056

NAISSANCES

Carboni Don-Marc. — Profizi François — Gianno Pierre. — Gennari Antoine.

DÉCÈS

Moreschi Augustin-Mathieu, 3 ans, de Marseille.

Fava Pierre, 8 ans, de Bastia.

Amenti Marie-Antoinette, veuve, 81 ans de Chiatra.

60 ANS DE SUCCÈS

THÉ BLAIZE PÈRE

Le meilleur Fortifiant et Régénérateur

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de blanc comprenant un choix considérable de tissus, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpes et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echange
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique

Marius Blanc

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

VINS

Corses, d'Algérie et d'Italie

garantis par jus de raisin à l'analyse

Vente en gros et au détail

Par suite d'un marché important passé avec un propriétaire d'Algérie et afin que tout le monde en profite, il sera mis en vente, à partir d'aujourd'hui, des bons vins d'Algérie, rouges, excellents pour la table

à 0,10 et 0,25 cent. le litre

et des bons vins blancs fins

à 0 fr. 30 cent. le litre

A cette occasion la Maison livrera ses vins Corses au bonheur acquis de la dernière récolte provenant des territoires de Vescovato, Aleria, Talloue, Aleria et Ghisonaccia, aux prix suivants : le vin Rouge à 0,30 et 0,35 c. le litre, et le vin Blanc à 0 fr. 40 c. le litre.

Vin vieux cacheté blanc et rouge à 0,60 c. la bouteille, vin d'Italie rouge à 1 fr. 25 c. la flasque, verre à rendre.

Vinaigre rouge, cidre extra, à 0 30 c. le litre. Huile d'olive fine ou pure à 1 fr. le litre.

Aux acheteurs de gros et demi gros il sera fait un rabais.

Les marchandises sont livrées à domicile. Des bonifications seront faites pour le paiement. Les fûts et dame jeanne seront prêtés à titre gratuit.

La devise de la Maison est de vendre bon et à bon marché.

Essayer et vous serez satisfait. Profitez-en.

S'adresser à M. ORESTE MAGINI, 6, quai Caraci, Bastia.

CABINET de M. Griscelli

Ancien avoué à la Cour d'Appel
Agréé au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er Canton
Rd du Palais, 3, (ancienne étude) Bastia

Consultations. — Affaires civiles et commerciales — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations. — Ventes et achats d'immeubles.

VIN ROUGE de Vertanese, Corte

propriété du conseiller Ginoj
Prix 0,40 c. le litre
En vente rue de l'Opéra, près les magasins Thiers.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de pour Bastia, samedi, 28 courant.

Il partira de Bastia pour Nice et Marseille, le lundi 30, dans la soirée.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

TRANSPORTS DIRECTS entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL Bastia.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orcuga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, ateliers ; cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines bredeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

AVIS aux éleveurs et marchands de porcs

La Direction de la Grande Porcherie de Lopino (près l'Abartoir), Mme veuve Dané et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 200 têtes de « cochons de lait » hongres, provenant des races sélectionnées anglaises Yorshir et Bershire à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans les 12 mois de l'année.

Prix très modéré.

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

Atelier de dorure
SAUVEUR AGOSTINI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'église

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Le Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An..... 14 fr. - Six Mois. 7 fr 50
Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An..... 22 fr. - Six Mois. 11 fr 50
Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS
adresser les demandes à E. Henry PETIT, Éditeur
5, rue des Filles-St-Thomas, PARIS

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 4 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 3 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Simbucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Mgr Bévote, Patronne de la Corse (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de CASTELLI, Libraire.
A BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Se Demander dans tous les Cafés
LE GÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

AVIS
AUX CONSOMMATEURS DE GAZ

M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.
Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.
Travail soigné et garanti.
Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.
Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.
Place de l'Hôtel de Ville, 4.

BAR SOAVI
BIÈRE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le Sérieux 50 c.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
Pour MAUX de CŒUR de TÊTE et d'ESTOMAC et les INDIGESTIONS
NOUVEAU mode de EMPLOI et de RENSEIGNEMENTS
Se prend à la dose de quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée. Cette dilution donne une liqueur de table de haut choix.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
EXIGER du RICQLÈS

Photographie J. Moretti
CORTE
Collection complète des Types et Vues de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées,
Un million 700.000 cartes postales en magasin.
Vente en gros et au détail

HOTEL D'EUROPE
A DÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Menus à des prix modérés

LE PHENIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : 200 millions,
Valeurs assurées encaissé 2100 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie La Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile possédant l'été et indispensable pendant l'hiver.

CADEAU
Un des rédacteurs gérant, MATTEO OLLAGNIER

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largue du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rubans artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix : 0,50 centimes
avec encadrement baguette noire filets dorés. 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR **CÉDRATINE** digestive et rafraîchissante
L'inimitable **VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA** Apéritif tonique et fortifiant
Se méfier des imitations

30e ANNÉE — VENDREDI, 3 FÉVRIER 1905 — N° 29

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union Postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Pays.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Siffrein.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 50 m. — Coucher, 4 h. 42 s.
Lune Nouv. le 3 — Premier quar., le 12.
FÊTE DE DEMAIN : Saint André Corsini.

2 FÉVRIER

UN OUBLIÉ

LE MARÉCHAL DE VAUX

Il existe dans la banlieue parisienne un monument que, malgré le grand souvenir auquel il se rattache, bien peu de Parisiens connaissent : il est d'un accès médiocrement facile et les *Guides*, même les plus répétés, ne le mentionnent pas ou font confusion ; telles sont peut-être, — en sous entendant l'indifférence assez générale pour les choses du passé —, les causes de cette ignorance.

A environ 500 mètres au nord de Passy, et à une faible distance à l'ouest de la route de Paris à Fontainebleau, se dresse, au milieu d'un champ, un enclos en maçonnerie formant un carré d'environ douze mètres de côté dans lequel on accède par une porte en fer à jour. A l'intérieur, une grille aux coins de laquelle se dressent des arbres touffus qui guident le loin, entoure une tombe basse en pierre surmontée par un petit obélisque. La tombe porte trois inscriptions dont la principale est celle ci :

Cy gît le cœur d'un vrai héros
Dans la paix et sous les drapeaux.
Il consacra toute sa vie
A bien servir son Dieu,
son prince et sa patrie.
Noël Jourda de Vaux, maréchal de France, mort à Grenoble, le 12 septembre 1788.

De 1830 à 1855, deux corps ont été aussi placés là : celui de la marquise de Vauborel, née des deux filles du maréchal, mort sans enfant mâle, et celui de l'abbé Denori, qui a légué, au profit de cette de Morangis, une rente, à charge pour celui-ci d'entretenir le tombeau.

Cette clause est strictement observée ; mais il est à désirer que l'obélisque reçoive le buste de celui auquel la France doit la conquête et la pacification de la Corse, obtenues quelques semaines avant la naissance de Napoléon Ier : c'est un vœu que j'adresse au *Souvenir français*.

Né en 1705, au château de Vaux, diocèse du Puy, le maréchal de Vaux est mort en 1788, à Grenoble, où il s'était rendu pour réprimer des troubles. Il témoigna, dans son testament, le double désir, dont le premier seul a été réalisé, que son cœur reposât à Passy dont il était seigneur, et que le reste de sa dépouille mortelle fût transféré au château de Vaux. Lorsque son corps, qui avait été déposé dans l'église de l'Etournac, fut exhumé, les révolutionnaires s'opposèrent sottement à sa translation et sans doute le rendirent à la terre dauphinoise.

⁂

La campagne de 1768 avait été glorieuse pour les Corses, car l'incapacité du marquis de Chauvelin n'avait pu venir à bout de leur entrain. Décidé à triompher rapidement de cette résistance, de façon à ne pas prolonger le scandale d'une agression injuste, le duc de Choiseul renforça le corps expéditionnaire et lui donna pour chef le général comte de Vaux, qu'il munit de pleins pouvoirs.

L'effectif probable de l'armée était de 17 000 fantassins et de 2 000 cavaliers, *soit au total de 20 000 hommes* en tenant compte de l'artillerie, du génie et de miquelets basques.

Dans les rangs de cette armée figurent quelques hommes connus ou sur le point de l'être : le vieux lieutenant-général du génie Bourcet, auquel on doit d'importants travaux sur la guerre de montagne ; le colonel comte Guibert, écrivain militaire distingué ; Dumouriez, qui poursuivait une aventureuse carrière déjà bien remplie ; enfin, le capitaine de dragons comte de Mirabeau, le futur orateur de la Constituante.

Le choix du général en chef était bon. Noël Jourda, comte de Vaux, servait depuis 1734 et avait un beau passé militaire, comptant à son actif dix-neuf sièges, dix combats, quatre grandes batailles et quatre blessures. Dès 1738 il était venu en Corse comme major au régiment d'Auvergne et s'était fait remarquer par la belle défense du couvent de Ginssani, où avec deux cents hommes il avait repoussé les efforts d'un ennemi environ dix fois plus nombreux. Il avait appris là, à l'école du marquis de Maillebois, homme remarquable comme politique et comme soldat, pacificateur intelligent et honnête, à connaître le caractère et les mœurs des insulaires, en même temps que le terrain. Personnellement, de Vaux était austère, ennemi du faste, dur et sévère, mais bon et ayant, a écrit Dumouriez dans ses *Mémoires*, une « âme sensible, juste et affectueuse ; » fort instruit, d'une scrupuleuse probité, il allait réprimer les abus qui s'étaient introduits dans les rangs de l'armée et conduire la conquête avec une douceur à laquelle tous se sont plu à rendre justice.

Notre intention n'est pas de raconter en détail la rapide campagne de 1768, mais d'en indiquer seulement la marche générale.

Tout d'abord, de Vaux eut le mérite de comprendre l'importance à la fois stratégique et nationale de Corte, la vieille ville de Paoli : renonçant donc à bataille inutilement sur le littoral, bien qu'il chargeât un détachement spécial de le longer, pour le seconder, d'Aleria à Portovecchio, il donna Corte, comme objectif, plus ou moins éloigné, à trois autres colonnes.

Paoli avait établi son quartier général à Rostino, dans le Nebbio. Trop étendue, sa ligne de défense, dont les abords étaient défendus par des villages retranchés ou par des redoutes, pouvait être forcée en son centre, à Rapale. On lui a reproché de n'avoir pas attaqué les Français et de leur avoir laissé le temps de manœuvrer ; avec un front aussi démesuré, il était presque obligé d'attendre le choc.

De Vaux procéda méthodiquement, et lorsque, le 7 mai 1769, à la tête de la colonne principale, il se porta en avant, par Murato, sur Lento, d'où il comptait gagner le Golo, il avait fait amonceler les chemins et assuré ses flancs comme ses derrières.

Le jour même, le centre de la ligne corse est rompu à Rapale, et de Vaux pousse jusqu'à Lento, où il dispose ses troupes de façon à être prêt à recevoir l'attaque ou à pouvoir reprendre en toute sécurité la marche en avant.

A partir de ce moment, les Corses, on peut le dire, sont demeurés privés de chef ; Paoli leur a fait défaut comme général et même comme soldat. Disséminant sur les deux rives du Golo, plus loin encore, des forces un peu inférieures à celles dont dispose son adversaire, il se tromme sur la direction, bien naturelle cependant, que va suivre celui-ci, et, par suite de la diminution de ses forces, il est faible partout.

La journée du 8 mai est marquée par deux escarmouches.

Le lendemain même est livré, — non pas la bataille, comme le disent ambitieusement les historiens corses, — le singulier combat de Ponte-Novo, combat sans artillerie, dans lequel le peuple corse perdit « sa liberté et son indépendance », ainsi que l'a écrit avec mélancolie Gregorovius.

Ce combat du 9 mai comprit deux phases distinctes et bien différentes.

La première consista dans l'audacieuse marche en avant — à l'insu de Paoli, qui était éloigné — d'une colonne forte d'environ deux mille hommes : partie de Ponte-Novo sur le Golo, elle prétendait atteindre Lento ; arrêtée de front, puis attaquée sur ses deux flancs, elle dut, malgré la bravoure de ceux qui la composaient, rétrograder en désordre sur Ponte Novo.

Alors commença la dernière phase, phase de massacre. Pourchassés par les Français, accueillis à leur arrivée sur le pont par le feu *stupide des défenseurs* mêmes de la rive droite du Golo, les malheureux débris y furent immobilisés et en grande partie égorgés.

Il n'eût été possible à Paoli, puisque 3 000 hommes seulement avaient été engagés à Ponte-Novo, de défendre, pour retarder la marche des Français sur Corte, l'importante position de la Stretta d'Ominesa ; il avait, paraît-il, des soucis plus encombrants.

Le 16 mai, de Vaux franchissait le Golo ; puis, sans que sa marche fût ralentie par les mesures de prudence exagérées, il s'avançait sans encombre sur Corte, dont il prit possession le 29 mai.

La soumission complète de l'île suivit de près le départ définitif de Paoli qui s'embarqua, le 11 juin, à Portovecchio, pour la Toscane d'où il se rendit en Angleterre.

Grand patriote, mais dépourvu de talents militaires il avait manqué à l'heure décisive ; il prétendit faire une guerre méthodique dont il ne pouvait assurer la direction, alors que la nature du terrain et les qualités physiques et morales des vaillants volontaires corses eussent dû lui faire adopter une guerre de chicanes.

⁂

Ce qui précède suffit pour justifier la réputation du général de Vaux auquel le bâton de maréchal ne fut cependant accordé, bien qu'il ait continué à servir utilement, que le 14 juin 1783, à l'âge de soixante-dix-huit ans !

En Corse, il a dirigé son armée avec une entente sérieuse de la guerre, avec un heureux mélange de prudence et de vigueur, ainsi que l'exigeaient les leçons d'un passé récent. Vainqueur, il ne s'est pas laissé enivrer par le succès et a seulement agi en faisant preuve d'une modération à laquelle les Corses ne sont pas accoutumés.

Général F. CANONGE.
(*Gaulois*).

Renseignements divers

3 février 1859. — L'emploi de secrétaire général de la Préfecture de la Corse est rétabli avec M. Georges Ranjoux comme titulaire.

LA FRANCE ET LE SAINT-SIÈGE

Le Temps reçoit d'une correspondant de Rome :

La mort récente de Mgr Piavi, patriarche de Jérusalem, fait revenir une fois encore, au point de vue des intérêts de la France en Orient, combien est précieuse la tutelle de la France vis-à-vis du Saint-Siège.

Le choix du titulaire au patriarcat de Jérusalem a une sérieuse importance pour notre protectorat. Quand viendra le moment de nommer un successeur à Mgr Piavi, de quelle façon la France pourra-t-elle agir, afin que le choix tombe sur un

---

14 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA PEAU DU LION

de CHARLES BERNARD

IV

LE BALCON

— Son sang-froid n'est que du calcul, se disait-elle ; il est impossible qu'il soit devenu complètement indifférent. Il est vrai qu'envers moi il s'est montré d'une dissimulation achevée. Les mots piquants glissaient sur lui comme sur une statue de bronze. En deux heures j'ai été plus méchante qu'il ne serait permis de l'être en deux ans ; peine perdue. Je le croirais vraiment insensible si les deux ou trois regards en dessous qu'il a jetés à M. Tonyrion ne m'apprenaient ce que je dois penser de cette insensibilité. Peut-être est-il peu susceptible, mais à coup sûr il est encore jaloux ; cela suffit.

Déterminée à tourmenter son ancien amant, Estelle trouva que le meilleur moyen d'atteindre son but était de donner à l'élégant Raoul l'occasion de remporter un de ces triomphes frivoles en apparence, mais qui en réalité suffisent pour désemparer un rival. Après y avoir quelque temps réfléchi, elle se leva, cueillit la plus belle rose d'une corbeille de fleurs posée sur une étagère, ouvrit une des fenêtres donnant sur la terrasse et se montra subitement, rayonnante de coquetterie, aux yeux des hommes qui s'y promenaient.

Pour dissiper le déplaisir qu'avait dû lui causer la conduite de madame Cavasole, le colonel avait pris Servian par le bras et l'accablait de questions au sujet de son voyage d'Italie. A quelques pas en arrière, Félix Cambier marchait d'un air mélancolique, le front penché et les mains dans les poches, comme il convient à un jeune amoureux ; plus loin enfin, superbement isolé à la manière du lion, Raoul Tonyrion fumait un cigare et de temps en temps jetait à ses compagnons le regard dédaigneux de l'homme à la mode qui se trouve en bourgeoise compagnie.

Au bruit que fit la fenêtre les quatre promeneurs levèrent la tête et s'arrêtèrent à la fois. Estelle, s'accoudant sur le balcon, leur adressa un salut souriant et montra par un geste matin la rose qu'elle venait de cueillir.

— Qui la veut ? dit-elle après l'avoir sentie comme pour lui donner plus de prix.

— Moi, madame, s'écria Félix, qui tendit les deux mains avec une naïveté d'écolier.

— Moi, dit en même temps le beau Raoul en s'approchant impétueusement.

— Croyez-vous donc que j'elle vous la jeter ? reprit la jeune veuve d'un air moqueur ; il me semble que ceux qui en ont envie peuvent bien prendre la peine de la venir chercher.

Tonyrion et Félix n'hésitèrent à l'envi l'un de l'autre vers le perron, qui de la terrasse conduisait dans le vestibule où on trouvait l'escalier du premier étage. Un éclat de rire d'Estelle les arrêta en route.

— Par l'escalier ! leur dit-elle ; quoi ! sérieusement, vous voulez monter par l'escalier ?

— Et par où veux tu qu'ils montent? demanda le colonel avec un accent goguenard.

— Mon père, répondit madame Cavasole en le saisissant du regard, à l'âge de l'un ou de l'autre de ces Messieurs, ou bien de m'adresser une question pareille, vous auriez déjà escaladé la fenêtre.

Il n'est point de vieillard qui, à l'exemple de Nestor, ne se laisse prendre aux flatteuses adresses à ses jeunes ans.

— Au lait, dit M. Barbelin, le balcon n'est guère qu'à une dizaine de pieds de la terrasse ; pour mes voltigeurs c'eût été un jeu de la franchir.

Le colonel avait à peine achevé que déjà Félix bondissait contre la muraille ; malgré la vigueur de son élan, il ne put atteindre à la corniche où était posé le balcon et il retomba lourdement. Mécontent de se voir devancé, Tonyrion à son tour s'élança de toute la force de ses jarrets et il ne fut pas plus heureux. Les deux rivaux recommencèrent à plusieurs reprises mais sans succès cette joute d'un nouveau genre, qu'Estelle encourageait du regard et du sourire.

— Vous n'êtes donc pas tenté de disputer cette rose ? demanda le colonel à son ami.

— Je n'ai pas fait mes études chez madame Soqui, répondit Servian assez haut pour qu'Estelle pût l'entendre.

La jeune veuve se mordit les lèvres. Comptant sur l'aveuglement qu'on dit inséparable de l'amour, elle avait projeté de ridiculiser l'homme de quarante ans en l'engageant dans une de ces luttes hasardeuses qui ne conviennent qu'à la jeunesse ; mais l'ironie avec laquelle Servian déjoua cette provocation perfide changea en dépit l'amusement qu'elle se promettait.

Aiguillonnés par l'espoir du triomphe, les deux concurrents luttèrent d'efforts. A les voir bondir alternativement sous la fenêtre, on aurait cru des piqués de la tarentule, et plus d'un danseur de l'Opéra eût envié la vigueur de leurs élans. Tonyrion, à qui l'élévation de sa taille donnait un avantage marqué, parvint le premier à saisir la barre inférieure du balcon ; mais le taillant de fer, en lui meurtrissant la main, lui fit presque aussitôt lâcher prise. A la vue du demi-succès obtenu par son adversaire Félix avait éprouvé plus d'émotion que ne semblait en comporter une lutte si puérile. Rassemblant toute la vigueur dont l'avait doué la nature, il s'élança d'un bond désespéré, et cette fois atteignit à son tour au balcon.

(A suivre).

Horlogerie-Bijouterie orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTINI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

patriarche moins hostile à nos intérêts, à notre protectorat, que l'était celui que la mort vient d'enlever ?

La nomination du patriarche de Jérusalem revient à la Propagande. La fatalité a voulu que la mort frappât ainsi ces jours-ci une personnalité qui eût pu être fort utile à la politique française. Mgr Sevelli Spinola, secrétaire à la Propagande pour les affaires de rite oriental. Né en Corse et très influent dans la Curie, ce prélat, favorable à la cause française, fut placé à ce poste par Léon XIII, précisément à cette fin et pour contrebalancer l'influence du cardinal Ledochowski.

Ce n'est point, cependant, que les dispositions du Vatican à notre endroit soient hostiles. Ainsi Mgr Tasci-Porcelli, qui va partir très prochainement pour Constantinople, comme délégué apostolique, a reçu des instructions conciliantes au point de vue français. J'apprends même de très bonne source qu'il lui a été formellement recommandé de se montrer non seulement conciliant, mais encore de ne point perdre de vue que le Saint-Siège juge que rien n'est changé en Orient relativement au protectorat de la France, la rupture des relations diplomatiques étant une question indépendante des affaires d'Orient.

Chambre Musicale

Le Comité a l'honneur d'informer Messieurs les membres de la Chambre Musicale que les séances de quinzaine reprendront ce soir vendredi, 3 février.

PROGRAMME

Trio, piano, violon et violoncelle, Haydn.
Andante Romantico pour violon, Franci.
Andante pour violoncelle, Glück.
Peer-Gynt, piano, violon, violonc., Grieg.
Concerto pour violon, Bériot.
Le Déluge, prélude pour orchestre, Saint-Saëns.
Andante de la 4e sonate, piano et violon, Rubinstein.
Gazouillement de printemps, piano, Sinding.
Andante de la Sonate pour piano et violon, Gade.
Danses norvégiennes, Grieg.

Tribunal Correctionnel de Marseille

L'AFFAIRE DU « LIBAN »

Le tribunal correctionnel de Marseille, présidé par M. Emile Brousse, vice-président, a rendu mardi, son jugement dans l'affaire du *Liban*. Nous croyons intéresser bon nombre de lecteurs en en publiant le texte in-extenso :

Attendu que le capitaine Lacotte, le lieutenant Rolland et le matelot Santandrea, tous prévenus d'avoir, dans l'arrondissement de Marseille, le 7 juin 1903, par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou inobservation des règlements, commis des homicides involontaires sur les personnes de ceux qui ont péri dans la catastrophe du « Liban, » ou d'en avoir été involontairement la cause ; M. Alfred Fraissinet étant poursuivi comme civilement responsable du délit imputé à ses préposés ;

Attendu que les prévenus opposent des exceptions tirées de ce que deux d'entre eux, Lacotte et Santandrea, ont déjà été renvoyés devant le tribunal commercial maritime spécial, qui aurait seul compétence. Ce tribunal a rendu, à la date du 24 février 1904, un jugement déclarant : 1. Lacotte coupable d'avoir perdu par négligence et imprévoyance le navire qu'il était chargé de conduire ; 2. Santandrea coupable d'avoir commis, alors qu'il remplissait les fonctions d'officier de quart, une infraction aux règles prescrites sur la route à suivre ou les manœuvres à exécuter en cas de rencontre d'un bâtiment, infraction ayant occasionné un abordage entre le « Liban » et l' « Ionienne » ;

Attendu que les condamnations prononcées contre Lacotte et Santandrea l'ont été en vertu de la loi du 10 mars 1891 sur les accidents et collisions en mer, qui, par son article 10, attribue la compétence des délits prévus dans cette loi à la juridiction des tribunaux maritimes commerciaux institués par le Code disciplinaire et pénal de la marine marchande du 24 mars 1852 ;

Attendu, dès lors, que toute la question est de savoir si le délit reproché aux prévenus est de ceux que la loi de 1891 a voulu atteindre ;

Attendu que l'article 2 de cette loi ne vise pas seulement la rencontre de bâtiments, *leur abordage et le cas où l'abordage* a pour conséquence la perte ou l'abandon d'un des navires abordés, mais encore et expressément les cas de blessures ou de mort pour les personnes ; qu'en outre du retrait de la faculté du commandement est applicable à tout capitaine coupable de la perte de son navire par négligence ou inhabileté ;

Attendu qu'il résulte de la comparaison et de la combinaison de ces textes que la loi du 10 mars 1891 a englobé tous les faits d'abordage, de perte de navire et d'accidents de personnes, en répartissant les responsabilités suivant les circonstances ;

Attendu que l'article 2 a été appliqué à Santandrea et que si Lacotte a échappé à la répression pour ne tomber que sous le coup de l'article 3, c'est uniquement parce qu'il n'était pas incriminé pour l'abordage et que, par exception, son rôle a été postérieur à cette phase du sinistre ;

Attendu que le tribunal correctionnel n'a pas à examiner si la loi de 1891 contient quelque lacune ou constitue un régime de faveur, qu'il doit se borner à constater que l'ensemble des faits dont il est aujourd'hui saisi rentrent dans le cadre de cette loi spéciale, dont l'application ne lui a pas été confiée ; qu'il se trouve par suite incompétent pour en connaître ;

Par ces motifs, le tribunal, *sans avoir à répondre à tous autres chefs de conclusion*, se déclare incompétent ; renvoie les prévenus des fins de la poursuite, sans dépens.

Il va sans dire que ce jugement a produit une assez vive impression dans l'auditoire. Nous croyons savoir qu'il sera frappé d'appel par le ministère public. — TH. L.

Son vieil ennemi !

Un Directeur d'école de l'Aveyron torturé par son estomac.
Amaigrissement inquiétant
Travail impossible.
Guéri par les PILULES PINK

« Mon vieil ennemi », c'est ainsi que M. J. Savy, directeur d'école, à Maleville (Aveyron) appelait son estomac. Ils ont lutté tous les deux et c'est M. Savy qui a fini par l'emporter et voici comment :

« Depuis quinze ans au moins, je souffrais de l'estomac, écrit-il : c'était mon vieil ennemi. J'y avais constamment de violentes douleurs, mes digestions étaient tout ce qu'il y a de plus pénible. J'en étais arrivé à un dégoût complet de tout, mes forces diminuaient, je ressentais un malaise général, je maigrissais beaucoup, particulièrement des jambes. J'avais naturellement pendant ces 15 années essayé tous les médicaments anciens et nouveaux mais je n'avais pas même obtenu le léger soulagement que méritait ma persévérance. J'étais depuis longtemps au régime pour atténuer mes souffrances, dépourvu complètement d'appétit, lorsque quelqu'un me conseilla très vivement les pilules Pink. J'ai pris ces pilules pendant quelques semaines et elles m'ont parfaitement guéri. Dès les premiers jours l'appétit m'est revenu ainsi que mes forces. Actuellement, je mange de tout sans souffrir le moins du monde. Je fais mon travail avec goût et sans fatigue. Il y a maintenant plus de deux mois que j'ai cessé le traitement et je continue à me porter à merveille. Une de mes nièces atteinte d'une forte anémie a pris aussi les pilules Pink, la voilà complètement rétablie ».

Usez de votre estomac, c'est un ami, abusez de votre estomac, il devient un ennemi. Si vos digestions sont mauvaises prenez les pilules Pink. Elles guérissent les maladies d'estomac, augmentent l'appétit, facilitent la digestion et la nutrition et ne manquent jamais de réparer les forces. Les pilules Pink pour leur action sur le sang sont aussi souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les maladies nerveuses, les névralgies, la sciatique, le rhumatisme. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et en dépôt principal Gahlin et Cie, pharmacien, 23, rue Halle, Paris. 3 50 la boîte, 17.50 les six boîtes franco.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CASABIANCA. — On nous écrit de cette localité :

Mardi ont eu lieu, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, les obsèques de M. André Campana, ancien directeur de l'école communale. La cérémonie, bien que simple, n'a pas manqué d'être imposante, effectué dans une atmosphère d'émotions et de regrets unanimes.

M. André Campana ne comptait en effet que des amis ; chacun était vite conquis par ses bonnes manières et le charme de sa conversation. Comme tous les vieillards, *sur leur déclin, il prenait grand plaisir à* évoquer ses souvenirs de jeunesse. Et ceux-ci possédaient le charme souverain de tout ce qui touche au pays enchanté, au pays de l'azur, de l'art et du rêve : l'Italie. C'est sur la terre d'Italie, en effet, à Venise et dans ses environs, que s'écoula sa jeunesse. Appelé dès l'âge le plus tendre auprès de son grand'oncle, le docteur comte Campana, médecin de l'empereur d'Autriche, il y resta jusque vers sa trentième année. A ses heures de verve heureuse, il ne tarissait pas de récits sur cette époque de sa vie, fertile en exquises sensations de toutes sortes, lesquelles ne cessèrent d'imprégner son existence d'un parfum de fleurs d'autrefois que l'heureuse tournure de son esprit ne laissa jamais faner.

— Alors que vous étiez si heureux là-bas, comment se fait-il, lui demandait on presque malgré soi, que vous ayez quitté ces lieux de délices pour venir vivre ici une existence aussi tourmentée ? A cette question, son âme de patriote et de Corse fidèle se dressait. « La nostalgie, voilà ce qui m'a fait revenir. La nostalgie et quelque chose de plus encore : car avec le désir de revoir mon pays j'éprouvais aussi le besoin de le servir. »

Il avait toujours éprouvé un grand penchant pour l'enseignement. Mais cette vocation ne se fit jamais si bien sentir qu'au cours d'une promenade qu'il faisait un jour avec la comtesse Campana aux environs du château de Sarrano. Une bande d'écoliers, sous la direction de leur maître, vint à passer sur leur route. Les enfants saluèrent, en l'acclamant, la comtesse qui était pour chacun une bienfaitrice. La voiture s'arrêta et l'on causa. Au cours de cette courte causerie avec les enfants et leur maître, le petit village de Corse apparut à l'heureux exilé, et avec le profil des toits, les silhouettes précises des camarades d'enfance, avec le souvenir des heures passées ensemble dans la petite classe. Cette rencontre fut décisive. André Campana n'eut plus qu'un désir : retourner dans l'île, auprès de sa famille, et consacrer toutes ses forces d'esprit et de cœur à l'éducation des jeunes Corses.

Peu de temps après il prenait la direction de la petite école de Casabianca. C'est à ce même poste qu'il guida les premiers pas de nombreuses générations, lesquelles, sans exception, lui vouèrent un véritable culte d'affection *respectueuse* et de reconnaissance. Il aima ses élèves autant qu'ils l'aimèrent eux-mêmes.

Et son regret fut grand lorsque, il y a bientôt une vingtaine d'années, des raisons de santé l'obligèrent à se retirer un peu avant l'âge. Au sein de sa nombreuse famille, il ne cessa de goûter les satisfactions les plus vives : ses douze enfants ont eu à cœur d'ajouter chaque année un fleuron à sa couronne de père heureux.

⁂

Discours prononcé par M Salvetti, instituteur à l'école Acquatella

Messieurs,

Celui dont gît aujourd'hui sous nos yeux la dépouille inanimée, fut excellent entre les meilleurs

Originaire de cette vallée d'Orezza qui a toujours produit et qui produit constamment encore, tant d'esprits délicats, M. Campana fut doué des meilleures dons de l'esprit et du cœur, et embrassa la rude carrière de l'enseignement primaire à une époque où, encore plus qu'aujourd'hui, cette carrière était un véritable apostolat.

Il arriva, jeune encore, dans la commune de Casabianca qu'il ne devait plus quitter.

Ce qu'il a été comme instituteur, tout le monde parmi nous le sait, tout le monde connaît son zèle que nulle épreuve ne rebutait, zèle d'ailleurs qu'attestent les diverses récompenses universitaires qui lui ont été accordées.

Tout le monde sait aussi ce qu'a été M. Campana dans ses rapports sociaux ; beaucoup d'esprit, de l'enjouement, une fine ironie mitigée par un grand savoir-vivre, un tact parfait et une forte dose de bienveillance : voilà le fond de son caractère. De sa physionomie si parlante, de ses yeux si expressifs, se dégageait un magnétisme mystérieux qui lui attirait toutes les sympathies.

Il ne pouvait donc tarder à trouver ici l'âme sœur, et bientôt en effet une belle jeune fille s'unit à lui, fut sa compagne vaillante dans sa laborieuse existence, et le rendit père d'une nombreuse et intelligente famille.

C'est à l'œuvre comme père, Messieurs, qu'il faut surtout admirer M. Campana.

Sans se rebuter un instant, dans une lutte gigantesque qui a duré de longues années, par un effort constant et surhumain, M. Campana *est arrivé à faire de sa famille, une lumière d'élite*, une famille qui est un objet d'admiration et d'envie dans notre région.

Ce vaillant a voulu et il a réussi ! Aussi, Messieurs, voyez quels beaux résultats : des militaires parmi lesquels un officier de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, et un docteur en médecine, médecin aide-major de l'armée, et d'autres plus jeunes encore étudiants, en passe de réussir et de faire honneur à leurs aînés.

Hélas, hélas ! cher Maître ! Cette lutte énorme, ces soucis *si grands*, si complexes ont fini par vous abattre. Depuis quelques années déjà l'ange de la mort vous avait frôlé de son aile, et tandis que l'esprit surmenait encore, le corps s'était affaissé aspirant au repos.

Et aujourd'hui que la mort a achevé son œuvre, laissez nous dire, cher Maître, que nous vous aurions et que votre vie sera toujours devant nos yeux comme un modèle.

Au nom de nos anciens qui vous ont connu comme un excellent camarade, au nom des jeunes instituteurs qui vous admirent d'en bas, je vous dis adieu, cher Maître !

Reposez en paix !

Cirno e Cirnea

I sôcii d'a Cirnea ch'abitano in Bastia so pregati si ritirà d'à stampa in Piaggi un nummaru d'a Rivista letteraria *Cirno* suttita u 2 febraju.

Dommenica, 5 febraju, riunione sôbita à Cirnea.

LES VARICES

L'ELIXIR DE VIRGINIE guérit les Varices, quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend insoupçonnées quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et empêche leurs récidives fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 3, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Byrdahl.

Avis & Communications

Société de Secours Mutuels des Marins de Bastia. — Les membres de la Société sont priés d'assister à l'assemblée générale annuelle, le dimanche, 5 du courant, à 1 heure de relevée, qui aura lieu à la Mairie, dans la salle du Conseil municipal.

Les absences, sans excuses légitimes, seront amendées conformément aux statuts.

MM. les membres honoraires peuvent y assister.

Le Président, S. Sisco.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 3 février 1905.

(De notre correspondant particulier)

Sortie de deuil

Hier matin, à 9 heures et demie, une messe pour le repos de l'âme de Mme Jeanne Arène a été célébrée en l'église cathédrale. Une très grande partie de notre population y assistait et l'église était bondée comme aux jours de grande cérémonie. L'assistance composée de toute la bourgeoisie ajaccienne ainsi que des parents de notre ville offrait le meilleur témoignage à la mémoire de celle qui fut charitable et bonne et qui passa sa vie à semer les bienfaits.

Petite Gazette

Variétés Atmosphériques du 2 février.

Thermomètre. — 7 heures du matin, 7° à midi, 12 6 à 7 heures du soir, + 9·5 Maxima, + 12°. Minima, 5 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 770 mm. à midi, 770 mm, 6 heures du soir, 767 m.. Fmi. — dans la matinée, O. faible. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, quelques nuages. Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

A l'Exposition

La direction de l'Exposition internationale de Bastia a pris possession de la partie de la place Saint-Nicolas qui lui a été concédée par la municipalité.

Les travaux ont été commencés *aujourd'hui ; ils seront vivement* menés par l'entrepreneur, M. Casanova. La façade aura 152 mètres.

Le succès de cette exposition paraît assuré grâce aux efforts de M. René Boulon et de ses collaborateurs.

⁂

Carnet mondain

On annonce le prochain mariage de M. Jean Biellini, lieutenant au 141e d'infanterie, avec Mlle Henriette Thouret, de Nice.

⁂

Les glaciers

Le prince Roland Bonaparte vient de faire à Paris, à l'Université Populaire du faubourg Saint-Antoine, une conférence sur les glaciers.

Le prince a exposé les principaux résultats de ses recherches à l'aide de nombreux graphiques et plans qu'il a relevés lui-même.

Cette très intéressante question a été traitée devant un millier de personnes, qui ont fort applaudi le distingué conférencier.

⁂

Ministère de l'intérieur

M. Goggia, sous-préfet de Montbrison, est nommé chef adjoint du cabinet du ministre de l'intérieur.

⁂

Légion d'honneur

On lit dans le Petit Niçois :

Une dépêche de Paris nous apprend que M. Mancini, administrateur délégué de la Compagnie des Tramways de Nice, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

M. Mancini, dans les fréquents séjours qu'il a faits dans notre ville, a su se créer ici d'unanimes sympathies. Ses rapports avec ses employés, s'inspirant toujours d'une réelle bienveillance, lui ont valu parmi le personnel des tramways une grande popularité.

C'est dire que sa nomination sera apprise ici avec la plus entière satisfaction, et ce nous est, quant à nous, un véritable plaisir que de lui adresser, en cette occasion, nos félicitations les plus chaleureuses.

⁂

A vendre

pour cause de départ, trois percherons et un camion. S'adresser au bureau du journal.

⁂

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scaglioli, Ajaccio.

⁂

A vendre

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

⁂

A louer

A louer rue Miot, 1, au 5e étage, *six pièces donnant sur la place St-Nicolas* et sur la rue Napoléon, avec grenier correspondant.

S'adresser au bureau du journal.

— Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijoutier-Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

Pépinières de Borgo

Riparias Gloire de Montpellier
Racinés de toute beauté

S'adresser à M. Etienne de Sostini, Bastia.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	1er fév.	2 fév.
Rente 3 0/0 ancien	98 75	98 85
» 3 0/0 amort.	98.50	98.40

Un Complot CONTRE M. LOUBET

Arrestations d'anarchistes à Marseille

Marseille, 2 février.

La police a arrêté six anarchistes italiens arrivés depuis peu à Marseille.

On assure qu'ils avaient formé un complot contre M. Loubet et l'ambassadeur de Russie à Paris.

EN RUSSIE

Le Tsar et la délégation des ouvriers

Saint-Pétersbourg, 2 février.

L'Empereur recevant, à Tsarskoïé-Sélo, la délégation des différentes corporations ouvrières, a promis de s'occuper promptement de l'amélioration du sort des travailleurs, mais il a engagé les ouvriers à reprendre le travail.

Le nouveau ministre de l'intérieur

St-Pétersbourg, 6 h. soir.

M. Bouïgynine, membre du conseil de l'empire, est nommé ministre de l'intérieur.

Les troubles de Varsovie

Vienne, 2 février.

On télégraphie de Varsovie au *Fremdenblatt* :

« Le calme n'est pas encore rétabli à Varsovie.

« Le bruit court que le chef de la police a été assassiné.

« Le gouvernement russe ferait croire à un accident. »

EN BELGIQUE

La grève générale des mineurs

Bruxelles, 2 février.

On croit que la grève générale des mineurs de tous les centres houillers de la Belgique, sera décidée dimanche.

Les Morts du Jour

M. Germain

On annonce la mort de M. Germain, directeur général du Crédit Lyonnais.

Le général de Randal

Le général de division de Randal, du cadre de réserve, est décédé ce matin.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 30.

M. Milliès-Lacroix, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Le Service de deux ans

Suite de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, adoptée avec modifications par la Chambre des députés, tendant à modifier la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée et ayant pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active.

La discussion des articles

Le Sénat aborde la discussion des articles.

Art. 1er.

L'article 1er : « Tout Français doit le service militaire personnel... » est mis au vote et adopté.

Art. 2.

Les soutiens de famille

Sur l'article 2, consacrant l'égalité du service et la suppression des dispenses, sauf au cas où il existe incapacité physique, M. Delahaye demande le maintien du cas de dispense des soutiens de famille.

L'amendement Delahaye concernant les soutiens de famille est rejeté par 205 voix contre 53.

L'article 2 est adopté sans modification.

L'Article 3.

L'article 3, disant que les Français seuls sont admis dans l'armée, est adopté.

L'Article 4,

L'article 4, relatif à l'exclusion, est également adopté.

L'article 5.

L'article 5, relatif à l'incorporation des recrues ayant subi une condamnation est adopté.

Les articles 6 à 9 sont adoptés avec quelques légères modifications sur le texte présenté par la Chambre.

Article 10.

Le tirage au sort

Sur l'article 10, M. de Carné demande le maintien du tirage au sort.

La proposition de Carné est mise au vote.

Le rétablissement du tirage au sort, présenté par le sénateur des Côtes-du-Nord est repoussé par 203 voix contre 65.

Les articles 11 à 15 sont adoptés sans modification.

Amendement de Marcay

M. de Marcay dépose un amendement tendant à obtenir pour les conscrits le droit de subir un examen médical en dehors du conseil de révision.

L'amendement de Marcay est repoussé par 211 voix contre 44.

L'article 16 est adopté, conforme au texte de la Chambre.

La séance est levée et renvoyée à demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Gérault, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Les discours parlementaires

M. Beaugrier, dépose une proposition de loi, limitant à une demi-heure la durée des discours parlementaires.

La proposition Beaugrier est renvoyée à la commission du règlement intérieur de la Chambre.

Le scrutin public pour l'élection du président

M. Fournier, dépose à son tour une proposition de loi demandant le scrutin public pour l'élection du président de la Chambre.

La proposition Fournier est renvoyée à la commission du règlement intérieur de la Chambre.

Les sites pittoresques

La Chambre adopte le projet de loi présenté par M. Beaugnier, relatif à la protection des sites pittoresques.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère des Colonies

Discussion du budget du ministère des Colonies et de l'interpellation de M. Lucien Hubert sur la politique fiscale de Madagascar.

Interpellation Hubert

La politique fiscale de Madagascar

M. Hubert, député des Ardennes, développe son interpellation sur la politique financière de Madagascar.

L'orateur s'étend longuement sur l'organisation des différents services civils de cette colonie, et passe en revue les diverses modifications qu'ils ont subies depuis la conquête.

Il critique l'accroissement incessant du budget de Madagascar et craint une prochaine révolte due à une crise économique.

Les Nouvelles Hébrides

M. Balsan demande l'établissement définitif du protectorat français sur les Nouvelles Hébrides.

M. Brunet

signale de nombreux abus dans les administrations judiciaire, civile et militaire de Madagascar.

M. Le Hérissé

dit que la situation financière de la plupart des colonies, est lamentable.

M. Flayelle

fait considérer que l'industrie cotonnière européenne court de grands dangers.

Il faut importer cette culture dans nos colonies.

M. Clémentel

M. Clémentel, ministre des colonies, promet son concours pour la propagation de la culture du coton dans nos colonies.

Sur la demande de M. Vaillant, relative au séjour de l'escadre russe dans les eaux de Madagascar, le ministre des colonies dit qu'il a pris des mesures pour assurer la neutralité de la France à Madagascar.

La séance est levée et renvoyée à demain à 2 heures.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La bataille de Sandepou

« Avec l'armée russe à Sanfangtai, à 60 verstes de Moukden, 28 janvier. »

La bataille a commencé le 25, au point du jour. Le flanc droit, ayant été renforcé par des troupes venues de l'est, a commencé un mouvement, contre la gauche des Japonais. Un corps d'armée quittant Sa-fangtai le 25, à minuit, s'avança de dix verstes dans la direction du sud-ouest et commença l'attaque au point du jour. L'infanterie, soutenue par l'artillerie, délogea les Japonais de deux villages, à midi, après un vif engagement, et poursuivit sa marche en avant. L'artillerie russe maintint une canonnade intense à laquelle les Japonais répondirent à peine.

Cette partie du champ de bataille est plate et habitée par une population assez dense ; les villages sont vastes et les vivres y abondent. Il neige beaucoup et le froid est vif. Les troupes eussent de se garantir des rafales en se mettant à l'abri des murs des villages qui, de ce côté, ont échappé à la destruction.

Le 25, la canonnade fit rage sur le flanc droit et au centre. La marche en avant reprit. Le vent, qui soufflait par derrière, venait locetter les visages des Japonais ; mais les troupes russes elles-mêmes ne pouvaient voir qu'avec difficulté ce qui se passait en avant d'elles. Un régiment de fusiliers sibériens subit des pertes assez élevées.

Le 27, le combat continuait, mais il ne semble pas se développer sur le centre et le flanc est. Il est probable que le froid s'oppose à la continuation de la bataille. Jamais un aussi grand nombre de canons n'est entré en jeu en Mandchourie.

⁂

Quartier général de l'armée russe en Mandchourie, 28 janvier. — Les Russes ont continué à canonner la gauche des Japonais pendant toute la journée d'hier, au milieu de violents ouragans de neige. L'attaque des Russes était principalement dirigée contre une position située à dix verstes de la station de Cha-Ho. Ils obligèrent les Japonais, au milieu d'une véritable canonnade de siège, à abandonner Holantsi et Funchianzchuizo, qui furent occupés par eux.

Aujourd'hui, la canonnade continue avec la même intensité. La neige tombe en abondance et le vent, la poussant dans la direction des Japonais, gêne considérablement leurs mouvements. C'est le contraire de ce qui se passait en octobre alors que le soleil venait frapper le visage des Russes.

Les informations reçues aujourd'hui indiquent que les Japonais, bien que renforcés par les troupes venues de Port-Arthur, continuent à se replier, tandis que la cavalerie se serait avancée de dix milles.

Pendant la journée du 27, les Japonais ont lancé dans la direction des lignes russes un grand cerf-volant couvert de photographies représentant des prisonniers russes au Japon, afin de montrer aux soldats de Kouropatkine la façon dont ils sont traités.

Le 27, la canonnade a été violente sur le flanc droit, mais elle a complètement cessé peu après midi, et tout a été calme aujourd'hui, au centre et sur la droite.

MANDCHOURIE

Le combat continue sur la gauche japonaise

Saint-Pétersbourg, 2 février.

« Le gouvernement russe ne communique aujourd'hui aucune nouvelle officielle relative aux opérations des armées de Mandchourie.

» D'après certains télégrammes de source privée, le combat se poursuit sur la gauche japonaise.

» Le mouvement tournant des Russes semble complètement arrêté.

» L'issue du combat n'est pas connue. »

AVIS

Glacière Bastiaise

Par suite d'améliorations apportées à ses appareils frigorifiques et du choix d'un bon mécanicien qui assure le bon fonctionnement et la production de sa machine, la Glacière Bastiaise sera en mesure de fournir à partir du 1er février prochain, de la glace transparente (cristalline) fabriquée à l'eau absolument distillée et pouvant défier toute concurrence au point de vue hygiénique,

au prix de 5 cent. le kilog.

Sa glace ne peut être comparée sous le rapport de l'hygiène à d'autre glace qu'on fabrique à l'eau naturelle et pour laquelle on arrive à obtenir de la transparence au moyen de batteurs, ce qui donne à ce produit l'apparence trompeuse de la glace distillée, sans toutefois lui faire perdre son délaut de l'eau naturelle.

La population soucieuse de la bonne hygiène saura apprécier le meilleur produit.

Le propriétaire,
T. STRETTI.

00058 **CABINET de M. Griscelli**

Ancien avoué à la Cour d'Appel
Agréé au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er Canton
Bd du Palais, 3, (ancienne étude) Bastia

Consultations. — Affaires civiles et commerciales. — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations.

Ventes et achats d'immeubles.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia

et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de **BASTIA** pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de lainages confectionnés au choix consistant de tapis de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Ventes, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique

Marius Blanc

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. Blanc ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

VIN ROUGE de Vertanese, Corte

propriété du conseiller Giuli
Prix 0,40 c. le litre

En vente rue de l'Opéra, près les magasins Thiers.

AVIS

aux éleveurs et marchands de porcs

La Direction de la Grande Porcherie de Lupino (près l'abattoir), Mme veuve Dané et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 200 têtes de « cochons de lait » hongres, provenant des races sélectionnées anglaises Yorshir et Bershire à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans les 12 mois de l'année.

Prix très modérés.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

Agence Maritime

de Transports à prix réduits

pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

Agent du vapeur *Ville de Cannes*, faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

ÉTABLISSEMENT
L.-N. MATTEI & Cie
BASTIA (Corse)

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigares en Boîtes assortis

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

Rhum et Tafia de la Martinique, importation directe; Grande Fine Champagne, à des prix très réduits; Eau-de-Vie de vin et Eau-de-Vie de marc depuis 1885; Spécialité de Vermouth de Turin; Vins fins de toutes marques et toutes provenances; Vins blancs des premiers crûs du Cap, tels que :

MALVOISIE SEC, GENOVESELLA DOUX, MUSCATS, ETC., ETC.

MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

GRAND ASSORTIMENT DE TABACS DE TOUTES PROVENANCES

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur:

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent ***CIGARE MATTEI*** ou ne pas fumer

30e ANNÉE — SAMEDI, 4 FÉVRIER 1905 — N° 30

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Etats, le port en sus.

(On ne répond pas des manuscrits déposés.)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

CALENDRIER

Fête aujourd'hui : Saint André Corsini.
Soleil : (heure nationale)
Lever 6 h 47 m. — Coucher, 4 h. 46 .
Lune Nouv. le 3 — Prem. quar., le 12.
Fête de demain : Sainte Agathe.

3 FÉVRIER

Apropos de la Fumure du Mûrier

En présence de la cherté croissante de la main-d'œuvre, les grandes éducations n'ont plus de raison d'être. Ceux qui veulent continuer à s'y livrer marchent inévitablement vers la ruine.

Par contre, les petites chambrées familiales, telles que nous les avons conseillées bien des fois, constituent encore, avec le prix actuel des cocons et surtout grâce à la prime de soixante centimes par kilo que le Parlement accorde à l'éducateur, une ressource importante qui peut se chiffrer, au bout d'un mois et demi de travail, par un bénéfice parfois très élevé.

Que le cultivateur de nos Cévennes réfléchisse bien, qu'il compare attentivement et sans parti pris les rapports de ses diverses cultures, sans oublier celle des vers à soie, qui, comprise ainsi que nous venons de le rappeler, est encore pour lui une des meilleures sources de revenu.

Il faut donc ne pas la négliger, multiplier le plus possible les petites chambrées dans les locaux désinfectés, et soigner le mûrier qui en est le principal facteur.

Chaque éducateur doit posséder les mûriers nécessaires à son entreprise. Quelques sauvageons pour nourrir les jeunes chenilles pendant leur premier âge et une quantité suffisante de mûriers greffés pour amener les précieux insectes, qu'il élève avec le concours unique des bras de sa famille, jusqu'à la montée à la bruyère. La situation économique actuelle ne conseille plus d'acheter la feuille nécessaire à l'alimentation d'une chambrée.

Combien de mûriers dépérissent et meurent par la simple raison qu'ils ont été abandonnés par leurs propriétaires qui, après les avoir taillés à outrance et inconsidérément ne leur prodiguant plus ni soins ni fumures.

De grosses plaies de taille favorisent la pénétration de l'eau de pluies jusques dans le tronc où elle s'accumule et finit par pourrir la décomposition du bois de cœur. Par ces plaies grandes ou petites s'introduisent des cryptogames parasites tels que le polyporus hispidus (maduvre), qui produit à son tour des dégâts énormes dans les grosses branches et dans le fût. Enfin, l'exportation continuelle des feuilles contenant des quantités élevées d'éléments fertilisants prélevés au sol, appauvrit ce dernier et, comme on ne lui restitue absolument rien, l'arbre n'a bientôt plus aucune nourriture à sa disposition. Il devient chétif, dépérit, se laisse facilement envahir par les cryptogames parasites des racines et meurt plus ou moins rapidement.

Il n'en est pas ainsi pour les mûriers plantés autour des vignobles. Profitant des fumures généralement intensives et des soins de culture que l'on donne à leurs voisins, ils développent largement leurs racines qui, pénétrant dans les profondeurs du sous-sol bien au-delà de celles de la vigne, profitent des restes de nourriture qui ont échappé à cette dernière et acquièrent une végétation souvent luxuriante.

Il est donc indispensable de fumer les mûriers. On leur fait ainsi produire non seulement de belles pousses, mais des feuilles riches en principes nécessaires à la constitution des tissus du ver à soie. Celui-ci, sous l'influence d'une telle alimentation, acquiert de la vigueur, résiste mieux aux maladies et produit des cocons fermes, pesants et riches en soie.

La fumure rationnelle du mûrier doit reposer sur trois facteurs principaux :

1. La richesse du sol en principes utiles ;

2. La composition des produits de la récolte prélevée chaque année au sol et qui, dans le cas présent, sont surtout les feuilles ;

3. Les éléments que le ver à soie s'approprie de préférence pendant sa digestion pour constituer ses tissus.

A. MEZZICONACCI,
Professeur de sériciculture,
directeur de la station expérimentale d'Alais.
(*Réveil Agricole*).

Renseignements agricoles

1er février 1904. — On trouve aux archives de Pau, dans la section de « Gendelt réunis, registre 4 contrôle, » une procuration générale donnée par frère Hisert, prieur de l'Hôpital de la Miséricorde de Pise, au prêtre Ventura, membre de la communauté du dit Hôpital, à l'effet de représenter les intérêts de la susdite communauté, quels qu'ils fussent, en Italie et dans l'Ile de Corse.

Mgr SAVELLI-SPINOLA

On nous écrit de Rome :

La Corse vient de perdre un illustre dignitaire dans la hiérarchie ecclésiastique. Quelques années encore, et elle l'aurait comptè parmi les princes de l'Eglise ; l'Ile renommée l'aurait vu recueillir dignement la succession du cardinal Zigliara que l'immortel Léon XIII, ce très habile connaisseur et des hommes et des choses, honorait d'une estime toute particulière.

Monseigneur Savelli-Spinola avait rapidement parcouru les plus nobles degrés de la sainte carrière. Prélat domestique à 29 ans, chanoine titulaire de Sainte-Marie-majeure à 35 ans, secrétaire de la Propagande à 41 ans, consulteur de plusieurs autres congrégations romaines, il se distinguait partout ; son aimable piété, son zèle éclairé, son jugement sûr, ses manières distinguées, son affabilité exquise, lui attiraient tous les cœurs. Déjà le grand séminaire de Marseille où il était venu après sa solide éducation de Sant'Antombo et ses fortes études du lycée de Bastia l'avait rangé parmi ses meilleurs élèves ; ses dignes condisciples l'admiraient, ses vénérés directeurs l'estimaient, reconnaissant les marques les plus vives de sa vocation à l'état sacerdotal. Son supérieur, M. l'abbé Dominouri, de sainte mémoire, l'appelait son enfant bien-aimé ; son prof sseur de dogme, M. l'abbé Amonrel, dont le frère, général de division, est directeur de l'artillerie au ministère de la guerre, le recevait à l'instar d'un ami, et plus tard supérieur du même établissement, il se plaisait à entretenir avec lui les rapports les plus cordiaux.

Entré à l'Académie des Nobles Ecclésiastiques de Rome, Mgr Savelli y laissait les plus doux souvenirs ; il ne tardait pas y conquérir les diplômes de docteur en théologie et en droit canonique, et, en quittant cette école de science et de sagesse, où il avait pu connaître et apprécier Mgr Merry del Val qui, aujourd'hui, membre du Sacré-Collège, remplit avec distinction les hautes fonctions de secrétaire d'Etat au Vatican, il était choisi pour professeur de droit au Séminaire Pontifical. Léon XIII qui le suivait avec le plus grand intérêt, l'élevait à la Prélature romaine, et l'associait aux pieux travaux de Mgr Trombetti, alors chanoine de la Basilique Libérienne.

Informé du bien que ne cessait d'accomplir le jeune prélat, rare de ses vertus sacerdotales, le Grand Pape voulait qu'en qualité de chanoine titulaire de son insigne basilique, Mgr Savelli Spinola remplaçât Mgr Trombetta, appelé d'abord au rang de chanoine de Saint-Pierre, ensuite à la dignité cardinalice. Léon XIII augmentait encore les honneurs dont il se plaisait à enrichir notre distingué compatriote, et, après un stage au secrétariat de la Commission établie pour les nouveaux ordres religieux qui dépendaient de la Propagande, Mgr Savelli Spinola était nommé secrétaire de la très illustre Congrégation pour les affaires du rite oriental. Dans ce poste éminent, quelles preuves ne donna-t-il pas de son savoir, de sa prudence, de son tact, de son affabilité ? Tous les mercredis de la semaine, il recevait dans ses bureaux, et ses nombreux et illustres visiteurs se retiraient l'âme débordant de joie et d'espoir ; le personnel était unanime à vanter ses qualités de l'esprit et du cœur, souhaitant ardemment qu'il remplaçât au secrétariat des affaires orientales Mgr Vaccia, dont la pourpre aurait récompensé les brillants services. En dépit du labeur assidu de la Propagande, Mgr Savelli Spinola ne délaissait pas Sainte-Marie-Majeure ; souvent assis au confessional, il dirigeait, il consolait les âmes ; il travaillait à la sanctification de la jeunesse romaine, s'occupait de l'administration de plusieurs communautés importantes qui se confiaient pleinement en sa direction ferme et douce à la fois, était postulateur de plusieurs causes célèbres de béatification et de canonisation.

En un mot, toute sa vie était celle du prêtre fidèle à la piété, au devoir ; du prêtre rempli de l'amour de Notre-Seigneur, répandant partout la bonne odeur des vertus chrétiennes, versant les bienfaits de mansuétude catholique.

Voilà pourquoi sa mort inattendue a été un véritable deuil pour Rome et pour la Corse ; durant sa courte maladie, plusieurs cardinaux, notamment Leurs Eminences le cardinal Mathieu, le cardinal Vivès, le cardinal Vincent Vannutelli, le cardinal Berotti, Son Excellence l'Ambassadeur d'Espagne venaient demander de ses chères nouvelles ; les pieuses communautés, en particulier les Filles du Sacré-Cœur de Jésus, vennes de Marseille et de Montpellier, les Sœurs Carmélites de Trédoux qui l'avaient choisi pour leur supérieur, se répandaient devant le Seigneur et réclamaient le prompt rétablissement de leur bien-aimé Père... Ah ! Mgr Savelli-Spinola était mûr pour le Ciel, et après avoir glorifié ici-bas la Mère de Dieu aux fêtes jubilaires de l'Immaculée-Conception, après avoir applaudi aux touchantes cérémonies de la canonisation d'Alexandre Saul et de la béatification du Curé d'Ars, il devait chanter là-haut les louanges de la Vierge Immaculée, contempler la gloire ineffable des serviteurs de Dieu.

Il s'éteignait doucement dans le Seigneur le 24 janvier, à 7 heures du matin, après avoir été muni des derniers sacrements de la Sainte Eglise, et réconforté de la bénédiction du Souverain Pontife.

Dès que la triste nouvelle se fut répandue en ville, les journaux se faisaient les interprètes des sentiments du clergé en deuil ; *l'Osservatore Romano* disait : « La sua morte è altamente compianta da quanti avevano avuto il bene di conoscerne ed apprezzare la sua virtù, il suo ingegno, la sua coltura, la nobiltà del sentimenti, e la lealtà del carattere. »

Le Giornale d'Italia ajoutait : « La sua perdita sarà compianta dal clero e dalla cittadinanza di Roma testimoni del suo zelo e delle sue virtù. Di coltura varia e profonda, d'ingegno elettissimo, di modi squisitamente signorili, Mgr Antonio Savelli-Spinola era un vero decoro della Romana Prelatura. »

S. E. le Cardinal archevêque de Paris, NN. SS. les Evêques d'Erreux, d'Angers, de Grenoble, de Marseille, MM. les vicaires capitulaires et le vénérable chapitre du diocèse d'Ajaccio, MM. les vicaires généraux de Grenoble et d'Aix, M. le Supérieur général des Religieuses du Bon Pasteur envoyaient leurs vives et sincères condoléances ; tous les Eminentissimes cardinaux de la Ville s'associaient à la douleur publique ; Sa Sainteté Pie X disait elle-même : « la tristesse que lui causait la mort prématurée du vaillant et pieux Prélat. » Le corps resta exposé du-

---

15 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA PEAU DU LION

de CHARLES FERNARD

IV

LE BALCON

Loin d'imiter alors la conduite de son rival, Félix se cramponne au fauteuil de fer, qui lui déchirait les mains, avec un courage comparable à l'héroïsme de ce jeune Spartiate dont un renard rongeait le ventre sans que sa figure en dît rien. Le point d'appui trouvé, le reste de l'escalade n'était plus qu'une bagatelle pour un adolescent tout frais émoulu du gymnase de M. Amoros. En moins de temps que nous n'en mettons à l'écrire, Cambier s'enlevant à la force des poignets, posa les pieds où étaient ses mains, et remonta celle-ci jusqu'à l'appui du balcon, qu'il franchit presqu'en même instant par une leste enjambée.

Il n'était pas venu à l'esprit de madame Caussade qu'un autre que Raoul Tanayrion pût mériter le prix. C'est pour lui qu'elle avait cueilli la rose, pour lui qu'elle réservait son plus charmant sourire, pour lui que d'avance elle avait été son goût, décidée qu'elle était, le coquette, à lui laisser baiser sa main pour mieux désoler Servian. En voyant subitement devant elle l'élève de Saint-Cyr, qui loin d'flotter la glorieuse contenance d'un air vainqueur paraissait troublé de son triomphe, elle fit *deux pas en arrière* avec une mauvaise humeur visible.

— Quoi ! c'est vous ? lui dit elle d'un ton bref ; comment avez-vous fait pour monter si haut ?

— Je vous si regardée, madame, répondit Félix en levant sur elle un regard timide.

— Et maintenant *il vous faut* votre prix, reprit Estelle, dont le sourire sardonique éteignit soudain toute joie au cœur du jeune victorieux. Je regrette de ne pouvoir vous offrir à la place de cette fleur quelques beaux livres comme vous en avez obtenu l'an dernier à votre concours de rhétorique.

— Il y a deux ans que j'ai fait ma rhétorique, madame ! En ce moment je suis un soldat et non un collégien ! — A ces mots accentués par un secret courroux, Cambier prit la rose que lui présentait madame Caussade, et il en prisa la tige dans une des boutonnières de son habit, en affectant un air dégagé qui contrastait avec la rougeur de son visage.

A part Servian, dont l'impassibilité ne se démentait pas, et le colonel, qui se trouvait en dehors de cette scène, chacun semblait également mécontent de son résultat. Sous les yeux de la femme que l'on courtise il n'est pas de petite défaite : aussi, malgré les efforts de Tanayrion pour faire bonne contenance, devinait-on à son rire affecté qu'il souffrait dans son amour-propre de lion, en se voyant éclipsé par un écolier. D'autre part, le vainqueur n'était guère plus satisfait que le vaincu, car il avait trouvé plus d'épines que de feuilles à la rose conquises par sa *légèreté*, et il s'était piqué à son triomphe. Pendant la joute, Félix, tout en sautant, avait fait un plan superbe.

— J'arriverai sur le balcon, s'était-il dit ; elle me sourira gracieusement et m'offrira la rose ; alors je me jetterai à genoux sans gaucherie ; en prenant la fleur, je saisirai la jolie main blanche qui la tient, et, ma foi, je la baiserai audacieusement en vrai hussard.

Rêve enchanteur, mais décevant ! Au lieu de l'épisode tendrement chevaleresque qu'il espérait d'ajouter à sa victoire, Félix s'était vu complimenté sur son succès de rhétoricien. N'y avait-il pas là de quoi navrer un cœur de dix huit ans ?

Madame Caussade, de son côté, était mécontente de tout le monde : mécontente de Servian, qui n'avait pas la politesse de paraître malheureux ; mécontente de Félix, qu'elle traitait d'indiscret écolier ; mécontente de Tanayrion, qui s'était laissé vaincre par un enfant ; mécontente de son père — à quel propos ? Elle eût été assez embarrassée de le dire ; mais peu importe, elle lui en voulait ; mécontente d'elle-même enfin plus que de tous les autres.

Lorsqu'à propos de quelques incidents frivoles une femme prend ainsi en antipathie l'univers entier, il est permis de supposer que cette haine a mille branches à pour racine unique l'amour.

V

LES POUPÉES

Quelques heures après la scène du balcon, Raoul Tanayrion et Félix Cambier se trouvèrent brusquement face à face au détour d'une des allées du parc. Cette rencontre imprévue d'une part était préméditée de l'autre. L'élève de Saint-Cyr avait cherché l'ombrage des hêtres et des marronniers dans le seul but d'y promener sa rêverie, selon l'usage immémorial des adolescents amoureux ; mais l'intention du beau Tanayrion était moins pastorale et moins tendre. En voyant son jeune rival s'enfoncer mélancoliquement sous la futaie, il l'avait suivi du pas d'un loup qui aperçoit un mouton séparé du troupeau, et se dit entre les dents : Voici mon dîner.

A la vue de l'homme qu'il détestait, Félix ne put réprimer un mouvement d'impatience, et il pressa le pas pour se soustraire à cette déplaisante rencontre. Au lieu de l'imiter, Tanayrion se campa fièrement au milieu de l'allée.

— Je suis bien aise de vous rencontrer, dit-il d'un air arrogant ; j'ai deux mots à vous dire.

Surpris de cette interpellation, et plus encore du ton dont elle était faite, Félix s'arrêta.

(A suivre)

Pépinières de Borgo

Riparias Gloire de Montpellier
Racinés de toute beauté
S'adresser à M. Etienne de Susini, Bastia

ront les journées du 24 et du 25 janvier : au Supérieurs et Procureurs généraux d'ordres, de congrégations, les chanoines des Basiliques majeures, les protonotaires et prélats, les pêtres du clergé séculier et régulier venaient réciter pieusement un *De profundis* dans la chapelle ardente de la via Viminale, 58 ; les parents pleuraient à leur tour leur généreux bienfaiteur.

Et quelles funérailles solennelles de 261 Ne distinguait-on pas dans l'imposant cortège les représentants des membres du Sacré Collège, les archevêques d'Attale, d'Armasie, les évêques de Portland, de Tivoli, de Zama, Mgr Charles Mac Donnel, évêque de Brooklyn, le Révérendissime Père Cormier, supérieur général de l'ordre de Saint Dominique ; MM. les Procureurs généraux des Jésuites, des Franciscains, des Capucins, des Eudistes, des Oratoriens, des Assomptionistes, des Lazaristes, des Salpiciens, des Pères du Saint Esprit et de Marie Immaculée, des Missions étrangères de Paris et de Rome, des Missions africaines de Lyon, Mgr Sebastianelli, auditeur de Rote et recteur des facultés du Saint Apollinaire, la délégation de l'académie des Nobles ecclésiastiques, M. le Supérieur du séminaire pontifical, MM. les chanoines et bénéficiers de Sainte-Marie-Majeure, tout le personnel du secrétariat de la Propagande, les directeurs du collège de la Propagande, le représentant de S. E. l'ambassadeur d'Espagne, etc., etc. Assisté de Mgr Gloreux et de Mgr Finochetti, Mgr Nicara, doyen du très illustre chapitre de Sainte-Marie-Majeure, chantait la messe de *Requiem* dans l'église paroissiale de Saint-Vitus qui se trouvait trop petite pour contenir l'honorable assemblée.

A midi, la dépouille mortelle était transportée « al Campo Verano » pour l'inhumation ; toutes les autorisations étaient données pour que le corps de Mgr Savelli-Spinola fût enseveli au tombeau de la Propagande, et samedi, 28 du courant, M. le chanoine Gabrielli, son condisciple et fidèle ami du Grand Séminaire de Marseille, célébrait la Sainte Messe dans la chapelle de la Sainte-Propagande, en présence des nobles amis du très regretté prélat, et de M. Alexandre Capperone gentilhomme de S. E. le cardinal Mathieu, lequel chérissait Mgr Savelli comme un frère et entre les bras duquel il voulait mourir, du M. l'ingénieur Jules-Louis Moglia, de M. l'abbé Don-Léopold Perotta, I.I. de secrétaire, de M. l'abbé Don Gallo, de Mme la marquise de Hevignan, qui professait une très grande estime pour Mgr Savelli Spinola, l'avait très souvent visité durant sa maladie, et avait tenu, malgré l'heure tardive et la température rigoureuse, à faire la Sainte Communion pour en appliquer tous les mérites au cher défunt.

Son corps repose à côté de l'illustre cardinal Parocchi, vicaire général de S. S. Léon XIII.

Requiescat in pace !

J. C.

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE

La mise en liquidation de la Cie adjudicataire

Par suite de la mise en liquidation de la Compagnie française de navigation, adjudicataire des services postaux de la Corse, le paquebot *Numidia*, arrivé vendredi matin de Marseille, n'a effectué ni son prolongement sur Livourne, ni son départ pour Nice. Ce paquebot partira lundi soir à 4 heures 45 pour Marseille.

Les dépêches pour Nice ont été confiées au *Gardenia* qui est parti dans la soirée, on dirigées sur Ajaccio d'où elles partiront dans la soirée de samedi pour Marseille.

⁂

Chambre de commerce

La Chambre de commerce a adressé la dépêche suivante à M. le Ministre du commerce :

« La Compagnie concessionnaire des services maritimes postaux ayant affiché à la date d'aujourd'hui qu'elle supprimait les voyages de Bastia-Nice et les prolongements de Bastia-Livorne ;

» La Chambre de commerce de Bastia, interprète des besoins commerciaux de la ville et de sa circonscription, proteste contre ces suppressions préjudiciables aux transactions commerciales et contraires aux stipulations du cahier des charges ; elle fait la même réserve sur les suppressions qui pourraient avoir lieu entre Nice-Marseille et les ports de la Balagne et vous prie de prendre les mesures nécessaires pour en assurer la continuation. »

⁂

On lit dans le *Sémaphore* :

Ainsi qu'on s'y attendait dans le monde maritime, l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la Compagnie Française de navigation et de constructions navales, convoquée à Paris, vient de voter sa mise en liquidation amiable, en raison des mécomptes que lui donne l'exploitation des services maritimes postaux entre la Corse et le continent.

On se rappelle que cette Compagnie Nantaise desservait depuis le mois d'octobre dernier seulement, avec huit paquebots rapides, les lignes imposées par le cahier des charges de l'adjudication, contre une subvention annuelle élevée à 575 000 francs par les Chambres. Les magnifiques espérances caressées par les concessionnaires ne se sont naturellement pas réalisées, car rien ne justifiait la création pour la Corse d'un service de cette importance, ce département français s'ayant ni comme passagers et moins encore en marchandises un trafic permettant à la Compagnie des affaires rémunératrices.

Devant le déficit inévitable avec une telle flotte et des vitesses de 16 nœuds, le mouvement de tourisme escompté demandant plusieurs années à se produire, les administrateurs de la Compagnie ont jugé inutile de prolonger longtemps une expérience importante. Le liquidateur de la Compagnie à Paris va donc entrer en pourparlers avec l'administration des postes pour tenter d'obtenir une modification du contrat actuel, mais il est à craindre qu'en l'absence de nouvelles bases adoptées par le gouvernement la Compagnie ne puisse continuer à assurer les services et ne se mette en liquidation judiciaire.

L'Etat aurait alors à se préoccuper des moyens d'assurer provisoirement les relations postales avec la Corse, en employant les 200.000 francs de cautionnement de la Compagnie Nantaise.

On sait que la Compagnie Fraissinet précédemment concessionnaire du service, a conservé trois départs sur six entre notre port et la Corse, mais qu'elle n'avait pas jugé avantageuses et profitables les conditions nouvelles de l'Etat. Voici encore une expérience qui démontre combien sont délicates les entreprises d'armement, et quelle prudence il convient d'y apporter pour ne pas s'exposer à de fâcheux déboires.

Grande soirée
Dramatique et Musicale

DONNÉE LE 4 FÉVRIER 1905

AU PROFIT DES PAUVRES
de la Ville de Bastia

Bureau de Bienfaisance
et Conférence Saint Vincent de Paul

Dans la salle de spectacles
du Grand Théâtre Municipal
par l'*Association de la Jeunesse Catholique*
avec le concours
de plusieurs amateurs de la ville
et de la *Lyre Bastiaise*

PROGRAMME

Ouverture par la *Lyre Bastiaise*.

Les Ouvriers

Drame en vers, en 1 acte, de M. E. Manuel
Morin, M. P. L. ; Marcel, M. J. P. ; Stephane, M. B. B. ; Eugène, M. P. C.
Le Cor, monologue, Flégier, chantée par M. M. B.
Intermède par la *Lyre Bastiaise*.

Nos Bicyclistes

Opérette en 1 acte, de M. Th. Botrel
Pomponne, brigadier de gendarmerie, M. V. L. ; Jacques Lambert, M. J.-B. R. ; Eustache, domestique de Galichon, M. J. P. Galichon, M. C. D. ; Robert, M. P. B. ; Centron, M. L. F.
Le piano d'accompagnement sera tenu par M. R.
Air d'Etienne Marcel (5 beaux rêves envolés), Saint-Saëns, chanté par Mlle C.
Intermède par la *Lyre Bastiaise*.

L'ETINCELLE

Comédie en un acte
par E. Pailleron, de l'Académie française

Raoul de Géran,	M. P. L.
Léonie de Rénal,	Mme T. de C.
Antoinette,	Mlle E. L.

Les portes du Théâtre seront ouvertes à 7 h. 3/4. Rideau à 8 h. 1/4.

Prix des places : Premières loges, 3 fr. — Secondes loges, 1 fr. 50. — Baignoires et Fauteuils, 2 fr. 50. — Stalles, 1 fr. 50 — Parterre, 1 fr.

Etant donnée la grande quantité de places louées on a décidé d'ouvrir les secondes loges au prix de 1 fr. 50 par place.

⁂

Soirée de Bienfaisance

La Commission de la Jeunesse Catholique chargée de l'organisation de la Soirée du 4 février, a l'honneur d'informer le public que, en raison du grand nombre de places retenues jusqu'à présent, elle se décide à louer les deuxièmes loges au prix de 1 fr. 50 la place. S'adresser chez M. Delpino qui veut bien se charger du procurer des cartes de deuxièmes loges numérotées aux personnes qui en désireront.

Toutes les places de trois loges et baignoires sont retenues, mais il reste encore des fauteuils (2 fr. 50), des stalles (1 fr. 50) et des parterre (1 fr.) que l'on trouvera à la librairie Santi, à la bonbonnière Lota et chez MM. Colombo et Poggi, coiffeurs.

L'Alimentation dans la Tuberculose

A côté des remèdes spécifiques employés dans la tuberculose, il en est, et non des moindres, qui sont appelés à mettre l'individu tout entier en garde contre l'envahissement de la maladie. Ce sont les toniques. Or, on sait combien il est difficile de faire manger les tuberculeux. Aussi doit-on leur faire ingérer sous une autre forme les phosphates et surtout la viande qu'ils refusent sous son état ordinaire. Par suite, le VIN DE VIAL dont chaque cuillerée renferme le principe actif de 30 grammes de viande et 0,50 de lactophosphate de chaux, est-il l'adjuvant le plus parfait de toute l'alimentation dans la tuberculose.

Fête de Bienfaisance

Nous nous faisons un plaisir d'annoncer qu'une grande soirée de gala sera donnée lundi prochain 6 courant, au cirque équestre dirigé par M. dell'Orme, au profit de l'œuvre d'Assistance publique de Bastia. Tous les artistes, que chaque soir applaudit un public nombreux, prêteront leur concours à cette fête de bienfaisance.

Nous avons à peine besoin d'ajouter que le programme sera des plus variés et des mieux choisis. On admirera la grâce et la souplesse des sœurs Ida et Julia dell'Orme, et de la signorina Italie Forti dans leurs exercices très difficiles ; on applaudira également M. Rodolfo ainsi que le désopilant Roberti dell'Orme, l'enfant gâté du public. Inutile de les nommer tous ; le public bastiais les connaît, les apprécie et leur fait tous les soirs de chaleureuses ovations.

Si nous ajoutons que la Lyre Bastiaise, qui compte dans son sein de réels artistes formés sous l'habile direction de MM. S. Aime et Roussel, prendra part à la représentation, on comprendra que la fête sera complète et que le public gardera un excellent souvenir de cette soirée.

On encouragera en même temps la société éminemment philanthropique qui est appelée à rendre dans notre ville les plus grands services.

Cirne e Cirnesi

I sòcii d'a Cirnes ch'abitanu in Bastia so pregati di ritirà d'à stamperia Piaggi nu numaro d'a Rivista letteraria *Cirno surtitu u 2 febraju*.

Dummenica, 5 febraju, riunione sòlita à Cirnea.

Réclamation des Maçons

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Depuis quelque temps nous assistons tous les jours de la semaine au chômage de la classe ouvrière et notamment de la corporation des maçons ; nous n'ignorons pas qu'actuellement il n'y a pas de travail.

Mais il ne faudrait non plus ignorer que la municipalité fait exécuter les réparations que nécessitent la voirie et les édifices publics et sur ce point nous pouvons constater que c'est toujours le même ou les mêmes ouvriers qui sont occupés à tous les travaux de réparations.

Eh bien, nous demandons que le travail soit un peu mieux partagé, de manière que chacun, à tour de rôle, n'ait pas à se plaindre, parce que il ne nous semble pas juste qu'un seul doit vivre et que bon nombre d'ouvriers doivent crever de faim.

Les protestataires soussignés sont des citoyens français, électeurs, et la plupart des contribuables, comme le sont les ouvriers qui sont occupés actuellement pour le compte de la ville.

Il est espérer que le chef de la municipalité avec sa haute compétence et son énergie, prendra à cœur nos justes doléances et agira en magistrat juste.

Veuillez agréer, etc.

Guerrieri — Boccecio — Vinciguerra André — Vinciguerra François — Raffalli Charles — Raffalli J.-B. — Moretti A.-J. — Verzura — Castagnini — Rossi frères — Gabrielli.

Avis & Communications

Syndicat des ouvriers menuisiers. — Les membres du Syndicat des ouvriers menuisiers, ébénistes et parties similaires sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir à 8 heures, Bd Paoli, en face l'Hôtel Valery.

Compte rendu financier.

Tous les membres sont priés d'assister à la réunion.

Prévoyants de l'Avenir. — Dimanche, 5 février, de 9 heures et demie à 11 heures, à la mairie, recette mensuelle ; admission de nouveaux membres ; les amendes seront rigoureusement appliquées aux retardataires.

Dimanche, 26 février, à 2 heures, à la Mairie, assemblée générale.

Le Comptable, Guzitella.

L'Avenir du Prolétariat. — La réunion mensuelle pour le versement des cotisations de février aura lieu exceptionnellement à l'Hôtel-de-Ville, dimanche, 5 février, de 5 à 6 heures du soir. Prière aux retardataires de se mettre en règle. Les sociétaires, en général, sont en outre priés de se libérer assez tôt pour permettre l'envoi régulier de la comptabilité au siège social.

Société de Secours Mutuels des Marins de Bastia. — Les membres de la Société sont priés d'assister à l'assemblée générale annuelle, le dimanche, 5 du courant, à 1 heure de relevée, qui aura lieu à la Mairie, dans la salle du Conseil municipal.

Les absences, sans excuses légitimes, seront amendées conformément aux statuts.

MM. les membres honoraires peuvent y assister.

Le Président, S. Sisco.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 3 février.

Thermomètre. — 7 heures du matin, 12° à midi, 15° à 7 heures du soir + 9°7
Maxima, + 15°3. *Minima*, + 9°7.
Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 764 mm, 6 heures du soir, 767 mm.
Vent. — Dans la matinée, S. O. fort.
Dans l'après-midi O. modéré.
Etat du ciel, quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Le temps en février

D'après la science météorologiste Caprè, février sera un mois sec et froid.

Du 1er au 10, *dépressions* généralement sur le golfe de Gascogne, la France et les Alpes ; du 11 au 18, basses pressions sur tout le bassin de la Méditerranée, mauvais temps, tempêtes sur la Méditerranée, neige sur les Alpes ; du 19 au 26, période plutôt mauvaise que bonne ; du 22 au 27, basses pressions sur le Sud de l'Europe et le bassin de la Méditerranée ; bourrasques et mauvais temps, les 27, 28 février, 1, 3 4. 5. 6 mars, fortes dépressions sur le golfe de Gênes, la Méditerranée et l'Adriatique.

⁂

Blé de la Guerre

Le vapeur *Lucie-*, capitaine Leronde, est arrivé de Saint Malo avec deux mille tonnes de blé pour le dépôt de la guerre, Minoterie de Corte. Ce vapeur est consigné à M. A. Padovani, agent maritime.

Ce chargement complète les 17.000 quintaux de blé sur les 34 mille affectés à l'approvisionnement de la guerre en Corse.

On se rappelle que l'adjudication de ces 17 000 quintaux avait été retardée à cause de la protestation du syndicat agricole de Bastia qui aurait voulu que cette fourniture lui fût faite avec des blés du pays.

Par extraordinaire ce blé est d'origine française ; et le Trésor n'est pas content car si c'était du blé étranger, la Douane aurait encaissé 14 000 francs de droits.

Par suite de l'encombrement des quais par les fûts d'extrait, le déchargement de ce blé offre d'énormes difficultés.

⁂

A vendre

pour cause de départ, trois porcherons et un camion. S'adresser au bureau du journal.

⁂

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scaglola, Ajaccio.

⁂

A vendre

Magasin de faïences et verrerie, *pour raison de santé. Bonne clientèle.*

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

⁂

A louer

— Vaste cave, rue de l'Opéra. S'adresser à M. François Battistini, rue de l'Opéra, 24.

A louer rue Miot, 1, au 5e étage, six pièces donnant sur la place St-Nicolas et sur la rue Napoléon, avec grenier correspondant.

S'adresser au bureau du journal.

— Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zanoni, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

⁂

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantie absolument sûrs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

⁂

Au Port

Vap. *Cornbank* cap. Cole, arrivé de Livourne, marchandises diverses.

— Vap. *Iberia*, cap. Langlais, arrivé de Nice, 8 passagers, déchets.

— Vap. *Adriatico*, cap. Mortais, arrivé de Livourne, 1 passager, div.

— Vap. *Scholar*, cap. Andrea, arrivé de Livourne, 2 passagers, div.

— Vap. *Lucien*, cap. Serondo, arrivé d'Alger avec un chargement de blé.

— Vap. *Gardenia*, cap. Peraldi, arrivé de Tunis, avoine, div.

— Vap. *Cyrnos*, cap. Orsini, arrivé de Marseille, 16 passagers, diverses.

⁂

Emulsion Gentil

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

L'Emulsion Gentil à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Dépêche de Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	3 fév.	3 fév.
Rente de 3 0/0 ancien	98 85	99 00
Rente 3 0/0 amortissable	98 40	98.45

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE

On nous télégraphie de Paris :

Les représentants de la Corse ont fait une démarche auprès de M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, auquel ils ont exposé la situation faite à la Corse par la mise en liquidation de la Compagnie concessionnaire des services maritimes postaux entre le Continent et l'Ile.

M. le Sous-Secrétaire d'Etat a donné l'assurance du maintien tel quel de nos services maritimes postaux, par l'intermédiaire du liquidateur amiable de la Société.

Le liquidateur judiciaire sera nommé lundi.

Tout sera fait pour le mieux en attendant une réadjudication très prochaine.

Nouvelles Militaires

Paris, 3 février.

M. Sautereau, médecin-major de 2e classe au 163e de ligne, est promu à la 1re classe de son grade et maintenu à son poste.

Récompenses Honorifiques

Paris, 3 février.

Des lettres de félicitations pour son dévouement ont été adressées à M. Mattei, étudiant à Ajaccio, et au gendarme Alessandri, de la 15e légion ter.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Les grèves

Le ministre de l'intérieur a rendu compte de l'état des grèves dans l'Aude et dans le Finistère.

Sociétés agricoles

Le ministre de l'agriculture a annoncé qu'il préparait un projet de loi, organisant les sociétés coopératives agricoles de production et de vente.

Les lois ouvrières

Le ministre du commerce a été autorisé à déposer un projet de loi codifiant les lois ouvrières.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

LA MORT DE M. SYVETON
et Mme Lebaudy

Paris, 3 février.

Dans une interview, publiée par de nombreux journaux, Mme Lebaudy qui avait remis de fortes sommes d'argent à M. Syveton pour la propagande nationaliste, affirme que l'ancien député du deuxième arrondissement, a été empoisonné.

D'après Mme Lebaudy, l'idée de crime remonterait bien avant l'incident du général André.

Les Morts du Jour

M. Emile Dubois

M. Dubois, sénateur du Nord, est décédé dans la nuit. Il était âgé de 65 ans.

Propriétaire et notaire, il fut nommé chef d'escadron d'artillerie des mobiles en 1870.

Elu député en 1889, il fut réélu en 1893, et entra au Sénat en 1897.

M. Béraud

On annonce également la mort de M. Béraud, sénateur du département de Vaucluse.

EN RUSSIE
Troubles graves à Lodz
25.000 grévistes

Varsovie, 3 février.

Des troubles graves ont éclaté à Lodz. La grève générale sera décidée demain. On compte déjà 25 000 grévistes.

Des barricades ont été élevées dans plusieurs rues. Des coups de feu ont été tirés sur la troupe qui a réussi néanmoins à disperser les assaillants.

A VARSOVIE

Varsovie, 3 février.

Le calme n'est pas encore définitivement rétabli à Varsovie.

Des bagarres se sont produites aujourd'hui. Elles ont donné lieu à des charges de cavalerie qui ont dispersé les manifestants.

Malgré ces troubles, le retour à l'ordre ne paraît pas douteux, en raison des forces militaires considérables qui ont été concentrées à Varsovie pour la répression de l'insurrection.

Les médecins de la ville affirment que pendant les collisions des 29, 30 et 31 janvier, il y a eu 600 hommes tués et 1000 hommes blessés.

EN POLOGNE

Situation très grave

Paris, 3 février.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg à l' « Aurore » :

« La situation en Pologne devient très grave.

» Les populations des campagnes sont soulevées par le mouvement nationaliste. »

LE PARLEMENT
SÉNAT

Présidence de M. Fallières

La séance est ouverte à 2 h. 30.

M. Girard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Décès d'un sénateur

Le président annonce la mort de MM. Dubois, sénateur du Nord, et Béraud, sénateur de Vaucluse. Il prononce l'éloge funèbre des défunts.

Le Service de deux ans

Suite de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, adoptée avec modifications par la Chambre des députés, tendant à modifier la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée et ayant pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active.

La discussion des articles

La discussion s'ouvre sur l'article 17 relatif aux opérations des conseils de revision.

L'article 17 est adopté sans modifications.

Les articles 18 à 22

L'article 18 concernant le classement des jeunes gens au point de vue physique, est adopté.

Sont ensuite adoptés, conformes au texte de la Chambre, l'article 19, relatif aux ajournements ; l'article 20, concernant l'incorporation simultanée de deux frères ; l'article 21, sur le sursis d'appel, et l'article 22, qui a trait aux allocations des soutiens de famille.

Article 23

La discussion s'ouvre ensuite sur l'article 23, relatif au service des élèves des grandes écoles.

Après l'intervention aux débats de M. de Freycinet et du Ministre de la guerre, la disjonction de l'article 23 est demandée par M. Trêveneuc.

Le Sénat repousse la disjonction par 228 voix contre 45.

L'article 23 conforme au texte de la Chambre, est mis au vote et adopté par 237 voix contre 36.

La séance est levée et renvoyée à lundi.

Chambre des Députés

Présidence de M. Doumer

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Roger-Ballu, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère des Colonies

Suite de la discussion du budget du ministère des Colonies.

M. Bourrat

M. Bourrat, député des Pyrénées Orientales, dit que la mise en valeur des Colonies laisse beaucoup à désirer.

Il parle des moyens de communications existant aux colonies, et insiste sur le développement des voies ferrées, qui contribueraient à la prospérité commerciale et industrielle de ces pays.

La discussion générale est close.

Le vote des chapitres

Les dix-neuf premiers chapitres sont adoptés sans modification.

Chapitre 20

Le chapitre 20 est adopté après les explications de M. Clémentel, ministre des Colonies, sur la répartition des fonds aux sinistrés de la Martinique.

Les chapitres 21 à 26 sont ensuite adoptés.

Le chapitre 27

Sur le chapitre 27, M. Clémentel, ministre des colonies, déclare que la colonie française du Congo n'est nullement en péril.

Le chapitre 27 est adopté.

Les derniers chapitres du budget des colonies sont également adoptés sans modification.

La séance est levée et renvoyée à lundi.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE
L'ACTION DU HOUN-HO

Des télégrammes du théâtre de la guerre donnent de nouveaux détails sur l'échec qu'ont subi les Russes, qui essayaient de tourner la gauche japonaise.

Les troupes russes engagées formaient l'armée du général Grippenberg. Elles comprenaient la presque totalité des 8e et 10e corps, une partie du 2e corps, une brigade de tirailleurs et la division de cavalerie du général Michtchenko. Sendopon était l'objectif définitif de l'opération.

Le village a été occupé partiellement le 25 par les Russes, qui ont échoué dans leurs efforts pour s'en emparer complètement. Cet insuccès a entraîné l'échec de tout le mouvement.

L'armée du général Grippenberg a été forcé de rétrograder rapidement, vigoureusement poursuivie par les Japonais et perdant successivement tout le terrain conquis précédemment.

Le maréchal Oyama rapporte que le nombre des morts russes qui gisent à terre est très considérable, mais n'a pas encore été exactement évalué. Environ 500 officiers et soldats russes ont été faits prisonniers.

Si importante qu'ait été cette action ; elle est restée localisée entre le Houn-Ho et le Cha-Ho.

A l'est de la voie ferrée, où les deux armées sont en contact sur une étendue de plus de 50 kilomètres, le calme le plus complet n'a cessé de régner, sauf peut-être à l'extrême-droite de l'armée de Karoki, où les cosaques de Rennenkampf ont été légèrement engagés.

Les dépêches du général Kouropatkine n'indiquent nullement pourquoi cette malheureuse opération a été tentée. On peut croire qu'il voulait se rendre compte de l'importance des forces japonaises qui composent l'armée du général Oku. *Il a donc prescrit au général Grippenberg* d'attaquer les Japonais pour les obliger à montrer leurs forces.

Déjà, au mois de juillet dernier, le 2e corps sibérien, commandé par le général Keller, avait tenté une reconnaissance offensive à Motien-Ling, au sud-ouest de Liao-Yang. Comme aujourd'hui, l'opération avait coûté de monde aux Russes et avait complètement échoué.

La grande lutte engagée entre le Japon et la Russie entre maintenant dans une troisième phase qui sera vraisemblablement la phase finale. Au début de la guerre les deux adversaires ont combattu pour la possession de la mer. Cette période a été de courte durée. L'attaque dirigée le 8 février par les torpilleurs japonais contre l'escadre russe, dans Port-Arthur, avait immédiatement fait pencher la balance en faveur de la flotte du mikado.

Pendant la deuxième phase, les Japonais ont employé tous leurs efforts à détruire l'escadre russe et à s'emparer de Port-Arthur, qui aurait pu devenir éventuellement une base navale pour l'escadre de la Baltique.

Le troisième acte de la campagne qui commence maintenant est la lutte définitive pour la victoire sur terre. Les forces de Kouropatkine sont intactes ; elles sont continuellement renforcées par les troupes d'Europe, qu'amène le Transsibérien.

Nul ne peut prévoir quelle sera l'issue de la bataille formidable qui s'engagera prochainement entre les soldats du tzar et ceux du mikado et qui mettra peut-être aux prises 800.000 hommes.

LES PERTES DES RUSSES DANS LES DERNIERS COMBATS
13.000 tués ou blessés

Saint-Pétersbourg, 3 février.

Le correspondant des « Nouvelle-Vrémia, » à Mookden, télégraphie le 3 février, 9 h. matin :

« Les derniers combats livrés entre le Houn-Ho et le Cha-Ho ont été très meurtriers.

» Les pertes des Russes sont évaluées à 13 000 hommes tués ou blessés. »

Les pertes japonaises
7.000 hommes hors de combat

Londres, 3 février.

On télégraphie de Tokio au « Times » :

« Le gouvernement publie un rapport du maréchal Oyama, disant qu'au cours des derniers combats, les Japonais ont perdu 7.000 hommes. »

Le général Grippenberg rentrerait en Russie

Saint-Pétersbourg, 3 février.

On télégraphie de Mookden au journal le « Rousse » :

« Il est bruit qu'à la suite d'un grave dissentiment survenu entre les généraux Kouropatkine et Grippenberg, celui-ci a demandé à être rappelé. »

00060

L'offensive Russe serait suspendue

Londres, 7 h. s.

Le correspondant du « Daily Chronicle, » à Saint-Pétersbourg, télégraphie :

« Le général Kouropatkine a été informé par le gouvernement, qu'à la suite des événements intérieurs *provoqués par les grèves qui ont* éclaté dans toute la Russie, les troupes des armées russes en Mandchourie pouvaient garder leurs positions actuelles mais ne prendraient pas l'offensive. »

AVIS DE DÉCÈS

M. Gaston Reynoard, professeur agrégé d'histoire au Lycée, Mme Gaston Reynoard née Alrie, Mlles Marie et Marguerite Reynoard ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

Veuve Caroline Reynoard

Née MAS

leur mère, belle-mère, et grand'mère décédée à Nimes le 2 février 1905.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront dites à l'église Sainte-Marie, lundi, 6 février, seront célébrées pour le repos de l'âme de

Madame veuve Dané

La famille assistera à la messe de 9 heures.

VIN ROUGE
de Vertanese, Corte

propriété du conseiller Giuli

Brix 0,40 c. le litre

En vente rue de l'Opéra, près les magasins Thiers.

PIANOS
ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique

Marius Blanc

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

AVIS

Glacière Bastiaise

Par suite d'améliorations apportées à ses appareils frigorifiques et du choix d'un bon mécanicien qui assure le bon fonctionnement et la production de sa machine, la Glacière Bastiaise sera en mesure de fournir à partir du 1er février prochain, de la glace transparente (cristallisée) fabriquée à l'eau absolument distillée et pouvant défier toute concurrence au point de vue hygiénique,

au prix de 5 cent. le kilog.

Sa glace ne peut être comparée sous le rapport de l'hygiène à d'autre glace qu'on fabrique à l'eau naturelle et pour laquelle on arrive à obtenir de la transparence au moyen de batteurs, ce qui donne à ce produit l'apparence trompeuse de la glace distillée, sans toutefois lui faire perdre son défaut de l'eau naturelle.

La population soucieuse de la bonne hygiène saura apprécier le meilleur produit.

Le propriétaire,
T. STRATTI.

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

Atelier de dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

ALADINOS DEROY
DEROY Fils Aîné
Rue de Rivoli, PARIS

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS

TOUS LES PATRONS DÉCOUPÉS DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1879).

Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 15 fr.
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr.

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucoccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.

Sur papier de Chine, format 40×30. *Chaque.* 2 fr.

Sa Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 7 fr.
Sur papier Chine, format 40×30 (*Réduction*). 2 fr.

EN VENTE :

A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
A *BASTIA*, chez M. OLLAGNIER, Libraire

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

AVIS
AUX CONSOMMATEURS DE GAZ

M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte per-onnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.

Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.

Travail soigné et garanti.

Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.

Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

Place de l'Hôtel de Ville, 4.

BAR SOAVI
BIÈRE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
MAUX DE CŒUR, DE TÊTE, D'ESTOMAC et des INDIGESTIONS
SOUVERAIN contre la GRIPPE et les REFROIDISSEMENTS
Se prend à la dose de quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée très chaude dans une tasse de thème ou de lait chaud.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
EXIGER du RICQLÈS

Photographie J. Moretti
CORTE

Collection complète des Types et Vués de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées,
Un million 700.000 cartes postales en magasin.
Vente en gros et au détail

HOTEL D'EUROPE
A DÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'électricité, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions.
Valeurs assurées encore : **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PHARÈNE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite un garçon sortant de service chez ses confrères — qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui emploient une méthode autodidacte à la santé pour la destruction de toute opération.

Ne pas oublier que l'AMARO NATTKI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

CADEAU
GRAND COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE
CHRONOMÈTRE « LA RATIONALE » 25 f.

Une des nombreuses primes offertes par le GRAND COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaines, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat de vieil or et de vieil argent.

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Prise du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix : 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

30e ANNÉE — DIMANCHE, 5 FÉVRIER 1905 — N° 31

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATTEO OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête : Saints Agathe, Sainte Agathe.
Soleil (heure nationale)
Lever 6 h 47 m. — Coucher, 4 h. 46 .
Lune Nouv. le 3 — Premier quar., le 12.
Fête du dimanche : Saint Jean Chrisostome.

4 FÉVRIER

LA LIQUIDATION de la Compagnie Nantaise

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Il y a quelques jours, le bruit se répandait en ville que la Compagnie adjudicataire des services maritimes postaux de la Corse demandait sa mise en liquidation.

Ce bruit, hélas ! n'était que trop fondé.

Si une calamité devait encore s'abattre sur notre pays, il restait celle-là. Il y avait douze années que nous supportions après la réorganisation de nos services maritimes, que nous ne cessions de faire entendre nos plaintes et nos légitimes doléances. Après tant d'efforts, tant de réclamations, nous étions enfin arrivés à obtenir ce que nous désirions, ou à peu près, un réseau plus développé, des vitesses plus grandes, et des aménagements plus confortables. Tout ce résultat si péniblement acquis, le voilà tout d'un coup gravement menacé. Que s'ensuivra-t-il de la liquidation de la Compagnie nantaise ? Nous ne pouvons le savoir d'une façon certaine, mais nous pouvons le deviner, et craignons fort que les conséquences n'en soient désastreuses pour la Corse.

On se dira en haut lieu qu'il faut 6 millions pour subventionner une compagnie de bateaux à vapeur en Corse, et que la Corse ne mérite pas un si large secours de la métropole. Et alors on reviendra aux anciennes lignes, on supprimera les progrès obtenus, enfin on fera un immense retour en arrière. *Di omen avertant* !

Que de questions n'y a-t-il pas à se poser, à propos de cette lamentable liquidation ! Comment en faire il qu'en si peu de temps, après trois mois à peine d'exercice, car on se rappelle que les nouveaux services maritimes postaux ont été inaugurés le 12 octobre dernier, comment se fait-il que la Compagnie adjudicataire, se voyant en perte, et ne pouvant satisfaire à ses engagements, se soit vue obligée de faire régler sa situation par voie de justice ? Nous n'avons pas pour le moment d'éléments suffisants pour répondre à la question. Ce qui actuellement semble évident à tout le monde, c'est que le fonctionnement des nouveaux services se faisait dans des conditions assez mauvaises.

1. Le réseau était encombré de lignes très onéreuses et presque inutiles, telles que les lignes de la Balagne à Ajaccio, et la ligne de Nice à Bastia en passant par Ile-Rousse, ainsi que l'a parfaitement établi, la semaine dernière, à cette même place, M. de Bacciocchi, avec toute la compétence qu'on lui connaît

2 Le personnel de la Compagnie — généralement parlant — n'était pas bien choisi. Toutes les économies sont bonnes à faire, pourvu qu'elles soient intelligemment faites. Or, pour faire des économies de traitements, la Compagnie nantaise avait pris des employés recrutés en grande partie dans un monde qui n'avait aucun rapport avec le monde commercial et maritime, et des officiers de bord la plupart étrangers au pays.

3 L'accord qu'elle avait formé avec la Compagnie des wagons-lits a été lui porter tort. Il a eu, en effet, pour résultat de rendre le service à bord des bateaux trop coûteux et l'on pourrait dire vexatoire. Qu'est-ce que la Compagnie de wagons-lits a donné en retour de sa mise en coupe réglée des passagers ? On se le demande. Aucune publicité n'a été faite par elle pour attirer les touristes dans nos parages. Aucune affiche dans les gares de chemins de fer, aucun album réclame dans les librairies, aucune réclame, rien. On dirait qu'elle attendait tout des syndicats d'initiative qui étaient en train de se former entre Corses du continent et Corses de l'île, et qui se voient maintenant comme tués dans l'œuf même.

4 L'activité de la Compagnie nantaise envers les chargeurs a été un sujet d'étonnement pour tout le monde; alors que de tous les côtés les chargeurs sont sollicités, amadoués, rien n'a été fait pour les attirer. La Compagnie se sentait elle assez satisfaite des recettes de ses voyageurs, pour pouvoir se passer du frêt ? On l'aurait cru, à voir son indifférence à cet égard, et cependant chacun sait que ce qui constitue le plus gros appoint des recettes des bateaux qui font le service entre le continent et la Corse, c'est le frêt des marchandises.

5 La concurrence de la Compagnie Fraissinet et Fortunet assise chez nous, par suite de ses vieilles relations avec nos ports, ajoutée à celle d'autres compagnies rivales, concurrence devenue plus active en raison des encouragements que leur donnait à consentir la manière de faire de la nouvelle compagnie, cette concurrence n'a pas non contribué à occasionner le déficit qui a précipité la liquidation.

6 Le défaut de préparation des ports de la Corse, pour la réception des touristes, doit aussi être considéré comme une cause de déficit. On avait, en effet, escompté une augmentation assez considérable du nombre des voyageurs, surtout des voyageurs de luxe appelés touristes. Certes, ce nombre, sans être aussi grand que ceux qu'on espérait, aurait pu s'accroître assez sensiblement. Mais, il fallait tout d'abord penser à les recevoir, à leur offrir, en arrivant, des hôtels confortables, à prendre en un mot certaines *mesures que prennent* ordinairement toutes les régions qui ont l'ambition de se créer un renom dans le monde des voyageurs. Or, qu'a-t-il été fait en vue de l'arrivée de ces voyageurs ? Rien. Au lieu de s'hypnotiser sur le bras de mer qui sépare la Balagne du continent, on aurait mieux fait de regarder à terre, et voir ce qui y manquait pour satisfaire les besoins et les désirs des touristes.

Organisée comme on l'entend, les nouveaux services ont tenu bon trois mois et demi. Je vous donne à penser ce qu'ils auraient duré, s'il y avait eu le quotidien de la Balagne, avec une subvention de 575 000 francs que les Balanins eux-mêmes estimaient plus que suffisante.

Nous venons de résumer, parmi les causes de la liquidation de la Compagnie nantaise, celles qui sautent aux yeux de tout le monde. Il y en a certainement d'autres que nous ignorons pour le moment, et qui se révéleront dans le cours de la liquidation. Nous nous réservons de les étudier aussi attentivement que possible, afin d'aider nos représentants à profiter de la leçon pour refaire le cahier des charges dans des conditions meilleures et provoquer une réorganisation aussi prompte que possible de nos services maritimes postaux qui est, pour notre pays, une question vitale.

F.

Anniversaire du jour

5 février 1807. — Mort de Paoli à Londres.

Les Haras à Calvi
CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Au cours de la discussion du chapitre 30 du budget du ministère de l'agriculture, M. Chaleil a présenté les observations suivantes :

M. le président. « Chap. 30. — Frais de conduite, frais de monte, salaires, 341.200 francs. »

La parole est à M. Chaleil sur le chapitre.

M. Chaleil. — Je désire simplement savoir de M. le ministre pour quelles raisons il a supprimé la station de haras de Calvi, et surtout lui demander s'il ne serait pas possible de la rétablir. Le Conseil général de la Corse a émis un vœu dans ce sens à l'unanimité à la session du mois d'août dernier. L'arrondissement de Calvi est, en effet, un des principaux centres d'élevage de la Corse puisque l'an dernier on y comptait près de trois cents juments poulinières. Or, le dépôt d'étalons le plus proche est situé à environ 100 kilomètres des principales communes de l'arrondissement. Il y a là une cause de grosse dépenses pour les éleveurs et de fatigue sérieuse pour les animaux que l'on conduit à ce dépôt.

Dans ces conditions, je demande de nouveau à M. le ministre s'il ne pourrait pas rétablir cette station de haras. Les populations agricoles si intéressantes de cette région lui en seraient extrêmement reconnaissantes. (Très bien ! très bien !)

M. le ministre de l'agriculture. — Je suis très heureux de pouvoir donner satisfaction à M. Chaleil. Je lui déclare, au nom de l'administration des haras, que satisfaction lui a été donnée par avance et que nous sommes très heureux d'avoir pu aller au-devant des désirs de la Corse. (Très bien ! très bien !)

M. Chaleil. — Je remercie M. le ministre de cette déclaration.

MUSIQUE MILITAIRE
PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 5 Février, à 3 h.

Languedoc, allégro.	Puech.
Une Journée à Vienne, ouv.	Suppé.
Gavotte Trianon.	Vivier.
Carmen, mosaïque.	Bizet.
Les Enfants de Vienne, valse.	Strauss.

Le Chef de musique, I. LANT.

HYGRAULIQUE AGRICOLE

Rapport de l'Ingénieur en chef au Préfet

TRAVAUX DE DÉFENSE CONTRE LES CORROSIONS ET L'ENVAHISSEMENT DES RIVES

Généralités. — Des travaux méthodiques de cet ordre seraient le corollaire indispensable des travaux de la nécessité desquels il vient d'être question au paragraphe précédent. Ici encore on peut dire que les travaux faits sont à peu près insignifiants en regard de ce que la situation exigerait.

Rivière du Golo. — Le 23 avril 1890, M. le Maire de Vescovato adressait à M. le Président de la République une demande tendant à obtenir un subside de l'Etat pour l'exécution des travaux de défense contre la rivière du Golo, entre Casamozza et la mer. A partir de Casamozza, le Golo coule partie sur un cône de déjection bordé de cânaux, partie sur un delta formé d'une plaine basse. A diverses époques, son cours s'est déplacé et il a aujourd'hui une tendance à occuper à nouveau d'anciens lits situés sur sa rive droite, menaçant ainsi les riches cultures qui couvrent actuellement la plaine de la Casinca située sur cette rive.

Nous devons signaler, à ce propos, la pétition adressée à M. le Président de la République par les habitants de Vescovato, pétition qui a été transmise à M. le Ministre de l'agriculture et qui a fait l'objet d'un rapport favorable de M. Chaleil, député de la Corse.

Les pétitionnaires demandent que le Golo soit endigué sur la rive droite, depuis le pont de la route nationale n° 193 jusqu'à la mer, sur une longueur de 3.000 mètres environ.

Ils font valoir que, depuis 1890, le Golo a déjà emporté plus de 100 mètres de terrain, et que, si on ne lui oppose pas une digue, il continuera à ronger les terres, et finira par atteindre la route nationale n° 193 et la voie ferrée.

Ils font remarquer que, si on ne fait pas cesser cet état de choses, la route nationale et la voie ferrée seront bientôt menacées, et que, dans ce cas, la dépense à faire pour les protéger sera beaucoup plus élevée que celle qu'il faudrait faire aujourd'hui pour protéger les terres.

Ils font valoir

La commune de Vescovato a déjà fait exécuter en 1899 une digue provisoire pour laquelle M. le Ministre de l'agriculture a accordé des subventions s'élevant en totalité à 2.343 fr. 23 c., savoir : 1.333 fr. 33 c., versés à la commune en 1899 et 1.000 francs accordés par la décision du 17 novembre 1904, sous la réserve que la commune solderait dans le délai d'un an le complément de sa dette, soit 1.900 fr. 67.

Cette commune ayant établi sa dette, M. le Ministre de l'agriculture a, par décision du 9 juin 1898, autorisé le versement à la caisse municipale de Vescovato du montant de la subvention précédemment accordée.

Dans un rapport en date du 24 septembre 1902, le Service a demandé à l'administration l'autorisation de préparer un projet des travaux définitifs à exécuter en vue d'écarter le péril signalé par M. le Maire de Vescovato et d'entreprendre ensuite les formalités nécessaires pour arriver à la formation d'une association syndicale. Pour faciliter cette formation le Service a demandé en outre que le principe d'une subvention de l'Etat, à l'entreprise dont il s'agit, doit dès à présent être posé. Une décision ministérielle du 23 janvier 1903 fait connaître les conditions dans lesquelles l'endiguement du Golo pourra être établi ; son étude a été rattachée à l'étude générale de l'assainissement de la Corse.

Rivière du Golo. — A la suite d'une délibération du conseil municipal de Luciana en date du 5 décembre 1897, tendant à obtenir un subside de l'Etat pour l'exécution de travaux de défense contre le Golo au lieu dit Ponte, le Service a soumis à l'approbation de l'administration supérieure un projet de travaux à exécuter dont la dépense est évaluée à 3.000 francs.

Une décision ministérielle du 21 janvier 1899 a approuvé le projet présenté et a alloué à la commune de Luciana une subvention égale à la moitié de la dépense, limitée au maximum de 1.500 francs, sous la réserve qu'elle cessera d'avoir son effet, en ce qui concerne cette subvention, si les travaux n'étaient pas commencés avant le 1er janvier 1901.

La commune de Luciana n'ayant pu se procurer en temps utile les ressources nécessaires à l'exécution de ce travail, a demandé, par délibération du 18 octobre 1900, la prorogation du délai de validité de la subvention précédemment accordée.

Une décision ministérielle a prorogé ce délai jusqu'au 1er janvier 1902 : il a été prorogé à nouveau jusqu'au 1er juillet 1902 par décision du 18 février 1902.

La commune de Luciana n'a pas encore entrepris les travaux dont il s'agit.

Commune de Calenzana. — Endiguement du ruisseau de Saint-Antoine. — Dans sa séance du 2 septembre 1895, le Conseil général a émis le vœu qu'une somme de 1.500 francs soit accordée à la commune de Calenzana pour endiguer le ruisseau de Saint Antoine.

Par un rapport des 16-18 avril 1895, le Service a fait connaître qu'il paraissait effectivement utile d'élargir le lit de ce ruisseau et de reconstruire les ponceaux destinés à en relier les deux rives avec un débouché suffisant pour assurer le libre écoulement des plus hautes eaux ; mais que l'affaire ne pourrait être utilement engagée que par la présentation d'un projet régulier qu'il appartient à la commune de Calenzana de faire dresser.

CORRECTION DES TORRENTS

Le 1er août 1902, le Service a adressé à M. le Préfet de la Corse les propositions que lui paraissait comporter une demande du Conseil municipal de Zonza et de divers propriétaires de cette commune tendant à ce que l'administration dévie le ruisseau de Canigione dont les eaux, en temps d'orage, inondent et menacent gravement les maisons du hameau de Sainte-Lucie de Portovecchio.

Les travaux demandés répondent à une réelle nécessité ; ils exigeraient une dépense de 12 000 francs.

Cette affaire n'a pas encore reçu de suite.

SAVON DU CONGO Blanchiment du tabac.

RÉCIT D'UN GENDARME

J'étais depuis un mois, non pas à la recherche de malfaiteurs, mais au chevet de mon fils malade, qui, avec une fièvre de 40°, résistait aux funestes attaques d'une maladie de poitrine. J'ai toujours pensé que c'était une bronchite ou une fluxion de poitrine, car j'entendais de gros râles au poumon gauche.

J'étais désespéré, car les docteurs qui soignaient notre enfant avaient essayé toutes sortes de remèdes, qui ne nous donnaient aucun espoir. « Il n'y a plus que la mort à attendre », m'avaient-ils dit.

Jugez dans quelles transes nous vivions, sa pauvre mère et moi, car à chaque instant nous redoutions un dénouement fatal. Mais le Hasard ou la Providence, fait bien les choses, car, désespéré, ne sachant plus à qui m'adresser pour soigner notre enfant, j'ai eu par hasard connaissance de votre produit *La Bacilline* contre les maladies de Poitrine. Je me le suis procuré de suite en vous écrivant et réellement tout en ayant encore espoir en lisant votre brochure je ne croyais pas, j'étais désespéré. Aujourd'hui, je suis content, heureux de vous écrire car au bout de 5 à 6 jours de traitement, j'ai vu mon fils renaître, la fièvre était coupée ainsi que les sueurs qui le couvraient, puis les étouffements et les râles dans la poitrine disparaissaient comme par enchantement.

Quinze jours après l'appétit est revenu et notre Docteur, qui a constaté les effets merveilleux de votre *Bacilline*, ne lui trouvait plus rien à la poitrine ; il avait suivi le traitement comme vous l'indiquez dans votre méthode et vous nous l'avez sauvé. Il est en pleine convalescence.

Vous devez être fier de pouvoir guérir et sauver ainsi les personnes atteintes de maladie de poitrine et de tuberculose, car mon fils était atteint de tuberculose aiguë, surtout quand deux docteurs comme M. M..., nous disaient qu'il n'y avait plus rien à espérer.

Aussi, vous pouvez porter mon témoignage dans vos prospectus à la connaissance de tous, car je serais fier pour vous et pour moi, de pouvoir vous être reconnaissant d'attester la vérité et d'encourager tous ceux qui souffrent de maladie de poitrine à suivre votre traitement à la *Bacilline*.

E. MONASSON, gendarme
à Combs-la-Ville (Seine-et-Marne).

La Bacilline Ravenet guérit : toux, asthme, bronchite chronique, catarrhe, oppression, laryngite, extinction de voix, influenza, tuberculose, crachement de sang, sueurs nocturnes, anémie pernicieuse, rachitisme, elle a sauvé des milliers de malades désespérés.

Demandez dans toutes les Pharmacies, *La Bacilline Ravenet*, et dans toutes les Pharmacie de France et de Corse.

3.50 le boîte, franco domicile, 4 fr. contre mandat-poste adressé à M. Ravenet, 25, rue Vaneau, Paris.

Nécrologie

MADAME REYNOARD

M. Reynoard, professeur d'histoire au Lycée, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de sa mère, Mme veuve Caroline Reynoard née Mas, décédée à Nîmes.

Mme Reynoard avait habité quelque temps notre ville, et bien qu'elle fréquentât peu le monde, elle avait laissé chez ses intimes le souvenir d'une femme aux sentiments très élevés, à l'esprit cultivé, et dont la bonté du cœur s'affirmait dans toutes les circonstances.

Nous offrons à M. Reynoard et à sa famille l'expression de nos vives et sincères condoléances.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CORTE. — Mlle Lucie Acquaviva, imprimeur-libraire, vient de s'éteindre à l'âge de 77 ans, après une longue et cruelle maladie. Depuis son jeune âge, elle dirigeait avec beaucoup d'intelligence et de tact la maison qu'elle avait créée avec ses sœurs et avait considérablement augmentée ses relations commerciales.

Elle laisse le souvenir d'une sœur très affectueuse, d'une tante bien dévouée, et la population de Corte a rendu hommage à sa mémoire en assistant, très nombreuse, à ses obsèques.

Nous offrons à Mlle Clélie Acquaviva, sa sœur, et à ses nièces et neveux l'expression de nos douloureuses sympathies.

OLMI-CAPPELLA. — Le mois dernier avaient lieu à Olmi-Cappella les obsèques d'une charmante fillette. Mlle Ursule Sanchetti, enlevée prématurément à l'affection d'une famille dont elle était l'idole. Après la cérémonie funèbre, Mme Lorenzi, institutrice libre, a prononcé le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Toute cette foule muette et recueillie de parents et d'amis accourus en toute hâte, malgré la rigueur de la saison, pour accompagner à sa dernière demeure la dépouille mortelle de celle qui fut Mlle Ursule Sanchetti, doivent vous dire combien est grande et douloureuse la perte que nous venons de faire. Il me sera permis cependant d'esquisser brièvement les qualités de l'esprit et du cœur de celle que nous regrettons amèrement et qui fut mon élève. Mémoire heureuse et facile, intelligence précoce, travailleuse, infatigable, notre chère Ursule réunissait tout ce qu'il faut pour réussir dans ce chemin pénible et raboteux que l'on nomme la vie. Il faut, comme moi, l'avoir vue à l'œuvre pour juger de son mérite. Douce, obéissante et bonne, elle avait non seulement le don de se faire aimer de ses parents, mais aussi de tous ceux qui avaient le bonheur de la connaître.

Notre élève, caressée et charmante, toujours le sourire sur les lèvres, les fillettes de son âge se disputaient le plaisir d'être comptées au nombre de ses amies. La prière faisait ses plus chères délices ; aussi remplissait-elle ponctuellement ses devoirs religieux, et elle fut au comble du bonheur, lorsque au mois d'août dernier, elle fit sa première communion. Elle était toute heureuse à la pensée de recevoir dans son cœur le Maître des hommes. Au début de la vie, âgée seulement de 13 ans, elle était gaie comme un pinson, pleine de santé et de vie et toute sise de se sentir vivre. Mais hélas ! la mort, cette cruelle qui n'épargne personne et qui assujettit aux mêmes lois les grands et les humbles de la terre, l'a frôlée de son aile en passant et l'a ravie trop tôt à notre affection. Mais consolons-nous, ce que nous aimions en elle ne saurait périr : l'âme est immortelle. Cette enfant si chère, cette fleur au parfum suave et délicat, cette ange de bonté et de tendresse, n'était pas faite pour habiter la terre. Aussi de bonne heure et dans un âge où la vie apparaît encore tout en rose, a-t-elle pris l'essor pour s'envoler au ciel, sa véritable patrie, et c'est là auprès de Dieu qu'elle va prier pour ses chers parents et pour tous ceux qui comme moi, l'ont aimée dans ce monde.

Pleurez, parents et amis éplorés, pleurez avec moi notre chère Ursule, et si vos larmes coulent trop amères, songez qu'un ange entier y joint les siennes.

Adieu, ma chère Ursule, encore une fois adieu, et surtout priez pour celle qui vous regrettera éternellement.

Adieu !!! adieu !!!

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 4 février 1905.

(De notre correspondant particulier)

Nos torpilleurs

Ces quelques jours les torpilleurs de la défense mobile ont exécuté diverses manœuvres de tir en mer. Les résultats ont été satisfaisants.

Le temps

Nous jouissons depuis quelques semaines d'un temps splendide. Les étrangers affluent et ne sauraient être mécontents des journées printanières que nous avons à Ajaccio.

Le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes de notre ville s'est réuni jeudi, sous la présidence de M. Fulconi, vice-président. Il s'agissait de reconstituer le bureau.

Ont été élus :

Président, M. le vicomte H. Sebastiani, conseiller général.

Vice-présidents, MM. Nonce Folacci et X. Franceschini, conseiller municipal.

Secrétaires, MM. François Guiderdoni et Castagnini.

Trésorier, M. E. Bosc, directeur d'*Ajaccio Revue*.

Trésorier adjoint, M. Parevicini.

M. le vicomte Sebastiani a pris la parole, et avec le tact qu'on lui connaît, il a dit qu'il fera son possible pour mener à bien les fêtes projetées dans les premiers jours de mars.

Le programme qui est des plus alléchants, a été formé dans ses grandes lignes. Retraite aux flambeaux, fête vénitienne, fête enfantine, bataille de fleurs, soirée artistique, redoutes aux couleurs de la ville : jaune d'or et bleu d'azur.

Bientôt les délégués du Comité feront le tour de ville ; espérons que la population ajaccienne si sœvide de saines réjouissances, fera un bon accueil aux membres du Comité des fêtes.

Un bal

Dimanche, 5 courant, aura lieu le premier bal de la Société Philanthropique dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville. Sous nul doute, cette soirée de famille obtiendra un grand succès.

Triste accident

Jeudi, vers deux heures de l'après-midi, un n° 78 de la rue Fesch, le jeune Pitilasi Antoine, âgé de 4 ans, qui jouait avec le feu pendant l'absence de ses parents, s'est affreusement brûlé sur toutes les parties du corps. Il a été trouvé à moitié carbonisé par sa mère, qui, affolée, n'est empressée de courir à la pharmacie Lanfranchi, où le petit imprudent a reçu les premiers soins.

Le petit Pitilasi a succombé hier.

Arrestation

Le nommé Ribelli Paul Antoine, âgé de 32 ans, portefaix, sans domicile fixe, inculpé de vol d'une bâche, à la gare, a été arrêté et écroué au violon pour être mis à la disposition du commissaire de police.

Ajaccio station d'hiver

Sont descendus au Grand Hôtel :

MM. E. J. Wittemberger, consul d'Autriche à Tanger ; frères Fantauzzi, de Paris ; colonel et Mme Léon et suite, d'Irlande ; M. et Mme Paul Thomas, de Berlin ; W. Lucas von Cranach, de Berlin ; M. et Mme de Groscurth, de Berlin.

Musique Municipale

PLACE DU DIAMANT

Programme du 5 février à 3 h.

Allegro militaire,	X.
Martha, (ouverture),	Flotow.
Fantaisie Polonaise,	Donard.
La Somnambule, (fantaisie),	Bellini.
Pensieri gentili, (valse),	Cossetti.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Etat-Civil

Naissances : Sini Antoine. — Malo Pierre Charles. — Paglissi-Conti Joseph-Antoine Ignace-Etienne. — Rondiero Louis. — Garoddu Michelino. — Mascetraccci Louis Léonard. — Leccia Rose. — Brunoni Laurent.

Mariages : Panaro Jacques, maçon, et Franceni Conception Paulina Marie.

Décès : Serpaggi Françoise, 16 ans.

Augmentez votre bien-être

Tout ce qui est écrit, imaginé ne peut vous donner qu'une faible idée du bien être que procurent

LES PILULES PINK

Vous ne pouvez l'apprécier, le juger que si vous faites un essai de ce merveilleux régénérateur du sang, tonique des nerfs.

Essayez les pilules Pink aujourd'hui. Si vous prenez les pilules Pink aujourd'hui, votre guérison commencera aujourd'hui. Suivez le traitement pendant huit jours. Après ces huit jours, vous voudrez continuer. Depuis longtemps les pilules Pink sont le plus grand régénérateur du sang, le plus puissant tonique des nerfs. Rappelez vous que les pilules Pink sont la prescription des plus grands médecins du monde contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, maux d'estomac, rhumatisme, faiblesse nerveuse, migraine, névralgie, sciatique.

Ne vous contentez pas de pilules Pink qui ne sont pas vendues dans les pharmacies et au dépôt principal : Famille et Cie, 63, rue Caumartin, Paris. 3,50 les 3 fr. 17,50 les cinq francs.

Avis & Communications

Société de Secours Mutuels des Marins de Bastia. — Les membres de la Société sont priés d'assister à l'assemblée générale annuelle, le dimanche, 5 du courant, à 1 heure de relevée, qui aura lieu à la Mairie, dans la salle du Conseil municipal.

Les absences, sans excuses légitimes, seront amendées conformément aux statuts.

MM. les membres honoraires peuvent y assister.

Le Président, S. Sisco.

Société de Sainte Dévote. — Les membres participants sont avisés que les 5 et 12 courant, de 9 à 11 heures aura lieu la perception, au siège social boulevard du Palais, 8, en bas, au-dessus de l'imprimerie Ollagnier.

Le trésorier, L. Raibaldi.

Prévoyants de l'Avenir. — Dimanche, 5 février, de 9 heures et demie à 11 heures, à la mairie, recette mensuelle ; admission de nouveaux membres ; les amendes seront rigoureusement appliquées aux retardataires.

Dimanche, 26 février, à 2 heures, à la Mairie, assemblée générale.

Le Comptable, Gualtella.

L'Avenir du Prolétariat. — La réunion mensuelle pour le versement des cotisations de février aura lieu exceptionnellement à l'Hôtel-de-Ville, dimanche, 5 février, de 5 à 6 heures du soir. Prière aux retardataires de se mettre en règle. Les sociétaires, en général, sont en outre priés de se libérer assez tôt pour permettre l'envoi régulier de la comptabilité au siège social.

Syndicat des ouvriers cordonniers. — Les ouvriers cordonniers sont priés de se réunir aujourd'hui 5 du courant, à 1 heure de l'après-midi, à la chambre syndicale, rue Napoléon, 6.

Cotisations ; questions diverses.

Le secrétaire, A. Pull.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques de 4 février.

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 7°2 ; midi, 13 ; 7 heures du soir, + 9°3 ; Extrêmes, + 13°5 ; Minima, 5°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 774 mm. ; midi, 775 mm. ; 6 heures du soir, 776 mm. ; Pluie, dans la matinée, 0,1 ; Vent, Dans l'après-midi : E. faible.

Etat du ciel, découvert.

Température, à 7 h. du matin 0°.

Service de Nice

Le service postal sur Nice a été effectué vendredi soir par le *Gardenia*, dont l'agent à Bastia est M. Sauveur Sisco. Ce paquebot a pu également embarquer le poisson et les primeurs du stock au marché de Nice.

Ce n'est pas à la suite de la mise en liquidation de la Compagnie adjudicataire que le *Numidia* n'a pu effectuer son prolongement sur Livourne et son service sur Nice, mais parce que ce paquebot a éprouvé une avarie qu'il a été impossible de réparer dans la journée.

Soirée de bienfaisance

Demain, lundi, représentation extraordinaire au Cirque de la place de l'Hôtel de ville, au profit de la Société de l'Assistance publique.

Prix des places : 1re, 1,50 ; 2mes, 1 fr. ; 3mes, 0,50. — Réduction pour les familles de plus de quatre personnes aux premières.

Congrégation de l'Assomption

Les comtesses et sœurs de la Congrégation de l'Assomption sont prévenus que la distribution des cierges bénits aura lieu aujourd'hui dimanche, à l'issue des vêpres qui commenceront à 2 heures, dans l'oratoire de l'Immaculée Conception.

Pilules Suisses

Bâle (Suisse), 21 mai 1904. Je n'avais plus d'appétit, j'étais tout courbaturé, et j'étais de temps en temps sujet à des étourdissements. Tous ces malaises ont rapidement disparu dès que j'ai fait usage des Pilules Suisses. Je crois vous rendre service aux miens en vous autorisant à publier cette lettre. — PERNET. (Sg. 16g.) Sté Herzog, 28, rue Grammont, Paris.

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagnola, Ajaccio.

A vendre

pour cause de départ, trois porcherons et un camion. S'adresser au bureau du journal.

∴

A vendre

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

∴

A louer

— Vaste cave, rue de l'Opéra. S'adresser à M. François Battistini, rue de l'Opéra, 24.

A louer rue Miot 1, au 5e étage, six pièces donnant sur la place St-Nicolas et sur la rue Napoléon, avec grenier correspondant.

S'adresser au bureau du journal.

— Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zanconi, bijoutier Mattei, 20, Rue Paoli.

Etat Civil

MARIAGES

Michel Reposé, journalier, et Frediani Assomption, ménagère, tous deux de Bastia.

Gini Jacques Antoine, employé de commerce, de Tomino, et Marchesi Hélène, de Belgodère.

Paquini Jean-Baptiste-Joseph, charretier, de Bastia, et Mancini Reine-Lucie, ménagère, de Livourne.

NAISSANCES

Serravalli Henri. — Agostini Gabrielle-Anne Marie-Louise-Jeanne-Ernestine Nicolette. — Paibi Catherine-Joséphine. — Rykiel Marie-Perrette. — Guerrini Marie-Graziellette.

DÉCÈS

Hollander Charles-Alfred, marié, 44 ans, de Bonhavenen, (Sous-Mer).

Figli Rose-Catherine, mariée, 62 ans, de Cervione.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX

Le Melrose rend progressivement aux cheveux gris et blancs la nuance et la beauté de jeunesse. Il fortifie et fait pousser les cheveux. Il enlève les pellicules et donne aux cheveux une souplesse qui les empêche de se casser et en fait le bonheur.

Chez les Coiffeurs et Parfs. Dépôt : 32, rue Etienne-Marcel, Paris.

AVIS

Glacière Parisienne

LUPINO

Dépôt de la ville

2, rue Saint-François

Les importants perfectionnements qui viennent d'être apportés aux machines de notre Glacière, nous permettent de livrer à la consommation, de la glace transparente à 12 degrés au-dessous de zéro fabriquée exclusivement avec de l'eau distillée et par conséquent absolument pure et hygiénique.

Des aménagements spéciaux nous permettent, en outre, d'avoir toujours en réserve quarante mille kilogrammes de glace et notre production journalière étant d'au moins deux mille quatre cents kilogrammes, les besoins de la ville et des environs seront ainsi à l'avenir, complètement assurés.

On peut visiter le dimanche de 2 à 4 heures.

LA DIRECTION.

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame NAGE a l'honneur d'informer ses nombreuses clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de blanc comprenant un choix considérable de toiles, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de nids, crevettes, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

Dépêches du Jour

Bourse de Paris

	3 fr. — 4 fr.	
Rente de 3 0/0 ancien	99 10	99 25
— 3 p. 0/0 nouveau	98.45 —	98 50

Les Services maritimes Postaux DE LA CORSE

On nous télégraphie de Paris :

Selon toutes probabilités l'adjudication des Services maritimes postaux de la Corse aura lieu le 7 mars.

Nomination

Paris, 4 février.

M. Crosicchia est nommé juge suppléant de la justice de paix de La Porta, en remplacement de M. de Casabianca, décédé.

Les Morts du Jour

M. Barrias

On annonce la mort du statuaire Barrias, membre de l'institut.

EN RUSSIE

LES ÉVÉNEMENTS

de Saint-Pétersbourg

Saint-Pétersbourg, 4 février.

Le mouvement de reprise du travail continue, mais avec une lenteur qui indique que la situation reste sérieuse.

Les deux tiers seulement des ateliers Poutilof sont rentrés en activité.

Les usines Sjord chôment toujours ; deux mille ouvriers des usines particulières restent en grève.

La situation est calme ; aucun incident à signaler.

EN POLOGNE

Les grèves continuent. — L'agitation gagne toutes les villes de la province.

Varsovie, 4 février.

L'agitation n'a pas encore pris fin à Varsovie.

La circulation n'est pas complètement rétablie. Plusieurs magasins sont encore fermés.

Des grèves très importantes ont éclaté dans la ville de Czenstochau. La troupe a chargé les manifestants. Plusieurs coups de revolver ont été tirés.

La panique règne dans tous les quartiers ; les habitants ont barricadé portes et fenêtres.

La grève est générale ; toutes les corporations ouvrières chôment.

Dans le district de Sosnowice, 30.000 ouvriers ont quitté le travail.

La grève s'étend à tout le personnel des chemins de fer.

AU MAROC

Le Ministre de France reçu par le Sultan

Tanger, 4 février.

L'ambassade de M. Saint-René-Taillandier, ministre plénipotentiaire de France au Maroc, a fait son entrée à Fez le jeudi 26 janvier.

Dimanche dernier, le Sultan a reçu notre ministre plénipotentiaire en audience solennelle.

L'Empereur du Maroc a prononcé une allocution élogieuse à l'égard de la France.

M. Saint René-Taillandier a fait connaître au Sultan le but de sa mission.

République Argentine

Insurrection générale. — Graves désordres. — L'état de siège est proclamé dans toute la République.

Buénos Ayres, 4 février.

Des mouvements insurrectionnels se manifestent dans plusieurs villes de la République.

A Buénos Ayres et dans la province de ce nom, de graves désordres ont éclaté. La foule s'est insurgée contre la troupe. Des coups de feu ont été tirés sur la force armée.

Les dernières dépêches de la soirée disent que l'insurrection est générale.

Le conseil des ministres a décrété l'état de siège dans toute la République, et ordonné la mobilisation de la garde nationale.

Dans les provinces, plusieurs régiments ont fait cause commune avec ceux de la révolte. Ces troupes régulières marchent sur la capitale.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

L'arrivée du général Stœssel à Colombo

Londres, 4 février.

On télégraphie au *Times* :

« Le général et Mme Stœssel sont arrivés à Colombo.

» En quittant cette ville, le général Stœssel s'arrêtera à Port Said et de là, à Odessa, où il attendra des ordres. »

L'échec des Russes à Sandepou est confirmé officiellement.

Paris, 7 h. 40 s.

Le correspondant du « Petit Parisien » à Saint-Pétersbourg, télégraphie :

» Les nouvelles de la guerre sont toujours mauvaises.

» L'Etat major général confirme l'échec des Russes à Sandepou.

» On estime que le général Kouropatkine avait reçu l'ordre d'attaquer les Japonais avant que le maréchal Oyama reçoit ses renforts.

» Le projet des Russes a échoué. »

Les intentions du général Kouropatkine

Paris, 8 h. soir.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au « Journal » :

« Le bruit court dans certains milieux autorisés, que le général Kouropatkine serait complètement découragé.

» Dans une lettre adressée à l'Empereur, le général serait demandé à être relevé de ses fonctions de commandant en chef des forces russes sur le théâtre de la guerre.

» Il est question du général Litvevitch pour succéder à Kouropatkine. »

Attaque de Hei-Koutai Echec des Russes

Londres, 7 h. s.

Le correspondant du « Daily Telegraph » à Tokio, télégraphie le 4 février, 9 heures matin :

» Un détachement russe comprenant plusieurs bataillons et quelques batteries, a attaqué hier la position de Hei-Koutai.

» Les troupes japonaises qui occupaient ce point ont résisté durant près de deux heures au feu de l'ennemi.

» Elles ont ensuite exécuté une vigoureuse contre-attaque qui a obligé les Russes à rétrograder.

» Les Japonais ont eu 300 hommes hors de combat ; les pertes des Russes s'élèvent à 160 hommes tués et près de 500 blessés. »

NOTA. — Le souscripteur a droit dès un seul premier versement de 12 francs à la totalité du lot gagné, actuellement de 50.000 francs. Remboursement provisoire 15 francs.

TOMBOLA | DERNIERS BILLETS

Au profit des Œuvres de Bienfaisance

1er Gros Lot : 12,000 fr. | 2,000 fr.

Billet : 50 cent. | Tirage : 12 FÉVRIER 1905 | TIRAGE IRRÉVOCABLE

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront dites à l'église Sainte-Marie, lundi, 6 février, seront célébrées pour le repos de l'âme de

Madame veuve Dané

La famille assistera à la messe de 9 heures.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SCHIFFWELL
Bastia.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
MAUX DE CŒUR, DE TÊTE, D'ESTOMAC et des INDIGESTIONS
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
EXIGER du RICQLÈS

CABINET de M. Griscelli

Ancien avoué à la Cour d'Appel
Agréé au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er Canton
Bâtiment du Palais, 3, (ancienne étude) Bastia

Consultations. — Affaires civiles et commerciales. — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations.

Ventes et achats d'immeubles.

Agence Maritime
de Transports à prix réduits
pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

Agent du vapeur *Ville de Cannes* faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Padovani, rue du Cap, Bastia

PIANOS
ET MUSIQUE
Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius Blanc
ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Bonnefoi, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4.
En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

AVIS

Glacière Bastiaise

Par suite d'améliorations apportées à ses appareils frigorifiques et du choix d'un bon mécanicien qui assure le bon fonctionnement et la production de sa machine, la Glacière Bastiaise sera en mesure de fournir à partir du 1er février prochain, de la glace transparente (cristallisée) fabriquée à l'eau absolument distillée et pouvant défier toute concurrence au point de vue hygiénique,

au prix de 5 cent. le kilog.

Sa glace ne peut être comparée sous le rapport de l'hygiène à notre glace qu'on fabrique à l'eau naturelle et pour laquelle on arrive à obtenir de la transparence au moyen de batteurs, ce qui donne le produit l'apparence trompeuse de la glace distillée, mais toutefois lui faire perdre son défaut de l'eau naturelle.

La population soucieuse de la bonne hygiène saura apprécier le meilleur produit.

Le propriétaire,
T. STRETTI.

AVIS

aux éleveurs et marchands de porcs

La Direction de la Grande Porcherie de Lupino (près l'abattoir), Mme veuve Dané et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 200 têtes de « cochons de lait » hongres, provenant des races sélectionnées anglaises Yorshire et Berchire à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans les 12 mois de l'année.

Prix très modérés.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orengo, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MANSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

AU BON MARCHE

PRIX FIXE — **BARBISINO** — PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA

Ouverture des Ventes Réclame

A cette occasion la Maison offre à sa clientèle une série d'articles, nouvellement arrivés, sacrifiés à des prix extraordinaires de bon marché.

Aperçu de quelques genres :

Caleçons pour Dames, en tissu fantaisie, ornés de broderie, 1,00
Pantoufles noires ou couleur, pour Dames, cousues, semelle et talon cuir, la paire 1.45
Jupons Hiver, avec garnitures, le jupon 1,45
Parapluies en beau satin, manches pour Hommes et pour Dames, le parapluie 1,95
Gilets de chasse pour Hommes, mi-laine, article lourd, le gilet. 2,45
Flanelle de santé pure laine, le mètre 0,80
Fanchons laine mohair, toutes nuances, la fanchons . 0,75
Chaussettes pour Hommes, sans couture, teint garanti, la paire. 0,30

UN LOT de COUPES et COUPONS de toutes sortes de tissus sera vendu avec des rabais considérables.

CONFECTION

Un grand assortiment de Confections pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants sera également vendu à des prix inconnus jusqu'à ce jour. Pour en donner une idée il nous suffira de dire que nous avons des

Complets en cheviotte Hiver, noir, bleu marine et gris, grand plastronage, doublés satin de Chine, le complet . . 13,50
Pardessus, forme grand tailleur, poches raglan, col velours soie, le pardessus 16,50
Complets pour Garçonnets de 3 à 12 ans, le complet, à partir 2,45
Pantalons pour Hommes, drap fantaisie ou cheviotte, le pant. 2,95
Chapeaux pour Hommes, toutes nuances, à partir de . 1,75
Bérets pour Enfants, unis ou fantaisie, belle garnit., à partir de 0,75

CHAUSSURES

Notre rayon de chaussures comporte différentes affaires très avantageuses, que nous désirerions énumérer, mais pour nous restreindre nous nous bornerons à citer :

Richelieu pour Dames, double semelles, coutures indécousables « Fabrication nouvelle », la paire. 2,95
Bottines avec ou sans fourrure, double semelles, coutures indécousables « Fabrication nouvelle », la paire. . 3,50
Bottines pour Hommes, gr. claque, solidité garantie, la paire. 6,50

Venez voir, venez vous renseigner

9, Rue de l'Opéra **AU BON MARCHÉ** 9, Rue de l'Opéra

30e ANNÉE — LUNDI, 6 et MARDI, 7 FÉVRIER 1905 — N° 32

Le Petit Bastiais

00063

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Petite presse, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse..... 2fr. 4fr. 8fr. — Union postale, et autres pays, le port en sus.
Autres Pays. 3fr. 6fr. 12fr.
(Il ne répond pas des manuscrits déposés.)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BASTIA 5 CENTIMES

CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI: Saint Reinaldo.
Soleil: (heure nationale)
Lever. 6 h 44 m. — Coucher, 4 h. 50 .
Lune Nouv. le 2 — Premier quar., le 12.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Jean de Matha.

6 FÉVRIER

Les Curiosités de la Semaine

Le commerce de la France. La statistique de notre commerce pendant les six premiers mois de 1904 vient de paraître. Nos exportations pendant cette période s'élèvent à 2.144.946.000 francs, contre 2.077.320.000 francs pour la période correspondante de 1903. C'est surtout notre commerce avec l'Allemagne qui a profité de cette plus value, car, de 259 078.000 frs qu'elles étaient l'année dernière, nos exportations en Angleterre, qui étaient de 600 000 000 francs en 1903, ont fléchi à 598.944 000 francs. Nos exportations pour la Belgique, la Suisse, l'Autriche-Hongrie, la Russie, le Brésil, la Turquie, se sont également accrues, tandis que nous reculons du côté des Etats-Unis et de l'Espagne.

Nos importations pour la Belgique ont diminué sensiblement. De 2.452 726 000 francs qu'elles étaient pour les six premiers mois de 1903, elles sont tombées à 2 345 552.000 francs pour la période correspondante de cette année. Cette diminution n'est prouvée sur les importations américaines, anglaises, russes, allemandes et belges. Il y a augmentation sur les importations espagnoles. Bref, la « balance » donne, cette année, un résultat favorable à nos exportations.

Encore un. Il manquait un uniforme à la collection de l'empereur d'Allemagne. Le kaiser vient, d'ailleurs, de le commander. C'est l'uniforme de colonel de la garde civique belge. Guillaume II portera le chapeau melon à plumes de coq lorsqu'il se rendra à Bruxelles. On sait que ce voyage doit avoir lieu cette année.

Combien coûterait un voyage à la lune ? Un Américain, qui doit avoir beaucoup de temps de reste, a calculé le prix d'un billet de chemin de fer, en troisième classe, de la terre à la lune. D'après les tarifs des chemins de fer américains, ce ticket reviendrait à 930.000 dollars, ou 4 650 000 francs.

En prenant pour base les tarifs allemands, il coûterait cinq millions de marks, soit 6 250 000 francs. En raison de 60 kilomètres à l'heure, le voyage durerait 2.500 000 heures, ce qui représente 104 166 jours ou 285 ans. Voilà un petit tarif que n'avait pas prévu Cyrano de Bergerac !

Dans vingt ans. Ne jetez pas votre calendrier pour 1904 , car il pourra vous servir encore dans vingt ans. Tous les vingt ans, le même calendrier peut servir. Un chercheur a également découvert que janvier et octobre commencent par le même jour, ainsi qu'avril et juillet, septembre et décembre ; il en est de même pour février, mars et novembre.

Les travaux du tunnel du Simplon avancent de plus en plus. Une dépêche d'Isabelle nous apprend que la rencontre des deux galeries et l'abattage de la dernière cloche qui les sépare sont définitivement fixés entre le 23 et 26 février. Il ne reste plus guère qu'une centaine de mètres à creuser et l'on avance à raison de 5 mètres par 24 heures.

Ainsi se trouvera achevé le gros œuvre de ce travail gigantesque, qui constituera le plus long tunnel du monde entier, le tunnel-record.

Une fenêtre doit être ouverte ou fermée. Interrogées, les commissions médicales se sont prononcées d'une façon très ambiguë.

— Dormez la fenêtre ouverte, disent en général les princes de la science, mais prenez garde aux courants d'air. C'était pas la peine assurément...

Pourtant, le savant cite deux procédés d'aération prudente. Le premier, en usage déjà dans quelques casernes, consiste à adapter à la fenêtre deux carreaux parallèles, ouverts l'un à sa partie supérieure, l'autre à sa partie inférieure, de façon à ce que l'air puisse circuler entre les deux. Les Américains, insoucieux de la beauté, s'en tirent autrement. Ils fixent en haut de la fenêtre une plaque métallique en cuivre, percée de petits trous. L'air ne pénètre dans la chambre qu'après s'être réchauffé en traversant les trous pratiqués dans le métal. Il est vrai que cela n'est pas élégant et assombrit un peu le local ..

La question, elle, vous paraît-elle beaucoup éclaircie ?

Le centenaire du « huit reflets ». Le chapeau à haute forme, qui vient d'entrer — qui l'eût cru ? — dans sa cent neuvième année, eut des débuts extraordinaires, que révèle un numéro du *Times* portant la date du 16 janvier 1797 :

« John Hetherington, mercier au Strand, raconte le journal de Londres, vient de comparaître devant le lord maire qui l'a condamné, pour excitations à l'émeute, à 100 livres d'amende. Le sieur Hetherington, avec l'intention évidente d'effrayer le peuple, s'était montré sur la voie publique coiffé d'un étrange chapeau à forme haute et couvert d'une soie très lustrée dont l'éclat éblouissait la vue. Selon le rapport des officiers de la couronne, plusieurs hommes s'avancèrent à son aspect, les enfants poussèrent des cris d'effroi, la foule amassée prit la fuite, et un des fils de M. Thomas, corroyeur, fut culbuté dans la bagarre et se cassa le bras droit. »

Le « huit reflets » si bien lancé devait avoir les plus hautes destinées et le plus durable avenir.

L'arbre et le journal. Depuis longtemps le bois sert à fabriquer plusieurs sortes de papiers, notamment du papier à journal. Mais ce que l'on sait moins, c'est la rapidité avec laquelle l'arbre d'une forêt peut être transformé en une gazette prête à être lue. Les directeurs d'une grande fabrique allemande d'Ensenthal ont voulu se rendre compte du temps nécessaire à cette transformation. A 7 h. 35 du matin, trois arbres étaient abattus dans une forêt voisine de la fabrique. On les transportait aussitôt, après les avoir dépouillés de leur écorce. La transformation de ces trois arbres en pâte de bois liquide fut si rapide qu'à 9 heures 34 minutes, le premier rouleau de papier était prêt. L'imprimerie d'un journal quotidien étant située à quatre kilomètres de la fabrique de papier, ce rouleau y fut transporté en automobile, et, à 10 heures du matin, on vendait le journal dans les rues.

Il n'avait fallu que deux heures vingt-cinq minutes pour que le public pût lire les dernières nouvelles sur des arbres qui, le matin même, étaient encore debout dans la forêt.

J'IPELET.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 7 Février, à 3 h.

Le Puissant,	Gurtner.
Ouverture de Concert,	Giraud.
Le Retour à la Vie, (valse),	Chabas.
Macbeth, fant.,	Verdi.
Nachugal, polka,	Siebold.

Le Chef de Musique, J. LANT.

CHRONIQUE CORSE

6 février 1848. — En pleine assaute nationale Carlotti accuse Maria de trahison.

Maria avait de nombreux amis dans l'assemblée corse, et il put se justifier et refuser les allégations de son accusateur qu'il fit passer pour un calomniateur.

7 février 1736. — Le sénateur Pasi-Baptiste Rivarola écrivait de Gênes pour annoncer aux élus insulaires que le Sénat avait rejeté les conditions qu'ils mettaient à leur soumission.

Son arrivée fut saluée par de grandes démonstrations de joie, car on croyait qu'il portait une réponse favorable aux conditions proposées, et aussi parce qu'il livrait avant tout un souvenir sympathique.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Colombani Jean-Thomas, ex sergent d'infanterie, a été nommé gardien de 5e classe à l'école d'application de cavalerie.

— Le sergent Dallini, du 7e régiment d'infanterie coloniale, a été nommé adjudant.

— M. Dallini, sous-préfet d'Avallon, est nommé sous-préfet de Châteaudun.

— Le capitaine Falconetti, du 4e régt de tirailleurs algériens, et le lieutenant Campocasso, du 40e d'infanterie, ont été mis hors cadres pour servir dans la gendarmerie de Macédoine.

Le Bien de Famille

M. Ruau, ministre de l'agriculture, vient de déposer un projet de loi sur la constitution et la conservation du bien de famille. Ce projet, qui a pour but d'introduire dans la législation française l'institution américaine du *Homestead*, c'est-à-dire d'appliquer à la maison de famille, dans des conditions déterminées, le privilège de l'insaisissabilité, était depuis longtemps à l'étude au ministère de l'agriculture. Le texte, soumis à l'examen préalable des cours d'appel de France, a été définitivement adopté par le conseil d'Etat, après une série d'études sur l'état de la question dans les législations françaises et étrangères. Un mouvement d'opinion se dessine dans toute l'Europe en faveur de la petite propriété familiale, déjà protégée par des lois spéciales en Russie, en Roumanie, en Serbie ; dans les autres pays, l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, la Suisse, des projets de loi tendent à constituer le bien de famille. Les gouvernements étrangers ont modifié leur législation foncière dans le but de rendre la propriété rurale accessible aux classes laborieuses par des dispositions législatives et par des avantages fiscaux.

L'idée de garantir le petit propriétaire contre l'éviction et de fixer la famille dans son pays d'origine a été accueillie avec la même faveur en France, en raison de l'importance du rôle économique et social de la petite propriété. La loi sur les habitations à bon marché et la proposition de M. Siegfried sur la propriété rurale, votées par la Chambre ont le même objectif ; elles tendent à faciliter à tous la possession d'un foyer et, ce foyer acquis, elles se préoccupent de le protéger, d'assurer sa transmission héréditaire.

M. Ruau justifie l'opportunité de son projet sur le bien de famille par la nécessité de défendre le petit domaine rural contre la licitation, l'hypothèque et la saisie immobilière, qui sont les principaux éléments de démembrement, de morcellement, de destruction de la propriété foncière. L'insaisissabilité du bien patrimonial entraîne, comme conséquence, la défense d'hypothéquer ; la constitution du bien ne peut porter sur un immeuble grevé d'un privilège ou d'une hypothèque, soit conventionnelle soit judiciaire.

D'après le projet présenté par le ministre de l'agriculture, l'acte de constitution du bien est reçu par un notaire en l'étude duquel sont formées les oppositions. La publicité légale résulte de la transcription au bureau des hypothèques et de l'affiche

17 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA PEAU DU LION

de CHARLES BERNARD

V

LES POUPÉES

— Quelle idée ?

Félix regarda son oncle en face.

— Si j'étais un lâche ?... lui dit-il tout à coup avec un accent d'angoisse.

— Un lâche ! s'écria Servien, qui, à son tour, considère le futur officier ; toi, un lâche ! quelle est cette folie ?

— Plût à Dieu que ce fût, en effet, une folie, reprit Félix d'un air morne ; autrement je n'aurais plus qu'à mourir. Mais c'est en vain que je cherche à m'abuser. Si ce que j'ai éprouvé cette nuit n'est pas de la peur, qu'est-ce donc ?

— Un de ces accès nerveux dont les hommes d'imagination sont moins exempts que les autres. D'ailleurs le courage de minuit est le plus rare de tous ; Napoléon l'a dit.

— En ce moment il n'est pas minuit.

— En ce moment !

— Vous m'allez mépriser, mais je veux tout vous dire, reprit le jeune homme avec une effusion douloureuse ; tout à l'heure, lorsque cet insolent a porté la main sur moi, — sur cette rose, c'est moi, — mon premier sentiment n'a été ni la colère, ni l'indignation, ni le besoin de la vengeance, mais une sorte d'épouvement stupide : au lieu de s'enflammer dans mes veines, mon sang s'y est refroidi, la voix m'a manqué et le cœur m'a battu. Après serment ! direz-vous encore. Non ; mais émotion, trouble, lâcheté ! oui, lâcheté !! Cette faiblesse a été courte, sans doute, et il n'a pas eu le temps de la remarquer ; mais n'est-elle duré qu'une seconde, n'est-ce pas encore trop, mille fois trop, pour mon honneur ? Voilà pourquoi, dussé-je périr, je veux me mettre en face d'un danger réel, qui m'apprenne si je suis un homme ou un misérable. Comment voulez-vous que je vive avec cet horrible cauchemar qui me fait douter de mon courage ? Comment voulez-vous que je mette une épaulette sur mon uniforme et un sabre à mon côté sans savoir si je suis digne de porter l'un et l'autre ? Je vous le dis, mon oncle, il est nécessaire que je me batte : si ce n'est pas avec M. Tonayrion, ce sera avec un autre ; oui, dussé-je souffleter un million de fois le premier grenadier qui me tombera sous la main, je vous le jure, je n'entrerai pas à Saint-Cyr avant d'avoir eu un duel. Fils de soldat et soldat moi-même il me faut le baptême du feu !

— Je savais bien pourtant, dit Servien, qui examinait avec une secrète complaisance la détermination empreinte dans les yeux de son neveu. Mais calme-toi ; ta peur d'avoir peur est chimérique, et je te garantis que si il en est besoin, tu te comporteras comme un Saint-Georges. Fie-toi donc à moi : je me charge de conduire cette affaire.

Félix promit à son oncle de se laisser diriger par lui, et ils se séparèrent afin de rentrer à la maison par des chemins différents.

— Surtout, dit Servien pour dernière recommandation, pas un mot à monsieur Tonayrion qui lui apprenne que je suis instruit de votre querelle.

Le reste de la journée s'écoula sans incident digne d'être rapporté. Le lendemain, madame Caussade, décorant du nom de migraine l'invincible mauvaise humeur dont elle se sentait atteinte, se retira dans son appartement après le déjeuner. Servien vit avec plaisir cette absence momentanée qui lui laissait le champ libre. Lui aussi avait une épreuve à faire, et sans délai il la commença.

— Colonel, dit-il à M. Herbelin, qui venait de proposer à ses hôtes une partie de billard, vous pouvez vous passer de moi, et je vous demande la permission d'aller à votre tir. En passant à Liège j'ai acheté des pistolets que je serais bien aise d'essayer.

— Nous allons avec vous, répondit le colonel ; mais nous jouerons au billard après dîner.

Le maître du logis conduisit ses compagnons dans une petite cour située derrière les écuries. Contre un des murs se trouvait une planche de fer peinte en noir, sur contre laquelle on apercevait une figurine blanche embrochée sur une tige de laiton. Le colonel chargea lui-même les pistolets de Servien, et, se plaçant à une trentaine de pas du but, il tira le premier coup. Une mouchoture sur la planche à six pouces au-dessus de la poupée, en fut le résultat.

— Pistolets de pacotille, mon cher, dit-il en examinant avec dédain l'arme qui avait trompé son attente.

— Etes-vous bien sûr, colonel, que la faute en soit au fabricant et non au tireur ? demanda Tonayrion d'un air goguenard.

— Essayez vous-même, répondit M. Herbelin, qui sourit d'avance de l'échec auquel s'exposait son hôte.

Le baron Raoul arma le second pistolet, en laissant tomber sur Félix un regard lugubrement prophétique. Se mettant ensuite de profil, la tête sévère, les épaules effacées, la main gauche sur la hanche, il abaissa négligemment l'avant-bras en tournant vers les spectateurs comme pour jouir de leur étonnement.

(A suivre).

POUR LES SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que
l'emploi régulier
et quotidien
de la
CRÈME SIMON
POUDRE
SAVON SIMON
MÉDAILLE D'OR, Paris 1900

ge à la mairie, au moyen de placards-manuscrits. Le mari ne peut, sans le consentement de la femme, résultant d'un acte authentique ou de sa participation au contrat, aliéner tout ou partie du bien ou renoncer à sa constitution. L'insaisissabilité peut subsister même après la dissolution du mariage sans enfant, au profit du survivant des époux, s'il est propriétaire du bien lorsqu'il a des enfants mineurs.

Le projet s'inspire des dispositions de la loi sur les habitations à bon marché en y apportant des modifications en ce qui concerne le maintien de l'indivision jusqu'à la majorité du plus jeune des enfants et l'attribution de l'immeuble à l'époux survivant. Telle est l'économie générale du projet de loi de M. Ruau. Dans la pensée du ministre de l'agriculture, une institution de ce genre, introduite dans nos lois, aurait une haute portée sociale : elle faciliterait aux classes laborieuses l'acquisition et la possession durable d'un bien de famille et elle contribuerait à arrêter l'exode de la population rurale vers les centres urbains.

La Soirée de Bienfaisance

On ne se reconnaît plus à Bastia. Bastia évolue avec frénésie. Bastia a des tressaillements nouveaux sous je ne sais quel vent de volupté et se démène dans le tourbillon des plaisirs. La Chambre musicale exulte et fait rage de toutes les âmes de ses violoncelles. La Cirnea fait pleuvoir aux quatre coins de l'île des brochures fécondantes, et en son lumineux foyer attire et rénove le jadis funèbre Tout-Bastia dans la gaieté, les chants, les danses et les ris. Des sérénades de masques embellissent nos nuits. Des *veglioni* se préparent. Et tandis que retentissent les premiers coups de maillet des travaux de l'Exposition (internationale, mes enfants), notre pauvre théâtre revient à la vie, aux intenses clartés, au bourdonnement des acclamations. C'est à la Jeunesse Catholique que nous sommes redevables de cet éphémère réveil, qui le ramena aux meilleurs jours de ses fastes. Une salle archicomble, et quelle salle !... Tout le printemps fleurissait le long des loges .. Tout un foisonnement clair courait sous les quinquets...

D'un geste pistonien, le chef de la Lyre Bastiaise déchaîna la tempête de ses pistons et de ses ophicléides pour une *Marseillaise* moins dépourvue de fougue que d'actualité. Puis le spectacle commença. Deux piècettes d'abord. La première, les *Ouvriers*, un drame qui fit saigner les âmes tendres dans l'ombre des baignoires. La seconde, une pochade, *Nos Bicyclistes*, où il est beaucoup question de gendarmes et de procès-verbaux, et qui aligna de tumultueuses hilarités sur les figures bonasses du parterre. Dans l'une comme dans l'autre, mesdames les amateurs firent preuve d'un talent d'amateur sérieux est si apprécié et si recherché dans les salons de Bastia, et qui, toujours au premier rang quand il s'agit d'une œuvre intelligente ou charitable, reçût, samedi soir, dans l'enthousiasme du public, une nouvelle consécration de sa virtuosité brillante et sûre.

Avec tout cela on a réalisé la forte recette. Les pauvres de Bastia sont d'heureux mortels. Beaucoup de soirées comme celle de samedi, et ils pourraient songer à faire la saison sur la côte d'azur. En attendant, les bénéfices de l'*Etincelle* leur appartiendront. Des adoucissements sensibles. C'est tout ce qu'il faut pour que la légion souffreteuse des matinées, des lévriers et des bancroches qui désole nos rues, noisse dans la kyrie le des bénédictions les louables factures de la triomphante soirée: Jeunesse Catholique, qui, pour une fois, fit plus et mieux que de la politique, bénévoles acteurs, et publie enthousiaste et toute la *Lyre* — F. M.

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE

Le ministre du Commerce a répondu par le télégramme suivant à M. le Président de la Chambre de Commerce de Bastia.

« Ministre du Commerce à Chambre de Commerce à Bastia.

» Compagnie française de navigation et de constructions navales en liquidation, toutes mesures possibles ont été prises ; négociations avec liquidateur judiciaire pour que les services maritimes postaux de la Corse continuent à être assurés autant que possible conformément aux itinéraires imposés par le cahier des charges. »

La Chambre de Commerce, réunie extraordinairement, a décidé d'adresser au ministre un nouveau télégramme dont la teneur suit :

« Chambre Commerce Bastia à » Ministre Commerce, Paris.

» Chambre Commerce confiante » dans volonté de ministre compte » sur conservation services postaux, » exprime vœu que si des services » doivent être supprimés provisoirement, la suppression porte sur » services importance secondaire, » demande que service direct Nice-» Bastia qui vient d'être supprimé, » soit rétabli. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BONIFACIO. — Après huit mois de cruelles souffrances, Mme Antoinette Ricetti a succombé à la cruelle maladie qui plusieurs fois déjà avait mis ses jours en péril.

C'est surtout pendant cette longue maladie que se sont affirmées les grandes qualités qui distinguaient l'infortunée Mme Ricetti. Trop intelligente pour se faire illusion sur son état, elle ne s'étudiait qu'à rassurer son mari, ses enfants, sa sœur, son beau frère et tous les siens qui ne cessaient de lui prodiguer les soins les plus affectueux. Sa résignation a été vraiment admirable, et pourtant la séparation était dure, car son existence s'écoulait tranquille entre un mari affectueux et des enfants chéris, une tendre sœur qui l'aimaient tant, parce qu'elle était si bonne, si compatissante, si douce qu'on ne pouvait faire à moins que de lui donner toute son affection.

Malgré sa modestie, le comité des Dames de la Croix Rouge l'avait élue présidente ; elle trouvait ainsi une occasion de plus d'exercer cette charité qu'elle avait toujours pratiquée avec tant de discrétion.

La population de Bonifacio qui rendait hommage aux qualités de la défunte, s'est associée à la douleur de M. le conducteur principal Ricetti, si estimé et si considéré. Elle assistait en masse aux obsèques qui ont été une manifestation imposante de regrets et de douleur.

Le deuil était conduit par M. Ricetti et son jeune fils, M. le capitaine Banchetet, M. Jacques Serra et d'autres parents, auxquels nous présentons l'expression de nos douloureuses sympathies et nos condoléances.

CALVI. — M. Paolini, surnuméraire à Calvi, a été nommé receveur de l'enregistrement et des domaines à Pranelli di Fiumorbo, en remplacement de M. Bérard, mis en non activité sur sa demande.

BELLE-VALLE. — Une lettre de félicitations a été adressée au gendarme Alexandrini Alexandre, de la 15e légion ter ; le 25 octobre 1904, à Belle-Valle, a arrêté un mulet attelé à une voiture sur le point de tomber dans un ravin avec son conducteur.

La Distribution des Correspondances

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Je me suis commun vous recevrez mes observations, car cela dépendra de votre état d'esprit, mais de toutes les façons mon devoir me dicte de passer outre à cela, et de vous indiquer les faits qui me poussent aujourd'hui à vous communiquer mes observations.

En effet, une règle administrative qui trouve tous les jours sa solution sans récrimination est pourtant d'un ridicule achevé et désoute un arrière évident et un discrédit pour la ville entière en négligeant ses intérêts vitaux.

Considérez la façon que l'on emploie pour mettre en vigueur la distribution des lettres ; en effet, il faut être muni d'un sifflet et ne point être pobrinaire, et au surplus, que l'on se trouve dans une petite ville, car si le mouvement de voitures est trop dense, plus moyen d'arriver à la solution de la distribution.

Vraiment, c'est aller contre vous mêmes, vous, Bastiais, qui vous targuez de vivre à l'instar d'un petit Paris, vous vous condamnez vous-mêmes par l'conception tacite d'une pareille opération, car, à la fois cette distribution n'a pas que le défaut d'amener un retard considérable et ridicule relativement au progrès, mais encore énormément préjudiciable au point de vue de l'intérêt de chacun, car ce procédé entraîne une lenteur dans la distribution, un temps énorme, il faut en comparaison plus de temps pour la distribution que pour le voyage du continent en Corse.

Il me semble qu'un pareil système n'est employé dans aucune ville du continent, où elle aurait pu trouver son application si les directeurs des postes n'avaient nullement recherché à satisfaire les contribuables ?

En effet, ne pourrait-on pas obliger dans chaque maison avoir une boîte commune dans laquelle s'entasseraît la correspondance de tous les locataires, à leur plus grand avantage, étant ainsi de donner un caractère public à la réception de chaque correspondance.

La distribution s'aurait de ce fait à subir aucun retard énorme et ridicule, et en cas d'absence du destinataire éviterait aux gens du 5e étage d'avoir toujours les oreilles attentives et de ne jamais dormir puisque les distributions se font à des heures irrégulières.

Voilà dans quelles conditions s'effectue le service à Bastia et qui a eu, jusqu'à aujourd hui, le privilège de ne soulever aucune réclamation et qui pourtant ne demande pas une grande culture d'esprit et de qualités pour y apporter les modifications nécessaires et fondamentales.

Je vous prie, donc M. le Directeur, d'être mon interprète auprès de l'administration, afin de remédier à cet état de choses.

Agréez, etc.

XXX.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 12 à 13 fr. les 100 k.	
Raves, 20 à 25 fr.	id.
Tomates d'Algérie, 55 à 70 fr.	id.
Haricots verts, 150 à 250 fr.	id.
Persil, 50 à 100 fr.	id.
— tressé, 50 fr.	id.
Poires, 15 à 45 fr.	id.
Pommes 15 à 65 fr.	id.
Olives noires, 40 à 55 fr.	id.
Noix, 40 à 55 fr.	id.
Petits pois d'Algérie, 55 à 70 fr.	id.
Artichauts d'Hyères, 1.00 à 2.10 la douzaine.	
— d'Algérie, 0.50 à 1.50 la douzaine.	
Citrons, 25 à 35 fr. le 1000	
Oranges d'Algérie, 20 à 50 fr.	id.
Mandarines d'Alg., 20 à 50 fr.	id.

Quais de Marseille

Char. du Var, 11.50 à 13.50 les 100 k.
Charbon de Corse, 11.50 à 12.50 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2; pains 5/6 en vrac, 52 fr. ; cassé rangé en caisses de 50 k., 54 fr.

Petite Gazette

Variations 24me heures de 6 février.

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 9°
à midi, 13 7 à 7 heures du soir + 10°
Maxima, + 13°9 Minima, 6°8.
Baromètre. — 7 heures du matin, 776 mm.
à midi, 776 mm., 6 heures du soir, 776 mm.
Vent. — Dans la matinée, O. léger.
Dans l'après-midi. S. faible.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

M. le Préfet à Paris

M. le Préfet a continué sa tournée à Corte, samedi, dans la soirée, a été appelé d'urgence à Paris. M. le Préfet a dû se rendre sans retard à Ajaccio où il a pris le paquebot de Marseille.

On croit que M. le Préfet est appelé à Paris pour la question des Services maritimes postaux.

Félicitations

Une lettre de félicitations a été adressée à M. le capitaine Grudicelli Antoine-Marie, du 4e régiment d'infanterie, pour sa belle conduite dans un incendie, à la Bolline, le 18 août 1904.

Carnet mondain

On annonce le prochain mariage de M. le capitaine Peretti, du 130e d'infanterie, avec Mlle Joïe Linosset, de Paris.

L'Affaire du Liban

M. le Procureur de la République près le tribunal de Marseille, a interjeté appel contre le récent jugement du tribunal correctionnel relatif aux poursuites exercées contre le commandant, le second capitaine et le maître d'équipage du *Liban*.

Prix de gymnastique

Le sergent Gérard, du 22e rég., d'infanterie coloniale, a remporté le prix unique des écoles de l'infanterie coloniale au concours qui a eu lieu à l'Ecole normale de gymnastique.

Un échouement

On lit dans le *Radical* de Marseille :

Le *Numidia* de la Comagnie Nantaise de constructions navales, partait cet après-midi, à 5 heures, pour la Corse, emportant le courrier postal, lorsqu'il est, malheureusement allé s'échouer sur la baume de Saint Jean.

Le service du pilotage a envoyé immédiatement son remorqueur sur les lieux de l'échouement et quelques instants après le navire pouvait reprendre la mer.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés soigneusement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et toutes trielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

A vendre

pour cause de départ, trois percherons et un camion. S'adresser au bureau du journal.

Au Port

Vap. *Frascati*, cap. Tirmermann, arrivé de Gênes, marchandises diverses.

— Vap. *Bocognano*, cap. Mourry, arrivé de Marseille, 64 passagers, diverses.

— Vap. *Cyrnos*, cap. Orsini, arrivé de Livourne, 21 passagers, diverses.

— Vap. *Tavignano*, cap. Renuit, arrivé de Nice, diverses.

— Vap. *Adriatico*, cap. Mortola, arrivé de Porto-Torres, 11 passagers, diverses.

Objet perdu

Il a été perdu dimanche matin, du boulevard Paoli à la place Saint-Nicolas, un grand col blanc filletté, broderie anglaise. Prière de le rapporter au bureau du journal.

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scaglioia, Ajaccio.

Avis

Les propriétaires de terrains ou locaux industriels à proximité de la gare de Bastia désirant vendre ou louer sont priés de faire offre à MM. Nègre et Cie, liéges, Bous-de-Boulogne (Bastia).

A vendre

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

A louer

— Vaste cave, rue de l'Opéra. S'adresser à M. François Battistini, rue de l'Opéra, 24.

A louer rue Miot, 1, au 5e étage, six pièces donnant sur la place St-Nicolas et sur la rue Napoléon, avec grenier correspondant.

S'adresser au bureau du journal.

— Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

A VENDRE

300 quintaux de fourrage :
Luzerne 2e coupe 8 fr. les 100 k.
S'adresser à M. Joseph Tognini, à Procoja, près de Casamozza.

VIN ROUGE
de Vertanese, Corte

propriété du conseiller Ginij
Prix 0,40 c. le litre
En vente rue de l'Opéra, près les magasins Thiers.

MAUX d'ESTOMAC, CONSTIPATION, MAIGREURS ET PALPITATIONS SONT RADICALEMENT GUÉRIS PAR
LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS.
Demander à M. Ferrera, pharmacien à Lille, une brochure gratuite sur les maladies et le moyen de les guérir.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS PARIS 1900
Alcool de Menthe de RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
MAUX DE CŒUR, DE TÊTE, D'ESTOMAC et les INDIGESTIONS
Se prend à la dose de quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée. Très chaude dans une tasse de tilleul ou de lait chaud.
S'EXIGER du RICQLÈS

Dépêches de Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	4 fév.	5 fév.
Rente 3 0/0 ancien	99 25	99 60
3 — 0/0 amort.	98 50	99 10

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1875

L'obligation 66 871 est sortie remboursable à 100 000 francs.
L'obligation 385 984 est remboursable à 50 000 francs.
Les obligations 345.120, 84.765 et 1.027.911 sont remboursables chacune à 10.000 francs.

Communales 1879

L'obligation 120 347 est sortie remboursable à 100 000 francs.
L'obligation 583.416 est remboursable à 25 000 francs.

Communales 1880

L'obligation 237.066 est sortie remboursable à 100.000 francs.
L'obligation 498,138 est remboursable à 25 000 francs.

Communales 1891

L'obligation 56 004 est sortie remboursable à 100 000 francs.
L'obligation 278.667 est remboursable à 10.000 francs.
L'obligation 763.323 gagne 5 000 francs.

Communales 1899

L'obligation 1 297 361 est sortie remboursable à 50 000 francs.
L'obligation 346.481 est remboursable à 5,000 francs.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. Doumer

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Félix Martel, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE

Intervention de M. Gavini

M. A. Gavini, député de Corte, questionne M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphies, sur les mesures qu'il compte prendre pour assurer les services maritimes postaux entre la Corse et le continent.

Le député de Corte fait connaître que l'interruption des services maritimes, a causé en Corse, une cherté excessive des objets de première nécessité.

Réponse de M. Bérard

M. Bérard, répond qu'il est décidé à maintenir les services maritimes postaux de la Corse, dans l'état où ils étaient au moment de la déclaration de liquidation de la société adjudicataire.

Le liquidateur provisoire a pris l'engagement de maintenir les services, en se conformant aux conditions du cahier des charges, mais cela ne suffit pas.

On a hâté la nomination du liquidateur judiciaire avec lequel on a traité aux meilleures conditions possibles, mais une nouvelle adjudication est nécessaire. Elle aura lieu dans cinq ou six semaines.

Il faut espérer qu'elle donnera satisfaction à tous les intéressés.

M. Gavini

M. Antoine Gavini remercie le sous-secrétaire d'Etat, de cette déclaration.

L'incident est clos.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère des postes et télégraphes

Discussion du budget des postes et télégraphes

Le service des téléphones

M. Eugerand fait connaître les abus dont sont victimes les abonnés des téléphones.

M. Bérard

M. Bérard sous secrétaire d'Etat aux Postes et télégraphes, justifie les agissements des employés qui se conforment aux règlements.

M. Sembat

M. Sembat fait l'éloge du personnel des postes. Il dit qu'il faut tenir compte des réclamations du public, mais qu'il est nécessaire également d'augmenter le salaire des employés.

Les colis de 20 kilos

M. Louis Martin demande la création des colis postaux du poids de 10 à 20 kilos.

M. Bérard

M. Bérard répond que la question des colis de 20 kilos, est actuellement à l'étude.

La délation dans les Postes

M. Bonrrat demande à M. Bérard s'il existe un service de renseignements secrets concernant les employés des postes et télégraphes.

M. Bérard

M. Bérard répond que la délation n'est pas pratiquée dans les postes et qu'il n'existe pas de notes secrètes dans cette administration.

M. Bagnol

M. Bagnol s'élève contre le surmenage qu'on impose au personnel des postes et des télégraphes.

La discussion générale est close.

La séance est levée et renvoyée à demain.

SÉNAT

Présidence de M. Fallières

La séance est ouverte à 2 h. 30.

M. Garreau, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Le Service de deux ans

Suite de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, adoptée avec modifications par la Chambre des députés, tendant à modifier la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée et ayant pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active.

Discussion des articles

La discussion s'ouvre sur l'article 24.

Les articles 24 à 31 sont successivement adoptés.

Les articles 32 et 33

Sur les articles 32 et 33, relatifs à la durée du service, le général Billot renouvelle ses critiques contre le service de deux ans.

Le général Billot, ayant été de la disjonction de l'art. 32.

La disjonction est repoussée.

L'article 32 mis au vote est adopté par 220 voix contre 29.

La séance est levée et renvoyée à demain.

EN RUSSIE
La grève reprend à Batoum

Saint-Pétersbourg, 6 février.

La grève reprend vigoureusement à Batoum. Toutes les fabriques chôment De nombreux magasins sont fermés.

Les grévistes parcourent les rues en arborant le drapeau rouge.

Les agences de transport et de navigation à vapeur ont suspendu tout travail.

Des groupes considérables d'ouvriers se rassemblent sur les quais.

Plusieurs points de la ville sont occupés par la troupe.

Conflits sanglants à Kalisz. — 20 grévistes tués. — Nombreux blessés.

Varsovie, 6 février.

Des troubles graves ont éclaté à Kalisz. Des bagarres ont lieu continuellement dans cette ville entre les grévistes et la troupe.

Dans ces derniers jours, vingt grévistes ont été tués.

On compte de nombreux blessés.

République Argentine
Le mouvement insurrectionnel. — 3.300 arrestations.

Buenos Ayres, 6 février.

A la suite des graves désordres qui se sont produits dans la journée de Samedi, le conseil des ministres a ordonné l'arrestation des principaux meneurs de l'insurrection.

Trois mille personnes ont été arrêtées à Buenos Ayres et trois cents dans la province de ce nom.

EN BELGIQUE
La grève des Mineurs est générale.

Charleroi, 6 février.

La grève des mineurs est générale depuis ce matin, dans toute la Belgique.

Dans tous les centres miniers le chômage est complet.

Des mesures très sévères ont été prises pour le maintien de l'ordre.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE
LA NUIT du 3 FÉVRIER

Attaque nocturne du village de Tchan Tan. — Les Japonais sont repoussés avec des pertes considérables.

Saint-Pétersbourg, 6 février.

Le correspondant du « Novoie-Vremia » à Moukden, télégraphie le 5 février, 6 h. soir :

« Dans la nuit du 3 février les Japonais ont attaqué les Russes, établis dans le village de Tchan-Tan.

» L'attaque a été soudaine ; les Japonais espéraient surprendre les Russes. Ceux-ci ont opposé une vive résistance.

» Les Japonais ont été repoussés, malgré leur supériorité numérique

» Les Russes ont perdu 300 hommes ; les troupes japonaises ont éprouvé des pertes considérables. »

LES BLESSÉS DE LA DERNIÈRE BATAILLE

Souffrances atroces

St-Pétersbourg, 6 février.

On télégraphie de Moukden au « Novoie-Vrémia » :

« Les souffrances endurées par les blessés de la dernière bataille ont été terribles, la température étant descendue à 25 degrés centigrades au-dessous de zéro.

» A peine le sang coulait il des blessures qu'il se congelait, et que les malheureux blessés mouraient s'ils n'étaient ramassés et soignés sur-le-champ.

» Le combat dura 5 jours pendant lesquels la neige tomba en abondance, sans discontinuer. »

AVIS DE DÉCÈS

Mlle Antoinette Salicetti-Pallavicini à M. J. P. Salicetti-Pallavicini ; Mme Beveraggi, née Salicetti-Pallavicini ; M. le docteur Beveraggi, chevalier de la Légion d'honneur ; Mlles Laure et Marie Beveraggi ; Mme et M. Bertoni et leurs enfants ; Mme et M. Padovani, médecin à Santa Reparata, et leurs enfants ; Mme et M. César Pallavicini, juge de paix, et leurs enfants ; Mme veuve Murati et ses enfants ; M. Denis Piazza,

Les familles Avogery de Gentile, Franzini, Casale, Costa, Preziosi, Domergue, Bonavita, Giorgetti, Santini, Romanacce, Limarola, Ferdinandi, Salicetti, de Vescovato, Salge et Rossi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mademoiselle

Marie Salicetti-Pallavicini

leur sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Ogliastro, le 31 janvier 1905, munie des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

VINS

Corses, d'Algérie et d'Italie

garantis purs de raisin à l'eau pure

Vente en gros et au détail

Par suite d'un marché important passé avec un propriétaire d'Algérie et vu qu'on est le maître en profite, il sera mis en vente, à partir d'aujourd'hui, des bons vins d'Algérie, rouges, excellents pour la table

à 0,20 et 0,25 cent. le litre

et des bons vins blancs fins

à 0 fr. 30 cent. le litre

A cette occasion la Maison livre ses vins Corses en bouteilles empris de la dernière récolte provenant des territoires de Venzolasca, Alesani, Tallano, Aleria et Ghisonaccia, aux prix suivants : le vin Rouge à 0 30 c. 0,35 c. le litre, et le vin Blanc à 0 fr. 40 c. le litre.

Vin vieux cacheté blanc et rouge à 0,60 c. la bouteille, vin d'Italie rouge à 1 fr. 25 c. le litre, verre à rendre.

Vinaigre rouge, vieux extra, à 0,30 c. le litre.

Huile d'olive fine du pays à 1 fr. le litre.

Aux achats assez de gros il sera fait un rabais.

Les marchandises sont livrées à domicile.

Des échantillons seront livrés pour le raisonnement.

Les fûts et dames jeannes seront prêtés à titre gratuit.

La devise de la Maison est de vendre bon et à bon marché.

Essayer et vous serez satisfait. Profitez-en.

S'adresser à M. ORESTE BIAGINI, 8, avenue Carnot, Bastia.

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame NAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de tissus comprenant un choix considérable de tissus, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de nids, travailles, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEI, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

LES 00064 Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de Bastia pour Tunis, ce soir, à 5 heures.

Le retour de Tunis pour Bastia, samedi, 11 du courant.

Pour frêt, passages et autres renseignements s'adresser :

A Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

A Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

A Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

A Nice, à M. Honoré Rolle, agent.

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius Blanc

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

AVIS

Glacière Bastiaise

Par suite d'améliorations apportées à ses appareils frigorifiques et du choix d'un bon mécanicien qui assure le bon fonctionnement et la production de sa machine, la Glacière Bastiaise sera en mesure de fournir à partir du 1er février prochain, de la glace transparente (cristalline) fabriquée à l'eau absolument distillée et pouvant défier toute concurrence au point de vue hygiénique,

au prix de 5 cent. le kilog.

Sa glace ne peut être comparée sous le rapport de l'hygiène à d'autre glace qu'on fabrique à l'eau naturelle et pour laquelle on arrive à obtenir de la transparence au moyen de batteurs, ce qui donne à ce produit l'apparence trompeuse de la glace distillée, sans toutefois lui faire perdre son défaut de l'eau naturelle.

La population soucieuse de la bonne hygiène saura apprécier le meilleur produit.

Le propriétaire,
T. STRETTI.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de la SOCIÉTÉ pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C SOUTHWELL Bastia.

AVIS
aux éleveurs et marchands de porcs

La Direction de la Grande Porcherie de Lapino (près l'abattoir), Mme veuve Dané et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 300 têtes de « cochons de lait » bongrois, provenant des races sélectionnées anglaises Yorshir et Bershirs à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans les 12 mois de l'année.

Prix très modérés.

Agence Maritime
de Transports à prix réduits
pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

Agent du vapeur *Ville de Cannes*, faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains rivaria et rupe-tris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI

rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

Atelier de dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

ÉTUDES — SERVICES

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ AGRANDI

SOUS LA DIRECTION DE Mme Alice RAYMOND

PRIX D'ABONNEMENT :

Seine, Seine-et-Oise : 5 mois, 5 fr.
Départements : 3 mois, 5 fr. 50 c.

56, rue Jacob, 56 — PARIS

TOUS les Dimanches est le plus grand intérêt à se servir

DES PATRONS DÉCOUPÉS

DE " LA MODE ILLUSTRÉE "

AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE

TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).

Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES

Sambuccucio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.

Sur papier de Chine, format 49×30. Chaque. 2 fr

2e Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 49×30 (Eclectis). 2 fr

EN VENTE :

A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.

A BASTIA, de M. OLLAGNIER, Libraire

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Togo.

AVIS

AUX CONSOMMATEURS DE GAZ

M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.

Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.

Travail soigné et garanti.

Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.

Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

Place de l'Hôtel de Ville, 4.

BAR SOAVI

BIÈRE GRUBER

Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

Photographie J. Moretti

CORTE

Collection complète des Types et Vues de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées,

Un million 700.000 cartes postales en magasin.

Vente en gros et au détail

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

LE PHENIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions.
Valeurs assurées encore : **400** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

ANCIEN CABINET PRADÈNE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 15, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa gérance un garde-malade sérieux, de toute confiance, qui s'est spécialisé dans les soins à donner aux malades atteints de fièvre typhoïde.

Un des rédacteurs, gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent fer titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat du vieil or et de vieil argent.

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent et garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Labarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Voyons ou poterie et au gris.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, *Fil de fer*, Fontes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux de Boulevard de Gardo

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

Prix : 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

PRIX : 0,35 CENTIMES.

N. B. — *Le port en sus.*

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

30e ANNÉE — MERCREDI 8 FÉVRIER 1905 — N° 33

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite divers 1 fr. — Réclames (5e page), 0,75 — Divorces, 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	an	6 mois	3 mois	1 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

Un an : Etranger, ET ALTRES PAESI : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE 5 CENTIMES

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Jean de Matha.
Soleil : (heure nationale)
Lever 6 h 44 m. — Coucher, 4 h. 50 m.
Lune Nouv. le 3 — Premier quar., le 12.
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Apolonie.

7 FÉVRIER

CROQUIS ÉPARS

Le Pont de Monte-Piano et la Vallée du Fango

D'une paroi à l'autre de la route taillée en plein roc en cet endroit, et la surplombant d'une hauteur de quelques mètres, le pont de Monte Piano jette, non sans grâce, sa petite arche de pierre.

Etroit viaduc placé à un tournant de chemin qu'il commande, dominant toute la vallée du Fango, embelli lui-même par le verdissage immédiat de deux superbes pins parasols, il orne le paysage qu'il rend, à la fois, plus rustique et plus pittoresque.

L'étranger qui, redescendant des hauteurs de Cardo, s'achemine lentement vers la mer, s'étonne de la soudaine variété des sites.

Il vient de laisser derrière lui, toutes enveloppées du charme oriental de leurs jardins, plus chargés de fruits d'or que ceux des Hespérides, les dernières et coquettes villas qui s'échelonnent le long de la route ; il a laissé aussi le rayonnant panorama de la mer qui brille, saphir splendide, gemme étincelante où les rayons du soleil vont se refléchir et se briser.

Et voilà qu'à cette vision lumineuse succède tout à coup une autre vision, plus grise, plus terne, pleine d'un charme particulier, de ce charme mélancolique et doux qu'ont les montagnes en hiver, quand leurs flancs abrupts sont dépouillés de verdure et que leurs sommets tourmentés s'argentent de coulées de neige.

Du milieu de la route, limitée par l'arceau frêle du pont, le paysage apparaît en raccourci : dans le lointain, la montagne qui s'étend, forme, avec ses ramifications, un cirque de collines inégales, de plus en plus basses, de plus en plus proches.

Le massif principal, que l'éloignement bleuit à peine, est tiré de petits nuages légers, ondoyants, d'un rose foncé mourant et sale : c'est la brume vague des châtaigniers sans feuilles. Les oliviers qui dévalent, tout auprès, le long des pentes, ont l'air de petits lentisques arrondis, fanés par le soleil et la poussière, d'une teinte morne, presque semblable à celle des figuiers de Barbarie que l'on aperçoit, au fond de la vallée, bordant un chemin désert.

L'ensemble est d'une grisaillerie verdâtre où se détachent, sans relief, l'imposante assise d'une carrière, les murs blancs des maisons de campagne ou ceux, plus assombris et plus humides, de quelques tombeaux.

Vus en pleine lumière, il manque à ces montagnes, à cette vallée, à ce pont même, une légère touche d'irréel ; c'est trop vrai, l'illusion manque ! Les détails sont accentués, les parties défectueuses, mirasols, il orne le paysage qu'il rend, à la fois, plus rustique et plus pittoresque.

L'étranger qui redescendant des hauteurs de Cardo, s'achemine lentement vers la mer, s'étonne de la soudaine variété des sites.

Il vient de laisser derrière lui, toutes enveloppées du charme oriental de leurs jardins, plus chargés de fruits d'or que ceux des Hespérides, les dernières et coquettes villas qui s'échelonnent le long de la route ; il a laissé aussi le rayonnant panorama de la mer qui brille, saphir splendide, gemme étincelante où les rayons du soleil vont se refléchir et se briser.

Et voilà qu'à cette vision lumineuse succède tout à coup une autre vision, plus grise, plus terne, pleine d'un charme particulier, de ce charme mélancolique et doux qu'ont les montagnes en hiver, quand leurs flancs abrupts sont dépouillés de verdure et que leurs sommets tourmentés s'argentent de coulées de neige.

Du milieu de la route, limitée par l'arceau frêle du pont, le paysage apparaît en raccourci : dans le lointain, la montagne qui s'étend,

Le massif principal, que l'éloignement bleuit à peine, est tiré de petits nuages légers, ondoyants, d'un rose foncé mourant et sale : c'est la brume vague des châtaigniers sans feuilles. Les oliviers qui dévalent, tout auprès, le long des pentes, ont l'air de petits lentisques arrondis, fanés par le soleil et la poussière, d'une teinte morne, presque semblable à celle des figuiers de Barbarie que l'on aperçoit, au fond de la vallée, bordant un chemin désert.

L'ensemble est d'une grisaillerie verdâtre où se détachent, sans relief, l'imposante assise d'une carrière, les murs blancs des maisons de campagne ou ceux, plus assombris et plus humides, de quelques tombeaux.

Vus en pleine lumière, il manque à ces montagnes, à cette vallée, à ce pont même, une légère touche d'irréel ; c'est trop vrai, l'illusion manque ! Les détails sont accentués, les parties défectueuses, mirasols, il orne le paysage qu'il rend, à la fois, plus rustique et plus pittoresque.

L'étranger qui, redescendant des hauteurs de Cardo, s'achemine lentement vers la mer, s'étonne de la soudaine variété des sites.

Il vient de laisser derrière lui, toutes enveloppées du charme oriental de leurs jardins, plus chargés de fruits d'or que ceux des Hespérides, les dernières et coquettes villas qui s'échelonnent le long de la route ; il a laissé aussi le rayonnant panorama de la mer qui brille, saphir splendide, gemme étincelante où les rayons du soleil vont se refléchir et se briser.

Et voilà qu'à cette vision lumineuse succède tout à coup une autre vision, plus grise, plus terne, pleine d'un charme particulier, de ce charme mélancolique et doux qu'ont les montagnes en hiver, quand leurs flancs abrupts sont dépouillés de verdure et que leurs sommets tourmentés s'argentent de coulées de neige.

Du milieu de la route, limitée par l'arceau frêle du pont, le paysage apparaît en raccourci : dans le lointain, la montagne qui s'étend,

HISTOIRE DES CORSES

8 février 1817. — Les Pisans et les Génois ayant mis un terme à leurs rivalités en Corse, par une paix solennelle, le Pape Boniface III confirme les Evêques de ses prédécesseurs donnant à l'archevêque de Gênes juridiction sur les évêchés de Mariana, Nebbio et Accia, et à celui de Pise, juridiction sur les autres évêchés Corses.

L'Avortement

DES SERVICES RAPIDES DE LA CORSE

Sous ce titre, le *Journal des Transports* reproduit l'article du *Sémaphore* de Marseille, — oublié dans notre numéro de samedi dernier — en le faisant précéder de la note ci-après :

« Le *Sémaphore* de Marseille a publié la note suivante qui traduit exactement la situation pénible où se trouve la Compagnie française de navigation et de constructions navales d'arrêter les services rapides qu'elle avait inaugurés sur la Corse. Elle y perdait, en moyenne, 4.000 francs par jour ! »

Lettre de M. le Dr Santelli

Nous nous empressons de publier la lettre que nous adresse l'honorable Conseiller général de l'Ile-Rousse.

Mon cher Directeur,

Le gouvernement ayant décidé de procéder à une nouvelle adjudication de nos services maritimes postaux à la suite de la liquidation à l'amiable de la Compagnie concessionnaire, j'estime que le plus grand accord ne doit cesser de régner entre les intéressés, en vue d'obtenir les modifications qui s'imposent dans l'intérêt du commerce aussi bien que du tourisme.

Avant l'élaboration du nouveau cahier des charges les Chambres de commerce de Bastia et d'Ajaccio devraient provoquer une réunion de délégués des différents ports de l'île, à seule fin d'arrêter un programme nettement défini. Ainsi, le gouvernement ne pourrait, en aucun cas, se retrancher derrière un désaccord quelconque, pour nous imposer une organisation nouvelle émanant du cerveau de quelque bureaucrate parisien.

La subvention destinée à assurer l'exécution de nos services maritimes étant dores et déjà connue et définitivement fixée, c'est à nous et à nous seuls, Corses, qu'il appartient d'en discuter utilement l'emploi.

Je vous prie, etc.

DOCTEUR SANTELLI,
Membre du Conseil général.

Le Comité de Nice

On lit dans le *Petit Niçois* :

La nouvelle parue il y a quelques jours, dans le *Sémaphore*, que la Compagnie concessionnaire avait déposé son bilan, a surpris le monde commercial de notre ville, qui ne s'attendait guère à ce grave événement, après trois mois et demi à peine d'exploitation.

Le Comité des intérêts corses, vivement préoccupé de cette fâcheuse situation si préjudiciable à l'intérêt postal et au commerce, vient d'adresser à M. le Sous-Secrétaire d'Etat le télégramme suivant :

« Béard, ministre Postes,

» Comité intérêts corses de Nice sollicite énergiquement intervention pouvoirs publics pour rétablir relations maritimes suspendues par liquidation Société Nantaise. Préjudice considérable commerce et voyageurs hivernants.

» SANTAGGI, président. »

Depuis quatre jours, le service est totalement suspendu : les trois départs de cette semaine n'ont pas été effectués.

La situation est des plus préjudiciables et nos représentants au Parlement ne manqueront pas de demander énergiquement à M. le ministre qu'il prenne les mesures les plus urgentes afin d'assurer le service régulier des voyageurs et des marchandises en attendant qu'il soit procédé, dans le plus court délai possible, à une nouvelle adjudication.

La situation s'aggraverait considérablement si le printemps devait longtemps. C'est un devoir impérieux pour nos députés et sénateurs d'agir pour obtenir une prompte solution.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Festa, commissaire de surveillance administrative de 3e classe en disponibilité, est appelé à la résidence de Saintes.

— Le sergent Ferri, du 7e régiment d'infanterie coloniale, a été nommé adjudant.

— MM. les médecins aides-majors de 2e classe Marabetti, du 4e bataillon de chasseurs à pied, et Campana, du 46e rég. d'infanterie ont été promus au grade d'aide-major de 1re classe, et maintenus à leur corps.

— M. Spinelli a été nommé préposé d'octroi à Toulon.

Routes forestières de la Corse

Nous détachons du rapport sur le budget du ministère des travaux publics, pour l'exercice 1905, le passage suivant, relatif aux Routes forestières de la Corse :

Chapitre 57. — Construction des routes forestières de la Corse.

Crédit proposé par la commission, 25.000 francs.

Un décret du 28 mars 1853 porte que « le ministre des finances dressera, de concert avec le ministre des travaux publics, le tableau des routes et embranchements à classer pour compléter le système des voies de communications inscrites par la loi du 25 mai 1836 (1), de manière que les massifs forestiers domaniaux soient reliés aux lieux de consommation et aux ports d'embarquement. »

Un autre décret du 1er avril 1854, a prononcé le classement, sous le nom de routes forestières, de treize voies dont une (n° 10) a depuis été déclassée.

Les douze routes forestières de la Corse présentent un développement total de 504.373 mètres, qui sont aujourd'hui entièrement livrés à la circulation. Mais il reste à exécuter des travaux de parachèvement assez importants, tels que murs de soutènement, parapets, ponceaux, etc.

De 1890 à 1895, les crédits alloués pour la construction des routes forestières s'élevaient annuellement à 140.000 et 150.000 francs, en chiffres ronds. De 1896 à 1898, ils ont été de 100.000 francs. De 1899 à 1902, ils ont été réduits à 50.000 francs. Depuis 1903, ils ne sont plus que de 25 000 francs.

L'entretien de ces routes coûte 175.000 fr. et est en entier à la charge de l'Etat.

Les routes forestières ont rendu et continuent à rendre de réels services pour l'exploitation des forêts domaniales ; elles servent en outre aux communications des communes traversées et sont assimilables, sous ce rapport, à des chemins vicinaux qui seraient construits et entretenus par l'Etat.

La Corse possède, en outre, un réseau de routes nationales de 1.132 kilomètres de longueur, tandis que la longueur moyenne des routes nationales par départ...

(1) Loi classant les nouvelles routes nationales de la Corse.

18 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA PEAU DU LION

de CHARLES BERNARD

V

LES POUPÉES

Servian s'attendait à ce trait d'adresse : aussi n'en témoigna-t-il aucune surprise, mais il regarda Félix. Observé à la fois par son oncle et par son adversaire, l'élève de Saint-Cyr se roidit contre l'émotion que lui avait causé ce coup de feu de fatal augure, et il parvint à conserver une physionomie insouciante.

— A mon tour, dit-il en prenant le pistolet que le colonel venait de recharger.

— Attends qu'on ait mis une autre poupée, lui dit Servian.

— A quoi bon, tant qu'il reste un morceau de celle-ci ? répondit Félix d'un air d'assurance.

Le futur officier ajusta son coup avec le plus grand soin ; un instant après le tronçon de la poupée rejoignit le reste du corps parmi les débris amoncelés devant la plaque.

— Bravo ! salve de huit ! s'écria le colonel, un peu piqué de se trouver moins adroit que ses hôtes ; voilà un joli coup ; mais je parie que vous ne le recommencerez pas une fois sur dix.

— Vous perdrez, colonel, répondit Cambier en souriant : je le recommencerai tant qu'il vous plaira une fois sur deux.

Ajoutant aussitôt l'effet à la parole, le jeune homme prit un autre pistolet et mira la poupée qu'un domestique venait de placer au but.

— Je vise à la tête, dit-il résolument.

Docile à l'intention du tireur, la balle écrasa contre la plaque de fer la tête de la statuette, qui, sauf cette décollation, demeura intacte, et glissa jusqu'à terre le long de la broche.

En ce moment, au lieu d'examiner son revers, dont la conduite délibérée rendait toute inquiétude superflue, Servian interrogea d'un regard pénétrant la physionomie de Tonayrion, qui essayait de sourire.

— A vous, monsieur, dit-il posément en lui présentant un pistolet ; je tire fort mal ; le colonel me semble un peu rouillé, et je ne vois que vous qui puissiez disputer la victoire à cet apprenti sous-lieutenant.

Le beau Raoul prit avec une sorte de contrainte l'arme que lui offrait l'oncle de Félix. Cette fois, loin d'affecter un laisser-aller magistral, il mit à viser une attention scrupuleuse ; mais sa main, atteinte d'un frémissement inaccoutumé, démentit l'adresse dont il avait fait preuve un instant auparavant. A la vue de l'étoile grisâtre qui parut soudain sur la noire surface de la plaque de fer, à deux pieds au moins de la poupée, Servian et Félix échangèrent un regard expressif.

— Eh bien ! Tonayrion, dit le colonel, empressé de prendre sa revanche, ces pistolets vous semblent-ils toujours aussi bons ?

— Oui, certainement, répondit Raoul en affectant un air dégagé ; mais en ce moment je manquerais un bœuf à cinq pas. Chaque fois que j'ai fait des armes, il me reste dans le bras droit un tressaillement nerveux qui ne me permet pas de tenir la main immobile.

— Où diantre avez-vous pu faire des armes aujourd'hui ? demanda M. Herbelin.

— Dans ma chambre, répliqua Tonayrion ; tous les matins je tire le mur pendant une heure ou deux.

— Vous avez là une excellente habitude, reprit le colonel avec chaleur ; outre que c'est un exercice salutaire à la santé, on peut avoir un duel, et il est bien de s'entretenir la main. L'escrime est beaucoup trop négligée dans l'éducation des jeunes gens d'aujourd'hui. On leur ferait la tête de grec et de latin, d'histoire et de mathématiques, et c'est à peine si on leur apprend à tenir un fleuret et à se mettre en garde. Si j'avais un fils, je l'élèverais autrement. Peu m'importerait qu'il devînt un docteur, pourvu que Pellier et Grisier m'en rendissent bon compte.

Servian mit un doigt sur sa bouche et montra du coin de l'œil son neveu qui venait de casser une troisième poupée.

— Colonel, dit il en baissant la voix de manière à n'être entendu que de son hôte et de Tonayrion, vous avez sans doute raison au sujet de l'éducation actuelle un peu trop savante et pas assez virile, mais, je vous en prie, ne parlez pas de cela devant Félix.

— Pourquoi donc ? demanda M. Herbelin.

— Parce qu'il n'est déjà que trop disposé à déserter la salle d'études pour la salle d'armes. Qu'il ne soit jamais un docteur, soit ; mais je ne voudrais pas non plus qu'il devînt un ashreur.

Vous voyez son adresse au tir ; le fleuret à la main, il est plus fort encore. A son âge il a six ans de salle, et Grisier, dont vous parlez tout-à-l'heure, m'a dit qu'il le regardait comme un de ses meilleurs élèves. Vous comprenez qu'en ma qualité d'oncle et de tuteur en garde de succès ne me charme que médiocrement.

— Qu'y trouvez-vous à dire ? demanda le colonel d'un air surpris.

— Félix a une mauvaise tête, reprit Servian en prenant une physionomie soucieuse ; il est irritable, emporté ; il n'a peur de rien. Vous vous rappelez toutes les inquiétudes que son père a causées à ma famille ? Eh bien, je crains que Félix ne marche sur ses traces et ne devienne à son tour un lutteur.

(A suivre).

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

tement, pour l'ensemble du pays, n'est que de 445 kilomètres.

Bien que le département de la Corse ait une superficie supérieure à celle des autres départements, les chiffres précédents (1.132 kilomètres de routes nationales et 504 kilomètres de routes forestières, en tout 1.636 kilomètres de routes entretenues par l'Etat, contre 445 kilomètres pour un département moyen) montrent que, sous ce rapport il est traité d'une façon particulièrement favorable.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le Gouvernement a dû renoncer à faire régler les alignements de certaines routes de Corse. Ces alignements comportaient l'emprise de terrains sans valeur. Les propriétaires ont réclamé l'expropriation et ont obtenu du jury, pour quelques mètres de maquis, des sommes tellement élevées qu'il a fallu s'arrêter.

TROUBLES DANS L'ARGENTINE

Le conseil des ministres, réuni sous la présidence de M. Quintana, a décrété l'état de siège, dans toute la République argentine, pour trente jours, et a ordonné la mobilisation de la garde nationale.

Les troupes restées fidèles au gouvernement ont été envoyées à la rencontre des troupes qui marchent sur Buenos-Ayres. Jusqu'à présent, la ville est calme et garde son aspect ordinaire, à part quelques lignes de tramways qui ont suspendu leur service.

Un mouvement insurrectionnel se produit également dans plusieurs villes de province.

⁂

Une tentative d'insurrection a éclaté à Buenos-Ayres. Plusieurs postes de police ont été attaqués par des groupes d'une centaine d'individus. Ces groupes ont été presque partout repoussés. Deux postes qui avaient été surpris ont été repris peu après par la police.

Un petit groupe d'individus a attaqué l'arsenal, mais cette attaque a été repoussée et les agresseurs capturés. Le bruit court que deux régiments soulevés marcheraient sur la capitale. Le gouvernement qui connaissait le plan de l'insurrection avait pris toutes les mesures nécessaires. Il paraît absolument maître de la situation.

⁂

L'ordre est complètement rétabli à Buenos-Ayres ; la ville a repris son aspect habituel. L'ordre est également rétabli dans la province de Santa-Fé. Le gouvernement, désirant éviter toute effusion de sang, a envoyé dans les provinces de Mendoza et de Cordoba des forces très supérieures à celles qui seraient nécessaires pour soumettre les quelques centaines de révoltés existant dans ces deux villes. On espère que les révoltés, en présence de l'écrasante supériorité du nombre, seront forcés de se rendre sans combat ; 5.000 hommes se dirigent sur chaque point par des chemins divers.

Le mouvement subversif étant virtuellement complètement dominé, le gouvernement a annulé le décret mobilisant les réserves de l'armée.

Tous les journaux blâment énergiquement le mouvement. *La Nacion* dit qu'il ne mérite pas le nom de conjuration, encore moins celui de révolution. Ce fut un coup de folie ; il ne mérite pas l'indulgence parce que c'est un attentat contre le patriotisme et l'esprit d'ordre de consommation du peuple argentin.

Nécrologie

M. le juge Orsatti

Lundi, 30 janvier, ont eu lieu à Sainte-Lucie de Tallano, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis, les obsèques de M. A.-P. Orsatti, juge de paix, décédé dans sa 80e année. Le deuil était conduit par M. Orsatti, professeur agrégé au lycée de Bastia. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Ortoli, sous-préfet de Sartène ; Léonce Arii, vice-président du Conseil général, maire de Sainte-Lucie ; Bernardini, juge de paix de Serra di Scopamene ; et J.-F. Panzani, juge suppléant.

Par ses qualités de cœur et d'esprit, comme homme privé et comme magistrat, M. Orsatti avait su se créer, même au-delà des limites de son canton, une situation considérable. Successivement MM. Léonce Arii, vice-président du Conseil général ; Panzani, juge suppléant ; Ortoli, maire d'Olmiccia et conseiller d'arrondissement ; et Caltaroli, ancien agent-voyer d'arrondissement, sont venus rendre hommage à la mémoire du défunt.

Discours de M. Léonce Arii

Messieurs,

Cette cérémonie funèbre réveille en moi bien de poignants souvenirs, car un pareil *se reporte, douloureuse*, vers mes chers disparus, auxquels l'homme que nous pleurons aujourd'hui avait été uni par les liens les plus solides de l'amitié la plus pure. Cependant, malgré l'émotion qui m'étreint, je ne puis laisser partir à jamais pour le champ de l'éternel repos, sans évoquer, en quelques mots, cette belle figure qui restera le modèle du bon citoyen, de l'intègre magistrat, du frère aimant, du père accompli, et sans crier le suprême adieu à celui dont l'affection n'est jamais pour moi du défaillance.

Travailleur par tempérament, Antoine-Padoue Orsatti déploya de bonne heure son activité. Les services qu'il rendit tout jeune encore à l'enseignement, auquel il se voua d'abord, lui méritèrent plus tard la décoration d'officier d'Académie ; ceux — non moins sérieux — dont l'industrie et l'agriculture lui furent ensuite redevables comme membre d'une importante Compagnie, qui fit la richesse d'une grande région de notre arrondissement, lui valurent celle de l'Ordre national du Mérite agricole.

Conseiller municipal, il apporta dans les délibérations de l'assemblée communale cet esprit large et éclairé, dont étaient empreintes toutes ses propositions. C'est à ce moment que le gouvernement de la République lui confia la mission délicate de rendre la justice dans le canton d'Olmeto d'abord, de Levie ensuite, localités où il a laissé de si bons et durables souvenirs. Mais on fut ici surtout, dans sa petite patrie tant aimée, qu'il prodigua toutes ses belles qualités de bon citoyen, d'intègre magistrat. Nul ne fit en vain appel à ses lumières. Que de bons conseils donnés ! que de procès évités ! Sa parole douce et persuasive ramenait les esprits égarés par la passion ; son autorité incontestée s'imposait à ceux que l'esprit de chicane excitait ; son urbanité désarmait les plus prévenus.

Aussi, mon cher juge, l'hommage que vous rend cette foule ou se pressent si nombreux autour de votre cercueil, n'est-il que le témoignage mérité de la reconnaissance publique.

Esprit d'élite, Antoine-Padoue Orsatti fut le meilleur des frères. Quelle délicatesse de rapports ! Ah ! je compatis de tout cœur au deuil de son autre lui même, qui de Paris suit en ce moment par la pensée cette douloureuse cérémonie. Puisse l'écho de cette manifestation de profonde sympathie, atténuer le coup qui le frappe si cruellement !

Et toi, mon cher Jacques, sur qui se reporta toute son adoration lorsque le destin cruel lui ravit trop tôt, hélas ! sa douce compagne ; toi, dont il était si heureux de nous vanter, dans l'intimité, la respectueuse et vive affection filiale ; dont il était si fier de nous répéter les succès, quelle souffrance doit être la tienne d'une si cruelle séparation !

Je n'essayerai pas d'arrêter tes pleurs : c'est le juste tribut que tout bon fils doit à un père qui disparaît ; mais quelle fierté aussi pour toi lorsque, le temps ayant accompli son œuvre consolatrice, le souvenir attendri de cette belle et noble figure te rappellera cette vie si bien remplie, et que tu pourras dire : « Pour être parfait, il me suffira d'être bon, intègre, généreux, aimable, affectueux et ami sûr comme mon père. »

Vous, mon cher juge, jouissez d'un repos bien acquis. Au nom de la municipalité dont votre fils est un des membres les plus entendus, de la population de Sainte Lucie et du canton que j'ai l'honneur de représenter, au nom de tous ces amis qui se pressent autour de vous, en mon nom, adieu !

Discours de M. J.-F. Panzani

Messieurs,

Celui, devant le cercueil de qui s'incline toute une foule attristée et recueillie, fut un homme d'un grand cœur et d'une grande intelligence. Il a donc été sans peine un magistrat accompli. Du magistrat, il avait toutes les qualités : la compréhension rapide qui suivit tout de suite, dans une affaire, le point essentiel, la puissance de travail et la scrupuleuse exactitude qui est la meilleure forme de la conscience professionnelle, l'autorité fondée tout entière sur la supériorité morale et tempérée à l'occasion par une bonhomie souriante et douce, l'impartialité absolue, la bonté enfin et la pitié qui font le juge non seulement juste mais équitable et secourable envers ceux qu'il est parfois obligé de frapper.

Pendant plus de vingt ans à Olmeto et à Levie d'abord, à Sainte-Lucie ensuite, M. le juge Orsatti a exercé sans interruption ses redoutes et délicates fonctions. Il y a quelque temps seulement, vaincu par la maladie, il fut obligé de renoncer au prétoire ; mais ses collaborateurs, ceux qui avaient la lourde tâche de le suppléer, étaient toujours sûrs de trouver auprès de lui un sage conseil ou quelque avis utile.

Ce que fut l'homme privé, le parent, l'ami, je n'y insisterai pas de peur de rester toujours au-dessous de la haute idée que chacun de vous en a lui-même ; cette affluence, les pleurs de tous ceux qui croient avoir perdu comme un père, en disent plus que tous les discours.

Et maintenant, mon cher juge, allez dormir en paix votre dernier sommeil : comme toute la vie vous fut clémente ; vous êtes arrivé, entouré d'amitiés et de dévouements précieux, jusqu'à un âge avancé ; vous avez échappé à ces infirmités qui en brisant le corps faisaient par dégrader l'intelligence ; presque jusqu'au dernier moment soutenu par la foi où vous êtes né et qui vous a fermé doucement les yeux, vous avez eu la pleine possession de vous-même : vous avez senti la mort et vous l'avez vue venir sans faiblesse ; si vous vous êtes affligé c'est moins pour vous que pour les êtres chers qui allaient vous perdre ; pour votre frère, pour votre enfant. Pourquoi faut-il que le fils bien-aimé que vous appeliez à vos derniers instants n'ait pu arriver que pour saisir un regard à moitié éteint et sentir une trop faible pression de main, lorsque la mort était déjà plus forte que l'amour ?

Adieu mon cher juge ! Pardonnez, vous qui êtes avec les autres qualités, la modestie, sans laquelle aucune n'a de prix, pardonnez à quelqu'un dont vous avez honoré la vie par la plus confiante des amitiés, d'avoir essayé de dire, bien imparfaitement, hélas ! ce que vous avez été.

M. Ortoli, dans un discours éloquent que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, faute de place, a retracé à son tour la vie si bien remplie du regretté juge. Il a parlé en termes émus du magistrat intègre, de l'homme de bien « qui ne laisse derrière lui que des obligés. »

M. Caltaroli a rappelé ensuite en quelques mots pleins de délicatesse la déjà très vieille amitié qui le liait à celui dont « la vie tout entière est dans ces trois mots : bonté, franchise, modestie. »

La perte de M. Orsatti a été vivement ressentie non seulement dans son pays natal, mais dans toutes les parties de la Corse et particulièrement à Bastia où le défunt avait longtemps vécu et s'était créé de solides et précieuses amitiés.

Nous adressons à son fils M. Orsatti, professeur au Lycée, et à son frère, M. Camille Orsatti, ingénieur, nos plus sincères condoléances.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Organisation des services du 6 au 11 février

Les services entre les ports du continent et la Corse sont organisés de la manière suivante du 6 au 11 février.

DÉPARTS :

Lundi, 6, Marseille-Bastia.
Mardi, 7, Marseille-Ajaccio.
Mercredi, 8, Marseille-Ajaccio-Propriano-Bonifacio, par cargo-boat.
Jeudi, 9, Marseille-Bastia, service probable.
Vendredi, 10, Marseille-Ajaccio.
Samedi, 11, Nice-Ajaccio.

Ainsi sur 6 départs, il y en a 4 pour Ajaccio, 2 pour Bastia, dont un PROBABLE.

Est-ce parce que le port de Bastia est le plus important de la Corse qu'on lui accorde seulement 2 départs, dont un PROBABLE, sur 6 ?

Est-ce parce que le mouvement d'exportation entre Bastia et Nice est plus important que celui des autres ports, qu'on supprime ce service ?

Au Cirque

La représentation donnée au cirque Dell'Orme, au bénéfice de l'Assistance publique de Bastia, a pleinement réussi. Un public nombreux et choisi avait répondu à l'appel du Comité de cette bienfaisante association. Rien, d'ailleurs, n'avait été négligé pour rendre cette représentation fort attrayante, on s'est amusé beaucoup et l'on a applaudi à tout rompre.

Il faut reconnaître que tout le personnel du Cirque a donné avec un entrain endiablé et qu'il s'est surpassé. Le Signorina Julia a été admirable de grâce et d'adresse dans ses exercices variés, enlevés avec une maestria remarquable. Les clowns ont désopilé la rate des spectateurs.

Chacun s'est retiré ravi, emportant un excellent souvenir de cette soirée. Il est vraiment regrettable que cette troupe nous ait quittés depuis hier. Nous lui exprimons tous nos remerciements et lui souhaitons qu'elle trouve ailleurs le même accueil qu'elle a reçu à Bastia.

Le Comité adresse ses meilleurs remerciements à tous ceux qui ont bien voulu assister à cette représentation et qui ont ainsi, tout en s'amusant, prêté un concours efficace à l'œuvre de l'Assistance publique.

Le Comité remercie également la Lyre Bastiaise de son aimable concours. Elle a donné une fois de plus l'occasion de constater qu'elle compte dans son sein de véritables artistes. Elle a joué avec un ensemble parfait. Tout a été irréprochable.

M. Eugène BOCQUILLON
De de Cie des Chemins de fer du Nord

UN CAS DE DYSPEPSIE
Sa guérison par les Pilules Pink.

Voici un autre cas à ajouter à la liste si longue des guérisons de maladies d'estomac obtenues par les pilules Pink.

« Depuis deux ans environ, écrit M. Eugène Bocquillon, je souffrais beaucoup de l'estomac. J'avais perdu l'appétit et ressentais plusieurs fois par jour des crampes et quelque fois j'étais pris de vomissements. Mes digestions étaient des plus pénibles et régulièrement pendant trois ou quatre heures après mes repas j'étais tout à fait mal à mon aise, ressentant comme des brûlures, des tiraillements, ayant des nausées et aussi une soif que je ne parvenais pas à calmer. Bien souvent il m'arriva de me faire relever de mon service car j'avais des migraines tellement fortes que je ne pouvais faire un travail suivi. Ayant tout essayé, ayant suivi fidèlement toutes les prescriptions et me trouvant toujours au même point, j'allais prendre les pilules Pink. C'est un camarade de la Compagnie, guéri par ces pilules, qui m'engagea à les prendre. D'autre part j'avais lu dans les journaux les éloges qu'en faisaient de nombreuses personnes guéries. J'ai suivi le traitement des pilules Pink, et dès le début je me sentis de l'appétit et mes digestions se firent plus facilement. J'ai continué, enchanté des premiers résultats. L'amélioration ne s'est pas démentie elle a été rapide et j'ai bientôt été complètement guéri. Je suis heureux d'avoir trouvé un médicament aussi simple, aussi efficace qui m'a débarrassé de mes souffrances et m'a permis de me livrer à mes occupations sans aucune gêne. » M. Bocquillon habite 40, rue de l'Avenir à Hellemmes-les Lilles (Nord).

La dyspepsie est causée par l'inflammation signé des nerfs de l'estomac. C'est par l'énergie nerveuse que les muscles de l'estomac se contractent et se dilatent et que le suc gastrique est sécrété. Si les parois musculaires de l'estomac ne sont pas maintenues dans un état de vigueur, le procédé de la digestion devient incomplet.

Les tissus nerveux et musculaires de l'estomac aussi bien que ceux des autres parties du corps peuvent pour une faible de raisons devenir faibles, il faut les nourrir pour les restaurer. Vous ne pouvez les nourrir directement, c'est impossible, mais vous pouvez nourrir, enrichir, purifier le sang qui est la nourriture des nerfs et des muscles. Les pilules Pink nourrissent le sang, le fortifient, le purifient. Voilà pourquoi les guérisons de l'estomac obtenues par ces pilules sont permanentes, durables. Les pilules Pink ne vous donnent pas des digestions artificielles, elles vous donnent un nouvel estomac. De la même façon elles guérissent l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale rhumatismes, débilité nerveuse, migraines, névralgies, sciatiques, troubles particuliers des femmes, suites de surmenage, épuisement. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Goblin et Cie, pharmacien, rue Bolin, Paris, 3,50 la boîte, 17.50 les six boîtes franco.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 7 février.

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 8·3 à midi, 13·5 à 7 heures du soir + 10· Maxima, 13·8 Minima, + 8·.

Baromètre. — 7 heures du matin, 775 mm. à midi, 775 mm, 6 heures du soir, 773 m. Vent. — Dans la matinée, calme
Dans l'après-midi. S. O. faible.

Etat du ciel. découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Le plus gros diamant

On vient de trouver, dans la première mine de diamants de Johannesburg, le plus gros diamant du monde. Ce diamant monstre pèse 3 030 carats et serait d'excellente qualité, mais de forme irrégulière.

Le fameux Kohinoor, qui est estimé trois millions de francs, pèse 123 carats et pesait, à l'état brut, seulement 900 carats. Le diamant de Johannesburg est donc plus de trois fois plus gros.

⁂

Au Port

Vap. *Gardenia*, cap. Peraldi, arrivé de Marseille, 1 passager, diverses.
— Vap. *Iberia*, cap. Langlais, arrivé de Marseille, 35 pass., dépêches.

⁂

A acheter

pour cause de départ, trois percherons et un camion. S'adresser au bureau du journal.

⁂

Avis

Les propriétaires de terrains ou locaux industriels à proximité de la gare de Bastia désirant vendre ou louer sont priés de faire offre à MM. Nègre et Cie, liégeois, Bois-de-Boulogne (Bastia).

⁂

A vendre

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

⁂

A louer

A louer rue Miot, 1, au 5e étage, six pièces donnant sur la place St-Nicolas et sur la rue Napoléon, avec grenier correspondant.

S'adresser au bureau du journal.

— Vaste cave, rue de l'Opéra. S'adresser à M. François Battistini, rue de l'Opéra, 24.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannoni, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

Etat Civil

MARIAGES

Giacomi Joseph, marin, de Bastia, et Casta Marie, ménagère, de Santa Reparata de Balagna.

NAISSANCES

Santucci Clémentine. — Marlenge Catherine-Rose. — Fenisi Antoine. — Orsoni Charles. — Zanardi Caroline. — Ugolini Antoine-André. — Bilozzi Marie-Joséphine-Jérômine. — Ciavatti Annociade. — Pallicna François-Marie. — Rosi Rémi.

DÉCÈS

Leccioni Annonciade, 20 jours, de Bastia. Alibertini Marie-Thérèse, célibataire, 95 ans, de Pied'Orezza.
Cassanelli Marie-Antoinette, veuve, 73 ans, de Bastia.
Vida Clément, veuf, 69 ans, de St-Pierre de Venaco.

Transports Directs entre Bastia et les Ports du Nord

Le vapeur français *Lucien*, chargé actuellement pour

Dunkerque

Pour frêt et renseignements s'adresser à M. Arthur C Southwell.

A VENDRE

300 quintaux de fourrage :
Luzerne de 1re coupe 5 et 6 fr. les 100 kilos.
Luzerne 2e coupe 8 fr. les 100 k.
S'adresser à M. Joseph Toguini, à Procojo, près de Casamozza.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE JOUR ET NUIT SPÉCIAL

Bourse de Paris

	5 fév.	6 fév.
Rente 3 0/0 amort.	99 60 — 99.50	
— 3 » 0/0 amortie	99 10 — 99 50	

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

La Séparation des Eglises et de l'Etat

Le conseil a commencé l'examen de différents projets de loi relatifs à la séparation des Eglises et de l'Etat.

Cet examen continuera demain.

La Conférence de Berne

Sous la proposition du ministre du commerce, le Conseil a décidé d'envoyer à Berne, des délégués à la conférence internationale pour la protection légale des travailleurs.

Mouvement judiciaire

M. Chaumié ministre de la justice, a fait signer un mouvement judiciaire comprenant plusieurs nominations.

L'évêché de Dijon

Le Conseil s'est occupé de la situation causée dans le diocèse de Dijon par l'absence de l'évêque et la révocation des vicaires généraux.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé **ensuite de l'expédition des affaires courantes.**

L'AFFAIRE SYVETON

Révélations imminentes de Madame Lebaudy

Paris, 7 février.

Le « Gaulois » annonce que Madame Lebaudy est prête à faire des révélations à la justice sur la mort de M. Syveton.

LA Délation dans l'armée

Paris, 7 février.

Le commandant Bouqueso qui a été mêlé à l'affaire des fiches, a été incorporé dans la légion étrangère. Cet officier supérieur va partir incessamment pour le Congo.

A LA MARTINIQUE

Grèves agricoles

Paris, 7 février.

On télégraphie de Fort-de-France au « Journal » :

« La grève agricole a éclaté dans plusieurs communes de la Martinique.

» De nombreuses récoltes de café et de cannes à sucre ont été incendiées.

» L'inquiétude est générale. »

EN RUSSIE

Un complot contre le Tzar

Berlin, 7 février.

Le correspondant du « Berliner-Tageblatt » à Saint-Pétersbourg, télégraphie :

« Le Tzar a trouvé dans son cabinet de travail, une lettre l'informant que deux hommes ont résolu de le tuer. »

EN BELGIQUE

23.000 mineurs en grève

Charleroi, 7 février.

Une partie des grévistes, ont repris le travail.

Sur 40 000 ouvriers mineurs 23 000 sont encore en grève

L'ordre n'a pas été troublé, la troupe occupe les chantiers.

République Argentine

La tranquillité est à peu près générale

Buenos Ayres, 7 février.

La tranquillité règne partout sauf dans la province de Cordoba, où l'insurrection n'a pas pris fin.

Les insurgés comprenant un effectif de 1000 hommes, parcourent la province, provoquant de graves désordres.

Des troupes ont été envoyées pour les obliger à se disperser.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. Fallières

La séance est ouverte à 2 h. 30

M. Saint-Germain, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Le Service de deux ans

Suite de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, adoptée avec modifications par la Chambre des députés, tendant à modifier la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée et ayant pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active.

La discussion s'ouvre sur l'article 33.

Amendement de Montfort

M. de Montfort développe un amendement tendant à maintenir à la disposition du ministre de la guerre par suite de l'insuffisance du contingent annuel, un nombre suffisant d'hommes désignés par le tirage au sort, dans la classe libérable.

Cet amendement, combattu par M. Berteaux ministre de la guerre, est défendu par le général Mercier.

Mis aux voix, il est repoussé par 198 voix contre 79.

Les articles 34 à 37 sont successivement adoptés sans modification.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. Doumer

La séance est ouverte à 2 heures.

M. A. Bernard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère des postes et télégraphes

Suite de la discussion du budget des postes et télégraphes.

La discussion des articles

La Chambre aborde la discussion des articles.

La suppression des notes secrètes

Sur l'article 1er, M. Berry demande la suppression des notes secrètes.

M. Dubief

M. Dubief, ministre du commerce répond que les notes secrètes n'existent plus mais que le gouvernement conserve le droit de se renseigner sur le loyalisme républicain des fonctionnaires de l'Etat.

Les Dépêches de la Presse

M. Sembat proteste contre le retard apporté dans la transmission des dépêches de la presse, et dans la communication des dépêches politiques adressées au gouvernement.

Les quatre premiers chapitres sont adoptés sans modification.

Motion Pichery

M. Pichery dépose une motion relative à la transformation d'un certain nombre de recettes simples en bureaux composés.

La motion Pichery est adoptée.

Motion Castillard

Les mandats adressés aux militaires

M. Castillard dépose une motion autorisant les militaires à toucher eux-mêmes le montant des mandats postes qui leur sont adressés.

La motion Castillard est adoptée par mains levées.

Motion Laurens

Les retraites des commis-auxiliaires

M. Laurens Castalet dépose à son tour une motion tendant à améliorer les retraites attribuées aux commis-auxiliaires titulaires.

Le chapitre 5 est adopté.

Motion Fournier

M. Fournier dépose une motion tendant au renouvellement plus fréquent des uniformes des sous-agents.

La motion Fournier est adoptée.

Les chapitres 6 et 7 sont adoptés sans modifications.

INTERPELLATION MORLOT

M. Morlot demande à interpeller le gouvernement sur les évêchés vacants.

L'interpellation Morlot est fixée à vendredi.

La séance est levée et renvoyée à demain.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La Situation

Du Temps:

Les dépêches d'aujourd'hui n'apportent aucun éclaircissement nouveau sur les importants combats du 27 et du 28 dans la région de Sandepou. Réduites à ce qu'elles étaient précédemment, nos notions sur la retraite russe dans ces deux journées montrent simplement le 8e corps évacuant Sandepou pour rétrograder vers Téou-Tsai-Ho et Tchan-Tan, opérant des contre-attaques partielles pour couvrir son mouvement, mais contraint quand même, après des pertes énormes, d'accélérer sa retraite qui aurait tourné au désastre, sans l'intervention brillante du 10e corps commandé par le général Tserpitski.

A l'extrême aile droite russe, le détachement formé d'une fraction du 1er corps de Sibérie orientale et du corps de cavalerie Michtchenko rétrogradait parallèlement, mais par un mouvement de plus grande amplitude, de Landoukéou et Haboutai, vers le Koun-Ho ; là encore, le souci de couvrir la retraite de l'infanterie conduisait la cavalerie à des charges de sacrifice dont on annonce seulement les résultats meurtriers.

Selon certains bruits, cette opération, menée sans art et plus particulièrement l'attaque obstinée de Sandepou, poursuivie contre toutes les règles, sans préparation d'artillerie, au prix de sacrifices énormes et infructueux, vaudrait au général Grippenberg son rappel.

Les nouvelles établissent du moins que les Russes n'ont pas perdu leur point d'appui initial de Tchan-Tan, sur le Koun-Ho. Comme lors de leur insuccès du Cha-Ho, au mois d'octobre, ils échouent cette fois encore dans l'offensive, mais se rattrapent à la fin par une défensive acharnée qui les raccroche à leur position du début. Les Japonais, maîtres de Sandepou et de Si-Dian-Ho, peut-être même de Théou-Tsai-Ho (il y a ambiguïté sur ce point), conservent Kékoutai, poste avancé des Russes devant Tchan-Tan ; sur la rive droite du fleuve, ils tiennent Kaila-To-Sa et Tou-Tai-Tsé ; ce dernier point vit le 30, au retour offensif russe dont le résultat n'est pas connu. Dune manière générale, l'affaire de Sandepou est bien terminée et les contestations annoncées pour les points de Fou-Tsia, Youa-Ten-Sia et Bai-Ta-Tsé n'ont plus qu'un intérêt secondaire. Cette opinion paraît confirmée par l'évacuation partielle de Sandepou que les observateurs du ballon captif russe ont constatée dans la journée de 30 janvier.

De même, les épisodes signalés par le maréchal Oyama, comme survenus au centre du dispositif, vers Sin-Chin-Pou et Cha-Ho-Pou et les nouvelles que donne le général Kouropatkine d'un combat soutenu par son extrême gauche dans la région de Tsian-Tchang n'impliquent aucun changement notable dans la situation respective des deux partis.

MANDCHOURIE

Combats imminents

Londres, 7 février.

On télégraphie du quartier général de l'armée japonaise au *Times* :

« Les Russes, devant l'aile gauche japonaise, manifestent encore de l'activité.

« Le bombardement continue sur toute l'aile gauche ; il a repris à l'extrême aile droite.

« On croit que les Russes se disposent à engager de nouvelles attaques.

« Le froid est toujours très intense. »

Bruits de paix

Londres, 7 février.

Le correspondant du « Daily Chronicle » à Saint-Pétersbourg, télégraphie :

« Dans l'entourage du Tzar, les Grands-ducs inclinent pour la paix.

» On assure que les représentants de la Russie à Paris et à Londres ont reçu des instructions pour demander au Japon les conditions les plus douces. »

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius Blanc
ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.
En face l'Hôtel de Ville
En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. Blanc ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

00666

CARTES DE DÉCÈS

M. Vincent Casanelli, gardien de phare, et Mme Casanelli née Roverani et leurs enfants ; M. Dominique Rontani, de Lavatoggio, et ses enfants ; Mme Veuve Lilline Canepa et ses enfants ; M. Antoine Rostino et sa famille ; Mme Veuve Peretti et ses enfants ; M. Louis Alessi, percepteur de Sisco et Mme Alessi et leurs enfants ; Mme et M. Augustin Valery, conseiller municipal et leurs enfants, M. Antoine Agostini, capitaine au long cours et ses enfants ; Mme et M. Honoré Quilio, commis des postes et télégraphes et leurs enfants.

Les familles Casanelli, Rontani, Canepa, Balero, Gerbaudo, Rostino, Paoli, Bernardi, Abelli, Roverani, Babilani, Santelli, Muiredo, Granarolo, Olivi, Rogliesert, Wiminck, Rogliano,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve MARIE-ANTOINETTE CASANELLI

leur mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur, tante cousine et alliée, décédée à Bastia, le 7 février à l'âge de 72 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 8 du courant à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Marbeuf, 1, maison Orenga.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame RAOUL a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de lingerie uniquement au choix considérable de tissus, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

VIN ROUGE de Vertanese, Corte

propriété du conseiller Gialy
Prix 0,40 c. le litre
En vente rue de l'Opéra, près les magasins Thiers.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de Bastia pour Tunis, ce soir, à 5 heures.

Il partira de Tunis pour Bastia, samedi, 11 du courant.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.
à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.
à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.
à Nice, à M. Honoré Hetto, agent.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de **BASTIA** pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C SOUTHWELL
Bastia.

AVIS

aux éleveurs et marchands de porcs

La Direction de la Grande Porcherie de Lupino (près l'abattoir), Mme veuve Dané et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 200 têtes de « cochons de lait » bourres, provenant des races sélectionnées anglaises Yorshir et Berchire à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans les 12 mois de l'année.

Prix très modérés.

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupe-tris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

Atelier de dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'église

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

ALANCHES DEBOT
Fondeurs de Cre
DEBOT Fils Aîné
BAYEUX, Calvados, PARIS

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE "LA MODE ILLUSTRÉE"
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
SPÉCIMEN
du Journal
du Garoni, 56, rue Jacob, Paris.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
1er papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
1er papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
1er papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr
Sœur Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
1er papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
1er papier Chine, format 40×30 (Réduite). 2 fr

EN VENTE :
A *JAJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

BONNE OCCASION
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

AVIS
AUX CONSOMMATEURS DE GAZ
M. J. CINI, ouvrier plombier à la Gie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.
Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.
Travail soigné et garanti.
Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.
Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.
Place de l'Hôtel de Ville, 4.

BAR SOAVI
BIÈRE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

Un très grand nombre de personnes ont retrouvé santé et la conservent par l'usage des
PILULES DÉPURATIVES
du Docteur
GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que : Dartres, Rhumatismes, Vices Humoraux, Scrofules, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Asthmes, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.
Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies.
M. Fernand Golvin, Pharmacien de 1re classe, Docteur en Médecine, Ancien Interne des Hôpitaux de Paris, Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris, Médaille d'or de la Société d'Encouragement au Bien, Officier d'Académie, Chevalier du Mérite Agricole, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Ancien Chef de Clinique de la Faculté de Médecine de Paris, Ancien Chef de Laboratoire de la Faculté de Médecine de Paris, Ancien Préparateur de Chimie à la Faculté de Médecine de Paris, Ancien Préparateur de Physique à la Faculté de Médecine de Paris, Ancien Préparateur de Pharmacie à la Faculté de Médecine de Paris, Ancien Préparateur de Toxicologie à la Faculté de Médecine de Paris, Ancien Préparateur de Physiologie à la Faculté de Médecine de Paris, Ancien Préparateur de Chimie

terre, depuis longtemps déjà connue en Allemagne, et vous, braves cordons bleus, qui avez trouvé cent façons bien comptées d'accommoder le précieux tubercule, soyez bénis !

Pour l'homme considéré comme être physique, le progrès consiste, évidemment, dans l'action de plus en plus grande qu'il exercera sur la nature en vue de la faire servir à ses besoins. Mais l'homme ne vit pas seulement de pain; il a aussi des besoins intellectuels et moraux, et il y a donc aussi pour lui, il doit y avoir un progrès intellectuel et un progrès moral qui précèdent, accompagnent ou suivent le progrès matériel. Plus de bien-être ou moins de souffrances, sur le coin de terre où la destinée nous a placés; mais aussi plus de lumière, plus de liberté, plus de bienveillance ou de tolérance mutuelle, telle doit être la devise.

Les vues que nous exposons aujourd'hui, n'ont, à vrai dire, rien de nouveau. Car, quel journal, s'il est quotidien surtout, ne réserve, dans ses colonnes, une place plus ou moins considérable aux questions ci-dessus indiquées? Accueillir, provoquer, au besoin, les réclamations justifiées de ses lecteurs, combattre la routine, vulgariser les connaissances : autant de fonctions faites pour tenter un journal qui veut justifier son existence par ses services. Nous nous proposons, quant à nous, de nous acquitter avec un soin particulier de cette partie de notre tâche. Et il y a tant à dire et à redire, et tant à faire, que, suivant toute apparence, la rubrique : *Vers le mieux !* ne chômera pas.

SAVON DU CONGO fleurs concours 1900 produits hygiéniques

La Situation Politique et la Presse

du Figaro :

Il s'agit de la restauration du Bloc.

Tous ceux qui en étaient travaillent, en ce moment, à le reconstruire. Pour mieux dire, ces morceaux aspirent à se rejoindre comme les tronçons d'un serpent.

La petite comédie — un peu grosse — qui a fini sur la résolution Briand en est une première preuve. Cette façon de se décoller en se recollant nous avait suffisamment renseignés. On avait vu à plein cette furieuse passion du socialisme bourgeois qui ne veut pas renoncer complètement aux petits profits éventuels du pouvoir. Ces mesures avaient arrangé une musique à trois parties dont les accords étaient réglés d'avance. M. Jaurès l'intransigeant y était pour tant de mèche avec M. Deville, le conciliateur, et avec M. Briand, qui représentait l'entre-deux, l'occasion, l'intervention opportune et avantageuse.

du Radical :

L'ancien président du conseil a compris comme nous que l'explication nécessaire et décisive entre le ministère et les républicains devait se produire, à bref délai, sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

La question devra être abordée et tranchée dans le courant de la session prochaine, au premier rang des travaux parlementaires qui suivront le vote du budget.

Les discussions sur les autres réformes, comme le dit fort bien M. Combes, peuvent s'ouvrir et se développer sans inconvénient jusqu'à la dernière minute de la législature.

Il n'en est pas de même de la réforme religieuse qui doit être un fait accompli, et autant que possible accompli depuis plusieurs mois quand arrivera la période du renouvellement législatif.

Cour d'Assises

Liste des Jurés

devant faire le service pendant la session du 1er trimestre qui s'ouvrira à Bastia, le lundi 27 fevr er 1905 à midi précis, sous la présidence de M le conseiller Savelli assisté de MM. les conseillers Gabrielli et Giuli.

JURÉS TITULAIRES

Porgioli J. E., lieutenant-colonel, Ajaccio
Barboni Bonaventure, maire, Olivese.
Grisoni, D., com. ret., Lago di Nezza.
Delom Jean Ange, anc. notaire, Ajaccio.
de Franceschi Auguste, rentier, Centuri.
Sovei A. F., inst. p., St-Pierre de Venaco.
Sobra-Tavera Tommasi, prop., Ajaccio.
Conti Louis, notaire, Serra (Sartene).
Poli A. F., ex-c. instituteur, Omicolo.
Antonini Dque Antoine, inst.. Rezzia.
Agostini Jules, propriétaire, Zonza.
Marini Marino, ancien maire, Calenzana.
Ruffil Charles, retraité, Calenzana.
Simoni Jourdan, négociant, Figari.
Maraninchi Pierre, employé, Moncale.
Filippi Guillaume, négt., Sarra (Sartene).
Colombani Antoine Martin, Morosaglia.
Bonfante B., très. payeur, gén., Ajaccio.
Casabianca F. M., propriétaire, Arbellara.
Michell Ch. B., prop., Ghisonaccia.
Lanfranchi D., c. des postes, St-Florent.
Salvadori M., adjudant retraité, Venaco.
Giacobbi Jean, propriétaire, Vezzani.
Orsatelli Antoine André, com., Favalello.
Costa I., cond. des ponts et ch., Sartene.
Padovani Dominique, propriétaire, Sisco.
Antoni David, maire, Vallica.
Ottavi Pierre André, prop., Vezzani.
Nobili E., com. des poste et ch., Ajaccio.
Quilio Théobald, bijoutier, Bastia.
Leoni A. F. A., propriétaire, Belgodere.
Figarella V., rentier, Ste-Marie de Lota.
Agostini François Marie, prop., Ortiporio.
Ferrandi Aristide Nicolas, ret., Castifao.
Cervetti Alexandre, cons. gén., Ghisoni.
Angeli Dominique, propriétaire, Brando.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

Lepidi Pierre Joachim, rentier.
Luigi Dominique, pharmacien.
Piaggi Casimir, libraire,
Leandri Nonce, capitaine en retraite, tous de Bastia.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Jeudi, 9 février, Départ de Marseille pour Bastia à 2 h. 15 du soir.

Même jour, Départ de Bastia pour Marseille, à 5 h. 45 soir.

Vendredi, 10, Départ d'Ajaccio pour Marseille à 7 heures soir.

Même jour, Départ de Bastia pour Nice, à 9 h. 30 soir.

A Cirnea

Dummeoica, riunione sólita à Cirnea.

Programma:

1° Paghiella.

2° Quadriglia parlata e ballata!

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

LAVATOGGIO. — Encore un de ces rares représentants de la vieille aristocratie corse, qui vient de nous quitter pour entrer dans son éternité.

M. Louis de La Rocca, receveur des douanes en retraite, s'est éteint doucement, le 24 du mois dernier, à l'âge de 82 ans.

Dans toutes les circonstances, M. de La Rocca sut se montrer digne des traditions de sa famille; il fut un homme de bien dans la plus large acception du mot. Il avait un jugement très sûr, un sens pratique remarquable, une grande loyauté de caractère, une nature très sympathique.

Quoi d'étonnant, si partout où il a passé, et à Calvi surtout, où il a résidé pendant vingt ans, il a laissé de si bons souvenirs et des amitiés si solides. On ne saurait voir disparaître de tels hommes sans éprouver un véritable serrement de cœur et sans essayer de payer à leur mémoire un faible tribut de reconnaissance.

Puissent les regrets unanimes qui ont accompagné M. Louis de La Rocca dans la tombe, atténuer la douleur de ses dignes neveux. Nous prions ces chers neveux d'agréer nos sympathiques condoléances. — C. M.

VICO. — On lit dans le *Journal de la Cour* :

La nuit du 28 janvier dernier a apporté, dans les cantons de Socota et de Vico, un cyclone effrayant. On n'avait jamais vu, chez nous, un pareil phénomène; et, chose vraiment extraordinaire pour la saison, en même temps que le vent faisait rage avec une vitesse de translation étonnante, un incendie, dont l'origine et la fin restent également inexplicables, s'est déclaré à la Solana et a parcouru, en quelques heures, toute une grande et belle partie du territoire de la commune de Socota... C'était sinistrement beau, et c'est la ruine! Nos maisons sont restées sans toits, et nos châtaigneraies, qui faisaient notre unique ressource, n'existent plus que de leurs arbres couchés sur le sol, ou mutilés à mort.

MM. les Maires du canton, nous n'en doutons pas, feront leur devoir, en exposant à qui de droit la situation lamentable dans laquelle se trouvent leurs administrés. Mais nos représentants aux deux Chambres et Monsieur le Préfet, dont nous savons déjà admirer les hautes qualités de l'esprit et du cœur, peuvent seuls nous conduire à la réparation qu'exige la circonstance malheureuse que nous traversons. Nous les supplions donc d'appeler d'urgence l'attention particulière du gouvernement de la République sur un désastre qui n'appartient pas à l'action privée de faire oublier.

LE VENIN DU SERPENT ET LE POISON DE L'HOMME.

La morsure du serpent à sonnettes est presque toujours fatale à l'homme. Et pourtant ce reptile n'est jamais affecté par l'injection dans son sang de son propre venin. Sur ce point, un éminent médecin s'exprime comme suit : « J'ai souvent répété la même expérience et je n'ai jamais eu à constater aucun cas fatal. » Il dit plus loin : « Les nombreux composés toxiques contenus dans la foie et les glandes salivaires (l'estomac) de l'homme entraînent à des conséquences funestes lorsqu'ils passent dans le sang en quantités quelque peu considérables. »

Lisons maintenant la déclaration suivante signée le 3 août 1904 par Madame Veuve Jeanney, à Villers-Grelot (Doubs), et adressée à M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille :

« Pendant quatre ans, c'était alors en 1880, j'ai cruellement souffert d'une maladie que rien ne parvenait à guérir. A la suite d'une fièvre scarlatine je négligeai de me soigner. Peu à peu je me sentis dépérir et arrivai rapidement à un épuisement complet. Je souffrais atrocement dans le ventre et les côtés; c'étaient des coliques hépatiques provenant du mauvais fonctionnement du foie et des reins. Je gardai le lit pendant quatre mois, passant des nuits entières sans goûter le moindre repos. Un jour je lus dans un petit livre que votre Tisane américaine des Shakers guérissait des milliers de malades. Je remarquai un cas semblable au mien et me procurai un flacon de Tisane. Il n'était pas encore vidé que j'éprouvais un mieux très sensible et bientôt j'étais complètement rétablie. »

Voici ce qu'il faut savoir et retenir dans la mémoire : L'organisme de Madame Jeanney était empoisonné par les produits d'une digestion lente et inactive. La Tisane américaine des Shakers guérit en stimulant les reins, la peau et les intestins, et en tonifiant les glandes gastriques. Ayez recours au remède convenable dès l'apparition des premiers symptômes.

Demandez à M. Fanyau nne brochure gratuite sur les maladies et le moyen de les guérir.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 8 février 1905.

(*De notre correspondant particulier*)

Départ de M. le Préfet

M. Delanney, préfet de la Corse, est parti dimanche pour Paris.

Félicitations

Une lettre de félicitations a été adressée à M. Barthélemy Mattei, pour avoir éteint un commencement d'incendie, le 24 octobre 1904.

Ajaccio Station d'hiver

Sont descendus à l'Hôtel Schweizerhof : Mme et Mlle Castiby, de Bucharest; M. et Mme Ruthemeyer de Düsseldorf.

Sont descendus au Grand Hôtel Continental :

M. et Mme G. Rawlence, de Wilton; M. D. Lessheimer, de Breslau.

Arrestation

Le nommé Zocco E., 53 ans, sans domicile fixe, sujet sarde, a été arrêté et mis au violon pour s'être livré à la mendicité avec une relique.

Etat-Civil

Naissances : Cecciaguerra Antoine, Gusse Pierre-Charles, Costa Marie-Madeleine, Colonna Henri-Jacques-André, Virdis Emilie-Marie, Forni Noël, Capanel Dominique-Jacques.

Décès : Felici Graziosse veuve Boccognano, 77 ans, ménagère.

Au port

Le yacht « Calastha, » de Monaco.

La goudole « Marie Rose, » de Porto-Pollo avec une cargaison de maïs.

Vap. « Vésuvius, » de Bône avec passagers et diverses.

Le bal philanthropique

Comme nous l'avons annoncé, le bal populaire organisé par la société philanthropique de notre ville a été très réussi. Nos gentilles Ajaccieunes n'en sont donnée à cœur joie jusqu'au lendemain matin. Nous ne regrettons qu'une chose, c'est que ces réunions de famille deviennent de plus en plus rares. Nous ne saurions trop insister auprès de cette Société pour qu'elle donne d'autres soirées dansantes le plus tôt possible.

Dernier point. On était mieux au théâtre que dans la salle des fêtes. Patientons. Ce sera pour l'année prochaine.

Détonations

Trois détonations d'armes ont été entendues sur le boulevard Lantivy à proximité du Petit Séminaire, sur le cours Grandval.

Auteurs inconnus.

Correspondance

On nous prie d'insérer la lettre suivante, adressée à M. le Directeur du *Sillon de la Corse*.

Bastia et Venzolasca, 30 janvier.

Monsieur le Directeur,

Vous avez publié dans le dernier numéro de votre journal une lettre dans laquelle notre concitoyen Pierre-André Petrignani s'exprime en termes injurieux sur le compte de notre parent et ami le capitaine Petrignani.

Pour qu'il n'y eût ni équivoque ni malentendu, nous estimons qu'il est de notre devoir de faire savoir au public que nous ne nous solidarisons pas avec l'auteur de cette lettre et que nous la réprouvons absolument.

Nous savons, en effet, que le capitaine Petrignani n'est pour rien dans l'affaire des fiches et qu'il n'a été déplacé que pour avoir exprimé et affirmé ses opinions.

Nous savons également que cet officier a gagné ses galons et sa croix grâce à de bons et loyaux services et au prix de longues et pénibles fatigues sous le ciel brûlant du Sud-Oranais.

Nous continuerons donc à être fiers de porter son nom, car il sera toujours, nous en sommes certains, le faire aimer et respecter, comme l'ont fait aimer et respecter ses nobles ancêtres.

Nous croyons devoir ajouter que Petrignani Pierre-André n'habite plus Venzolasca depuis longtemps; il est séminariste à Corte, mais nous ignorons si c'est bien lui-même qui a écrit cette lettre contre laquelle nous protestons.

Veuillez agréer, etc.

Ont signé :

Petrignani Jean André, retraité; Petrignani Sauveur, retraité, décoré de la médaille militaire; Petrignani Jean André, cultivateur; Petrignani Ours-Paul, cultivateur; Petrignani Sauveur, cultivateur; Petrignani Vincent, forgeron; Petrignani Ours Mathieu, père de Pierre-André; Petrignani Antoine, cultivateur; Petrignani Ours-Mathieu, forgeron; Petrignani Benoît, cultivateur; Petrignani Joseph-Marie, cultivateur; Petrignani Mathieu; Petrignani Jean-Charles, cultivateur; Petrignani Joseph-Marie, commerçant; Petrignani Louis, commerçant; Petrignani Pierre-André, employé; Petrignani Antoine, boulanger; Petrignani Ange, boulanger.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 8 février.

Thermomètre. — 7 heures du matin, 10. A midi, 12 7 à 7 heures du soir, + 9-5 Maxima, 14°. Minima, + 6°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 771 mm. A midi, 772 mm., 6 heures du soir, 771 mm. Vent. — Dans la matinée, calme

Dans l'après-midi. S. O. faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Obsèques

Dans l'après-midi ont eu lieu les obsèques de Mme veuve Marie Antoinette Casanelli, décédée à l'âge de 72 ans.

Le deuil était conduit par son fils, M. Vincent Casanelli, gardien de phare, ses beaux-frères et cousins, entourés d'un cortège nombreux d'amis, qui, à l'occasion de ce deuil, avaient tenu à leur donner une marque d'affection et de sympathie.

L'absoute a été donnée en l'église paroissiale Saint Jean.

Nous présentons à M. Casanelli, aux familles Raveraui, Rontani, Canepa, Rostino et Peretti, toutes nos condoléances.

Assistance Publique

Les membres de la dite Société en retard dans le paiement de leurs cotisations sont priés de se mettre en règle pour l'assemblée générale qui aura lieu samedi, 11 courant, à 8 heures du soir.

Objet trouvé

Il a été trouvé lundi soir au cirque de la Place du Marché, une fourrure loutre. La réclamer au siège de l'Assistance Publique, devant l'hôtel Valery.

A vendre

pour cause de départ, trois percherons et un camion. S'adresser au bureau du journal.

Avis

Les propriétaires de terrains ou locaux industriels à proximité de la gare de Bastia désirant vendre ou louer sont priés de faire offre à MM. Nègre et Cie, liège, Bois-de-Boulogne (Bastia).

A vendre

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

A louer

A louer rue Miot, 1, au 5e étage, six pièces donnant sur la place St-Nicolas et sur la rue Napoléon, avec grenier correspondant.

S'adresser au bureau du journal.

— Vaste cave, rue de l'Opéra. S'adresser à M. François Battistini, rue de l'Opéra, 24.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannoni, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

Etat Civil

NAISSANCES

Palmieri Antoine-Archange-Félix. — Guiducci Jean-Marie. — Agostini Lucie.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, n'est pas de la

LESSIVE PHÉNIX

La Soierie Suisse sont les meilleurs!

Demandez les échantillons de nos SOIERIES NOUVEAUTÉS de printemps et d'été.

Spécialités : Imprimés Mahatal, Kaitian, Taffetas variations, Rayé, Cachemirs, Brocarts anglaises, Mousseline, larg. 120 cm. à partir de fr. 1.80 le mètre pour robes et blouses, en noir, blanc, uni et fantaisie.

Nous vendons directement aux particuliers et expédions franco de port et de droits de douane. Echantillons par retour du courrier.

Schweizer & Co., Lucerne C 2. (Suisse).

Exportation de Soieries.

TUE-CIBIER

Transports Directs entre Bastia et les Ports du Nord

Le vapeur français *Lucien*, charge actuellement pour

Dunkerque

Pour frêt et renseignements s'adresser à M. Arthur C Southwell.

A VENDRE

300 quintaux de fourrage :

Luzerne de 1re coupe 5 et 6 fr. les 100 kilos.

Luzerne 2e coupe 8 fr. les 100 k.

S'adresser à M. Joseph Togoni, à Procoio, près de Casamozza.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE TOUS SPÉCIAUX

Bourse de Paris

	7 fév.	8 fév.
Rente 3 0/0 ancien	99 50 — 99 30	
3 % amortis	99 50 — 99 50	

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Paris, 8 février.

M. Coccaldi, précédemment juge à Corte, nommé procureur de la République à Nyons, non installé, est nommé procureur de la République à Ambert.

M. Poggiale, juge au tribunal de première instance de Corte, est chargé de l'instruction.

Conseil de Cabinet

Les ministres se sont réunis au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Rouvier.

La Séparation des Eglises et de l'Etat

Le Conseil adopte successivement les 32 articles du projet de loi tendant à la séparation des Eglises et de l'Etat.

Ce projet de loi sera déposé demain sur les bureaux de la Chambre.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Nouvelles Maritimes

Le préfet maritime de Brest

Paris, 8 février.

M. le vice-amiral Pérhuo, est nommé préfet maritime de Brest, en remplacement du vice amiral Malarmé, en congé de convalescence.

Le préfet maritime de Cherbourg

Paris, 8 février.

M. le vice-amiral Besson est nommé préfet maritime de Cherbourg.

AVARIE SURVENUE au croiseur *Sully*

Paris, 8 février.

Le ministère de la marine a reçu la nouvelle que le croiseur de 1re classe « Sully » a touché sur une roche dans la baie d'Along

Le navire a rapporté du choc une avarie assez sérieuse.

Il n'y a eu aucun accident de personnes.

Les Rendement des impôts

Paris, 8 février.

Le rendement des impôts pendant le mois de janvier 1905 s'est élevé à 247.330.200 francs, ce qui constitue une moins value de 3 349 100 francs par rapport à l'évaluation budgétaire et un excédent de 3 584 400 francs sur le mois de janvier 1904.

Les Morts du Jour

M. Mazeau

On annonce la mort de M. Mazeau, premier président honoraire de la Cour de Cassation, ancien sénateur de la Côte-d'Or.

Né à Dijon, le 1er septembre 1825, M. Charles Mazeau a été élu député de la Côte d'Or à l'Assemblée Nationale en 1871 et 1876.

Nommé Sénateur le 30 janvier 1876 Secrétaire du Sénat de 1879 à 1882. Conseiller à la Cour de Cassation 1882. Démissionnaire 1885, Réélu Sénateur 1885. Ministre de la Justice (cabinet Rouvier 30 mai 1887) Ministre démissionnaire 30 novembre 1887. Réélu Sénateur en 1894, par 679 voix sur 1 029 votants, au premier tour, M. Mazeau ne s'est pas représenté à l'expiration de son mandat.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Doumer

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Paul Memer, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Validation

La Chambre valide l'élection du vice-amiral Bienaimé, élu député dans le 2e arrondissement de Paris en remplacement de M. Syveton.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère des postes et télégraphes

Suite de la discussion du budget des postes et télégraphes

La discussion des articles

La Chambre reprend la discussion des articles.

CHAPITRE 8.

Sur le chapitre 8, M. Rudelle, demande l'indemnité de résidence pour de nombreux agents et sous-agents.

Un long débat s'engage, auquel prennent part MM. Raiberti, député des Alpes-Maritimes, Sala, député de l'Hérault, Bourrat, député des Pyrénées-Orientales, et Delanne.

Ces orateurs appuient la demande de M. Rudelle.

M. Bérard

M. Bérard, sous secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, promet d'employer les crédits qui restent disponibles, pour donner satisfaction à la demande de M. Rudelle.

M. Andrieu

M. Andrieu, député du Tarn, demande que des secours soient distribués aux courriers auxiliaires malades.

M. Bérard promet de donner satisfaction sur ce point à M. Andrieu.

Motion Guilloteaux

Congés annuels gratuits

M. Guilloteaux dépose une motion tendant à accorder des congés annuels gratuits aux receveurs, receveuses et facteurs-receveurs des postes et télégraphes.

La motion Guilloteaux est adoptée.

Motion Lachaud

Assurance mutuelle des postes

M. Lachaud, député de la Corrèze, dépose une motion, en vue de l'institution d'une société d'assurance mutuelle des postes pour aider les agents et sous-agents malades.

La motion Lachaud est adoptée après une légère discussion.

M. La Ferronnaye

M. le marquis de La Ferronnaye, député de la Loire-Inférieure, proteste contre la souscription effectuée par les employés des postes et télégraphes en faveur des révolutionnaires russes.

M. Bérard

M. Bérard fait remarquer à M. de La Ferronnaye, qu'il n'a accordé à ce sujet, aucune autorisation.

M. Cuneo d'Ornano

M. Cuneo d'Ornano dit que les allocutions votées par le parlement ne doivent pas être employées à soutenir une révolution étrangère.

Les derniers chapitres

Les derniers chapitres sont adoptés sans discussion.

L'élection d'un vice-président

L'élection d'un vice-président de la Chambre, en remplacement de M. Etienne, ministre de l'intérieur, est fixée à mardi.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Le lieutenant-colonel d'artillerie à pied Fedorov vient de publier les détails suivants dans le « Rousskii Invalid : »

L'ennemi a si bien défilé ses batteries qu'il est impossible même à la jumelle d'en distinguer les emplacements. Il faut un œil d'artilleur bien exercé pour deviner où se trouvent les pièces japonaises. Il est évident que sur tout le front, les Japonais ont établi des chemins d'accès, et à la colline de Khoostkal, il y en a deux séries : la première pour les hommes à pied, l'autre pour les cavaliers.

Le terrain y favorise tellement les Japonais qu'au début ils y ont fait des mises en batterie en plein jour, mais maintenant ils ne s'y risquent plus. Notre artillerie les a amenés à reporter leurs batteries plus en arrière ; les batteries de campagne, qui tiraient auparavant avec les divisions 70 à 80 de la hausse, tirent maintenant avec la division 120 pour atteindre leurs objectifs.

Les Japonais ont creusé des emplacements pour leurs pièces. On doit supposer que leurs pièces sont disposées à de larges intervalles, ce qui permet de mieux les défiler et de diminuer considérablement leur vulnérabilité.

Dans la période actuelle des opérations, guerre de positions, les Japonais emploient tous les moyens pour dissimuler leurs batteries et en réserver l'effet pour le moment de notre attaque. Leur batterie de la colline de Khoostkal a reçu la mission de trouver les emplacements de nos positions d'artillerie, et elle s'y emploie constamment. Cette batterie japonaise voit tout le terrain environnant, et il est impossible de s'en défiler.

Dans chaque village, il y a des maisons, ou des arbres, ou des élévations de terre où l'ennemi a constamment des observateurs qui opèrent en général deux à la fois et examinent sans cesse nos positions. Bien qu'avec peine, on arrive à discerner que tantôt ici, tantôt là, l'on remue de la terre. Les Japonais creusent continuellement, comme des taupes. J'ai ainsi vu de mes yeux creuser une batterie près de Kondiass, bien que je n'aie été que deux jours en première ligne.

Pas de nouvelles

Saint-Pétersbourg, 8 février.

« Le gouvernement ne communique aujourd'hui, aucun télégramme officiel sur les opérations des armées de Mandchourie. »

Le siège de Wladivostok

Paris, 8 février.

On télégraphie de Tokio à l'agence Havas :

« On pense que les japonais vont assiéger incessamment le port de Wladivostok.

» Il paraît que dès le début de la guerre les japonais avaient formé le dessein de s'emparer de Wladivostok après avoir pris Port-Arthur. »

Pépinières de Borgo

Riparias Gloire de Montpellier

Racinés de toute beauté

S'adresser à M. Etienne de Sanni, Bastia.

00068

AVIS DE DÉCÈS

M. Charles Pellegrini et Mme Charles Pellegrini, née Badoen ; Mme Louis Alric, Mme Mordiconi et M. Mordiconi, Mlles Marie et Louise Pellegrini, Mlle Clotilde Saisou, M. Georges Alric, Mme Gaston Reynaud, M. Gaston Reynaud, professeur agrégé d'histoire au Lycée, et leurs enfants,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. JOSEPH PELLEGRINI

Vice Consul de France

leur frère, beau-frère, neveu et cousin, décédé à Paris, le 5 février 1905.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Avis aux Chargeurs

Le vapeur LUCIEN, capitaine Seronde, est reçu chargé à Bastia, pour l'Algérie et Dunkerque.

C'est chez M. Padovani, seul consignataire de ce vapeur, qu'il faut s'adresser pour frêt et renseignements.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echanges

Mandolines, Guitares

Accessoires de Musique

Marius Blanc

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Bousselot, de Marseille.

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

VINS

Corses, d'Algérie et d'Italie

garantis pur jus de raisin à l'analyse

Vente en gros et au détail

Par suite d'un marché important passé avec un propriétaire d'Algérie et afin que tout le monde en profite, il sera mis en vente, à partir d'aujourd'hui, des bons vins d'Algérie, rouges, excellents pour la table

à 0,10 et 0,25 cent. le litre

et des bons vins blancs fins

à 0 fr. 30 cent. le litre

A cette occasion la Maison livrera ses vins Corses en bouteilles exactement de la dernière récolte provenant des territoires de Vescovato, Alisgro, Talasco, Aleria et Ghisonaccia, aux prix suivants : le vin Rouge à 0,20 et 0,35 c. le litre, et le vin Blanc à 0 fr. 40 c. le litre.

Vin n'est cacheté b'anc et rouge à 0,60 c. la bouteille, vin d'Aleria rouge à 1 fr. 25 c. la flasque, verre à rendre.

Vinaigre rouge, style extra, à 0,30 c. le litre. Huile d'olive fine de pure à 1 fr. le litre.

Aux acheteurs de gros et demi gros il sera fait un rabais.

Les marchandises sont livrées à domicile. Des facilités seront faites pour le paiement.

Les fûts et dame jeannes seront repris à vil prix.

La direction de la Maison est de rendre bon et à bon marché.

Essayez et vous serez satisfait. Profitez-en.

S'adresser à M. ORESTE BIAGINI, 5, avenue Carnot, Bastia.

Horlogerie-Bijouterie orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie,

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de Tunis, samedi, 11 courant, à destination de Bastia où il restera le lundi, 13, pour sortir le soir même à destination de Nice et Marseille.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame NAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de blanc complètement un choix considérable de draps de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

TRANSPORTS DIRECTS entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C SOUTHWELL Bastia.

AVIS aux éleveurs et marchands de porcs

La Direction de la Grande Porcherie de Lupino (près l'abattoir), Mme veuve Dané et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 200 têtes de « cochons de lait » bongres, provenant des races sélectionnées anglaises Yorshir et Berkshire à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans les 12 mois de l'année.

Prix très modérés.

60 ANS DE SUCCES

THÉ BLAIZE PÈRE

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent

POUR LES SOINS DE LA PEAU rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la CRÈME SIMON POUDRE SAVON SIMON

MÉDAILLE d'OR, Paris 1900

Photographie J. Moretti
CORTE

Collection complète des Types et Vues de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées,
Un million 700.000 cartes postales en magasin.
Vente en gros et au détail

LE PHENIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **700** million;
Valeurs assurées encours:
300 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, Agent principal de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

☞ **Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.**

CADEAU

CABINET DENTAIRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, l'avoir à sa portée toute entière certaines spécialités dentaires, ce disant chirurgien-dentiste — qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui emploient, aux meilleures conditions, la santé pour la fabrication de toute prothèse.

Le Gérant responsable,
MATHIEU OLLAGNIER.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat de vieil or et de vieil argent.

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent et garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Porte du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard de Cara.

A LA GRANDE
DISTILLERIE MODÈLE
31, rue de l'Opéra

Aux acheteurs du strict comptant **H. Simon Damiani** offre de livrer de produits de tout premier choix, savoir :

Absinthe supérieure Abbal Bressan	0,90	le lit.
Id.	Cocher	2.30 « bouteille.
Id.	Premier	2.50 id.
Id.	Terminus	2.50 id.
Id.	Pernod fils	2.80 id.
Rhum bonne qualité	0.55	le litre.
Id. supérieur	0,65	id.
Id. origine grande arôme	50c	1.40 le litre.
Eau de vie bonne qualité	0,80	id.
Liqueurs fines assorties	1.10	la bouteille.
Id. sardines assorties	1.50	id.
Sirops sardines assortis	0.80	id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mas-for, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Gorges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga. Madère, Frontignau, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.

La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.

Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oublier que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

La clientèle bourgeoise connaît à l'heure actuelle que sa Maison excelle par l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.

Dépôt des cigares Lateresita et Rencurel véritables.

BONNE OCCASION
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

AVIS
AUX CONSOMMATEURS DE GAZ

M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.

Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.

Travail soigné et garanti.

Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.

Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

Place de l'Hôtel de Ville, 4.

VENTE DE PLANTS
2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

BAR SOAVI
BIÈRE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

ASTHME ET CATARRHE
ESPIC

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
132 et 134 Rue Lafayette
CATALOGUE FRANCO (300 pages)
TÉLÉPHONE — USINE A St-DENIS
Dépôt Général du PEIN CAFFARD

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX,
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE,
PLUS DE LITTÉRATURE,
PLUS DE RECETTES DE CUISINE,
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITIONS : coloriée avec Couverture coloriée et en Patron découpé dans les P. S. et 4e P.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 36 francs
ADEL. GOUBAUD, éditeur, 7, r. du 4-Septembre

Librairie du *Petit Bastiais*

VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(Ile Rousse)

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.

Cunversioni, cummediòla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Puesia e Prosa, cummediòla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Sei Scinzette Commiche, Prix 60 cent. franco 80.

L'Aricchiola, cummediòla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Da Chicchiu a Furiani, cummediòla in 1 attu. Prix 50 cent. franco 60.

Les six brochures réunies en un volume de 336 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix : 0,50 centimes
avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

30e ANNÉE — VENDREDI, 10 FÉVRIER 1905 — N° 35

Le Petit Bastiais

00069

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les demandes non payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal, Petite divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Corse postage, et autres Pays
Autres Pays	32 »	16 »	»	la part en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Sainte Scolastique.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 44 m. — Coucher, 4 h. 50 m.
Lune Nouv. le 3 — Premier quar., le 12.
Fête de demain : Sainte Eucaire.

9 FÉVRIER

Incurie Gouvernementale

Les journaux de la région de Marseille ont annoncé, tout récemment, que la Compagnie Française de Navigation et de Constructions navales, qui est concessionnaire du service maritime postal entre la France et la Corse, venait de demander sa mise en liquidation.

Cet événement était prévu dans le monde de la marine marchande, surtout à Marseille, mais on ne s'attendait pas à le voir se produire trois mois après l'ouverture de l'exploitation.

Il paraît que la Compagnie ne perdait pas moins de deux cent mille francs par mois.

On se trouve encore en présence d'un krach dont la responsabilité incombe en grande partie à l'incurie de notre Gouvernement, pour qui l'insuccès des tramways de pénétration dans Paris aurait dû pourtant être une sérieuse leçon. Mais qu'importe, sans doute, à nos grandes administrations de l'Etat, le sort des capitalistes assez téméraires pour s'intéresser de nos jours à des entreprises de transports publics ?

Le service maritime postal entre la France et la Corse était jusqu'en 1904 effectué par la Compagnie Fraissinet. La façon dont il était exécuté, le manque de confortable pour les voyageurs sur les bateaux, les retards fréquents, la longueur du temps consacré à la traversée, les violations incessantes faites au cahier des charges, avaient soulevé, pendant ces dernières années, des protestations bruyantes, tant en Corse qu'à Marseille. La question avait même été portée plusieurs fois devant la Chambre, et le Gouvernement, pour mettre fin à cette situation inadmissible, avait proposé et obtenu du Parlement la mise en adjudication de cette concession à l'expiration du contrat provisoire passé avec M. Fraissinet.

L'adjudication eut lieu le 7 mars 1903. Le Gouvernement s'engageait à verser au concessionnaire une subvention annuelle de 550.000 fr.

La judication devait être prononcée en faveur du groupe qui s'engagerait à réaliser les plus grandes vitesses sur les diverses lignes à desservir entre les ports de la Méditerranée et ceux de la Corse. Ce fut M. Rieff, administrateur des Chantiers de Penhoët et des Messageries fluviales de Cochinchine, qui se trouva l'emporter sur les autres candidats. Toutefois, comme il est de règle dans toute adjudication publique, les candidats évincés avaient le droit de demander qu'il fût procédé à une deuxième adjudication pour pouvoir surenchérir.

C'est ce qui se produisit. Le 13 mars eut lieu une réadjudication où la Compagnie Française de Navigation et de Constructions navales se déclara prête à fournir des vitesses bien supérieures à celles qu'avait offertes M. Rieff.

Les propositions de cette Compagnie étaient si extraordinairement belles qu'elles furent jugées dans tous les milieux compétents comme absolument impraticables pour un trafic aussi restreint que celui de la Corse.

Les vitesses proposées par la Compagnie Française exigeaient une consommation de charbon telle qu'il était impossible de songer à couvrir les frais d'exploitation, même en tenant compte de la subvention du ministère et en étant très large dans l'évaluation des recettes à provenir du trafic.

Cette opinion générale fut portée à la connaissance du sous-secrétaire d'Etat, M. Bérard, chargé de régler avec la Compagnie Française de Navigation les détails d'organisation du service. Naturellement tous les autres compétiteurs s'étaient retirés et l'adjudication avait été définitivement prononcée au profit de la Compagnie Française.

M. Bérard et les fonctionnaires des postes et télégraphes de qui relèvent les services maritimes postaux s'inquiétèrent-ils de l'avoir réservé à une entreprise conçue sur des bases aussi extravagantes ? — Pas le moins du monde. Les textes qui règlementaient la mise en adjudication du service de la Corse stipulaient que la concession devait être accordée au groupe offrant les plus grandes vitesses. Fidèles observateurs de la consigne, le sous-secrétaire d'Etat et ses collaborateurs ne pouvaient que déclarer adjudicataire la Compagnie française de Navigation, puisqu'elle offrait de plus grandes vitesses que tous les autres compétiteurs.

Que M. Bérard et les fonctionnaires du ministère se soient inclinés devant des textes votés par le Parlement, on ne saurait assurément leur faire des reproches à ce propos. Mais il ne faut pas oublier que les conditions fixées pour l'adjudication, bien qu'elles soient en apparence l'œuvre du Parlement, ont été arrêtées et soumises à son approbation par ces mêmes fonctionnaires du Ministère des Postes et Télégraphes. Les Chambres n'ont fait que ratifier.

Si donc le principe d'accorder la concession au groupe offrant les plus grandes vitesses est un critérium parfaitement ridicule comme évaluation des chances de succès d'une entreprise, c'est bel et bien à messieurs les fonctionnaires des Postes et des Télégraphes qu'il faut s'en prendre.

Les faits sont assez éloquents pour se passer de commentaires. Obligée de fournir les vitesses de 16 nœuds pour lesquelles elle avait soumissionné, la Compagnie française de navigation et de constructions navales s'est trouvée acculée à la liquidation trois mois après la mise en service de ses bateaux. Voilà comment l'incurie du Ministère des Postes et Télégraphes vient de placer la Corse dans une situation beaucoup plus désastreuse encore que celle dont on se plaignait si justement lorsque le service était effectué par la Compagnie Fraissinet... La vitesse !.. encore de la vitesse !... tant pis si les recettes du trafic ne permettent pas de couvrir la dépense de charbon !... Il faillit bien trouver un moyen de choisir entre les différents demandeurs de la concession. Au lieu de procéder à une étude technique basée sur la capacité commerciale des lignes, on a tiré à la courte paille. C'était beaucoup plus expéditif et beaucoup moins fatigant.

Et nous nous retrouvons en présence de cette insouciance phénoménale de l'Administration en ce qui concerne l'intérêt public, insouciance dont on avait déjà constaté les effets désastreux avec les Compagnies de tramways de pénétration dans Paris. Et que M. Bérard, ainsi que ses collaborateurs ne cherchent pas à se retrancher derrière l'imprévu ou derrière la mauvaise gestion de la Société concessionnaire. Il serait facile de leur répondre que personne dans le monde de la marine marchande et dans les milieux financiers n'avait pu prendre au sérieux l'entreprise du service de la Corse avec les vitesses proposées par la Compagnie française de navigation.

Cela est si vrai que cette Société a eu beaucoup de mal à se procurer les capitaux dont elle avait besoin. C'est en vain qu'elle est allée frapper aux guichets de toutes les banques de Paris et de province. Seule la Banque Privée de Paris, Lyon, Marseille a consenti à lui faire une ouverture de crédit et a essayé de placer ses obligations. Cet établissement de crédit avait compté sur la possibilité de faire absorber les titres par le public en faisant miroiter les avantages de la subvention de 550.000 francs. Hélas ! le public ne s'est pas laissé prendre à l'appât. Le fonds de roulement a été bien vite absorbé par les pertes des trois premiers mois d'exploitation et, malgré son vif désir de soutenir un client important comme la Compagnie Française, la Banque Privée a jugé prudent de lui couper les vivres. C'est ainsi que le Conseil d'administration n'eut trouvé obligé de préparer une liquidation anticipée.

L'émoi est grand à Marseille. Il ne l'est pas moins en Corse. Quant à M. Bérard, il commence à s'apercevoir que pour assurer le service postal entre la France et la Corse, il faut exiger du concessionnaire autre chose que de la vitesse.

(*L'Actualité Financière*).

ANNIVERSAIRES CORSES

10 février 1855. — Jean-Jacques Du Mars annonce à des Ursins qu'une trêve de cinq ans avait été signée par Henri II, roi de France, d'une part, et l'Empereur Charles-Quint, et son fils Philippe de l'autre.

Cette trêve établissait que tous les pays possédés par chacun des deux signataires devaient rester en leur possession, mais les Français firent un effort, et avant de publier la trêve s'emparèrent de la Balagne, de Nebbio, du Cap-Corse, de Mariana et de la Pieve d'Orèzu ; avec ce qu'ils avaient déjà conquis, cela les rendait maîtres de l'île.

LA CODIFICATION DES LOIS OUVRIÈRES

Voici le texte de l'exposé des motifs du projet de loi portant codification des lois ouvrières, que M. Dubief a déposé sur le bureau de la Chambre :

Le projet de loi portant codification des lois ouvrières est sorti des délibérations de la commission instituée le 27 novembre 1901, présidée par M. Ricard, ancien garde des sceaux. Le rapport de ce dernier, adressé au ministre du commerce le 15 avril dernier, expose les inconvénients actuels de la législation du travail, le but de la commission, le domaine auquel elle a limité son œuvre et sa méthode. L'idée d'une codification des lois ouvrières a pris corps dans des propositions d'initiative parlementaire. La nécessité d'une législation ouvrière s'imposa à cause de la complication apportée par les lois nouvelles à chaque législature. L'émission d'un seul cas de ces textes de détail suffirait, en effet, à induire en erreur sur l'état de la législation. La difficulté est plus grande encore en raison des abrogations formelles ou implicites. La commission s'est préoccupée surtout de l'intérêt pratique des ouvriers appelés à consulter la nouvelle codification. Les deux premiers livres : « Des conventions relatives au travail » et « De la réglementation du travail », s'occuperont, le premier, de l'ouvrier qui veut entrer à l'atelier, et le second de l'ouvrier à l'atelier. Quant au titre : « Des groupements professionnels » il concerne les ouvriers s'organisant en dehors du travail. Le titre : « De la juridiction et de la représentation professionnelles » groupe les organes qui peuvent être appelés à régler les différends individuels ou collectifs ou à exercer sur l'organisation du travail une mission de contrôle et de tutelle. La ma

---

20 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA PEAU DU LION
de CHARLES BERNARD

VI.

LE LION MORDU

— C'est une histoire si sotte, si ridicule, si absurde que je suis réellement confus d'être obligé de vous la raconter. En mille ans vous ne devineriez pas ce dont il s'agit.

— Vous avez juré de lasser ma patience. De quoi s'agit-il ? parlerez vous ? Il s'agit...

— De la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, répondit Tonayrion en prenant avec une emphase presque digne du style de madame de Sévigné ; en un mot, il s'agit d'un duel entre votre serviteur, et... devinez qui ?

— Monsieur Serrier, dit étourdiment Estelle.

— Monsieur Félix Cambier, reprit le beau Raoul avec un accent solennel, qui avait l'intention d'être prodigieusement comique.

— Vous voulez vous battre avec M. Félix ? dit la jeune femme après un instant de silence.

— C'est lui au contraire qui veut se battre avec moi, répondit Tonayrion en riant avec affectation.

— Vous vous êtes donc disputés ?

— Hélas ! oui, madame, et c'est ici que je dois me frapper la poitrine en disant mes *culpa*. Mais qui aurait supposé que l'enfant fût si pointilleux ? Voici l'histoire : hier, lorsque, grâce à ma soupçon d'entorse que je me suis donnée à la chasse, il y a quelques jours, ce halluciné adolescent est reçu de votre main la rose que j'aurais voulu obtenir au prix du mon sang, j'éprouvai, je vous l'avoue, un accès d'un mieux pour lequel j'ose solliciter votre indulgence. Quelques heures plus tard, ayant rencontré dans le parc mon jeune et heureux vainqueur, qui se promenait triomphalement votre rose à la boutonnière de son habit, je ne sais quelle hallucination m'a prise, mon imagination a bénévolement gratifié M. Félix d'une dizaine d'années qui lui manquent pour être de quelque conséquence ; au lieu d'un enfant, j'ai cru voir un homme, et dans cet homme, un rival : c'est assez vous dire ce que j'ai fait.

— Vous l'avez provoqué, dit Estelle avec anxiété.

— Je ne me rappelle pas exactement mes paroles, mais sans doute elles auront paru trop peu respectueuses au rhétoricien, car il est monté sur ses grands chevaux et m'a proposé fort bêcliquement de nous couper la gorge.

— Et vous avez accepté ce défi ?

— Pouvais-je faire autrement ?

— Puisque vous aviez tort, vous deviez en convenir sur le champ et adresser des excuses à M. Cambier.

— Sans doute, madame, répondit Tonayrion avec un accent de fatuité, vous avez raison et c'est là ce que j'aurais dû faire. Mais, par malheur, j'ignore comment on s'y prend pour adresser des excuses à quelqu'un.

— Je vous l'apprendrai, répartit madame Caussade d'un ton vif ; vous pensez bien que je ne permettrai pas que cette querelle extravagante ait la moindre suite. M. Félix eût-il été le provocateur, ce serait à vous de commencer les démarches de conciliation, car il est un enfant, et vous êtes un homme. Mais du moment que les torts sont de votre côté, ne pas les avouer hautement serait plus que de l'obstination, ce serait de la barbarie. Vous battre avec lui ! cet-ce bien sérieusement que vous y avez pensé ? Quand vous l'aurez tué ou blessé, ce pauvre jeune homme, n'aurez-vous pas remporté là une bien glorieuse victoire ? L'idée seule d'un pareil combat est si odieuse que je n'y puis penser de sang froid. Je vous défends de vous battre, entendez-vous ? et songez à m'obéir, sinon ma haine vous est acquise, et je ne vous revois de la vie.

Une pareille menace faite pour glacer le cœur d'un homme amoureux semble produire sur Tonayrion un effet tout contraire.

— Oui, madame, vous avez raison, dit-il d'un air épanoui ; grondez moi, punissez-moi, je le mérite. J'ai une mauvaise tête, je le sais. Je suis vif, irritable, emporté même ; en un mot, j'ai mille défauts, et loin de les guérir, la passion profonde que j'éprouve leur donne un aliment nouveau. Joignez à la jalousie ma fougue naturelle, et jugez quel scélérat on doit résulter ! Mais si je ne parviens pas toujours à maîtriser la violence de mon caractère, croyez du moins que je ne suis ni opiniâtre ni sourd lorsqu'on me parle raison. Je n'avais pas attendu vos réprimandes pour me repentir de ma folie d'hier, et j'ai passé la matinée à me répéter ce que vous venez de me dire. Oui, j'en conviens, un duel avec M. Félix Cambier est tout ce qu'on peut imaginer d'extravagant, d'absurde et de ridicule.

Pour que la partie fut égale, il faudrait donc choisir les armes dont on se sert au collège et nous battre au canif ! Et si, comme vous l'avez dit, j'avais le malheur de le tuer, quel regret pour moi ! quel remords ! la sang de cet enfant tacherait mon existence tout entière. Je vous jure, madame, que je vois les choses du même œil que vous ; mais au point où elles sont arrivées, puis je reculer ?

— Si vous aviez pour adversaire un homme de votre âge, un antagoniste sérieux, je comprendrais ce scrupule. Soyez sûr qu'en ce cas votre conduite, même n'eût-elle pas été tout à fait irréprochable, je ne serais pas femme à vous accueillir un acte de faiblesse. Mais avec un écolier comme M. Félix, quel risque peut courir votre honneur ? Lui adresser des excuses n'est-ce pas en réalité l'épargner ? En quoi ce trait de générosité froisserait-il votre amour propre ?

(*A suivre*).

VIN ROUGE
de Vertaccse, Corte
propriété du conseiller Ginij
Prix 0,40 c. le litre
En vente rue de l'Opéra, près les Magasins Thiers.

tière de la prévoyance sociale a été divisée en deux livres. Celui des « Assurances ouvrières » et celui de « La Prévoyance ». Enfin, un dernier livre est consacré à « L'Assistance » qui a été envisagé par la commission après une discussion approfondie, comme complément indispensable de son œuvre. »

En outre, la commission a adopté en principe l'établissement dans chaque livre d'un titre spécial au complément et aux pénalités. Les quatre premiers livres sont actuellement achevés. La matière qu'ils traitent est complète en elle même. Elle est entièrement indépendante du reste de la codification. Elle peut être examinée à part.

Les trois derniers livres seront soumis au Parlement au fur et à mesure de leur élaboration.

Il importe d'insister sur ce fait que le projet soumis aux Chambres ne contient aucune obligation qui ne figure déjà dans la loi et qu'en le sanctionnant dans le texte même où il est présenté on ne fera que donner un ordre plus méthodique à des dispositions actuellement en vigueur.

Ecqua in bocca!

Certe lingue latine, beu infurmate alquanta pare, parlanu jà, in circiòcunsi segreta, d'una riunione curiosa chi si darà à Cirnea a meve prèssima. L'ultimu jornu di chenovrale. Curiosa senza dubiu, poichè, se o cose anderanu cumme si dice, l'adereranti assisterano a una festa cunsegrata specialmente ai so rempolli. In cosa consisterà dunque l'originalità di sa festa?

Conniscimmu tutti, per avelli visti a passi, i vestiti côrsi. Dicu a passi, perchè i cità un si ne vede più ch'a cgni mòrte di vescu. A dummenica, ômmi e donne, giovani e bacchi, beau ne funzione di chiesa ôpa essesi messi in pettine di tredici. Quandu escenu, ognunu si ne vi in casa sôia. Sole o in gruppu, e persone presentanu un colpu d'ôcchiu chi ne vale tant'altri per quelli chi si danu a pena di guardà: I varii culori d'i vestiti semplici e puliti, e faccie vrillante di salute, ôcchi fammuli pieni di mudestia, sguardi pieni di vivacità e d'energia chi danu tantu rilievu au fisonomie maschie, tuttu ciò ôffre un beru interessu all'osservatore.

Ebbè! averemmu stu spettaculu ind'a sala d'a Cirnea, d'un sta diferenza chè paisani e paisane seranu rappresentati da zitelli e zitelle. Si dice dunque — sempre in gran segretu — chi s'approntanu jà e vestiture e ch'un muncheranu all'appellu Capicorsini, Cesichesi, Niulinchi, Balanini, pastori e fôrsa anca qualchi bandituncia. Tutt'a Côrsica si travarà, a 7 marzu, rinnita in un solu punta di Vastie, a Maghèlo.

Ma m'abogu trôppu tardi ch'aghiu palisatu un segretu! Sperù però chi mi perdunarete, o voi tutte ch'un n'avete mai palisatu nulla. Seppiate chi so dônne e che un segretu, ind'a vocca ancu piena d'ecqua, d'una dônna, un pô ecse che quella d'un anua.

CIRIÔLA

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Vendredi, 10, Départ d'Ajaccio pour Marseille à 7 heures soir.

Même jour, Départ de Bastia pour Nice, à 9 h. 30 soir.

A Cirnea

Dummenica, a cinque ore di sera, riunione sôlita à Cirnea.

Programma:

1° Paghielia.

2° Quadriglia parlata e ballata.

Courses d'Ajaccio

La Compagnie de chemins de fer départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des courses qui auront lieu à l'hippodrome de Vignotta, les trains ordinaires numéros 6, 3 et 8 s'arrêteront exceptionnellement, les 19 février, 19 mars et 2 avril 1905 au kilomètre 153 720 pour y laisser et y prendre des voyageurs sans bagages.

Des trains supplémentaires seront également mis en marche ces jours là entre Ajaccio et l'hippodrome de Vignotta, suivant les besoins, depuis midi 20 jusqu'à la fin des courses.

(Dans le cas où, pour un motif quelconque, les courses n'auraient pas lieu aux jours indiqués ci-dessus, les présentes dispositions ne seraient applicables qu'aux dates fixées et publiées par le Comité des Courses d'Ajaccio).

Le prix des billets de 3e classe aller et retour est réduit à 0 fr 35.

Bastia, le 4 février 1905.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VILLE DE PARASO. — On va célébrer prochainement à Ville de Paraso, le mariage de Mlle Angèle Colombani, la charmante fille de Mme veuve Colombani née Filippi, avec M. Jourdan Renucci, de Feliceto.

Ce mariage unira deux des familles les plus marquantes de la Balagne.

Nous offrons aux futurs époux et à leurs familles nos félicitations les plus sincères.

VALLECALLE. — Samedi s'est éteint à Vallecalle M. Poggi Joseph, employé au bureau central des chemins de fer à Bastia, à l'âge de 35 ans, après une longue maladie que n'ont pu conjurer les soins dont il était entouré.

Excellent employé et bon père de famille, il était estimé de ses chefs et de tous ceux qui l'approchaient.

Son enterrement a eu lieu lundi au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis auxquels s'étaient jointes des camarades du bureau venus de Bastia pour rendre un dernier hommage à la mémoire de leur ami.

Le défunt laisse une jeune femme et deux enfants en bas âge à qui nous adressons en cette douloureuse circonstance, ainsi qu'à son beau-père M. Vallecalle, nos condoléances les plus sincères.

Un Camarade.

OLMO. — Samedi a été célébré dans l'église paroissiale d'Olmo, le mariage religieux de Mlle Pauline Pasqualini avec M. Toussaint Cristofari, de Venaco, employé d'octroi à Toulon.

La jeune mariée, toute élégante et gracieuse dans sa toilette virginale, charmante sous son voile diaphane, a été conduite à l'autel par son père, M. Pasqualini Thomas, retraité de la marine.

M. le curé Santacroce a prononcé une touchante allocution dans laquelle il a rappelé aux époux, avec un tact exquis, leurs devoirs réciproques.

A la sortie de l'église du nombreux discours ont été prononcés sous des arcs de verdure.

Un lunch a réuni les invités dans la maison de la mariée, et, le soir, un dîner, arrosé des meilleurs vins corses et de Champagne, a été offert aux nombreux parents et amis.

La sauterie qui a suivi s'est prolongée fort tard dans la soirée, et le lendemain nos jeunes époux sont partis pour leur voyage de noces à Venaco et Nice.

Nous offrons au jeune couple, avec nos vives félicitations, nos vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité. — C. L.

La Laïcisation des Ecoles de Filles de Bastia

Par arrêté préfectoral du 5 février, sont nommées :

Ecole de la rue Campanari

Directrice, Mme Sorba, directrice de l'école maternelle du théâtre ; — Institutrices. Mlles Baldacci, institutrice à Altiani ; Constantini Daria, à Ghisonaccia-Garo ; Constantini, à Saint Antoine de Ghisonaccia ; Tristani, à Sainte Lucie de Mercurio.

Ecole de la rue de l'Opéra

Directrice, Mme de Benedetti, directrice à Piana ; — Institutrices adjointes, Mlle Ottomani, institutrice à Canari, et Mme Giudicelli, directrice en congé.

Ecole Maternelle

Mme Raffelli, institutrice à l'école de la rue Campanari, est nommée directrice de l'école maternelle du théâtre.

EXPOSITION INTERNATIONALE de Bastia

Voilà une excellente affaire pour la ville de Bastia autant que pour la Corse entière qui ne peut que bénéficier de cette manifestation qui provoquera, peut être, un réveil industriel dans tout le département, ce dont nous avons un bien grand besoin.

Aussi, nous souhaitons, de tût ce qu'à ce point de vue, un plein succès à l'exposition organisée à Bastia avec l'espoir qu'elle fasse enfin connaître les produits de notre beau pays et qu'elle réussisse à créer une sérieuse émulation entre les fabricants et producteurs.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 8 février 1905.

(De notre correspondant particulier)

L'affaire de la rue des Glacis

La Cour d'appel de Bastia statuera le 15 courant sur l'appel exilé par le ministère public contre le jugement rendu par le tribunal correctionnel d'Ajaccio le 26 novembre 1904, qui s'est déclaré incompétent, pour statuer sur la poursuite dirigée contre Caviglioli, agent de police.

Etat-Civil

Naissances : Peyrot Jean-François. — Bergiarelli Mathieu. — Bianchetti Antoine. — Bastelica Baptiste.

Décès : Lafranchi Cécile-Pauline-Grazia, 2 mois.

Les masques

On voit que nous sommes en plein Carnaval, à en juger par le grand nombre de masques qui tous les soirs sillonnent nos rues. Ce n'est pas seulement pendant la nuit que beaucoup de déguisés aiment s'amuser ; dimanche, plusieurs groupes de jeunes gens masqués ont fait leur apparition sur la place du Diament.

A la bonne heure!

Au port

Vapeur-yacht « Météor, » de la Compagnie américaine Hamburg Amerika Linie. Ce grand vapeur jauge 2 283 tonnes. Il a 280 touristes à bord et est reparti mardi à destination d'Alger. Les touristes qui ont visité la ville et les environs par un temps magnifique ont, paraît-il, été enchantés.

Gondole « Marie-Rose, » des îles Sanguinaires.

Superbes Enfants!

QUEL bonheur pour la mère que celui qui voit ses enfants grandir et profiter! Mais quelle affliction pour les pâles, faibles et frêles, dont les bébés meurent toujours nouveau-nés ou contaminés tout de toute jeune vie! Quelle joie aussi dont les chétifs à trois mois, qui ne se développent qu'avec peine, deviennent forts et vigoureux, sous l'influence de l'Emulsion Scott! Celle-ci est une nourriture qui fera de vos enfants des gaillards, bien bâtis et bien portants.

L'EMULSION SCOTT

est la nourriture et les enfants en aiment et grandissent que souvent leur mère est malade ou débilitée! De plus, la Scott renferme et l'addition de principes médicamenteux, les hypophosphites de chaux et de soude, rendant l'EMULSION SCOTT réellement utile pour votre enfant qui l'aime ordinairement, et, comme elle est absolument inoffensive, vous pouvez en donner à votre enfant aussi souvent que vous le désirez. Ne vous laissez pas tromper par des imitations de l'EMULSION SCOTT, car elles ne contiennent pas les principes actifs de l'Emulsion Scott véritable. Exigez toujours l'EMULSION SCOTT (Imprimée de K. Cie) 108, rue Saint-Honoré, Paris, et le nom de l'émulsion pour votre journal; vous recevrez, gratuitement, ce journal; vous recevrez, Dames, un échantillon.

LE RETOUR D'AGE

L'ELIXIR DE VIRGINIE qui guérit les varices, la phlébite, le « point de côté », les hémorroïdes est aussi souverain contre tous les accidents du retour d'âge ; hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipation. Paris, 2, rue de la Tacherie. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Conseil gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 9 février.

Thermomètre. — 7 heures du matin, 8 à midi, 10 2 à 7 heures du soir + 8 7
Maxima, 10 4. Minima, 6 5
Baromètre. — 7 heures du matin, 772 mm. à midi, 773 mm. 6 heures du soir, 772 m.
Vent. — Sous la maîtrise, N. E. frais.
Dans l'après-midi N. frais.
Etat du ciel, 1/2 découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin 0 mm

Nouvelles coloniales

Sont inscrits sur le tableau d'avancement :

pour le grade d'administrateur des colonies de 4e classe, M. de Matra Louis, administrateur de 5e classe ; pour le grade d'administrateur de 5e classe, M. Santucci, commis de 1re classe ; pour le grade de commis de 1re classe, M. de Matra Marius, commis de 2e classe.

Balise des Moines

Dans le budget de 1905 figure une somme de 40 000 francs pour la consolidation et l'exhaussement de la balise des Moines ; ces travaux ont été entrepris l'année dernière.

Poids et mesures

Le Bureau de vérification des poids et mesures est transféré au n° 9 du boulevard Saint-Angelo (1er étage) ; il sera ouvert les lundis, mardis et mercredis, de 2 heures à 4 heures.

A sendre

pour cause de départ, trois percherons et un camion. S'adresser au bureau du journal.

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio.

A vendre

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

A louer

A louer rue Miot, 1, au 5e étage, six pièces donnant sur la place St-Nicolas et sur la rue Napoléon, avec grenier correspondant.

S'adresser au bureau du journal.

— Chambre garnie à louer au 2e étage, rue de l'Opéra, 18.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Etat Civil

MARIAGES

Demichelli Louis, jardinier, de Bastia, et Gallettini Marie-Françoise, de Loreto di-Casinca.

NAISSANCES

Torre Annonciade-Marie. — Sbragia Augustin François-Fernand

DÉCÈS

Carli Françoise, 85 ans, de Bastia.

CABINET
de M. Griscelli
Ancien avoué à la Cour d'Appel
Agréé au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er Canton
Bd du Palais, 5, (ancienne étude) Bastia

Consultations. — Affaires civiles et commerciales — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations. Ventes et achats d'immeubles.

Prochainement
mise en vente
du Grand Magasin Marinetti
6, Bd du Palais, 6
Avec riche agencement, installation du gaz, et sous sols, à moitié prix de leur valeur.
Location annuelle
3.379 frs.
C'est-à-dire pas de six pour cent (6 0,0) d'intérêt environ du capital à y employer.
Pour renseignements s'adresser à M. François Massaracci, greffier au Tribunal de Commerce, liquidateur judiciaire, 2, rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia.

Transports Directs
entre Bastia et les Ports du Nord
Le vapeur français *Lucien*, chargera actuellement pour
Dunkerque
Pour frêt et renseignements s'adresser à M. Arthur C. Southwell.

A VENDRE
300 quintaux de fourrage :
Luzerne de 1re coupe 5 et 6 fr. les 100 kilos.
Luzerne 2e coupe 8 fr. les 100 k.
S'adresser à M. Joseph Tognini, à Procojo, près de Casamozza.

VINS
Corses, d'Algérie et d'Italie
garantis pur jus de raisins et à l'analyse
Vente en gros et au détail
Par suite d'un marché important passé avec un propriétaire d'Algérie et afin que tout le monde en profite, il sera mis en vente, à partir d'aujourd'hui, des beaux vins d'Algérie, rouges, excellents pour la table
à 0,10 et 0,25 cent. le litre
et des beaux vins blancs fins
à 0 fr. 30 cent. le litre
A cette occasion la Maison livrera ses vins Corses en bouquet exquis de la dernière récolte provenant des territoires de Venzonte, Aliatra, Talloue, Aiaria et Ghisonaccia, aux prix ci-après : le vin Rouge à 0.30 et 0,35 c. le litre, et le vin Blanc à 0 fr. 40 c. le litre.
Vin vieux racheté blanc et rouge à 0.60 c. la bouteille, vin d'Italie rouge à 1 fr. 25 c. le flacon, verre à rendre.
Vinaigre rosé, étoile extra, à 0,30 c. le litre.
Huile d'olive fine du pays à 1 fr. le litre.
Aux acheteurs de gros et demi gros il sera fait un rabais.
Les marchandises sont livrées à domicile.
Des facilités seront faites pour le retenue.
Les fûts et demi-jeannes seront repris à titre gracieux.
La devise de la Maison est de vendre bon et à bon marché.
Essayez et vous serez satisfait. Profitez-en.
S'adresser à M. ORESTE BIAGINI, 5, avenue Carnot, Bastia.

DÉCOUVERTE AMÉRICAINE
"LE RÊVE"
Savon Préparé, idéal pour amateurs, aspect lacté, matière parfumée, mousseux parfaite.
DÉTRUIT TOTALE ET ASSURE
Catalogue illustré le mieux documenté et le plus intéressant de tous les traités sur la matière, envoyé franco contre 0 fr. 15 en timbres poste, ou gratuitement en le demandant au journal ; vous recevrez, Dames, un échantillon.
Exposition Universelle de 1900 : "LE RÊVE". GRD PRIX
Exposition Universelle de 1900 : "LE RÊVE". GRD PRIX
Etablissements KERKOFF, 53, Rue de Turbigo, PARIS (3e)

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	8 fév.	9 fév.
Rente de 3 0,0 ancien	99 30	— 99 60
3 » 0,0 amort.	99 50	— 99 30

Le projet de loi *sur la Séparation* DES EGLISES ET DE L'ÉTAT

Paris, 9 février.

Le projet de loi présenté par le gouvernement sur la séparation des Eglises et de l'Etat, déposé aujourd'hui sur le bureau de la Chambre, emprunte une grande part au projet élaboré par M Aristide Briand.

La partie nouvelle du projet concerne les conditions dans lesquelles les associations assurant l'exercice des cultes, pourront se grouper.

Le projet permet la fédération des associations cultuelles par régions formées de dix départements.

Les fédérations auront la capacité juridique.

L'échouement du « Sully »

Le navire serait perdu

Paris, 9 février.

On télégraphie de Saigon au « Matin » :

« La situation du croiseur *Sully* de l'escadre d'Extrême Orient, devient inquiétante.

» On craint que le navire ne soit perdu s'il continue à glisser de la roche où il s'est échoué.

A PARIS

La grève des ouvriers électriciens

Paris, 9 février.

Les ouvriers électriciens qui étaient en voie d'arrangement avec les entrepreneurs, n'ont pu arriver à une entente.

La plupart d'entre eux ont quitté le travail ce matin ; la grève générale a été proclamée aujourd'hui.

EN RUSSIE

Le pope Gapony

Paris, 9 février.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg :

Le pope Gapony est arrivé en Russie.

La grève d'Irkoutsk

Paris, 9 février.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg à l'*Aurore* :

La grève a éclaté à Irkoutsk. Les bureaux des postes et télégraphes ont dû être fermés.

L'armée de Mandchourie ne reçoit plus de courriers.

EN BELGIQUE

La grève des mineurs

Bruxelles, 9 février.

La grève des mineurs prend des proportions de plus en plus considérables.

Le nombre des grévistes dans le bassin de Charleroi est de 26 000.

Dans le Borinage de Mons, 23.000 ouvriers mineurs ont quitté le travail.

Si les grévistes n'obtiennent pas satisfaction, la grève générale sera proclamée.

EN ALLEMAGNE

Les grèves d'Essen

Berlin, 9 février.

La Conférence des mineurs grévistes d'Essen a adopté la résolution préconisant la reprise du travail.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 30.

M. Gotteron, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Le Service de deux ans

Suite de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, adoptée avec modifications par la Chambre des députés, tendant à modifier la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée et ayant pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active.

La discussion des articles

Le Sénat continue la discussion des articles.

ARTICLES 34 et 35

Les articles 34 et 35 concernant les périodes de reserves sont adoptés.

ARTICLE 36

Les articles 36 et 37 sont également adoptés sans modification.

ARTICLE 38

L'article 38 limitant à 30 jours la durée totale des permissions sauf en cas de maladie, donne lieu à une discussion assez longue, à laquelle prennent part plusieurs orateurs.

L'article 38 est adopté finalement avec une légère modification dans le texte de la Chambre.

ARTICLE 39

L'article 39 maintenant au corps les hommes ayant subi plus de huit jours de prison, est adopté.

La séance est levée et renvoyée à demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Bonnevay, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La Séparation des Eglises et de l'Etat

M. Bienvenu-Martin, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, dépose sur le bureau de la Chambre le projet de loi présenté par le gouvernement, sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

Il est donné lecture du projet qui est renvoyé à une commission spéciale.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère des travaux publics

Discussion du budget du ministère des travaux publics.

Le Canal des Deux-Mers

M. Sénac demande l'exécution du canal des Deux-Mers et le rachat par l'Etat du canal du Midi.

L'outillage national

M. Pichon, député du Nord, regrette la diminution des dépenses portées au budget des travaux publics.

L'orateur démontre la nécessité d'améliorer l'outillage national pour lutter contre la concurrence étrangère.

Les accidents dans les mines

M. Bouveri demande la prompte discussion du projet de loi sur les délégués mineurs, pour diminuer le nombre des accidents dans les mines.

Les tarifs des chemins de fer

M. Thierry, député des Bouches-du-Rhône, appelle l'attention du ministre sur la question des tarifs des chemins de fer.

Les travailleurs des voies ferrées

M. Coutant, député de la Seine, demande le vote rapide de la loi relative aux travailleurs des voies ferrées.

La discussion générale est close.

Les lois de 1850 et 1856

La Chambre adopte le projet de loi chargeant les inspecteurs du travail d'appliquer les lois de 1850 et de 1856.

La séance est levée et renvoyée à demain.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Il semblait que tout ait été dit sur le mouvement offensif russe contre le flanc gauche japonais, mais un rapport du maréchal Oyama vient projeter une nouvelle lumière sur les événements qui se sont produits et leur donner l'importance qu'ils méritent.

Après la lecture de ce document il n'est plus permis de douter que les deux adversaires se soient livré une véritable grande bataille. L'effectif des forces engagées a été de plus de 250.000 hommes et les pertes considérables éprouvées par les combattants sont parfaitement en rapport avec cet effectif.

La lutte, qui a duré quatre jours, a été poursuivie avec ténacité et acharnement marquant des alternatives de revers et de succès pour les deux partis. D'une façon générale, le rapport du maréchal Oyama laisse entrevoir que les Russes ont manqué de très peu le succès définitif.

Ici comme à Yantai, ils tenaient pour ainsi dire la victoire que les Japonais ont été obligés de leur enlever par des attaques de nuit désespérées. Il eût suffi que les troupes du général Grippenberg aient reçu des renforts suffisants pour être en mesure d'annihiler ce furieux retour offensif.

Pourquoi ces renforts ne sont-ils pas arrivés? Pourquoi le centre russe n'est-il pas accouru au secours des combattants comme l'a fait le centre japonais? Telles sont les questions qu'il est permis de se poser.

On semble faire retomber l'insuccès de cette entreprise sur le général Grippenberg. C'est aller peut-être trop vite en besogne. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce général a réalisé son commandement et, faisant valoir des raisons de santé, a demandé à rentrer en Russie. Pour agir de la sorte, il a dû avoir les motifs les plus graves. On prétend qu'il se plaindrait de ne pas avoir été secouru. Il s'agirait donc d'une sorte de querelle entre lui et le général Kouropatkine.

En attendant que cette question, encore très obscure, s'éclaircisse, le général Grippenberg a déjà quitté le front. C'est le général Milo qui a pris, temporairement à sa place, le commandement de la deuxième armée russe.

Le bombardement des positions continue

Saint-Pétersbourg, 9 février.

Le correspondant du « Roos » à Moukden, télégraphie, le 8 février 5 h soir.

« L'ennemi continue à canonner les positions russes dans la direction du Cha Ho.

» Les Russes répondent avec activité au feu de l'ennemi.

» Une action importante paraît imminente dans cette direction. »

La Situation

St-Pétersbourg, 9 février.

« Un communiqué du gouvernement dit que la situation, depuis quatre jours, n'a pas changé.

» Les opérations restent limitées aux reconnaissances, au feu d'artillerie des deux côtés, et au raffermissement des positions des deux armées belligérantes. »

ETUDE DE Me J.-B. DE CARAFFA
Notaire à Bastia

Suivant acte reçu par Me Jean-Baptiste de Caraffa, licencié en droit, notaire à Bastia, le dix-neuf janvier mil neuf cent cinq, portant cette mention : Enregistré à Bastia, le vingt janvier mil neuf cent cinq, folio 30, case 16. Reçu convention : trois francs. Société à 0.20 0,0 : seize francs. Décimes quatre francs soixante et quinze centimes. Total, vingt trois francs, soixante-quinze centimes. Signé : Luciani.

Messieurs et Mesdames : 1. Dané Marie-Eugénie, ménagère ; 2. Dané Angeline-Marie épouse Pasqualini, ménagère, dûment assistée de son mari Pasqualini Denis, commerçant ; 3. Dané Antoine, boucher ; 4. Dané François, élève pharmacien ; 5. Dané André, boucher ; 6. Dané Jean, boucher ; 7. Dané Marie-Catherine épouse Bernardini, ménagère, dûment assistée de son mari Bernardini François, boucher ; 8. Dané Léon, soldat d'infanterie de marine, dûment représenté par son frère Dané Dominique, aux termes d'une procuration dressée par maître de Caraffa, notaire à Bastia, le vingt-neuf juin mil neuf cent quatre, enregistrée d'une part ;

Et d'autre part, Dominique Dané, pharmacien, tous demeurant et domiciliés à Bastia, ont formé entr'eux une société en nom collectif ayant pour objet l'exploitation d'un établissement industriel comprenant une porcherie, une triperie et une fabrique de suifs et saindoux.

Ce te société a été contractée pour une durée de cinq années à compter du dix janvier mil neuf cent cinq.

La raison sociale sera Dané frères. La signature sociale appartiendra à M. Dané Dominique qui n'obligera la société que lorsqu'il s'agira d'affaires intéressant personnellement cette dernière.

En conséquence, tous les billets, lettres de change et généralement tous engagements exprimeront la cause pour laquelle ils auront été souscrits.

Le siège de la société est à Bastia.

Le capital social a été fixé à huit mille francs apportés par les frères et sœurs Dané pour quatre mille francs de matériel, installations, constructions et fonds de commerce, et par M. Dominique Dané pour quatre mille francs en numéraire, le tout ayant été constaté et fourni déjà avant le jour de la passation de l'acte de société.

Deux expéditions du dit acte de société ont été déposées le huit février mil neuf cent cinq, l'une au greffe de la justice de paix de Bastia, canton de Terranova, l'autre au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour extrait et mention,

J.-B. DE CARAFFA.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia,

Pépinières de Borgo

Riparias Gloire de Montpellier
Racinés de toute beauté
S'adresser à M. Etienne de Sosini, Bastia.
00070

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

AVIS
aux éleveurs et marchands de porcs

La Direction de la Grande Porcherie de Lapino (près l'abattoir), Mme veuve Dané et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 200 têtes de « cochons de lait » bongrais, provenant des races sélectionnées anglaises Yorshir et Bershire à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans les 12 mois de l'année.

Prix très modérés.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC
et les INDIGESTIONS
SOUVERAIN contre les GRIPPES et les REFROIDISSEMENTS
Se prend à la dose de quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée très chaude dans une tasse de tisane ou de lait chaud.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
EXIGER du RICQLÈS

AU PETIT PARIS
32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de blanc comprenant un choix considérable de : lits, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravates, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de Tunis, samedi, 11 courant, à destination de Bastia où il sera le lundi, 13, pour partir le soir même à destination de Nice et Marseille.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue de Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Botto, agent.

Horlogerie-Bijouterie
orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Agence Maritime
de Transports à prix réduits
pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

Agent du vapeur *Ville de Cannes*, faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Pedovani, rue du Cap, Bastia.

ÉTABLISSEMENT
L.-N. MATTEI & Cie
BASTIA (Corse)

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigares en Boites assortis

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

Rhum et Tafia de la Martinique, importation directe; Grande Fine Champagne, à des prix très réduits; Eau-de-Vie de vin et Eau-de-Vie de marc depuis 1885; Spécialité de Vermouth de Turin; Vins fins de toutes marques et toutes provenances; Vins blancs des premiers crûs du Cap, tels que :

MALVOISIE SEC, GENOVESELLA DOUX, MUSCATS, ETC., ETC.

MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

GRAND ASSORTIMENT DE TABACS DE TOUTES PROVENANCES

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur:

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent *CIGARE MATTEI* ou ne pas fumer

30e ANNÉE — SAMEDI, 11 FÉVRIER 1905 — N° 36

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTEI GLACHANT, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite Gérance. 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Réserves, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

00071

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Benoît.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h 36 m. — Coucher, 4 56
Lune Nouv. le 3 — Premier quar., le 12.
Fête de demain : Saint Conat.

10 FÉVRIER

Les Cultures intercalaires dans les Vignes du Midi

En 1901, alors que la viticulture subissait la crise aiguë qui s'est renouvelée cette année, divers projets, les uns d'ordre économique, d'autres du domaine de la pratique culturale, furent indiqués pour l'enrayer, ou tout au moins en atténuer les fâcheuses conséquences.

Dans le domaine de la pratique culturale, M. Coste-Fleuret a préconisé une méthode très susceptible de rendre service aux propriétaires de vignobles à grands rendements, dont la vigne est la seule plante cultivée, et que les besoins du service de la ferme obligent à se pourvoir de fourrage.

Cette méthode consiste à arracher dans les parties du vignoble, les plus anciennement plantées, deux rangées sur trois, et à établir entre les rangs de vignes conservés, que l'on doit palisser, des planches de 4 m. 50 de large que l'on travaillera comme les champs. On aura ainsi deux récoltes que l'on cultivera d'une façon intensive, comme cela a lieu en Italie, depuis longtemps déjà, notamment à Parme, chez M. Solari.

Seulement, cette méthode de cultures intercalaires dans la vigne, M. Coste-Fleuret, estime, après une expérience de 4 ans, qu'elle ne doit être appliquée, par roulement, qu'aux bons vignobles ; de cette façon, il a pu faire une économie de 15 à 20 0/0 sur les anciens frais de culture.

Dans le mode d'exploitation préconisé par l'éminent viticulteur de Saint-Adrien, la rotation serait ouverte par une légumineuse qui recevrait une copieuse fumure au superphosphate potassique, de façon à donner satisfaction aux cultures qui lui succéderont. En agissant ainsi, la dépense de la fumure serait réduite, par la suppression de l'achat de l'élément le plus coûteux, l'azote, puisque les détritus de la récolte de la légumineuse et les bactéries fixées sur les nodosités des racines de cette plante se chargeraient de le fournir, et en outre on récolterait du fourrage pour la consommation des bêtes de trait de la ferme.

Quelles légumineuses et autres plantes doit-on cultiver de préférence dans le Midi à côté sec? Après expérience, M. Coste-Fleuret préconise le semis alternatif dans l'intervalle des lignes, de la vesce, à couper en fleurs, puis de l'orge, à couper en vert.

De cette façon, et surtout dans les endroits où les planches n'auraient pas 4 m. 50 de large, le terrain est débarrassé assez à temps pour ne pas gêner le développement de la vigne, et il a reçu les façons usuelles avant le moment où la vigne entre en floraison.

La vesce, semée la première (1), reçoit à Saint-Adrien, 1 000 kg. de superphosphate potassique à l'hectare pour deux années, d'une valeur actuelle de 85 francs (gare départ) ou 100 francs marchandise rendue au vignoble, ce qui réduit la fumure à 50 francs par hectare et par an.

Grâce à l'apport du superphosphate potassique et à la bonne préparation du terrain, en été, la vesce prendra un grand développement, donnera un fourrage abondant et nutritif et enrichira le sol en azote par ses déchets aériens et ses racines.

Quant à la vigne, non seulement elle profitera de la fumure donnée à la vesce, mais encore par suite de la coupe en fleurs dans les premiers jours de mai de la vesce, elle ne sera pas contrariée dans son développement, et même, d'après la constatation faite par M. Coste-Fleuret, elle sera protégée par cette légumineuse contre les gelées blanches du printemps et retardée dans le départ de la végétation.

Il sera bon de compléter la fumure précitée, dans les terrains peu calcaires, par l'épandage annuel d'un millier de kilos de plâtre, après l'enlèvement de la récolte dérobée, afin d'activer la décomposition des débris organiques apportés par la culture de la vesce.

Et maintenant, en quoi la méthode préconisée par M. Coste-Fleuret, application intelligente du système Solari, dans les vignobles à grands rendements du Midi, est-elle avantageuse ? D'abord, parce qu'au point de vue cultural, elle permet de donner de la vigueur aux vignes, au lieu de les affaiblir, grâce à l'intervention des micro-organismes ; ensuite, parce que la vesce, qui ne s'oppose pas au développement du système radiculaire de la vigne, étouffe le chiendent et les mauvaises herbes. Au point de vue économique, le prix de revient du vin est réduit, puisque, dit M. Coste-Fleuret, la fumure et les travaux ordinaires sont compensés par la valeur du fourrage produit et la vigne n'a qu'à payer la taille, les traitements anticryptogamiques, la culture de la bande étroite de terre libre le long de la ligne de ceps, et enfin les frais de vendange. En outre, on supprime le chômage en employant le personnel à l'ensemencement de la portion du terrain cultivée. Cette portion ne doit pas, dans les vignobles de 50 à 60 hectares, par exemple, dépasser le tiers, parce qu'on n'aurait pas le temps, de la vendange au 15 novembre au plus tard, de semer une étendue plus grande, et au printemps on aurait de la difficulté à faucher et engranger le fourrage. D'ailleurs, la production du fourrage au milieu de la vigne a surtout pour but, il ne faut pas l'oublier, d'alimenter les bêtes de trait de la ferme, et par suite d'économiser au propriétaire l'achat de cette denrée, et non de produire du fourrage pour le vendre, ce qui ne serait pas cependant un inconvénient.

Avec la méthode des cultures intercalaires, que l'on ne pourra pas appliquer dans toutes les terres, terres maigres, terres basses sujettes aux inondations, par exemple, on réduira, c'est entendu, le nombre de souches, mais malgré cette diminution, la récolte se maintiendra abondante, grâce à la fumure, aux micro-organismes, à la facilité des traitements anti-cryptogamiques et autres soins, et les frais de culture seront diminués.

Dans les plaines du Midi, à grande production, les viticulteurs feront donc bien, là où le terrain le permet, de mettre en pratique la méthode Coste-Fleuret Solari. Ils en auront, croyons-nous, toute satisfaction, s'ils savent bien la conduire.

J.-B. CASTELLI.

(1) M. Coste-Fleuret conseille de semer la vesce de bonne heure, en octobre, et au plus tard dans la première quinzaine de novembre, afin d'avancer l'époque de floraison de cette plante fourragère. Et pour pouvoir faire les semis, il conseille de tailler provisoirement en laissant 5 à 6 bourgeons aux couronnes, et de retailler après l'hiver. Le labour qui doit précéder le semis n'aura pas plus de 10 à 12 centimètres de profondeur, et celui que l'on donnera après la récolte de la vesce doit être peu profond ; on doit se contenter d'un simple grattage de 5 à 6 centimètres, afin de ne pas détruire les bactéries, d'aérer le sol et de ne pas toucher aux racines de la vigne.

Opinions Corses

14 février 1821. — Dramelaune Doria, Procureur de Gênes à Bastia, arrête avec les anciens de cette ville une convention d'après laquelle, non seulement les Bastiaises étaient affranchis de toute droits, mais ils devaient aussi toucher les sommes annuelles qu'antérieurement Gênes s'était engagée à leur payer, pour la garde de la place.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Question Gavini

M. le président. — La parole est à M. Gavini pour adresser une question à M. le sous-secrétaire d'Etat des postes et des télégraphes qui l'accepte.

M. Gavini. — Messieurs, je désire adresser à M. le sous-secrétaire d'Etat des postes et des télégraphes, en mon nom et au nom de mes collègues de la Corse, une question sur un fait qui vient de se produire et qui intéresse au plus haut point notre département.

La compagnie chargée d'assurer les relations postales entre le continent et la Corse est à l'heure actuelle en liquidation. Je voudrais savoir de M. le sous-secrétaire d'Etat quelles sont les mesures qu'il compte prendre pour régler provisoirement les services. Je lui demande de faire procéder avec la plus grande diligence à une nouvelle adjudication.

La Chambre comprendra nos préoccupations lorsqu'elle saura que la Corse fait tous ses échanges commerciaux avec les ports du continent français. C'est de là qu'elle tire ses denrées de première nécessité ; c'est là qu'elle écoule ses produits. Aussi une interruption ou un amoindrissement de ses services maritimes aurait des conséquences désastreuses.

N'avons-nous pas vu, en effet, au moment des dernières grèves de Marseille, une gêne se manifester dans les affaires dès la suppression des premiers courriers et les prix des marchandises de consommation telles que farines, sucres et cafés, augmenter immédiatement ? Ai je besoin d'indiquer les inconvénients auxquels ont été exposés les nombreux voyageurs qui journellement s'embarquent dans nos ports !

Voilà pourquoi cette question émeut si fort nos populations. J'ajoute que cette émotion est encore légitimée par ce fait que nous avons, il y a une quinzaine d'années, couru pareille aventure. Une autre compagnie postale fut également mise en liquidation et on assura provisoirement les services ; or, ce provisoire dura douze ans.

J'insiste donc vivement auprès de M. le sous secrétaire d'Etat pour qu'il nous évite cette triste éventualité. La Corse, pour développer son commerce et son industrie, a besoin de communications fréquentes, rapides et régulières. Ce n'est pas pour solliciter sa vigilance que je sais toujours en éveil et sympathique à la Corse, mais surtout pour rassurer nos populations anxieuses que mes collègues et moi avons tenu à obtenir de M. le sous-secrétaire d'Etat des déclarations précises. (Très bien ! très bien !)

M. le président. — La parole est à M. le sous-secrétaire d'Etat

M. Alexandre Bérard, sous secrétaire d'Etat des postes et des télégraphes. — Messieurs, il est incontestable que la situation qui est faite en ce moment aux services maritimes postaux de la Corse est très malencontreuse. La société qui avait ce service par adjudication, comme vous l'a dit tout à l'heure l'honorable M. Gavini, est actuellement en liquidation.

21 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA PEAU DU LION

de CHARLES BERNARD

VI.

LE LION MUSELÉ

— Je tombe d'accord de tout cela, reprit le beau Raoul en souriant d'un air gracieux ; vous parlez comme un sage, et je n'ai rien à répondre. Mais comment voulez-vous que j'aille dire à M. Félix Cambier : « Monsieur, je vous demande pardon de la manière dont je vous ai traité hier ? » Il est évident qu'en parlant ainsi je partirais d'un éclat de rire, non pas à sa barbe, puisqu'il n'en a point, mais à ses nez. Que voulez-vous, madame ! il m'est impossible de prendre au sérieux M. Félix ; je ne saurais séparer la figure de M. Félix de l'idée de thème et de pensum. Il ne faut donc pas penser à cette amende honorable qui déshonorerait intégralement ce houilleur. Voici mon projet qui vaut mieux ; il va vous rassurer complètement : le duel aura lieu, mais sans danger pour mon honorable adversaire, car après avoir essuyé son feu, je tirerai en l'air ; je vous en donne ma parole d'honneur!

— Risquer de vous faire tuer ! fit Estelle ; quelle folie !

— Est-ce qu'on me tue, moi ! fit Tonayrion d'un air invincible.

— Cela n'a pas le sens commun ; je ne souffrirai pas que vous vous exposiez au moindre danger à propos d'un enfantillage. Puisque vous n'avez pas assez d'humilité pour adresser vous-même des excuses à monsieur Félix, c'est moi qui lui parlerai.

— Le beau Raoul avait atteint son but ; mais, loin de le laisser voir ;

— Y songez-vous, madame! s'écria-t-il; on dirait que j'ai eu peur de mon terrible adversaire.

— Vous savez fort bien que personne n'aura une idée si ridicule.

— Il n'en coûte de vous résister, mais une pareille démarche est tellement en dehors de toutes les règles...

— Que me font les règles.

— Je vous assure que cela n'est pas possible.

— Possible ou non, cela sera, car je le veux.

Tonayrion s'inclina profondément.

— Ce mot me ferme la bouche, dit-il d'une voix soumise ; du moment que vous ordonnez, il ne me reste plus qu'à obéir ; mais puisque vous voulez éprouver votre empire, que ne me prescrivez-vous, au lieu de cette humiliation, quelque péril à braver, quelque entreprise enfin digne de vous et de moi ?

— Je comprends, répondit en riant madame Cassendo ; un géant à pourfendre, une belle princesse à délivrer conviendrait mieux à votre courage qu'une action toute pacifique. Résignez vous et songez que plus un sacrifice contrarie nos habitudes, plus il devient méritoire. A un autre je pourrais demander de l'héroïsme, à vous je demande de la raison ; c'est exiger davantage, je le sais.

L'accent dont furent prononcées ces dernières paroles renfermait une si flatteuse moquerie, qu'en s'en voyant l'objet, tout homme devait se trouver récompensé de son obéissance. Le beau Raoul s'inclina de nouveau et protesta de sa soumission absolue.

— J'aimerais mieux, dit-il, que vous m'envoyassiez vous chercher en Afrique une demi douzaine de têtes de Bédouins ; mais puisqu'il vous plaît d'exercer votre pouvoir aux dépens de mon amour-propre, faites ce que vous voudrez, madame ; demandez la paix en mon nom à monsieur Félix Cambier !

Tonayrion articula le nom de l'élève de Saint-Cyr avec une affectation si méprisante qu'un sourire vint effleurer les lèvres d'Estelle. Intimement convaincue que pour lui obéir son adorateur se faisait une violence extrême, la jeune veuve éprouva une satisfaction secrète semblable au vaniteux plaisir que devait goûter Omphale à la vue d'Hercule filant à ses pieds.

— Quel empire n'ai-je pas sur lui ! se dit-elle ; c'est le lion museté.

Après avoir savouré quelque temps l'agréable pensée d'un despotisme, auquel toutes les femmes aspirent si toutes n'y parviennent pas, madame Cassendo songea aux moyens d'exécuter la mission de paix dont elle venait de se charger. L'idée de réclamer les conseils du colonel ne fit qu'effleurer son esprit. Les enfants gâtés et même ceux qui ne le sont pas aiment souvent beaucoup leurs parents, mais ils les consultent le plus rarement possible ; en cette occasion Estelle ne fit pas exception à la règle. S'adresser directement à Félix lui parut avoir des inconvénients, non qu'elle doutât du succès de cette démarche, mais elle craignait d'enfler la vanité de l'adolescent si elle discutait avec lui une question de cette nature.

— Il se croirait décidément un homme, pensa-t-elle, et ce serait lui rendre un très-mauvais service que de l'encourager dans cette présomption.

Restait Servian, de qui l'intervention dans une affaire qui concernait le jeune Cambier était légitimée d'avance et en quelque sorte prescrite par son double titre d'oncle et de tuteur. Tout réfléchi, madame Cassendo trouva que c'était avec lui et avec lui seul qu'il convenait de traiter. D'après l'antipathie dont elle avait donné depuis deux jours des preuves si acerbes, il serait naturel de supposer que la perspective d'un pareil entretien lui parût fort désagréable.

(*A suivre*)

VIN ROUGE
de Vertanese, Corte
propriété du conseiller Gaffory
Prix 0,40 c. le litre
En vente rue de l'Opéra, près les magasins Thiers.

Je me suis efforcé, d'accord avec M. le ministre du commerce, de maintenir les services dans l'état où ils se trouvaient en vertu du cahier des charges.

Un liquidateur amiable avait été choisi par la société et j'étais d'accord avec lui pour que, jusqu'au moment où serait nommé un liquidateur judiciaire, les services fussent maintenus dans l'état où ils étaient quand la société était prospère.

Hier, j'avais vu le liquidateur amiable et il m'avait assuré qu'il ferait tous ses efforts pour qu'aucun service ne fût supprimé pendant la période provisoire. Or, je reçois une dépêche de Marseille me disant que « la compagnie française de navigation et constructions navales, » — c'est la compagnie en question — « informe qu'elle assurera aujourd'hui, 6 février, le service Marseille Bastia ; le mardi 7, Marseille Ajaccio ; mercredi 8, par cargo, Marseille Ajaccio, Propriano et Bonifacio ; jeudi 9, Marseille Bastia.

« Les services supprimés du 6 au 9 février sont : Bastia-Livourne, 1er, et Calvi-Ajaccio, Propriano, Bonifacio, du 6, Nice, Ile Rousse, Bastia, du 8, Nice-Ajaccio, et Bastia Livourne, 2e du 9. La compagnie annonce, en outre, départs probables vendredi Marseille-Ajaccio et samedi Nice-Ajaccio. »

Je fais toutes mes réserves sur les suppressions qui ont été faites par la compagnie française pendant cette semaine, jusqu'au 9 février. Mais, nous ne pouvions pas rester dans une situation semblable. Il était impossible à l'administration des postes, sans violer tout à la fois la loi, le cahier des charges et le contrat d'adjudication, de traiter avec un liquidateur provisoire. Nous ne pouvons traiter, en réalité, qu'avec un liquidateur judiciaire. Nous avons pressé la nomination de ce liquidateur. Nous avons été saisi de la question samedi seulement et le liquidateur judiciaire est nommé aujourd'hui, le président du tribunal de commerce ayant fait toute diligence en la matière.

Nous traiterons avec le liquidateur judiciaire, afin de maintenir, autant que possible, les services réguliers entre le continent et la Corse. Mais, quelle que soit la bonne volonté du liquidateur judiciaire et de l'administration des postes, vous devez comprendre que nous ne pourrons pas obtenir, pendant une certaine période, tous les services qui existaient hier.

Ce qu'il faut, comme le disait très bien M. Gavini, c'est aboutir très vite à un état de choses définitif pour nos rédadjudication.

Aussi, dès samedi dernier, j'ai saisi M. le ministre du commerce d'un projet tendant à ce qu'il soit procédé le plus tôt possible, dans les délais prévus par le cahier des charges, c'est à dire dans cinq à six semaines, à une nouvelle adjudication des services maritimes postaux de la Corse.

Je ne doute pas que cette adjudication ne nous donne des résultats satisfaisants, car, quelles qu'aient été les difficultés traversées par la compagnie aujourd'hui en liquidation, la Corse a des ressources, et, certainement, une compagnie peut toujours faire une affaire fructueuse dans l'exploitation d'un service entre le continent et notre île méditerranéenne.

L'adjudication sera poussée aussi vite que possible et je suis persuadé que cette solution donnera pleine et entière satisfaction à nos amis les représentants de la Corse. (Très bien ! très bien !)

M. Antoine Gavini. — Je remercie M. le sous secrétaire d'Etat de sa réponse, qui nous donne complète satisfaction en ce qui concerne la prochaine résadjudication qu'il nous a promise dans un délai de six semaines.

Cependant, qu'il me permette d'insister sur la nécessité de maintenir dans leur intégralité tous les services pour que nos populations n'aient à souffrir le moins possible de cet état provisoire. (Très bien ! très bien !)

M. le sous-secrétaire d'Etat des postes et des télégraphes. — Parfaitement.

M. le président. — L'incident est clos.

Dotation de la Jeunesse de France

La perception des cotisations du mois de février courant aura lieu demain dimanche, à la Mairie, de 9 à 11 heures du matin.

Les retardataires doivent aussi acquitter l'amende statutaire de 0 fr. 10 c. par mois de retard et par livret.

Des ordres formels venus du Siège Central mettent désormais les trésoriers de section dans l'obligation d'exiger la dite amende toutes les fois qu'aucune demande de sursis pour le payement des cotisations n'a été adressée par écrit au Président de section, pour être soumise à l'examen du Comité qui a seul qualité d'accorder ou non l'exonération de l'amende.

On reçoit les adhésions.

A Cirnea

Dumenica, a cinque ore di sera, riunione sólita à Cirnea.

Programma :

1° Paghielle.

2° Quadriglia parlata e ballata.

M. MAUPOINT DE VANDEUL

Une des personnalités marseillaises les plus notables et notre toutes sympathiques vient de disparaître. M. le baron Maupoint de Vandeul est mort, avant-hier, à l'âge de 86 ans, rue Dragon, 41, entouré de sa femme, de ses enfants et des membres de sa nombreuse et respectable famille.

Le défunt était le beau-frère de M. Dufaur, avocat et ancien bâtonnier de l'ordre, qui fut aussi procureur de la République en 1848. M. Dufaur, grand ami de M. Thiers, représentait ses intérêts à Marseille. C'est lui, en personne, qui apportait ses repas à l'amiral Cosnier, à la préfecture des Bouches-du-Rhône, tandis que ce dernier y était retenu comme otage par les gardes civiques pendant la période de la Commune.

M. Maupoint de Vandeul était entré en relations avec M. Thiers par l'entremise de son beau-frère, et quand M. Dufaur mourut, c'est lui qui continua, à Marseille, l'administration des biens de M. Thiers et de Mlle Dosne. Il fut nommé percepteur au cours de l'année 1871 et exerça ces fonctions jusqu'en 1881.

Quand Mlle Dosne fit don à l'Académie de Marseille de la maison où naquit M. Thiers, dans la rue qui porte son nom, c'est M. Maupoint de Vandeul qui fut l'intermédiaire, et les membres de la docte compagnie eurent là une occasion nouvelle d'apprécier ses grandes qualités de courtoisie.

M. Maupoint de Vandeul était le petit-fils du général Cervoni qui fut le camarade, l'ami intime de Napoléon Ier, et le chef d'état-major du maréchal Lannes. Son père, le général Maupoint de Vandeul, qui avait fait toutes les guerres de la République et de l'Empire, fut emporté par une attaque de choléra, en 1849, alors qu'il était âgé de 82 ans.

Deux frères du défunt furent également militaires et l'aîné, colonel d'infanterie, fut tué à Champigny à la tête du régiment qu'il commandait.

M. Maupoint de Vandeul, fidèle serviteur de son pays, appartenait, on le voit, à une famille dont tous les noms figurent honorablement sur le livre d'or de l'armée française. Son fils lui-même, lieutenant d'infanterie coloniale, est mort au Soudan pendant une expédition à laquelle il participait en 1895.

A ces titres divers, il convenait de signaler la mort de M. Maupoint de Vandeul, et nous prions la baronne, sa femme, son fils, ses filles, ses gendres, et tous les membres de sa famille, d'agréer l'expression sincère de nos condoléances.

GASPARD GALY.

(*Petit Marseillais*).

Courses d'Ajaccio

La Compagnie de chemins de fer départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des courses qui auront lieu à l'hippodrome de Vignetis, les trains ordinaires numéros 6, 3 et 8 s'arrêteront exceptionnellement, les 19 février, 19 mars et 2 avril 1905 au kilomètre 153.220 pour y laisser et y prendre des voyageurs sans bagages.

Des trains supplémentaires seront également mis en marche ces jours là entre Ajaccio et l'hippodrome de Vignetis, suivant les besoins, depuis midi 30 jusqu'à la fin des courses.

(Dans le cas où, pour un motif quelconque, les courses n'auraient pas lieu aux jours indiqués ci-dessus, les présentes dispositions ne seraient applicables qu'aux dates fixées et publiées par le Comité des Courses d'Ajaccio).

Le prix des billets de 3e classe aller et retour est réduit à 0 fr 35.

Bastia, le 4 février 1905.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 9 février 1905.

(*De notre correspondant particulier*)

Musique Municipale

PLACE DU DIAMANT

Programme du 12 février, à 5 h

Le Bienheureux, (o. r.),	Lecoux.
Coppélia, (fantaisie),	Léo Delibes.
Les Dragons de Villars,	Maillart.
Il Giuramento, (fantaisie),	Mercadante.
Le Chant des fleurs, (valse),	Bilger

Le Chef de Musique, TIBERI.

Courses de Bastia

Les Membres de la Société des Courses de Bastia sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le 15 février prochain à 4 heures et demie du soir dans une des salles de la mairie.

Le Secrétaire,
JOSEPH SIACCIO.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 février.

Thermomètre. — 7 heures du matin, 7 2 à midi, + 10 0 à 7 heures du soir, + 9 8 Maxima, + 10 2. Minima, 7 5

Baromètre. — 7 heures du matin, 772 mm. à midi, 772 mm. 6 heures du soir, 772 m.

Vent. — Dans la matinée, N. E. frais. Dans l'après-midi N. frais.

Etat du ciel, 1/8 couvert.

Pluviomètre, 2 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Nouvelles maritimes

Les gardes consignes de 2e classe Bertoncini Dominique-François et Casanova Jérôme, de Toulon, sont nommés au grade de garde consigne de 1re classe.

— Sont déclarés admissibles aux emplois de commis de 4e classe du personnel administratif de la marine, avec le classement ci-après : — 3 M. Alfonsi, officier marinier ; 61. M. Colombani, et 75 M. Germani, de la session de 1903.

⁂

Récompenses honorifiques

M. SORIANO, (Etienne) des invalides de la marine, à Marseille, a été nommé officier de l'ordre du Nichan Iftikar.

⁂

Nécrologie

La nouvelle de la mort presque subite de M. Charles Pellegrini, vice-consul de France en Extrême Orient, a produit dans notre ville une profonde sensation. Il se trouvait à Paris depuis quelques semaines ; il a été saisi par un mal qui ne pardonne pas et qui en moins de quarante-huit heures l'a conduit au tombeau.

M. Charles Pellegrini avait fait de brillantes études dans les écoles, déclarés et subi avec succès le concours qui lui avait ouvert les portes de la carrière diplomatique ; il était destiné à s'y faire une place très honorable : hélas ! tant de travail devait être perdu.

Nous exprimons à son frère et à toute sa famille la part que nous prenons à leur deuil et leur présentons nos condoléances.

⁂

Objet perdu

Il a été perdu de la rue du Lycée à la maison Romieo en face à main droite montre or. Le rapporter au bureau du journal contre récompense.

⁂

A vendre

pour cause de départ, trois percherons et un camion. S'adresser au bureau du journal.

⁂

Maladies des yeux

Le Docteur ARNAUDOFF, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scaglioli, Ajaccio.

⁂

A louer

A louer rue Miot, 1, au 5e étage, six pièces donnant sur la place St-Nicolas et sur la rue Napoléon, avec grenier correspondant.

S'adresser au bureau du journal

— Chambre garnie à louer au 2e étage, rue de l'Opéra, 18.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijoutier Mattei, 20, B4 Paoli.

⁂

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Emiecment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas Bastia.

⁂

A vendre

Un assortiment de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

⁂

Emulsion Gentil

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

L'Emulsion Gentil à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofuleuse, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

⁂

Assistance Publique

Les membres de la ville Société en retard dans le paiement de leurs cotisations sont priés de se mettre en règle pour l'assemblée générale qui aura lieu samedi, 11 courant, à 8 heures du soir.

⁂

Au Port

Vap. *Corsica*, cap. Nollent, arrivé de Marseille, 38 passagers, dépêches.

— Vap. *Paraguay*, cap. Tamo, arrivé de Livourne, avec 22 passagers.

— Vap. *Cyrnos*, cap. Orsini, arrivé de Marseille, 34 passagers, diverses.

Avis aux Chargeurs

Le vapeur *Lucien*, capitaine Serondo, charge pour Tunis, Dunkerque et les ports du Nord.

Pour frêt et renseignements s'adresser à M. Padovani, seul consignataire de ce vapeur.

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de blanc remplissant les chez considérable de 1 lin, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de soie, cravattes, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle maintiendra, comme par le passé, de visiter, aux quelques habitués, et aimables de l'intérieur.

AVIS

aux éleveurs et marchands de porcs

La Direction de la Grande Porcherie de Lapino (près l'abattoir), Mme veuve Dané et Compagnie, a l'honneur d'informer un nombreux clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 200 têtes de « cochons de lait » hongres, provenant des races sélectionnées anglaises Yorshir et Bershire à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans les 12 mois de l'année.

Prix très modérés.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia

et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de **BASTIA** pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE

ANVERS, HAMBOURG

et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL Bastia.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de Tunis, samedi, 11 courant, à destination de Bastia où il sera le lundi, 13, pour partir le soir même à destination de Nice et Marseille.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

VINS

Corses, d'Algérie et d'Italie

garantis pur jus de raisin à l'analyse

Vente en gros et au détail

Par suite d'un marché important passé avec un négociant d'Algérie et afin que tout le monde en profite, il sera mis en vente, à partir d'aujourd'hui, des bons vins d'Algérie, rouges, excellents pour la table

à 0,10 et 0,25 cent. le litre

et des bons vins blancs fins

à 0 fr. 30 cent. le litre

A cette occasion la Maison livrera ses vins Corses en bouquet exquis de la dernière récolte provenant des territoires de Vescovato, Alisero, Talasco, Aleria et Ghisonaccia, aux prix suivants : le vin Rouge à 0,30 et 0,35 c. le litre, et le vin Blanc à 0 0 fr. 40 c. le litre.

Vin vieux exhaité b'anc et rouge à 0,60 c. la bouteille, vin d'Italie rouge à 1 fr. 25 c. la fiasco, verre à rendre.

Vinaigre rouge, sixte extra, à 0,30 c. le litre.

Huile d'olive fine du pays à 1 fr. le litre.

Aux acheteurs de gros et demi gros il sera fait un rabais.

Les marchandises sont livrées à domicile. Des facilités seront faites pour le paiement. Les fûts et dames jeannes seront prêtés à des grattoux.

La cheve de la Maison est de vendre bon et à bon marché.

Essayez et vous serez satisfait. Profitez-en.

S'adresser à M. ORESTE BIAGINI, 5, avenue Carnot, Bastia.

A VENDRE

300 quintaux de fourrage :

Luzerne de 1re coupe 5 et 6 fr. les 100 kilos.

Luzerne 2e coupe 8 fr. les 100 k.

S'adresser à M. Joseph Togniei, à Procoju, près de Casamozza.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE POUR LE JOURNAL

Bourse de Paris

	9 fév.	10 fév.
Rente de 3 0,0 ancien	99 60	— 99 60
3 p. 0,0 nouvelle	99.30	— 99 20

Nouvelles Militaires

Gendarmerie

M. Gibert, capitaine de gendarmerie à Sartène, est affecté à la légion de Lyon, pour remplir l'emploi de trésorier.

Artillerie

M. Valtier, lieutenant à la 8e compagnie d'ouvriers d'artillerie, est classé au 13e bataillon à pied, à Bonifacio

Infanterie

M. Trabaud, lieutenant au 163e d'infanterie à Bastia, passe au 41e, à Rennes.

Récompenses Honorifiques

Paris, 10 février.

Le ministre de la guerre a accordé des récompenses honorifiques à MM. les docteurs Morani, de Muro, et Peretti, de Sartène, pour soins donnés à la gendarmerie.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Les évêchés vacants

Le Conseil s'est entretenu de l'interpellation de M. Morlot sur les évêchés vacants, inscrite à l'ordre du jour de la Chambre, et a arrêté les déclarations qui devaient être portées à la tribune.

La grève des électriciens

M. Etienne, ministre de l'intérieur, a rendu compte des rapports qui lui sont parvenus sur la grève des ouvriers électriciens de Paris.

La grève de la Martinique

M. Clémentel, ministre des colonies, a annoncé que la grève agricole de la Martinique était terminée.

L'échouement du « Sully »

M. Thomson, ministre de la marine, a annoncé que la situation du croiseur-cuirassé *Sully* était critique. Le navire s'est échoué sur un plateau de roches qui ne figure pas sur les cartes. La coque et la double coque de cuirassé ont été crevées sur une longueur de 60 mètres.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

L'AFFAIRE SYVETON

L'arrêt de la Chambre des mises en accusation

Paris, 10 février.

La Chambre des Mises en accusation, statuant aujourd'hui en appel contre l'ordonnance de non-lieu rendue par le juge d'instruction, dans l'affaire Syveton, a confirmé cette ordonnance.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1876

L'obligation 17.073 est sortie remboursable à 100 000 francs.

L'obligation 47.073 est remboursable à 10 000 francs.

Lobligation 245 457 est remboursable à 5.000 francs.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 30.

M. Le Roux, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Le Service de deux ans

Suite de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, adoptée avec modifications par la Chambre des députés, tendant à modifier la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée et ayant pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active.

La discussion des articles

Le Sénat continue la discussion des articles.

ARTICLE 40.

L'article 40 relatif aux étudiants en médecine et en pharmacie et aux élèves ecclésiastiques est adopté après une légère discussion conforme au texte de la Chambre.

Amendement Boudenoot

Sur l'article 41, concernant les périodes d'instruction des réservistes et des territoriaux, M. Boudenoot sénateur du Pas-de-Calais, dépose un amendement, tendant à la réduction des périodes de 28 et 13 jours

Une vive discussion s'engage, à laquelle prennent part, MM. Berteaux, Boudenoot et plusieurs autres sénateurs.

L'amendement Boudenoot, mis au vote, est repoussé par 164 voix contre 114

Les périodes d'instruction de 28 et 13 jours sont donc maintenues.

Les articles 42 à 49, sont adoptés sans modification.

Les dévancements d'appels

Les articles 50 et 51 relatifs aux devancements d'appels et aux engagements, sont réservés.

Les engagements en temps de guerre

L'article 52 concernant les engagements en temps de guerre et l'article 53 sur la forme des engagements, sont adoptés sans modification.

La séance est renvoyée à lundi.

Chambre des Députés

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Bessière, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

M. Gauthier de Clagny, député de Seine-et Oise, dépose une demande d'interpellation sur la révision de la constitution, en vue des réformes à accomplir.

La Chambre décide qu'elle fixera ultérieurement la date de la discussionde cette interpellation.

Les retraites ouvrières

M. Denis, député des Landes, demande à interpeller le gouvernement sur le projet de loi concernant les retraites ouvrières.

La Chambre décide que cette interpellation sera classée à la suite des autres.

INTERPELLATION MORLOT

SUR

Les évêchés vacants

Discussion de l'interpellation de M Morlot sur les évêchés vacants, et sur les mesures que le gouvernement compte prendre en attendant la séparation des Eglises et de l'Etat pour assurer l'administration des diocèses.

Discours de M. Morlot

M. Morlot, député de l'Aisne, développe son interpellation sur les évêchés vacants.

L'orateur demande quelle est la politique religieuse du gouvernement. Il désire obtenir du ministère des déclarations officielles sur les conditions dans lesquelles le gouvernement de la République se trouve vis-à-vis du Vatican.

M. Morlot expose à la Chambre, à la suite de quelles circonstances se sont produites les vacances dans les évêchés. Il insiste principalement sur le cas de l'évêque de Nordez.

Le député de l'Aisne engage la Chambre à se prononcer sur autre chose que sur une formule vague, limitée à un vote en faveur de la séparation des Eglises et de l'Etat.

L'orateur démontre que le concordat est rompu du fait même de la papauté. Le gouvernement a le devoir de dénoncer le concordat ou s'il recule devant cette décision, il ne lui reste qu'à l'appliquer.

M. Morlot dit qu'étant donnée l'intention du Vatican, la séparation s'impose, et le vote de la séparation doit être précédé de la dénonciation du concordat.

Le mode d'administration des diocèses durant la période transitoire serait réglé par la loi de germinal an X

L'orateur termine en disant :

« Les promesses du gouvernement ne suffisent pas, il faut des actes. »

M. Gauthier de Clagny

M. Gauthier de Clagny, député de Seine-et-Oise, dit qu'il faut examiner la séparation des Eglises et de l'Etat avec justice et tolérance.

La lutte antiréligieuse est un dérivatif aux difficultés parlementaires.

Le pays attend avec impatience d'autres réformes, il préférerait le vote de la loi sur les retraites ouvrières.

M. Gayraud

M. l'abbé Gayraud, député du Finistère soutient que le gouvernement a intérêt à renouer les relations avec le pape.

Il faut faire un autre concordat. La question de la séparation doit être traitée avec le Vatican.

Discours du ministre des Cultes

M. Bienvenu-Martin, ministre de l'instruction publique et des cultes prend à son tour la parole.

Après avoir exposé les raisons pour lesquelles, plusieurs diocèses sont restés si longtemps vacants, le ministre dit qu'en l'état de ce qui s'est passé avec le Vatican, le diocèse de Dijon resterait dans le statu quo jusqu'à ce que le Parlement ait statué sur la séparation des Eglises et de l'Etat. Aucune solution transitoire n'est possible sans préjuger dans un sens ou dans un autre, la question des rapports entre les Eglises et l'Etat.

L'orateur continue ensuite en ces termes :

« Nous laisserons les choses en l'état dans les diocèses vacants puisque le Vatican n'a pas agréé nos candidats.

» Nous ne voulons pas rompre nos relations avec le Vatican. Nous voulons faire la séparation.

» Nous avons apporté un projet sur cette question et nous désirons le faire aboutir. »

» Nous voulons le libre exercice des cultes sans renoncer aux droits de l'Etat. »

Le ministre termine par ces mots :

« Nous discuterons le projet aussi rapidement que possible, puis nous demanderons le vote de la loi sur les retraites ouvrières. »

M. Denys Cochin

Après l'intervention de M. Denys Cochin, qui parle en faveur du concordat, la discussion générale est close.

Les Ordres du Jour

M. Denys Cochin, député de Seine, dépose un ordre du jour demandant à la Chambre le vote des retraites ouvrières après celui du budget et de la loi militaire.

M. Denys Cochin demande la priorité pour son ordre du jour.

Le vote sur la priorité

Le président met au vote la priorité pour l'ordre du jour Denys Cochin.

Nombre de votants. .	530
Majorité absolue. . .	270
Pour l'adoption . .	187
Contre	352

La demande de priorité est rejetée.

Ordre du jour Sarrien

M. Sarrien, député de Saône-et-Loire, dépose un ordre du jour accepté par le gouvernement.

La première partie de cet ordre du jour, ainsi conçue :

« La Chambre constatant que l'attitude du Vatican a rendu nécessaire la séparation des Eglises et de l'Etat... »

est mise au vote et adoptée par 343 voix contre 189.

La deuxième partie :

« .... comptant sur le gouvernement pour en assurer le vote après le budget et la loi militaire... »

est également adoptée par 329 voix contre 115

Addition Sembat

M. Marcel Sembat, député de la Seine, propose l'addition suivante à l'ordre du jour Sarrien.

« La Chambre décide de discuter dans la présente session le projet de loi sur les retraites ouvrières. »

Mise au vote, l'addition de M. Sembat, acceptée par M. Sarrien, et le gouvernement, est adoptée à l'unanimité.

L'ensemble de l'ordre du jour Sarrien

L'ensemble de l'ordre du jour Sarrien ainsi conçu, est ensuite mis au vote :

« La Chambre constatant que l'attitude du Vatican a rendu nécessaire la séparation des Eglises et de l'Etat et comptant sur le gouvernement pour en assurer le vote après le budget et loi militaire, décide de discuter dans la présente session la loi sur les retraites ouvrières, et passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants. .	506
Majorité absolue. . .	254
Pour l'adoption . .	396
Contre	110

L'ordre du jour Sarrien est adopté.

La séance est levée et renvoyée à demain.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Le transibérien

Un collaborateur du *Novoié-Vrémia* a eu avec le prince Khilkow, ministre des voies de communication, un entretien au sujet de la construction d'une deuxième voie du chemin de fer de Sibérie Voici ce que le ministre a dit au journaliste :

Pour la résolution de la question de la deuxième voie du chemin de fer de Sibérie, a été créée, d'ordre suprême, une conférence spéciale, sous la présidence du comte Solsky. La conférence a exprimé l'avis unanime que la construction de la deuxième voie ne pouvait absolument pas être achevée pendant la guerre actuelle et qu'il fallait au moins deux ou trois ans pour la construction de cette voie. Le gouvernement a assigné dix millions de roubles pour les travaux préliminaires de la construction à laquelle on procèdera en même temps qu'on prendra une série de mesures dans le but de renforcer la capacité de transport du chemin de fer de Sibérie.

Jusqu'ici, il n'y avait en circulation sur cette ligne que seize paires et demie de trains par jour, dont douze trains militaires, maintenant on a construit de nouvelles voies d'évitement et le nombre des trains en circulation s'élève à dix-huit paires par jour. Outre cela, on se propose de construire plusieurs deuxièmes voies sur différentes sections de 100 verstes de longueur. Le tonnage des wagons de marchandises est de 650 pouds.

La conférence spéciale sus-mentionnée a fait aux usines de construction de wagons russes une commande de 2.400 nouveaux wagons d'un type spécial et d'un tonnage trois fois plus grand que celui des wagons actuellement en circulation. Les feuilles d'acier et les parties repoussées nécessaires pour la construction de ces wagons sont commandées en France et on espère que vers le mois d'août ou de septembre, tout ce matériel roulant, ainsi que 500 locomotives destinées à transporter des énormes charges, seront prêts. On aura donc la possibilité, sans augmenter le nombre des trains, de transporter de plus grandes cargaisons qui exigent maintenant vingt-deux paires de trains. Le nombre des trains militaires se chiffrera alors à seize par jour. Les moyens nécessaires pour la construction et l'acquisition du nouveau matériel roulant ont déjà été trouvés.

LA NUIT DU 8 AU 9

Les Japonais reprennent l'offensive sur le flanc gauche russe. — Ils sont repoussés avec pertes.

Saint-Pétersbourg, 10 février.

Le gouvernement communique le télégramme suivant du général Kouropatkine daté de Moukden, le 10 février 8 heures matin :

« Dans la nuit du 3 au 9 février, les Japonais ont pris l'offensive sur notre flanc gauche.

» Nos troupes d'avant garde ont repoussé l'ennemi qui a essuyé des pertes importantes.

» Deux heures plus tard, une nouvelle attaque a été exécutée par les troupes japonaises qui ont été obligées de rétrograder une seconde fois, après une vive fusillade. »

Prochainement

mise en vente

du Grand Magasin Marinetti

6, Bd de Palais, 6

Avec riche agencement, installation du gaz, et sous sols, à moitié prix de leur valeur.

Location annuelle

3,272 frs.

C'est-à-dire plus de six pour cent (6 0,0) d'intérêt environ du capital à y employer.

Pour renseignements s'adresser à M. François Monstracci, agréé au Tribunal de Commerce, liquidateur judiciaire, 2, rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia.

Pépinières de Borgo

Riparias Gloire de Montpellier

Racinés de toute beauté

S'adresser à M. Etienne de Susini, Bastia.

Photographie J. Moretti
CORTE

Collection complète des Types et Vues de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées,
Un million 700.000 cartes postales en magasin.

Vente en gros et au détail

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
AUX PRIMES FIXES ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** million,
Valeurs assurées encours:
800 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈNE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, l'avoir à sa suite en grande partie toutes certaines charlatanesques ambulante — ne disant rétrocéder toutes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient, en meilleur cas, dans le but pour la fabrication de fausse artificielles.

⚠ Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

CADEAU

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat de vieil or et de vieil argent.

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ordinaires. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard du Caré

A LA GRANDE DISTILLERIE MODÈLE
31, rue de l'Opéra

Aux acheteurs du stricte compliant **M. Simon Damiani** offre de livrer de produits de tout premier savoir :

Absinthe supérieurs Abbé Brunon	0,90 le lit.	
Id.	Cochi 2.30	« bouteille.
Id.	Premier, 2.50	id.
Id.	Terminus, 2.50	id.
Id.	Perroi fils, 2.80	id.
Rhum bonne qualité,	0.55 le litre.	
Id. supérieur,	0,65	id.
Id. origine grand arôme	50° 1.40	le litre.
Eau de vie bonne qualité,	0,80	id.
Liqueurs fines assorties,	1.20	la bouteille.
Id. surfines assorties,	1.50	id.
Sirops sortis assortis,	0,80	id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de Rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Gorges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignan, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.

La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.

Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oublier que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

La clientèle bourgeoise connaît à l'heure actuelle que sa Maison excelle par l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.

Dépôt des cigares Laterasita et Rencurel véritables.

BONNE OCCASION
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

AVIS
AUX CONSOMMATEURS DE GAZ

M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte per-onnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.

Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.

Travail soigné et garanti.

Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.

Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

Place de l'Hôtel de Ville, 4.

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

BAR SOAVI
BIÈRE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

ASTHME et CATARRHE
ESPIC

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
122 et 124 Rue Lafayette.
CATALOGUE FRANCO (100 pages).
Dépôt Général du FER GAFFARD

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An.... 14 f. — Six Mois. 7 f. 50
Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION
avec 16 gravures coloriées
Un An.... 22 f. — Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS
(Adresser les demandes à M. Henry PETIT, Editeur, 2, rue du Fitz-Saint-Thomas, PARIS)

Librairie du *Petit Bastiais*

VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(2e Série)

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.

Cunversione, cummediòla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Puesia e Prosa, cummediòla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Sei Scinette Commiche, Prix 60 cent. franco 80.

L'Ariochiòla, cummediòla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Da Chiochiu a Furiani, cummediòla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix : 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés. 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

30e ANNÉE — DIMANCHE, 12 FÉVRIER 1905 — N° 37

Le Petit Bastiais
JOURNAL QUOTIDIEN

Bureaux et Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATTEO OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite Gazette, 1 f. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Conat.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 8 h 36 m. — Coucher, 4 h. 56 m.
Lune Nouv. le 2 — Premier quar., le 12
Fête de demain : Saint Raymond.

11 FÉVRIER

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Chambre de Commerce

Dans sa séance du 10 février 1905, la Chambre de Commerce de Bastia a pris la délibération suivante et l'a transmise le même jour à M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes.

La mise en liquidation de la Société française, concessionnaire du service postal de la Corse, a causé une vive émotion. Cet événement, survenu trois mois et demi après la prise de service, surprend et attriste tous ceux qui avaient salué comme un réel progrès la rapidité plus grande donnée à nos relations maritimes, à l'aide d'un matériel neuf qui répondait aux desiderata de notre île, laissés trop longtemps dans l'oubli par les pouvoirs publics.

Il convient de rechercher les véritables causes de ce déplorable insuccès, ne fut-ce que pour empêcher le discrédit qui en rejaillirait sur notre île, qui a de si nombreux détracteurs, et pour empêcher surtout un recul dans la voie du progrès où nous sommes entrés, après une si longue station dans le provisoire qui a duré dix années.

L'insuccès de la Compagnie française doit être attribué à des causes diverses dont la responsabilité porte exclusivement sur elle. Ces causes peuvent être ramenées à trois :

1° Inexpérience et impéritie de la direction ;

2° Organisation défectueuse du service ;

3° Insuffisance de ressources financières.

La Compagnie concessionnaire avait composé son personnel d'employés qui étaient pour la plupart étrangers aux questions d'armement. Il aurait fallu mettre à la tête de l'entreprise des hommes rompus aux affaires de trafic maritime, ayant la connaissance du pays et quelque pratique des choses dont ils avaient pris la charge. Il en a été tout autrement, et nous nous bornons à le constater sans insister davantage sur cette question de personnes.

La nouvelle Compagnie avait voulu tout innover dans la marche des choses précédemment établie.

Les anciens concessionnaires avaient des navires qui transportaient à la fois les voyageurs et les marchandises. Avec la nouvelle Compagnie le service des marchandises devait être fait à l'aide de cargo-boats, tandis que les vapeurs à grande vitesse devaient être réservés aux voyageurs dont elle croyait que le nombre devait s'accroître dans des proportions considérables, dès que l'amélioration du service maritime aurait appelé dans notre île une partie du vaste courant du tourisme européen.

Telle est la conception qui a présidé à l'organisation du nouveau service maritime postal. C'est pourquoi les vapeurs affectés aux lignes principales ne stationnaient dans chaque port que quelques heures, le temps nécessaire pour le service des voyageurs, mais absolument insuffisant pour débarquer et embarquer un chargement de marchandises.

Il est constant que la Compagnie française refusait d'embarquer sur les lignes rapides les marchandises qui s'offraient à elle, et avec son horaire elle ne pouvait effectivement en prendre charge. Mais ce double service, ce service distinct, pour voyageurs et pour marchandises, exigeait un double matériel et entraînait des dépenses doubles, soit pour le personnel navigant, soit pour la consommation du charbon, et il en résultait des charges considérables qui venaient s'ajouter à celles qu'occasionnaient les vitesses de 15 et 16 nœuds qui ne devaient être inaugurées.

Cette organisation erronée du service devait mettre les concessionnaires dans les embarras qui les ont conduits à la liquidation judiciaire.

Leur erreur capitale semble avoir consisté dans les espérances exagérées qu'ils avaient fondées sur le tourisme. Il est certain que le tourisme devait entrer en ligne de compte dans leurs prévisions et leurs calculs. Tout le monde, en effet, est d'accord pour affirmer que la Corse, par la beauté de son ciel et les merveilleux aspects de son sol, doit attirer en partie ce courant de touristes qui répandent en Suisse cent millions par an, mais encore fallait-il donner au pays le temps nécessaire pour accueillir confortablement cet afflux de voyageurs pour lequel il n'était pas préparé.

La Compagnie française, avec sa folle conception de l'arrivée immédiate des touristes, a tout particulièrement montré son impéritie dans l'organisation des trois services hebdomadaires de Nice-Bastia.

La traversée de Nice à Calvi ou Ile-Rousse étant la plus courte devait amener cette masse de voyageurs touristes sur lesquels on comptait. Or, le départ de ces trois services étant fixé à 11 heures du matin, leur arrivée aux ports de destination s'effectuait à 5 heures du soir, c'est-à-dire après le départ du dernier train conduisant à Ajaccio et Bastia. Les voyageurs devaient donc passer la nuit aux ports d'arrivée, et comment se seraient-ils logés dans ces localités, s'ils arrivaient en nombre considérable, puisque les petits hôtels actuellement existant n'auraient pu les recevoir ? L'heure du départ de Nice aurait dû raisonnablement être fixée à 6 ou 7 heures du matin, de manière à ce que ces voyageurs prissent terre avant le départ du train de 2 heures du soir qui les aurait conduits à Ajaccio ou Bastia.

Nous avons dit que la mise en liquidation de la Compagnie française avait une troisième cause, l'insuffisance de ressources financières. Nous lisons, en effet, dans la circulaire en date du 4 février de la Banque privée qui a émis l'emprunt de 5,400,000 francs gagé par le matériel du service maritime postal, que la Compagnie a été acculée à la liquidation judiciaire « parce qu'elle était privée du fonds de roulement nécessaire à l'exploitation du service de la Corse. »

S'il en est ainsi, on comprend la rapide avortement de l'entreprise. Les pertes résultant d'une organisation défectueuse ont amené l'insuccès que nous déplorons. Cet insuccès aurait pu être évité si on avait disposé de ressources qui eussent paré aux embarras et aux tâtonnements du début et permis de réparer les fautes commises. La Compagnie aurait alors pu réorganiser son service en redemandant au transport des marchandises les profits qu'elle avait tout d'abord négligés.

Quoiqu'il en soit, nous croyons avoir suffisamment prouvé que l'échec de la Compagnie française lui est à peu près entièrement imputable. Il ne faudrait donc pas laisser surgir l'opinion que cet échec doit être attribué aux insuffisances du trafic et à la pauvreté des recettes de cette entreprise où la Compagnie Fraissinet a réalisé des bénéfices considérables. Si cette opinion venait à prévaloir dans les conseils du gouvernement, on serait amené à faire trop de retranchements dans les améliorations obtenues par l'adjudication du 13 mars 1904.

Ce n'est pas que quelques modifications ne puissent être faites au cahier des charges, que certaines lignes dont le trafic a été reconnu nul ou de très faible importance ne puissent même être supprimées, mais nous pensons que sur les lignes principales les vitesses doivent être à peu près maintenues ; et si, pour atteindre ce but, une augmentation de la subvention était nécessaire, ainsi que cela s'est produit lors du renouvellement des contrats d'Algérie et d'Amérique, nous supplions le Gouvernement de nous l'accorder, car il doit considérer que les services maritimes sont pour la Corse comme pour l'Algérie un prolongement des voies ferrées et ont droit comme celles-ci au concours du Trésor et à toute la sollicitude des pouvoirs publics.

Le Président,
J. J. ARAGCIO.

Expédition des Corses

15 février 1732. — Le comte Colonna, colonel et ami de Théodore, débarque dans le golfe de Vallona.

Cet officier Corse emmenait 14 officiers Allemands et des troupes pour assurer l'arrivée sûre ; il fut, comme bien l'on pense, l'objet d'un accueil chaleureux et enthousiaste d'autant plus grand qu'il annonçait l'arrivée prochaine de Théodore.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 12 Février, à 3 h.

Les Cadets, allegro militaire.	Sousa.
Concordia, ouverture,	Fontenelle.
Bouquet de Valses,	Boué.
Hérodiade fantaisie,	Massenet.
Joyeux ébats, polka,	Wenly.

Le Chef de Musique, J. LANT.

En regardant tomber la neige

Au beau fixe succède le gris : de gros nuages parcourent le ciel en une traînée d'ouate vaporeuse. Une clarté rose s'répand sur les arbres ; la-bas, dans le fond, la mer se plisse comme un front contrarié.

Il pleut fort, très fort.

Dans la rue, des femmes encapuchonnées de sacs, les bras serrés contre leur poitrine (manière de se garantir), leur bien sur la tête, vont puiser de l'eau à la fontaine. Quelques fillettes, de la bonne jusqu'à mi jambe, la chevelure en soule pleureur, essayent de maintenir sur leur chef quelques brassées de bois mort ; des chiens, l'oreille basse, la queue moins que triomphante, vainement sont en quête d'un gîte.

Pauvres bêtes. Une froide bise se joue à travers les fines gouttes d'eau, qui de minute en minute deviennent de plus en plus denses, pour finalement se transformer en flocons neigeux. La neige remporte l'avantage sur les larmes des anges.

La signorina Bianchigiola, (ainsi la nomment les villageois) vient de faire son entrée triomphale parmi nous enveloppée de sa houppelande d'où pendent glaçons et frimas ; elle étend, en reine, sur la terre nue, un lilial et moelleux tapis de velours.

Les montagnes sont passées à l'état de gigantesques pains de sucre, les toits des maisons disparaissent sous l'épais duvet. Les arbres, squelettes d'ébène, sont in-

---

22 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA PEAU DU LION
de CHARLES BERNARD

VI.

LE LION MUSELÉ

Il n'en fut rien cependant : loin de là, Estelle éprouva une sorte d'impatience en voyant que la soirée était trop avancée pour qu'il fût possible d'entamer le jour même une négociation qui lui inspirait le plus vif intérêt.

Le lendemain, après le déjeuner, au moment où monsieur Hochelle, selon son usage, convoitait ses hôtes aux plaisirs du billard, madame Cassendo s'approche de Servian.

— Je voudrais vous parler, lui dit-elle à demi-voix ; vous me retrouverez au jardin.

Malgré ses quarante ans et le sang-froid dont il avait contracté l'habitude, Servian se sentit presque aussi ému qu's'il fut l'être un adolescent amoureux pour la première fois. Il se contraignit cependant, suivit ses compagnons dans la salle du billard et laissa s'engager une partie entre le colonel et Tonayrion ; mais après avoir feint pendant quelques instants de regarder le jeu des deux adversaires, dont Félix marquait les points, il s'esquiva furtivement, et descendit au jardin.

Estelle se promenait dans une allée de marronniers qui liait le parc à la maison, en bordant d'un côté un tapis vert et de l'autre un mur de clôture. A la vue de son ancien amant qui s'avançait d'un pas empressé, elle prit un air froid propre à faire évanouir les folles illusions qu'il avait pu concevoir. Servian remarqua ce changement de physionomie ; le sourire qui serait sur ses lèvres disparut aussitôt, et sa figure n'exprima plus qu'une gravité polie, mais impassible.

— Je me rends à vos ordres, madame, dit-il en s'inclinant.

— Pour prévenir toute fausse interprétation de ma démarche, répondit madame Cassendo, je dois vous dire avant tout que la chose dont je veux vous parler ne concerne ni vous ni moi.

— Je savais cela d'avance, reprit Servian avec une respectueuse fierté ; il est donc inutile de m'interdire une espérance que je n'ai pas.

— Il s'agit de monsieur Félix, répliqua la jeune veuve, savez-vous qu'il doit se battre avec monsieur Tonayrion ?

— Je le sais, madame.

— En ce cas, je n'ai rien de plus à vous dire, car bien certainement vous empêcherez ce duel.

— Pourquoi l'empêcherais-je ? demanda l'ancien de Félix avec le plus grand calme.

— Pourquoi ? s'écria madame Cassendo ; un duel où votre nièce peut être tué !

— C'est un danger qu'il courra sans doute plus d'une fois en sa vie ; en ce moment il le subit sans l'avoir cherché. Si Félix avait le moindre tort, j'userais de tout mon pouvoir pour qu'il le reconnaît au lieu de l'aggraver ; mais bien loin de là, c'est lui qui se trouve insulté. Il a raison alors d'exiger une réparation, et je n'ai pas le droit de m'y opposer.

— Insulté, dites-vous ! Un enfant peut-il être insulté ?

— Félix n'est plus un enfant, madame.

— Enfant ou non, il est impossible qu'il songe sérieusement à se battre.

— Je puis vous assurer, au contraire, que rien n'est plus sérieux que sa résolution. C'est instinctivement que l'assistante de la combattre, et vous-même, c'est tout dire, n'auriez, je crois, pas plus de succès.

— C'est ce que nous verrons, dit Estelle avec un sourire orgueilleux ; en attendant, je veux bien comprendre que monsieur Félix se laisse emporter par la présomption naturelle à son âge ; mais vous, monsieur, qu'on ne saurait accuser d'imprudence ni de témérité, n'êtes-vous pas effrayé de l'inégalité monstrueuse d'un pareil combat ?

— Pour en être effrayé, il faudrait la reconnaître.

— Vous croyez donc qu'entre monsieur Tonayrion et votre neveu la partie est égale ?

— Je la crois inégale, au contraire.

— Expliquez-vous, dit Estelle avec humeur.

Servian la regarda d'un air pénétrant.

— Permettez-moi de vous adresser une seule question, lui dit-il : Comment savez-vous que monsieur Tonayrion et Félix doivent se battre ?

— C'est lui-même qui me l'a dit, répondit avec vivacité la jeune femme.

— Félix ?

— Eh non ! monsieur Tonayrion.

Servian sourit en silence.

— Et sans doute, reprit-il, monsieur Tonayrion connaît et approuve la démarche dont vous daignez vous charger en ce moment ?

Estelle regarda son ancien amant d'un air de hauteur.

— Je n'ai besoin de l'autorisation de personne, dit-elle, pour accomplir ce qui me semble humain et juste. Il est vrai qu'après avoir arraché à monsieur Tonayrion l'aveu de cette déplorable querelle, j'ai réussi à lui faire entendre raison ; si je n'obtiens pas le même succès près de vous, savez-vous ce que je croirai ?

— Que croirais-vous, madame ?

Madame Cassendo, se rappelant à temps son titre d'ambassadrice, parvint à retenir le sarcasme qui venait d'éclore dans sa pensée.

— Que vous importe ? dit-elle tout à coup, en armant son regard du dédain qu'elle ne voulait pas exprimer.

(A suivre)

VIN ROUGE
de Vertaneso, Corte
propriété du conseiller Ginoj
Prix 0,40 c. le litre
En vente rue de l'Opéra, près les magasins Thiers.

crustés de givre, qui sous l'éclaircie d'un pâle rayon scintille de mille feux diamantés. Décor magique. Féérie : les pins sont devenus arbres à plumes du plus merveilleux effet.

C'est au Carnaval blanc, une pluie de confetti, d'un genre inédit, à l'encontre des paillettes qui, bientôt, suppenderont de rubis, saphirs, émeraudes, les chevelures de jais, ou les topazes qui nimberont d'une auréole le fond d'albâtre des vierges blondes, nos confetti montagnards teinté de mille perles du plus bel orient coiffures et vêtements.

C'est une valse échevelée, un lancier endiablé de rondelles de satin immaculé, attachées de l'interminable manteau de neur de la superbe fleur de neige. C'est si fou, si idéal. Un rêve de pureté.

C'est d'une majesté, d'un grandiose, d'un faste incomparables que cette hermine royale que le créateur prête à la terre.

Neige blanche et virginale à l'instar d'une robe de communiante, neige crême, neige grisâtre des villes, que la grande dame ou la lorette marquante, — omnitonflée de fourrures cotéuses venues du pays ami, des Czars, frôlesement pelotonnée dans son élégant coupé capitonné artistement de soie bleue aux petits glands pareils — adore regarder!

Qu'elle admire — à colère — à travers la vitre polie, alors qu'elle frissonne d'aise à l'idée qu'au retour du bois, entrant en coup de vent dans le salon jonché de tapis aux laines denses et moelleuses, elle lance un brrr coquettement accentué de ses lèvres carminées rougit, et ira sourire aux flammes et gerbes d'or, en passant son pied de Cendrillon au soulier mordoré et découvert qu'un bas de soie noire aux coins brodés lustre devant la haute cheminée de porphyre où flambe et brille un grand feu — foyer bienfaisant de douce et attirante chaleur!

Oui, froids et neiges, affres des malheureux errants, tourments du pauvre — mon ami — bourreaux tortionnaires, dont la plaie cingle et lamine implacablement les chairs nues, bleuit le corps, gerce les bouches torturées par la fièvre du jeûne, je vous hais et maudis en son nom, ô vous qui doublez et daubez sa misère, alors qu'un rayon de soleil dorerait et recouvrirait ses guenilles, réchaufferait son estomac creux où chante l hymne effrayant de la Faim!

O vie? jouissance, volupté, excès pour les uns ; Souffrances, amertumes, privations, misère pour les autres...

RYANE.

SAVON DU CONGO Le meilleur des contre-façons

A Cirnea

Dummenica, a cinque ore di sera, riunione sôlita a Cirnea.

Programma :

1° Paghiella.

2° Quadriglia parlata e ballata.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

On a affiché au bureau des postes l'avis suivant :

Le départ de samedi, 11 février, de Nice pour Calvi et Ajaccio, n'aura pas lieu.

Départ dimanche service Marseille, Toulon, Calvi par cargo boat.

Départ lundi Marseille Bastia par *Iberia*.

Retours seront assurés aux bonnes réglementaires.

Correspondance

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Dans son compte-rendu de la soirée donnée au Théâtre Municipal par la Jeunesse Cathnique, le *Petit Bastiais*, sous la signature *V. M.*, dit que nous avons, ce soir là, fait « plus et mieux que de la politique. »

Tout en vous remerciant très sincèrement des éloges que vous voulez bien nous décerner, nous tenons à rectifier ce passage qui prête à équivoque.

A la Jeunesse Catholique « nous ne faisons pas de politique. » Toutes les opinions y sont admises et s'y coudoient sans peine. Il y a chez nous des bonapartistes, des royalistes et des républicains, des grévistes et des antigrévistes, des russophiles et des Nipponophiles ; il y en a même qui ont souscrit en faveur des victimes du tourisme à côté d'autres qui crient volontiers : « Vive notre allié le Tsar ! »

Notre unique base d'entente est la Liberté et le Droit commun.

Veuillez agréer, etc.

Pour le Président absent,

R. BRESSAN,

Vice-Président de la Jeunesse Catholique.

Bilan de la Soirée de la Jeunesse Catholique

Dépenses	
Affiches, timbres et poste	36.50
Programmes et cartes d'entrée	25 00
Droits d'auteur	25 00
Location d'un piano	20.00
Machinistes et aides	43.00
Employés du théâtre, portiers, pompiers, police, coiffeur, ouvreuses, cierge	36.00
Gaz	27.70
Divers	8.10
Total des dépenses.	251.30
Montant de la recette.	1.251 30
Bénéfice net.	1.000.00

Deux versements de 500 fr. ont été faits, l'un au Bureau de Bienfaisance, et l'autre à la Conférence Saint Vincent de Paul.

LA COMMISSION.

Syndicat d'initiative de la Corse

Il vient de se fonder à Ajaccio un Syndicat d'initiative de la Corse.

Nous ne saurions mieux faire pour le faire connaître, que de publier le discours prononcé par son président, M. Frasseto, à la réunion qui a eu lieu jeudi soir, à l'hôtel de ville.

Messieurs,

La facilité avec laquelle s'est créé le Syndicat d'initiative de la Corse, diminue beaucoup le mérite du comité que vous avez bien voulu charger du mandat de vous porter les adhésions. Le syndicat est né, non de nos efforts, mais de notre commune volonté d'aider avec vous, et de la bienveillance que nous avons rencontrée partout. Et je suis heureux de saisir cette occasion d'adresser nos profonds remerciements à ceux qui tout d'abord nous ont prodigué leurs chaleureux encouragements, c'est à dire à notre nouveau concitoyen ainsi que vont bien s'appeler lui-même M. le Préfet de la Corse, à M. le Maire d'Ajaccio, à MM. les Médecins, à M. H. Boland et à vous tous, Messieurs, qui êtes les premiers pionniers d'une œuvre qui embrassera bientôt la Corse toute entière.

La première démarche du Comité a été une démarche de courtoisie et de gratitude auprès de notre nouveau préfet ; à nos souhaits de bienvenue nous avons ajouté nos remerciements pour le magnifique don de joyeux avènement par lequel il a inauguré son administration dans notre pays. Je veux parler de la route des Sanguinaires et de son prolongement jusqu'à la Lisccia. Cette Corniche, unique au monde comme le dit Boland dans la lettre que j'aurai l'honneur de vous lire tout à l'heure — constituera une attraction exceptionnelle qui attirera dans notre pays tous les amoureux des beautés de la nature.

Nous avons demandé à M. le Préfet de nous accorder son concours moral et nous l'avons trouvé tout disposé à nous accorder son concours le plus actif. Convaincu des grands services que le syndicat pourra rendre à notre pays, il a bien voulu nous promettre de travailler à son achèvement, à encourager la création de comités dans tous les arrondissements.

Ainsi que nous le conseille M. Boland notre syndicat général devra être secondé par des comités d'arrondissements qui contribueront avec nous à faire la publicité générale pour toute la Corse. Il nous siderent à nommer dans les centres d'excursions des délégués auprès desquels les touristes trouveront des renseignements intéressants, des conseils sûrs. Grâce à cette organisation, les touristes parcourant n'importe quelle partie de la Corse trouveront des représentants du syndicat auxquels ils auront été adressés par le comité de l'arrondissement qu'ils voudront visiter. Ces délégués leur fourniront tous les renseignements utiles en pareil cas, c'est-à dire, programme d'excursions, adresses d'aubergos, de guides, de muletiers, de voituriers, etc... avec le prix convenu à l'avance avec ces industriels, et nous devrons veiller dans l'intérêt général à ce que la poule aux œufs d'or ne soit pas étranglée par la rapacité de quelques uns.

Notre action, comme vous le voyez, ne doit pas se borner à attirer des hivernants et des clients pour nos stations d'été. Notre but est plus vaste, c'est pour la Corse entière que nous voulons travailler.

Par sa situation géographique et la splendeur de ses sites, notre pays doit aspirer à devenir un pays de tourisme, et ce but, nous l'atteindrons si nous unissons fraternellement nos efforts sans souci de mesquines rivalités de clocher !

L'action utile des syndicats n'est plus à démontrer. Nous n'inventons rien — nous ne faisons qu'imiter ce qui existe dans tous les pays qui attirent les étrangers. En Suisse, en Italie et partout en France de pareils syndicats fonctionnent depuis longtemps et se multiplient tous les jours pour le plus grand bien de tous.

Les beautés naturelles d'un pays sont une richesse et un patrimoine communs que la collectivité a le devoir d'exploiter. Il y a là une industrie — comme a dit très heureusement M. le Président du Touring-Club-François — l'industrie du voyage, d'un produit presque inépuisable.

Le venue en grand nombre des étrangers dans notre pays nécessitera des constructions, l'extension de tous les commerces, la création de nouvelles industries, et ainsi les ouvriers et les patrons bénéficieront des efforts du syndicat. Il est superflu de vouloir énumérer ceux qui profiteront de la richesse publique — car il n'est aucune classe qui n'y trouve un intérêt plus ou moins immédiat. C'est l'éternelle histoire de la fable des « Membres et de l'Estomac » et, une fois de plus la confirmation de notre vieux proverbe ajaccien : « Di u bè tuttu u monda ni sta bè. »

Mais il ne suffit pas d'attirer dans notre pays, des hivernants et des touristes. Il faut surtout que ceux qui seront venus, y reviennent et qu'eux-mêmes deviennent des agents de propagande. Et pour cela il faut leur faciliter et leur rendre agréable leur séjour.

De là, le double but qu'aura à poursuivre notre syndicat. L'un, la publicité générale, sera commun à toute la Corse, et les frais en seront supportés par un budget commun à tous les arrondissements — lorsqu'eux mêmes auront des comités et des ressources ; l'autre qui comprendra les mesures de toutes sortes que chaque arrondissement croira devoir prendre dans son intérêt particulier, et dont les frais seront supportés par un budget local.

A Ajaccio le syndicat trouvera le plus puissant appui auprès de M. le Préfet, du Conseil municipal et de M. le Maire dont tous nous connaissons et apprécions la sollicitude pour la prospérité de notre ville. MM. les représentants de la Presse, MM. les Médecins, auxquels je suis heureux de renouveler ici les remerciements de tout le comité pour leur noble et généreux désintéressement, nous prêteront leur concours et nous ferons aussi appel au concours des différentes administrations quand il sera nécessaire.

Le syndicat fera dès à présent la plus active publicité en France et à l'étranger ; il fera dresser un plan des nombreuses promenades et des excursions avec la distance et la durée. Les sentiers existants seront améliorés, d'autres seront créés ; les puteaux indiqueront la direction des promenades mentionnées sur les cartes. Il aura un local où il donnera à tous des renseignements gratuits et désintéressés — il répondra à toutes les lettres. Les étrangers y trouveront un registre où ils pourront mentionner à la fois leurs réclamations et leurs conseils. En un mot, il fera tout ce que son budget lui permettra de faire dans l'intérêt de la station et du développement du tourisme.

Une petite revue mensuelle distribuée gratuitement tiendra, du reste, les adhérents au courant des efforts tentés et des résultats obtenus.

Ce programme si vaste ne saurait être rempli que si nos ressources actuelles se trouvent augmentées. Nous solliciterons les subventions de la ville, du département et des différentes communes intéressées, et avec le concours affectif de M. le Préfet nous ferons appel aux grandes compagnies. Mais ces compagnies ne s'intéresseront à notre œuvre qu'en raison de l'intérêt que nous lui témoignerons nous-mêmes ; et cet intérêt doit se manifester par le nombre des adhésions. Il y a bien 5.000 personnes dans l'arrondissement d'Ajaccio qui pourront donner 3 fr. par semestre !

Que l'on nous fasse crédit pendant quatre ans, et si au bout de ce temps l'action du syndicat ne s'est pas fait sentir, nous consentirons à être traités d'utopistes et nous nous considérons en pensant que notre tentative n'aura rien perdue.

Ce qui paraissait le plus difficile n'est, pour ainsi dire, fait tout seul. Le premier noyau est formé ! Que chacun de nous prenne à cœur de donner à notre œuvre commune le développement qu'elle doit prendre, qu'un vaste lien de solidarité nous unisse tous — sans distinction d'opinions — dans notre commun amour pour notre pays.

Que notre syndicat soit la ligue des bons Corses et des amis de la Corse ! Soyons le nombre pour être la Force saine et bienfaisante. Nous trouverons des sceptiques — jamais d'indifférents, car tous nous aimons passionnément notre petite patrie Communiquons leur notre foi, et entraînons les dans nos rangs, au bon combat, pour la prospérité, pour le progrès de notre chère Corse !

EXPOSITION INTERNATIONALE de Bastia

MM les exposants sont priés de retirer leurs cartes d'entrée et de service au bureau de l'Exposition, Hôtel de Ville, deuxième étage, le matin de 9 à 11 heures et le soir de 2 heures à 4 heures.

De même, MM les titulaires de cartes d'abonnement pourront dès ce jour venir aux mêmes heures, munis de leur photographie, pour le visa.

UN MIRACLE

Soulager, guérir, tel est le miracle opéré chaque année des milliers de fois, par la célèbre *Bacilline Raynal*, ce remède merveilleux le plus prompt, le plus populaire, le plus scientifique, qui guérit toujours.

Madame Veuve Brossart voyageuse de commerce, rue des Elus 14, à Reims, qui nous a autorisé à publier sa guérison, était depuis de longues années atteinte d'asthme, de Bronchite chronique avec Toux sèche et rebelle, de Sueurs nocturnes, d'Oppression avec Crachements de Sang, de Lassitude et de Dépérissement général, avait consulté en vain un grand nombre de médecins.

Elle désespérait de recouvrer jamais la santé.

A bout de forces, elle allait être obligée d'abandonner ses tournées de commerce ; ne pouvant plus gagner sa vie, elle se croyait perdue.

Ayant entendu parler qu'une personne malade comme elle avait été guérie radicalement par un nouveau remède, elle voulut suivre le même traitement Bon lui en prit, car grâce à ce merveilleux remède, elle ne tousse plus, ne crache plus et se porte aujourd'hui comme à vingt ans.

Elle conseille aux personnes malades comme elle de recourir à « La Bacilline » et sur son conseil, quantité de guérisons ont été obtenues.

La *Bacilline Raynal* guérit : Toux, Asthme, Catarrhe, Rhumes anciens, Bronchite chronique, Pleurésie, Oppressions, Laryngite, Extinction de voix, Influenza, Tuberculose, Crachements de Sang, Sueurs nocturnes, Rachitisme, Anémie pernicieuse ; elle a sauvé déjà des milliers de malades désespérés ; Dépôt et vente : Dans toutes les Pharmacies de France et de la Corse, 3,50 la boîte, franco dom cile, 4 francs contre mandat poste adressé à M. RAYENET, 25, rue Vaneau, Paris.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 11 février 1905.

(De notre correspondant particulier)

Yachting

Les étrangers de toutes nationalités viennent demander à notre ciel, ou mieux à notre soleil, la santé perdue. D'autres arrivent chez nous en touristes épris des beautés de l'île parfumée. Presque toujours ces hivernants obtiennent satisfaction pour l'amélioration de leur santé et emportent alors de leur séjour, un souvenir inoubliable qu'ils voudraient pouvoir renouveler le plus souvent possible.

Si c'est beaucoup d'avoir un ciel bleu et un soleil constamment radieux, il faut aussi quelques divertissements pour son hôte, et si on ne peut leur fournir des spectacles on peut fort bien les amuser par des exercices ou mets sportifs.

C'est dans ce but que nous nous adressons à la société nautique d'Ajaccio pour qu'elle organise des régates pendant les mois de l'hiver comme dans toutes les villes de la côte d'azur. Tout le monde y gagnerait.

Nous reviendrons sur cette question qui nous semble d'un haut intérêt pour notre station hivernale.

Arrestations

Castela Noël, âgé de 13 ans, fils de Dominique, demeurant rue Sainte-Claire, a été arrêté pour vol d'un couteau à l'étalage de l'épicerie de M. Bolson, cours Napoléon.

— Le nommé Guérin Charles atteint de folie furieuse a été admis d'urgence à l'hospice, par ordre du commissaire de police.

Ajaccio Station d'hiver

Sont descendus au Grand Hôtel :

MM Roger Lambelin, conseiller général de Paris ; Dienzelsky de Berlin.

Hôtel Schweizerhoff, M. et Mme Langendorff, d'Anfeld.

Etat-Civil

Naissances : Tasso Antoinette. — Pilo Louis-Jules.

Décès : Bonfanti Joseph, 3 ans. — Théraube Antoine, gendarme en retraite, 81 ans.

Avis & Communications

Syndicat des ouvriers du port. — Les ouvriers syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche, 12 courant, à 9 heures du matin.

Syndicat des ouvriers cordonniers. — Les retardataires sont priés de passer aujourd'hui, 12 du courant, à la Chambre Syndicale, rue Napoléon, 6, de 1 heure à 2 heures de l'après midi, pour se mettre en règle de leurs cotisations.

Les membres du bureau se tiendront à leur disposition. — Le Syndicat.

Courses de Bastia

Les Membres de la Société des Courses de Bastia sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le 15 février prochain à 4 heures et demie du soir dans une des salles de la mairie.

Le Secrétaire,
JOSEPH AJACCIO.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 11 février.

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 8° à midi, 13 3 à 7 heures du soir, + 10-5 Maxima, 13 8 Minima, + 7°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 771 mm. à midi, 768 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — Dans la matinée, E. faible. Dans l'après-midi, O. faible.

Etat du ciel, 1/2 couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 5 mm

Nomination

Mlle Pons, institutrice adjointe à l'institution dirigée par Mme Balbi, est nommée institutrice stagiaire à Ventiseri.

Nos meilleures félicitations.

Syndicat

Syndicat des Restaurateurs de Commerce en formation.

Un avis ultérieur indiquera le jour et l'endroit d'une première réunion.

Médecins de Réserve

Les candidats au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve sont informés que la Commission instituée en Corse au vue de l'examen à leur faire subir, se réunira le 20 février courant, à deux heures, à l'hôpital militaire de Bastia.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les grenouilles, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à H. Bithiot, rue des Lions, 14, à Paris.

Vol à la Charcuterie

A 8 heures du matin, vers deux heures, un individu s'introduisait dans la Charcuterie marseillaise par une des croisées de la cuisine donnant sur la rue Saint-Roch.

Cette croisée était protégée par un grillage en fer, mais le malfaiteur l'a facilement détaché. Tous les tiroirs ont été fouillés, ils ne contenaient que 4 à 5 francs. C'est tout ce que l'on a emporté.

M. Fabre n'avait quitté son établissement qu'après minuit.

A vendre

pour cause de départ, trois percherons et un camion. S'adresser au bureau du journal.

A louer

A louer rue Miot, 1, au 5e étage, six pièces donnant sur la place St-Nicolas et sur la rue Napoléon, avec grenier correspondant.

S'adresser au bureau du journal

— Chambre garnie à louer au 2e étage, rue de l'Opéra, 18.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zanconi, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

A vendre

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

Etat Civil

MARIAGES

Poggi Pierre, employé au chemin de fer, et Marsili Marie-Comtesse, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Drago Adolphe. — Canessi Baptiste-François-Eugène. — Damei Pierre-Antoine-Augustin.

DÉCÈS

Marsolli Dévote, 3 ans, de Bastia.
Bagnoli Dominique, 30 jours, de Bastia.
Armani Jean-Baptiste, 10 mois, de Bastia.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN

C'est la préparation la plus efficace pour ramener les CHEVEUX GRIS à leur couleur et leur beauté naturelles. Elle communique aux cheveux une souplesse qui favorise leur croissance ; elle en arrête la chute et précipite les pellicules. Elle fortifie et embellit la chevelure.

Dépôt en Gros et Parfumerie Exclusive, 22, rue Etienne Marcel, Paris.

Prochainement
— mise en vente
du Grand Magasin Marinetti
6, Bd du Palais, 6

Avec riche agencement, installation du gaz, et sous sols, à moitié prix de leur valeur.

Location annuelle
3,333 frs.

C'est-à-dire plus de six pour cent (6 0,0) d'intérêt environ du capital à y employer.

Pour renseignements s'adresser à M. François Mastracci, agréé au Tribunal de Commerce, liquidateur judiciaire, 2, rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
Hors Concours PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
Le MAUX de COEUR, de TÊTE, d'ESTOMAC et les INDIGESTIONS
DISPARAISSENT après la PRISE de RICQLÈS
Un grand d. le dans du quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée. Une cuillerée dans une tasse de thé ou de lait chaud.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
EXIGER du RICQLÈS

Dépêche du Soir

Une Télégraphique pour Chaque Nuit

Bourse de Paris

	10 fév.	11 fév.
Rente 3 0,0 ancien	99 60	99.55
3 p. 0,0 nouveau	99,20	99.05

Duel Calmette-Jacquot

Paris, 11 février.

A la suite d'un article publié par le « Figaro, » sous la signature de M Gaston Calmette, directeur de ce journal, le lieutenant-colonel Jacquot se jugeant offensé, a envoyé ses témoins, MM. Gérault-Richard, député, et le lieutenant-colonel Rogeault, demander à M. Calmette, la rétractation ou la réparation par les armes.

Le directeur du *Figaro* a constitué pour témoins MM. Georges Leygues, député, ancien ministre de l'instruction publique, et Emmanuel Arène, sénateur de la Corse, qui ont déclaré aux témoins du lieutenant-colonel Jacquot que M. Calmette refusait toute rétractation.

Une rencontre a donc été jugée nécessaire. Elle a eu lieu ce matin ; l'arme choisie était le pistolet.

M. Emmanuel Arène dirigeait le combat. Deux balles ont été échangées sans résultat.

M. Calmette était assisté du professeur Porrier qui fut le médecin et le grand ami de M. Valdeck-Rousseau.

Médaille commémorative offerte à M. Combes

Paris, 11 février.

Plusieurs députés et sénateurs ont pris l'initiative de faire frapper une médaille commémorative qui sera offerte à M. Combes, ancien président du Conseil.

EN RUSSIE

A SAINT-PÉTERSBOURG

Saint-Pétersbourg, 11 février.

Le mouvement gréviste reprend d'une façon inquiétante.

Plus de 20.000 ouvriers des usines Poutilov et de la Société Russe ont quitté le travail.

La ville est calme. Les troupes sont toutes prêtes. Il n'y a aucun incident à signaler.

St-Pétersbourg, 7 h. soir.

Une entente serait intervenue entre les grévistes et les propriétaires des usines.

Plusieurs ouvriers ont décidé de reprendre le travail lundi.

EN POLOGNE

On télégraphie de Varsovie au « Temps : »

La situation reste grave à Lodz.

Les grévistes ont attaqué une usine où il n'y avait que quelques hommes au travail. Ils ont fracturé portes et fenêtres, ont pénétré dans les locaux et brisé les machines.

A Varsovie les troubles continuent. Dans un conflit entre les grévistes et la troupe il y a eu deux cosaques et deux ouvriers tués.

Le travail est suspendu dans toutes les fabriques.

Les principales rues sont occupées par la troupe.

A Radom, de graves troubles ont éclaté au cours desquels 20 ouvriers ont été tués ou blessés.

EN ALLEMAGNE

La grève des mineurs serait terminée

Berlin, 11 février.

La grève des mineurs du bassin de la Ruhr, est considérée comme terminée.

Près de cent mille ouvriers ont repris le travail.

Il reste 90 000 grévistes qui cesseront le chômage incessamment.

Le nombre des journées perdues a atteint 3 800.000 depuis le 1er janvier, représentant plus de 15 millions de marks de salaires.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Le colonel Goedke, correspondant militaire du « Berliner Tageblatt » en Extrême-Orient, publie, dans ce journal, une étude sur le commandement du général Kouropatkine :

On n'aurait jamais dû, dit-il, forcer Kouropatkine, pour des raisons de politique intérieure, à prendre une offensive qu'il n'était pas dans son intention de prendre. Il ne comptait pas se mettre en mouvement avant la fin de février et on l'a forcé à modifier ses plans.

Un gouvernement doit se conformer aux vues du commandant en chef sur le théâtre de la guerre ou bien le remplacer.

Dans le cas actuel, dit le colonel Goedke, cette dernière mesure eut été à l'avantage des intérêts russes.

Le général Kouropatkine s'est acquis sa réputation militaire comme auxiliaire d'un général génial et d'une volonté de fer : Skobeleff. Mais, cette fois encore, on peut dire :

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.

En effet, à cet homme personnellement brave, bien vaillant, qui est la loyauté même, il manque les qualités qui font le grand général : le regard perçant, qui démêle de suite ce que la situation a d'obscur, la décision rapide qui n'est pas embarrassée pour trouver les moyens et, avant toute chose, la volonté impitoyable qui, seule, peut tirer du soldat, moralement et physiquement, tout ce dont il est capable pour briser la résistance d'un ennemi.

Excellent dans son cabinet de travail, n'ayant aucun besoin, simple, très bon administrateur, Kouropatkine manque, dans les moments décisifs sur le champ de bataille, des nerfs et du courage qu'inspire la responsabilité. Il craint la défaite et c'est pourquoi il ne lutte pas de toutes ses forces pour remporter la victoire.

BRUITS DE PAIX

Des négociations pour la Paix auraient lieu secrètement par l'entremise de l'Angleterre.

Saint-Pétersbourg, 11 février.

Le correspondant du « Journal de Saint-Pétersbourg » à New York, télégraphie :

« Des négociations pour la paix ont lieu secrètement entre la Russie et le Japon par l'entremise de l'Angleterre.

» Le Japon consentirait à signer la paix si l'Angleterre le garantissait pendant vingt ans, contre toute attaque des Russes.

» La Mandchourie reviendrait à la Chine. Le Japon conserverait Port-Arthur, en vertu d'un bail.

» Aucune indemnité de guerre ne serait exigée par le Cabinet de Tokio. »

Le rappel du général Kouropatkine

Paris, 11 février.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg à l' « Echo de Paris : »

« Le bruit du rappel du général Kouropatkine continue à circuler.

« On prétend que cette décision aurait été prise par le Tzar, à la suite de l'intervention de plusieurs personnages militaires influents qui ont fait valoir que les lenteurs du général en chef, compromettraient la situation des Russes sur le théâtre de la guerre. »

RAPPORT DU MARÉCHAL OYAMA

Succès des Japonais au sud de Chang-Chi-Chia. — Le bombardement continue sur la gauche et au centre japonais.

Londres, 11 février.

La légation du Japon communique le rapport suivant du maréchal Oyama, adressé de Tokio, le 11 février 2 h. soir.

« Quartier-général de l'armée japonaise.

» Le 10, nos troupes ont pris l'offensive au sud de Chang-Chi-Chia. Elles ont chassé les Russes des hauteurs qu'ils occupaient près de ce village.

» Notre attaque a été très vive, l'ennemi a résisté courageusement. Il a dû céder après avoir essayé des pertes importantes.

» Les Russes continuent le bombardement contre notre centre et sur notre gauche. »

Le général Stœssel est à Aden. — Il a été interviewé par un rédacteur de journal.

Paris, 11 février.

On télégraphie au *Temps* :

Le général Stœssel est arrivé dans le port d'Aden.

Le correspondant d'un grand journal de Londres a pu s'entretenir avec le défenseur de Port-Arthur.

Au cours de cette interview, le général a déclaré que dans les derniers jours de la résistance il avait seulement 4 000 hommes valides.

Les munitions étaient complètement épuisées, le matériel d'artillerie manquait.

Au moment de la capitulation la ville ressemblait à une nécropole.

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de lainerie comprenant un choix considérable de tissus, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpes et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

AVIS aux éleveurs et marchands de porcs

La Direction de la Grande Porcherie de Lopino (près l'abattoir), Mme veuve Dané et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 500 têtes de « cochons de lait » hongrois, provenant des races sélectionnées anglaises Yorshir et Berkshire à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans les 12 mois de l'année.

Prix très modérés.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de Tunis, samedi, 11 courant, à destination de Bastia où il sera le lundi, 13, pour partir le soir même à destination de Nice et Marseille.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Botto, agent.

TRANSPORTS DIRECTS entre Bastia et les ports du Nord

Service bi-mensuel de vapeurs de HASTIE pour LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR G. SMITHWELL Bastia.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

Horlogerie-Bijouterie Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

VINS

Corses, d'Algérie et d'Italie

garantis purs jus de raisin à l'analyse

Vente en gros et au détail

Par suite d'un marché important passé avec un propriétaire d'Algérie et afin que tout le monde en profite, il sera mis en vente, à partir d'aujourd'hui, des bons vins d'Algérie, rouges, excellents pour la table

à 0,30 et 0,35 cent. le litre

des bons vins blancs fins

à 0 fr. 30 cent. le litre

A cette occasion le Maison livrera aux vins Corses un bouquet exquis de la dernière récolte provenant des territoire de Vezzanie, Aleria, Talcone, Aleria et Ghisonaccia, aux prix suivants : le vin Rouge à 0,35 c. 0,35 c. le litre, et le vin Blanc à 0 fr. 40 c. le litre.

Vin vieux rachité blanc et rouge à 0,60 c. la bouteille, vin d'Ivoire rouge à 1 fr. 25 c. la fiasse, verre à rendre.

Vinaigre rosé, aigre extra, à 0,30 c. le litre.

Huile d'olive fine du pays à 1 fr. le litre.

Aux achateurs de gros et demi gros il sera fait un rabais.

Les marchandises sont livrées à domicile. Des échantillons seront livrés pour la goûter. Les fûts et dames jeannes seront prêtés à des gracieux.

La devise de la Maison est de vendre bon et à bon marché.

Essayer et vous serez satisfait. Prière de s'adresser à M. ORESTE BIAGINI, 5, avenue Carnot, Bastia.

A VENDRE

300 quintaux de fourrage :

Luzerne 1re coupe 5 et 6 fr. les 100 kilos.

Luzerne 2e coupe 8 fr. les 100 k.

S'adresser à M. Joseph Tognini, à Procolo, près de Casamozza.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, ateliers, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie son amie et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani, Bastia

BIÈRE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la
Brasserie Gruber

Atelier de dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

ASTHME et CATARRHE
CIGARETTES ESPIC

MESDAMES
Vous économiserez sûrement
300 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par années environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon exceptionnelle.
Cet organe ne cesse de nous vanter, ce qui prouve de la faveur entre toutes les mains.
Modestie Tranquillité — Elle est de ses modestes 4 francs par an ou 25 cent. le numéro chez un Dépositaire de Modes, une Patente de Patrons ou au Panorama en couleurs.
Bureaux Spécimen gratuit 30 rue de Lille, Paris.

BONNE OCCASION
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

AVIS
AUX CONSOMMATEURS DE GAZ
M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.
Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.
Travail soigné et garanti.
Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.
Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.
Place de l'Hôtel de Ville, 4.

BLANCHISSAGE
et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, 13, Bastia
Travail soigné

Librairie du *Petit Bastiais*
VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(Un Siècle)
Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.
Cunversions, cummedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Puesia e Prosa, cummedièla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Sei Scinette Commiche, Prix 60 cent. franco 80.
L'Aricchièla, cummedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Da Chicchiu a Furiani, cummedièla in 1 attu. Prix 50 cent. franco 60.
Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 4 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduite) 2 fr

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. di GIORETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire
Demandez partout
A CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur apéritive, digestive et antiscrofuleuse dont l'usage journalier et régulier facilite toutes les fonctions organiques.

Photographie J. Moretti
CORTE
Collection complète des Types et Vues de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées,
Un million 700.000 cartes postales en magasin.
Vente en gros et au détail

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FADES? LE TONIQUE-HAIR DE DES.
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est la SEULE Préparation des Cheveux modernes. Inoffensive. Incomparable.
Exigez toujours le vrai Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Flacons et demi-Flacons.
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

LE PHENIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions.
Valeurs assurées encours : **800** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHENIX, à Bastia, 17, Bd Paoli

ANCIEN CABINET FRANÇOIS
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

N. B. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite un garçon ancien service chez lui, lequel, — ne disant chirurgien-dentiste — ne peut exercer la profession et qui emploiera ses meilleurs soins à la stricte exécution de toutes ses ordonnances.

Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

CADEAU
Diplôme du GRAND COMPTOIR NATIONAL d'HORTICULTURE de BESANÇON
Nouvel Album
Contenant 24 Vues de Bastia et environs
Envoyé franco contre 25 centimes en timbres-poste
LA NATIONALE 25

Vous avez entendu parler de
L'ÉLECTRO-VIGUEUR

Il est de notre devoir envers vous qui souffrez de vous faire connaître la méthode pour rendre les gens ce qu'ils devraient être.
Je guéris Débilité nerveuse, Varicocèle, Rhumatismes, Lombago, Sciatique, Maux de Reins, Dyspepsie, Constipation, et tous troubles masculins ou féminins.
Je vous demande de lire mon livre où j'y prouve la vérité de mes affirmations. Je vous enverrai gratuitement ce livre illustré si vous m'en faites simple requête à votre demande.
Dr B.-N. MAGLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Poteries. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T et de fer, Rosses artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Corde

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix : 0,50 centimes
avec encadrement baguette noire filets dorés . . . 2,00
id. baguette dorée . . . 2,25
id. baguette vieux chêne . . . 2,50
Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante
L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

30e ANNÉE — LUNDI, 13, et MARDI, 14 FÉVRIER 1905 — N° 38

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite divers. 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse . . . 20 fr. | 10 fr. | 5 fr.
Autres Pays . . . 32 » | 16 » | 8 »
On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Ulric.
Soleil : (heure nationale)
Lever 6 h 36 m. — Coucher, 4 h 56 m.
Lune Pleine le 19 — Dernier quar., le 25
FÊTE DE DEMAIN : Saint Agaton.

13 FÉVRIER

Les Curiosités de la Semaine

Popularité. Il n'est en ce moment question que de Maxime Gorki, toujours emprisonné à la suite des derniers événements de Saint-Pétersbourg. Et, naturellement, on raconte quantité d'histoires sur le légendaire écrivain. Gorki trouve que la gloire cause plus d'embarras que de satisfaction. Il assistait dernièrement, dans un théâtre de Moscou, à la représentation d'une pièce de Tchekol. A peine sa présence fut-elle signalée, que toute la salle, oubliant le drame et les acteurs, se tourna vers l'écrivain à la mode, et lui fit une ovation. Tout autre en eût été flatté. Gorki, furieux, interpella le public.

— Qu'avez-vous, dit-il, à me regarder ? Je ne suis ni une danseuse, ni la Vénus de Milo, ni un ivrogne qu'on vient de repêcher dans la rivière. J'écris des histoires ; elles ont l'heur de vous plaire, j'en suis ravi ; mais ce n'est pas une raison pour que vous me dévoriez des yeux. On joue une très jolie pièce ; écoutez-la et laissez-moi la paix.

L'effet de ce discours ne fut point celui qu'en attendait Gorki. Les applaudissements éclatèrent si unanimes, si prolongés, si broyants, que l'homme se leva et s'enfuit.

Au Groënland, pays du froid polaire, il n'y a pas de journaux, mais un journal — un seul : il s'intitule le « Kalorbamik » et il est rédigé par les Esquimaux en langue esquimaude. Le « Kalorbamik » paraît une fois par mois et cette périodicité est suffisante, jusqu'à présent du moins.

C'est un journal d'abonnés ; on s'abonne pour un an, pour six mois et même pour un mois, c'est-à-dire qu'on souscrit pour un numéro. Le prix de l'abonnement annuel est une martre ; celui de l'abonnement trimestriel, deux canards ; celui de l'abonnement mensuel — un numéro — un poulet.

Le propriétaire de « Kalorbamik », qui vraisemblablement aime la volaille, se noircit d'une partie de ces gallinacés et des palmipèdes que lui vaut son journal, et il vend le reste — ainsi que les peaux de martre.

Tout cela réussit assez bien à M. Mo'er, le directeur propriétaire du « Kalorbamik », car il s'est fait construire une vaste maison de bois peinte en blanc et en rouge, ce qui, dans ces régions lointaines et fraîches, est l'indication du luxe et l'indice de la richesse.

Chez nous, ce sont les journaux qui font mieux et à l'abonné de savoureux canards...

Les mots à la mode. Voilà que le mot *chic* serait appelé à disparaître ! C'est le mot *sport* qui le remplacera. « Il est très sport, » dira-t-on d'une personne chic. D'où vient ce mot qui n'est sans doute pas aussi défunt qu'on veut bien le dire ? Les uns le font dériver du mot allemand *geschick* qui signifie « habile. » D'autres en attribuent l'invention au peintre David, qui avait, paraît-il, un élève préféré du nom de Chique. Tout ce que faisait Chique était bien fait, de sorte que pour désigner une œuvre de talent, on disait : « C'est chique ! » Dans les ateliers, le mot aurait passé dans les salons. C'est chic ! avait de la légèreté et presque de la grâce. On a cherché souvent à le remplacer, on n'y est jamais parvenu. C'est *sport* est lourd. Vous verrez que le chic triomphera de ce nouvel ennemi.

Facétie d'artistes. Beauvallet, le célèbre sociétaire de la Comédie-Française, qui créa, en avril 1835, le rôle « d'Angelo, » que Mme Sarah Bernhardt reprend à son théâtre, était resté farouche. rapin, comme au temps de sa folle jeunesse. Dans une *Charlotte Corday*, qui précéda de dix-huit ans celle de Pouzard, Mlle Brocard jouait Charlotte. Elle devait s'adresser à Marat que le public supposait être dans son bain, et s'adressait à la cantonnade, à hauteur d'homme. Un soir, Beauvallet se coucha à plat ventre pour lui répondre. L'actrice ne l'aperçut pas. Elle se troubla, chercha, baissa la tête et lui parla comme à quelqu'un qui serait à la cave... Pendant l'entr'acte, elle lui fit des reproches et le conjura de ne plus se coucher de la sorte.

— Je vous le promets, dit le farceur révolutionnaire.

A la représentation suivante, il grimpa en haut d'un portant, et resta là, perché comme un machiniste, tout à fait sur le dernier échelon. Mlle Brocard le chercha. Beauvallet lui envoya la réplique du haut de son siège aérien. L'actrice n'y tint plus ; elle partit d'un éclat de rire et le parterre la siffla. Alors elle devint furieuse et courut chez le directeur, Jouslin de La Salle.

— Monsieur, lui cria-t-elle, c'est ignoble ! et je vous prie de mettre Marat à l'amende.

— Je m'en garderai bien, répondit celui-ci : le brigand me ferait couper le cou...

Les gaietés du divorce. La cour suprême de Wite Plain, aux Etats-Unis — naturellement — vient de juger en procès en divorce des plus piquants. La demande était introduite par la femme, qui accusait son mari de mauvais traitements. Celui-ci, prétendait-elle, se faisait un malin plaisir de la jeter hors du lit conjugal et de la repousser à coups de pied. Pour sa défense, le mari répondit que sa femme avait la mauvaise habitude de se coucher avec son corset et même avec ses bottines, afin de pouvoir se sauver plus vite en cas d'incendie.

Dans ces conditions, on comprend que le mari ait cru devoir se préserver de contacts peu réjouissants. Quel amusant sujet de pièce pour un Courteline !

Le record de la bière. Naturellement, ce sont les Bavarois qui le détiennent. Une statistique du ministère du commerce anglais constate que chaque habitant de la Bavière boit, en moyenne, bon an mal an, près de 230 litres de bière. Les Belges viennent après avec une consommation individuelle de 216 litres, puis les Anglais avec 130, les Allemands autres que les Bavarois, les Danois, les Autrichiens, les Américains du Nord, les Saxons, les Suédois, les Français, — qui s'entretiennent à une vingtaine de litres par an et par tête — les Norvégiens, les Italiens et les Espagnols, qui en boivent si peu que ce n'est presque pas la peine d'en parler.

Il est vrai que les Latins — Français en tête — se rattrapent sur le vin. Nous en buvons, chacun en moyenne 136 litres, alors que les Hollandais, les Anglais et les Américains se contentent de quelques décilitres, deux ou trois « demi-setiers, » comme on dit à la Croix-Rousse.

Après la transformation des radis en pommes de terre signalée l'autre jour à l'Académie des sciences, voici aujourd'hui la création d'un nouveau fruit : la pomme-poire ! Décidément, nous marchons d'étonnement en étonnement...

Cette innovation horticole nous arrive d'outre-Manche, où elle aurait été produite, non sans peine et sans longs tâtonnements, par un des principaux pépiniéristes du sud de l'Angleterre. Et comment s'y est-il pris ? demanderez-vous. Tout simplement en greffant une bouture de poirier sur la tige d'un jeune pommier. Cet hybride étrange, que l'on commence à voir sur le marché de Covent Garden, a la forme caractéristique de la poire, la peau fine de la pomme, une queue courte ; il peut atteindre des dimensions phénoménales, les plus beaux spécimens ayant jusqu'à 42 centimètres de circonférence !

PIPELET.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 14 Février, à 3 h.

Languedoc, allégro,	Punch.
Une Journée à Vienne, ouv.	Suppé.
Gavotte Trianon.	Vivier.
Carmen, mosaïque,	Bizet.
Les Enfants de Vienne, valse,	Strauss.

Le Chef de Musique, J. LANZ.

CHRONIQUE CORSE

13 février 1739. — Complot d'Oletta. De nombreux habitants d'Oletta avaient projeté de massacrer la garnison française d'Oletta, mais le complot ayant été découvert (Germanes et Bigot disent divulgué par une femme d'Oletta à un officier français), il n'eut lieu.

Quatorze conspirateurs furent arrêtés et sept d'entre eux condamnés à la peine de la roue et à rester exposés sans sépulture.

14 février 1873. — M. Morerette est nommé 1er avocat Président de la Cour d'appel de Bastia.

M. Morerette est après le comte Colonna d'Istria le magistrat qui a présidé le plus longtemps la Cour d'appel de Bastia.

PROJET DE LOI sur la Séparation DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT

EXPOSÉ DES MOTIFS

La séparation des Eglises et de l'Etat est une des réformes essentielles à la réalisation desquelles le gouvernement, par sa déclaration du 27 janvier, s'est engagé à consacrer ses efforts. Fidèle à ses promesses, il vous apporte aujourd'hui un projet de loi qui détermine les conditions dans lesquelles la séparation lui paraît devoir être appliquée.

Dans la rédaction de ce projet nous nous sommes rapprochés, autant que possible, des dispositions qui avaient été adoptées par la commission de la Chambre chargée d'examiner diverses propositions portant sur le même objet. Comme la commission, nous voulons garantir le libre exercice des cultes et cette liberté ne doit avoir d'autres limites que celles qui sont imposées par l'ordre public.

La texte que nous présentons est la conséquation de ce double principe : en même temps, il édicte un certain nombre de mesures qui sont destinées à assurer sans secousse le passage du régime ancien au régime nouveau.

Tel est l'objet des articles qui règlent la dévolution des biens des établissements ecclésiastiques supprimés, la mise des édifices religieux à la disposition des associations cultuelles, les pensions aux ministres des cultes.

Dans ces conditions, nous espérons que le Parlement n'hésitera pas à nous donner son concours pour l'accomplissement d'une réforme qui ne saurait être différée et que le gouvernement désire fermement voir aboutir.

TITRE Ier. — *Principes.*

Article premier. — L'Etat ne reconnaît ni ne salarie aucun culte. Les établissements

---

23 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA PEAU DU LION

de CHARLES BERNARD

VI.

LE LION MUSELÉ

— Puisque vous refusez de me répondre, permettez moi de le faire à votre place, reprit Servian avec le calme le plus imperturbable ; et vous ne réussirez pas dans votre mission pacifique, vous penserez que monsieur Tonayrion m'est aussi supérieur par son savoir-vivre et sa dextérité qu'il l'est déjà par son courage et ses vertus chevaleresques.

Un peu confuse de se voir si bien devinée, Estelle cacha son embarras sous une affectation de moquerie.

— Puisque vous êtes sorcier, reprit-elle, dites moi qui vient derrière vous ?

Servian se retourna et aperçut Félix qui s'avançait d'un air d'hésitation.

VII.

LE TRAITÉ DE PAIX.

Intrigué de la manière furtive dont son oncle était sorti de la salle de billard, l'élève de Saint-Cyr avait saisi la première occasion de s'esquiver à son tour. En apercevant la dame de ses pensées seule avec Servian dans un lieu qui, par sa position retirée, semblait convenir merveilleusement aux entretiens les plus confidentiels, il éprouva un accès subit de cette vague jalousie, compagne inséparable des premiers amours. Cependant, malgré son envie de rompre le tête à tête qui lui portait ombrage, peut-être n'eût-il pas osé prendre cette liberté, si un signe amical de madame Cassande ne l'eût invité à s'approcher. Sans trop savoir pourquoi, la jeune veuve était mécontente de la tournure qu'avait prise la conversation. Elle se décida donc subitement à y admettre un tiers qui avait à cette faveur le droit le plus légitime, et résolut d'éprouver sur lui sans délai le pouvoir dont Servian avait eu l'irrévérence de douter.

— Vous arrivez fort à propos, dit-elle à Félix dès qu'il fut près ; justement nous parlions de vous.

— De moi, madame ? répondit Cambier en le regardant avec étonnement.

— Nous nous occupions de votre grave querelle avec M. Tonayrion, reprit Estelle d'un air de plaisanterie ; sachez que vous voyez en moi la colombe chargée de remous d'olivier. Je n'entends pas qu'une discussion frivole détruise la bonne harmonie qui a régné jusqu'à ce jour entre deux hommes faits pour s'estimer. J'ai déjà grondé comme il faut M. Tonayrion, qui, je le sais, et lui-même en convient, a eu tous les torts ; j'espère, en revanche, n'avoir que des éloges à vous donner. Il est bien entendu que votre adversaire vous adresse par ma bouche les excuses les plus complètes ; vous voyez donc qu'il ne manque plus au traité de paix que votre signature : donnez la moi.

Elle tendit sa main à Félix, qui en lieu d'y signer la paix avec ses lèvres, porta la tête en arrière comme s'il avait craint de succomber à la tentation.

— Madame, dit-il gravement, en toute autre circonstance je m'estimerais heureux de vous obéir ; mais ici, cela m'est impossible : j'ai été insulté.

— Mais non ; mais vous vous trompez ; vous attribuez à M. Tonayrion une intention qu'il n'a jamais eue. Un homme de votre âge doit il attacher tant d'importance à quelques paroles irréfléchies dont un enfant seul pourrait s'offenser !

— Un enfant ! s'écria Félix, qui, voyant dans ce mot une personnalité, ne l'entendait jamais avec sang-froid.

— Oui, je le soutiens, reprit Estelle en s'empressant d'apaiser l'amour propre de l'adolescent, il n'y a que les enfants qui se fâchent à propos d'un enfantillage, et c'est précisément parce que vous êtes un homme que je crois pouvoir faire un appel à votre raison.

— Ce que vous traitez d'enfantillage est à mes yeux un outrage qui veut du sang.

— Quelle folie ! quelle extravagance !

— Mais vous ignorez donc, Madame, que cet homme a eu l'insolence d'arracher de ma boutonnière la rose que vous m'aviez donnée ?

— N'est-ce que cela ? dit madame Cassande avec un charmant sourire ; l'action est fort blâmable assurément, mais le mal n'est pas sans remède : il reste encore des roses.

A ces mots, elle s'approcha d'une plate-bande qui régnait le long de l'allée, et cueillit sur un rosier nain une fleur dont elle décora Félix, sans qu'il eût la force de repousser autrement que par les battements précipités de son cœur la main blanche et satinée qui, pour ajuster la tige dans la boutonnière, lui effleura un instant la poitrine.

— Vous pouvez la porter en toute assurance, lui dit-elle en même temps ; personne, je vous le jure, n'aura la hardiesse d'y toucher.

— Il faudrait auparavant m'arracher la vie, répondit-il d'une voix à peine distincte.

En remarquant l'émotion de l'adolescent, Estelle se crut victorieuse.

— Voilà donc ce grand malheur réparé, reprit-elle avec une douceur insinuante ; maintenant me refuserez-vous encore ce que je vous ai demandé ?

— Que m'avez-vous demandé, Madame ? répondit Félix, qui eut l'air de sortir d'un songe.

— La paix ! dit-elle en lui tendant la main une seconde fois.

(*A suivre*).

POUR LES SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la POUDRE de SAVON SIMON aux sels parfumés
CRÈME SIMON
BÉNÉFICE d'OR, Paris 1900

publics des cultes actuellement reconnus sont supprimés, sous réserve des dispositions énoncées à l'article 3. Seront également supprimées des budgets de l'Etat, des départements et des communes, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes.

Art. 2. — L'exercice des cultes est libre, sous les seules restrictions édictées ci-après, dans l'intérêt de l'ordre public.

TITRE II. — *Dévolution des biens appartenant aux établissements publics des Cultes.* — *Pensions.*

Art. 2. — Les établissements dont la suppression est ordonnée par l'article premier, continueront provisoirement à fonctionner, conformément aux dispositions qui les régissent actuellement jusqu'à la dévolution de leurs biens aux associations prévues par le titre IV et, au plus tard, jusqu'à l'expiration du délai ci-après.

Art. 4. — Dans le délai d'un an, à partir de la promulgation de la présente loi, les biens mobiliers et immobiliers appartenant aux menses, fabriques, conseils presbytéraux consistoires et autres établissements ecclésiastiques, sont attribués par les représentants légaux de ces établissements aux associations qui se seront légalement formées pour l'exercice du culte, dans les anciennes circonscriptions de ces dits établissements. Toutefois, les biens mobiliers ou immobiliers, provenant de dotations de l'Etat, feront retour à l'Etat.

Les biens mobiliers ou immobiliers grevés d'une affectation charitable ou de toute autre affectation étrangère à l'exercice du culte seront attribués par les représentants légaux des établissements ecclésiastiques, dans les limites de leurs services respectifs, aux services ou établissements publics dont la destination est conforme à celle des dits biens.

Cette attribution devra être approuvée par le préfet du département où siège l'établissement ecclésiastique. En cas de non approbation, il sera statué par décret en conseil d'Etat.

Art. 5. — Faute par un établissement ecclésiastique d'avoir, dans le délai fixé par l'article précédent, procédé aux attributions et actes prescrites, il y sera pourvu par le préfet.

Art. 6. — En cas de dissolution d'une association, les biens qui lui ont été dévolus en exécution des articles 4 et 5 sont attribués, par elle à une association analogue suivant les règles de la même circonscription, soit dans les circonscriptions limitrophes ; à défaut d'accord cette attribution est faite à la requête de la partie la plus diligente par le tribunal de l'arrondissement où l'association a son siège.

Art. 7. — Les attributions prévues par les articles précédents ne donnent lieu à aucune perception au profit du Trésor.

Art. 8. — Les ministres des cultes actuellement salariés par l'Etat recevront, à partir de la cessation de leur traitement, une pension viagère annuelle qui sera égale à la moitié ou aux deux tiers de leur traitement, suivant qu'ils compteront un moins vingt ou trente ans de services rétribués par l'Etat, sans toutefois, que cette pension puisse être inférieure à 600 francs ni supérieure à 1.200 francs. Les pensions des cultes qui compteront moins vingt années de services rétribués par l'Etat recevront une allocation annuelle de cent francs pendant un temps égal à la moitié de la durée de leurs services. Ces pensions et allocations seront incessibles et insaisissables dans les mêmes conditions que les pensions civiles ; elles cesseront de plein droit en cas de condamnation à une peine afflictive ou infamante ; elles seront suspendues pendant le délai de deux ans en cas de condamnation pour un des délits prévus aux articles 26 et 28 de la présente loi.

(*A suivre*)

M. PIERRE PELLEGRINI

On nous écrit de Paris :

Les chaleurs de M. P. Pellegrini, ancien chancelier à Bangkok, nommé vice-consul à Newcastle, la veille même de sa mort, ont été célébrées jeudi, à Paris. Une foule nombreuse d'amis personnels de notre très-intéressant compatriote défilait devant qui s'ouvrait un très brillant avenir, qui pouvait derrière le corbillard, s'acheminait de couronnes et de fleurs.

M. le Vicomte de Fontenay, secrétaire d'ambassade, chef du bureau du personnel du ministère des affaires étrangères, entouré de MM. Paul de Benthalot, secrétaire d'ambassade, et de M. Chatelain, chancelier de l'ambassade de France, consul général, ainsi que le chef dont elle se servait pour pénétrer chez les Angelini ; elle a déclaré que cette clef avait été ramassée par elle dans la rue, et que son mari était innocent.

M. le Commissaire central a ouvert une enquête, puis a mis les époux T. à la disposition de M. le Procureur de la République.

T... et sa femme *ont été* entendus par M. le Juge d'instruction. La femme a reconnu le vol, mais a déclaré que c'était la première fois ; quant à son mari, il est resté complètement étranger à cette affaire.

Ce dernier prétend qu'il était sorti de chez lui, après son dîner ; il a entendu les deux détonations et est remonté sur le palier. Là, il a entendu les cris de sa femme qui se trouvait dans l'appartement Angelini, dont la porte était fermée, et c'est sur le palier que les agents l'ont trouvé.

Les inculpés étaient assistés de Mes Niviggioli et Museo.

M. le Juge d'instruction les a maintenus en état d'arrestation.

L'Année Météorologique à Bastia

1904

L'année 1904 a eu 73 jours de pluie qui ont donné 800mm d'eau.

La moyenne est de 78 jours et de 771mm.

L'année dernière il était tombé 800mm d'eau.

La température moyenne de l'année a été 17°, qui est supérieure de 0° 4 à celle de l'année dernière.

Les vents se sont repartis de la manière suivante :

85 jours S.-E. (scirocco).
96 jours N.-E. (grecale).
25 jours S.-O (libeccio).
16 jours N.-O (maestrale).
24 jours S. (mezzogiorno).
7 jours N. (tramontane).
18 jours E. (levante).
24 jours O. (ponente).
71 jour de calme.
366 jours.

Moyennes de l'année :

Température minima,	1°4.	
Température maxima,	29°6	
Hauteur barométrique,	761mm5	
Intensité du vent,	1.3.	
Etat du ciel,	0,45 couvert.	
Moyenne de pluie par jour de l'année,	2mm2.	

Pour l'intensité du vent les nombres extrêmes sont 0 et 6.

Il est intéressant de connaître la manière dont la pluie s'est distribuée par saisons : Nous trouvons :

Hiver,	294mm,	la moyenne est de	186mm
Printemps	61mm	—	452mm
Eté	96mm	—	95mm
Automne	358mm	—	338mm
	809mm	—	771mm

Ainsi, c'est au printemps que la pluie a été de plus de moitié inférieure à la moyenne, et c'est la saison où la pluie est le plus utile.

VOL

M. Angelini Don-Charles, propriétaire de la boulangerie de la rue Salvator Viale, habite rue de Castagno. Il avait l'habitude de porter à la maison le produit de sa vente qu'il plaçait dans une commode de sa chambre à coucher.

Depuis quelque temps il constatait qu'il ne retrouvait pas exactement ce qu'il plaçait dans le tiroir. Il s'en ouvrit confidentiellement à quelques qui l'engagea à marquer d'un signe particulier quelques pièces d'argent. Il s'empressa de le faire, et ces jours derniers son épouse présentait à Mme Angelini une de ses pièces, en le priant de lui donner du billon.

Ainsi mis en éveil, les époux Angelini firent cacher deux de leurs parents dans leur appartement. La journée de vendredi se passa sans incident, mais samedi soir, un peu avant six heures, les hommes de garde entendirent ouvrir la porte d'entrée, une femme pénétra dans la chambre à coucher et ouvrit le tiroir. Au moment où elle se retirait les deux hommes sortirent de leur cachette et l'empêchèrent de sortir. C'était une voisine, la femme T. Les deux gardiens tirèrent en l'air deux coups de revolver afin d'appeler l'attention des voisins ; ceux-ci accoururent ; ils rencontrèrent sur le palier T. qui pénétra avec eux dans la chambre où sa femme tenait d'implorer la pitié des deux hommes, on envoya chercher les agents, et le mari et la femme furent conduits au poste.

La femme fut fouillée, on trouva sur elle une somme de 70 francs en pièces d'or, ainsi que la clef dont elle se servait pour pénétrer chez les Angelini ; elle a déclaré que cette clef avait été ramassée par elle dans la rue, et que son mari était innocent.

M. le Commissaire central a ouvert une enquête, puis a mis les époux T. à la disposition de M. le Procureur de la République.

T... et sa femme *ont été* entendus par M. le Juge d'instruction. La femme a reconnu le vol, mais a déclaré que c'était la première fois ; quant à son mari, il est resté complètement étranger à cette affaire.

Ce dernier prétend qu'il était sorti de chez lui, après son dîner ; il a entendu les deux détonations et est remonté sur le palier. Là, il a entendu les cris de sa femme qui se trouvait dans l'appartement Angelini, dont la porte était fermée, et c'est sur le palier que les agents l'ont trouvé.

Les inculpés étaient assistés de Mes Niviggioli et Museo.

M. le Juge d'instruction les a maintenus en état d'arrestation.

Courses de Bastia

Les Membres de la Société des Courses de Bastia sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le 15 février prochain à 4 heures et demie du soir dans une des salles de la mairie.

Le Secrétaire,
JOSEPH AJACCIO.

Les Maladies sont Coûteuses !

Il est souvent impossible d'éviter une maladie, mais pourquoi la laisser s'aggraver puisque nous avons sous la main l'EMULSION SCOTT à l'huile de foie de morue, ce remède si efficace contre toux, rhume, affections des poumons, du sang et de la peau ? L'EMULSION SCOTT contient une forte proportion de la meilleure huile de foie de morue de Norvège ; mais, en raison de la perfection du procédé employé pour opérer le mélange et aussi de l'addition des hypophosphites de chaux et de soude, l'EMULSION SCOTT est trois fois plus efficace que l'huile ordinaire et entièrement exempte de l'insupportable goût de poisson ; c'est pourquoi, enfants et adultes en deviennent vite amateurs !

L'EMULSION SCOTT se trouve être, aussi, on ne peut plus économique, car la plus petite dose en est incomparablement plus effective qu'une pleine cruche d'huile de foie ordinaire. Ne vous laissez pas tromper par des imitations "bon marché", si "bon marché" que nous soient elles ne valent rien comparativement à notre émulsion. Exigez toujours notre marque et dépensez-y un peu plus, pour cela, prenez l'EMULSION SCOTT ; elle est sans rivale ! Voici du reste ce qu'en pense Sir le Dr Lyon Playfair, membre du Parlement anglais :

"Je me suis souvent servi de l'Emulsion Scott pour absorber des substances nutritives, et je l'ai toujours trouvée très efficace. Elle est supérieure à toutes les autres préparations de ce genre que j'ai employées."

Si vous désirez un échantillon gratuit de l'EMULSION SCOTT, écrivez à SCOTT & BOWNE, Chimistes, 5, Rue de Rome, Paris.

Lectures pour Tous

Utiliser les récentes merveilles de l'automobilisme pour rendre visite à tous ses lecteurs, et parcourir dans ce but nos 86 départements, sur une voiture de la célèbre marque Richard Brasier ; greffer sur ce beau voyage d'ingénieux concours accessibles à tous, offrant trente mille francs de prix en comme prix d'honneur, une magnifique automobile de la même marque, telle est la surprise vraiment sensationnelle que les « Lectures pour Tous » réservaient au public. Rien d'aussi original, d'aussi neuf, d'aussi attrayant, d'aussi profitable, de plus merveilleux n'a pas laire de la librairie Hachette et Cie, quand, par le texte et par l'image, son désire de deux qui voulait se tenir au courant des grandes questions actuelles.

Dans le N° de Février, chacun voudra lire : Dans la Nuit et le Silence éternels. — Le Peintre des fêtes galantes : Antoine Watteau. — Comment s'explique la longue résistance de Port-Arthur. — Dix huit heures de vol forcé sans Paris. — Gallé de Mi-Hauteurs, nouvelle. — La Dentellière du Roy, nouvelle. — Un Professeur d'énergie : Les Grands Jours de la vie de Stanley. — Les Noces de Laurik Cosquer, roman, par A. Le Braz. — Fauves et Dompteurs. — Un Homme qui va sur l'eau. — Sol sur-Hiéroglyphes : Olympie Odyssée du Garde national.

Abonnements Un an, Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le N° 15 centimes.

EXPOSITION INTERNATIONALE de Bastia

MM. les exposants sont priés de retirer leurs cartes d'entrée et de service au bureau de l'Exposition, Hôtel de Ville, deuxième étage, le matin de 9 à 11 heures et le soir de 2 heures à 4heures.

De même, MM. les titulaires de cartes d'abonnement pourront dès ce jour venir aux mêmes heures, munis de leur photographie, pour le viser.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 février.

Thermomètre. — 7 heures de matin, 4°2 à midi, 7 6 à 7 heures de soir 4 5 0 Maxima, 8°0 Minima, 3 4

Baromètre. — 7 heures du matin 769 mm. à midi 770 mm. 6 heures du soir, 772 mm. — Dans la matinée, E. faible Dans l'après-midi, E. modéré.

Etat du ciel, 1/2 couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin 0 mm.

∴

Une cavalcade

Nous apprenons qu'un comité vient de se constituer en vue d'organiser une cavalcade pour le mardi gras.

∴

Décès

On nous annonce de Cherbourg la décès de M. Salvarelli, officier d'administration d'artillerie coloniale, décoré de la médaille militaire.

M. Salvarelli était âgé de 73 ans. Attaché pendant longtemps à la direction d'artillerie de cette ville, il n'y était définitivement fixé après son admission à la retraite.

∴

Médaille militaire

Le sous-officier Lucien Lurion, du régiment indigène du Congo, a été inscrit d'office au tableau de concours pour la médaille militaire, à la suite d'une action d'éclat.

Ce sous-officier est le beau-fils de M. le capitaine Pantalacci. Nous le félicitons sincèrement de sa belle conduite.

∴

Leçons d'Italien

Leçons d'italien à domicile, s'adresser au bureau du journal.

∴

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

∴

Au Port

Vap. *Ormesby Broad*, c. Bekman, arrivé de Livourne, marchandises diverses.

— Vap. *Cyrnos*, cap. Orsini, arrivé de Livourne, 17 passagers, diverses.

— Vap. *Paraguay*, cap. Tams, arrivé de Porto Torres, avec 22 passagers.

— Vap. *Ville de Bastia*, c. Gaubert, arrivé de Marseille, 38 passagers, diverses.

∴

A sendre

pour cause de départ, trois perchcrons et un camion. S'adresser au bureau du journal.

∴

A louer

A louer rue Miot, 1, au 5e étage, six pièces donnant sur la place St-Nicolas et sur la rue Napoléon, avec grenier correspondant.

S'adresser au bureau du journal

— Un appartement de 8 pièces non meublées, rue de la gare, au premier.

S'adresser au bureau du journal.

— Chambre garnie à louer au 2e étage, rue de l'Opéra, 18.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

∴

A vendre

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

∴

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio

Etat Civil

NAISSANCES

Rutili Jean.

DÉCÈS

Donnarli Lolota, célibataire, 20 ans, d'Omessa.
Balbi Angèle, veuve, 72 ans, de San Martino di Lota.
Feliculi Roch, chaudronnier marié, 68 ans, de Pruneli di Casacconi.

Le Tour de France

Guide du Touriste

en France et dans les Pays de la gare française

Prix de « Tour de France » et de son supplément : 28 pages, 100 illustrations, 50 cartes.

En vente chez tous les libraires et dans toutes les bibliothèques de Chemins de fer.

Prix de l'abonnement :
France : Un an, 12 fr. ; Six mois, 7 francs.
Etranger : Un an, 20 fr. ; Six mois, 10 francs.

PIEUX DE VIGNE

Prix 0,25 et 0,30 pièce

S'adresser à MM. Emanuelli et Cie, Minelli, près Bastia.

Prochainement

mise en vente

du Grand Magasin Marinetti

6, Bd du Palais, 6

Avec riche agencement, installation du gaz, et sous soin, à moitié prix de leur valeur.

Location annuelle

3,372 frs.

C'est-à-dire plus de six pour cent (6 0,0) d'intérêt environ du capital à y employer.

Pour renseignements s'adresser à M. François Maestracci, agréé au Tribunal de Commerce, liquidateur judiciaire, 2, rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia.

Pépinières de Borgo

Riparias Gloire de Montpellier

Racinés de toute beauté

S'adresser à M. Etienne de Susini, Bastia.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du fer au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, route attachée à son cabinet comme opératrice.

Dépêche de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	11 fév.	12 fév.
Rente 3 0,0 amort.	99 55	99.60
Rente 3 p. 0/0 amortie.	99.05	99.05

Les Services Maritimes Postaux DE CORSE

D'après des renseignements officiels la « Ville de Bastia » de la compagnie Fraissinet, effectuera un départ sur Nice mardi soir, fera retour de Nice, mercredi soir à 5 heures à Bastia, pour repartir jeudi soir pour Marseille, en service postal.

∴

M. Lanzi, vice-président de la Société des Intérêts corses, nous télégraphie de Nice :

Lundi, 10 h. m.

« Une délégation du Comité des Intérêts corses de Nice, a remis, ce matin, à M. Berard, sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, l'ordre du jour voté hier par l'assemblée générale.

» Cet ordre du jour demande la mise en régie immédiate des services maritimes postaux de la Corse aux conditions du cahier des charges, en attendant la prompte readjudication.

» M. Bérard très aimablement, a promis qu'un service amélioré sur l'ancien service de la Compagnie Fraissinet serait assuré cette semaine par le liquidateur judiciaire de la Compagnie française de navigation.

» Il a ajouté que les affiches de la readjudication étai nt déjà posées au sous-secrétariat des postes, et a promis sa bienveillance et son concours absolu pour la prompte solution de cette question.

» Les délégués ont vivement remercié M. Bérard, et ont porté sa réponse aux membres du Comité.

« L. LANZI. »

Mutinerie au 32e

Paris, 13 février.

Le « Gaulois » dit qu'une compagnie du 32e régiment d'infanterie, en garnison à Châtellerault, s'est mutinée contre son capitaine, qui astreignait les hommes à des exercices trop prolongés.

EN ITALIE

Le prince Napoléon à Muncalieri

Le prince Louis Napoléon est arrivé aujourd'hui au château de Moncalieri pour visiter sa mère.

EN RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 13 février.

La journée a été calme à Saint-Pétersbourg.

Il n'y a actuellement que deux usines en grève. Les mesures d'ordre sont maintenues.

A Varsovie le travail a repris dans les petits ateliers.

A Kalisch et à Radom, le calme est complet et la grève est terminée.

A Lods, on a inhumé aujourd'hui 144 victimes des derniers troubles. Les hôpitaux ont reçu 200 blessés depuis seize jours. La grève continue, les tramways ne circulent pas. Des collisions fréquentes ont lieu entre la troupe et les grévistes.

AU VATICAN

L'affaire Le Nordez

Rome, 13 février.

Il se confirme que le Pape ne transigera pas relativement à la question de Mgr Le Nordez qui serait excommunié s'il conserve ses fonctions.

Le prochain consistoire

Rome, 13 février.

Le prochain consistoire aura lieu en mars. Le Vatican a décidé de laisser vacants les sièges épiscopaux.

Les Morts du Jour

M. Chassepot

M. Chassepot, célèbre inventeur du fusil qui porte son nom, est décédé dans la nuit.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 30

M. Girard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Le Service de deux ans

Suite de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, adoptée avec modifications par la Chambre des députés, tendant à modifier la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée et ayant pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active.

La discussion des articles

Le Sénat continue la discussion des articles.

Les articles 51, 52 et 53 sont adoptés après de courtes observations.

Les rengagements

Sur l'article 54 relatif aux rengagements, M. Trévenneuc dit que le service de deux ans ne donnera des cadres solides ni pour l'armée coloniale ni pour les troupes de couverture.

M. Berteaux

ministre de la guerre répond qu'il pourra faire face à tous les événements.

Le service de deux ans ne fait pas courir de risque au pays.

« Nous aurons tous les rengagés que nous voudrons. La frontière sera mise à l'abri par une mesure spéciale de mobilisation des troupes de couverture. »

M. Riou

demande quelles dépenses occasionnera la loi sur le service de deux ans.

M. Berteaux

répond que les deux derniers exercices se solderont par des excédents.

Il sera facile de faire face à la dépense supplémentaire de 25 millions résultant de la réduction du service.

L'article 54 mis au vote est adopté sans modification.

La durée des rengagements

Sur l'article 55 relatif à la durée des rengagements, M. Trévenneuc dépose un amendement tendant à demander l'institution des rengagements de un an dans tous les corps.

L'amendement Trévenneuc est repoussé par 217 voix contre 34.

Les articles 55 à 58 sont adoptés.

L'ARTICLE 59.

Sur l'article 59, relatif à la proportion des rengagements, M. Gotteron, développe son système proposant le rengagement de tous les sous-officiers.

L'amendement Gotteron est repoussé.

Les articles 59 à 62 sont adoptés.

La séance est levée et renvoyée à demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Cornet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère des travaux publics

Discussion du budget du ministère des travaux publics.

Le personnel

Le ministre accepte la réduction de 7 300 francs opérée sur le traitement du personnel de l'administration centrale.

Les renseignements politiques

M. Sibille désire savoir du Ministre s'il renonce à demander des renseignements politiques sur le personnel, fournis par les préfets, et s'il entend communiquer les notes secrètes aux fonctionnaires.

Le ministre répond qu'il communiquera aux intéressés les notes politiques données par les préfets et les chefs hiérarchiques

En ce qui concerne l'avancement, il s'inspirera des notes professionnelles et de la correction de l'attitude politique.

M. Boisliou

demande si tout fonctionnaire a le droit de voter contre un candidat officiel.

Le Ministre des Travaux publics

répond qu'il a toujours réprouvé la candidature officielle.

Les quatre premiers chapitres sont adoptés sans modification.

Les conducteurs des ponts-et-chaussées

Sur le chapitre 5, le ministre des Travaux publics promet d'examiner la question relative au relèvement du traitement des conducteurs des ponts et chaussées.

Les chapitres 5 à 9 sont adoptés.

Les officiers de port

Sur la demande de M. Brindeau député de la Seine-Inférieure, le ministre des travaux publics dit qu'il fera examiner les réclamations présentées par les officiers de port.

Le salaire des cantonniers

M. Fiandin demande le relèvement des salaires des cantonniers et l'amélioration de leurs retraites.

M. Lhopiteau

M. Lhopiteau, député d'Eure-et-Loire se plaint de l'emploi des matériaux étrangers dans les constructions effectuées pour le compte de l'Etat.

Les chapitres 10 à 34 sont adoptés.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Poursuite correctionnelles contre un député

Sur la demande de M. Congy, la Chambre ordonne la suspension des poursuites correctionnelles contre M. Ferretie, député de la Meuse.

Interpellation Deloncle

La défense de l'Indo-Chine

M. Deloncle dépose une demande d'interpellation sur la défense de l'Indo-Chine, et demande la discussion immédiate.

L'interpellation Deloncle est jointe à la discussion du budget de la Marine.

La séance est renvoyée à demain.

00076 **A VENDRE**

300 quintaux de fourrage :

Legrane de 1re coupe 5 et 6 fr. les 100 kilos.

Legrane 2e coupe 8 fr. les 100 k.

S'adresser à M. Joseph Togoni, à Procojo, près de Casamozza.

VIN ROUGE de Vertamese, Corte

propriété du conseiller Giafj

Prix 0,40 c. le litre

En vente rue de l'Opéra, près les magasins Thiers.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de Tunis, samedi, 11 courant, à destination de Bastia où il sera le lundi, 13, pour partir le soir même à destination de Nice et Marseille.

Pour fret, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de lainc comprenant un choix considérable de 1 ères, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

AVIS

aux éleveurs et marchands de porcs

La Direction de la Grande Porcherie de Lupino (près l'abattoir), Mme veuve Dané et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 200 têtes de « cochons de lait » bouigres, provenant des races sélectionnées anglaises Yorshir et Bershires à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans les 12 mois de l'année.

Prix très modérés.

Horlogerie-Bijouterie orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

VINS

Corses, d'Algérie et d'Italie

garantis purs de raisin à l'analyse

Vente en gros et au détail

Par suite d'un marché important passé avec un propriétaire d'Algérie et afin que tout le monde en profite, il sera mis en vente, à partir d'aujourd'hui, des bons vins d'Algérie, rouges, excellents pour la table

à 0,70 et 0,75 cent. le litre

et des bons vins blancs fins

à 0 fr. 30 cent. le litre

A cette occasion le Maison livrera aux vins Corses ou bouquet exquis de la dernière récolte et provenant des territoires de Vescovato, Aleria, Talasca, Aregno et Ghisonaccia, aux prix suivants : le vin Rouge à 0,35 et 0,35 c. le litre, et le vin Blanc à 0 fr. 40 c. le litre.

Vin vieux garanti blanc ou rouge à 0,60 c. la bouteille, vin d'Ile la rouge à 1 fr. 25 c. la bouteille, verre à rendre.

Vinaigre rouge, sûr extra, à 0,30 c. le litre.

Huile d'olive fine au prix à 1 fr. le litre.

Aux acheteurs de gros il sera fait un rabais.

Les marchandises sont livrées à domicile.

Pour toutes autres commandes s'adresser à M. Joseph Togoni, à Procojo, près de Casamozza.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Il y a un an que l'amiral Togo commença les hostilités par l'agression dirigée contre la flotte de Port-Arthur. Il est inutile de rappeler les principaux événements de cette première année de guerre, ils sont encore présents à toutes les mémoires.

Ces événements ont tout d'abord, il faut l'avouer, quelque peu surpris l'opinion publique européenne. Si l'on admettait que durant les six premiers mois de la campagne les Japonais seraient victorieux, en revanche on supposait généralement qu'ils seraient ensuite refoulés par le flot russe.

Ces prévisions ne seront pas réalisées. La Russie a porté la faute de son manque de préparation à la guerre. Elle a perdu aussi sa flotte du Pacifique et la forteresse de Port-Arthur.

Malgré les succès remportés, il s'en faut de beaucoup que le Japon soit dès maintenant assuré de la victoire définitive. Le grand état-major de Tokio, qui, au fond, dirige seul les opérations des diverses armées, a commis lui aussi la faute grave de ne pas marcher de l'avant avec beaucoup plus d'énergie et de rapidité. Il aurait fallu profiter de la faiblesse de l'adversaire pour le refouler si loin, jusque vers Karbine, qu'un retour offensif eût été, sinon impossible, du moins très difficile.

Au contraire, la situation se présente, à l'heure actuelle, beaucoup moins défavorable qu'il y a un an. Sur terre, les Russes sont en droit d'espérer que le succès viendra enfin couronner les efforts de leurs soldats. Ainsi que nous l'avons établi, le général Kouropatkine dispose de la supériorité numérique. Il ne lui reste plus maintenant qu'à tirer bon parti de cet avantage.

Sur mer, la situation est beaucoup plus obscure. L'escadre de l'amiral Rodjestvenski sera-t-elle en mesure de s'assurer le commandement de la mer ? Il serait téméraire de répondre affirmativement, alors que des marins russes aussi compétents que le capitaine Klado n'ont aucune confiance dans le résultat des efforts de cette escadre.

Pour marquer, sans doute, l'anniversaire du début de la guerre, les journaux anglais ont lancé la nouvelle que la Russie allait entamer des négociations de paix. Le correspondant du « Daily Chronicle » n'hésite pas à affirmer que les grands-ducs partagent l'opinion du peuple russe fatigué de la guerre.

Il prétend que, sur leur initiative, les représentants de la Russie à Paris et à Londres auraient reçu des instructions leur prescrivant de prendre les mesures convenables pour s'assurer le bon vouloir du gouvernement anglais en vue d'obtenir du Japon les conditions les plus favorables.

Il ne semble pas qu'il faille ajouter créance à cette information fantaisiste. Au reste, ce qu'il y a de certain, c'est que ni la France ni l'Angleterre ne sont entrées en pourparlers en vue d'une intervention en faveur de la paix.

Pas de nouvelles

Saint-Pétersbourg, 13 février.

Le gouvernement ne communique aujourd'hui aucun télégramme relatif aux opérations de guerre.

Les correspondants des agences Russes et des journaux français attendent que des détails insignifiants sur la situation qui semble se mêler depuis les derniers événements.

CHOCOLAT MENIER

Photographie J. Moretti
CORTE

Collection complète des Types et Vués de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées,
Un million 700.000 cartes postales en magasin.
Vente en gros et au détail

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

LE PHENIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **300** million,
Valeurs assurées encours:
300 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phenix, a Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRIOLÉ
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 15, ou 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite un garde sentre service charitable gratuit, et disant chirurgien-dentiste, qui a eut pour le droit d'exercer sur la profession et qui emploiera, en toute circonstance, ses talents et le zèle pour la satisfaction de toute clientèle.

MATTEO OLLAGNIER, Gérant.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

CADEAU
Ne pas oublier que la MARQUE MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ordinaires. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE
LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
sous la Direction de Mme Alice RAYMOND
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS
Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à en servir
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demandez à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravures coloriées sur la 1re page, envoyé gratis et franco.
Le numéro se trouve au journal aux au coin du Carrousel, M. rue Jacob, Paris.
Le numéro également dans toutes les Librairies et Bureaux de Poste.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
1er papier de Chine, format 80×57 . . . 45 fr
1er papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambuccucio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
1er papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
1er papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
1er papier Chine, format 40×30 (Edition). 2 fr

EN VENTE :
AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, de M. OLLAGNIER, Libraire

BONNE OCCASION
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

AVIS
AUX CONSOMMATEURS DE GAZ

M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.
Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.
Travail soigné et garanti.
Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.
Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.
Place de l'Hôtel de Ville, 4.

BLANCHISSAGE et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

CHOCOLAT MENIER

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani, Bastia

BIÈRE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
***Le Sérieux* 50 c.**

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la
Brasserie Gruber

Atelier de dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

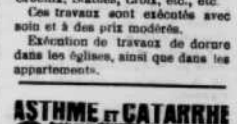

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix: 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés. 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

30e ANNÉE — MERCREDI, 15 FÉVRIER 1905 — N° 39

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATTEO OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Cinq.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays: le port en sus.
Autres Départ.	28 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

CALENDRIER

FÊTE « AUJOURD'HUI » Saint Agéon, Saint: (heure nationale)
Lever 6 h 30 m. — Coucher, 5 01 .
Lune Pleine le 19 Dernier quar., le 25
FÊTE DE DEMAIN : Saints Juliens.

14 FÉVRIER

Lettre ouverte à M. le Préfet

Monsieur le Préfet,

Vous allez permettre à un de vos administrés de vous exposer respectueusement les quelques réflexions qui lui sont inspirées par votre venue parmi nous et par les façons d'agir, à nos nouvelles dans notre pays, que vous y avez inaugurées à notre étonnement et à notre plus grande satisfaction.

Lorsqu'on annonça que vous alliez été nommé préfet de la Corse, on s'enquit tout d'abord de vos précédents administratifs, et l'on apprit ainsi que vous étiez le disciple de M. Charles Lebaud, dont le passage dans l'île ne resta précisément pas inaperçu. Le fait charma beaucoup de gens qui avaient gardé de l'actuel préfet de la Gironde une bonne opinion et qui espéraient de votre part une égale fermeté républicaine. En bon républicain, je m'en réjouis aussi. Mais une inquiétude me vint : M. Delanney fera-t-il preuve d'autant de fermeté et d'activité en matière économique qu'en matière politique ? Donnera-t-il les besoins matériels de la Corse pour concentrer plus spécialement son attention sur les influences et les orientations politiques ?

A présent que vous avez procédé, depuis longtemps, à votre installation, et que, même vous avez visité les chefs-lieux de la Corse, à seule fin d'entrer en communication avec les représentants des communes et de tout vous rendre compte par vous-même, vous ne devez pas ignorer qu'il reste encore beaucoup à faire dans notre pays, et que son état très arriéré à tant de points de vue comporte nécessairement des mesures spéciales, des remèdes énergiques. Or, pour obtenir ces mesures et ces remèdes, il ne suffit pas de nos efforts réitérés, ni même, le plus souvent, de l'intervention des hommes qui nous représentent. On est toujours disposé en haut lieu à taxer d'exagération les doléances d'une population, et quant aux démarches de ses représentants, les gros bonnets des ministères et les ministres en sourient d'un air entendu et les étudient toujours avec de bonnes paroles et des promesses vagues.

Mais quand c'est le préfet qui hausse la voix, qui insiste, alors c'est bien différent ! La stabilité préfectorale n'existe pas, et les préfets ne sauraient l'ignorer. Cela les rend un peu sceptiques, comme l'était dans une certaine mesure votre prédécesseur M. Félix Cassagneau, de qui, cependant, nous n'avons pas beaucoup à nous plaindre, puisque quelques réformes se sont accomplies pendant son passage en Corse. Cela fait que lorsqu'on reçoit à Paris des rapports très fermes du préfet, signalant une situation déplorable, susceptible d'améliorations par l'intervention de l'Etat, des anomalies dans telle organisation, etc., et que les représentants du pays accourent jeter le poids de leur influence dans la balance, ou retient les affaires signalées, au lieu de les envoyer promener au panier on les examine, et on leur donne, quelquefois, une sanction.

C'est vous dire que notre inquiétude au sujet de votre attitude future en ce qui concerne les réformes économiques dont le pays a le plus urgent besoin n'était pas sans raisons. D'ailleurs, nous avons été vite rassurés. Du récit fait par les journaux de vos visites aux chefs-lieux se dégage cette impression très nette que nous avons affaire à un homme actif, dans toute l'acception du mot. Vous ne sauriez croire combien cela nous cause de contentement, Monsieur le Préfet ! Oh ! certes, nous n'espérons pas un changement complet, absolu ; nous ne nous attendons pas à ce qu'une large absence remplace la gêne et la misère, à ce que la Corse soit totalement métamorphosée. Cela ne peut s'obtenir qu'avec le temps. Nous espérons seulement, pour tout dire en quelques mots, que vous ne vous refuserez pas à pousser à la roue, toutes les fois qu'une amélioration à la situation de la Corse sera demandée ; nous espérons que vous accorderez votre plus large concours à toutes les œuvres d'utilité publique qui existent ou qui se fonderont dans notre pays.

Cela est bien facile, dira-t-on. Moins facile qu'on ne le croit. Transmettre, avec un avis très favorable, une demande pouvant améliorer le fonctionnement d'un service public, la situation d'une catégorie d'habitants, est quelque chose. Rappeler l'affaire transmise et insister fortement, c'est bien mieux. De plus, en ce qui concerne les sociétés d'intérêt public, le concours moral du Préfet est beaucoup, mais le concours actif est davantage. Et par concours actif nous entendons l'acte de présence. A ce point de vue, nous n'avons jamais été gâtés. Une réunion qui serait présidée par M. le Préfet, un syndicat qui serait patronné en particulier par M. le Préfet, il n'y aurait rien de tel pour attirer le monde, pour ouvrir les yeux aux aveugles et les oreilles aux sourds !

Prenons un exemple. M. le Préfet arrive dans un village où il sait qu'existe une société de secours mutuels ou de prévoyance. Il se fait présenter les membres, publiquement les félicite et engage le public à suivre l'exemple. Dites-moi, ô vous qui me lisez, bons paysans ou habitants des villes, l'effet ne serait-il pas grand, l'encouragement ne serait-il pas précieux ? Je vois en idée le campagnard, venu assister aux opérations du conseil de revision, réfléchir à des choses nouvelles pour lui, au principe, de la mutualité et de la prévoyance, et quand ce terrain à demi préparé, les bons semeurs accomplir la besogne.

Monsieur le Préfet, vous pouvez beaucoup si vous voulez. Il est des administrateurs départementaux dont, en haut lieu, on peut négliger les avis. Il en est d'autres dont on reconnaît la haute valeur et qu'on tient à ménager ; vous êtes de ceux-là. Or ne nous en saurait rien dit que nous nous en serions aperçus très vite, à vos paroles et à vos premiers actes.

Vous excuserez donc votre désir de profiter de votre séjour en Corse, de tirer parti des qualités qui vous distinguent. Nous entrons précisément dans une phase d'activité dont la presse a donné l'exemple. Les syndicats agricoles se forment, ainsi que des syndicats d'initiative pour faire affluer les touristes dans notre pays ; la mentalité prévoyante gagne peu à peu du terrain ; les sociétés déjà existantes essayent d'arriver à leur but, mais sont à demi paralysées par l'apathie du public et l'indifférence des administrations. En ce qui concerne les services maritimes postaux, une question essentielle pour la Corse et, pour le moment, à l'ordre du jour, nous avons des craintes sérieuses qu'on nous enlève avec une nouvelle adjudication, les petits avantages qui nous avaient été accordés et dont nous n'avons eu guère le temps de profiter.

Certes, la tâche n'est pas mince, mais je ne crois pas vous ne soyez pas de taille à la mener à bonne fin. Pour nous, nous sommes pleins de confiance, et la foi républicaine, l'amour de la démocratie aidant, nous saurons bien poursuivre nos efforts jusqu'au bout. Il ne tient qu'à vous de vous y associer et de joindre votre nom à ceux de vos prédécesseurs qui firent quelque bien à notre pays, et dont, précieusement, nous gardons le souvenir.

LÉON MARSTRATI.

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE

M. Gandin, maire de Bastia, a adressé la lettre suivante à M. le Préfet.

Bastia, 13 février 1905.

Monsieur le Préfet,

Une question de la plus haute importance préoccupe en ce moment l'opinion publique. Je veux parler de la réorganisation des services maritimes postaux de la Corse, rendue nécessaire par la mise en liquidation de la Compagnie concessionnaire.

Le Conseil général de la Corse est certainement l'arbitre le plus autorisé pour faire connaître les besoins du département. La session d'avril étant encore trop éloignée, il paraîtrait utile de convoquer l'assemblée départementale avant cette époque, car un retard dans la solution de cette question pourrait compromettre bien des intérêts.

C'est pourquoi, je crois répondre à une nécessité des plus impérieuses en vous priant de provoquer un décret du chef du pouvoir exécutif autorisant une réunion extraordinaire, conformément à l'article 24 de la loi du 10 août 1871.

Veuillez agréer, etc.

AUGUSTE GANDIN,
Maire de Bastia,
Membre du Conseil général de la Corse.

15 février 1854. — Rédition de Saint-Florent. Cette place commandée par des Ursins se rendit après quatre mois de résistance.

Dans n'ayant voulu accorder aucune grâce aux habitants, beaucoup d'entr'eux s'ouvrirent un passage à travers le corps des assiégeants.

PROJET DE LOI
sur la Séparation
DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT
(Suite)

TITRE III. — *Des édifices des Cultes.*

Art. 9. — Les édifices antérieurs au Concordat, qui ont été affectés à l'exercice des cultes ou au logement de leurs ministres, cathédrales, églises, chapelles, synagogues, archevêchés, évêchés, presbytères, séminaires, ainsi que leurs dépendances immobilières et les objets mobiliers qui les garnissaient au moment où les dits édifices ont été mis à la disposition des cultes, sont et demeurent propriétés de l'Etat ou des communes, qui devront en laisser la jouissance gratuite pendant deux années à partir de la promulgation de la présente loi, aux établissements ecclésiastiques ou aux associations formées pour l'exercice du culte dans les anciennes circonscriptions des établissements ecclésiastiques supprimés.

L'Etat et les communes seront mis à la même obligation en ce qui concerne les édifices postérieurs au Concordat dont ils seraient propriétaires.

A l'expiration du délai ci-dessus fixé, l'Etat et les communes devront consentir aux associations, pour une durée n'excé-

---

24 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA PEAU DU LION
de CHARLES BERNARD

VII.

LE TRAITÉ DE PAIX.

— Avec M. Tonayrion ? jamais ! s'écria-t-il d'un ton véhément : votre bonté ne saurait effacer son insolence. Quand je songe...

— Songez que je suis une femme ; un enfant peut n'avoir aucun égard aux sollicitations d'une femme, mais un homme, — et vous êtes un homme, — ne saurait les repousser sans manquer de courtoisie.

— Mais, Madame, quand M. Tonayrion...

— Il ne s'agit plus de M. Tonayrion, mais de moi ; c'est moi qui vous parle, moi qui fais un appel à votre raison, moi qui vous adresse une prière, moi qui vous tends la main ; vous décidera-vous enfin à me donner la vôtre ?

Ne sachant plus comment résister à cette voix pressante et à cet éloquent sourire, Félix avança une main qu'Estelle saisit aussitôt.

— Vous me donnez votre parole d'honneur, lui dit-elle, d'oublier cette querelle puérile et de vivre avec M. Tonayrion comme par le passé.

— Qu'exigez-vous, Madame ! répondit-il d'une voix mal assurée, en essayant faiblement de retirer sa main.

Je n'exige rien, mais je vous en prie, reprit madame Cassanda, qui pour dernier argument arrêta sur lui des yeux faits pour rendre les anges jaloux.

Félix ne put supporter cet irrésistible regard ; il pencha timidement la tête et répondit si bas qu'à peine fut-il possible de l'entendre :

— Madame, j'obéirai.

— Très-bien, dit Estelle en lui serrant la main pour le récompenser ; c'est agir en homme. Vous êtes aussi bien élevé que brave, et je suis contente de vous. Maintenant, monsieur le chevalier de la Rose, nous ne vous retenons plus ; vous pouvez continuer votre promenade.

Cette conclusion imprévue acheva de déconcerter l'élève de Saint-Cyr. Il s'inclina sans trouver un mot à répondre, et s'éloigna d'un air assez gauche en évitant les regards de son oncle, ainsi qu'il l'avait fait durant tout le cours de cette conversation.

Servian aimait son neveu, et par conséquent il redoutait pour lui les hasards d'un duel. En lui fournissant l'occasion de déployer son adresse au tir, ainsi qu'en vantant son talent d'escrimeur, il n'avait eu d'autre but que d'inspirer au provocateur le désir d'un dénouement pacifique. L'événement ayant démontré la justesse de ce calcul, il jugea inutile d'affecter une rigidité pointilleuse à l'égard de quelques vices de forme dont pouvait paraître entachée la réparation à laquelle madame Cassanda prêtait l'appui de sa gracieuse et toute puissante diplomatie.

Quoique présentées d'une façon irrégulière, les excuses de M. Tonayrion n'en étaient pas moins explicites et positives ; dans tous les cas, Servian eût commis à son neveu de les agréer ; mais en voyant qu'Estelle se chargeait de ce soin, il trouva la négociation en si bonnes mains qu'il crut devoir s'abstenir d'y prendre part, sachant bien que sur l'esprit d'un homme de dix-huit ans, les prières d'une jolie femme ont toujours plus de pouvoir que les raisonnements d'un oncle.

Dès que Félix se fut éloigné, madame Cassanda se tourna vers l'homme de quarante ans.

— Eh bien ! monsieur ? lui dit-elle d'un air de persiflage.

Servian s'inclina en souriant.

— Je reconnais que j'ai eu tort de douter de votre empire, répondit-il ; c'est la première fois que cela m'arrive, ce sera aussi la dernière. Maintenant je crois que tout vous est possible ; tout, même...

— Même ? répéta Estelle en voyant qu'il n'achevait pas sa phrase.

— Même de donner en réalité M. Tonayrion de l'héroïsme que votre imagination lui a prêté jusqu'à ce jour.

La jeune veuve éprouva un mélange de dépit et de satisfaction qui fit éclore sur ses joues une rougeur soudaine. Ce double sentiment est facile à expliquer. N'arrive-t-il pas souvent qu'une femme placée entre deux adorateurs souffre des attaques dont l'un est l'objet sans que pour cette raison la jalousie de l'autre lui soit désagréable ?

— J'ai remarqué déjà que M. Tonayrion n'a pas le bonheur de vous plaire, dit-elle avec un sourire équivoque. Il est vrai qu'il a un des torts envers votre neveu, mais ces torts sont réparés ; quant à ce qui vous regarde, je ne crois pas que vous ayez à vous en plaindre ; et cependant vous avez l'air de ne pouvoir le souffrir ? Que vous a-t-il donc fait ?

D'un regard sérieux et profond Servian apprit à madame Cassanda qu'il ne voulait pas, ne fût-ce que pour un instant, se prêter aux subtilités de la controverse hypocrite où elle cherchait à l'engager.

— Excusez-moi, Madame, dit-il avec une affectueuse gravité qui semblait participer de la tendresse d'un père plaidant que de la passion d'un amant ; je n'ai pas sollicité cet entretien, mais puisque vous avez bien voulu me l'accorder, souffrez que j'en profite pour vous offrir un conseil. Oubliez que je vous ai aimée et que je vous ai demandée en mariage ; ne voyez en moi qu'un ancien ami de votre père, un homme dont le dévouement vous est acquis pour toujours, quoique vous affectiez de le méconnaître. Je vais vous en donner une preuve, au risque d'encourir encore l'aversion que vous paraissez éprouver aujourd'hui pour moi. Vous devez, m'a-t-on dit, épouser M. Tonayrion ?...

A suivre.

PIEUX DE VIGNE
Prix 0,25 et 0,30 pièce
S'adresser à M. Domenico Casanelli, Mandli, près Bastia.

dant pas dix ans, la location de ces édifices. Le loyer ne pourra être supérieur à 40 0/0 du revenu annuel moyen des établissements supprimés, le dit revenu calculé d'après les résultats des cinq dernières années antérieures à la promulgation de la présente loi. La location pourra être renouvelée au profit des associations par périodes successives de dix ans au maximum. Chaque renouvellement ne pourra avoir lieu que dans les deux dernières années du bail en cours. Les réparations locatives et d'entretien seront à la charge des établissements ou des associations, qui seront tenus, en outre, de contracter une assurance contre les risques de l'incendie et de la foudre. En cas d'inexécution de ces prescriptions, la location sera résiliée de plein droit : les associations locataires ne pourront se prévaloir contre l'Etat et les communes des dispositions de l'article 1720 du code civil.

Art. 10. — Les édifices du culte dont les établissements ecclésiastiques seraient propriétaires seront, avec les objets mobiliers les garnissant, attribués aux associations dans les conditions déterminées par le titre II.

Art. 11. — Les objets mobiliers mentionnés au paragraphe premier de l'article premier, qui n'auraient pas été inscrits sur la liste de classement dressée en vertu de la loi du 30 mars 1887, sont, par l'effet de la présente loi, ajoutés à la liste. Toutefois, il sera procédé par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, dans le délai de trois ans, au déclassement de ces objets dont la conservation ne présenterait pas, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt suffisant. En outre, les immeubles et les objets mobiliers, attribués en vertu de la présente loi aux associations, pourront être classés dans les mêmes conditions que s'ils appartenaient à des établissements publics. Il n'est pas dérogé pour le surplus aux dispositions de la loi du 30 mars 1887.

TITRE IV. — *Des associations pour l'exercice des cultes.*

Art. 12. — Les associations formées pour l'exercice d'un culte devront être constituées conformément aux articles 5 et suivants de la loi du 1er juillet 1901 ; elles seront soumises aux autres prescriptions de cette loi, sous réserve des dispositions ci-après :

Art. 13. — Elles devront avoir exclusivement pour objet l'exercice d'un culte. Elles pourront recevoir, outre les cotisations, prévues par l'article 6 de la loi du 1er juillet 1901, le produit des quêtes et collectes pour les frais du culte, percevoir des rétributions, même par fondation, pour les cérémonies ou services religieux, pour la location des bancs et sièges, pour la location des objets destinés au service des funérailles dans les édifices religieux et à la décoration de ces édifices ; elles ne pourront sous quelque forme que ce soit, recevoir des subventions de l'Etat, des départements ou des communes. Ne seront pas considérées comme subventions les sommes que l'Etat, les départements et les communes jugeront convenables d'employer aux grosses réparations des édifices du culte loués aux associations.

Art. 14. — Ces associations ne peuvent dans les formes déterminées par l'article 7 du décret du 16 août 1901, constituer des unions ayant une administration ou une direction centrale. Ces unions seront régies par les articles 12 et 13 de la présente loi ; toutefois, les unions qui s'étendent sur plus de dix départements sont dépourvues de toute capacité juridique.

Art. 15. — Les valeurs mobilières disponibles des associations et unions seront placées en titres nominatifs ; leur revenu total ne pourra dépasser la moyenne annuelle des sommes dépensées pendant les cinq derniers exercices pour les frais et l'entretien du culte. Toutefois, ce capital pourra être augmenté de sommes qui, placées en titres nominatifs, déposés à la Caisse des dépôts et consignations, seront exclusivement affectées, y compris les intérêts, à l'achat, à la construction ou à la réparation d'immeubles ou meubles destinés aux besoins de l'association ou de l'union.

Art. 16. — Seront passibles d'une amende de 16 à 100 francs et d'un emprisonnement de 6 jours à 3 mois, ou de l'une de ces deux peines seulement, les directeurs ou administrateurs d'une association ou d'une union qui auront contrevenu aux articles 12, 13, 14, 15. Les tribunaux pourront, en outre, à la requête de tout intéressé ou du ministère public, prononcer la dissolution de l'association ou de l'union.

Art. 17. — Les immeubles appartenant aux associations et unions seront grevés de la taxe de la main-morte.

(*La fin à demain*).

Les Services Maritimes Postaux

Départ des courriers

Les prochains départs auront lieu aujourd'hui, mercredi, à 4 heures soir, d'Ajaccio pour Marseille par la Cie Fraissinet ; Jeudi, à 6 heures soir, de Bastia pour Marseille ; Vendredi, à 7 h. 30, d'Ajaccio pour Marseille.

LA MANIFESTATION DES MÈRES DE FAMILLE

Hier matin, mardi, une manifestation comprenant plus de trois cents mères de famille s'est rendue à la mairie pour remettre à M. le Maire une demande à l'effet d'obtenir un sursis à l'application de l'arrêté préfectoral fermant les écoles communales congréganistes de fi es de la ville de Bastia.

A la tête de cette délégation se trouvait Mme Thérèse de Chevarrier de Carbuccia.

Admises dans la salle des réunions du Conseil municipal qui n'a pu les contenir toutes, les manifestantes ont été reçues par M. le Maire.

En leur nom Mme de Chevarrier a remis à M. le Maire la supplique suivante :

Monsieur le Maire,

La laïcisation des écoles des rues Campanari et de l'Opéra et du Théâtre, survenue brusquement pendant le cours de l'année scolaire, a profondément ému un grand nombre de familles de la ville, et c'est en leur nom que nous vous prions de vouloir bien écouter la protestation que nous nous permettons d'adresser aux pouvoirs publics.

Respectueuses des institutions existantes et des lois actuellement en vigueur, nous ne voulons formuler ici aucune critique ; nous nous inclinons devant la décision qui vient d'être prise.

Mais dans l'intérêt de nos enfants nous demandons l'ajournement d'une mesure qui, si elle était rigoureusement maintenue, serait de nature à leur porter un grand préjudice.

Elles perdraient en effet le bénéfice des études qu'elles ont commencées et le profit qu'elles devraient retirer du zèle et de l'affection dévouement avec lequel les bonnes sœurs se sont jusqu'ici occupées d'elles.

M. le Préfet de la Corse qui vient à peine d'arriver dans notre département, animé des sentiments d'impartiale sollicitude que tous déjà s'accordent à lui reconnaître, voudra bien écouter nos légitimes doléances et permettre aux institutrices congréganistes des rues Campanari et de l'Opéra et du Théâtre de continuer leurs classes jusqu'aux vacances prochaines, puisqu'il serait impossible d'obtenir leur maintien définitif.

Veuillez agréer, etc.

(*Suivent les signatures dont la liste n'est pas close*).

Après cette lecture, M. le Maire a fait connaître aux manifestantes qu'elles se trouvaient en parfaite communauté d'idées avec le Conseil municipal de la ville, puisque dans sa séance du 12, il avait été pris une délibération conforme à leur demande.

M. le Maire a ajouté que cette délibération serait transmise d'urgence à M. le Préfet, et qu'il y joindrait la demande des mères de famille, avec le vif désir qu'il y soit fait droit.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Conseil Municipal

Séance du 13 Février 1905.

M. le Maire expose :

La suspension de la plupart des services maritimes existant entre Bastia, Marseille, Nice, Livourne, a jeté une perturbation profonde dans nos relations postales et commerciales avec les principaux ports auxquels nous sommes reliés depuis longtemps.

Il ne nous appartient pas d'apprécier les causes diverses qui ont pu amener cet arrêt dans les transactions du port de Bastia.

Mais il nous est permis d'affirmer qu'aucun autre port de la Corse n'a fourni et n'est en état de fournir un aussi puissant aliment tant en marchandises qu'en passagers.

Les statistiques les plus récentes sont là pour affirmer cette incontestable vérité.

Dans ces conditions et quelle que soit la mesure provisoire ou définitive à laquelle le Gouvernement croira devoir s'arrêter, nous le prions de ne pas perdre de vue qu'aucune réduction ne saurait être opérée sur le nombre et la nature de nos courriers directs, lesquels devront être assortis avec les vitesses qui ont été la base de l'adjudication du 12 mars 1904.

Le Conseil à l'unanimité approuve l'exposé ci-dessus, et dit qu'il sera transformé en délibération, laquelle sera transmise d'urgence à M. le Ministre du Commerce et à M. le Sous-Secrétaire d'Etat des postes et télégraphes.

Il leur fait spécialement observer que la ville et l'arrondissement de Bastia ont été privés aujourd'hui, 12 février, de leur courrier habituel, alors cependant qu'il aurait pu être confié au paquebot de la Compagnie Fraissinet parti hier de Marseille à midi.

Bastia n'a pas eu non plus ce soir son départ pour Marseille.

Une pareille situation ne saurait se prolonger sans compromettre les intérêts de notre port et des populations qu'il dessert.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait :

Le Maire, A. GAUDIN.

Nécrologie

La R. Mère Marguerite

OLMETO — Olmeto apprenait samedi 4 février, à son réveil, une bien douloureuse nouvelle : la très bonne Mère Marguerite, supérieure de l'établissement des Filles de Marie-Immaculée, n'était plus ! Elle s'était éteinte doucement, dans la nuit, la conscience tranquille, « immaculée, » loin du bruit des foules, dans le légendaire silence du cloître...

Ni la science de deux praticiens distingués, ni les soins affectueusement dévoués de la Révérende Mère Elisabeth, supérieure provinciale, accourue d'Ajaccio, en toute hâte, où les premières atteintes de la maladie, et de sa chère communauté, n'ont pu, hélas ! avoir raison du mal auquel succombent fatalement, souvent dans la fleur de l'âge, la plupart de ces bonnes créatures qui, placent au-dessus de tout les jouissances de l'Au-Delà, quittent, dans un sublime et par élan, les êtres les plus chers, jettent un ultime regard vers l'inévitable idéal... et s'en vont, souvent très loin de la petite patrie, se soumettre à jamais aux règles les plus rigoureuses de la vie ascétique, dans la glaciale ambiance du monastère.

Née à Lisieux (Doube), le 10 avril 1846, Mademoiselle Marie-Augustine Verseroy, en religion Sœur, puis Mère Marguerite, appartenait à une famille aisée, très honorable et très estimée qui, le cœur gros, accéda à son désir d'entrer au noviciat d'Arbois, à l'âge de 18 ans !

Là, comme partout, à Condom, à Thonon, la sœur Marguerite sut, dès le prime abord, conquérir tous les cœurs. Aussi, il y a 4 ans environ, quoique relativement bien jeune, fut elle appelée à diriger l'important établissement enseignant d'Olmeto où elle conserva les qualités qui la distinguèrent toujours, ne pouvant en acquérir de meilleures, puisqu'elle les possédait toutes.

Accueillante envers tous, bonne au suprême degré, elle avait la profonde affection de sa chère communauté, de ses passionnaires qu'elle entourait des meilleurs soins, et la sympathie, la vénération de toute la population.

C'était réellement un cœur d'or, une intelligence d'élite, un esprit très subtil, au service du plus noble caractère.

Que son œil était pur et sa lèvre candide ! Que son ciel inondait son âme de clarté !

Une foule énorme assistait, le jour suivant, aux obsèques qui ont eu lieu dans l'église paroissiale. Pas un habitant de la localité n'y faisait défaut. La bière, toute blanche, reposait au milieu d'un grandiose catafalque, qui était bien dans le ton, surmonté de gerbes de lys et doublement encadré d'un grand nombre de belles couronnes également blanches et de ravissantes fillettes au costume qui sied si bien à la candeur.

Au sortir de la cérémonie, qui a été très imposante, deux beaux discours marqués au coin de la douleur vraie ont été prononcés sur le parvis, d'une voix fortement émue, par deux aimables, pensionnaires, Mlles Euphrasie Pieralli et Madeleine Poli. Ensuite, toute l'assistance a accompagné le cercueil jusqu'au tombeau.

Du fond de l'île, nous prions respectueusement M. Verseroy et Mlle Victorine Verseroy d'agréer l'expression émue de nos vifs regrets.

A la Révérende Mère Elisabeth et à ses chères communautés, surtout à celle d'Olmeto, nous présentons l'assurance de notre sincère et douloureuse sympathie.

Un Ami.

ÊTES-VOUS FAIBLE?
Souffrez-vous de maladies de l'estomac, de constipation, de vices du sang ou de palpitations?
LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS
VOUS GUÉRIRA À COUP SÛR.
Demandez à M. Parvais, pharmacien, à Lille, une brochure gratuite sur les maladies et le moyen de les guérir.

Courses de Bastia

Les Membres de la Société des Courses de Bastia sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le 15 février prochain à 4 heures et demie du soir dans une des salles de la mairie.

Le Secrétaire,
JOSEPH AJACCIO.

Avis & Communications

Les patrons cordonniers de la Haute et Basse Ville sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu jeudi, 16 février, de 7 à 8 heures, dans une des salles de l'Hôtel de Ville. Prière d'être exact.

Penciolelli.

Petite Gazette

Variétés Astronomiques du 14 février.

Thermomètre. — 7 heures du matin, 3·6 à midi, 8·6 à 7 heures du soir, + 4·8
Maxima, + 8·9 Minima, 2·1.
Baromètre. — 7 heures du matin 772 mm.
Midi 772 mm. 6 heures du soir, 771 m.
Vent. — Dans la matinée, sa'no.
Dans l'après-midi N. faible.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Nouvelles maritimes

M. Ulrich Paul, ouvrier tourneur de 1re classe, du port de Toulon, est inscrit sur la liste d'admissibilité à l'emploi de dessinateur de 4e classe du service de l'artillerie.

— M. Conti Baptistin, ouvrier de 1re classe du service des défenses sous-marines, à Toulon, est inscrit sur la liste d'admissibilité à l'emploi de surveillant technique de 2e classe.

Nécrologie

Dans la nuit de dimanche est décédée Mme veuve Gaétan Balbi née Tomasi, emportée en peu de jours par une cruelle maladie ; elle était âgée de 72 ans. A la tête d'une très nombreuse famille, elle avait montré des qualités maîtresses dans la direction de ses affaires. Entourée d'une foule de petits enfants, elle prodiguait à tous ses soins et son affection.

Le cercueil était porté par des membres de l'Assistance publique, dont M. Toussaint Balbi est le président.

Le convoi de Mme Balbi a été accompagné jusqu'à sa dernière demeure par une affluence de parents et d'amis de Bastia et du canton de San Martino de Lota dont elle était originaire.

Le deuil était conduit par ses fils, gendres, neveux, etc. L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean.

Nous adressons aux familles Balbi, Poggi, Tomasi, Angeli, Rocoli, Michelangeli, toutes nos condoléances.

Leçons d'Italien

Leçons à domicile, s'adresser au bureau du journal.

Exercices de tir

Des exercices avec cartouches à blanc seront exécutés jeudi 16 février prochain, entre midi et 4 heures du soir, aux environs de Cardo et sur la route de Saint Florent entre Bastia et Teghime.

A vendre

pour cause de départ, trois percherons et un camion. S'adresser au bureau du journal.

A louer

A louer rue Miot 1, au 5e étage, six pièces donnant sur la place St-Nicolas et sur la rue Napoléon, avec grenier correspondant.

S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement de 8 pièces non meublées, rue de la gare, 2, au premier.

S'adresser au bureau du journal.

— Chambre garnie à louer au 2e étage, rue de l'Opéra, 18.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannoni, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces audessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

Etat Civil

MARIAGES

Cervoni Ange-Baptiste, marin, de Ville de Pietrabugno, et Giudici Catherine, de Bastia.

DÉCÈS

Camagna Antoine-François, agent du commissariat de la marine en retraite, marié, 76 ans, de Bastia.
Camagna Françoise-Xavière-Marie, veuve, 74 ans, de Bastia.
Borghi Antoinette, 40 jours, de Bastia.
Casabianca Louise, veuve, 65 ans, de Bastia.
Angeli Julie, mariée, 44 ans, de Zalana.

République Française
Département de la Corse
Ville de Bastia

Réfection totale de la Couverture DU THÉATRE MUNICIPAL

AVIS d'Adjudication

Le public est prévenu qu'il sera procédé le mercredi 25 mars prochain, à trois heures de relevée, à la Mairie de Bastia, par devant le Maire de la Ville, assisté de deux conseillers municipaux, à l'adjudication publique aux soumissions cachetées des travaux de Réfection totale de la Couverture du Théâtre Municipal.

Le montant du devis, dressé par M. l'Architecte de la Ville, s'élève à la somme de 12.222 36
Somme à valoir. . . . 1 277 64
Total . . 13 500 00

Le montant du cautionnement est de 1.500 francs.

On pourra prendre connaissance du projet et du cahier des charges à la Mairie, au bureau de M. l'Architecte.

Fait à Bastia, le 6 février 1905.

Le Maire,
A. GAUDIN.

Prochainement
mise en vente
du Grand Magasin Marinetti
6, Bd du Palais, 6
Avec riche agencement, installation du gaz, et sous sols, à moitié prix de leur valeur.
Location annuelle
3,378 frs.
C'est-à-dire plus de six pour cent (6 0,0) d'intérêt environ du capital à y employer.
Pour renseignements s'adresser à M. François Maestracci, agréé au Tribunal de Commerce, liquidateur judiciaire, 2, rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia.

Dépêche Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

13 fév. — 14 fév.
Rente de 3 0/0 ancien — 99 60 — 99.75
— 3 p. 0/0 amorti, 99.05 — 99.45

Mouvement Judiciaire

Paris, 14 février.

M. Ange Mariotti, président du tribunal de Calvi, est nommé conseiller à la cour d'appel de Bastia, en remplacement de M. Saliceti, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Ambrogi, juge d'instruction à Calvi, est nommé président du tribunal de Calvi.

M. Colonna d'Antriani, juge à Calvi, est chargé du service de l'instruction près le même tribunal.

M. Emanuedi, avocat, est nommé juge à Calvi.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

La grève des électriciens

Le ministre de l'intérieur a annoncé que la grève des ouvriers électriciens est terminée.

L'incident de Poitiers

Le ministre de la guerre a fait connaître les mesures prises au sujet de l'incident militaire de Poitiers.

La capacité en droit

M. Chaumié ministre de la justice a soumis à la signature un décret réorganisant les études pour l'obtention du certificat de capacité en droit.

Le Sully

Le ministre de la marine a communiqué les nouvelles sur l'échouement de « Sully ». Il a ajouté qu'on continuait à prendre des mesures pour alléger le bâtiment et épuiser l'eau.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé enquête de l'expédition des affaires courantes.

LES INCIDENTS MILITAIRES *de Poitiers*

Paris, 14 février.

Au sujet des incidents militaires qui se sont produits récemment à Poitiers, M. Berteaux, ministre de la guerre a pris la décision suivante :

Un canonnier ayant subi de nombreuses punitions sera envoyé aux compagnies de discipline.

Un artificier et huit canonniers de 1re classe sont remis à la 2e classe.

Neuf anciens soldats sont punis de quinze jours de prison et il est infligé huit jours de la même peine à neuf jeunes soldats.

Tous ces militaires seront éloignés de Poitiers et répartis individuellement dans d'autres régiments d'artillerie.

La Délation dans l'armée

L'organisation des fiches

Paris, 14 février.

Le *Journal* a commencé la série de la publication des fiches, desquelles il résulte, suivant les aveux du capitaine Mollin, que le service des fiches a été organisé au ministère de la guerre par le général André et le général Percin.

Les renseignements fournis par la sûreté générale étant insuffisants, le général Percin eut l'idée d'employer la franc-maçonnerie par l'intermédiaire du capitaine Mollin.

Les Morts du Jour

Le général Marnier

Le général de division Marnier, appartenant à l'arme du génie, est décédé dans la nuit.

EN ANGLETERRE

L'OUVERTURE DU PARLEMENT

Le discours du Trône

Londres, 14 février.

« Aujourd'hui a eu lieu l'ouverture des travaux parlementaires

» Dans le discours du trône, le roi a dit que la situation dans la péninsule des Balkans, continue à être inquiétante.

» On a accompli de notables progrès qui doivent à être complétés par des réformes radicales au sujet du système financier.

» La convention entre la France et l'Angleterre aura des résultats avantageux pour les deux pays. Elle affermira les relations amicales existantes.

» Mon gouvernement examine les mesures nécessaires pour établir, au Transvaal, une constitution basée sur un gouvernement représentatif. »

EN RUSSIE

A Saint-Pétersbourg

Nouveaux troubles. — Cinquante réservistes tués.

Paris, 14 février.

Le correspondant de l'« Aurore » à Saint-Pétersbourg, télégraphie.

« Mille deux cents réservistes, arrivant de Kiev se sont révoltés. Ils ont attaqué les troupes envoyées contre eux. Plusieurs soldats ont été tués.

» Les réservistes se sont emparés des bâtiments de la gare qu'ils ont pillés. Deux bataillons d'infanterie ont cerné les insurgés. Un conflit sanglant s'est produit, au cours duquel, 50 réservistes ont été tués »

Dans les provinces

Saint-Pétersbourg, 14 février.

A Varsovie, des concessions ont été faites par les patrons qui ont accordé les conditions jacivantes : la journée de travail sera de 9 heures et le salaire minimum est évalué à 75 Kopeks par semaine.

La plupart des grévistes ont repris le travail.

A Lodz, les propriétaires des fabriques ont fait droit aux revendications des ouvriers. Le travail a repris partiellement.

A Batoum, la grève continue ; le manque de denrées est complet.

AU TRANSVAAL

Un discours du général Geyers

Londres, 14 février.

On télégraphie de Johannesburg au Standard.

« Dans un discours prononcé à Pietersburg, le général boër Beyers a attaqué violemment l'Angleterre, déclarant qu'une nouvelle guerre éclaterait si la patience des Boers était mise à une trop rude épreuve.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 30.

M. Garreau, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

Démission d'un sénateur

Le président donne lecture d'une lettre de M. Trystram, sénateur du Nord, le priant d'accepter sa démission à cause de son état de santé.

Le président se fait l'interprète du Sénat en exprimant les regrets que cause cette détermination.

Le Service de deux ans

Suite de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, adoptée avec modifications par la Chambre des députés, tendant à modifier la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée et ayant pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active.

La discussion des articles

Le Sénat continue la discussion des articles.

La discussion reprend sur l'article 62 qui est adopté, ainsi que les articles 63, 64, 65 et 66.

La retraite des rengagés

Sur l'article 67, relatif à la mise à la retraite des rengagés, M. Gotteron dépose un amendement tendant à permettre la démission des sous-officiers rengagés en cas de force majeure.

L'amendement est repoussé par 222 voix contre 46.

Les articles 67 à 72 sont adoptés.

L'article 73 est réservé.

Les emplois civils

Les articles 74 à 78, relatifs aux emplois civils réservés aux sous-officiers sont adoptés.

Dispositions pénales

Les articles 79 à 88 relatifs aux dispositions pénales sont adoptés.

Les soldats d'Algérie

M. Gérente, sénateur d'Alger, combat l'article 89 qui assujettit les Français de l'Algérie et de la Tunisie à accomplir deux années de service.

Le sénateur d'Alger dépose un amendement tendant à maintenir le service d'un an pour les conscrits algériens.

L'amendement Gérante est repoussé par 231 voix contre 46.

Le texte de la commission maintenant le service de deux ans pour l'Algérie et la Tunisie, est adopté par 236 voix contre 46.

L'ensemble de l'article 89 est ensuite adopté.

La séance est levée et renvoyée à jeudi.

Chambre des Députés

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Giraud, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Election d'un vice-président

L'ordre du jour appelle l'élection d'un vice-président, en remplacement de M. Etienne, nommé ministre de l'intérieur.

Le scrutin est ouvert.

M. Doumergue est élu par 215 voix ; M. Denys Cochin en obtient 142.

L'Election d'Ajaccio

La Chambre examine les opérations électorales à la suite desquelles M. Forcioli a été élu député d'Ajaccio.

L'élection de M. Forcioli a été validée sans opposition.

Le député d'Ajaccio est admis.

Election d'un questeur

Il est procédé au vote pour la nomination d'un questeur en remplacement de M. Lecherbatier, décédé.

Pendant le dépouillement du scrutin, on reprend le budget des Travaux publics.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère des travaux publics

Suite de la discussion du budget du ministère des travaux publics.

Les chapitres 35 à 42 sont successivement adoptés sans modification.

Les chapitres 43 à 52 relatifs aux conventions, sont réservés.

L'élection du questeur

Le président fait connaître le résultat du vote pour l'élection d'un questeur.

Ont obtenu :

MM. Ragot	142 voix
Delau	117 —
Rose	102 —

Il y a ballottage.

Il est procédé à un second tour de scrutin qui donne les résultats suivants.

M. Ragot, 176 voix, élu.
M. Delau, 158 id.

La Chambre reprend ensuite la discussion du budget des travaux publics et adopte après de courtes observations, le chapitre 53.

Demain mercredi séance publique à 2 heures.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Les bruits de Paix sont démentis

Paris, 14 février.

Le correspondant du « Petit Parisien » à Saint-Pétersbourg, télégraphie ;

« Toutes les nouvelles relatives à une paix prochaine, sont complètement inexactes. »

La troisième escadre du Pacifique

Saint-Pétersbourg, 14 février.

Il est définitivement arrêté que la deuxième division de la 3e escadre du Pacifique comprenant 2 cuirassés, 2 croiseurs, 1 navire porte-mines, 15 torpilleurs, sous les ordres de l'amiral Birilileff, partira dans les premiers jours de mai prochain.

DENTISTE
Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEI, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

VIN ROUGE de Vertauese, Corte
propriété du conseiller Graj
Prix 0,40 c. le litre
En vente rue de l'Opéra, près les magasins Thiers.

A VENDRE
300 quintaux de fourrage :
Luzerne de 1re coupe 5 et 6 fr. les 100 kilos.
Luzerne 2e coupe 8 fr. les 100 k.
S'adresser à M. Joseph Toguini, à Procojo, près de Casamozza.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de Tunis, samedi, 11 courant, à destination de Bastia où il sera le lundi, 13, pour partir le soir même à destination de Nice et Marseille.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.
à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.
à Bastia, à M. Sauveur Susco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.
à Nice, à M. Honoré Rotto, agent.

00078

AVIS DE DÉCÈS

Madame Elisabeth Perignani, née Casabianca, Monsieur Gaston Perignani, capitaine au 15e d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, et leurs enfants, Monsieur Gallian Susco, professeur de rhétorique honoraire, Mesdemoiselles Antonia et Gabrielle Susco, Monsieur Fernand Gozin, inspecteur d'Académie à Pau, et ses enfants, Mme Vve Lucciana, de Paris, M. et Mme Bartolacce, de Porto Rico, M. et Mme Louis Lucciana, de Paris, Mme Fernand Sredey et le docteur Sredey, de Paris, Mme et M. Mattei, de Saigon, M. Jean-Charles Fornelli et Mme Fornelli, Mme et M. Louis Vincenti, Mme Vve Gaétan Fornelli,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve Louise Casabianca
Née SISCO

leur mère, belle mère, grand'mère, sœur, tante et cousine-germaine.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, mercredi 15 février, à 10 heures et demie.

On se réunira à la maison mortuaire, boulevard de Cardo, n. 5.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Hippolyte veuve de Casabianca, née Camagna ; Mme veuve Fortunée Camagna, née Limarola ; Mme Angèle-Marie Casabianca, née de Lori ; Mme veuve Pauline de Lori, née de Zorki ; M. Henri Virgitti, juge d'instruction à Bastia, et sa famille ; Mme Hortense Filippetti, née Virgitti, M. Charles Filippetti et leur famille ; Mme veuve Teresa Briguole, née Virgitti, et leur famille ; M. Denis de Casabianca, médecin major de 1re classe à l'hôpital militaire de Nice, chevalier de la Légion d'honneur, Mme Denis de Casabianca et leur famille ; Mme Joséphine Ferrandi, née de Casabianca, et M. Joseph Ferrandi, chef de bataillon de territoriale, chevalier de la Légion d'honneur ; Mlle Julie de Casabianca ; M. Pierre de Casabianca ; M. Alphonse de Casabianca, vice-consul à Matadi, Congo Belge ; M. Louis de Casabianca, capitaine au 163e d'infanterie, et Mme Louis de Casabianca, née Benedetti ; M. Jérôme de Casabianca et Mme Jérôme de Casabianca, née Weyrik, et leur famille ; M. Louis Camagna, Mme Louis Camagna et leur famille ; Mme veuve Antonia Rivière, née Camagna et sa famille ; M. Louis de Lori, conservateur des hypothèques à Narbonne, et Mme Louis de Lori, née Gabrieli ; M. Adolphe Paoli, officier d'administration en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, et sa famille ; M. Marc de Lori, employé des chemins de fer à Moulins, et sa famille ; M. Louis Sanelli, employé à la Préfecture de la Seine et sa famille ; M. Antoine Santelli et sa famille ; Mme veuve Santelli, née Dapelo, et sa famille ; Mme veuve de Lori, née Gallojoli ; M. Joseph de Lori et sa famille ; Mme veuve de Lori, née Flach, et sa famille ;

Les familles Casanova, Farinole, Benedetti d'Ubaldo, Gueretina, Angeli, de Histori, Santini, de Carbuccia,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. ANTOINE-FRANÇOIS CAMAGNA
Agent de 1re classe
du Commissariat de la Marine en retraite
et de

Mme FRANÇOISE CAMAGNA
Née CHIESA, son épouse

Leur frère, beau-frère, belle-sœur, oncle et neveu, oncle et tante, et cousins, décédés à Bastia, le 14 février 1905, munis tous deux des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à leurs obsèques qui auront lieu jeudi, 16 février, à dix heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, ruelle du Dragon, 3.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

Messieurs les Membres du Clergé, vraisemblement le Président et membres du Conseil de fabrique de la paroisse Sainte-Marie,

Ont la douleur de porter à la connaissance des paroissiens la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Ant.-François Camagna
Membre du Conseil et ancien Trésorier

muni des SS. Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu jeudi, 16 courant, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue des Turquoises (Cité Belle).

BAR SOAVI
Cours Sébastiani, Bastia

BIÈRE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la
Brasserie Gruber

Atelier de dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

BLANCHISSAGE et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

ASTHME et CATARRHE
Guéris par les CIGARETTES ESPIC
ou la POUDRE ESPIC

A LA GRANDE DISTILLERIE MODÈLE
31, rue de l'Opéra

Aux acheteurs du strictc comptant ***H. Simon Damiani*** offre de livrer de produits de tout premier savoir :

Absinthe supérieure Abbel Besson 0,90 le lit.
Id. Couhé 2,30 la bouteille.
Id. Premier, 2,50 id.
Id. Ternion, 2,50 id.
Id. Pernod fils, 2,80 id.
Rhum bonne qualité, 0,55 le litre.
Id. supérieur, 0,65 id.
Id. origine grand arôme 50e 1,40 le litre.
Eau de vie bonne qualité, 0,80 id.
Liqueurs fines assorties, 1,10 la bouteille.
Id. surfines assorties, 1,50 id.
Strega surfine assortie, 0,80 id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Gorges Germain » si avantageusement connue des gourmets Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignan, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.

La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.

Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oublier que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

La clientèle bourgeoise connaît à l'heure actuelle que sa Maison excelle par l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.

Dépôt des cigares Intervesita et Reccurel véritables.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
122 et 124 Rue Lafayette.
CATALOGUE FRANCO (80 pages).
TÉLÉPHONE — USINE à St-DENIS
Dépôt Général du **FER GAYFARD**

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITIONS : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 3e, 7e et 8e.
3 MOIS : 6 fr. 50 — UN AN : 26 francs
ADEL. GOUBAUD, éditeur, 7, r. des 4-Septembre

Librairie du *Petit Bastiais*

VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(De Bastia)

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.

Cunversatione, cummediòla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Puesia e Prosa, cummediòla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Sei Scimette Cummiche, Prix 60 cent. franco 80.

L'Ariecchiòla, cummediòla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Da Chicchiu a Furiani, cummediòla in 1 attu. Prix 50 cent. franco 60.

Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

Photographie J. Moretti
CORTE
Collection complète des Types et Vues de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées,
Un million 700.000 cartes postales en magasin.
Vente en gros et au detail

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Excursion à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **300** millions.
Valeurs assurées environ : **900** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, agent de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli

ANCIEN CABINET PRADÈNE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

N. B. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite un garçon sortant de chez Mr Pradène, lequel est à même de donner toutes satisfactions aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

CADEAU
Chronomètre de Précision
Chronographe Compteur
Chronomètre Compteur
Chronographe Compteur
Chronomètre Compteur
Chronographe Compteur
Chronomètre Compteur

le vote des électeurs ou à les déterminer à s'abstenir de voter, sera puni d'une amende de 500 à 3 000 francs et d'un emprisonnement d'un mois à un an ou de l'une de ces deux peines seulement.

Art. 27. — Si un discours prononcé ou un écrit affiché ou distribué publiquement dans les lieux où s'exerce le culte contient une provocation directe à résister à l'exécution des lois ou aux actes légaux de l'autorité publique, ou s'il tend à soulever ou à armer une partie des citoyens les uns contre les autres, le ministre du culte qui n'aura rendu coupable sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans sans préjudice des peines de la complicité dans le cas où la provocation aurait été suivie d'une sédition, révolte ou guerre civile.

Art. 28. — Dans le cas des poursuites intentées devant les tribunaux de simple police ou de police correctionnelle, par application des articles 18 et 19 26 et 27, l'association constituée pour l'exercice du culte dans l'immeuble où l'infraction a été commise et ses directeurs et administrateurs sont civilement et solidairement responsables. Si l'immeuble a été loué à l'association par l'Etat ou les communes, en vertu de la présente loi, la révélation du bail pourra être demandée.

Art. 29. — L'article 463 du code pénal est applicable à tous les cas dans lesquels la présente loi édicte des pénalités.

Art. 30. — Les congrégations religieuses demeurent soumises aux lois des 1er juillet 1901, 4 décembre 1902 et 7 juillet 1904.

Art. 31. — Un règlement d'administration publique rendu dans les trois mois qui suivront la promulgation de la présente loi, déterminera les mesures propres à assurer son application.

Art. 32. — Sont et demeurent abrogées toutes les dispositions relatives à l'organisation publique des cultes antérieurement reconnus par l'Etat, ainsi que toutes dispositions contraires à la présente loi, et notamment :

1. La loi du 18 germinal, an X, portant que la convention passée le 26 messidor, an IX, entre Pape et le gouvernement français ensemble, les articles organiques de ladite convention et des cultes protestants seront exécutés comme lois de la République ; 2. le décret du 26 mars 1852 et la loi du 1er août 1879 sur les cultes protestants ; 3. le décret du 17 mars 1808, la loi du 8 février 1831 et l'ordonnance du 25 mai 1844 sur le culte israélite ; 4. les décrets des 22 décembre 1812 et 19 mars 1859 ; 5 les articles 201 à 208, 260 à 264, 294 du code pénal ; 6. les articles 100 et 101, les paragraphes 11 et 12 de l'article 136 et l'article 167 de la loi du 5 avril 1884.

SAVON DU DOCTEUR GO Flore consacre 1900 produits hygiéniques

Les Services Maritimes Postaux

Départ des courriers

Le paquebot *Corsica* effectuera le voyage Marseille-Bastia, le jeudi 16 février, et le paquebot *Italia* le service Marseille-Ajaccio, vendredi 17.

M. LE SOUS-PRÉFET DELFINI

On lit dans *l'Action républicaine de l'Yonne* :

M. Delfini, sous-préfet d'Avallon, vient d'être nommé sous-préfet de Châteaudun (Eure-et-Loir).

Tous ceux — et ils sont nombreux — qui ont eu l'occasion d'apprécier les qualités de cœur et d'esprit de ce fonctionnaire d'élite, ne pourront se défendre, en le félicitant des avantages mérités que lui apporte sa nouvelle situation, de lui exprimer le regret égoïste que leur inspire son départ.

M. Delfini avait su, en effet, se rendre populaire dans l'Avallonais. Sa grande amabilité, son intelligence vive et éclairée, son dévouement de tous les instants, lui avaient conquis toutes les sympathies, et l'on se souviendra longtemps parmi nous, de ce fonctionnaire de la République, qui n'est comporté en républicain, de cet honnête homme qui n'a jamais transigé avec sa conscience et qui, en maintes circonstances, a fait preuve d'un rare courage civique.

Cette inflexible droiture de caractère, cette loyauté à toute épreuve ne sauraient être comprises des âmes basses et des consciences louches. Aussi M. Delfini pouvait-il s'honorer de n'être point le complice du quarteron de politiciens peu estimables qui s'étaient imaginé continuer à mettre notre arrondissement en coupe réglée.

Mais le peuple, qui travaille et sait reconnaître ceux qui l'aiment vraiment, avait vite donné sa sympathie à ce sous-préfet bienveillant et laborieux, à cet homme d'honneur et de bien.

Nous sommes assurés que M. Delfini trouvera sans tarder à Châteaudun, des sympathies égales à celles dont il jouit dans l'Avallonnais. Nous le saluons ici cordialement, et nous lui souhaitons, dans son nouveau poste, la chance due au mérite sérieux et avenant. Mais ce salut, nous l'espérons, n'est pas un adieu, et au nom de la population républicaine avallonnaise, nous disons à M. Delfini : Au revoir !

M. le sous-préfet Delfini est le neveu de M. Delfini, ancien magistrat, maire de Gavignano.

Nous leur adressons à tous deux nos bien sincères félicitations.

Nécrologie

Mme CASABIANCA SISCO

Mme Casabianca née Sisco, veuve du regretté capitaine Casabianca, est décédée hier, après une assez longue maladie. Entourée des soins les plus empressés, elle a eu latter longtemps, mais son heure était marquée, toutes les ressources de la science ont été impuissantes devant la gravité du mal.

Epouse accomplie, elle fut en même temps une mère incomparable. Toute son affection s'était concentrée sur ses unique fille, puis sur ses petits-enfants. Son dévouement ne connaissait pas de bornes ; elle se prodiguait sans compter, malgré un tempérament très débile, et qui réclamait des soins et du repos. On peut dire que l'existence de Mme Casabianca n'a été qu'un continuel sacrifice à ses devoirs de fille et de sœur, d'épouse et de mère.

Les obsèques ont eu lieu à 10 heures du matin. Le deuil était conduit par le gendre, M. le capitaine Petrignani, le frère, M. Gaëtan Sisco, professeur de rhétorique honoraire, et d'autres parents, suivis d'une affluence d'amis.

Après l'absoute, donnée en l'église Saint Jean, l'inhumation a été faite dans le caveau particulier de la famille.

Nous présentons à Mme Petrignani et à M. le capitaine Petrignani, à M. le professeur Sisco et à leurs familles l'expression de nos sincères condoléances.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 15 février 1905.

(De notre correspondant particulier)

Une matinée

Jeudi a eu lieu dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville une grande matinée qui a bien réussi.

MM. Lyndor, Faggianelli et Lentz ont été particulièrement bien dans les différents rôles qu'ils ont eu à remplir.

Toutes nos félicitations.

Arrestations

Les nommés Faloni N., Patra Raymond, Patra Ange, Muvoni Joseph, Percero Antoine, sans domicile fixe et de nationalité italienne, ont été arrêtés pour avoir été rencontrés en livrant à la mendicité au moyen de reliques.

***

Le 8 du courant, vers 7 heures du soir, le nommé Guérin Cherles, âgé de 54 ans, ancien instituteur libre, demeurant cours Napoléon, n° 3, a cassé une vitre à l'aide d'un bâton à la voiture de l'Hôtel Suisse, qui passait avenue du Premier Consul.

L'agent de police Sollacaro étant intervenu, Guérin a sorti un couteau de table pointu et l'en a menacé.

Immédiatement arrêté et conduit au poste par l'agent susnommé, il a été trouvé porteur d'un poignard et d'autres armes prohibées. Il a été écroué.

Ajaccio Station d'hiver

Sont descendus au Grand Hôtel Continental :

La baronne et le baron de Rasnas, major au 2e chasseurs ; MM. Wiadi-low Eau, de Posen ; Piotr Wawryniak, de Posen ; Adam Napieralski, rédacteur du « Bruthen » (Allemagne) ; Markwart Ryazard de Bromberg.

Etat-Civil

Naissances : Raffe Toussaint. — Mélia Dominique. — Arbori Toussaint. — Fieschi Pierre Paul. — Comiti Lucie Pauline.

Mariages : Paoli Pierre François-Paul, maçon, et Mazzoni Marie-Joséphine, couturière. — Castiglioli Antoine Etienne-Conception, et Guerrini Marie-Toussainte, couturière.

Décès : Peroni Jeanne, 26 mois. — Orsoni Ange-Marie, 64 ans, retraité. — Orsini Dominique, 77 ans, sous-officier retraité, chevalier de la Légion d'honneur.

Au port

Vap. « Monte d'Oro, » de Marseille, avec dépêches, passagers et diverses.

Gondole « Miséricorde, » de Porto-Pollo, avec une cargaison de maïs.

Vap. « Tavignano, » de Propriano, avec passagers, dépêches et diverses.

Le yacht anglais « Catania, » de Marseille, avec touristes ; il est reparti à destination de Malte.

Vap. « Bocognano, » de Marseille, avec 33 passagers et diverses.

L'EXPIATION QUOTIDIENNE

L'ATROCE MIGRAINE

Les Pilules Pink la guérissent quand tous les autres remèdes ont échoué

Imaginez-vous les hommes ayant aussi fréquemment la migraine que les femmes ! Le monde serait à renverser, tous les services publics en souffriraient, la Chambre serait désemparée, le commerce l'industrie seraient dans la marasme. La simple constatation du fait que les hommes n'affrontent pas vaillamment de migraines ainsi que les femmes l'ont si fréquemment suggéré l'idée que cela tient à la délicatesse du tempérament et surtout aux fonctions toutes particulières des nos femmes. Si la régularité de ces fonctions ne éprouve le moindre trouble, aussitôt les femmes éprouvent migraines, douleurs dans la tête, nervosité excessive, insomnie. Contre les migraines, rien n'égale les pilules Pink. Elles réussissent alors que tous les anti-nerg nerfs ne sont impuissants à vous soulager. Elles modifient en effet l'état général. Elles enrichissent et purifient le sang, fortifient tous les organes et régularisent les fonctions. Plus de troubles, régularité parfaite, d'où plus de migraines. Les pilules Pink guérissent les migraines chez les hommes parce qu'elles sont le meilleur tonique de l'estomac, or les migraines chez les hommes sont presque toujours d'origine dyspeptique. Le traitement des pilules Pink, si simple, si facile, a émerveillement réussi à Madame G. Lefrenc, 40, rue de Oliversy, à Verneuil (Eure).

« Je suis heureuse de pouvoir vous informer, écrit-elle, que les pilules Pink m'ont parfaitement guérie de migraines affreuses que me faisaient passer de bien mauvaises journées et persistaient souvent la nuit, m'empêchant de reposer. Les pilules Pink ont eu la meilleure influence sur mon état de santé et j'ai noté que depuis ce traitement j'ai un meilleur appétit et des digestions très faciles. »

Les pilules Pink, régénérateur du sang, tonique des nerfs sont souveraines contre anémie, chlorose, neurasthénie, faiblesse générale, faiblesse nerveuse, maux d'estomac, épuisement, rhumatismes, névralgie, sciatique, irrégularités. On peut se procurer les pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt Cabin et Cie, pharmacien, 23, Rue Cadet, Paris. 3.50 la boite, 17.50 les six boites franco.

Correspondance

Bastia, 6 février 1905.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Votre collaborateur M. F. a recherché avec beaucoup de sagacité les causes de l'échec de la Compagnie Nantaise en Corse. L'une d'elles est indiquée aux paragraphes 4 et 5 : La Compagnie n'a rien fait pour attirer les chargeurs, lesquels ont donné la préférence aux Compagnies concurrentes.

Je ne veux point épiloguer là-dessus. Mais il me paraîtrait souhaitable qu'on évitât le renouvellement de pareille faute. La Compagnie, si elle a manqué de tact, a eu tort, c'est entendu. Mais, du leur côté, les chargeurs qui savaient que la Compagnie avait besoin de leur concours pour durer, n'ont-ils point fait les renchéris ? Si oui, comme cela paraît bien probable, ils ont eu tort. Sans doute, la Compagnie Nantaise, entreprise de transports maritimes, ne pouvait, à elle seule, relever notre situation économique ; mais elle y pouvait très efficacement contribuer. Elle constituait un progrès marqué sur les entreprises précédentes. Notre intérêt manifeste était de l'aider à vivre ; nous lui en avons, pour notre part, refusé les moyens. La Compagnie Nantaise n'a pas quitté. Mais elle est sur le point de l'être, ou peu s'en faut, ce qui est un peu, un peu beaucoup pire, aussi le nôtre ; et cette solidarité n'a pas échappé à votre perspicace collaborateur.

Tout le monde, par malheur, n'a pas eu parmi nous ou n'a pas sa clairvoyance. Il nous reste la ressource de ceux qui n'en ont pas d'autre : accuser le destin ou la Providence ou, si vous préférez, la nation, qui est la grande coupable, chacun sait ça.

Veuillez agréer, etc.

X.

Avis & Communications

Les patrons cordonniers de la Haute et Basse Ville sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu jeudi, 16 février, de 7 à 8 heures, dans une des salles de l'Hôtel de Ville. Prière d'être exact.

Peniciolli.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 15 février.

Thermomètre. — 7 heures du matin, 4° à midi, + 11 2 à 7 heures du soir, + 7-7 Maxima, + 11-4. Minima, 3 4

Baromètre. — 7 heures du matin 771 mm, à midi 769 mm, 6 heures du soir, 771 m

Vent. — Dans la matinée, O. léger

Dans l'après-midi E. N. E. faible

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, 7 h. du matin 0 m m.

***

Travaux de dames

Les dames de Bonifacio font l'honneur d'informer le public qu'à partir du 19 jusqu'au 27 courant, elles ouvriront, rue Neuve Saint Roch, 2e étage, une Exposition de travaux de dames exécutés par les élèves qui suivent leurs cours.

***

Leçons d'Italien

Leçons d'Italien à domicile, s'adresser au bureau du journal.

***

A vendre

pour cause de départ, trois perches en fer et un camion. S'adresser au bureau du journal.

***

A louer

A louer rue Miot, 1, au 5e étage, six pièces donnant sur la place St-Nicolas et sur la rue Napoléon, avec grenier correspondant.

S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement de 8 pièces non meublées, rue de la gare, 2, au premier.

S'adresser au bureau du journal.

— Chambre garnie à louer au 2e étage, rue de l'Opéra, 18.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

***

Emulsion Gentil

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

L'Emulsion Gentil à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

***

A vendre

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

***

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio.

***

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Achetez Soieries Suisses!

Demandez les échantillons de nos SOIERIES NOUVEAUTÉS de printemps et d'été.

Spécialités : Imprimés Mahatal, Taffetas Taffetas cambiaux, Rayé, Ombré, Broché, Brocarte-anglaise, Mousseline, larg. 120 cm à partir de fr. 1.20 le mètre pour robes et blouses, en noir, blanc, ton et fantaisie.

Nous vendons directement aux particuliers aux mêmes conditions réduites et les commandes à domicile franco de port et de douane.

Schneider & Co., Lucerne 64. (Suisse).

Exportation de Soieries.

République Française

Département de la Corse

Ville de Bastia

Réfection totale de la Couverture DU THÉATRE MUNICIPAL

AVIS d'Adjudication

Le public est prévenu qu'il sera procédé le mercredi 15 mars prochain, à trois heures de relevée, à la Mairie de Bastia, par devant le Maire de la Ville, assisté de deux conseillers municipaux, à l'adjudication publique sur soumissions cachetées des travaux de Réfection totale de la Couverture du Théâtre Municipal.

Le montant du devis, dressé par M. l'Architecte de la Ville, s'élève à la somme de 12.222 36

Somme à valoir. . . 1 277 64

Total . . 13 500 00

Le montant du cautionnement est de 1.500 francs.

On pourra prendre connaissance du projet et du cahier des charges à la Mairie, au bureau de M. l'Architecte.

Fait à Bastia, le 6 février 1905.

Le Maire,

A. GAUDIN.

Prochainement mise en vente du Grand Magasin Marinetti

6, Bd du Palais, 6

Avec riche agencement, installation du gaz, et nous nous, à moitié prix de leur valeur.

Location annuelle **3,372 frs.**

C'est-à-dire plus de six pour cent (6 0,0) d'intérêt environ du capital à y employer.

Pour renseignements s'adresser à M. François Montatrucci, agréé au Tribunal de Commerce, liquidateur judiciaire, 2, rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia.

GO ANS DE SUCCES

THÉ BLAIZE PÈRE

Le meilleur Purgatif et Rafraîchissant

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE POUR SPÉCIAL

Bourse de Paris

	14 fév.	15 fév.
Rente 3 0,0 amort.	99 75	99.00
3 » 0,0 anciens	99 45	99.45

ARRESTATION DE SILVANI l'assassin des Agents Bertrand et Biaggini

On nous télégraphie de Corte :

Les brigades des environs de Corte étaient informées depuis quelque temps que Silvani, l'assassin des agents Biaggini et Bertrand, avait été signalé sur leurs territoires. De nombreuses embuscades avaient été organisées, mais sans résultat.

Il y a quelques jours, une rencontre a eu lieu, des coups de feu ont été échangés, Silvani, quoique atteint par un projectile, parvint à prendre la fuite.

Hier, les gendarmes apprenaient que cet incapié, blessé au genou, avait dû se réfugier dans une maison, à Alando.

La maison fut cernée pendant la nuit, et ce matin les gendarmes pénétraient à l'intérieur. Silvani était couché ; surpris par l'arrivée des gendarmes, il ne fit aucune résistance, et se laissa arrêter. On a requis un cabriolet et Silvani a été dirigé sur Corte et écroué à la prison.

Silvani était très fatigué ; durant près de trois mois, il a erré dans les montagnes, toujours traqué, et craignant à chaque instant d'être surpris.

Il ne tardera pas à être dirigé sur Bastia.

Un service funèbre à Reims

L'anniversaire de la mort du cardinal Langénieux. — Une allocution de l'Evêque d'Orléans.

Reims, 15 février.

A l'occasion d'un service funèbre célébré pour l'anniversaire de la mort du cardinal Langénieux, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, a prononcé une vibrante allocution, se rapportant à la séparation des Eglises et de l'Etat, et qui se terminait par ces mots :

« Si nous avons une Eglise libre nous travaillerons ensemble pour lui donner une existence nouvelle appropriée à des conditions nouvelles.

« Si nous avons une Eglise tyrannisée, étant prêtres dans les églises et citoyens hors des églises, nous sommes résolus, dussions-nous y mettre notre tête, à conquérir tous nos droits, sans lesquels les citoyens n'existent pas. »

Arrestation D'UN ADMINISTRATEUR COLONIAL

Paris, 15 février.

M. Toquet, administrateur colonial au Congo français, en congé à Paris, a été arrêté aujourd'hui pour violences graves envers des indigènes.

M. Toquet sera dirigé sur Brazzaville, incessamment.

Tiragesfinanciers

Bons à lots de Panama

L'obligation 1 002 406 est sortie remboursable à 250 000 francs.

L'obligation 1 062.226 est remboursable à 100 000 francs.

Les obligations 916 837 et 699.547 gagnent chacune 10.000 francs.

EN BELGIQUE

La grève des mineurs

Bruxelles, 15 février.

On signale à Charleroi une légère diminution de la grève des mineurs.

Le calme est complet. On espère que le mouvement de reprise s'accentuera demain.

EN RUSSIE

A Saint-Pétersbourg

Paris, 15 février.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg à l'*Aurore* :

« Les bruits qui ont circulé, relativement à des désordres que l'on croyait imminents, étaient mal fondés.

« A Saint-Pétersbourg règne un calme complet. Les rues ont leur aspect ordinaire. Tout est tranquille dans les fabriques. »

Dans les provinces

Saint-Pétersbourg, 15 février.

A Lodz toute agitation a cessé, le travail a repris dans la plupart des fabriques.

Aucun incident n'est signalé.

A Varsovie, aucun désordre ne s'est produit aujourd'hui.

Plusieurs fabriques et quelques usines ont recommencé à travailler.

On croit que la reprise générale du travailler aura lieu bientôt.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Morot, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Proposition Augé

La Chambre adopte une proposition de loi présentée par M. Augé, député de l'Hérault, concernant les titres sur le mouvement de l'alcool.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère des travaux publics

Suite de la discussion du budget du ministère des travaux publics.

La discussion des articles

La Chambre reprend la discussion des articles.

Elle adopte successivement les chapitres 55, 56, 57, 58 et 59 sans modification.

Les travaux dans les départements

De nombreux députés demandent concernant leurs départements des améliorations dans les travaux

M. Gauthier

M. Gauthier, ministre des Travaux publics déclare qu'il fera tout son possible pour donner satisfaction aux intéressés.

Ports et voies navigables

M. Salis, député de l'Hérault, se plaint de ce que les améliorations à apporter aux ports et aux voies navigables, marchent lentement.

Le ministre promet d'examiner la question présentée par M. Salis.

Les chapitres 60 à 66 sont adoptés après quelques observations.

Interpellation Dauzon

Le transport des primeurs

Avant de passer au budget des Conventions, la Chambre aborde la discussion de l'interpellation Dauzon, député de Lot-et-Garonne, sur la réduction des tarifs pour les transports des fruits et légumes qualifiés primeurs et des raisins frais.

M. Dauzon développe les termes de son interpellation et critique l'inégalité des transports suivant les espèces de fruits ou de légumes.

Le député du Lot et Garonne demande la nomination d'une commission spéciale composée d'ingénieurs agronomes, d'agriculteurs et de membres du Parlement.

La proposition Dauzon relative à la nomination d'une commission pour reviser les tarifs des transports des primeurs est adoptée.

Interpellation Arnal

M. Arnal demande à interpeller le gouvernement sur les tarifs de grande vitesse.

La discussion immédiate est ordonnée.

M. Arnal développe les termes de son interpellation et montre la nécessité de réviser les anciens tarifs de grande vitesse.

Le ministre des travaux publics dit qu'il demandera à ce sujet de nouvelles concessions aux compagnies des chemins de fer.

Le transport des poissons frais

M. Lebail développe les termes de son interpellation tendant à demander que le transport des poissons frais soit effectué dans de meilleures conditions et à des vitesses plus grandes.

Il propose la nomination d'une commission chargée d'étudier cette question.

La proposition Lebail est adoptée.

Demain matin, jeudi, séance publique à 9 heures.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Le Novoié Vrémia nous donne quelques renseignements sur le service de sûreté tel que le pratiquent les Japonais sur le Cha Ho, depuis qu'ils s'y trouvent en étroit contact avec les avant-postes russes. Nous laissons la parole au correspondant du journal russe, M. Oigniski :

En général, le bataillon en première ligne place trois compagnies les unes à côté des autres, abritées dans les tranchées, qui sont du type allemand, c'est-à-dire complètement enterrées et presque sans parapet. La quatrième compagnie est conservée en arrière pendant le jour et se repose soit dans un village, soit au bivouac ; la nuit cette compagnie est poussée en avant. Elle-même détache sur ses flancs de gros postes forts d'une section, et en avant de son front des postes de 5 à 6 hommes. La dernière section constitue la réserve.

Le jour, les Japonais se couvrent seulement par des sentinelles, qui choisissent comme points d'observation soit des toits de maison, soit des arbres ; ces sentinelles sont remarquables par leur vigilance et leur vue perçante.

La nuit, ils portent à 400 pas en avant et sur les flancs des embuscades qui se replient dès l'approche des éclaireurs russes. Ils n'envoient pas en avant des sentinelles isolées. A chaque poste, il y a un chien, habituellement un chien chinois recueilli par les soldats, qui signale l'approche de tout le monde par ses grognements. En ce cas, le poste se replie aussitôt vers les tranchées, en prévenant en arrière par des coups de sifflet, et au besoin par un coup de fusil destiné à donner l'alerte.

Si les éclaireurs russes ne s'arrêtent pas, la fraction de piquet dans les tranchées ouvre le feu rapide ou par salves. Si le feu ne cesse pas au bout de quelque temps, les compagnies qui occupent la deuxième ligne de tranchées arrivent à la rescousse.

Grâce à ces dispositions, il faut, pour faire des prisonniers, soit enlever un poste tout entier, soit cerner le grand'garde de sa tranchée avant l'arrivée des réserves, c'est-à-dire engager un combat. Aussi les expéditions des éclaireurs russes, malgré l'habileté et la hardiesse avec lesquelles elles sont menées, ne procurent-elles pas souvent des prisonniers et causent-elles presque toujours des pertes, sinon importantes, du moins quotidiennement répétées.

Le général Stœssel à Port-Saïd

Paris, 15 février.

On télégraphie de Port-Saïd à l'Agence Havas.

« Le général Stœssel, arrivé hier, est reparti cet après-midi pour Odessa.

« La colonie française, après lui avoir offert un bouquet, a présenté au général, une adresse de félicitations. »

Raids de cavalerie

Les Russes ont repris leurs opérations de cavalerie. — Un raid audacieux a été effectué sur le flanc gauche japonais.

Londres, 15 février.

Le correspondant du *Times* à Tokio télégraphie, le 15 février, 9 heures matin :

« Un rapport du maréchal Oyama fait connaître que les Russes ont repris leurs opérations de cavalerie sur une grande échelle.

« Un raid audacieux a été effectué par les cosaques. Neuf mille cavaliers avec quelques batteries volantes sont à une trentaine de milles à l'ouest de Liao-Yang.

« Ce corps de cavalerie essaye de tourner le flanc gauche japonais.

« Des escarmouches assez importantes se sont déjà produites. »

TRANSPORTS DIRECTS entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de la SANTA pour LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL Bastia.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

VIN ROUGE de Vertanese, Corte

propriété du conseiller Ginij

Prix 0,40 c. le litre

En vente rue de l'Opéra, près les magasins Thiers.

A VENDRE

300 quintaux de fourrage :

Luzerne de 1re coupe 5 et 6 fr. les 100 kilos.

Luzerne 2e coupe 8 fr. les 100 k.

S'adresser à M. Joseph Tognini, à Procoju, près de Casamozza.

65 ANNÉES DE SUCCÈS HORS CONCOURS PARIS 1900

Alcool de Menthe de RICQLÈS

SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE

Le MAUX de COEUR, de TÊTE, d'ESTOMAC et les INDIGESTIONS

Se prend à la dose de quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée très chaude dans une tasse de thé ou de lait chaud.

EXCELLENT pour les DENTS et la BOUCHE

EXIGER du RICQLÈS

AVIS DE DÉCÈS

Mme Lacotte, née Carrega, M. Lacotte, capitaine au long-cours, et leurs enfants ; Mme veuve François Carrega, née de Pietri, et ses enfants ; Mlle Marie Carrega ; M. le commandant Carrega, officier de la Légion d'honneur, et Mme Carrega ; Mme Belgodere, d'Alger, et ses enfants.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Joseph Carrega

Commerçant

leur père, beau-père, grand-père, frère et oncle, décédé à Bastia, le 15 février, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 16 du courant, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Bd Paoli, 21.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Hippolyte veuve de Casabianca, née Camagna ; Mme veuve Coriande Camagna, née Limarola ; Mme Angèle-Marie Casabianca, née de Luri ; Mme veuve Pauline de Luri, née de Zerbi ; M. Henri Virgitti, juge d'instruction à Bastia, et sa famille ; Mme Hortense Filippetti, née Virgitti, M. Charles Filippetti et leur famille ; Mme veuve Teresa Brignole, née Virgitti, et leur famille ; M. Denis de Casabianca, médecin major de 1re classe à l'hôpital militaire de Nice chevalier de la Légion d'honneur, Mme Denis de Casabianca et leur famille ; Mme Joséphine Ferrandi, née de Casabianca, et M. Joseph Ferrandi, chef de bataillon de territoriale, chevalier de la Légion d'honneur, et sa famille ; M. Marc de Luri, employé des chemins de fer à Moulins, et sa famille ; M. Louis Sestalli, employé à la Préfecture de la Seine, et sa famille ; M. Antoine Sestalli et sa famille ; Mme veuve Sestalli, née Dapelo, et sa famille ; Mme veuve de Luri, née Gaffajoli ; M. Joseph de Luri et sa famille ; Mme veuve de Luri, née Fisch, et sa famille ;

Les familles Casanova, Farinole, Benedetti d'Ubaldo, Giovellina, Angeli, de Ristori, Sautini, de Carbuccia,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. ANTOINE-FRANÇOIS CAMAGNA

Agent de 1re classe du Commissariat de la Marine en retraite

et de

Mme FRANÇOISE CAMAGNA

Née CHIESA, son épouse

Leur frère, beau-frère, belle-sœur, nièce et cousin, oncle et tante, et cousine, décédés à Bastia, le 14 février 1905, munis tous deux des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à leurs obsèques qui auront lieu jeudi, 16 février, à dix heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, ruelle du Dragon, 3.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

Messieurs les Membres du Clergé, Messieurs le Président et Membres du Conseil de fabrique de la paroisse Sainte-Marie,

Ont la douleur de porter à la connaissance des paroissiens la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Ant.-François Camagna

Membre du Conseil et ancien Trésorier

muni des SS. Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu jeudi, 16 courant, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, ruelle du Dragon, 3.

Photographie J. Moretti
CORTE

Collection complète des Types et Vues de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées.
Un million 700.000 cartes postales en magasin.
Vente en gros et au détail

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

LE PHŒNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **300** millions.
Valeurs assurées encore : **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phœnix, à Bastia, 17, Rd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa suite en garde certes certains charlatans ambulants — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent, par différents artifices à la mode pour la lancement de leurs spécialités.

Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

CADEAU Grand Concours du GRAND COMPTOIR NATIONAL d'HORLOGERIE et de BIJOUTERIE
CHRONOMÈTRE "LA NATIONALE" 25
Envoi franco du Catalogue illustré
RAYMOND OLLAGNIER
Successeur
Bastia, Boulevard Gallieni

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent fer titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ordinaires. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Poyaux au pouces et au gris.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T et de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE
Dépôt Général du PER GAFFARD

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure hors texte
Un An..... 14 f. - Six Mois. 7 f 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An..... 22 f. - Six Mois. 11 f 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
S'adresser les demander à M. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Librairie du *Petit Bastiais*
VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(2e Série)

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.
Cunversione, cummedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Puesia e Prosa, cummedièla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Sei Scinette Cummiche, Prix 60 cent. franco 80.
L'Aricchiòla, cummedièla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Da Chicchiu a Furiani, cummedièla in 1 attu. Prix 50 cent. franco 60.
Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

BAR SOAVI
Cours Sébastiani, Bastia
BIÈRE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.
CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la
Brasserie Gruber

Atelier de dorure
SAUVEUR CAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

BLANCHISSAGE et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

VENTE DE PLANTS
2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.
20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

BONNE OCASION
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de bureaux. — Encriers réclames.

AVIS
AUX CONSOMMATEURS DE GAZ

M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.
Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.
Travail soigné et garanti.
Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.
Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.
Place de l'Hôtel de Ville, 4.

Un très grand nombre de personnes ont rétabli leur santé et la conservent par l'usage des
PILULES DÉPURATIVES
GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, connu à premières. Purifiant le sang, il exerce son double pouvoir contre les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vices Scrofuleux, Faiblesses, Engorgements, Lait répandu, Maux de Tête, Perte d'appétit, Estomac, Intestins, Foie, Reins, Vessie, Affections de la Peau, Vieux Ulcères, Varices, Hémorroïdes, Glandes, Maux de Jambes, Eruptions, Boutons, Démangeaisons, Rougeurs, Taches, Pustules, Abcès, Furoncles, Anthrax, Clous, Dépôts, Tumeurs, Scrofules, Ecrouelles, Adénites, Hydropisie, Jaunisse, Coliques, Migraines, Névralgies, Vertiges, Epilepsie, Convulsions, Paralysie, Tremblements, Rhumatismes, Goutte, Sciatique, Lumbago, Faiblesses, Impuissance, Pertes séminales, Pertes blanches, Règles douloureuses, Suites de couches, Maladies de la Vessie, Gravelle, Coliques néphrétiques, Rétention d'urine, Incontinence d'urine, Diabète, Maladies de la Matrice, Ovaires, Prostate, Hémorroïdes, Constipation, Diarrhée, Dysenterie, Glaires, Vers, Mauvaise Digestion, Estomac délabré, Foie engorgé

fait à reconnoir la visite des hivernants de la Riviera, et la Riviera, en étendant son champ d'action, gagnerait une attraction nouvelle à celles déjà nombreuses qu'elle offre à ses visiteurs ».

Les délégués ont vivement remercié M. Bérard de son affable accueil ainsi que du concours bienveillant et actif dont il a fait preuve vis-à-vis de la Corse.

Nouvelles Militaires

M. Perotti, capitaine au 120e d'infanterie, passe au 122e de même arme.

— M. Quilichini, capitaine au 102e d'infanterie, passe au 70e de même arme.

— M. Chiappe, officier d'administration de 1re classe à la direction du service de santé du 17e corps d'armée, est nommé gestionnaire de l'hôpital de Givet.

— M. Ferrandini, médecin-major de 2e classe, est affecté au 1er régiment de tirailleurs annamites.

— M. Agostini, sous-officier rengagé, est nommé commis d'exploitation des postes et des télégraphes à Paris.

— M. Giansily Pierre Jean, adjutant au 91e régiment d'infanterie, a été nommé expéditionnaire de 7e classe à la mairie du 1er arrondissement de Paris.

Excursions en Corse

A la suite de la mise en liquidation de la Compagnie nouvelle-unionnaire des services maritimes postaux de la Corse et de la perturbation qui ne peut manquer de résulter dans les communications maritimes, en attendant une nouvelle adjudication, la Section Corse du Club Alpin Français se voit obligée de renoncer à l'organisation de ses excursions en Corse pour Pâques.

Elle reprendra la mise en exécution de ce projet pour le printemps 1906, avec le concours du Syndicat d'initiative récemment fondé à Ajaccio.

Le Secrétaire général,
PHILIPPE LUCA.

Les Services Maritimes Postaux

Départ des courriers

Jeudi, 16, le paquebot *Corsica*, de Marseille pour Bastia, à 2 h. 15 soir.

Vendredi, 17, le paquebot *Italia*, de Marseille pour Ajaccio, à 3 h. 15 soir.

Le paquebot *Iberia*, d'Ajaccio pour Marseille, à 7 h. soir.

Dimanche, 19, le paquebot *Italia*, d'Ajaccio pour Marseille, à 7 h. 30 soir.

Les Colis postaux

La Compagnie Fraissinet, provisoirement chargée du service des colis postaux de la Corse, ne pouvant, pour le moment, desservir que les ports d'Ajaccio et de Bastia, le quote-part territoriale corse afférente au transport par voie terrestre entre ces ports et ceux de Calvi, Ile-Rousse, Propriano et Bonifacio sera, jusqu'à nouvel ordre, perçue sur les destinataires au moment de la livraison des colis.

Cette quote quart est fixe à 0.25, 0.35 ou 0.70, suivant que les colis sont de 3, 5 ou 10 kilos.

Ajaccio, le 15 février 1905.

Le Directeur des Postes et Télégraphes,
RUFF.

Chambre Musicale

Séance du vendredi 17 février 1905

PROGRAMME

Beethoven. Trio, piano, violon et violoncelle, MM. G., L., T.

Beethoven. Rondo pour violoncelle, M. G.

Verdi. Rigoletto, ballade chantée par M. Z.

Beethoven. Romance, pianoet alto, Mlle D., M. Z.

Godard, Jocelyn, berceuse, chantée par Mlle C.

Godard. Final de la 3e sonate, orchestre.

A. Holmès, Le Chevalier Bells Etoile, chanté par M. A.

Prince Poniatowski, Zamstenaz, violon, M. G.

Schumann, Elévation, piano seul, Mme G.

Verdi, La Traviata, recitativo et cavatina chanté par M. Z.

Sjogren, Andante de la Sonate, piano et violon, Mme A., M. G.

Paladilhe, Chanson Russe, chantée par Mlle C.

Grieg. Final de la 3e sonate, piano et violon, MM. G., L.

Nécrologie

M. ANTOINE FRANÇOIS CAMAGNA
MADAME ANAGNA-MIDA

Une assistance nombreuse accompagnait ce matin jusqu'à l'église paroissiale de Sainte-Marie, le convoi funèbre de M. Antoine-François Camagna et de Mme Camagna née Chiesa.

Attachés l'un et l'autre par des liens étroits de parenté aux familles les plus marquantes de notre ville, affables et affectueux avec les plus humbles, M. et Mme Camagna étaient aimés et estimés de tous et jamais pieux témoignage ne fut plus sincère ni plus spontané :

M. Antoine-François Camagna était entré très jeune dans l'administration de la marine. Comme beaucoup de ses collègues, qui étaient ses contemporains, il aurait pu aspirer aux grades les plus élevés ; mais il avait préféré sacrifier un avenir brillant à ses goûts modestes, à son affection pour les siens, à son attachement pour sa chère ville de Bastia.

Actif, intelligent, d'une honnêteté à toute épreuve, il avait néanmoins rendu de très grands services pendant sa carrière, et nos inscrits maritimes de Bastia lui conservent encore un souvenir reconnaissant pour le zèle infatigable avec lequel il s'était dévoué au service de leurs intérêts.

Sa mise à la retraite l'avait trouvé plein de vigueur et d'activité, et il ne pouvait songer à profiter des loisirs qu'elle lui avait créés. La paroisse de Sainte-Marie à laquelle il appartenait avait besoin d'un administrateur capable de relever sa situation financière très obérée. Ses collègues du conseil de fabrique s'adressèrent à lui en connaissance de cause, et malgré sa grande modestie il accepta la lourde tâche qu'ils lui imposaient. Il se mit immédiatement à l'œuvre, n'épargnant ni son temps, ni sa peine, ni même son argent, et en peu de temps, à force de volonté, d'énergie, d'intelligence et d'abnégation, il était arrivé à supprimer tous les abus, à réorganiser tous les services, à rendre en un mot, à notre vieille cathédrale, une partie de son ancienne richesse.

Puis, une fois son œuvre accomplie, ressentant sans doute les premières atteintes de la maladie qui l'a emporté, il demanda à ses collègues de lui donner un remplaçant et songea à prendre un repos qu'il avait bien gagné.

Il ne devait malheureusement pas en jouir longtemps.

Malgré les soins dont il était entouré, malgré l'affectueuse sollicitude avec laquelle le praticien distingué qu'il aimait comme son propre enfant essaya de l'arracher aux étreintes de l'horrible mal, il s'éteignit doucement, chrétiennement, avec résignation, en regardant venir la mort sans inquiétude.

Une bien douce consolation devait lui être refusée à son lit de mort. Il n'a pu adresser son dernier adieu à celle qui avait partagé son existence.

Trop faible pour résister aux cruelles émotions qui se préparaient pour elle, au déchirement que devait lui causer la mort de son mari, Mme Camagna n'avait pas eu la force de lutter. Elle avait préféré l'accompagner dans la tombe.

R.

M. JOSEPH CARREGA

M. Joseph Carrega, le commerçant en quincaillerie si connu, vient de s'éteindre à l'âge de 71 ans. Depuis longtemps la maladie le minait, et son existence n'a été prolongée que grâce aux soins dont il était entouré.

M. Carrega était parvenu à donner à sa maison une sérieuse extension, et ses enfants n'auront qu'à continuer ses traditions pour maintenir la prospérité de leur commerce.

Aux obsèques, le deuil était conduit par ses petits-fils, son frère, M. le commandant Carrega, et d'autres parents. Une affluence d'amis a suivi le convoi jusqu'à l'église Saint-Jean où a eu lieu la cérémonie funèbre.

Nous prenons part au deuil qui frappe MM. Jacobo Carrega et leurs présentons toutes nos condoléances.

A CIRNEA

Dommenica, 19 febraju, a cinque ore di sera, vôlita riunione à Cirnea.

Programma :

1. Peghiella. (Môrte di Fascinella).
2. Monologu.
3. Dorm pure, Serenata di Salvadore Scuderi.

L'Affaire d'Ajaccio

L'agent de police Caviglioli devant la Chambre criminelle de la Cour

On se rappelle qu'au mois de septembre 1904, à Ajaccio, les agents de la police des mœurs Cavigliolli et Bocognano faisaient leur ronde de nuit, quand leur attention fut attirée par le bruit d'une bagarre qui se déroulait dans un quartier des plus mal fréquentés. Les agents accoururent. L'un d'eux, Cavigliolli, se sentant menacer, dut mettre revolver au poing et un coup partit qui atteignit mortellement un des lanceurs de désordre, le nommé Romo.

Cavigliolli avait tout d'abord été renvoyé, sous l'inculpation d'homicide par imprudence, devant le tribunal correctionnel d'Ajaccio qui, sur les conclusions de la partie civile, s'était rendu incompétent.

Le ministère public ayant frappé ce jugement d'appel, l'affaire venait hier devant la Cour.

M. Angeli, avocat général, a soutenu, en se basant sur le rapport de l'armurier Giordani, que Cavigliolli a fait feu involontairement et que la Cour devait, par suite, réformer la décision du tribunal d'Ajaccio et se déclarer compétente.

Me Nivaggioli, avocat de la partie civile, accepte le jugement d'Ajaccio.

Me Hyacinthe de Montera junior, défenseur de Cavigliolli, déclare que quant à lui, il accepte le rendez-vous que la partie civile veut bien lui donner devant la Cour d'assises.

La Cour se déclare incompétente et renvoie l'affaire aux Assises.

LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé voulez-vous éviter les souffrances persistantes, les engorgements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'ELIXIR DE VIRGÉNIE qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

L'Etat des Récoltes

Le bureau de la Statistique agricole publie les renseignements suivants qui lui ont été fournis par le Préfet de la Corse, d'après les rapports des professeurs d'agriculture :

Surfaces ensemencées : blé, 12 900 hectares, métail, 75 h., seigle, 1 270 h., avoine, 1 190 h., orge, 3 220 h.

L'évaluation est bonne pour le métail et le seigle, assez bonne pour les autres cultures.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 16 février.

7 heures matin. — 7 heures du matin, 5-2 à midi, + 12-0 à 7 heures du soir, + 9-0 Maxima, + 12-3. Minima, + 4-4.

Barométre. — 7 heures du matin, 774 mm, à midi, 773 mm, 6 heures du soir, 773 mm. Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi N. E. faible.

Etat du ciel, découvert.

Thermomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Baccalà per Corsica

Grâce aux promptes mesures prises par M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, nous avons pu recevoir jeudi matin, 16, les journaux et les correspondances de Paris portant la date de vendredi 10 février.

Arrivée de Silvani

Dans notre numéro ayant été données pour que le transfert de Silvani soit effectué par les voies rapides, il arrivera à Bastia ce soir ou demain matin.

Nous voulons espérer que l'autorité judiciaire prendra des mesures pour que le trajet de la gare à la prison soit effectué en voiture, afin d'éviter toute manifestation bruyante et inutile.

Mérite agricole

M. Francesconi Jean-Baptiste, propriétaire-agriculteur à Châteaudun-du-Rhumel, Constantine, a été nommé officier du Mérite agricole. Propagation des nouvelles méthodes culturales, 33 ans de pratique agricole, chevalier du 7 janvier 1895.

Nouvelles maritimes

M. le médecin de 1re classe Lacciardi, du port de Toulon, est désigné pour aller servir à Lorient, à l'école des apprentis ouvriers mécaniciens.

Travaux de dames

Les dames de Brunelli ont l'honneur d'informer le public qu'à partir du 19 jusqu'au 27 courant, elles ouvriront, rue Neuve Saint Roch, 2e étage, une Exposition de travaux de dames exécutés par les élèves qui suivent leurs cours.

Ecole de santé

M. Ornicou, élève de l'école du service de santé militaire, reçu docteur en médecine, a été nommé au grade de médecin aide major de 2e classe à l'école d'application.

Remerciements

M. et Mme Maestre Casanova, de Malta, M. et Mme Félix Casanova, 1, rue Général Campi, à Ajaccio, et leurs enfants ; Mlles Marie-Anne et Cécile Casanova, de Malta, prient les personnes qui ont bien voulu leur faire parvenir des témoignages de sympathie à l'occasion du deuil qui vient de les frapper, de vouloir bien agréer leurs sincères remerciements.

Récompenses honorifiques

Le ministre de la guerre a conféré les récompenses honorifiques ci-après aux médecins dont les noms suivent, pour les soins qu'ils donnent gratuitement aux militaires de la gendarmerie et à leurs familles :

Médaille de bronze, M. le docteur Ambrosini, à Poissy, et M. le docteur Moroni, à Muro.

Médaille d'argent, M. le docteur Serpaggi, à Pierrefitte.

Médaille de vermeil, MM. les docteurs Perretti, à Sartène, et Folacci, à Bastelica.

A vendre

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Leçons d'Italien

Leçons d'italien à domicile, s'adresser au bureau du journal.

A acendre

pour cause de départ, trois percherons et un camion. S'adresser au bureau du journal.

A louer

A louer rue Miot, 1, au 5e étage, six pièces donnant sur la place St-Nicolas et sur la rue Napoléon, avec grenier correspondant.

S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement de 8 pièces non meublées, rue de la gare, 2, au premier.

S'adresser au bureau du journal.

— Chambre garnie à louer au 2e étage, rue de l'Opéra, 18.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

Emulsion Gentil

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

L'Emulsion Gentil à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofuloise, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Adjudication à Marseille, le samedi, 11 mars 1905, de l'Entreprise des Approvisionnements de farines de siège dans les diverses places de la Corse.

Les demandes d'admission à soumissionner, appuyées des pièces indiquées par les affiches devront parvenir à la 1re Sous-Intendance Militaire de Marseille, avant le 22 février 1905.

Pour tous autres renseignements consulter les affiches et s'adresser aux Sous-Intendances de Bastia et d'Ajaccio.

Avis aux Chargeurs

MM. les chargeurs sont informés que le vapeur *Ville de Cannes* fait un service très régulier, une fois par semaine, entre Marseille et Bastia.

Les prix du transport des marchandises sont très réduits.

On traite de gré à gré pour les fortes expéditions.

Pour renseignements s'adresser :

à M. Henri Lainé, armateur, 18, rue de la République, Marseille.

à M. Padovani, agent, Nouveau Port, Bastia.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL POUR LA CORSE

Bourse de Paris

	15 fév.	16 fév.
Rente 3 0,0 ancien	99 80	— 99 85
— 3 0,0 nouveau	99 45	— 99 45

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Paris, 16 février.

La Compagnie française de navigation et de constructions navales, adjudicataire des Services Maritimes Postaux de la Corse, a été chargée à titre provisoire, d'assurer ces services, conformément au cahier des charges.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 30.

M. Gotteron, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Le Service de deux ans

Suite de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, adoptée avec modifications par la Chambre des députés, tendant à modifier la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée et ayant pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active.

La discussion des articles

Le Sénat continue la discussion des articles.

Devancements d'appel

Revenant sur l'article 50, qui avait été réservé, la commission et le gouvernement acceptent la disposition adoptée par la Chambre des députés, autorisant les devancements d'appel pour les jeunes gens justifiant de connaissances militaires.

La disposition admise par la Chambre, et l'article 50 sont adoptés.

Les autres articles réservés sont également adoptés.

L'ARTICLE 90

L'article 90 est adopté après un échange d'observations entre plusieurs députés.

Amendement Calvet

M. Calvet présente un amendement réduisant à un an le service militaire pour les jeunes Français résidant hors de l'Europe.

L'amendement Calvet est repoussé par 158 voix contre 124.

Dispositions transitoires

Les articles 91 à 101 relatifs aux dispositions transitoires et à la date de l'application de la loi, sont adoptés.

L'ensemble du projet de loi

Sur l'ensemble du projet de loi, M. de Montfort demande la parole.

L'orateur après avoir exposé de nombreuses critiques sur différents articles, dit qu'il ne votera pas cette loi parce qu'elle ne donnera aucune sécurité au pays et imposera des charges nouvelles aux contribuables.

M. Gourju

M. Gourju déclare qu'il est prêt à voter l'ensemble de la loi qui contient un principe d'égalité.

M. de Bin

M. de Bin dit qu'il ne votera pas la loi parce qu'elle ne répond pas aux besoins du pays.

M. Billot

Le général Billot ne votera pas la loi qui constitue un péril national.

Il espère que le président de la République interviendra avant le vote définitif.

M. de Freycinet

M. de Freycinet dit qu'avec le service de deux ans l'armée sera renforcée. La loi fait disparaître tous les privilèges.

Après l'intervention de M. Bertaux, ministre de la guerre, qui défend la proposition de loi, la discussion est close.

Le vote de l'ensemble

Le président met au vot, l'ensemble de la loi de deux ans sur le service militaire.

Nombre de votants. .	276
Majorité absolue. . .	139
Pour l'adoption . .	239
Contre	37

L'ensemble de la loi est adopté par 202 voix de majorité.

La séance est levée et renvoyée à mardi.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Bernard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La fraude des marchandises

Suite de la discussion du projet de loi ayant pour objet de réprimer les fraudes dans la vente des marchandises et la fabrication des denrées alimentaires et les produits agricoles.

La discussion porte sur un grand nombre d'amendements dont quelques-uns sont pris en considération.

Les articles 1 à 9 sont adoptés.

Séance levée à 11 h. 45.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté après lecture.

Code rural et de police sanitaire

La Chambre adopte diverses propositions de loi, modifiant le Code rural et de police sanitaire des animaux.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère des travaux publics

Suite de la discussion du budget du ministère des travaux publics.

Conventions et garanties d'intérêts

La discussion s'ouvre sur les conventions et les garanties d'intérêts intervenues avec les Compagnies des chemins de fer.

M. Régnier

M. Régnier critique les Compagnies qui ne font rien pour le public.

L'orateur invite le ministre à donner suite aux nombreuses réclamations formulées contre les Compagnies. Il fait remarquer que les voyageurs ne trouvent dans les wagons aucun confortable, et que dans la plupart des gares, les installations pour les différents services et pour le public, sont insuffisantes ou laissent beaucoup à désirer.

Parlant du personnel, M. Régnier dit qu'il est surmené, et, au général, insuffisamment rétribué.

M. Gauthier

M. Gauthier, ministre des travaux publics, répond qu'il examinera les différents griefs exposés par M. Régnier.

Les tarifs

Un débat important s'engage sur les tarifs.

MM. Périer, Simonet et Zévaès présentent de nombreuses observations sur les tarifs des transports des voyageurs et des marchandises.

M. Gauthier

Le ministre des Travaux publics promet d'étudier la question des tarifs.

La discussion générale sur les conventions est close.

L'accrochage des wagons

La Chambre adopte un projet de résolution, présenté par M. Gentil, relatif à l'accrochage automatique des wagons.

La livraison des marchandises

M. Devins dépose une motion invitant le ministre à engager des négociations avec les Compagnies afin d'abréger les délais de livraison des marchandises.

Les articles 44 et 45 sont adoptés. Les derniers chapitres relatifs aux conventions sont également adoptés.

Interpellation Sembat

MM. Sembat et Thivrier déposent une demande d'interpellation sur la juridiction prud'hommale.

La Chambre fixe au 3 mars la discussion de l'interpellation Sembat et Thivrier.

Demain vendredi, séance publique à 2 heures.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La bataille de Chen-Yen-Pou

En quelques mots, voilà ce qui s'est passé : Quels mobiles ont poussé le général Kouropatkine à lancer Grippenberg contre la gauche japonaise ?

Espérait-il battre Oku, menacer les communications japonaises et faire ainsi en grand ce que sa cavalerie faisait un peu partout autour des armées japonaises ?

Ne voulait-il seulement que tâter les positions japonaises et voir où il pourrait plus sûrement dans l'avenir attaquer son adversaire ?

Rien fin qui pourra résoudre ces problèmes, qu'on s'est d'ailleurs toujours vu poser à chaque offensive russe. En effet, comme au début d'octobre, on ne voit pas trop où Kouropatkine a voulu en venir. Si, carrément, il voulait enfoncer la gauche japonaise, il n'a rien fait pour cela ; ou alors son sous-ordre Grippenberg est incapable ou s'est amusé à se faire battre. Ce général disparaît de la scène ; il rentre en Europe ; il semblerait que son rappel fût un blâme ; alors vraiment le général en chef russe n'a pas de chance avec ses commandants d'armée ou de corps !

A Oushangou, le 1er corps sibérien de Stackelberg s'est fait abîmer par suite de fautes capitales, a-t-on dit, de son commandant qui aurait attaqué sans ordres ; à Liao-Yang, le fameux Orloff est tran-formé en tête de Turc, en âne de la fable, et reçoit une masse formidable d'accusations ; sans lui le général Kouropatkine écrasait Kuroki, imprudemment engagé sur la rive droite du Taitsé et c'en était fait de l'armée japonaise. Dans la bataille de Yantai-Chahopou, on ne voit personne à accuser, c'est heureux ; c'est que simplement tout le monde est coupable, on s'est laissé surprendre sur le coup de minuit le 11 octobre !

Chaque fois aussi l'offensive du général Kouropatkine est prévue par les Japonais. En octobre, charitablement, les Russes eux-mêmes publient leur fameux ordre du jour. Cette fois ci ces Cosaques ont dû cavalcader d'une façon significative vers Tchan-Yan et Mamelkoi, et Oyama ne s'y est pas trompé : le 26 janvier il télégraphie en effet : « L'ennemi qui se trouvait sur la rive droite du Bonn-Ho, faisant preuve d'activité depuis le 25, s'est porté en avant au sud de Tchan-Tan. »

Comme en octobre, encore les Japonais ont laissé les Russes s'avancer pour leur donner l'illusion d'une offensive victorieuse, puis une fois leur adversaire bien engagé, ils passent à l'offensive.

Le 26, les colonnes russes capturent Toutaitsé, Mamekoi, Beikoutaï, sans difficultés ; Chen-Yen-Pou résiste. Du coup, c'est fini du succès ; en quarante-huit heures, tout le terrain gagné est perdu et tous les dangers qui semblaient fondre sur la gauche japonaise, évanouis.

Est-ce là une tactique de la part d'Oyama ? C'est fort possible. Plaise au ciel que les Russes se méfient ; si fantaisie les reprend d'attaquer une troisième fois, espérons qu'ils auront plus de chance qu'en octobre 1904 et en janvier dernier.

Le départ de Stœssel pour Odessa

Paris, 16 février.

On télégraphie de Saez au *Petit Parisien* :

« Lorsque le général Stœssel et les autres officiers russes ont quitté Saez faisant route pour Port-Saïd et Odessa, ils ont poussé le cri de : « Vive la France ! » au moment où le navire larguait ses amarres.

» Une foule considérable stationnait sur les quais. La colonie française a fait une ovation aux défenseurs de Port-Arthur. »

Une protestation de la Russie

Saint-Pétersbourg, 16 février.

« Les Japonais ayant molesté pour s'emparer de leurs biens, des sujets russes qui faisaient partie du nombre des assiégés de Port-Arthur, la Russie a adressé, par l'intermédiaire de la France, une protestation au gouvernement japonais. »

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Toussaint Erminy ; M. et Mme Eugène Erminy, née Vallicioni, et leurs enfants ; Mlle Léonie Erminy ; M. et Mme Louis Degiovanni, née Erminy, et leurs enfants ; M. Sauveur Erminy ; M. et Mme Antoine Erminy et leurs enfants ; M. Jean Erminy ; M. et Mme Albertocci et leurs enfants : M. Toussaint Erminy et ses enfants ; Mme veuve Flore Erminy ; Mlle Antonietade Erminy ; Mme Panzetti, née Erminy, et ses enfants ; Mme veuve Pancetti, née Erminy, et ses enfants ; M. Eros, officier d'administration en retraite, et ses enfants ; M. et Mme Nonza et leurs enfants ; Mme veuve Maras, de Bône, et ses enfants ; Mme veuve Filippi et ses enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Toussaint Erminy
Négociant

leur époux, père, beau-père, grand'père, frère, oncle germain, beau frère et oncle, décédé le 16 février 1905.

L'enterrement aura lieu vendredi 17 courant, à une heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Napoléon, 20.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orengo, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

État Civil

00082

NAISSANCES

Romiti Antoine-Louis, tailleur d'habits, et Belgodère Nonciade-Marie, tailleuse, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Bertoncini Pauline Marie-Dominique.
— Costa Jeanne-Marie-Jacqueline.

DÉCÈS

Michelli Assomption, marié, 17 ans, de Bastia.
Carrega Joseph, négociant, veuf, 71 ans, de Bastia.
Giusti Angèle, mariée, 31 ans, de Capannori (Italie).
Padovani Ange-Toussaint, marié, 77 ans, de Sisco.
Krminy Toussaint, marié, 73 ans, de Brando.

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.

AU PETIT PARIS
32, Boulevard Paoli, 32

Madame NAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de tissus comprenant un choix considérable de tissus, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpes et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de Pinièzeur.

AVIS
aux éleveurs et marchands de porcs

La Direction de la Grande Porcherie du Lupino (près l'abattoir), Mme veuve Dané et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 200 têtes de « cochons de lait » kongres, provenant des races sélectionnées anglaises Yorshir et Bershire à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans les 12 mois de l'année.

Prix très modéré.

VIN ROUGE
de Vertanese, Corte
propriété du conseiller Ginij
Prix 0,40 c. le litre
En vente rue de l'Opéra, près les magasins Thiers.

A VENDRE
300 quintaux de fourrage :
Luzerne de 1re coupe 5 et 6 fr. les 100 kilos.
Luzerne 2e coupe 4 fr. les 100 k.
S'adresser à M. Joseph Togoni, à Procojo, près de Casamozza.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

Prochainement
mise en vente
du Grand Magasin Marinetti
6, Bd du Palais, 6
Avec riche agencement, installation du gaz, et sous sols, à moitié prix de leur valeur.
Location annuelle
3,222 frs.
C'est-à-dire plus de six pour cent (6 0,0) d'intérêt environ du capital à y employer.
Pour renseignements s'adresser à M. François Maestracci, agréé au Tribunal de Commerce, liquidateur judiciaire, 2, rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Service du Génie

Adjudications en un seul lot : à Ajaccio le 11 mars 1905 ; à Bonifacio, le 15 mars 1905 ; à Sartene, le 14 mars 1905.

Travaux d'entretien des bâtiments militaires et des ouvrages de fortification pendant les années 1905 à 1910 inclus.

Dépense moyenne et approximative pendant les cinq dernières années : Ajaccio, 18.000 fr. Bonifacio, 11.000 fr. Sartene, 2.400 fr.

Le cahier des charges et les pièces des marchés sont déposés à la Citadelle d'Ajaccio et de Bonifacio et à la Caserne de Sartene où l'on peut en prendre connaissance.

Les pièces nécessaires pour être admis à concourir devront être fournies au plus tard avant le 1er mars pour Ajaccio et avant le 4 mars pour Bonifacio et Sartene.

Pour tous autres renseignements, consulter les affiches.

AVIS

AUX CONSOMMATEURS DE GAZ

M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.

Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.

Travail soigné et garanti.

Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.

Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

Place de l'Hôtel de Ville, 4.

BAR SOAVI

Cours Sébastiani, Bastia

BIÈRE GRUBER

Le bock 20 c.

Le ballon 25 c.

Le demi 40 c.

Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la

Brasserie Gruber

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains ripariа et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

BONNE OCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de dorure

SAUVEUR AGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'église

Chandeliers, Reliquaires, Hôtes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI

rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

MESDAMES

Vous économiserez sûrement

400 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par matière environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. Ceci vous dira que les parties techniques *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modestie et Tranquillité règnent de ses modèles 4 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes aux Marches de Patrons ou un Panorama en couleurs.

Numéro Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX

Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — PARIS

CORRESPONDANTS de l'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

Photographie J. Moretti

CORTE

Collection complète des Types et Vues de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées,

Un million 700.000 cartes postales en magasin.

Vente en gros et au détail

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

LE PHENIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE

SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions.

Valeurs assurées encaissées : **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHENIX, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Semidei

17 Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile précédent l'été et indispensable pendant l'hiver.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument *garantis*, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, *parures, alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat de vieil or et de vieil argent.

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction du 10 pour cent or garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Le Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en Terre cuite. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T et de fer, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard de Cardo

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

Prix : 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00

id. baguette dorée 2,25

id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

PRIX : 0,35 CENTIMES.

N. B. — *Le port en sus.*

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE

digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

30e ANNÉE — SAMEDI, 18 FÉVRIER 1905 — N° 42

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	an	6 mois	3 mois	
Corse.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, ou autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00083

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Zozime.

Soleil : (heure nationale)

Lever 6 h 30 m. — Coucher, 5 h. 01 m.

Lune Pleine le 19 — Dern. quar. le 25

FÊTE DE DEMAIN : Saint Tite.

17 FÉVRIER

Les Cétoines sur les Vignes

Dans certaines parties du vignoble du bassin méditerranéen, notamment en Corse, les cétoines, que l'on ne rencontre d'habitude que sur les plantes florales, les rosiers en sont, et les arbres fruitiers, ont causé cet été dernier pas mal de dégâts.

A défaut de fleurs, en effet, ces insectes se jettent volontiers sur les bourgeons plus ou moins riches en sucre, tels que ceux de la vigne. Après la feuille, elles broutent la fleur, et dans les régions pauvres en plantes florales, et surtout dans les terrains granitiques, schisteux ou alliceux, fumés au fumier de ferme, elles peuvent devenir un ennemi sérieux.

Ces attaques de vignes, absolument accidentelles, n'étonnent nullement ceux qui connaissent les mœurs des cétoines. En effet, ces insectes vivent très volontiers aux dépens des fleurs du rosier, du colza, du genêt *et des arbres fruitiers*. Dans le bois très pourri, dans la vermoulure des arbres ou la vieille tannée employée dans la couche des jardins, dans les débris de feuilles ou de racines et surtout dans le fumier décomposé, on retrouve les larves des cétoines, courtes, trapues, avançant en rampant sur le dos.

Les femmes au fumier de ferme, on avec des débris organiques du genre de ceux que nous venons d'indiquer, contribuent donc à multiplier les cétoines dans les vignobles, de même que l'absence, au printemps, de fleurs ornementales ou arbustives, incite ces insectes à se rabattre sur les bourgeons des vignes taillées, surtout quand les espèces cultivées sont, comme en Corse, très riches en sucre, et à les abîmer au point d'en diminuer sensiblement la récolte. C'est, d'ailleurs, ce qui s'est produit en 1893 et l'année dernière.

Les cétoines que l'on rencontre sur les vignes appartiennent aux espèces : *Celonia hirtella* (Erichson) ou cétoine velue dans le Sud-Est, et *Celonia squalida et stictica* (Fabricius) en Corse et en Algérie.

La première est de couleur noir verdâtre, longue de 9 à 12 millimètres, large de 6 à 7, couverte de poils gris tirant sur le roux et parsemée sur chaque élytre de 7 à 8 taches blanches. *Son prothorax est* plus étroit en arrière qu'au milieu ; ses tibias antérieurs sont armés de trois pointes. *La celonia squalida*, espèce du même sous-genre, lui ressemble beaucoup, mais elle s'en différencie pourtant par sa taille, qui est plus grande, et par l'absence de bifurcation au devant de la troisième nervure ou côte principale de l'élytre. Enfin, la *celonia stictica* a un corps noir violet, parfois légèrement verdâtre et garni de poils blanchâtres, assez longs et peu touffus. Les élytres sont parsemées de taches blanches beaucoup plus nombreuses que chez la *C. hirtella*, et les tibias antérieurs ne sont armés que de deux dents. Ce dernier caractère est significatif.

Ces trois lamellicornes, qui passent la mauvaise saison dans le sol, font leur apparition aux premiers beaux jours. Ils éclosent avant l'hiver et leurs larves vivent dans le fumier décomposé, la tannée, le bois pourri, etc. *Ces larves se transforment* en nymphes en automne, dans une coque celluleuse, et cet état ne dure qu'un mois environ.

Ces cétoines ne volent pas facilement. Aussi, quand les vignes sont échalassées, telles qu'on les rencontre dans les arrondissements de Calvi, Bastia, Corte, en Algérie et ailleurs, ces insectes heurtent les échalas et tombent sur le sol. C'est ce qui fait dénommer par les viticulteurs corses la *C. squalida*, espèce très abondante certaines années dans l'île, *mosca cecu* (mouche aveugle).

Maintenant que nous avons fait connaître les cétoines qui peuvent envahir accidentellement nos vignes, il nous reste à parler des moyens de les combattre.

D'abord, si les vignes ne sont pas à proximité de plantes florales, d'arbrisseaux à fleurs apontanées (genêt, lentisque), d'arbres fruitiers, il faut renoncer à l'emploi du fumier ou des débris organiques, signalés plus haut, pour fumer la vigne et recourir, sans aucun regret, aux engrais chimiques.

Ensuite, on peut ramasser les cétoines comme font les rosiéristes, au moment où elles se posent sur les bourgeons de la vigne en quantité appréciable, le matin, par exemple, de 8 heures à 11 heures. Mais le ramassage, dans les régions où la *température* est clémente et favorable à leur multiplication, n'est pas un procédé économique et ne donne pas toujours satisfaction. Dans ce cas, comme les cétoines en heurtant les échalas ont la faculté de tomber, on pourrait entourer les vignes en bordure d'une base de genêts ou tous autres arbrisseaux, ou encore d'échalas, et les écraser quand elles sont à terre.

On peut encore semer une bande de terre, à proximité de la vigne, d'une des plantes préférées par les cétoines, telles que le colza, par exemple, de façon à attirer sur un même point le plus grand nombre d'insectes, qu'on n'a plus qu'à recueillir à poignées, en disposant sous ces plantes une toile et en remuant ces pièges naturels, le matin de bonne heure.

Enfin, comme les cétoines ont un goût privilégié pour les liquides sciduiés, on n'aurait qu'à disposer tous les 15 à 20 mètres, entre les rangs de vigne, des assiettes remplies d'eau vinaigrée ou de vin aigre avec un peu de miel. Ces insectes ne manqueraient pas de s'y rendre, on les attraperait ainsi vivants, et, *après ramassage, on les écraserait.*

J.-B. CASTELLI.

La Liquidation de la Cie de Panama

La première chambre du tribunal de la Seine, homologuant une transaction intervenue entre M. Gentroy, liquidateur de la Compagnie de Panama, et divers établissements financiers, vient de rendre un jugement qui autorise M. Gentroy :

1. A offrir aux créanciers de la liquidation de la Compagnie universelle du Canal interocéanique de Panama de leur donner en payement les bons à lots restant (670 000) sur ceux que la loi du 15 juillet 1893 a autorisé à négocier, sans limitation de prix et sans intérêt, au prix de 100 francs l'un et à raison d'un bon par chaque somme de 2,655 fr. comprise dans la créance ;

2. A offrir aux créanciers d'une somme inférieure à 2,655 francs, le droit de souscrire un bon au prix de 100 francs, à emprunter *sur leur* part de répartition à des concurrences et à charge, s'il y a lieu, de verser le surplus en argent au liquidateur ;

3. A faire en cas de besoin subir une réduction proportionnelle aux demandes *des créanciers au-dessus de vingt bons.*

Le tribunal, en outre, autorise M. Gentroy à donner aux banquiers (avec lesquels l'accord est intervenu) au prix de cent francs l'un, ceux des bons à lots faisant partie de l'actif de liquidation de la Compagnie de Panama qui n'auront pas été demandés par les créanciers de la liquidation dans le délai qui leur est réservé du 21 mars au 4 avril 1905.

Il l'autorise à payer à ces banques une indemnité d'un million quatre cent mille francs pour rémunérer leur concours et leur garantie, et à charge par elles de faire la publicité nécessaire pour une somme de deux cent mille francs au minimum.

Les établissements financiers qui, avec divers banquiers, ont constitué le consortium avec lequel le liquidateur a traité pour la réalisation des bons à lots restant, sont : *la Banque de Paris et des Pays-Bas*, le Comptoir national d'escompte, le Crédit lyonnais, la Société générale, le Crédit industriel et commercial, la Banque de l'Union parisienne, le Crédit algérien.

Comité des Intérêts Corses de Nice

Le Comité des Intérêts Corses de Nice, réuni en Assemblée générale, le 12 février 1905, a voté l'ordre du jour suivant :

Considérant que le cahier des charges stipule à son article 109, qu'en cas de cessation momentanée des services maritimes, en cas de *liquidation judiciaire* ou faillite, l'Etat aura le droit de mettre en régie l'exploitation des lignes maritimes abandonnées par l'entrepreneur, aux frais de ce dernier et par prélèvement :

1. Sur la subvention allouée ;

2. Sur le cautionnement ;

sans préjudice d'autres recours en cas d'insuffisance.

Qu'il y a lieu d'appliquer d'urgence et dans toute sa rigueur le système de la régie prévu par l'article 109 ;

Que c'est le seul moyen de remédier à l'isolement déplorable dont souffre et aura à souffrir la Corse, jusqu'à la nouvelle adjudication, et qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter aux promesses du liquidateur de la Compagnie Nantaise, puisqu'après avoir informé M. le ministre des Postes qu'il s'engageait à maintenir tous les services (déclaration ministérielle du 6 février 1906, Chambre des Députés), aucun service ne fonctionne, notamment en ce qui concerne la ligne Nice-Corse ;

Que la situation de la Compagnie Nantaise, survenue trois mois à peine après le début de son exploitation, menée dans des conditions déplorables durant un laps de temps, n'est nullement intéressante et qu'il n'y aurait aucune raison qui permît de la soustraire à l'application de la loi ;

En conséquence, émet le vœu :

1. Que l'Etat mette immédiatement un terme à l'abandon à peu près total des lignes maritimes de la Corse, par leur exploitation en régie, aux frais de la Compagnie adjudicataire en conformité de l'article 109 du cahier des charges.

2. Qu'il soit procédé, sans retard, à la résiliation sur les bases du cahier des charges précédent.

SANTIAGGI, Président.

L'Election d'Ajaccio

Voici le rapport présenté par M. Germain Pérrier, au nom du 7e bureau, sur l'élection d'Ajaccio.

Les élections du 22 janvier 1905 ont donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 23,972, dont le quart est de 5 993.

Nombre des votants, 9.727.

Bulletins blancs et nuls, à déduire, 117.

Suffrages exprimés, 9,610, dont la majorité absolue est de 4,806.

Ont obtenu :

MM. Forcioli Dominique. .	7.894 voix.
Pietrini Philippe. . .	1.416 —
Gabrie Louis-Charles.	7 —
Bettini Jean-Baptiste.	134 —
Parri Jean-Martin. .	7 —
Pustini Laurent . .	3 —
Argoni Jean Paul. .	15 —

M. Dominique Forcioli a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue

27 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA PEAU DU LION

de CHARLES BERNARD

VIII

LE LOUP PRIS AU PIÈGE

— Ou le musclera, dit Tonayrion d'un ton dégagé.

— Est-ce vous qui le musclerez ? reprit le colonel avec un accent d'incrédulité.

— Pourquoi pas ? Un loup n'est pas plus méchant qu'un ours.

— Vous avez donc muscié des ours ? demanda en riant madame Caussade.

— Je me suis passé cette fantaisie, répondit-il d'un air de badinage. C'était à une fête champêtre ; la propriétaire d'une ménagerie devant laquelle s'émerveillait la race villageoise laissa échapper un de ses pensionnaires, outre bruit de son métier. Aussitôt le bel os changea en déroute. Hommes, femmes, enfants, garde national même, et même gendarmerie, tout le monde se sauva.

— Excepté vous ! interrompit Estelle.

— Excepté moi, reprit Tonayrion avec un sourire aimable ; montrer les talons à un vil animal me parut, j'en conviens, un peu trop ridicule. Je l'attends donc de pied ferme. A quelques pas il se dresse et ouvre les bras pour me presser sur son cœur ; j'enquête son accolade et lui emboîte brusquement le museau dans un shako qu'avait laissé tomber en s'enfuyant un caporal de la garde nationale. Voilà mon ours métamorphosé en soldat citoyen. Il trouve le métier mauvais, il ronfle, il gambade, il cherche à se déciffer ; vains efforts ; je tonne le shako par les gourmettes et je ne laisse cette mousilère d'un nouveau genre que lorsque l'animal est été réinstallé dans sa cage. Il est probablement le premier de sa race qui ait porté la cocarde tricolore.

— Craquez ! se dit Félix, qui avalait à la hâte une tranche de pâté ; je ne crois pas plus à cet ours qu'aux revenants, aux voleurs et aux Bédouins dont il nous a régalés ces jours derniers.

— Dépêchez-vous donc, monsieur Félix, dit Estelle, ne voyez-vous pas que depuis une heure nous vous attendons.

Le jeune homme obéit, au risque de s'étrangler. Un instant après, les convives se levèrent de table, et à l'exception du colonel, que retenait en logis un accès de rhumatisme, ils sortirent tous ensemble pour aller rendre visite au loup prisonnier.

A l'aspect du groupe curieux qui entoure subitement la trappe où il était enfermé, le loup cesse ses inutiles bondissements, et se blottit dans un coin avec inquiétude.

— Voilà donc ce féroce animal, dit madame Caussade en examinant l'attitude effarouchée du captif ; le monstre dégoûte l'air plus redoutable, et Mustapha l'étranglerait en une minute.

— J'en doute, Madame, observa Servian.

— De quoi ne doutez-vous pas ? reprit la jeune femme avec un accent de moquerie.

— Pour moi, madame, dit Tonayrion, je suis de votre avis ; le loup m'a toujours paru jouir d'une réputation usurpée. Qu'est-il, après tout ? Un chien sauvage ; rien de plus. Qu'il fasse trembler les moutons, à la bonne heure ; mais les hommes, c'est ce que je ne comprends pas.

— Avez d'un sabre ou même d'un poignard, dit Félix l'un ou seulement, l'homme ne doit reculer devant aucune bête féroce.

— Un sabre ! un poignard ! reprit en riposant le beau Raoul ; s'il s'agissait d'un tigre ou d'un rhinocéros, je comprendrais l'utilité d'un pareil arsenal, mais pour assommer un si chétif animal qu'est-il besoin de tant de cérémonies ; le premier coup de pied le mettrait hors de combat.

— Vous auriez été notre berger, dit Estelle ; votre troupeau eût été bien gardé. Ainsi donc, même sans armes, vous ne craindriez pas d'attaquer un loup ?

— Il ne faut jurer de rien, Madame, répondit Tonayrion d'un air de fatuité ; qui sait ! je me souviendrais peut-être. Une fois, il est vrai, je me suis battu contre un lion ; mais on n'est pas également bien disposé tous les jours.

— Vous vous êtes battu contre un lion ! dirent en même temps madame Caussade et Félix.

— Sans armes ! ajouta Servian d'un air d'admiration supérieurement joué.

— Il est inutile de dire que la scène se passait en Afrique, reprit Raoul avec un accent de simplicité propre à donner de la vraisemblance au récit le plus fabuleux ; quelques officiers de spahis, plusieurs colons de la Mitidja et moi nous avions organisé une partie de chasse qui nous entraîna jusqu'au pied de l'Atlas. A la fin du troisième jour nous nous trouvions à l'entrée d'une vallée déserte et brûlante. Tout à coup, un rugissement affreux se fait entendre dans le lointain : — Un lion ! tel est le cri général. Jugez si l'ardeur se ranime ! Chacun prépare ses armes, et nous voilà tous lancés au galop. Grâce à la vigueur de mon cheval et peut être aussi aux pointes de mes éperons, je ne tarde pas à prendre la tête et à me trouver à deux ou trois cent pas en avant de mes compagnons.

Que vois-je soudain entre deux rochers ? le lion en personne ; un maître lion, ma foi, qui du loup d'aujourd'hui n'aurait fait qu'une bouchée. M'apercevoir, rugir, hérisser sa crinière et fondre sur moi, n'est pour lui que l'affaire d'une demi-seconde. Deux balles que je lui envoie dans le corps ne l'arrêtent pas un seul instant. Le poitrail déchiré par les griffes du monstre, mon cheval se cabre, se renverse et tombe sur le sable en m'entraînant dans sa chute. Le lion alors, qui probablement juge ma chair de meilleur goût que celle de ma monture, bondit sur moi en ouvrant une gueule qui, je dois l'avouer, me parut aussi large, aussi profonde, aussi enflammée que l'entrée d'un four.

(*A suivre*).

des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation sérieuse n'est jointe au dossier. M. Forcioli a justifié des conditions d'éligibilité requises par la loi ; il a d'ailleurs déjà fait partie de la Chambre des députés.

Votre Bureau vous propose en conséquence de valider son élection.

Les Services Maritimes Postaux

Départ des courriers

Vendredi, 17, le paquebot *Italia*, de Marseille pour Ajaccio, à 3 h. 15 soir.

Dimanche, 19, le paquebot *Italia*, d'Ajaccio pour Marseille, à 7 h. 30 soir.

Le paquebot *Corsica*, commandant Noilhat, assurera le départ de lundi 20 février, de Bastia, pour Marseille.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 17 février 1905.

(De notre correspondant particulier)

Les courses

Dimanche prochain auront lieu sur l'hippodrome de Vignotta les diverses courses de la première réunion de l'année. Sans aucun doute, notre soleil qui ne cesse de resplendir depuis plusieurs jours, favorisera les courses de ses rayons bienfaisants et notre population si friande du sport hippique se rendra en foule à Vignotta. La musique municipale, par sa présence, rehaussera l'éclat de cette journée.

Accident

Le 13 du courant, vers 10 heures du matin, un bicyclette, Troni Antoine, âgé de 14 ans, fils de Nicolas, a heurté la nommée Chicca Catherine, âgée de 13 ans, place des Palmiers, fille d'Antoine, demeurant cours Grandval, 4.

Le jeune Chicca a été légèrement blessé au genou.

Etat-Civil

Naissances. — Casanova Jacqueline-Françoise. — Blanzat Catherine-Angèle-Marie. — Vacca Félix. — Bocognano Baptiste.

Décès. — Lorenzi Pierre, 2 ans. — Bellini Toussaint, veuve Emmanuelli, 76 ans.

Syndicat d'initiative de la Corse

Présidents d'honneur : MM. Dalsenney, préfet de la Corse ; Pugliesi-Conti, maire d'Ajaccio ; Henri Roland, Bruxelles.

Membres du conseil d'administration : MM. Bartoli J.-T., conseiller municipal ; Berlizi Ignace, conseiller d'arrondissement ; Berthault, propriétaire ; Boyer, directeur de l'Ecole d'agriculture ; Campi, colonel ; de Carbonel, directeur de la Banque de France ; Carboni Ignace, architecte du département ; Carboni Louis, docteur en droit, imprimeur ; Chauvard, notaire ; Conso d'Ornano Dominique, propriétaire ; de la Rocca, propriétaire ; Fiaschi-Vivet, notaire ; Forcioli Conti Etienne, propriétaire ; Franseto, propriétaire ; Lanzi Jean, négociant ; Marcaccini, directeur de « Journal de la Corse » ; Paoli Dominique, conseiller municipal ; Peri Jérôme, président de la Chambre de commerce ; Pinelli, ingénieur des ponts et chaussées ; Sampolo, ingénieur des arts et manufactures ; Savage Livington, rentier ; Vico, docteur ; Strasser, propriétaire.

Fumure des Cultures de Printemps

Les engrais chimiques, après avoir eu à lutter longtemps contre l'incrédulité et la routine, sont actuellement entrés de façon courante dans la pratique agricole. On comprend fort bien, pour avoir pu la constater par soi-même, que le fumier employé seul est insuffisant pour obtenir des récoltes abondantes et rémunératrices, mais dans bien des cas encore, on n'est pas très fixé sur la nature des engrais à utiliser, sur leur dose et leur mode d'emploi. Quelques conseils à ce sujet ne seront donc pas inutiles.

Toutes les terres et toutes les cultures ont besoin d'un engrais phosphaté ; le fumier azoté est également productrice de bénéfices, mais est inutile dans les prairies, et pour les légumineuses, ces cultures puisent directement l'azote dans l'atmosphère ; les engrais potassiques sont tout indiqués chaque fois que l'analyse chimique du sol montre une faible teneur en potasse, ou que celle ci se présente sous une forme peu assimilable.

Comme engrais phosphaté, il ne saurait être question des phosphates naturels beaucoup trop lents à agir et trop irréguliers dans leur action, d'ailleurs toujours de beaucoup inférieure comme efficacité aux superphosphates et aux scories. C'est d'ailleurs à ces dernières qu'il convient d'accorder la préférence étant donné que les bonnes marques, comme les Scories Thomas marquées ÉTOILE, permettent d'obtenir d'aussi bons résultats qu'avec les superphosphates à dépenser moindre, ce qui revient au même, de meilleurs résultats pour la même dépense.

Pour la fumure azotée, le nitrate de soude, dans la plus grande majorité des cas, se montre supérieur au sulfate d'ammoniaque.

Pour la fumure potassique, on utilisera la kainite dans les prairies naturelles ou artificielles, le sulfate de potasse dans les sols non calcaires, ainsi que pour les pommes de terre et le tabac ; le chlorure de potassium dans les autres cas.

Il ne faut pas perdre d'ailleurs de vue que si les diverses catégories d'engrais se montrent efficaces, les engrais phosphatés sont cependant ceux dont l'action est prépondérante sur la quantité et la qualité de la récolte. On ne devra donc jamais omettre l'emploi des Scories Thomas ÉTOILE et on devra le faire avec tout le soin possible.

Sur les prairies naturelles et artificielles les Scories Thomas ÉTOILE sont à répandre en couverture dès maintenant, et peuvent être également mises après la première coupe. Pour les céréales et les plantes sarclées on les enfouira par une façon préparatoire autant que possible, bien que l'on puisse les utiliser au moment même de la plantation et, à défaut, en couverture. Les doses de Scories Thomas ÉTOILE à utiliser sont de 400 à 600 kilos à l'hectare en moyenne 500 kilos pour les céréales et les plantes sarclées ; pour les prairies on épandra la première année à la dose de 800 à 1.000 kilos se contentant les années suivantes d'une dose d'entretien de 600 kilos.

Grâce à cet emploi rationnel des Scories Thomas ÉTOILE, on obtiendra non seulement des récoltes plus abondantes, mais encore des produits de meilleure qualité.

L'ARRIVÉE DE SILVANI

Le meurtrier des agents Biaggini et Bertrand débarque à Lupino. — Foule considérable sur tout le parcours. — L'interrogatoire de Silvani. — Il raconte la scène du crime, sa fuite, son arrestation.

La nouvelle que Silvani devait arriver par le premier train de Corte s'est vite répandue en ville, et lorsqu'on vit une escouade de gendarmes nous les ordres de l'adjudant se diriger vers la gare de Lupino, la foule les suivit. A l'arrivée du train, les abords étaient envahis. Les gendarmes et les agents, sous les ordres de M. le Commissaire central, eurent toutes les peines à faire avancer un omnibus jusqu'à la sortie de la gare.

Bientôt Silvani paraît à la portière d'une voiture de 3e classe. Les cris éclatèrent de tous côtés, menaces et imprécations. Le brigadier Bertrand se tenait sur le quai, ce fut une des premières personnes qui s'offrit aux regards du meurtrier.

— Eh bien, assassin, lui dit-il, te voilà ?

Silvani, très ému, lui répondit :

— Je ne vous connais pas.

Je te connais bien, reprit le brigadier, j'ai tâté de ton plomb, mais tu vas oxyer ton crime.

Silvani pâlit ; escorté des gendarmes auxquels il avait été confié au départ de Corte, d'autres gendarmes de Bastia et d'agents, il monta sur l'omnibus, qui prit immédiatement la direction des prisons ; le brigadier Bertrand se plaça sur le marche-pied et ne quitta son agresseur qu'à l'intérieur de la maison d'arrêt.

Tous les véhicules qui se trouvaient à la gare furent pris d'assaut et suivirent le prisonnier. Sur tout le parcours, la foule était compacte, les rideaux de la voiture étaient levés, la curiosité publique a pu être satisfaite.

De l'entrée de la citadelle aux prisons, la voiture a dû marcher au pas, elle n'avançait qu'avec peine à travers le flot humain qui avait envahi la place et la rue Notre-Dame.

Le tramway s'est arrêté devant la porte des prisons, Silvani en est descendu au milieu des gendarmes, très fortement ému par les vociférations qui partaient de tous côtés et exprimaient l'indignation publique.

Le transfèrement au Palais

A une heure, Silvani a été extrait de la maison d'arrêt et conduit devant M. le Juge d'instruction Virgitti.

Sur son passage les curieux se rassemblent, mais la foule est beaucoup moins nombreuse que le matin, on ne s'attendait pas à ce qu'il fut amené si tôt au Palais.

L'inculpé est un homme de taille presque petite, d'aspect plutôt paisible. Il a bien une expression de dureté dans la physionomie, mais ce n'est pas le type classique du nerveux dont on s'était plu à faire le portrait.

Il marchait naturellement et sans émotion apparente. Son attitude dénonçait une grande impassibilité. Cependant, il baissait la tête et semblait accablé, lorsque des cris de « A mort l'assassin ! » se faisaient entendre.

L'interrogatoire La scène du crime

Commencé à une heure et demie, l'interrogatoire de Silvani a duré près de trois heures. Il a consenti à parler sans l'assistance d'un conseil et a minutieusement raconté l'emploi de son temps pendant la journée du dimanche 20 novembre. Ce jour-là il s'était rendu à Pietrapera en compagnie de Luciani qu'il connaissait depuis trois jours. Ils burent dans divers débits de ce village, plusieurs bouteilles de vin, et le soir, rentrant à Bastia, ils se retrouvèrent à 8 heures dans une buvette de la rue de la gare où l'on dansait. Après de nouvelles libations ils quittèrent ce débit en compagnie de Colis Joseph, pour se rendre à un bar de la rue de l'Opéra, où ils prirent quelques verres.

Silvani a prétendu qu'il était ce soir là en état d'ivresse. Il reconnaît s'être rendu au 1er étage d'une maison près des lieux du crime, où demeurait une fille de joie qu'il connaissait, et avoir donné des coups de pied à la porte qu'on refusait de lui ouvrir. Ce sont ces coups qui ont fait croire à l'individu qui a averti la police, qu'une dispute avait lieu à cet endroit.

Silvani, en regagnant la rue, trouva Luciani et Colis aux prises, en train de se porter des coups. Il intervint pour les séparer, les saisit chacun par un bras. C'est à ce moment que survinrent trois agents de police, Silvani resta seul, les deux autres ayant subitement disparu. La vue des agents augmenta la surexcitation de l'inculpé qui fit feu sur eux immédiatement, cédant à un mouvement impulsif qu'il ne peut s'expliquer.

Le meurtrier n'a pu dire si les agents étaient armés ou si même des observations lui furent adressées par eux.

Il soutient qu'à cause de son état il ne se rendait pas compte de ce qu'il faisait.

Il a tiré des coups de revolver sans pouvoir en préciser le nombre, et lorsqu'il a vu l'un des agents tomber près de lui, il a pris la fuite.

Après avoir erré quelque temps dans les rues, Silvani se rendit dans une chambre, avenue Carnot, qu'il avait louée le jeudi, puis une heure après, il en sortit pour aller se coucher dans une autre chambre qu'il avait arrêtée quelques heures avant le crime.

La fuite

Ce n'est que le matin, à six heures, que l'inculpé apprit par un journal qu'un agent de police avait été tué et un autre blessé. Il se décida aussitôt à partir à pied pour son village, et se dirigea du côté de Taglio où il séjourna quelques heures pour se rendre ensuite à Piedicroce. Là il s'arrêta dans la maison d'un cantonnier et il se fit servir à dîner. La femme du cantonnier lui demanda s'il venait de Bastia et s'il connaissait des détails sur l'assassinat des agents. Sur sa réponse affirmative, elle lui fit comprendre que son signalement répondait à celui de l'individu que l'on accusait. Silvani resta impassible, mais quitta aussitôt la maison sous un prétexte quelconque, il n'y retourna plus, et se dirigea vers Sainte-Lucie de Mercorio.

Après une vie errante de près de trois mois, couchant à la belle étoile et mangeant lorsqu'il le pouvait, Silvani se trouva, il y a deux semaines, une première fois en présence des gendarmes. Il put leur échapper non sans peine.

L'arrestation

Dimanche soir, il s'était rendu à un bal public de Sainte-Lucie de Mercorio où se trouvait toute la jeunesse du village. Après plusieurs danses, Silvani, prévenu que la gendarmerie avait cerné la maison, sortit aussitôt. Il se trouva en présence d'un maréchal des logis de gendarmerie qui demanda à connaître ses noms. Silvani donna le faux nom de Gindicelli mais, reconnu par le sous-officier qui donna l'alarme, il tenta de prendre la fuite et fut arrêté par un brigadier. Saisi à bras le corps, Silvani se débattit longuement pour se dégager. Il a prétendu avoir essayé à ce moment un coup de feu à bout portant qui ne l'a pas atteint. L'inculpé porte au côté droit de la figure de nombreuses brûlures provenant de la déflagration de la poudre. En reculant, toujours retenu par le brigadier, Silvani parvint à un mur de deux mètres environ au bas duquel il se jeta.

La poursuite devenant impossible à cause de l'obscurité profonde de la nuit, les gendarmes firent feu sur le meurtrier qui n'a pas été atteint.

L'inculpé nie avoir tiré sur les gendarmes.

Blessé au genou dans sa chute, Silvani dut rentrer la nuit suivante à Sainte-Lucie où il se rendit chez un de ses amis. Souffrant de sa blessure, il dut se mettre au lit.

La gendarmerie ne tardait pas à être prévenue et mardi elle cernait la maison où se trouvait le meurtrier qui fut arrêté sans difficulté.

La fin de l'interrogatoire

Interrogé sur ses antécédents, Silvani a reconnu avoir subi cinq condamnations pour vol dont deux à 3 années d'emprisonnement, et deux pour désertion à l'intérieur qui lui ont valu 5 ans de prison et la dégradation militaire.

Aimant peu le travail, Silvani se livrait à la débauche.

Arrivé à Bastia le jeudi avant le crime il devait partir le lundi pour Marseille où se trouve une partie de sa famille.

Interpellé sur la désignation d'un avocat, l'inculpé a déclaré qu'il choisira un conseil plus tard.

En quittant le cabinet d'instruction Silvani a été conduit à pied à la maison d'arrêt sous bonne escorte, et au milieu des huées d'une foule considérable.

La Nutrition

Si l'estomac est débilité, le corps affaibli par la vieillesse, l'anémie, l'excès de travail ou les suites d'une maladie ; la réparation lourde par les aliments ordinaires devient alors insuffisante. Il faut donc recourir à un supplément d'alimentation. Ce difficile problème a été résolu par le VIN DE VIAL qui, grâce à sa triple base de quina, de noix de viande et de phosphate de chaux, renferme tous les éléments nécessaires à la reconstitution des organes affaiblis.

Bourse de Paris

	16 fév.	17 fév.
Rente 3 0/0 ancien	99 85	99,85
3 p. 0/0 amort.	99,45	99,45

ex-coupon.

Comité des Fêtes de Bastia

POUR LE CARNAVAL 1905

AU PROFIT

des Pauvres de la Ville

ET POUR L'ACHAT

d'un matériel d'ambulance

(Assistance Publique)

Sous le patronage de

MM. le Premier Président.
le Général Gouverneur de la Corse.
le Sous Préfet de Bastia.
le Maire de Bastia.

Membres du Comité :

MM. Ch.-P. Poggioli, président ;
E. Brandisi et J. Gregory, vice-présidents ;
J. Susini, secrétaire ;
J. Vincensini, trésorier.

MM. Joseph Flach, Jean Franceschi, Alexandre Gaudin, Antoine Gianobini, Joseph de Gialuis, Abraham Gindicelli, Paul Gozzani, Joseph Gozzi, Augustin Martini, Fernand Mattei, Alexandre Museo, Henri Museo, Jacques Olivari, Mathieu Orengo, J.-M. Prêtre, Jacques Romani, René Sangy, Nicolas Sorsi, Jean de Suzzoni, Joseph Vannier de Morelli, Dominique Ville.

A CIRNEA

Dommenica, 19 febraju, a cinque ore di sera, sôuta riunione à Cirnea.

Programma :

1. Paghiella. (Mörte di Fascineits).
2. Monologu.
3. Dormi pace, Serenata di Salvadore Scuderi.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 17 février.

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 5·2
A midi, 11 0 4 7 heures du soir, + 8·0
Maxima, + 11·3 Minima, 4 0.
Baromètre. — 7 heures du matin, 773 mm.
A midi, 769 mm. 6 heures du soir, 767 mm.
Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, N. E. faible.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Nomination

M. Vitoni, secrétaire général du département de l'Aude, est nommé chef adjoint du cabinet du ministre des travaux publics.

Toutes nos félicitations.

⁂

Soirée de bienfaisance

Nous apprenons avec plaisir qu'un groupe de jeunes gens ont décidé d'organiser une soirée de bienfaisance dont le produit sera destiné aux pauvres malades de l'hôpital civil. Une indiscrétion nous permet de pouvoir dire que le programme sera des plus attrayants et que toute la société de Bastia se rendra au théâtre pour assister à cette brillante réunion mondaine.

⁂

L'Antoine Biaggini

Par décision du ministre de la marine, le vapeur *Eclaireur*, du service de pilotage de Marseille, portera désormais le nom d'*Antoine Biaggini*, en souvenir du très regretté pilote-major, décédé dernièrement.

On ne pouvait rendre un plus éclatant hommage à la mémoire de notre excellent compatriote qui a occupé les fonctions de pilote-major pendant longtemps et a su, en diverses circonstances, donner la mesure de son courage et de son sang-froid.

⁂

Nouvelles maritimes

M. le lieutenant de vaisseau Costa-Lamio, du port de Toulon, est désigné pour embarquer comme canonnier sur le cuirassé *Charlemagne*, dans l'escadre de la Méditerranée.

— M. Benavita Jules, commis de 3e classe du commissariat de la marine à Rochefort, est promu au grade de commis de 2e classe.

⁂

Coup de bâton

U jeune tailleur de Lento, Santacroce Antoine, traversait la rue Miot, vers sept heures du soir, lorsqu'il fut assailli par derrière, par un individu qu'il n'a pas reconnu, et qui lui a asséné un fort coup de bâton sur la nuque.

Santacroce est tombé par terre comme une masse, en poussant des cris de douleur. Les passants sont accourus et l'ont transporté à la pharmacie Marcantetti où il a reçu les premiers soins. L'on n'est pas rassuré ; la blessure a donné énormément de sang.

Le brigadier Giudici et des agents qui se trouvaient de ce côté, ont recherché vainement l'agresseur qui s'est enfui par le boulevard Paoli, dans la direction de la gare.

De l'enquête ouverte immédiatement par le brigadier Giudici, il résulterait que l'agresseur est un nommé Rocchi.

De la pharmacie, le blessé a été transporté à son domicile, avenue de la gare, par deux agents.

⁂

Le Comité des fêtes

Le comité des fêtes est définitivement constitué. La présidence d'honneur a été acceptée par MM. le Premier Président, le Général gouverneur, le Sous Préfet et le Maire.

Le comité se compose de jeunes gens pleins de zèle et de bonne volonté ; aussi le succès de leur initiative ne fait aucun doute. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de leurs projets.

Obsèques

A une heure de relevée ont eu lieu les obsèques de M. Toussaint Ermicy, négociant, décédé à l'âge de soixante-treize ans, emporté en peu de jours par une bien cruelle maladie. C'était un homme modeste et bon, exclusivement occupé de son commerce, un excellent père de famille. Aussi la nouvelle de sa mort a-t-elle ému tous ceux qui le connaissaient, et qui ont suivi, très nombreux, son convoi funèbre.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean.

Nous présentons à Mme Erminy, aux familles Erminy, Degiovanni, Pancetti, Erss et Nouza toutes nos condoléances.

⁂

Travaux de dames

Les dames de M. Brunelli ont l'honneur d'informer le public qu'à partir du 19 jusqu'au 27 courant, elles ouvriront, rue Neuve Saint-Roch, 2e étage, une Exposition de travaux de dames exécutés par les élèves qui suivent leurs cours.

⁂

A vendre

pour cause de départ, trois parcheron et un camion. S'adresser au bureau du journal.

AVIS

Messieurs les actionnaires de la Société Corse pour le traitement des bois sont informés que, conformément à l'article 34 des statuts, le Conseil d'Administration a décidé que l'assemblée générale ordinaire aura lieu le lundi 6 mars prochain à 2 heures de relevée, au siège social dans les bureaux des Magasins généraux, de Bastia.

N. B. Pour assister à l'assemblée les propriétaires d'actions doivent, en conformité de l'article 35 des statuts, avoir déposé leurs titres dans les caisses de la Société, ou dans celles du Crédit Lyonnais, huit jours avant la date de l'assemblée générale, et en avoir fait parvenir récépissé à la Société.

Prochainement

mise en vente

du Grand Magasin Marinetti

6, Bd du Palais, 6

Avec riche agencement, installation du gaz, et nous sols, à moitié prix de leur valeur.

Location annuelle
3,372 frs.

C'est-à-dire plus de six pour cent (6 0,0) d'intérêt environ du capital à y employer.

Pour renseignements s'adresser à M. François Mastracci, agréé au Tribunal de Commerce, liquidateur judiciaire, 2, rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia.

Dépêche de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Nomination

Paris, 16 février.

M. Aubert, substitut du procureur général à Bastia, récemment désigné pour remplir les mêmes fonctions à Caen, est nommé procureur de la République à Verdun.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Services maritimes

Le ministre de l'intérieur a annoncé que la commission chargée d'examiner les mesures qu'il convenait de prendre, pour sauvegarder, en cas d'interruption des services maritimes, la situation commerciale et agricole de l'Algérie, de la Tunisie et de la Corse, avait terminé ses travaux.

Le budget de la marine

Le ministre de la marine a donné des explications sur l'accord intervenu avec la commission du budget, au sujet du budget du ministère de la marine.

L'incident Le Nordez

Le conseil a autorisé le ministre des cultes à ratifier les nouvelles propositions de Mgr Le Nordez, évêque de Dijon, au sujet de la nomination de deux nouveaux vicaires généraux.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé enquête de l'expédition des affaires courantes.

Grandes manœuvres de corps d'armée

La revue finale

Paris, 17 février.

Les grandes manœuvres de corps d'armée auront lieu cette année dans la région de l'ouest.

Les neuvième, dixième et onzième corps d'armée et la première division de cavalerie y prendront part.

Les opérations auront lieu dans la région d'Angers et de Saumur.

La revue finale sera passée à Montreuil-Bellay à 20 kilomètres au Sud de Saumur.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Mesmer, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Le vote sur le scrutin de liste

Sur la demande de M. Berry député de la Seine, M. Goyot-Dessaigne, président de la commission du suffrage universel dit que la Chambre sera saisie le 15 mars des rapports concernant la représentation proportionnelle et le vote sur le scrutin de liste.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère des travaux publics

Suite de la discussion du budget du ministère des travaux publics.

Conventions et garanties d'intérêts

Reprise de la discussion sur le budget des conventions et des garanties d'intérêt.

M. Coutant

M. Coutant, député de la Seine réclame pour les soldats en congé le quart de place sur les derniers tarifs.

M. Coutant réclame également le quart de place pour les parents allant voir des soldats ou des marins malades.

M. Gauthier

M. Gauthier, ministre des travaux publics, dit que les compagnies se sont pourvues au sujet du quart de place, devant le conseil d'Etat.

Motion Lemire

M. Lemire, député du Nord, dépose une motion invitant les compagnies des chemins de fer à effectuer des expériences de signaux entre des trains en marche.

Tous les chapitres du budget des conventions sont adoptés.

Budget des Chemins de fer de l'Etat

Discussion du budget des Chemins de fer de l'Etat.

M. Bourrat

M. Bourrat, député des Pyrénées orientales signalent l'excellente exploitation des chemins de fer de l'Etat, demande le rachat de toutes les voies ferrées.

M. Beauregard

M. Beauregard, député la Seine, rapporteur du budget des chemins de fer de l'Etat, fait des réserves sur la constitution d'un grand réseau de l'Etat.

Tous les chapitres du budget des chemins de fer de l'Etat sont adoptés.

La séance est levée et renvoyée à lundi.

EN RUSSIE

ASSASSINAT du grand-duc Serge

A MOSCOU

Explosion d'une bombe sous la voiture du grand-duc. — Les meurtriers ont été arrêtés.

Moscou, 17 février.

Le grand-duc Serge se rendait, aujourd'hui, en voiture au Kremlin, quand deux personnes qui passaient dans un fiacre ont jeté une bombe de dynamite sous sa voiture.

La bombe a éclaté aussitôt produisant une violente explosion. La voiture a été brisée et le grand-duc Serge, atteint par différentes parties du corps, serait mort.

Les meurtriers, dont un est grièvement blessé, ont été mis en état d'arrestation.

Plusieurs étudiants qui manifestaient, en suivant la voiture du grand-duc, ont été également arrêtés.

La mort du grand-duc Serge est confirmée

Paris, 17 février.

Une dépêche officielle de Saint-Pétersbourg confirme que le grand-duc Serge, frère du Tzar Alexandre III et oncle du Tzar actuel Nicolas II, a été tué à Moscou par l'explosion d'une bombe jetée sous sa voiture.

On se trouve en présence d'un attentat nihiliste.

Des soulèvements sont à craindre

Paris, 17 février.

Le correspondant du « Petit Journal » à Saint-Pétersbourg télégraphie :

« La propagande révolutionnaire est très active dans les campagnes.

» Les nouvelles de l'intérieur font craindre des soulèvements dans les communes rurales. »

Dans les provinces

Paris, 17 février.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au « Journal » :

« La situation reste la même dans les provinces. Elle est toujours très grave. »

00084

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

On peut tenir dès maintenant, pour tout à fait probable, une attaque des Japonais contre Vladivostok. D'ailleurs, cette attaque était prévue dans le plan de campagne japonais qui, par suite d'une indiscrétion, fut rendu public au début de la guerre.

D'après ce document, les Japonais devaient tout d'abord occuper la Corée puis, simultanément, s'emparer de Port-Arthur et refouler les Russes au delà de Kharbine. Une fois cette double besogne accomplie, les Nippons devaient s'installer à Kharbine, se tenir sur la défensive en repoussant tout retour offensif de l'ennemi, tandis qu'une autre armée irait s'emparer de Vladivostok.

La première partie de ce plan n'a pu être exécutée qu'assez imparfaitement et avec beaucoup de retard. Mais les Japonais, bien qu'obligés de s'arrêter au-delà de Liao-Yang, n'en persistent pas moins dans leur idée primitive. Port-Arthur et Vladivostok doivent être les trophées de la victoire. Tous leurs efforts vont donc être dirigés contre cette dernière place. L'armée du général Kuroki a été mise dès maintenant en marche, afin d'être arrivée devant la forteresse au moment de la débâcle des glaces alors que la flotte japonaise pourra venir à l'entrée du port rendre plus efficace le blocus déjà commencé à distance.

Si on se rappelle que l'année dernière l'escadre nippone put, dès le 14 mars, bombarder la forteresse, cette dernière devrait s'attendre à être attaquée et investie à assez bref délai.

Pas de nouvelles

Paris, 17 février.

On n'a communiqué aujourd'hui à Saint-Pétersbourg aucune nouvelle relative aux événements de Mandchourie.

« Les agences de Paris et de Londres ne donnent que des détails insignifiants sur la situation qui n'aurait pas subi de changements depuis les derniers télégrammes officiels des généraux Kouropatkine et Sakaroff. »

VINS

Corses, d'Algérie et d'Italie

garantis par jus de raisin à l'analyse

Vente en gros et au détail

Par suite d'un marché important passé avec un propriétaire d'actions doivent, en conformité de l'article 35 des statuts, avoir déposé leurs titres dans les caisses de la Société, ou dans celles du Crédit Lyonnais, huit jours avant la date de l'assemblée générale, et en avoir fait parvenir récépissé à la Société.

à 0,30 et 0,35 cent. le litre

et des bons vins blancs fins

à 0 fr. 30 cent. le litre

A cette occasion le Maison livrera aux vins Corses en bouteilles exquis de la dernière récolte provenant des territoires de Vescovato, Alesani, Talasca, Aleria et Ghisonaccia, aux prix suivants : les vins Rouge à 0,30 et 0,35 c. le litre, et les vins Blanc à 0 fr. 40 c. le litre.

Vin vieux cacheté blanc et rouge à 0,60 c. la bouteille, vin d'Italie rouge à 1 fr. 25 c. le flacon, verre à rendre.

Vinaigre rouge, extra, à 0,30 c. le litre.

Huile d'olive fine du pays à 1 fr. le litre.

Aux acheteurs de gros et demi gros il sera fait un rabais.

Les marchandises sont livrées à domicile.

Des fûts sont dans toutes les dimensions.

Les fûts et dames-jeannes seront prêtés à des gratuit.

La durée de la Maison est de vendre bon et à bon marché.

Essayez et vous serez satisfait. Profitez-en.

S'adresser à M. ORESTE BIAGINI, 5, avenue Carnot, Bastia.

VILLE DE BASTIA

Réfection de la Toiture

DE L'UN DES BATIMENTS DU LYCÉE

Avis d'adjudication

Le public est prévenu qu'il sera procédé, le mercredi, 15 mars prochain, à 3 heures et demie de relevée, à la Mairie de Bastia, par devant le Maire de la ville assisté de deux conseillers municipaux, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, des travaux de *Réfection de la Toiture de l'un des bâtiments du Lycée.*

Le montant du devis dressé par M. l'Architecte de la ville s'élève à la somme de 14.878 27
Somme à valoir . . . 621 73
Total . . 15.500 00

Le montant du cautionnement est de 1.500 fr.

On pourra prendre connaissance du projet et du cahier des charges à la Mairie, au bureau de M. l'Architecte.

Fait à Bastia, le 15 février 1905.

Le Maire,
A. GAUDIN.

PIEUX DE VIGNE

Prix 0,25 et 0,30 pièce

S'adresser à MM. Emmanuelli et Cie, Miniéli, près Bastia.

A VENDRE

300 quintaux de fourrage :

Lezarne 2e coupe 5 et 6 fr. les 100 kilos.

Lezarne 2e coupe 8 fr. les 100 k.

S'adresser à M. Joseph Tognini, à Procojo, près de Casamozza.

Avis aux Chargeurs

MM. les chargeurs sont informés que le vapeur *Ville de Cannes* fait un service très régulier, une fois par semaine, entre Marseille et Bastia.

Les prix du transport des marchandises sont très réduits.

On traite de gré à gré pour les fortes expéditions.

Pour renseignements s'adresser :

à M. Henri Lainé, armateur, 18, rue de la République, Marseille.

à M. Padovani, agent, Nouveau Port, Bastia.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

VIN ROUGE de Vertanese, Corte

propriété du conseiller Ginij

Prix 0,40 c. le litre

En vente rue de l'Opéra, près les magasins Thiers.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CONVIENT AUX MAUX DE CŒUR, DE TÊTE, D'ESTOMAC
ET AUX INDIGESTIONS
EXCELLENT pour les DENTS et la BOUCHE
EXIGER du RICQLÈS

ÉTABLISSEMENTS
L.-N. MATTEI & Cie
BASTIA (Corse)

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigares en Boites assortis

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

Rhum et Tafia de la Martinique, importation directe; Grande Fine Champagne, à des prix très réduits; Eau-de-Vie de vin et Eau-de-Vie de marc depuis 1885; Spécialité de Vermouth de Turin; Vins fins de toutes marques et toutes provenances; Vins blancs des premiers crûs du Cap, tels que:

MALVOISIE SEC, GENOVESELLA DOUX, MUSCATS, ETC., ETC.

MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

GRAND ASSORTIMENT DE TABACS DE TOUTES PROVENANCES

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur:

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent *CIGARE MATTEI* ou ne pas fumer

10e ANNÉE — DIMANCHE, 19 FÉVRIER 1905 — N° 41

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Diverses, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, ne autres Pays: le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Zozime.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 30 m. — Coucher, 5 h., 01 m.
Lune Pleine le 19 — Dernier quar., le 25
FÊTE DE DEMAIN : Saint Tite.

18 FÉVRIER

Les Curiosités de la Semaine

~~ L'inventeur de la photosculpture. On annonce la mort, à Roubaix, de François Willème, l'inventeur de la photosculpture. La photosculpture est un procédé ayant pour objet la transformation d'une série d'images photographiques d'un même portrait, en un buste ou en une statuette.

La découverte de M. Willème date de 1865 : elle attira sur lui l'attention des hautes personnalités de l'Europe. Son invention lui valut même d'être appelé à Madrid, à la cour royale, où il fit les bustes du roi Don François d'Assise, de la reine Isabelle, du prince des Asturies et des Infantes. Ces travaux lui valurent même la croix de chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne. Pour ne point faire mentir la destinée qui gnette toujours les inventeurs, Willème mourut pauvre ; sa découverte fut exploitée par d'autres qui en tirèrent de sérieux bénéfices.

~~ Pour Robert Delorme. L'uniforme militaire idéal vient d'être trouvé ! C'est le gouvernement danois qui en est l'inventeur. La commission spécialement formée pour déterminer l'uniforme le plus pratique s'est prononcée en faveur de la blouse, qui répond mieux que tout autre aux besoins du soldat. Elle est plus fraîche en été et plus chaude en hiver que la tunique ; en la complétant pendant la saison froide par une doublure de flanelle, on peut se passer de la capote.

Quant à la couleur, la commission a adopté le gris, parsemé de points verts. Les meilleures chaussures seraient celles de grosse toile avec semelles de cuir. Enfin, un képi, rappelant la forme de celui des soldats autrichiens, constituerait la coiffure idéale.

~~ Bon appétit, messieurs les Anglais ! Voici, d'après la *Revue Mondaine*, l'accroissement progressif du domaine colonial de l'Angleterre depuis moins d'un siècle.

1819 Singapour. 1826 Assam. 1839 Aden, 1840 Nouvelle-Zélande, 1841 Hong Kong. 1843 Natal. 1845 République d'Orange, 1846 Z-busa ;

1854 Sud-Arabie, Ras Kirtal, Mourih. 1857 Périm, 1858 Iles ;

1861 Lagos, Ouest Afrique, 1868 Péninsule d'Aden, 1869 Iles Barem dans le Golfe Persique ;

1871 Bassouto et Griqualand, 1874 Iles Fidji, 1875 *Mohammera*, 1877 Kelat, Beloutjistan, 1878 Transvaal, Chypre, Golfe de la Baleine, 1879 Zoulouland ;

1881 Rotschan, 1882 Egypte, 1884 une partie de la Nouvelle-Guinée, 1885 Bechouanas, Nord Bornéo, 1886 Haute et Basse Birmanie, 1887 Nigheria, Somaliland, 1889 Protectorat de Niasso ;

1890 Viche et Zanzibar, 1894 Ouganda, Mecnadoui, 1898 Soudan, W.-I-Hal-W-I ;

1902 République d'Orange et Transvaal, 1904 Deux îles dans le Golfe Persique. Koweit.

Comme quoi l'appétit vient toujours en mangeant.

~~ Plus de célibataires. On demande 500 000 jeunes filles « mariables ». Sous ce titre affolant, le *Journal de Pont-Audemer* publie une curieuse annonce dont voici l'analyse succincte : Le « recruteur » commence par avertir ses lectrices. Ce n'est pas en France que se fait sentir le besoin de ce demi-million de vierges : c'est au Canada, dans le Sud-Africain et en Australie.

Le dernier recensement auquel il a été procédé par les soins du gouvernement britannique a relevé ce fait surprenant que le nombre des célibataires désirant contracter mariage s'élevait à 50.000 au Cap et dans les colonies voisines, à 100.000 dans le Dominion, à environ 350 000 en Australie où, d'après les statistiques, 25 hommes sur cent sont condamnés à vivre et à mourir sans compagne (*single* comme disent nos voisins), et les jeunes filles européennes ne se décident pas à venir à leur secours....

Et, en dessous, on lit : « S'adresser au bureau du journal. » Voilà, pour les jeunes filles disponibles et qui recherchent un hypothétique fiancé, l'avenir qui s'éclaire.

~~ Un archimillionnaire, M. James Hyde, a donné, mardi dernier, à New-York, un bal d'un faste inouï, même au pays des dollars, où l'on est habitué aux fantaisies coûteuses des princes de la haute finance. Cinq cents personnes y avaient été conviées ; toutes portaient des costumes de l'époque de Louis XV et Louis XVI.

Le bal, qui avait lieu dans une salle dont les décors représentaient des vues du palais de Versailles, a été ouvert par un ballet dansé par les ballerines du Métropolitain Opera-House. Au cours de la soirée, Mme Réjane et sa troupe ont interprété une comédie en un acte. Ce bal somptueux a coûté à M. Hyde la bagatelle de cent cinquante mille francs. Quant aux costumes et aux toilettes, leur valeur est inestimable.

~~ L'ordre de Malte. Le nouveau grand-maître de l'ordre de Malte serait le baron Hardegg, autrichien, qui remplacerait le prince Ceschi, à Santa Croce.

L'ordre, tel qu'il existe maintenant, n'est que l'ombre d'une institution qui fut à son origine aussi puissante que somptueuse et qui jusqu'à un certain point eût son utilité. Il n'est plus reconnu que par l'empereur d'Autriche, les ducs de Parme, de Modène et de Toscane. En Espagne, on crée aussi des chevaliers de Malte. En Russie, les admissions sont prononcées sous la direction de l'empereur. En France, la législation officielle qui régit les ordres de chevalerie, considère celui de Malte comme un ordre étranger.

L'ordre comprend deux catégories de chevaliers : les frères, qu'on appelle Chevaliers de Justice ; ils sont juste cent pour toute l'Europe. Ils doivent arguer de huit quartiers de noblesse ; ils font un noviciat de dix ans et prononcent des vœux monastiques. Les « membres d'honneur ou de dévotion » sont un millier. Ils sont tenus également à faire leurs preuves de noblesse. L'ordre est une sorte de « franc-maçonnerie » d'honneur.

~~ Le train-record. Toujours plus vite ! Telle est la devise de notre siècle agité et fiévreux. De tous côtés, on cherche à gagner du temps ou à abréger la distance — ce qui est tout un. Un journal anglais nous signale un projet de voie ferrée qui mettrait Londres à une demi-heure de la mer. Le système de traction serait la traction électrique avec monorail, c'est-à-dire un seul rail sur le sol et un au-dessus des wagons qui assurerait la prise du courant. Ces trains pourraient facilement et sans le moindre danger, atteindre la vitesse de 320 kilomètres à l'heure : on prétend, on la réduirait à 200.

Les auteurs du projet se sont assurés le concours de capitaux. Il ne reste plus qu'à obtenir l'autorisation du Parlement, ce qu'ils ont l'intention de faire prochainement. Ce serait le record de la vitesse sur les voies ferrées.

PIPELET.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

18 février 1738. — Le colonel Colonna, à la tête d'une nombreuse troupe, met le siège devant l'île-Rousse, afin de rendre au commerce de la Corse une place qui lui était nécessaire.

Le siège dura neuf jours, au bout desquels les Génois se rendirent à la discrétion des patriotes.

19 février 1678. — Laurent Colonna, prince de Pallane vice-roi d'Aragon, écrit une lettre par laquelle il reconnaît descendre de sa maison, les Colonna de Corse dont l'auteur était le comte Hugues Colonna.

« Comparaîtrez-di quel regne — dit le » document — il quale . . . evendi une ennemi i Serenesi le libero dalla tirannide » loro oppressione, onde dopo l'esilamento » nione che ne ebbe loro liberatore, vi fece ò » il conte Hanno, suo figlio, mostre in » guerra e di molte spoglie ferute. »

Les Corses à Madagascar

Le *Dépêche de Madagascar* nous apporte un récit détaillé des événements qui se sont passés dernièrement dans les provinces du Sud de l'île. Ils ont une gravité que l'on essaierait en vain de dissimuler.

A Bogogo, près Midongy, l'infortuné sergent Alfonsi fut surpris, tué, coupé en morceaux et brûlé dans son poste. M. Chopy, colon, martyrisé, lui et sa famille, vendit bientôt grossir le nombre des victimes.

Les rebelles, opérant avec une activité déconcertante, surprenaient encore le poste d'Esira que défendait le sergent Pietri, avec dix tirailleurs indigènes. Pietri fut tué et ses hommes se dispersèrent. Un détachement de miliciens, envoyé comme renfort, arrivait sur les lieux pour constater le pillage et l'incendie de Ramofana ; de là le détachement se dirigeait sur Manontana, quand il fut attaqué à l'improviste. Les malheureux qui le composaient, attaqués subitement, furent cernés pendant plus de quinze jours dans l'église d'Ampasimona. L'arrivée des troupes à Farafangana est pour premier effet d'étendre le théâtre de l'insurrection dans le Sud, vers la province de Fort-Dauphin, où les rebelles purent diriger leurs principaux efforts.

A CIRNEA

Dummenica, 19 febrej 1, a cinque ore di sera, sôlita riunione à Cirnea.

Programma :

1. Paghiella. (Mörte di Fascianella).
2. Monologu.
3. Dormi pure, Serenata di Salvadore Sonderi.

Programma per l'ultimi jorni di Charnavale :

1. Dummenica di Charnevale, 5 merzu, Veglione, a 9 ore di sera.

S'ammettenu persone in tuletta d serate, travestite, o'n mascara o senza.

Dui sôli saranu incherciati di ricunnosce c'un estremu rigore, all'entrata, e persone mascurate.

Prezzu : f franeu per i sôli e i membri ristretti d'u su famiglie ; 5 franchi per l'estranei à società.

2. Marti, 7 merzu, ultimu jornu di Charnavale :

A Cirnea offre si rampolli d'i sôli una riunione. Zitelli e vitelle puderanu esse travestiti o in abitu civile. I parenti so pregati *di sorglie, e preferenze*, par questi bestiti cori, segondu l'avisu pubblicatu da Cirôle nu u *Petit Bastiais* d'u 10 febraju.

I rinfreschi per e criature saltanta so ranu gratuiti.

U presezu d'entrata per i parenti, à stabilitu cumme o sôlitu a quanta è scritta supra.

A Cirnea essendu definitivamente

---

28 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA PEAU DU LION

de CHARLES BERNARD

VIII

LE LOUP PRIS AU PIÈGE

J'avais une jambe sous le cheval et, ma position devenait critique ; toutefois je dégaine mon yatagan et plonge à poing perdu dans cette gueule près de me dévorer. Que les lions furent les mâchoires ; j'étais manchot sans aucun doute ; par bonheur en frappant je comprends le danger, et par un mouvement de poignet assez intelligent, je tire d'entourer le fer dans la gorge de mon adversaire le le tourne vertiginement. Le lion mord, ainsi que je m'y attendais, et s'enferre lui-même la langue dans la pointe et le palais dans la poignée du yatagan. Tandis qu'il cherche à ronger cette espèce d'hameçon, je retire la main, saisis un pistolet dans les fontes de ma selle, l'applique sur le crâne de l'animal et lui brûle tranquillement la cervelle. Voilà l'histoire de mon combat avec ce sujet félonin.

— Cette manœuvre du yatagan me semble profondément ingénieuse, dit Servian avec une gravité impassible ; si j'ai bonne mémoire, Roland employa un artifice de ce genre pour vaincre l'orque de l'île d'Ebude.

— Peu importe ! répondit Raoul d'un ton sec ; je ne réclame pas le prix de l'invention. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en ce moment le peau de mon lion figure comme tapis de lit dans ma chambre à coucher.

Pendant le récit de cette aventure digne des contes arabes, Estelle avait éprouvé l'espèce de malaise que causent parfois à un auditeur bienveillant les tours de force d'un chanteur désordonné.

— Il raconte trop, s'était-elle dit ; et ces histoires extraordinaires n'arrivent qu'à lui seul. Il est évident que M. Servian ne croit pas un mot de celle-ci, et ce petit Félix se mord les lèvres pour ne pas rire.

Sans le vouloir, la jeune veuve se sentit elle-même atteinte de l'incrédulité qu'elle croyait lire sur la physionomie de l'ami et du maître. L'engouement irréfléchi que lui avait inspiré jusqu'alors l'héroïsme réel ou imaginaire de monsieur Tonayrion fit place à une défiance qui depuis la veille n'attendait qu'une occasion pour se manifester.

— S'il mentait... pensa-t-elle en le regardant d'un air scrutateur.

Madame Cazenade avait dans le caractère une détermination fougueuse et pour ainsi dire virile qui lui rendait intolérable l'incertitude, ce terrain mouvant où s'arrêtent les esprits irrésolus, mais d'où les âmes énergiques s'empressent de sortir au risque de tomber dans un abîme. Eclaircir le doute qu'elle venait d'accueillir pour la première fois lui parut donc aussi urgent que nécessaire.

— De deux choses l'une, se dit-elle : ou il ment, et alors il faut que je m'en assure ; ou il dit la vérité, et on ce cas l'incrédulité de M. Servian est une impertinence qui mérite d'être confondue.

Pour Estelle, concevoir un projet, c'était l'exécuter. Habituée dès l'enfance à obéir à ses caprices plutôt qu'aux lois de circonspection banale qui régissent d'ordinaire les femmes, elle agissait sans calcul et d'après l'inspiration du moment. Or cette inspiration la plus souvent excellente quelquefois aventureuse, se trouva en cet instant d'une témérité si excentrique qu'à peine oserions-nous en parler si nous n'avions en soin de dire que madame Cazenade était jeune, jolie, spirituelle, charmante en un mot, et, qui plus est, veuve. A ces différents titres peut-être avait-elle le droit de trouver simple et ordinaire une fantaisie qui, de la part d'une gauche pensionnaire, d'une respectable matrone ou d'une mère de famille vertueusement laide, eût paru extravagante, pour ne pas dire monstrueuse.

Depuis qu'elle avait reconnu la nécessité de jeter au creuset l'héroïsme de Raoul pour voir s'il était d'or ou de plomb, la jeune femme était demeurée silencieuse et distraite, selon l'usage des gens qui roulent dans leur esprit quelque dessein extraordinaire. Penchée au bord de la trappe, elle aguçait le prisonnier par une sorte de téguisorie machinale, en secouant au-dessus de sa tête un mouchoir de batiste tel que les loups ont rarement l'occasion d'en voir de pareils. Tout à coup elle feignit d'être effrayée par un mouvement brusque de l'animal, et fit tomber le tissu, qui tomba dans la fosse.

— Mon mouchoir ! s'écria-t-elle ; cette vilaine bête va manger mon mouchoir !

En même temps elle regarda Tonayrion de l'air dont la belle Angélique doit regarder l'amoureux Roland lorsqu'elle l'envoya détruire les jardins de Falerine. Il n'y avait qu'une seule manière de comprendre un semblable regard et d'y obéir ; c'était de sauter dans la trappe. Le beau Raoul n'eut fit rien, soit que son intelligence, soit que son courage fût en défaut. Au lieu d'aller héroïquement arracher au loup le mouchoir sur lequel celui-ci venait de se jeter avec fureur, il promena les yeux de tous côtés, aperçut une perche appuyée contre le mur, et courut la chercher.

En voyant à quel expédient plein de prudence avait recours son amant, Estelle sentit une aversion subite remplacer la faveur qu'elle lui avait accordée jusqu'alors.

— L'épreuve est faite, pensa-t-elle ; encore un masque qui tombe, encore un héros qui s'évanouit !

Involontairement elle se tourna vers Servian. Habitué à lire dans le cœur de la jeune veuve, celui-ci avait tout deviné, et il souriait malignement, car la déconvenue d'un rival est toujours agréable, lors même qu'on n'espère pas en profiter.

(A suivre).

VIN ROUGE
de Vertanese, Corte
propriété du conseiller Giuli
Prix 0,40 c. le litre
En vente rue de l'Opéra, près les magasins Thiers.

conflits, » liste d'adresses ès mairies presumées chics.

Une assemblée générale aura lieu dès qu'elle aura pu être réunie. A date ne sera postérieure à quinzaine.

A Présidentesse,

T. DE CHAVANNES DE LAROCCIA.

Les Services Maritimes Postaux

Départ des courriers

Dimanche, 19, le paquebot *Italia*, d'Ajaccio pour Marseille, à 7 h. 30 soir.

Le paquebot *Corsica*, commandant Noblet, ramènera le départ de mardi 21 février, de Bastia, pour Marseille.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Prochaine du 19 Février, à 3 h.

Marche des Cadets de Gascogne. Pour ouverture du concours, Fontenelle
Pavane, Vasseur.
Werther, fantaisie, Massenet.
Ma Reine, C. Coste.

Le Chef de Musique, L. LANZ.

SAVON DU CONGO Blancheur du teint.

Syndicat d'initiative de la Corse

M. Boland a adressé la lettre suivante à M. Frassetti, président du syndicat.

Monsieur et cher camarade,

Je ne pourrais recevoir d'étrennes plus agréables à mon cœur que celles que m'a apportées votre aimable lettre : la création du Syndicat d'Initiative de la Corse comble mon vœu le plus cher. Soyez-en remercié, auprès de M. Jean Lenzi, qui porte un nom dont le patriotisme insulaire a fait sa longueur par une bonne route entre ma ravissante occidentale corse contrées une promenade unique au monde et que des foules cosmopolites ne tarderont pas à envahir.

La faire connaître, faire connaître toutes les merveilles de la Corse, c'est l'œuvre et le but de votre syndicat naissant. Son action ne doit point se borner à Ajaccio : il faut qu'elle s'étende à la Corse toute entière. Et c'est pourquoi je voudrais que vous adoptiez le titre simple et significatif à la fois de Syndicat d'Initiative de la Corse et que dans votre comité de direction figurassent les représentants des principaux centres insulaires : Bastia, Corte, Calvi, Sartène, etc.

Et ce syndicat général qui pourra être secondé par des comités d'arrondissement fera la publicité générale pour toute la Corse ; il dirigera les touristes et les étrangers à travers l'île embaumée et pittoresque.

Sous ces réserves, je vous assure de tout mon concours et j'appellerai volontiers auprès de M. le Président du Conseil d'administration du T. C. F. les demandes de subventions motivées que vous transmettrez à cette puissante association.

Si ma présence peut être utile pour mettre toutes choses au point et soutenir les premiers pas de l'enfant qui vient de naître, je suis prêt à me rendre en Corse, et à donner dans les villes principales de l'île une série de conférences, à participer à quelques réunions organisées en faveur du syndicat. Je vous redis ce que j'ai déjà dit à mes confrères Capitoli et Pinelli qui m'ont prié comme confident de leurs patriotiques visées : Soyez unis. Il ne s'agit pas ici de vanter une ville au détriment d'une autre localité, un site plutôt qu'un autre.

Le salut est dans l'union et dans le solidarité absolue et bien entendue.

Un Livre utile

Pour ne pas être exposé à froisser par nos appréciations certaines susceptibilités et à décourager ainsi des initiatives toujours intéressantes, nous avons pris comme règle de ne pas parler dans cette Revue des ouvrages de Douane récemment parus, bien que la plupart de ces publications soient une résultante de l'essor qu'a provoqué chez l'élite laborieuse du personnel l'apparition des *Annales*.

Si nous croyons devoir aujourd'hui déroger à cette règle, c'est d'abord parce que nous ne sommes retenu par aucun scrupule de ce genre, et surtout parce que nous pensons que la diffusion du livre sur lequel nous voulons appeler l'attention de nos lecteurs, doit rentrer à l'Administration et à ses agents d'inappréciables services.

Des diverses branches de l'Administration des Douanes, la comptabilité est, sans contredit, celle dont l'étude présente à la fois le moins d'attraits et le plus de difficultés. Elle procède, en effet, de principes abstraits, épars dans un très grand nombre d'instructions. L'intelligence des opérations nécessite, en outre, l'emploi de registres et imprimés spéciaux permettant de traduire sur le papier les écritures qui en sont le développement. Elle constitue, enfin, par excellence, un service de chiffres bien fait pour rebuter, au premier abord, ceux qui n'ont pas été initiés aux complaisances de la carrière.

D'autres causes contribuent aussi, il faut en convenir, à exagérer la tendance qu'a la grande majorité du personnel à négliger systématiquement cette partie de l'instruction professionnelle. C'est d'abord l'organisation administrative actuelle qui, dans la plupart des recettes principales, place à demeure à la tête de ce service des employés spécialistes dans leur fonction, ne laissant ainsi aucun espoir à leurs collègues d'autres services de s'initier à leur tour à la pratique journalière des opérations comptables. C'est aussi la rareté des bons ouvrages qui traitent de la comptabilité. Si la bibliographie des Douanes s'est considérablement enrichie pendant ces dernières années, on ne qui co-corne le contentieux, elle est restée à peu près stationnaire pour ce qui touche à la comptabilité. En dehors des ouvrages de longue haleine qui n'ont pu, en raison même de leur développement, entrer dans toutes les détails de chaque service, il n'existe pas à proprement parler de Manuels didactiques sur la comptabilité. Ce titre ne saurait, en effet, convenir aux *Dictionnaires* de Gaillot, de Legros et d'Hyart, seuls ouvrages qui, à notre connaissance, aient été écrits sur la matière depuis une cinquantaine d'années, et qui sont devenus, par suite des réformes accomplies dans ce domaine spécial, notoirement insuffisants.

Sous l'influence de ces diverses causes, les agents se détournent peu à peu de l'étude d'un service qu'ils devraient cependant considérer, pour nous servir d'une expression surannée, comme la clef de voûte de tout l'édifice administratif. Il en résulte un état d'esprit spécial qui appelle notamment au moment de la préparation des examens pour les emplois supérieurs, et qui pousse la plupart des candidats à se contenter, sur cette partie de vues artificielles, de notions apprises par cœur, de façon à être en mesure de répondre « quelque chose » à la question posée.

On devine aisément où conduit cette aberration.

Le candidat de la veille élevé au grade de chef, appelé par ses fonctions nouvelles à exercer son contrôle sur le remaniement de l'impôt, dans ses multiples manifestations comptables, devient suivant le mot de Stourm, une sorte de *surveur du Trésor*, ne sera pas toujours à la hauteur de son rôle. N'ayant pas reçu l'initiation complète qui, seule, pouvait déterminer chez lui le choix judicieux des moyens de vérification, et, par la variété et la certitude de ses investigations, le mettre rapidement sur la trace des irrégularités, il n'aura d'autre souci que de sauver les apparences : il se conformera à une méthode immuable, cadre, consacrée par la routine, que lui auront légués nos devanciers.

Le mal ne sera pas grand, sans doute, quand il aura affaire à des subordonnés foncièrement honnêtes. Mais qu'une brebis galeuse se glisse parmi les comptables, dont la gestion est placée sous la sauvegarde de son contrôle, et il sera impuissant — l'expérience l'a démontré à maintes reprises — à démasquer l'opération, il n'en on irrégulière, qui aura sorti à ce chef au détournement.

Comment se prémunir contre ce danger ?

Au cours de sa tournée de 1901, l'Inspection générale des finances ayant eu à relever cette grave lacune professionnelle chez un certain nombre de chefs divisionnaires, avait émis le vœu qu'un Manuel de vérification fût mis à la disposition des employés supérieurs des Douanes chargés du contrôle des comptables.

Les difficultés que présentait l'élaboration d'un ouvrage de ce genre, appelé à unifier la procédure existante et à améliorer ces éléments disparates, soit en donnant une consécration officielle à des errements locaux, soit en modifiant sur quelques points les règles établies, au détriment d'intérêts particuliers de service, devaient vraisemblablement faire ajourner par l'Administration ce projet. Fort heureusement, l'idée ne fut pas complètement abandonnée, et un agent, que sa compétence désignait spécialement pour cette tâche, voulut bien se charger, avec l'approbation de ses chefs, de coordonner les matériaux déjà réunis.

C'est le résultat de ce travail, présenté par l'auteur d'une façon toute personnelle et complété par des aperçus originaux résultant son parfaite adaptation des principes faits, qui vient de paraître sous le titre : « Guide pratique pour la vérification du service de la comptabilité dans les recettes principales, particulières et buralistes des Douanes, » (1) et qui a, dès son apparition, remporté un légitime succès auprès des lecteurs des *Annales*.

« Indiquer au chef divisionnaire un système de contrôle aussi simple et aussi sûr que possible, lui faire connaître les principaux moyens d'investigation dont il peut disposer et les points sur lesquels il doit plus particulièrement porter son attention, » tel est, d'après les termes mêmes de sa préface, le but de ce petit livre de 150 pages environ, d'un format très portatif.

L'auteur prend en quelque sorte l'inspecteur par la main et le conduit pas à pas, depuis le moment de son arrivée au bureau jusqu'à la dernière étape de sa vérification, au milieu du labyrinthe qu'est la comptabilité, surtout dans les grandes recettes principales, « avec ses divisions et subdivisions enchevêtrées et les registres et imprimés aussi nombreux que variés » que ses écritures nécessitent.

A ce point de vue donc, l'ouvrage justifie pleinement son titre de *Guide*.

Mais là n'est pas son unique mérite.

Conçu à un point de vue essentiellement pratique, il explique, en outre, d'une façon claire, quoique très succincte, dans la partie intitulée : « Observations particulières aux diverses opérations de recettes et dépenses, » le mécanisme de celles de ces opérations qui présentent le plus de difficultés, telles que la rectification des écritures des receveurs particuliers à celles du receveur principal, le payement des appointements aux bureaux et aux brigades, les virements de fonds, etc.

Des exemples types accompagnés de tableaux facilitent l'intelligence de ces commentaires.

Enfin, dans le dernier chapitre, qui constitue en partie pour ainsi dire inédite, l'ouvrage traite, avec des développements spéciaux, de la question restée jusqu'ici un peu obscure, des débets de caisse et des débets de régie.

Tel quel, on peut donc affirmer que le Nouveau Guide de comptabilité est un livre utile, sinon indispensable, aux seulement aux chefs divisionnaires, qui ont d'une leurs attributions la vérification des caisses, mais aux comptables eux-mêmes, et, d'une façon générale, à tous ceux qui ont à cœur de connaître le service de la comptabilité dans ses détails pratiques.

(*Annales des Douanes*).

(1) Par Félix Francoschi, rédacteur au Ministère des Finances.

UN TRÉSOR

Une grande découverte révolutionne actuellement tout le monde médical de Paris et du monde entier.

Un octobre Servant, M. Revenat, vient de découvrir un nouveau produit qui non seulement soulage et guérit certainement la *Tuberculose*, les *Sueurs nocturnes*, mais qui est le meilleur remède connu jusqu'à ce jour pour combattre : *Rhumes, Toux, Asthme, Emphysème, Oppressions, Bronchite chronique, Influenza, Catarrhe, Anémie et Rachitisme*. Cette découverte a valu à M. RAVENET, les félicitations de toutes les Académies de Médecine, et un prix de 40 000 francs lui a été décerné. N'est-ce pas un véritable Trésor pour les malades qui peuvent maintenant espérer guérir en employant ce précieux remède.

Demander dans toutes les Pharmacies, *La Bacilline Ravenet*, 3 80 la boîte, franco domicile, 4 fr. contre mandat poste adressé à M. RAVENET, 25, rue Vaneau, Paris.

Le Comité des Fêtes

Le Comité pour l'organisation des fêtes de Carnaval, définitivement constitué et honoré du patronage des autorités, s'est mis résolument à l'œuvre.

Le produit des jouissances sera réparti entre les pauvres de la ville, et la société d'assistance publique (pour achat d'un matériel d'ambulance).

Nous croyons savoir que le Comité se propose de fixer la réception de S. M. Carnaval VII, au soir du Mardi-Gras. Son entrée dans sa bonne ville de Bastia sera rehaussée par le brillant concours de la musique du 173e qui exécutera une retraite aux flambeaux. Le dimanche suivant, *dummenica d'a pignata*, une grande cavalcade se déroulera dans les principales rues de la ville. On assure, d'ores et déjà, que de nombreux et artistiques chars prendront part à ce Corso carnavalesque, avec sur garniture habituelle de cavaliers et de pierrots.

On compte aussi, naturellement, sur la présence de la Lyre Bastiaise dont le dévouement est toujours acquis aux œuvres de bienfaisance. Une commission des récompenses ultérieurement désignée, attribuera aux chars les mieux réussis et aux masques les mieux parés, des prix consistant en riches bannières d'honneur.

D'autres attractions enfin, qu'il serait un peu prématuré de préciser, viendront corser et compléter ce programme qui a tous nos encouragements et tous nos vœux.

M.

EXPOSITION INTERNATIONALE de Bastia

Un assaut d'armes pour amateurs aura lieu le dimanche 14 mai ; de nombreux prix en objets d'art, médailles et diplômes seront attribués à cette manifestation.

Les adhésions sont absolument gratuites et seront reçues dès ce jour à la salle d'armes, place des Platanes, tous les jours, de 5 heures à 6 heures du soir.

Avis & Communications

Syndicat des ouvriers cordonniers. — Aujourd'hui dimanche, à 1 heure de relevée, réunion au siège social des Docksrs, route du Cap 8, pour la distribution des livrets. Prière d'être exact.

Le secrétaire, Poli.

Syndicat des patrons cordonniers. — Demain, lundi, de 7 à 8 heures du soir, réunion dans une des salles de l'Hôtel de Ville : Formation du nouveau syndicat ; lecture des statuts. — Pencolelli.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 18 février.

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 7·5 à midi, + 10 à 7 heures du soir + 8·5
Maxima, + 10·3 Minima, 5·3.
Baromètre. — 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 767 mm. 6 heures du soir, 767 m
Vent. dans la matinée, N. E. frais.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, nuageux.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

∴

Carnet mondain

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de la très charmante fille de M. Jean-Baptiste Carboccia, le grand négociant en nouveautés, avec M. Alexandre Bonelli, fils de l'ancien maire de Bastia.

Nous adressons nos plus sincères félicitations aux futurs époux et à leurs familles.

∴

L'éclipse de lune d'aujourd'hui

La 2e éclipse sera visible en grande partie à Bastia. Elle sera partielle ; notre satellite sera caché par le cône d'ombre à moitié de son diamètre soit plus exactement à 0,410. Voici les diverses phases de ce mouvement astronomique :

Entrée de la lune dans la pénombre 4 h. 40 ; entrée de la lune dans l'ombre 6 h. 3 ; milieu de l'éclipse 7 h. 9 ; sortie de l'ombre 8 h. 16 ; sortie de la pénombre 9 h. 30.

La lune se levant ce jour-là à 5 h. 26, toutes les phases, sauf la première, seront visibles. L'astre sera à l'horizon et l'on verra le pôle sud du satellite éclairé laissant à découvert les grands cirques.

∴

Récompenses honorifiques

Nous enregistrons avec plaisir la nomination au grade d'officier dans l'ordre du Nichan Iftikar de M. Joseph Costa, géomètre principal du service des domaines à Tunis.

Tous ceux qui l'ont connu à Sfax où il a résidé dix années et rempli les fonctions de géomètre du service topographique, joindront leurs félicitations sincères à celles que ses nombreux amis de Tunis lui ont adressé.

∴

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio.

∴

Leçons d'Italien

Leçons à domicile, s'adresser au bureau du journal.

∴

A louer

A louer rue Miot 1, au 5e étage, six pièces donnant sur la place St-Nicolas et sur la rue Napoléon, avec grenier correspondant.

S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement de 8 pièces non meublées, rue de la gare, 2, au premier.

S'adresser au bureau du journal.

— Chambre garnie à louer au 2e étage, rue de l'Opéra, 18.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

Etat Civil

NAISSANCES

Bresni Angèle. — Bartoli Laure Marie. — Barbaggio Catherine.

DÉCÈS

Roversso Marie-Joséphine, 7e ans, de Bastia.

Avis au Commerce

M. Sauveur Sisco, agent de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien à Bastia, a l'honneur d'aviser le commerce bastiais que le vapeur *Gardenia* étant l'objet de réparations sérieuses à Marseille, M. Normand, afin de ne pas léser les intérêts des commerçants de Bastia, a autorisé la Cie Franco-Tunisienne de Marseille à mettre sur la ligne un de ses vapeurs *La Ville de Gabès* en remplacement du *Gardenia* pour ce voyage.

La Ville de Gabès qui est parti hier soir de Marseille sera à Bastia aujourd'hui dimanche, et repartira de ce port demain lundi pour Tunis, Bône et Philippeville.

Pour fret et passages s'adresser à M. Sauveur Sisco, rue du Nouveau Port, 1 bis, Bastia.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX

Le Melrose rend progressivement aux cheveux gris et blancs la nuance et la beauté de jeunesse. Il fortifie et fait pousser les cheveux. Il enlève les pellicules et donne aux cheveux une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

Dans les Coiffs. et Parfs. (Maison, 38, rue d'Amsterdam, Paris.

Pépinières de Borgo
Riparias Gloire de Montpellier
Racinés de toute beauté
S'adresser à M. Etienne de Susini, Bastia.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

On télégraphie d'Ajaccio, 18 février :

Itinéraire du 19 au 25 février

ALLER

Dimanche, midi, Marseille pour Bastia.
— 8 h. s., Nice pour Ajaccio.
Lundi, 4 h. s., Marseille pour Ajaccio.
Mardi, 8 h. m., Marseille pour Toulon-Calvi ou Ile Rousse.
Mercredi, 5 h. s., Marseille pour Ajaccio.
Jeudi, midi, Marseille p. Bastia Livourne.
Vendredi, 8 h. s., Nice pour Bastia.
Samedi, 8 h. s., Nice pour Calvi ou Ile-Rousse.

RETOUR

Dimanche, 10 h. s., Calvi ou Ile-Rousse pour Toulon-Marseille.
Lundi, 8 h. s., Ajaccio pour Marseille.
Mardi, 1 h. s., Bastia pour Marseille.
Mercredi, 4 h. s., Ajaccio pour Marseille.
Jeudi, 8 h. s., Ajaccio pour Nice.
Vendredi, 10 h. s., Bastia pour Livourne.
— 10 h. s., Calvi ou Ile-Rousse pour Nice.
Samedi, 8 h. s., Bastia pour Nice.

Concession de Bourses *dans les Lycées et Collèges*

Paris, 18 février.

Lycée de Bastia

Ont obtenu des bourses nationales de mérite :

Martinetti, bourse d'internat, 200 francs.
Salvetti, id., 450 fr.
Strenna, id., 200 fr.

∴

Ont obtenu des bourses nationales d'essai :

Cristiani, bourse d'internat, 500 francs.
Dompietrini, id., 350 fr.
Tafani, id., 400 fr.
Taddei, id., 600 fr.
Allegrini, id., 200 fr.
Colombani, id., 500 fr.
Cioni, bourse demi-pensionnat, 300 fr.
Casella, id., 400 fr.

Collège d'Ajaccio

Castellani, bourse d'internat, 450 francs.
Ferracci, id., 400 fr.
de Peretti, id., 400 fr.
Chiarnoli, id., 400 fr.
Paoletti, bourse demi-pensionnat, 250 fr.

Les demoiselles des Téléphones

Paris, 18 février.

La Cour de cassation a rendu aujourd'hui un arrêt décidant que les demoiselles employées aux téléphones, n'étaient pas dépositaires de l'autorité publique et ne pouvaient pas être considérées comme des fonctionnaires.

LE PRINCE LOUIS NAPOLÉON à Paris

Paris, 18 février.

Le prince Louis Napoléon a quitté aujourd'hui Turin pour se rendre à Paris.

EN BELGIQUE

La grève des mineurs

Bruxelles, 18 février.

L'agitation gréviste est dans la période des violences sans suites graves heureusement.

A Courcelles près de Roux (Hainaut), une bombe a éclaté sur le seuil de la maison d'un ouvrier demeuré sans travail.

Dans le bassin de Centre une propagande active a élevé à 12.000 le chiffre des ouvriers en grève. Huit grandes fabriques occupant 28 000 ouvriers sont en grève depuis hier. »

∴

Le mouvement révolutionnaire

Saint-Pétersbourg, 18 février.

Le « Novoie Vremia » dans un article très documenté dit que la société russe favorise le mouvement révolutionnaire par une passivité qui paralyse les mesures du gouvernement

L'INSURRECTION AU CAUCASE

Londres, 18 février.

Le correspondant de « Daily Chronicle » à Saint-Pétersbourg télégraphie :

« Une insurrection générale a éclaté au Caucase.

» Toute la région est domiciée par des bandes d'insurgés qui arrêtent la circulation des trains, coupent les fils télégraphiques et pillent les arsenaux. »

La Commune à Moscou

Paris, 18 février.

Le Rappel prétend que les ouvriers socialistes de Moscou armés de fusils ont l'intention d'assiéger le Kremlin et de proclamer la Commune.

EN AUTRICHE

L'assassinat du grand-duc Serge et la presse

Paris, 18 février.

On télégraphie de Vienne au « Temps » :

« La plupart des journaux voient dans l'assassinat du grand duc Serge l'effroyable avertissement pour le Tzar, que des réformes sont nécessaires. »

EN RUSSIE

L'ASSASSINAT du grand-duc Serge *A MOSCOU*

NOUVEAUX DÉTAILS

L'attentat

Paris, 18 février.

On télégraphie de Moscou au *Petit Parisien* :

« Les deux bombes qui ont fait explosion ont été lancées sous la voiture. Le corps du grand-duc Serge a été réduit en miettes. Le cocher et les chevaux ont été également tués. »

Les assassins

L'individu qui a lancé la bombe a été arrêté immédiatement.

— Qu'as-tu fait, malheureux, s'est écrié un agent.

— Je suis satisfait, répondit l'individu avec calme ; j'ai fait ce qu'il fallait

Ses deux complices ont pris la fuite ; jusqu'à présent les recherches ont été inutiles.

L'assassin a refusé de parler.

— Je sais ce qui m'attend, a-t-il dit au juge ; il y a longtemps que j'ai fait le sacrifice de ma vie pour l'affranchissement de la Russie.

Les condoléances au Tzar

Paris, 18 février.

Le président de la République a adressé immédiatement une dépêche de condoléances au Tzar et à la famille impériale.

L'attentat et la presse

On télégraphie de Paris :

Presque tous les journaux déplorent l'assassinat du grand-duc Serge ; quelques-uns semblent le prince de s'être toujours montré hostile aux réformes réclamées par le peuple et d'avoir été, auprès du Tzar, un mauvais conseiller.

Mais tous s'accordent à considérer la situation comme très critique et prévoient de mauvais jours pour la Russie.

Un manifeste impérial

« Notre oncle bien-aimé est tombé sous les coups de lâches assassins. »

Saint-Pétersbourg, 18 février.

Le Journal Officiel de l'Empire publie, sans en être, un manifeste impérial qui se termine ainsi :

« Notre oncle bien aimé est tombé sous les coups de mains scélérates et meurtrières.

» Nous pleurons en lui l'oncle et l'ami dont l'existence, les actes et les préoccupations furent toujours consacrées à notre service et à celui de la patrie.

» Nous avons la ferme confiance que nos fidèles sujets prendront part au deuil profond qui atteint notre maison impériale.

« NICOLAS II. »

A Saint-Pétersbourg

La situation s'aggrave

Le correspondant de l'*Aurore* à Saint-Pétersbourg, télégraphie :

« La situation s'est aggravée dans la capitale à cause de la grève inattendue de tous les employés des compagnies de chemins de fer du centre et du sud.

» La grève des ateliers Poutilof continue.

» On craint de nouveaux désordres. »

Paris, 8 h. s.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au « Matin » :

« L'agitation devient générale. Huit grandes fabriques occupant 28 000 ouvriers sont en grève depuis hier. »

Le mouvement révolutionnaire

Saint-Pétersbourg, 18 février.

Le « Novoie Vremia » dans un article très documenté dit que la société russe favorise le mouvement révolutionnaire par une passivité qui paralyse les mesures du gouvernement

L'INSURRECTION AU CAUCASE

Londres, 18 février.

Le correspondant de « Daily Chronicle » à Saint-Pétersbourg télégraphie :

« Une insurrection générale a éclaté au Caucase.

» Toute la région est domiciée par des bandes d'insurgés qui arrêtent la circulation des trains, coupent les fils télégraphiques et pillent les arsenaux. »

La Commune à Moscou

Paris, 18 février.

Le Rappel prétend que les ouvriers socialistes de Moscou armés de fusils ont l'intention d'assiéger le Kremlin et de proclamer la Commune.

EN AUTRICHE

L'assassinat du grand-duc Serge et la presse

Paris, 18 février.

On télégraphie de Vienne au « Temps » :

« La plupart des journaux voient dans l'assassinat du grand duc Serge l'effroyable avertissement pour le Tzar, que des réformes sont nécessaires. »

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

A bord de l'*Australien*

Il n'y a que deux officiers de la marine russe à bord de l'*Australien* ; ce sont deux vieillards : l'amiral Lodeschensky, qui commandait la division des torpilleurs, et l'inspecteur naval Lindeberk. Personne ne leur parle : les conversations cessent quand ils apparaissent : en un mot leur existence est affreuse.

L'un d'eux a dit au correspondant du « Petit Parisien » :

Vous voulez savoir pourquoi nous avons été battus ? Voici : nous avions Stark, un malade, pour chef ; il croyait en Alexeief et il ne croyait pas à la guerre. Dans Port-Arthur ouvert, les Japonais purent entrer et torpiller la flotte. Elle était irrémédiablement atteinte ce jour là, car nous n'avions rien pour réparer : le « Retvisan » conserva toujours mille tonnes d'eau dans sa coque...

La construction d'un dock, maintes fois résolue et décidée en temps de paix, avait toujours été ajournée. Pour répondre à la torpillade traîtresse de l'ennemi, Stepanof, le capitaine du « Y ntsi i », s'offrit à aller miner Sasebo. Alexeief refusa adoptant la défensive. Cela ne l'empêcha pas, pendant une tempête, d'envoyer le même Stepanof, miner les parages de Dalny, où, comme on le sait, le « Yenisseï » sauta.

Makeroff changea tout, abandonna le système des mines et prit l'offensive. La veille de sa mort, comme nous nous voyions des barques inconnues devant la rade je me proposai pour aller les couler, mais il me le défendit, car peu avant nous avions coulé ainsi des bateaux russes.

Le lendemain, le « Petropawlosk » sauta sur les mines posées par les barques mystérieuses.

Survient Skrydlof... le lion édenté. L'escadre de Vladivostock pourrait rallier Port-Arthur en sacrifiant au plus un croiseur rapide. Au lieu de cela, on ordonna à Withoeft de sortir avec son escadre entière. Ce fut une faute imperdonnable, car le « Sébastopol » et le « Potiomkin » marchant à douze nœuds, règlent l'allure générale, ce qui fait que les croiseurs furent écrasés, alors que tentée avec eux seuls, la sortie, qui n'était que partielle, il est vrai, réussissait. Mais Skrydlof n'est pas le seul à avoir commis une faute lourde : le commandant de la place avait pris cent canons avant la sortie. Comment résister dans ces conditions? Oukhtomsky ne pouvait que rentrer.

Voilà la cause de nos défaites. Nous sommes les boucs émissaires mais nous nous défendrons mieux qu'Oukhtomsky, qui tremble toujours dans son hôpital chinois : nous ne nous laisserons pas accabler par les moissonneurs de lauriers.

Pauvre Kondratenko, à qui l'armée de terre doit toute sa gloire, qui seul connaissait la guerre moderne ! Lui mort, que firent les autres ? Rien ! Et remarquez que la capitulation, qui déjà avait été retardée de six mois grâce aux munitions de la flotte, aurait pu être relancée encore, car les dernières ressources de la place n'étaient nullement épuisées.

Telles sont les déclarations de l'amiral Lodeschensky qui, devant le conseil de guerre, s'employera à accabler Alexieef, Stoessel et Skrydlof. Ces audiences promettent, d'ailleurs, quelques orages, car les amis de Smyrof (le commandant de la place). eux aussi, projettent d'attaquer Stoessel.

Comme on parlait à Stoessel de Rojdestvensky : « Il fera bien de ne pas prendre une base navale trop sûre, répondit-il en riant, car ces messieurs de l'entourage feraient comme les nôtres, ils ne voudraient plus en sortir. »

MANDCHOURIE

Offensive russe imminente

Londres, 18 février.

Le correspondant du « Times » à Tokio télégraphie :

« Toutes les informations parviennent du quartier général du maréchal Oyama, indiquent que le général Kouropatkine est prêt à prendre une sérieuse offensive. »

Bourse de Paris

	17 fév. — 18 fév.
Rente 3 0/0 ancien	99.85 — 99.85
— 3 s. 0/0 nouvelle	99.45 — 99.45

AVIS DE DÉCÈS

M. Etienne Donati, capitaine au 173e régiment d'infanterie, M. Charles Donati, M. Louis Donati, Mlle Paule Donati ; Mme veuve Gabrin Vittini ; Mme veuve Donati née de Viden ; M. Charles Vittini ; M. Paul Vittini et Mme Vittini née Paoli ; M. Léon Vittini, M. Georges Vittini, M. Albert Vittini ; M. Frediano Donati et Mme Donati née Bonaccorsi ; M. Louis Donati ; M. Constantin de Viden ; Mme veuve de Viden née Bernoux.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Rose-Marie Donati

née VITTINI

leur épouse, mère, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur et nièce germaine, décédée à Ajaccio, le 18 février 1905, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Bastia lundi, à 2 heures et demie de relevée.

On se réunira à la Gare.

On est prié de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

PIEUX DE VIGNE
Prix 0,25 et 0,30 pièce
S'adresser à MM. Emanuelli et Cie, Mincili, près Bastia.

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.

DENTISTE

Le Cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice. 00086

AU PETIT PARIS
32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de lainerie comprenant un choix considérable de tissus, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de **BASTIA** pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL Bastia.

A VENDRE

300 quintaux de fourrage :
Luzerne de 1re coupe 5 et 6 frs les 100 kilos.
Luzerne 2e coupe 8 frs les 100 kilos.
S'adresser à M. Joseph Tognini, à Procojo, près de Casamozza.

Avis aux Chargeurs

MM. les chargeurs sont informés que le vapeur *Ville de Cannes* fait un service très régulier, une fois par semaine, entre Marseille et Bastia.

Les prix du transport des marchandises sont très réduits.

On traite de gré à gré pour les fortes expéditions.

Pour renseignements s'adresser :

à M. Henri Lainé, armateur, 18, rue de la République, Marseille.

à M. Padovani, agent, Nouveau Port, Bastia.

VINS
Corses, d'Algérie et d'Italie
garantis purs jus de raisin à l'analyse
Vente en gros et au détail

Par suite d'un marché important passé avec un propriétaire d'Algérie et afin que tout le monde en profite, il sera mis en vente, à partir d'aujourd'hui, des bons vins d'Algérie, rouges, excellents pour la table

à 0,10 et 0,25 cent. le litre

et des bons vins blancs fins

à 0 fr. 30 cent. le litre

A cette occasion la Maison livrera ses vins Corses au bouquet exquis de la dernière récolte provenant des territoires de Vescovato, Alisero, Tallone, Aleria et Ghisonaccia, aux prix suivants : le vin Rouge à 0,30 et 0,35 c. le litre, et le vin Blanc à 0 fr. 40 c. le litre.

Vin vieux cacheté blanc et rouge à 0,60 c. la bouteille, vin d'Isolle rouge à 1 fr. 25 c. la flasque, verre à rendre.

Vinaigre rouge, clair extra, à 0,30 c. le litre.

Huile d'olive fine du pays à 1 fr. le litre.

Aux acheteurs de gros on donne gros le sera fait un rabais.

Les marchandises sont livrées à domicile. Des facilités seront faites pour le paiement. Les MM. et dames-jeunes seront priés à être gracieux.

La dernière de la Maison est de rendre bon et à bon marché.

Bouteyes et vases seront exigibles. Profiter. S'adresser à M. ORESTE BIAGINI, 5, avenue Carnot, Bastia.

CHOCOLAT MENIER

Photographie J. Moretti
CORTE

Collection complète des Types et Vues de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées,
Un million 700.000 cartes postales en magasin.
Vente en gros et au détail

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
METTEZ,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux autorisé. Résultats toujours Vente constante croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve dans les Grands Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 39, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

LE PHENIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **300** million,
Valeurs assurées encours :
300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 15, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir MM. ses nombreux clients, d'avoir à sa suite de gérer toutes sortes chirurgicaux embêtants — au dissus chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent, aux meilleures conditions à la santé pour la fabrication de toute artificielle.

CADEAU
Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Vous avez entendu parler de
L'ÉLECTRO-VIGUEUR

Il est de mon devoir de vous dire que souffrez de vous faire connaître immédiatement pour rendre les plus grands services.
Je [illegible] nerveuses, Varicocèles, Hémorroïdes, Lumbago, Sciatique, Maux de Reins, Dyspepsie, Constipation, et toute faiblesse masculine ou féminine.
Je vous demande de lire mon livre où j'y puiser la confiance en mes affirmations. Je vous enverrai gratuitement ce livre illustré si vous joignez cette annonce à votre demande.
Dr B.-N. MAGLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Pannes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani

Encriers classiques — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani, Bastia
BIÈRE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.
CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la
Brasserie Gruber

VENTE DE PLANTS
2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.
20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

BLANCHISSAGE
et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné
CHOCOLAT MENIER

BONNE OCCASION
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de dorure
SAUVEUR AGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'église
Chandeliers Reliquaires, Trônes, Crucifix Statues, Croix, etc., etc
Les travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

AVIS
AUX CONSOMMATEURS DE GAZ
M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.
Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.
Travail soigné et garanti.
Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.
Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.
Place de l'Hôtel de Ville, 4.

Un très grand nombre de personnes ont retiré d'eux-mêmes et la conservation par l'usage des
PILULES DÉPURATIVES
du docteur **GOLVIN**
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Faiblesses, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Mauvais Estomac, Intestins paresseux, Echauffement, Faiblesse Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.
Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies.
Exiger la boîte avec le cachet et la signature du docteur GOLVIN, 8, rue Saint-Roch, 8, PARIS.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE
LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
sous la Direction de Mme Alice RAYMOND
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise . . . 3 mois, 3 fr.
Départements . . . 3 mois, 3 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS
Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, une gravure coloriée sur le 1er page, envoyé gratis et franco.
Envoi au dehors et aux départements par mandat-poste du Gérant, 56, rue Jacob, PARIS.
Vente également dans toutes les Librairies et chez tous les Docteurs du Bastia.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 50×57 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse
(Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Salon). 2 fr

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. di PERETTI, Libraire.
A BASTIA, de M. OLLAGNIER, Libraire

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix : 0,50 centimes
avec encadrement baguette noire filets dorés. . . . 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50
Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

30e ANNÉE — LUNDI, 20, et MARDI, 21 FÉVRIER 1905 — No 44

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judic. c., 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Sainte Eléonore.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 20 m. — Coucher, 5 h. 01 m.
Lune Pleine, le 19 — Dernier quar., le 25
Fête de demain : Saint Mathias.

20 FÉVRIER

La Corse idéale et ouverte

Idéale ! Elle le fut toujours, la plus belle et la plus admirable des terres que lèche le flot bleu de la mer historique. Ouverte ! elle l'est enfin, et ses admirateurs, hier encore petit nombre, sont devenus légion.

Certes, la Corse de Sampiero, de Paoli et de Napoléon, la Corse du maquis embaumé, des forêts profondes, des monts sourcilleux et des torrents rapides, est belle en toute saison ; elle offre même cette particularité que, seule entre toutes les îles de la Méditerranée, elle réunit des climats si divers qu'elle est un champ de tourisme constant, que l'on peut, en choisissant ses résidences ou ses étapes, habiter ou parcourir d'un bout de l'année à l'autre sans jamais souffrir de l'extrême chaud ou de l'extrême froid.

L'hiver, il suffit de se blottir frileusement au bon soleil d'Ajaccio-la-Blanche, paresseusement couchée, face au midi, au fond du golfe immense et magnifique, abritée du nord par un triple rempart de collines et de montagnes et qui, l'heureuse et presque l'unique ! ne connaît le mistral que par ouï-dire et de réputation.

Vienne le mois de mai tout parfumé et tout fleuri, on monte à Vizzavona, à Bastelica, à Vivario, à Santo-Pietro di Venaco, à Corte, à Evisa, jouir du printemps ; on nargue l'été et ses ardeurs sous les ombrages des grandes forêts de pins laricios d'Altone et de Valdoniello ou sous les hêtres de Vizzavona, ou respire à Calacuccia et dans tout le Niolo, l'air âpre et pur des hauteurs et, quand septembre attiédit la température, quand les gouttelettes d'eau se condensent en flocons de neige sur les cimes altières, on peut, avant de redescendre dans la plaine et sur les rivages jaunis et brûlés par le long été, faire une halte dans la Castagniccia aux frondaisons superbes, le long de cette route de Ponte-Leccia à Folelli et à Cervione, qui serpente dans les plus beaux massifs de châtaigniers qui soient et dont les étapes recommandables, Morosaglia, Piedicroce et les villages perchés au-dessus des sources ferrugineuses d'Orezza, sont encore si peu fréquentés des touristes.

Mais cette Corse toujours belle est véritablement idéale au printemps, en avril et en mai, quand les plantes du maquis, cistes, myrtes, lentisques, asphodèles, répandent au loin leurs parfums pénétrants, lorsque tout verdoie dans les vallées basses et qu'au loin et en haut, les sommets n'ont pas encore dépouillé leur manteau de neige, qui resplendit au soleil.

Alors la Corse est un éblouissement ; et je défie le plus sceptique et le plus blasé de ne pas ressentir, à son aspect, le choc, l'irrésistible choc, le coup de foudre.

C'est ainsi, que je l'ai connue et que je l'ai aimée.

♣

Ce soir d'avril est aussi présent à ma mémoire que s'il datait d'hier.

Je me revois sur le pont du vieux *Bocognano*, poussivement par une mer de marchands de casquettes marseillais — fournisseurs attitrés en semaine des passagers exotiques et le dimanche des chasseurs phocéens. Le brave commandant Carboni donne ses ordres. On démarre. Marseille s'éloigne, diminue ; ses maisons sont des points embrasés par le soleil couchant qui dore la statue de Notre Dame de la Garde. Les mâts des navires ne sont plus que des fêtus au-dessus de l'eau clapotante et glauque, et les cheminées des grands vapeurs émergent des bassins de la Joliette comme des silhouettes suspendues dans une atmosphère de fumée grise. Les monts de l'Estaque, tout noirs, plongent leurs assises crétacées dans la mer assombrie et Marseilleveyre relait, baigné de lueurs roussies, dont les incandescences pâles s'éteignent sur la mer frissonnante, après avoir argenté les îlots de pierre nue de la rade, en leur donnant des tons marmoréens.

Paysage pâle, qui évoque la Grèce, qui rappelle l'attique.

Le phare du Planier, sentinelle avancée et élégante, est bientôt dépassé et, dans le lointain, les gibosités du cap Canaille, les hauteurs de Cassis et de la Ciotat, n'offrent plus que des lignes indécises et vagues. Enfin, toutes sombres de leurs denses forêts, s'arrondissent au loin les cimes des Maures, semblables aux « ballons » des Vosges ; la paix du soir tombe avec le crépuscule qui envahit tout, confond tout, ciel, terres, eau, enveloppe la nature entière d'un voile diaphane ; et, quand la cloche du bord sonne le repas du soir, l'escadre, au large des îles d'Hyères, fouille l'horizon noir, des éclats blancs de ses projections, qui raient la surface de la mer de longues rides et la font trembloter, comme surprise par une caresse inattendue.

♣

A tab'e, un petit nombre de convives ; Mariani, conseiller à la cour de Nîmes, et le marquis d'Ornano, tous deux fils de Sainte-Marie-Siché ; Graziani, un enfant de la Casaroa ; quelques autres, dont les noms m'échappent, tous sans exception adorateurs fervents de leur petite patrie insulaire, et qui la célèbrent et qui la vantent et qui en parlent avec une ardeur vraiment entraînante, une passion exubérante, sarcinée et touchante.

— Et vous, monsieur ? me demande au dessert, de sa bonne grosse voix de loup de mer qui voudrait paraître bourru et qui n'est que bienfaisant, le commandant Carboni, en allumant un cigare.

— Moi, capitaine, j'attends de voir pour juger, je me réserve, et j'ajoute que je ne demande pas mieux que de partager l'enthousiasme de vos compatriotes.

Et, m'échappant de ce milieu surchauffé, je vais rêver sur la passerelle ! Nous voguons sur une nappe d'eau embrasée ; l'hélice du vapeur trace son sillage à travers les flots phosphorescents, et la luminosité de la mer est telle qu'au firmament les étoiles en pâissent.

Les heures se passent et je ne m'arracherais pas à l'admiration muette qui me rive là, s'il ne fallait absolument prendre quelques heures de repos.

Je gagne donc ma couchette en recommandant bien au garçon de cabine — alléché par l'appât d'une juste récompense — de me réveiller une heure avant le lever du soleil. Puis je m'endors, bercé par le mouvement scandé du bateau sur la mer clémente, d'un bon et réparateur sommeil d'enfant, et je sursaute aux coups répétés frappés sur la porte du réduit que j'occupe avec un Anglais dont les ronflements sonores font une concurrence désastreuse au clapotis des vagues contre la coque du navire.

— Il est trois heures, monsieur ! trois heures du matin !

Je ne fais qu'un saut, je passe en hâte mes vêtements et, sans prendre garde aux effarements de mon compagnon de chambrée qui, me voyant agir avec cette précipitation parisienne et cette *furia francese*, s'imagine qu'il y a quelque catastrophe, me voici au grand air, sur le pont, tout regaillardi par une brise si faible et si douce que, dans cette nuit de printemps, elle est un charme et une volupté.

Que dis-je ! elle est un parfum. Ce vent de terre, qui chantonne dans les cordages, soudain vibrants d'accords que paraissent apporter des harpes éoliennes invisibles, ce souffle léger embaume et mes yeux cherchent vainement autour de moi les plantes et les fleurs qui répandent ces effluves grisants. Elles ne sont pas là. C'est la Corse qui de loin se fait connaître et s'annonce, et nous envoie des mystérieuses profondeurs de son maquis, sur les ailes du vent, l'avant-goût des voluptés qu'elle réserve à ses visiteurs.

La nuit est encore noire, — le garçon, craignant d'oublier la consigne et de manquer le pourboire, a fait du zèle ; mais bientôt l'horizon de l'orient se teint d'une lueur blafarde ; quelque chose de mou, de floconneux, d'inconsistant semble, comme un conglomérat de nuages épais telle une masse compacte et tremblotante, surgir de l'abîme béant, au-dessous de la mer sombre, et sous le toit azuré où, une à une, s'éteignent les étoiles.

Est-ce une terre, est-ce une haute inclination, que cette vision étrange et troublante ? Ne serait-ce qu'un capricieux effet de mirage ? Eh ! non, la lueur s'accentue, l'aube naissante chasse les ombres de la nuit et, dans le ciel d'une blancheur laiteuse, une lumière apparaît, pâlotte d'abord, puis de plus en plus radieuse : c'est le soleil qui, derrière la Corse, se lève sur la Toscane et, gracieusement, sans hâte, peu à peu, en conquérant sûr de la victoire, monte à l'assaut du rempart rocheux, dissipe et met en fuite les nues qui l'enveloppent, escalade ses flancs, atteint ses cimes, et voici que resplendissent, dorées par l'astre à son lever, les grandes pyramides de la chaîne centrale, aux neiges d'une éblouissante blancheur, et que, des altitudes culminantes, la lumière se répand sur tout le versant occidental de l'île, frappe la Méditerranée et vient baigner notre navire pour illuminer l'horizon tout entier, éclairé et réchauffé par ce baiser de feu.

Il n'y a pas de mots pour dire cette sensation, et nulle palette, si riche puisse-t-elle être, n'a assez de tons pour rendre la gamme infinie de couleurs de ce somptueux tableau.

Dès lors, nous allons de ravissement à l'admiration et de l'admiration à l'extase ; toutes les indentations, toutes les découpures de la côte occidentale corse, invraisemblablement belle, se montrent, se dévoilent, s'accusent, petites anses encerclées de hautes roches et dont le fond est fait de grèves où sable d'or, criques désertes protégées par des falaises géantes que la mer polit de son écume blanche, golfes ouverts et profonds comme des fiords de Norvège et que surplombent des murailles rutilantes de porphyre, baies larges et hospitalières où s'abritent et se cachent des villages juchés comme des nids d'aigle sur des pitons défendus par un rempart de cactus épineux ; tout cela défile devant nous, en un mouvant kaléidoscope, tout cela c'est la Corse, l'admirable Corse, dont nos yeux éperdus ne peuvent plus se détacher, rivage inouï et divine antichambre d'une terre de merveilles.

Et, quand nous doublons les roches rouges et déchiquetées des

---

30 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA PEAU DU LION

de CHARLES BERNARD

VIII

LE LOUP PRIS AU PIÈGE

— Il paraît, dit-il avec une tristesse bonhomie, que ce monsieur, qui prend les lions à l'hameçon, a aussi envie de pêcher les loups à la ligne.

A l'idée de cette plaisanterie, madame Cassade laissa échapper un geste de dépit et tourna le dos au railleur. Ce mouvement la mit en face de Félix, qui depuis quelque temps la contemplait d'un air passionné sans qu'elle y prît garde. Tant de beauté brillait dans les brunes prunelles de cette officier, sa physionomie exprimait un dévouement si absolu, son maintien une si ferme résolution que la jeune veuve, qui, la veille encore l'avait traité en enfant, pour la première fois vit en lui un homme.

— Qu'il a l'air déterminé ! se dit-elle ; ce n'est pas lui, j'en suis sûre, qui aurait besoin d'un bâton pour me rendre mon mouchoir.

En ce moment, la fantasque démon dont nous avons parlé s'approcha de son oreille et lui dit tout bas :

— Quelle humiliation pour monsieur Raoul si ce jeune homme, qu'il a l'air de mépriser, se montrait plus leste que lui !

Sans réflexion, Estelle arrêta sur Félix un regard dont l'expression douce et splendide à la fois donnait l'idée d'un volcan lumineux ; puis, cédant à une tentation irrésistible, d'un coup d'œil rapide et lancé comme un éclair, elle lui montra le fossé.

C'était la seconde fois que l'élève de Saint-Cyr était regardé ainsi par une femme. Frappé d'un éblouissement subit, oppressé, palpitant, éperdu comme au choc d'un fluide électrique, il crut voir les cieux ouverts et fléchit les genoux. Cette extase se changea aussitôt en frénésie. Sous la fascination de ce puissant regard qui de page venait de le faire chevalier, Félix se sentit la taille d'un géant, le cœur d'un lion, le bras d'un Hercule, et dans un transport d'amoureux fanatisme, il sauta dans la trappe.

— Félix ! s'écria Servian avec colère, tandis qu'Estelle, déjà repentante, poussait un cri de terreur.

La chute de la pondre n'eût pas plus surpris le féroce animal que ne fit cette brusque invasion. Lâchant le mouchoir qu'il avait mis en pièces, il s'accula dans un coin et s'y tint immobile en montrant sa ténébraire agresseur une double rangée de dents aiguës, qui faute d'une chair à dévorer, s'entrechoquaient avec un grincement convulsif.

A l'aspect de cet effrayant museau qui semblait le flairer en attendant qu'il le déchirât, Félix perdit les trois quarts de son exaltation. A l'héroïque ivresse qui lui avait rempli le cerveau, succédèrent les émotions d'une émotion beaucoup plus prosaïques. Au lieu d'agir, il resta en face de son farouche adversaire, le dos appuyé contre une des parois de la fosse, la respiration suspendue, les jarrets énervés, l'œil fixe et le cœur palpitant.

— Donne-moi la main, dit Servian, qui, en le voyant pâlir, s'agenouilla au bord du trou pour l'aider à en sortir.

— Si je ne rapporte pas ce mouchoir je suis un homme déshonoré, se dit l'adolescent, dont le courage presque éteint se ralluma au souffle de la sonité. — On croit que j'ai peur : donné je être dévoré, je pourrai le conserver.

Les yeux fixés sur la bête fauve, qui de son côté le couvrait d'un regard flamboyant, il se baissa lentement pour ramasser le mouchoir ; à peine y est-il posé la main que le loup, s'élançant sur lui avec furie, le mordit coup sur coup au bras et à la poitrine ; vainement Félix essaya de se défendre : en un instant il fut terrassé, et malgré sa cuirasse, il sentit s'enfoncer dans son cou les dents de son terrible vainqueur.

Avant que madame Cassade eût poussé un cri, Servian s'était jeté dans la trappe. Avec une incroyable vigueur il saisit le loup par la nuque, l'arracha de dessus Félix et le jeta sur le sable. S'agenouillant alors de manière à lui enfoncer les côtes, il l'étreignit à la gorge des deux mains et le serra si énergiquement que bientôt il lui fit montrer plus de langue que de dents.

Au lieu de s'évanouir comme une femme pusillanime, Estelle détacha la cordelière qui nouait son peignoir et y fit un nœud coulant avec une merveilleuse promptitude.

— Tenez, dit-elle en la jetant à Félix, qui venait de se relever, aidez votre ennemi à l'étrangler.

Pour exécuter un pareil ordre, il eût fallu le comprendre, et Félix, étourdi par la lutte qu'il venait de soutenir, écoutait sans entendre et regardait sans voir. Servian, que le sang-froid n'abandonnait jamais, continua le loup d'une main et de l'autre ramassa le cordon. Avec une dextérité qui eût fait honneur à un muet du sérail, il le passa autour du cou de l'animal déjà étouffé à demi et le tira sans miséricorde, en pressant du pied la tête du patient.

L'agonie de celui-ci fut courte : en moins d'une minute, elle et convulsions, tout fut fini. Le loup rendit son âme de loup, qui s'enfuit, indigné, dans le Tartare réservé aux croqueurs de moutons, et son corps, cadavre désormais, demeura immobile au fond de la trappe, le cou décoré du lacet de soie qui sert quelquefois de cravate fraîche aux pachas à plus ou moins de queux.

(*A suivre*).

POUR LES
SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la
POUDRE de RIZ
SAVON SIMON
aux effets parfums
CRÈME SIMON
SIMON & Cie, Paris

Sanguinaires, quand le gros morceau tour génoise de la Parata nous cache le golfe de Sagone et que devant nous se développe ce grand golfe d'Ajaccio, rêvemé de toutes les harmonies de la Nature, que par delà les falaises de Scudo, dans les massifs de pins et d'orangers, piquent de leurs tables blanches la verdure soyeuse et sombre des chapelles qui sont les sépultures des familles ajacciennes, qu'au pied du mont Pozzo di Borgo, couronné par un château qui est une reconstitution d'un pavillon des Tuileries, Ajaccio brille au soleil, protégé par sa vieille citadelle, et qu'au loin, au-dessous de l'échancrure du col de Vizzavona, la moralle grise et la tête neigeuse du Monte-d'Oro forment ce cadre hautain, nous admirons dans un recueillement austère, dans un silence religieux.

— Qu'en dites-vous ? me demande le commandant Carboni.

— Ce que j'en dis ! je n'en dis rien, mais je sens bien que mon cœur est conquis pour toujours, que mon âme est à jamais éprise et qu'en mes replis les plus intimes et les plus secrets bouillonne et fermente pour la Corse une de ces passions sauvages que rien ne peut assouvir, qu'en moi luit une flamme que la Mort seule peut éteindre.

*

Pourtant la Corse si belle, si attirante, si captivante, restait ignorée. Pourquoi ? Ah ! voilà, c'est qu'elle était fermée. Fermée par la mer, chemin et barrière, chemin quand elle est sillonnée de vapeurs rapides et confortables, barrière quand elle ne porte que des navires lents, aux installations sommaires. Et c'était le cas.

Il a fallu quinze années de lutte et d'efforts pour abattre la barrière ; mais enfin la voici abattue et la Corse est ouverte.

Des bateaux neufs, luxueux, font de jour, en six heures, le trajet de Nice à Calvi, en huit heures de celui de Nice à Ajaccio, en quatre heures celui de Livourne à Bastia ; la traversée n'est plus qu'une promenade.

Les anciens hôtels se transforment ; de nouveaux hôtels hygiéniques se construisent.

Un syndicat d'initiative vient de se fonder à Ajaccio, qui organisera le pays, qui déjà soulève la pierre séculaire sous laquelle dormait l'âme engourdie de la Corse héroïque. Lazare est sorti de sa tombe et les fougères ressuscitées et coalisées vont faire de l'île embaumée et verte, dont la splendeur n'est ternie par aucune fumée d'usine, ce qu'elle devrait être depuis longtemps, un Eden de villégiature et le Paradis du tourisme.

Il faut seconder ce mouvement, aider à cette rénovation, se diriger vers la charmante France insulaire aux fêtes de Pâques. Ces fêtes tombent à souhait cette année pour montrer la Corse dans tout son éclat printanier ; pour ceux qui les passeront là-bas, ce seront de véritables Pâques fleuries.

HENRI BOLAND.
(Touring-Club de France).

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE
Itinéraire du 19 au 25 février

ALLER

Dimanche, midi, Marseille pour Bastia.
— 8 h. s., Nice pour Ajaccio.
Lundi, 4 h. s., Marseille pour Ajaccio.
Mardi, 8 h. m., Marseille pour Toulon-Calvi ou Ile-Rousse.
Mercredi, 5 h. s., Marseille pour Ajaccio.
Jeudi, midi, Marseille p. Bastia Livourne.
Vendredi, 8 h. s., Nice pour Bastia.
Samedi, 8 h. s., Nice pour Calvi ou Ile-Rousse.

RETOUR

Dimanche, 10 h. s., Calvi ou Ile-Rousse pour Toulon-Marseille.
Lundi, 8 h. s., Ajaccio pour Marseille.
Mardi, 1 h. s., Bastia pour Marseille.
Mercredi, 4 h. s., Ajaccio pour Marseille.
Jeudi, 8 h. s., Ajaccio pour Nice.
Vendredi, 10 h. s., Bastia pour Livourne.
— 10 h. s., Calvi ou Ile-Rousse pour Nice.
Samedi, 8 h. s., Bastia pour Nice.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ensemble de l'ordre du jour de M. Servier, dans l'interpellation de M. Morlot sur la séparation des Eglises et de l'Etat, ainsi conçu :

« La Chambre, constatant que l'attitude du Vatican a rendu nécessaire la séparation des Eglises et de l'Etat, et comptant sur le Gouvernement pour en assurer le vote immédiatement après le budget et la loi militaire, décide de discuter, dans la présente session, la loi sur les retraites ouvrières, sans suspendre cette session plus de dix jours consécutifs. »

Nombre de votants . . .	478
Majorité absolue. . . .	240
Pour l'adoption . .	375
Contre	103

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté pour, MM. Astima, Chaleil, Forcioli, Gabrielli.

M. Gavini, n'a pas pris part au vote.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 21 Février, à 3 h.

Les Cadets, allégro militaire,	Sousa.
Concordia, ouverture,	Fontenelle.
Bouquet de Valses,	Boué.
Hérodiade fantaisie,	Massenet.
Joyeux ébats, polka,	Wesly.

Le Chef de Musique, J. LAMY.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

28 février 1876. — Elections pour la Chambre des députés sont élus : M. Rocher à Ajaccio et à Sartène, M. le duc de Padoue à Calvi, M. Denis Lavini à Corte, M. le docteur Hartoh à Sarte e.

(Sartoli était le seul républicain élu à ce scrutin.

28 février 1856. — Semplaro bat une armée génoise entre Oletta et Saint-Florent.

La bataille dura quatre heures et fut meurtrière.

Ce fut dans cette journée que Jacques de Casabianca devint personnage légendaire ; comme sa tête avait été mise à prix au 4353, il fut constant devant Vivaldi qui lui accorda la vie sauve à condition que sa fille ne prendrait plus les armes contre Gênes.

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE
Avis d'adjudication

Le 22 mars 1905, à dix heures du matin, il sera procédé, en séance publique, au Sous-Secrétariat d'Etat des Postes et des Télégraphes, rue de Grenelle, numéro 99, à Paris, par le ministre ou par ses délégués, à l'adjudication, sur soumissions cachetées, aux clauses et conditions du cahier des charges de l'exploitation, pendant quinze ans, des Services maritimes postaux entre le Continent et la Corse.

Nul ne sera admis à concourir à l'adjudication s'il n'est Français s'il n'a été préalablement agréé par la Commission instituée par décret pour l'examen des candidatures et s'il ne just fie du versement d'un cautionnement provisoire de deux cent mille francs (20 000 francs).

Les Compagnies ou Sociétés françaises et les personnes de nationalité française qui ont l'intention de prendre part à l'adjudication devront adresser leurs demandes d'admission au Sous-Secrétariat d'Etat des Postes et des Télégraphes, avant le 15 mars 1905, en y joignant toutes justifications utiles pour permettre à la Commission chargée de statuer sur ces admissibilités de se prononcer en parfaite connaissance de cause.

Les Compagnies ou Sociétés et les personnes admises à soumissionner devront déposer leurs soumissions, sur le bureau de la Commission d'adjudication, pendant les quinze minutes qui suivront l'ouverture de la séance.

Pendant cinq jours, à partir du 23 mars 1905, il pourra être déposé des offres de surenchère sur les vitesses offertes par l'adjudicataire provisoire. Ces offres établies dans les conditions prévues au règlement de l'adjudication, seront adressées au Sous Secrétariat d'Etat des Postes et Télégraphes (Bureau des Services maritimes). Dans ce cas, il sera procédé, le 29 mars 1905, à dix heures du matin, à une réadjudication entre le premier adjudicataire et l'auteur ou les auteurs des offres de surenchère, à la condition toutefois que ces derniers aient, préalablement à ces offres, satisfait aux conditions imposées pour pouvoir se présenter à l'adjudication.

L'adjudication ne deviendra définitive qu'après avoir été approuvée par le Ministre du Commerce, de l'Industrie des Postes et des Télégraphes.

Le cahier des charges sera en communiqué, savoir :

A Paris, au Sous-Secrétariat d'Etat des Postes et des Télégraphes, rue de Grenelle, numéro 103 (Direction de l'Exposition postale, 3e Bureau, Services maritimes) ;

Dans les départements, à la Direction départementale des Postes et des Télégraphes ;

Dans les principaux ports de France, de Corse et d'Algérie, à la Recette des Postes et des Télégraphes.

Paris, le 15 février 1905

Le Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes,
ALEXANDRE BÉRARD.

*

Modèle de Soumission

Je soussigné, déclare prendre l'engagement d'assurer, moyennant une subvention annuelle de 550,000 fr., l'exécution de ces services aux conditions de vitesse moyenne annuelle indiquées ci-après (1) :

Un voyage par semaine, aller et retour, entre Marseille et Ajaccio, à (2) nœuds.

Le second voyage par semaine, aller et retour, entre Marseille et Ajaccio, à nœuds.

Un voyage par semaine, aller et retour, entre Marseille et Bastia, à nœuds.

Le second voyage par semaine, aller et retour, entre Marseille et Bastia, à nœuds.

Un voyage par semaine, aller et retour, entre Nice et, alternativement, Calvi ou l'Ile-Rousse, à nœuds.

Le second voyage par semaine, aller et retour, entre Nice et, alternativement, Calvi ou l'Ile-Rousse à nœuds.

Un prolongement hebdomadaire de Calvi à Ajaccio, à nœuds.

Un prolongement hebdomadaire de l'Ile-Rousse à Bastia, à nœuds.

Un voyage par semaine, aller et retour, entre Nice et Ajaccio, à nœuds.

Un voyage par semaine, aller et retour, entre Nice et Bastia, à nœuds.

Un voyage par semaine, aller et retour, entre Bastia et Livourne, à nœuds.

Le second voyage par semaine aller et retour, entre Bastia et Livourne, à nœuds.

Le troisième voyage par semaine, aller et retour, entre Bastia et Livourne, à nœuds.

Un voyage par semaine, aller et retour, entre Calvi ou l'Ile Rousse, alternativement Ajaccio, Propriano et Bonifacio, à nœuds.

Un voyage par semaine, aller et retour, entre Ajaccio et Propriano, à nœuds.

Un voyage toutes les deux semaines, aller et retour, entre Ajaccio et Porto-Torres, à nœuds.

Je déclare m'engager, en outre, à effectuer, sans conditions de vitesse, le service côtier autour de la Corse et le service commercial de Marseille à Nice, et me soumettre, sans réserve aucune, à toutes les clauses et conditions du cahier des charges, que j'affirme bien connaître.

(1) Enumérer les services dans l'ordre où ils sont énoncés dans le présent modèle. Il est indispensable, à peine de la nullité de la soumission, de faire des offres pour la totalité des services compris dans la concession à l'exception du service côtier autour de la Corse et du service commercial de Marseille à Nice, pour lesquels il ne peut pas être proposé de vitesse.

(2) Indiquer en toutes lettres la vitesse offerte, y compris, s'il y a lieu, la fraction qui ne peut être inférieure à un demi-nœud.

Il doit être offert une vitesse d'au moins 14 nœuds pour un des services hebdomadaires de Marseille à Ajaccio, pour un des services hebdomadaires de Marseille à Bastia et pour un des services hebdomadaires de Nice à Calvi ou l'Ile-Rousse.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 20 février 1905.

(De notre correspondant particulier)

Nécrologie

Samedi ont eu lieu les obsèques de Mlle Lucie Ario, à peine âgée de 18 ans, fille de M. Ario, employé des Postes à Ajaccio.

La grande affluence de personnes qui ont suivi le convoi funèbre prouve combien la famille Ario jouit de l'estime de notre population. Les cordons du poêle étaient tenus par quatre amies de la défunte. Toutes les élèves de l'Institution Sévigné à laquelle appartenait la jeune Lucie encerclaient le corbillard sur lequel avaient été placées de nombreuses couronnes.

Mlle Ario n'en va au plus bel âge ; au moment où les « douces et chastes illusions » permisent à 18 ans, le berçaient agréablement. Elle part et abandonne ses parents et ses amies qui la chérissaient tendrement ayant pu apprécier ses qualités de cœur.

Et combien plus cruelle sera la douleur des parents épiorés lorsque par une bizarrerie de la vie ils songeront que l'année dernière à pareille époque, leur jeune Lucie, pleine de vie et de jeunesse, prenait ses joyeux ébats sur cette place du Diamant que jamais plus elle ne reverra...

Oh ! Fatalité ! combien grands sont les coups que tu portes !

Un discours a été prononcé par une amie de la regrettée défunte.

Puissent ces quelques lignes adoucir la douleur des familles Ario et Bianchetti.

Bourses Nationales

Les jeunes gens dont les noms suivent ont été nommés titulaires de bourses nationales de mérite dans les lycées et collèges ci-après désignés :

Bonavita Jean, né le 26 juillet 1891, le père employé, 31 ans de services, 4 enfants, bourse d'internat de 350 francs, lycée Montaigne.

Martinelli Joseph, né le 10 mai 1893, le père régisseur, 6 enfants, bourse d'externat de 200 francs, lycée de Bastia.

Marsi Antoine, né le 1er juillet 1887, le père employé au service topographique, 23 ans de services, 4 enfants, bourse d'internat de 650 francs au lycée de Marseille.

Salvetti Joseph, né le 20 juillet 1891, le père instituteur, 23 ans de services, 7 enfants, bourse d'internat de 450 francs, lycée de Bastia.

Sivanna Jean, né le 22 mai 1891, le père agadic des gens de mer, 16 ans de services, 1 enfant, bourse d'internat de 300 fr., lycée de Bastia.

Vesperini Charles, né le 13 avril 1889, le père lieutenant, 23 ans de services, 1 enfant, bourse d'externat de 120 francs, lycée de Montauban.

Ortali Maurice, né le 18 janvier 1890, le père instituteur, 27 ans de services, 2 enfants, bourse d'internat de 100 francs au collège de Bonifacio.

*

Ont été nommés titulaires de bourses nationales d'essai :

Angeli Georges, né le 14 janvier 1892, le père rédacteur au ministère, 26 ans de services, 3 enfants, bourse d'externat de 300 francs, lycée Lakanal.

Bernardi Paul, né le 7 août 1892, le père adjudant retraité, 17 ans de services, 5 enfants, bourse d'internat de 300 francs à Pontoise.

Castellani François, né le 28 août 1892, le père cultivateur, 5 enfants, bourse d'internat de 450 francs, collège d'Ajaccio.

Colonna Pierre, né le 5 mai 1892, le père receveur des postes, 17 ans de services, 2 enfants, bourse d'internat de 200 francs, collège de Grasse.

Conti Paul, né le 18 avril 1885, le père imprimeur, 6 enfants, bourse de demi-pensionnat de 600 francs, lycée d'Amiens.

Cristiani Ange, né le 2 mars 1891, le père receveur des douanes, 23 ans de services, 6 enfants, bourse d'internat de 600 francs, lycée de Bastia.

Dompietrini Joseph, né le 3 juillet 1891, le père sous brigadier d'octroi, 20 ans de services, 3 enfants, bourse d'internat de 350 francs, lycée de Bastia.

Ferranci Dominique, né le 26 avril 1892, le père cultivateur, 2 enfants, bourse d'internat de 400 francs, collège d'Ajaccio.

Giudicelli Charles, né le 5 mars 1893, le père télégraphiste au chemin de fer, 3 enfants, bourse d'internat de 300 francs, lycée de La Rochelle.

Leca Jean-Baptiste, né le 28 novembre 1891, le père gendarme retraité, 30 ans de services, 7 enfants, bourse d'externat surveillé de 250 francs, lycée de Marseille.

Mari Pierre, né le 2 janvier 1894, le père gardien de prison, 21 ans de services, 5 enfants, bourse d'externat, de 150 francs, lycée de Marseille.

Natali Ange, né le 14 août 1892, le père gardien de prison, 27 ans de services, 3 enfants, bourse d'externat de 150 francs, lycée de Nice.

Paoletti Jacques, né le 1er janvier 1893, le père capitaine retraité, 30 ans de services, 5 enfants, bourse de demi pensionnat de 300 francs, collège d'Ajaccio.

de Peretti Léonard, né le 24 septembre 1892, le père cultivateur, 6 enfants, bourse d'internat de 600 francs, collège d'Ajaccio.

Nécrologie

MADAME DONATI-VITTINI

Le télégraphe nous a apporté samedi la triste nouvelle de la mort de Mme Rose-Marie Donati née Vittini, décédée à Ajaccio.

Mme Donati a lutté pendant longtemps contre la cruelle affection qui la minait lentement. Ce n'était pas pour elle-même qu'une épouvante tant d'énergie et ne reculait devant aucun remède, mais pour ses trois enfants, son mari, sa mère, ses très rares, qui tous l'idolâtraient, parce qu'elle était si bonne, si affectueuse, si aimante.

Elevée jalousement par une mère aux sentiments les plus élevés, elle fut une mère de famille des plus accomplies. Elle embellissait son foyer par sa grâce, par ses prévenances, par son caractère compatissant. Hélas ! aujourd'hui ce foyer est en deuil, les enfants appellent en vain leur mère, l'époux sa compagne si tendrement aimée...

Comment consoler tous ces cœurs si angoissés, comment sécher tant de larmes provoquées par la disparition de cette jeune femme ! M. le capitaine Donati et MM. Vittini ont pu voir dans les manifestations qui se sont produites dans cette cruelle épreuve, combien on s'associait à leur douleur et quels regrets a excités partout la disparition prématurée de cette excellente mère de famille.

*

La dépouille mortelle de Mme Donati a été transférée à Bastia ; le cortège s'est formé à trois heures à la gare. L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean.

Nous prions M le capitaine Donati, Mmes Vittini et Donati, les familles Vittini et Donati d'agréer l'expression de nos condoléances les plus émues.

Correspondance

Bastia, le 18 février 1905.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Dans votre numéro de ce matin, votre chroniqueur local fait à sa manière, le récit d'une agression dont aurait été victime un nommé Santacroce Antoine de la part d'un de mes fils.

Je n'ai certes pas l'intention de présenter ici la défense de mon fils : cette défense sera faite en temps et lieu, et j'ai la ferme conviction que les juges appelés à statuer sur l'affaire sauront, au moment voulu, dégager toutes les responsabilités ; mais dès à présent et afin de dissiper la fâcheuse impression que pourrait avoir causée l'entrefilet de votre chroniqueur, je tiens à vous déclarer que la veille de la pseudo-agression narrée par votre rédacteur, le sieur Santacroce avait littéralement roué de coups mon fils, alors que, circonstance aggravante, ce dernier était maintenu par une tierce personne et se trouvait par conséquent dans l'impossibilité de se défendre.

J'espère, etc.

BOCCHI DURANT,
Boucher, boulevard Paoli, 45.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 février.

Thermomètre. — 7 heures du matin, 4 6° à midi, 12 5 à 7 heures du soir, + 7° Maxima, + 12 6 Minima, 5°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 752 mm. à midi, 751 mm. 6 heures du soir, 753 mm. Vent. — Sans la matinée, O. fort.

Dans l'après-midi, S. O. frais.

Etat du ciel, pluvieux.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 15 mm.

*

A l'arrivée

Le célèbre avocat parisien, Me Labori, et Mme Labori, sont arrivés par le paquebot de Marseille et sont descendus au Grand Hôtel Lingénieur.

Me Labori est accompagné de son secrétaire, M. Corcos.

Me Labori est venu plaider une affaire devant le tribunal civil, qui sera appelée aujourd'hui. Il a pour contradicteurs MMes Ubertin et de Carbuccia.

*

Torpilleurs

Les torpilleurs 179 218, 177, 178, *Capitaine Mehl* et *Déroulède* sont arrivés dimanche matin et se sont amarrés au vieux port.

*

Examens des bourses

Nous rappelons aux intéressés que les sessions d'examens d'aptitude aux bourses dans les lycées et collèges s'ouvriront le jeudi 6 avril pour les garçons et le 13 avril pour les jeunes filles.

Les demandes d'inscriptions sont reçues à la préfecture du 1er au 25 mars.

*

Carnet mondain

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Nathalie Devoti, la gracieuse fille de M. Louis Devoti, capitaine-marin, et de Madame, née Lorenzini, avec M. Paul Franceschi, commissaire spécial des chemins de fer à Hazebrouck.

Nous adressons aux futurs époux et à leurs familles nos sincères félicitations.

*

Médaille de l'octroi

La médaille d'argent a été accordée aux employés d'octroi dont les noms suivent :

A Menton, M. Tavera Jacques-Antoine, receveur.

A Marseille, MM. Ceccaldi Don Jacques, Colonna Basile, Santarelli Antoine-Toussaint, sous-inspecteurs ; Leca Hercule, contrôleur de 1re classe ; Santoni Antoine-Sébastien, contrôleur de 2e classe ; Leoni Mathieu, vérificateur hors classe ; Mostracci Mercure, Colombani Etienne, Pioselli Jean-Joseph, Franchi Jean-André, préposés hors classe.

— La médaille de bronze a été accordée à MM. Fiori Alexandre-Antoine et Fioschi Dominique, préposés à Marseille.

*

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagliola Ajaccio.

*

Leçons d'Italien

Leçons à domicile, s'adresser au bureau du journal.

*

A louer

A louer rue Miot, 1, au 5e étage, six pièces donnant sur la place St-Nicolas et sur la rue Napoléon, avec grenier correspondant.

S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement de 8 pièces non meublées, rue de la gare, 2, au premier.

S'adresser au bureau du journal.

— Chambre garnie à louer au 2e étage, rue de l'Opéra, 18.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannoni, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

Etat Civil

MARIAGES

Petrolacci François, employé des contributions indirectes, et Poggi Marie Assomption, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Nobili Ange-Noël.

DÉCÈS

Mariani Hélène, célibataire, 33 ans, de Bastia.

PIEUX DE VIGNE
Prix 0,25 et 0,30 pièce

S'adresser à MM. Emanoelli et Cie, Minelli, près Bastia.

VIN ROUGE
de Vertanese, Corte

propriété du conseiller Gregi
Prix 0,40 c. le litre
En vente rue de l'Opéra, près les magasins Thiers.

AVIS
aux éleveurs et marchands de porcs

La Direction de la Grande Porcherie du Lupino (près l'abattoir), Mme veuve Dané et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 200 têtes de « cochons de lait » hongrois, provenant des races sélectionnées anglaises Yorshire et Berkshire à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans les 12 mois de l'année.

Prix très modérés.

Dépêches de Nuit
DU SUD TÉLÉGRAPHE POUR EXPÉDIÉ

Bourse de Paris

	15 fév.	20 fév.
Rente 3 0,0 amort.	99.85	99.95
3 » 0/0 anciens	99.45	99.40

* *** *

Une bombe à l'Elysée

Paris, 20 février.

« L'Echo de Paris » annonce que vendredi soir une bombe a été découverte contre le mur de l'Elysée.

Un défaut de construction a empêché l'explosion de cette bombe.

Cette nouvelle est démentie

Paris, 8 h. s.

Une note officieuse communiquée à la presse dément qu'une bombe ait été trouvée près de l'Elysée.

L'assassinat du capitaine de frégate de Cuverville, confirmé par une dépêche officielle japonaise.

Paris, 20 février.

Une dépêche officielle du consul du Japon à Chefoo, fait connaître que le capitaine de frégate Cavelier de Cuverville, attaché naval français à Port-Arthur, et le lieutenant de vaisseau Von Gilgenheim, attaché naval allemand dans la même ville, qui avaient quitté Port-Arthur le 14 août, pour se rendre à Chan-Hai Kouan, ont été assassinés par des Chinois au large de Liao-Ti-Chan.

Le vol a été le mobile de ce double attentat.

Deux meurtriers arrêtés dernièrement ont avoué avoir jeté les corps à la mer. Ils ont désigné leurs complices qui sont recherchés par les autorités chinoises.

Le crime a été découvert par suite de la présentation à l'encaissement d'une traite signée par l'attaché allemand.

Une Protestation
des
Sociétés Alsaciennes-Lorraines

Paris, 20 février.

M. Sansbœuf, président de la fédération des sociétés alsaciennes-lorraines, a adressé une lettre de protestation au journal le « Matin » contre la visite projetée du prince Henri de Prusse à l'occasion du circuit d'automobiles qui aura lieu en Auvergne.

LE LUTTEUR PAUL PONS

Paris, 20 février.

La plupart des journaux annonçant ce matin la mort du célèbre lutteur Paul Pons, celui ci dans une dépêche datée d'Agen, et adressée au « Matin » a déclaré être en bonne santé.

EN RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 20 février.

La situation est calme à Saint-Pétersbourg. La grève continue.

Une nouvelle collision s'est produite à Varsovie entre la troupe et les ouvriers. Cinq grévistes ont été tués.

Le Pope Gapony

Saint-Pétersbourg, 20 février.

L'autorité épiscopale a déclaré déchu de sa qualité de prêtre, le pope Gapony dont la résidence actuelle est inconnue.

EN BELGIQUE
Un procès royal

Bruxelles, 18 février.

Dans le procès relatif à la succession de la Reine, la cour d'Appel de Bruxelles a débouté les demandeurs au sujet de l'annulation du contrat de mariage du roi Léopold II.

00088

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Bonnevay, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Scrutin

Il est procédé au 3e tour de scrutin pour la nomination d'un membre de la commission supérieure de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

L'ÉLECTION DE SAINT-PONS

Discussion du rapport du 5e bureau sur l'élection de Saint-Pons.

Il n'y a aucune opposition.

Les conclusions sont adoptées.

M. Razimbaud est admis.

Projets de loi d'intérêt local

Discussion du projet de loi tendant à autoriser la ville de Cassel à établir une taxe sur les pianos, orgues et harmoniums, en remplacement de droits d'octroi.

La Chambre a adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère de la Marine

Discussion du budget du ministère de la marine et des interpellations de M. Chaumet sur la situation de notre flotte et sur les mesures que M. le Ministre de la Marine compte prendre pour en accroître la puissance, et de M. François Deloncle sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour compléter la défense maritime de l'Indo-Chine.

Discours de M. Chaumet

M. Chaumet expose dans tous ses détails la situation actuelle de notre flotte énumère les mesures nécessaires pour en accroître la puissance.

M. Chaumet dit que le programme naval de 1900 n'est pas suivi. Il ne sera pas terminé à l'époque prévue, et, pendant que l'Angleterre et surtout l'Allemagne réalisent un énorme accroissement de leur flotte nous restons stationnaires.

Les progrès incessants des marines étrangères, constituent pour nous un réel danger. Aussi, est-il indispensable d'apporter le plus grand soin à l'exécution du programme naval de 1900.

Parlant de l'Indo-Chine, M. Chaumet dit qu'il faut mettre en état de défense cette colonie. Les événements qui se déroulent actuellement en Extrême-Orient indiquent qu'il serait très facile à un ennemi tel que le Japon de s'emparer de nos possessions dans les mers de Chine.

L'orateur estime qu'il faut faire des constructions nouvelles et mettre sur les chantiers de nombreux sous-marins. La formation d'une flottille de ces petits navires, appelés à rendre des services incalculables, ne doit pas faire négliger la construction des grands cuirassés qui restent l'unité principale de combat dans une bataille navale.

M. Chaumet est partisan des grandes manœuvres navales. Il désirerait les voir s'accomplir plus fréquemment qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

M. Deloncle

M. Deloncle développe les termes de son interpellation sur la défense maritime de l'Indo-Chine.

Il demande le recrutement des marins parmi les Annamites, et l'accroissement de nos forces navales dans les mers d'Extrême-Orient.

Il parle de l'arsenal de Saïgon, dont les installations sont mauvaises et estime que nous devons tout faire pour empêcher un débarquement ennemi en Indo-Chine.

Le centre de la défense mobile du Tonkin devrait être établi à Haïphong.

L'orateur termine en disant qu'une grande commission maritime devrait aller étudier ces différentes questions sur place.

M. Le Moigne

M. Le Moigne, député de la Manche, demande l'élaboration d'un nouveau programme naval pour donner du travail aux ouvriers des arsenaux.

L'orateur dit qu'aucun centre de constructions navales ne doit être négligé car tous les arsenaux sont nécessaires à la flotte.

Le Parlement ne doit pas refuser au pays la réalisation d'une flotte homogène et puissante qui est une grande garantie pour la paix.

La séance est levée et renvoyée à demain à 2 heures.

LA GUERRE
RUSSO-JAPONAISE

Nouveaux engagements

Saint-Pétersbourg, 20 février.

De nombreux engagements de peu d'importance ont été livrés hier à l'aile gauche de l'armée russe.

Des combats d'artillerie ont eu lieu dans le voisinage de Men-Tu-Pao et de Sandepou.

Deux vapeurs anglais saisis par les Japonais

Londres, 20 février.

Le correspondant du « Daily Chronicle » à Tokio, télégraphie :

« Les croiseurs japonais ont saisi deux vapeurs anglais chargés de Charbon aliant à Vladivostock. »

Déclarations d'un officier russe venant de Port-Arthur

Paris, 20 février.

Le lieutenant russe Berg, venant de Port-Arthur par l'Australien, s'est arrêté à Marseille.

Interviewé par plusieurs reporters de journaux, il a déclaré que Port-Arthur s'est rendu faute de médicaments et de pièces de pansement pour 18.000 blessés.

Vers la fin du siège 4 000 hommes seulement assuraient la défense de la ville et des forts contre 80 000 japonais.

D'après cet officier, pendant toute la durée du siège, 60.000 japonais ont trouvé la mort devant Port-Arthur et 70 000 ont été mis hors de combat.

LITS DE DÉCÈS

M. et Mme Jacques Sanguinetti, M. Jean-Bernard Sanguinetti, soldat au 4e d'Infanterie coloniale, M. Thomas Sanguinetti, M. Michel Sanguinetti, M. Ambroise Sanguinetti, de Vescovisecu,

Les familles Bernardini, Moretti et Leandri de Bastia,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissance de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

JEAN-BAPTISTE SANGUINETTI

décédé à Bastia, à l'âge de 3 ans et demie et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu demain mercredi, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Place Gaston, 8.

Avis au Commerce

M. Sauveur Sisco, agent de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien à Bastia, a l'honneur d'aviser le commerce Bastiais que le vapeur *Gardenia* étant l'objet de réparations sérieuses à Marseille, M. Normand, afin de ne pas léser les intérêts des commerçants de Bastia, a autorisé la Cie Franco-Tunisienne de Marseille à mettre sur la ligne un de ses vapeurs *La Ville de Gabès* en remplacement du *Gardenia* pour ce voyage.

La Ville de Gabès qui est parti hier soir de Marseille sera à Bastia aujourd'hui dimanche, et repartira de ce port demain lundi pour Tunis, Bône et Philippeville.

Pour frêt et passages s'adresser à M. Sauveur Sisco, rue du Nouveau Port, 1 bis, Bastia.

AVIS

Messieurs les actionnaires de la Société Corse pour le traitement des bois sont informés que, conformément à l'article 34 des statuts, le Conseil d'Administration a décidé que l'assemblée générale ordinaire aura lieu le lundi 6 mars prochain à 2 heures de relevée, au siège social dans les bureaux des Magasins généraux, de Bastia.

N. B. Pour assister à l'assemblée, les propriétaires d'actions doivent, en conformité de l'article 36 des statuts, avoir déposé leurs titres dans les caisses de la Société, ou dans celles du Crédit Lyonnais, huit jours avant la date de l'assemblée générale, et en avoir fait parvenir récépissé à la Société.

Prochainement
mise en vente
du Grand Magasin Marinetti
6, Bd du Palais, 6
Avec riche agencement, installation du gaz, et sous sols, à moitié prix de leur valeur.
Location annuelle
3,372 frs.
C'est-à-dire plus de six pour cent (6 0,0) d'intérêt environ du capital à y employer.
Pour renseignements s'adresser à M. François Mostracci, agréé au Tribunal de Commerce, liquidateur judiciaire, 2, rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia.

Pépinières de Borgo
Riparias Gloire de Montpellier
Racinés de toute beauté
S'adresser à M. Etienne de Susini, Bastia.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL Bastia.

AU PETIT PARIS
32, Boulevard Paoli, 32
Madame NAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de lainerie entièrement un choix considérable de tissus, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.
Grand assortiment de cols, cravattes, crêpons et articles de Chine.
Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

DENTISTE
Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orengo, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.
Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

Photographie J. Moretti
CORTE

Collection complète des Types et Vues de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées,
Un million 700.000 cartes postales en magasin.
Vente en gros et au détail

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS PRÊTS DE TOMBER?
ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux nouveaux. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve dans les bons Parfumeurs en Europe et dans toutes les Colonies.
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations
ENTREPOT : 29, rue d'Enghien, PARIS

LE PHENIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **300** million;
Valeurs assurées encours:
300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phenix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

CADEAU

Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison un garde-malade, pour donner certaines observations ambulantes — ne donnant chirurgie-dentiste — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des moyens autorisés à la vente pour la fabrication de fausse artificielle.

Vous avez entendu parler de
L'ÉLECTRO-VIGUEUR

Je suis de mon devoir ouvrir tous qui souffrent de vous faire connaître ma méthode pour rendre les gens ce qu'ils devraient être.
Je guéris Oubliés nerveuses, Varicocèle, Rhumatismes, Lumbago, Sciatique, Maux de tête, Dyspepsie, Constipation, et toute faiblesse masculine ou féminine.
Je vous demande de lire mon livre où il y puiser la confiance en mes affirmations. Je vous enverrai gratuitement ce livre illustré si vous joignez cette annonce à votre demande.
D^r B.-N. MAGLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, Paris.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ENCRIERS
à fermeture automatique
élastique
Système Colombani

Encriers classiques — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani, Bastia
BIÈRE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.
CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la
Brasserie Gruber

VENTE DE PLANTS
2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.
20.0 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

BLANCHISSAGE
et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné
CHOCOLAT MENIER

BONNE OCCASION
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de dorure
SAUVEUR AGGIOTTI Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations
d'objets d'église
Chandeliers Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX
LE, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — PARIS
CORRESPONDANTS de l'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE
LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
PRIX D'ABONNEMENT :
56, rue Jacob, 56 — PARIS
Toute la Mode est le plus grand intérêt à se servir
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-8°, avec gravures coloriées sur la 1re page, envoyé gratis et franco.
du Journal, 56, rue Jacob, Paris.
On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambuccolo d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr
Sa Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr
EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
A BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix : 0,50 centimes
avec encadrement baguette noire filets dorés. 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50
Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuiles — Voyages en poteaux et en gros.
FERS A PLANCHER
Fers en Bottes : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Général et Boulevard de Cardo.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

30e ANNÉE — MERCREDI, 20 FÉVRIER 1905 — N° 45

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divorces, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE 5 CENTIMES

LE CALENDRIER
FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Maxime.
Soleil : (heure nationale)
Lever 6 h 21 m. — Coucher, 5 h 11 m.
Lune Pleine le 19 — Dernier quar. le 25
FÊTE DE DEMAIN : Saint Pierre Damien.

21 FÉVRIER

L'ÉLECTION du Président de la Republique en 1906

Le Bulletin de l'Alliance républicaine démocratique soulève dans son numéro d'aujourd'hui, à propos de l'éventualité désormais très prochaine de l'expiration des pouvoirs de M. Loubet, président de la République, quelques points de droit et de fait qui appellent diverses observations de notre part.

On se rappelle que M. Loubet a été élevé à la première magistrature de l'Etat le 18 février 1899. Or, aux termes de l'article 2 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, les Chambres devront être réunies en assemblée nationale pour procéder à l'élection du nouveau président « un mois au moins avant le terme légal » des pouvoirs du président sortant. Le même article dispose qu'à défaut de convocation la réunion de l'Assemblée nationale aurait lieu de plein droit le quinzième jour avant l'expiration des pouvoirs présidentiels.

C'est donc au plus tard le 18 janvier que l'Assemblée nationale devra être convoquée pour élire le nouveau chef de l'Etat. Le *Bulletin de l'Alliance républicaine démocratique* rappelle, à cette occasion, que le Sénat devra être renouvelé par tiers au début de janvier 1906 et que, d'autre part, la session ordinaire des Chambres s'ouvrira de plein droit le 10 janvier. Et alors, il met en doute que la vérification des pouvoirs des nouveaux sénateurs puisse être achevée pour le 18 janvier, jour de réunion de l'Assemblée nationale, et il exprime la crainte que, par suite, les sénateurs qui ne seraient pas validés le jour de l'élection présidentielle ne se trouvent exclus du scrutin.

Partant de là, le *Bulletin*, pour échapper à cette éventualité signale deux expédients ; on anticiper la réunion du Congrès en la provoquant pour le courant de décembre, ou ne pas provoquer le Congrès à la date légale, et par suite le laisser se réunir de plein droit le quinzième jour avant l'expiration des pouvoirs de M. Loubet, c'est-à-dire le 3 février.

Mais ces deux procédés sont impraticables en droit et, d'ailleurs, inutiles en fait. En effet, l'anticipation de la réunion du Congrès aurait l'inconvénient de faire participer à l'élection présidentielle une centaine de sénateurs dont les pouvoirs remontent pour la plupart à neuf années, c'est-à-dire à une époque où l'état des esprits et les dispositions du corps électoral étaient peut être tout autres qu'aujourd'hui.

Quant à l'autre procédé, il aurait le grave inconvénient de reposer sur une violation de la loi, la réunion de plein droit du Congrès n'étant autorisée par la Constitution que comme un recours suprême contre l'inaction des pouvoirs publics.

Très heureusement, d'ailleurs, il n'y a pas à prévoir l'éventualité que redoute le *Bulletin*.

D'une part, en effet, le Sénat peut très bien, dans l'intervalle du 10 au 18 janvier, vérifier, sinon la totalité au moins la plus grande partie des élections des cent sénateurs qui seront nommés lors du renouvellement triennal. Les précédents autorisent à l'admettre non seulement comme probable, mais même comme certain. Et si, par hasard, quelques élections restaient en suspens, cela ne constituerait pas un empêchement pour les sénateurs non validés à l'exercice de leur droit de vote au Congrès.

Il est, en effet, de jurisprudence constante dans les deux Chambres que tous les membres proclamés par les commissions de recensement peuvent siéger et voter à l'Assemblée nationale, lors même que leurs pouvoirs n'auraient pas encore été vérifiés par la Chambre dont ils font partie. Même les membres dont l'élection est soumise à l'enquête et qui, au point de vue législatif, se trouvent privés du droit de vote, sont admis à voter à l'Assemblée nationale.

Il n'y a donc aucune raison pour déroger aux dispositions constitutionnelles et chercher pour l'élection présidentielle une date autre que celle qui résulte de la combinaison des faits et des lois. C'est donc le 18 janvier 1906 au plus tard que devra avoir lieu l'élection du nouveau président de la République.

Ajoutons que, d'après les précédents, il est établi, depuis 1885, que la date de l'élection présidentielle est fixée d'un commun accord entre les présidents des deux Chambres et le président du conseil, et que le Congrès est convoqué par décret rendu en conseil des ministres. Mais les convocations individuelles envoyé s aux membres de l'Assemblée nationale leur sont adressées au nom du président du Sénat, agissant comme président de droit du Congrès.

Une dernière remarque reste à faire. Si l'élection présidentielle doit, en 1906, être précédée du renouvellement partiel du Sénat, elle doit être suivie à bref délai du renouvellement intégral de la Chambre des députés. Celle-ci, en effet, élue en avril et mai 1902, voit ses pouvoirs expirer le 31 mai 1906. Les élections législatives devront donc s'accomplir en avril et mai, c'est-à-dire trois mois environ après la désignation du nouveau président de la République.

(*Le Temps*).

Les Etrangers naturalisés

Le Conseil d'Etat vient de rendre un arrêt que devront méditer les étrangers appelés à la naturalisation, car toute omission de leur part dans les déclarations qu'ils ont à faire en vue de leurs obligations militaires aurait des conséquences très préjudiciables pour eux.

La haute assemblée, par interprétation de la loi du 15 juillet 1889, a décidé en effet que les individus naturalisés qui auraient négligé de se faire inscrire sur les listes de recrutement de l'année qui suit la naturalisation devraient non pas marcher avec leur classe d'âge, comme le prévoit l'article 12 de cette loi, mais être considérés et traités comme omis. En conséquence, ils seront soumis aux obligations de la classe de l'année qui suit la découverte de l'omission.

C'est ainsi qu'un étranger naturalisé en 1901 et qui avait négligé de vérifier son inscription sur les listes de recrutement, s'est trouvé soumis à toutes les obligations de la classe 1903, au lieu d'être soumis à celles de la classe 1899, à laquelle il aurait appartenu par son âge.

Tremblements de terre

22 février 1730. — Les populations de la Terre des Communes entretenues par des mesures audacieux, que le matin des contributions de Tevergne avait encouragé, marchent sur Bastia, armées de sabres, de fusils et de lances.

Notes Courantes

En général, l'on se plaint de la persistance des mauvaises récoltes. Tel enclos n'a rien rapporté ; tel autre aurait pu donner un meilleur rendement, si l'on s'y était pris à temps pour administrer telle ou telle solution chimique, à telle époque, avant ou après les pluies, quand les blés ou autres céréales étaient encore en herbe.

Et tous les ans, la même rengaine, à recommencer, après récolte faite, qu'on aurait obtenu davantage par un travail et une attention plus rationnels.

Mais si, d'un côté, nous trouvons toujours quelque chose à nous reprocher : paresse ou incurie complètes, la leçon ne nous est jamais profitable, et le jour est encore bien loin où seront prises chez nous des décisions viriles pour réagir contre un si lamentable état de choses et tâcher d'enrayer la misère qui, bientôt, va nous envahir.

L'état progressif des impôts, dont les répartitions se font au gré des plus futiles rancunes, et sans que notre législation ait jamais songé à punir ce qui, en l'occurrence, peut résulter comme abus de pouvoir ; l'entêtement à perpétuer le morcellement de la propriété ; la tolérance ou l'injustice même pour tout ce qui a trait aux délits ruraux ; l'absorbante passion notre des luttes locales qui, chez d'aucuns, gagne en brutale méchanceté ; la sainte routine d'il y a des siècles ; nulle innovation des progrès modernes ; manque de comités ou de syndicats agricoles régionaux ; telles sont, d'autre part, autant de causes qui engendrent les pires effets.

Dès lors, le découragement s'empare des agriculteurs. L'exode se poursuit alarmante. Toutes les semaines s'en vont sur le continent ou aux colonies des centaines de jeunes gens aux bras forts et solides, ceux-là mêmes qui seraient pu chez eux se rendre utiles tout en gagnant leur vie. Mais le mot est sur toutes les lèvres et par sa magique contagion il a vite fait de convaincre tout le monde : chez nous, la vie n'est plus possible ; le métier d'agriculteur est un bien vil métier. La préférence est donnée au garde-chiourme. Ses donc aux pommes de terre !...

S.

Courses d'Ajaccio

Quoique la journée ne fut pas favorisée d'un soleil radieux, la première réunion des courses n'en a pas moins été réussie. Les tribunes regorgeaient de riches toilettes. La pelouse était noire de monde. En un mot, les résultats des courses de dimanche ont été satisfaisants à tous les points de vue.

Voici les résultats :

Prix Paris. — Course au trot monté : 500 francs, dont 350 au premier et 150 au second.

1er, Holophorne, à M. Picard.
2e, Tonnerre, à M. Picard.

Prix du Conseil municipal. — Course plate : 1 000 francs, dont 700 au premier, 200 au second et 100 au troisième.

1er, Bettina, au Comte Forcioli-Conti.
2e, Dora, à M. le docteur Vico.
3e, Bayard, au Comte Forcioli-Conti.

Prix de la Compagnie des chemins de fer départementaux. — Course au trot attelé : 400 francs, dont 250 au premier et 100 au second.

1er, Coquette, à M. Martinetti.
2e, Chiali, à M. Picard.

Prix Miss Helyett. — Course plate : 300 francs, dont 200 au premier et 100 au second.

1er, Voltigeur, à M. Antoni.
2e, Bacchante, au Comte Forcioli-Conti.

EXPOSITION INTERNATIONALE de Bastia

Un assaut d'armes pour amateurs aura lieu le dimanche 14 mai ; de nombreux prix en objets d'art, mé-

---

31 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA PEAU DU LION

de CHARLES BERNARD

VIII

LE LOUP PRIS AU PIÈGE

L'exécution achevée, Servian s'approcha de Félix, qui semblait près de tomber en défaillance, et entr'ouvrit avec inquiétude son gilet taché de sang. A travers les déchirures de la chemise il aperçut une morsure large, mais sans profondeur, qu'il étanchait aussitôt avec le mouchoir d'Estelle.

— Tu n'as qu'une égratignure, lui dit-il ; allons, de la fermeté, on te regarde !

La jeune homme leva la tête et aperçut madame Cassade, dont les yeux étaient fixés sur Servian avec une expression d'étonnement indicible. Près d'elle le beau Raoul, une perche à la main, paraissait assez embarrassé de son rôle, quoiqu'il affectât une contenance plus que jamais superbe et triomphale. Honteux de laisser voir son émotion à de pareils témoins, Félix rassemble toute son énergie et essaya de s'élancer hors de la fosse ; mais ses forces le trahirent et il retomba.

— Laissez moi sortir d'abord, lui dit son oncle.

D'un élan vigoureux Servian atteignit au rebord de la trappe. Il se trouva presque accolé sur le gazon, et tendit alors la main à Cambier. Grâce à ce secours, le jeune homme, cette fois, parvint à sortir de l'étroit champ de bataille où il avait failli trouver la mort. Mais à peine fut-il debout qu'il lui prit une faiblesse. Son oncle, qui veillait sur lui avec une sollicitude paternelle, le soutint au moment où il tomba.

— Mon Dieu ! est-il dangereusement blessé ? demanda la jeune veuve d'une voix émue.

Servian arrêta sur elle un regard glacial, et lui présentant le battant un lambeau dont il avait essuyé la blessure de Félix :

— Madame, lui dit-il, vous devez être contente : il y a du sang sur sa manchette !

A ce reproche sévère, mais juste, Estelle éprouva une confusion que sa fierté avait ignorée jusqu'alors. Au lieu de répondre, elle rougit et baissa les yeux ; elle releva enfin la tête d'un air contrit, mais Servian, qu'elle cherchait du regard, avait déjà pris Félix dans ses bras, et, chargé de ce fardeau, qu'il portait aussi légèrement que si l'élève de Saint-Cyr eût encore été un enfant, il marchait à grands pas du côté de la maison.

— Qu'a voulu dire ce petit monsieur ? fit Tonayrion en fronçant tragiquement les sourcils ; il s'est permis, je crois, de vous faire une leçon de morale. Qu'il prenne garde que je ne lui en donne une de politesse.

— Laissez ce pauvre petit monsieur, dit-elle avec un sourire sardonique ; il n'est pas digne de votre colère ; rendez-moi plutôt un service.

— Parlez, madame, répondit-il avec empressement.

— Allez chercher ma cordelière qu'on a oubliée.

Avant qu'elle eût achevé sa phrase, Tonayrion avait sauté dans la trappe. Tandis qu'il soulevait la tête du loup pour en détacher le cordon de soie qui venait de remplir un office si contraire à sa destination gracieuse, Estelle se pencha vers lui :

— Dois-je vous avouer une mauvaise pensée qui me vient en ce moment ? lui dit-elle gravement.

Raoul releva la tête :

— Avouez-la, Madame, répondit-il en riant ; les mauvaises pensées sont généralement assez agréables.

— Je souhaite que la mienne vous plaise. Le voici : je crois que si le loup ressuscitait, vous vous trouveriez fort mal à l'aise dans cette fosse.

— Charmant ! charmant ! dit Tonayrion avec un rire forcé.

— Je crois même que vous auriez légèrement peur.

— Revisant ! parole d'honneur !

— Je crois enfin que vous avez une imagination merveilleuse, et j'ai envie de vous dire comme Dinazarde à Sheherezade : puisque vous ne dormez pas, contez-moi donc une de ces belles histoires d'ours et de lion que vous contez si bien.

— Madame... la plaisanterie est fort spirituelle... assurément, mais j'avoue que je ne la comprends pas.

— Vous l'allez comprendre, répondit madame Cassade d'un ton décidé ; jusqu'à présent, je vous ai cru sur parole un héros ; à dater d'aujourd'hui, je vous jugerai sur des actions et non plus sur des phrases.

Sans attendre la réponse de Tonayrion toujours enterré jusque par-dessus la tête dans la fosse où gisait le loup, la jeune veuve s'éloigna d'un pas rapide et disparut bientôt à travers les arbres du parc.

IX

LA REVANCHE

Après le départ d'Estelle, Tonayrion déchargea sa colère sur le loup défunt en lui allongeant un énorme coup de pied dans les reins.

— Voilà, se dit-il, une maudite bête qui va me faire manquer un mariage superbe ! Les femmes ont des caprices bien diaboliques ! Qui diantre eût deviné qu'en laissant tomber son mouchoir cette fantasque créature voulait se procurer le régal de me voir mis en morceaux, comme a failli l'être ce petit imbécile de Félix ? Mais aussi qu'avais-je besoin de parler d'ours et de lion ? Ces fables orientales lui ont monté la tête, et maintenant pour réparer mon échec, peut-être vais-je être obligé de me battre à coups de poing contre toute la ménagerie du Jardin des Plantes. Il lui faut, dit-elle, des actions et non des phrases.

(*A suivre*).

PIEUX DE VIGNE
Prix 0,35 et 0,30 pièce
S'adresser à MM. Eman neili et Cie, Minelli, près Bastia.

dailles et diplômes seront attribués à cette manifestation.

Les adhésions sont absolument gratuites et seront reçues dès ce jour à la salle d'armes, place des Platanes, tous les jours, de 5 heures à 6 heures du soir.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Service provisoire

Les Services maritimes postaux entre le Continent et la Corse ont été définitivement organisés de la manière suivante, du 19 février jusqu'au jour d'entrée en fonctions de la Compagnie à laquelle seront attribués les services de la prochaine adjudication.

ALLER

Dimanche, midi. Marseille pour Bastia.
— 6 h. s., Nice pour Ajaccio.
Lundi, 4 h. s., Bastia pour Ajaccio.
Mardi, 8 h. m., Marseille pour Toulon-Calvi ou Ile Rousse.
Mercredi, 5 h. s., Marseille pour Ajaccio. (Prolongement sur Propriano, jeudi matin. Retour de Propriano, jeudi, 3 h. s.)
Jeudi, midi, Marseille p. Bastia-Livourne.
Vendredi, 8 h. s., Nice pour Bastia.
Samedi, 8 h. s., Nice pour Calvi ou Ile-Rousse.

RETOUR

Dimanche, 10 h. s., Calvi ou Ile-Rousse pour Toulon-Marseille.
Lundi, 8 h. s., Ajaccio pour Marseille.
Mardi, 1 h. s., Bastia pour Marseille.
Mercredi, 4 h. s., Ajaccio pour Marseille.
Jeudi, 8 h. s., Ajaccio pour Nice.
Vendredi, 10 h. s., Bastia pour Livourne. (Retour de Livourne, samedi, 10 h. soir. Arrivée à Bastia, dimanche, 5 h. m.)
Vendredi, 10 h. s., Calvi ou Ile-Rousse, pour Nice.
Samedi, 8 h. s.. Bastia pour Nice.
Le Directeur des postes et télégraphes de la Corse,
RUFF.

Ainsi qu'on peut le voir, cet horaire assurime *provisoirement* un service direct entre Bastia et Marseille. Si ce *provisoire* dure seulement deux ans, les habitants de Bastia, ceux de l'arrondissement, et ceux des arrondissements de Calvi, Corte et Sartène desservis par ce port, n'auront pas à se louer de la sollicitude du gouvernement et en particulier de celle de l'administration des postes.

Il est vrai que le port de Bastia est le plus important de l'île, donc un service par semaine lui suffit.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 21 février 1905.

(De notre correspondant particulier)

La soirée du 25

Le comité des fêtes donnera samedi soir, 25 du courant, une grande soirée littéraire dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Sans scrupule aucun, cette réunion obtiendra un grand succès à en juger par les artistes déjà réputés qui prêteront leur gracieux concours. Ajoutons que ce concert musical et artistique sera donné sous la présidence des plus notables dames de notre ville.

L'adjudication du montage et démontage des tribunes pour la bataille des fleurs aura lieu le 26 février à 2 heures de l'après-midi.

Les entrepreneurs pourront prendre connaissance du cahier des charges à partir de mercredi 22, chez le concierge de la mairie.

Le « Emerald »

Le yacht « Emerald » venant de Villefranche avec des touristes, est arrivé le 16 dans notre ville. Ce yacht a servi d'éclaireur à l'escadre russe dans la mer Rouge avec deux autres yachts « Fiorentina II » et « Caterina. »

Ajaccio Station d'hiver

Sont descendus au Grand Hôtel :

MM. baron Carl Lasserini de Gros, baronne Lasserini de Gros ; G. van Hasl de Rapson (Hollande).

Un Duel

On communique le procès-verbal suivant au *Journal du Caire* :

A la suite d'un article signé « Géo, » paru dans le *Journal du Caire* du 4 février, sous ce titre : « Lettre ouverte à la Comtesse de Pierrefonds, » ex-impératrice Eugénie, M. A. C. Nicolaï ayant adressé à l'auteur de l'article une lettre que celui-ci a jugée injurieuse, M. Georges Vayssié (Géo) a chargé MM. Albau Derroja et Paul Manse d'aller demander, à l'auteur de la lettre, rétractation ou réparation par les armes.

M. Nicolaï a constitué comme témoins MM. Pascal Cardaci et Dominique Quastana.

Les quatre témoins se sont rencontrés le mercredi soir ; le caractère injurieux de la lettre ayant été reconnu et toute rétractation ayant été refusée de la part des témoins de M. Nicolaï une rencontre a été jugée inévitable.

Elle aura lieu aux environs du Caire jeudi, à trois heures de l'après midi.

L'arme choisie par M. Vayssié en sa qualité d'offensé est le pistolet de combat.

Quatre balles seront échangées à vingt-cinq pas de distance et au commandement. Les places seront tirées au sort. Le directeur du combat sera désigné sur le terrain.

Ainsi fait au Caire, le 8 février 1905.

Pour M. Vayssié,	Pour M. Nicolaï,
A. Derroja.	P. Cardaci,
Paul Manse.	D. Quastana.

Conformément au procès-verbal du 8 février, la rencontre décidée a eu lieu derrière les casernes de l'Abbassieh le 9 à 3 heures et demie de l'après midi.

Les quatre témoins, d'un commun accord, ont confié la direction du combat à M. Salon, maître d'armes.

Quatre balles ont été échangées sans résultat.

Il n'y a pas eu de réconciliation.

Le Caire, le 9 février 1905

Pour M. Nicolaï,	Pour M. Vayssié,
P. Cardaci,	A. Derroja.
D. Quastana.	Paul Manse.

Le docteur A. Tramoni assistait M. Nicolaï ; le docteur S. Voronoff assistait M. Vayssié.

Parents tortionnaires

Maman. — Eh bien, Jacques, as-tu fait tes devoirs, as-tu appris tes leçons, sais-tu ton histoire, la géographie, ton arithmétique, ton algèbre, la géométrie, la physique, la chimie, la stenographie, ton anglais. As-tu fait ton dessein, sais-tu par cœur ta fable ?

Jacques. — Oui, maman.

Maman. — Eh bien, mon garçon, pour te distraire, va-t-en étudier ton piano. Quand tu auras fait une heure de gammes et d'exercices, tu étudieras tes morceaux de concours. Le *moto perfecto* de Weber et la *5me étude* de Chopin.

Savez-vous, Madame, à quoi vous venez de condamner, sous prétexte de le distraire, ce pauvre enfant ? Pour le premier morceau : à lire exactement 4.501 notes dans un laps de temps de moins de 4 minutes, ce qui fait 19 notes à la seconde. Pour le second morceau 3.950 notes en deux minutes 42, autrement dit 36 notes à la seconde et cela après 4 ou 5 heures de classes, autant d'études, une heure de gammes et d'exercices. A ce régime de travaux forcés on soyez pas étonnée, Madame, que votre enfant devienne pâle, faible, nerveux, qu'il ait des migraines, qu'il manque d'appétit. Privé d'exercice au grand air, avec un pareil surmenage, un tonique tel que les pilules Pink est absolument nécessaire à votre enfant. Les pilules Pink développeront son appétit, maintiendront normales, la quantité et la qualité de son sang, suppléeront au bénéfice qu'il retirerait d'exercices en plein air qu'il lui est impossible de prendre. Les pilules Pink sont un merveilleux régénérateur du sang, tonique du système nerveux. Le point de nervosu chez un garçon, atteint son maximum à 20 ans, chez une fille à 18. Cela vous démontre la nécessité de soutenir au plus haut point les forces de l'enfant.

Rien ne donne autant d'endurance, de force de réserve, d'énergie, que les pilules Pink. Assistez vos enfants durant cette période critique où la croissance d'une part leur prend toutes leurs forces, où d'autre part, vous imposez à leur cerveau les plus dure travaux. Gardez-les forts, robustes, voyez à ce qu'ils prennent une pilule Pink après chaque repas. On trouve les pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt Goblin et Cie, pharmacien, 23, rue Bailu, Paris. Trois francs cinquante la boîte, six-sept francs cinquante les six boîtes franco. Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les rhumatismes, les maux d'estomac, la Danse de St Guy la neurasthénie, les migraines, les troubles nerveux.

Gazette Judiciaire

La nouvelle que Me Labori, le grand maître du barreau de Paris, devait se présenter à la barre pour soutenir les revendications de M. S., avait attiré hier dans la salle de notre Tribunal, trop petite pour la circonstance, un public aussi nombreux que choisi.

L'audience était présidée par M. Virgitti, juge d'instruction.

M. Henri Pierangeli substitut du procureur de la République, occupait le siège du ministère public.

Voici, très rapidement résumés, les faits de la cause soumis à l'appréciation du Tribunal.

Un Américain, M. S., fils naturel d'un M. N., décédé il y a quelques années en Corse au domicile de son frère, accuse ce dernier d'avoir détruit un testament que son père naturel avait fait en sa faveur et lui demande 500 000 francs de dommages-intérêts.

Les intérêts de M. S. sont confiés à Me Labori, du barreau de Paris, et à Me Moretti, remplaçant Me de Carolis, indisposé.

Le prévenu est assisté par Me Ubertin et de Carbuccia.

Dès l'ouverture de l'audience, les défenseurs de N. développent avec leur talent habituel, des conclusions tendant à faire déclarer irrecevable l'action de la partie civile à laquelle ils opposent une exception de chose jugée et une transaction signée par elle et dans laquelle elle déclare renoncer à toute prétention moyennant une somme de 175.000 francs qui lui aurait été remise.

L'heure étant trop avancée, le Tribunal renvoie l'affaire en continuation au lendemain à 1 heure.

C'est donc aujourd'hui que nous aurons la bonne fortune d'entendre le grand avocat parisien, auquel nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue parmi nous.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ILE ROUSSE. — On annonce le prochain mariage de M. Toussaint Mambrini, juge de paix de Calenzana, avec la toute charmante Mlle Bérénice Costa, la fille de M. Numa Costa, négociant à Ile-Rousse.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

⁂

BONIFACIO. — M. Gasano, percepteur des contributions directes à Bonifacio, vient de demander sa mise en disponibilité. L'administration supérieure n'a pu se refuser à accéder à ce désir, bien qu'elle regrette de se séparer si tôt d'un collaborateur aussi précieux.

M. Gasano a fait la plus grande partie de sa carrière dans les villes de Saint-Florent et de Bonifacio Il s'est acquis partout la réputation d'un fonctionnaire d'élite, qui savait allier la fermeté à la bienveillance. Il est vraiment regrettable que des raisons de santé l'aient obligé à quitter avant l'heure le service actif, et ses concitoyens ont appris avec peine que sa décision était irrévocable.

⁂

CALENZANA. — M. Castellani Dominique, de Calenzana, est nommé préposé d'octroi à Marseille.

⁂

CALVI. — L'influenza sévit en ce moment dans tout l'arrondissement ; elle n'épargne personne et, dans nos meilleurs bourgades, comme à la ville, des familles entières sont alitées. Il faut avouer que cette incommode affection — modern-style — n'est pas faite pour réjouir les pauvres gens. Bien que d'un caractère de prime abord bénin, elle provoque des complications, dont les suites fâcheuses la font redouter par les plus optimistes.

Bourses Nationales

Les jeunes gens dont les noms suivent ont été nommés titulaires de bourses nationales d'essais dans les lycées et collèges ci-après désignés :

Tafani Jacques, né le 5 novembre 1893, le père cultivateur, 8 enfants, bourse d'internat de 600 francs, lycée de Bastia.

Valentini Gaston, né le 6 juin 1893, le père employé des tabacs, décédé, 18 ans de services, 2 enfants, bourse d'internat de 235 francs, collège de Villeneuve sur Lot.

Cascia Georges, né le 25 décembre 1893, le père secrétaire greffier, 3 enfants, bourse d'externat surveillé de 120 francs, lycée de Foix.

Chiarisolo Dominique, né le 30 juin 1892, le père receveur des douanes, 3 enfants, bourse d'internat de 300 francs, collège d'Ajaccio.

Ciosi François, né le 9 avril 1894, le père avoué, 5 enfants, bourse de demi-pensionnat de 300 francs, lycée de Bastia.

Pieri Ernest, né le 10 octobre 1893, le père professeur, 25 ans de services, 4 enfants, bourse de demi-pensionnat de 240 francs, lycée de Marseille.

Taddei Pierre, né le 27 septembre 1894, le père capitaine retraité, 30 ans de services, 2 enfants, bourse d'externat de 80 francs, lycée de Bastia.

Casella Augustin, né le 25 mai 1892, le père percepteur, décédé, 20 ans de services, 3 enfants, bourse de demi-pensionnat de 400 francs, lycée de Bastia.

Allegrini André, né le 29 juin 1893, le père commerçant, 6 enfants, bourse d'internat de 300 francs, lycée de Bastia.

Colombani Pierre, né le 5 avril 1894, le père greffier de justice de paix, 4 enfants, bourse d'externat de 500 francs, lycée de Bastia.

Aleta Jean, né le 7 mai 1894, la mère veuve, 5 enfants, bourse d'internat de 1.100 francs, lycée de Marseille.

L'affaire Rosca

L'audience du 10 février devant les assises du Var a été consacrée aux nommés Perfetti, de Luri, appartenant à une honorable famille de la localité, et Muracciole Jules, âgé de 19 ans, journalier, inculpés de l'assassinat de Mosca Pierre, un espoir des plus redoutables.

Le ministère public convainc de la non culpabilité du jeune Perfetti Roch, renonça à la parole.

Après une plaidoirie des plus énergiques, le jury a rapporté un verdict de non culpabilité en faveur des accusés Perfetti Roch et Muracciali.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Pianelli Charles, percepteur, 30 ans 2 mois de services, 1 908 francs.

Benni Simon-Jean, chef de brigade des postes, 35 ans 1 mois de service 2.348 fr.

Emanuelli Emmanuel, patron des douanes de 1re classe, 35 ans 10 mois 11 jours de services, 1.050 francs.

Franceschini Henri, préposé visiteur, 31 ans de services, 825 francs.

Grimaldi Jean-Antoine, préposé des douanes, 28 ans 1 mois 16 jours de services, 825 francs.

Michell François-Marie, préposé visiteur, 28 ans 8 mois de services, 830 fr.

Comité des Fêtes

1re Liste de souscription

MM. le Premier Président,	20 fr.
le Général Gouverneur,	30 »
le Sous-Préfet,	20 »
le Maire de la Ville,	20 »
le Comité,	150 »
Total	230 fr.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 février.

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 2.8 à midi, + 11 à 7 heures du soir, + 9. Maxima, + 11.4 Minima, + 3°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 754 mm. à midi, 755 mm. 6 heures du soir, 755 m. Vent. — dans la matinée, E. faible.

Dans l'après-midi, E. frais.

Etat du ciel, pluvieux.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 5 mm.

⁂

Au Palais

A la cour d'appel, présidée par M. le premier président Collin, il a été procédé à la prestation de serment de M. de Figarella, nommé président du tribunal civil de Bastia, et de M. Sébastien Gavini, nommé procureur de la République près le même siège.

⁂

Soirée de bienfaisance

La soirée de bienfaisance organisée au profit des pauvres malades de l'hôpital aura très probablement lieu le dimanche de la mi-carême, dans la salle de spectacle du théâtre municipal.

⁂

Capacité en droit

Par decret du 14 février, les études en vue du certificat de capacité en droit auront une durée de deux années et seront constatées par la prise de huit inscriptions trimestrielles.

⁂

Nouvelles judiciaires

M. Gensel, président de chambre à la Cour d'appel d'Aix, admis à faire valoir ses droits à la retraite, a été nommé premier président honoraire.

M. Salicetti, conseiller à la Cour d'appel de Bastia, admis à faire valoir ses droits à la retraite, a été nommé conseiller honoraire.

⁂

Récompense honorifique

Nous venons d'apprendre avec plaisir que lors du dernier pèlerinage corse à Rome, M. l'abbé Bandiery, ancien bénéficiaire de Saint-Jean de Latran, actuellement curé à Saint-André de Cotone, a été l'objet d'une distinction qui lui fait grand honneur.

Le vénérable chapitre de la première église de la chrétienté, voulant récompenser les nombreux services que notre compatriote et ami a rendus à leur basilique pendant tout le temps qu'il y a été attaché en qualité de bénéficier, a profité de la canonisation de Saint-Alexandre Sauli, l'apôtre de la Corse, pour lui décerner le titre de Chevalier de Latran.

⁂

Ecole de santé

Un concours s'ouvrira, le 14 juin 1905, épreuves écrites, pour l'admission à l'école du service de santé militaire. Les inscriptions seront reçues à la préfecture du 1er au 16 mai. Les épreuves orales auront lieu du 24 juillet au 19 août.

⁂

Exposition de Bastia

Nous apprenons que grâce à l'intervention de M. l'inspecteur Lecoyer, qui s'intéresse si vivement à tout ce qui touche à la prospérité de la Corse, l'administration supérieure l'a autorisé à prendre part à l'Exposition de la place Saint-Nicolas Un crédit de 400 francs a été mis à sa disposition.

La participation des eaux et forêts à cette Exposition aura les plus heureux resultats pour notre île, et ne sera pas une des sections les moins intéressantes pour les visiteurs.

⁂

Dispute

Dans la matinée, vers dix heures, une dispute s'est élevée, cours Favale, entre Orlanducci Désiré et Paoli Antoine. Au cours de la dispute ce dernier saisit un manche à balaie, à la devanture des magasins Ajaccio, et en frappa son adversaire.

Orlanducci tenait une serpe à la main ; il riposta et atteignit Paoli au dessous du téton gauche et à la main droite. Les agents intervinrent et les emmenèrent tous deux au poste.

⁂

Pilules Suisses

Il n'existe qu'un remède, vraiment populaire ayant fait ses preuves depuis 24 ans, pour combattre sûrement la constipation et les maux d'estomac Ce sont les Pilules Suisses. 1 fr. 50 la boîte de 50 Pilules.

⁂

A vendre

pour cause de départ, trois percherons et un camion. S'adresser au bureau du journal.

⁂

A louer

A louer rue Miot, 1, au 5e étage, six pièces donnant sur la place Saint-Nicolas et sur la rue Napoléon, avec grenier correspondant.

S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement de 8 pièces non meublées, rue de la gare, 2, au premier.

S'adresser au bureau du journal.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zanonni, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

Dépêches de Nuit

SERVICE TELEGRAPHIQUE SPECIAL

CONTRIBUTIONS DIRECTES

Paris, 21 février.

M. Garrigou-Lagrange, directeur des contributions directes à Ajaccio, est nommé aux mêmes fonctions à Niort.

M. Bourel-Roncière, inspecteur des contributions directes à Versailles, est nommé directeur à Ajaccio, en remplacement de M. Garrigou-Lagrange.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le service de deux ans

Le conseil a décidé de demander à la Chambre de discuter immédiatement après le budget, la loi sur le service de deux ans ; le Gouvernement demandera également à la Chambre de ratifier le texte que vient de voter le Sénat, de manière à terminer cette discussion le plus tôt possible.

Le successeur de M. Deliale

Le ministre de l'instruction publique a soumis à la signature présidentielle le décret nommant M. Henry Marcel, ancien directeur des beaux-arts, administrateur de la Bibliothèque nationale, en remplacement de M. Léopold Delisle, admis à la retraite, et nommé administrateur honoraire.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

A la Commission de l'Armée

Paris, 21 février.

La commission de l'armée de la Chambre, réunie aujourd'hui dans ses bureaux, a décidé de demander le vote sans modification du texte de la loi de deux ans adopté par le Sénat, se réservant de déposer ensuite une proposition réduisant les périodes des 28 et 13 jours.

Tiragesfinanciers

Bons du Congo

Le numéro 9 de la série 59 560, gagne 50.000 francs.

EN RUSSIE

A SAINT-PÉTERSBOURG

Saint-Pétersbourg, 21 février.

Les dépêches de Saint Pétersbourg sont très peu rassurantes. Il paraît décidé que le Tzar ne quittera pas le palais de Tsarkoie-Selo, même pendant l'été ; il n'irs pas au palais de Péterhof où il est impossible d'exercer une surveillance sérieuse.

D'autre part, on télégraphie de Saint-Pétersbourg au *Daily Telegraph* que de nombreuses familles riches se préparent à partir pour l'étranger.

L'ASSASSINAT du grand-duc Serge

L'interrogatoire de l'assassin

Saint-Pétersbourg, 21 février.

Une dépêche de Moscou annonce que l'auteur principal de l'attentat commis contre le grand-duc Serge, a été interrogé ce matin par les autorités judiciaires.

L'assassin du grand-duc a déclaré qu'il ne répondrait à aucune des questions qui lui seraient posées.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Avant la séance

Le Sénat s'est réuni dans ses bureaux avant la séance et a procédé à l'organisation des bureaux et à la nomination des commissions mensuelles.

Les bureaux ont également nommé la commission pour l'examen de la proposition de loi ayant pour objet d'organiser la protection des sites et monuments naturels de caractère artistiques, et celle chargée d'examiner la proposition de loi de M. Siegfried, relative à la réglementation des débits de boissons, et de M. Bérenger sur la limitation des débits d'alcool et de liqueurs alcooliques à consommer sur place et sur la réglementation des débits de boissons de toute nature.

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 30.

M. Le Roux, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Proposition Clémenceau

M. Clémenceau dépose une proposition de loi sur les garanties de la liberté individuelle.

La proposition Clémenceau est prise en considération.

Le tarif en chemins de fer POUR les officiers de réserve

Discussion du projet de résolution de M. Rolland, tendant à inviter le gouvernement à négocier avec les compagnies de chemins de fer, dans le but de faire appliquer, dans des conditions à déterminer, le tarif militaire aux officiers de réserve et de l'armée territoriale.

Le Sénat passe à la discussion d'un projet de résolution invitant le gouvernement à négocier avec les compagnies des chemins de fer pour appliquer le tarif militaire aux officiers de réserve et de l'armée territoriale.

MM. Rolland, sénateur du Tarn-et-Garonne, et Berteau, ministre de la Guerre, défendent le projet de résolution.

L'ajournement

L'ajournement demandé par M. Franck-Chauveau est repoussé par 177 voix contre 90.

Amendement Delahaye

M. Delahaye dépose un amendement demandant l'application du projet de résolution aux anciens officiers de l'armée active.

L'amendement Delahaye est repoussé par 198 voix contre 14.

L'ensemble du projet de résolution est adopté par mains levées.

L'emprunt de Paris

Ire délibération sur le projet de loi tendant à autoriser la ville de Paris à emprunter une somme de 120 millions et à organiser le service du gaz.

M. Strauss, sénateur de la Seine, soutient le projet.

La suite de la discussion est renvoyée à demain à 2 heures.

La séance est levée.

Chambre des Députés

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Boissier, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Officiers mis à la retraite

La Chambre adopte un projet de loi mettant à la retraite par anticipation, un certain nombre d'officiers de l'armée active.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère de la Marine

Suite de la discussion du budget du ministère de la marine et des interpellations de M. Chaumet sur la situation de notre flotte et sur les mesures que M. le Ministre de la Marine compte prendre pour en accroître la puissance, et de M. François Deloncle sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour compléter la défense maritime de l'Indo Chine.

M. Charles Bos

M. Charles Bos dit qu'il faut un nouveau programme naval. Il critique l'organisation actuelle de notre artillerie de marine dont les approvisionnements en munitions sont insuffisants.

L'orateur fait connaître que l'escadre de la Méditerranée n'a pas à son bord, pour deux heures de munitions, et que le stock de charbon dont elle dispose, est insuffisant.

Parlant du personnel, M. Bos prétend que l'avancement des officiers est enrayé. Il faut ramener la discipline et donner du travail aux ouvriers des arsenaux.

M. Bos conclut qu'il est nécessaire de renforcer la défense mobile et qu'une flotte puissante est indispensable pour nous défendre et imposer la paix.

M. Messimy

M. Messimy parle en faveur de la spécialisation des arsenaux. Il importe de donner au pays le maximum de puissance avec le minimum des frais.

M. Bienaimé

M. le vice-amiral Bienaimé, prend à son tour la parole.

Il désire savoir tout d'abord où vont les dépenses de la marine. Il estime que l'administration de ce département doit être soumise à une rénovation.

Le député de la Seine espère que M. Thomson substituera à la marine sans amiraux de M. Pelletan, une marine avec des amiraux.

L'orateur attaque vivement M. Pelletan, qu'il accuse d'avoir retardé les constructions et supprimé les grandes manœuvres navales.

En introduisant l'indiscipline dans les équipages de la flotte, la politique parmi les officiers et la délation dans la marine, l'ancien ministre a violé les règlements et la loi.

Le vice-amiral continue ses attaques contre MM. Pelletan et Tissier. Il raconte tout au long ses démêlés avec le prédécesseur de M. Thomson, et termine son discours par ces mots : « J'ai brisé mon épée pour ne pas présider à une délaite de la Franc. »

Demain mercredi séance publique à deux heures.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Le général Stœssel à Théodosia

Londres, 21 février.

On télégraphie au « Daily Chronicle » :

« Le général Stœssel a été reçu aujourd'hui avec enthousiasme à Théodosia.

» Il a justifié dans un discours la reddition de Port-Arthur. »

Bourse de Paris

	20 fév.	21 fév.
Rente 3 0/0 amort.	99.95	99.95
— 3 p. 0/0 amortis.	99.45	99.40

CHOCOLAT MENIER

00090

AVIS DE DÉCÈS

MM. Jean et Mathieu Spezino ; Mme veuve Fornari, née Spezino, et ses enfants ; M. et Mme Poli, née Spezino, et leurs enfants ; M. Ferrandi et ses enfants,

Les familles Purcinelli, Nuesa, Lusinchi, Montalti, Lota, Sisco, Spezino, Dapolo, Nicolini, Salicetti, Tristani, Sari, Marinetti, Morelli, de Gialuin, Peroni, Pétro, Gentil, Erna, Lassarre et Durazzo,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve Jérômine Spezino
Née PUCCINELLI

leur mère, belle-mère, grand'mère, tante et cousine, décédée le 21 février 1905, à l'âge de 92 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui mercredi, à 3 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, faubourg Saint-Joseph, 18.

La famille ne reçoit pas.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Sanguinetti, née Bernardini, et leurs enfants ; Mme veuve Angèle Sanguinetti, de Venzolasca, M. Ambroise Sanguinetti et sa famille ; Mme veuve Bernardini et sa fille ; Mme veuve Moretti et son fils,

Les familles Sanguinetti, Ciosi, de Venzolasca, Luccioni, Mignoni, de Vescovato, Leandri, de Bastia,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

JEAN-BAPTISTE SANGUINETTI

décédé à Bastia, à l'âge de 3 ans et demi et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu mercredi, à 4 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Place Guasco, 8.

Avis aux Chargeurs

MM. les chargeurs sont informés que le vapeur *Ville de Cannes* fait un service très régulier, une fois par semaine, entre Marseille et Bastia.

Les prix du transport des marchandises sont très réduits.

On traite de gré à gré pour les fortes expéditions.

Pour renseignements s'adresser :

à M. Henri Lainé, armateur, 18, rue de la République, Marseille.

à M. Padovani, agent, Nouveau Port, Bastia.

Prochainement
mise en vente
du Grand Magasin Marinetti
6, Bd du Palais, 6

Avec riche agencement, installation du gaz, et sous sols, à moitié prix de leur valeur.

Location annuelle
3.372 frs.

C'est-à-dire plus de six pour cent (6 0,0) d'intérêt environ du capital à y employer.

Pour renseignements s'adresser à M. François Mastracci, agréé au Tribunal de Commerce, liquidateur judiciaire, 2, rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia.

AVIS
aux éleveurs et marchands de porcs

La Direction de la Grande Porcherie de Lupino (près l'abattoir), Mme veuve Dané et Compagnie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 courant, 300 têtes de « cochons de lait » hongrois, provenant des races sélectionnées anglaises Yorkshir et Berkshire à soies blanches ou noires, produisant 250 à 280 kilos de viande dans les 12 mois de l'année.

Prix très modéré.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.

VINS
Corses, d'Algérie et d'Italie
garantis purs par jus de raisin à l'analyse
Vente en gros et au détail

Par suite d'un marché important passé avec un propriétaire d'Algérie et afin que tout le monde en profite, il sera mis en vente, à partir d'aujourd'hui, des bons vins d'Algérie, rouges, excellents pour la table

à 0,20 et 0,25 cent. le litre

et des bons vins blancs fins

à 0 fr. 30 cent. le litre

A cette occasion la Maison livrera ses vins Corses en bouteilles cuites de la dernière récolte provenant des territoires de Vescovato, Alisero, Talione, Aleria et Ghisonaccia, aux prix suivants : le vin Rouge à 0,30 c. 0,35 c. le litre, et le vin Blanc à 0 fr. 40 c. le litre.

Vin vieux sarbelé blanc et rouge à 0,60 c. la bouteille, vin d'Italie rouge à 1 fr. 25 c. la fiasco, verre à rendre.

Vinaigre rosé, clair extra, à 0,20 c. le litre.

Huile d'olive fine du pays à 1 fr. le litre.

Aux acheteurs de gros et demi gros il sera fait un rabais.

Les marchandises sont livrées à domicile. Des facilités seront faites pour le paiement. Les fûts et demi-jeannes seront prêtés à titre gracieux.

La devise de la Maison est de vendre bon et à bon marché.

Essayez et vous serez satisfait. Profitez-en.

S'adresser à M. ORESTE BIAGINI, 5, avenue Carnot, Bastia.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardenia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de Marseille pour Bastia, vendredi, 24 courant. Il repartira de ce dernier port pour Tunis, samedi 25, à 5 heures du soir.

Pour frêt, passage, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

Pépinières de Borgo
Riparias Gloire de Montpellier
Racinés de toute beauté
S'adresser à M. Etienne de Susini, Bastia.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

AU PETIT PARIS
32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de lainerie comprenant un choix considérable de tissus, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravates, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de Piétrisecur.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
132 et 134, Rue Lafayette.
Dépôt Général du PETIT GAFFARD

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITION E : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 3e, 3e et 4e Nos.
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs
ADM. GOUBAUD, éditeur, 2, r. de 4-Septembre.

Librairie du *Petit Bastiais*

VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(2e Série)

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, proverbe en 1 acte. Prix **50** cent. franco **60**.

Conversione, commedièla in 2 atti. Prix **50** cent. franco **60**.

Puesia e Prosa, commedièla in 3 atti. Prix **50** cent. franco **60**.

Sai **Scinette Commiche**, Prix **60** cent. franco **80**.

L'Arichiòla, commedièla in 1 atti. Prix **50** cent. franco **60**.

Da Chiochiu a Furiani, commedièla in 1 atta. Prix **50** cent. franco **60**.

Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

BONNE OCCASION
A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de dorure
SAUVEUR GAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'église
Chandeliers Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
La Famille
500 000 LECTEURS
FAITS DIVERS
FAITS DIVERS
FAITS DIVERS
PATRONS GRATUITS
Un fils de 25 ans
Un fils de 25 ans
Un fils de 25 ans
7, rue Cadet
PARIS

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS, — 14, rue Drouot, — IXe
CORRESPONDANTS DE L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

Un vrai grand remède de vacances, qui réalise sur santé et la conservation par l'usage des
PILULES DÉPURATIVES
GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang, le couvrent dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Eczémateuses, Vieux Ulcères, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Mauvais Estomacs, Faiblesse générale. Les regarder comme Remède de Santé, Porte d'appétit, Rafraîchissant, Fortifiant, Antiseptique. Maintenir l'intestin régulier et libre. Se méfier des contrefaçons et exiger le nom GOLVIN sur le flacon et la signature sur la notice. Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. Prix du flacon : 3 fr. 50 — Franco contre mandat-poste.
Dépôt Général : Pharmacie GOLVIN, 40, rue de Rivoli, PARIS

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani

Encriers classiques — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani, Bastia
BIÈRE GAUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le Sérieux 50 c.
CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la
Brasserie Gruber

VENTE DE PLANTS
2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.
20.0 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

BLANCHISSAGE et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

CHOCOLAT MENIER

Photographie J. Moretti
CORTE
Collection complète des Types et Vues de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées,
Un million 700.000 cartes postales en magasin.
Vente en gros et au détail

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

LE PHENIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions.
Valeurs assurées encours : **300** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

CADEAU
GRAND COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE DE BESANÇON
CHRONOMÈTRE "LA NATIONALE" 25
Le Directeur Gérant
Marius Ollagnier

ANCIEN CABINET PRUDHON
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 15, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, qu'elle l'a installé son cabinet dentaire aux conditions ordinaires — ce disant chirurgien-dentiste — qu'il n'est pas le fruit d'une spéculation et qui espérant que bulletins satisfaire à la stricte pour la fabrication de toute confiserie.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente."
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en Ciments. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T I de fer, Rosaces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Gare

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix : 0,50 centimes
avec encadrement baguette noire filets dorés . . . 2,00
id. baguette dorée . . . 2,25
id. baguette vieux chêne . . . 2,50
Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
EXIGER LES IMITATIONS

30e ANNÉE — JEUDI, 23 FÉVRIER 1905

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judic. 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00091

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Pierre Damien.
Soleil : (heure nationale)
Lever. 6 h 21 m. — Coucher, 5 h. 11 m.
Lune Pleine le 19 — Dernier quar., le 25
FÊTE DE DEMAIN : Saint Hatin, apôtre.

22 FÉVRIER

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Nous nous empressons de réserver la première place à la communication de M. le Maire de Bastia

Bastia, le 21 février 1905.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Vous avez bien voulu publier la lettre que j'ai adressée le 12 février à M. le Préfet, pour le prier de provoquer une réunion du Conseil général à l'effet de délibérer sur la question des Services Maritimes postaux de la Corse.

Je n'ai pas reçu de réponse à cette lettre, d'où je déduis que M. le Préfet de la Corse a jugé cette convocation inutile.

D'autre part, les journaux publient ce matin l'avis de la nouvelle adjudication fixée au 23 mars prochain, il apparaît clairement que M. le Sous-Secrétaire d'Etat croit pouvoir aboutir sur les bases de l'ancien cahier des charges.

Ce haut fonctionnaire estime lui aussi que ni les Chambres de commerce de Bastia et d'Ajaccio ni le Conseil général de la Corse n'avaient à être consultés, et qu'il n'y avait pas lieu, pour le moment, de provoquer une nouvelle loi pour modifier le cahier des charges.

Je souhaite que la nouvelle épreuve réussisse ; mais comme je n'ai pas grande confiance — et je désire vivement me tromper — je tiens à faire connaître quelles sont les propositions que j'aurais soumises à l'assemblée départementale, et je vous prie d'insérer dans le prochain numéro de votre journal, le travail ci-dessous que je me proposais de développer en séance publique à Ajaccio.

Veuillez agréer, etc.

AUGUSTE GAUDIN,
Maire de Bastia,
Conseiller général de la Corse.

L'avenir de notre pays est en jeu.

Il n'est donc plus temps de se payer de mots ni de courir après des chimères.

L'expérience tentée par la Compagnie Française de navigation a été malheureusement concluante et ne permet plus de renouveler une tentative qui n'a donné et ne pouvait donner que des déceptions.

Il faut songer à organiser les services maritimes postaux de la Corse sur des bases solides, reposant sur des résultats acquis ; il faut que le concessionnaire puisse escompter non des recettes probables, mais des rendements certains.

Il convient également d'examiner quels sont les ports de la Corse qui méritent de fixer plus particulièrement l'attention des pouvoirs publics par leur importance et par leurs besoins, et de doter chacun d'eux du service qui répond à la plus grande somme d'intérêts.

Nous avons déjà eu occasion, au sein de l'assemblée départementale, de faire connaître notre sentiment relativement au service postal tel qu'il devrait être organisé pour être assuré d'un fonctionnement durable.

Des rêveurs, nous ne dirons pas des utopistes parce qu'ils étaient sans doute aveuglés par le grand intérêt qu'ils portaient à notre pays, ont cru que le moment était déjà venu de *faire grand* et ont même préconisé le *Quotidien*.

Il a fallu bien des efforts pour leur persuader qu'à moins d'affecter à ce service une subvention très élevée que le gouvernement n'était pas disposé à concéder, à moins de sacrifier tous les ports de la Corse, ce beau rêve ne pouvait être ni réalisé ni poursuivi.

Les mêmes défenseurs de ce service de luxe ne désarmèrent pas complètement, et faute de quotidien, ils firent une campagne vigoureuse pour l'extension des services de la Balagne.

Et ils obtinrent que Calvi ou Ile-Rousse fussent visités chaque semaine par deux courriers de Nice à grande vitesse (16 nœuds) et un service de Marseille-Toulon Balagne.

Leurs concitoyens leur devraient certes une bien grande reconnaissance s'ils eussent abouti à un résultat pratique, mais malheureusement, comme nous tous, ils auront été les témoins attristés d'une expérience qui aura été de courte durée et qui, après avoir fait naître de grandes espérances, se sera terminée par une amère déception et probablement par un recul.

Mais il ne s'agit pas à l'heure présente de récriminer, et encore moins d'incriminer des intentions qui assurément étaient sincères et louables.

D'autres soins nous réclament ; et nous avons aujourd'hui le devoir, éclairés les uns et les autres par les leçons d'un passé qui date d'hier, de tirer profit des renseignements qu'il a donnés.

Revenons pour un instant à la situation telle qu'elle était au moment de la dernière adjudication.

Le service postal comprenait alors par semaine :

1. Deux directs Marseille-Ajaccio avec prolongement sur Propriano et Bonifacio.
2 Deux directs Marseille Bastia avec prolongement sur Livourne.
3 Un direct Marseille-Calvi ou Ile Rousse.
4 Un direct Nice Ajaccio, faisant escale à Ile-Rousse ou Calvi pendant 6 mois de l'année.
5 Un direct Nice Bastia avec prolongement diurne sur Livourne.

Le nouveau service adjugé le 13 mars 1903 n'a rien innové, quant au nombre des courriers, en ce qui concerne les relations directes entre Marseille ou Nice sur Ajaccio et Bastia. Il a seulement été accordé à Bastia et à Ajaccio un des prolongements des courriers de Nice-Balagne.

Bastia a été relié à Ile-Rousse ; Ajaccio a été rattaché à Calvi.

Il peut être affirmé qu'aucun de ces prolongements n'a révélé un caractère d'utilité quelconque. Les statistiques prouvent au contraire que le trafic tant en passagers qu'en marchandises y a été non pas faible, mais presque nul, et ces services, prolongement de la ligne de Nice, étaient, comme la ligne de grand parcours dont ils relevaient, effectués à 16 nœuds de vitesse !...

On voit par là quelles sont les pertes énormes qui ont dû être faites sur ces prolongements coûtant beaucoup et ne rapportant rien ou presque rien.

La Balagne recevait par le fait de la dernière adjudication :

1. Un courrier de Marseille Toulon.
2. Deux courriers de Nice, prolongés sur Ajaccio et Bastia.

Quoique l'escale de Toulon ait été critiquée, nous devons reconnaître qu'elle est de quelque utilité à cause du grand nombre de nos compatriotes qui résident à Toulon, et qui tirent avantage de cette ligne directe et économique pour eux, puisqu'elle les dispense d'aller s'embarquer à Marseille et facilite leur retour.

Mais où les dépenses deviennent excessives et tout à fait hors de proportion avec le produit des lignes desservies, c'est dans l'établissement des deux rapides de Nice-Balagne prolongés sur Ajaccio et Bastia.

Sur ces lignes pas ou point de marchandises.

D'autre part, le courant de voyageurs emmenés au tourisme — car le contingent des passagers nationaux n'est presque pas à considérer surtout s'il est réparti sur quatre paquebots — ne s'est pas encore accentué ; et si notre patriotisme nous permet de fonder quelques espérances à ce sujet, encore faut-il que nous laissions le temps et la publicité accomplir leur œuvre et que nous attendions le jour où l'initiative privée aura pris le soin de créer dans notre île le confort que recherchent les voyageurs favorisés par la fortune.

D'ici là la Balagne aura largement sa part lorsque, comme Bastia et Ajaccio, elle aura visitée une fois par semaine par un direct de Nice.

Ce service répondra et au delà aux exigences des voyageurs que pourrait effrayer une traversée plus longue de une ou deux heures !

Le service côtier doit être maintenu parce que, assuré par des paquebots de petite dimension et de faible consommation, il n'est pas une lourde charge pour l'entreprise. Il est certainement d'une grande utilité pour le trafic de nos ports secondaires.

Nous continuons à penser que ramené à ces proportions le service de la Corse pourrait se faire dans des conditions rémunératrices pour celui qui en prendrait la charge, et qu'ainsi pourrait être maintenu le progrès réalisé par des paquebots neufs devant faire le service à 14 nœuds 1/2, 15 nœuds 1/2, ou 16 nœuds.

Les économies qui en résulteraient permettraient d'exiger les vitesses obtenues par l'adjudication du 13 mars 1903.

Elles permettraient également de porter une réduction sur le tarif des marchandises et des passagers.

Il n'est pas hors de propos à ce sujet de faire remarquer que le noli des marchandises doit être net, c'est-à-dire comprendre, à la fois, le prix du transport, de l'embarquement et du débarquement et le chargeau.

Il ne doit pas être loisible à la Compagnie concessionnaire de surcharger la marchandise de frais accessoires laissés à son seul gré.

Du reste, le mot transport s'entend de la prise des marchandises à un quai et de la remise à l'autre quai, et c'est ainsi que l'ont toujours interprété toutes les compagnies qui ont fréquenté et desservi les ports de la Méditerranée.

Enfin, le prix du passage doit également comprendre la fourniture de literie ; la nourriture seule doit être comptée à part et demeurer facultative.

Le service spécial organisé par la Cie concessionnaire et en vertu duquel la literie est laissée en dehors du prix de passage a donné lieu à de nombreuses réclamations, le passager n'étant pas prévenu à l'avance de ce supplément de frais.

En résumé, nous proposons que le service soit réorganisé de la manière suivante :

1. Deux directs Marseille-Ajaccio avec prolongement sur Propriano et Bonifacio ;
2 Deux directs Marseille-Bastia, avec prolongement sur Livourne ;
3 Un Marseille-Toulon-Balagne.
4. Trois courriers par semaine :
Un de Nice Ajaccio.
Un de Nice Bastia (avec prolongement diurne sur Livourne).
Un de Nice-Balagne.
5 Un courrier par semaine du service côtier faisant le tour des ports de la Corse en sens inverse.

La vitesse devra être maintenue à 16 nœuds sur les lignes de Nice qui toutes devraient être desservies pendant le jour, ce qui peut être obtenu en fixant les départs soit de Corse soit de Nice à 8 ou 9 heures du matin pour Bastia et Ajaccio à 6 ou 7 heures du matin pour la Balagne.

Les deux directs Marseille-Bastia, Marseille-Ajaccio, qui avaient été adjugés à des vitesses de 14 nœuds et demi et de 15 nœuds et demi, devraient être ramenés à une vitesse uniforme de 15 nœuds.

Le noli de marchandises doit être net, et exempté de tous frais accessoires.

Le prix de passage doit comprendre la fourniture de la literie.

Tourisme.

Bien que jusqu'à présent les efforts tentés pour développer le tourisme en Corse n'aient pas donné des résultats bien appréciables, il importe cependant de ne pas négliger cette branche de transport qui est, pour d'autres pays, une source de richesses.

Le voyageur recherche la rapidité, le confortable, et n'est pas insensible au bon marché ; il faut donc les lui procurer.

La rapidité et le confortable se trouvaient à bord des paquebots de la Compagnie française de navigation ; les prix de passage étaient modérés.

Mais là où le but était certainement manqué, c'est dans la combinaison des itinéraires.

En effet, les courriers de la Balagne, partant de Nice à midi, n'arrivaient à Ile-Rousse et à Calvi que dans la soirée, plusieurs heures après le départ du train de Bastia et d'Ajaccio, points de destination de la plupart des voyageurs.

Les arrivées à Ajaccio et à Bastia s'effectuaient la nuit, de telle sorte que le touriste était privé d'une des principales attractions qu'il recherche : le panorama à l'atterrissage.

Il conviendrait donc, ainsi que nous l'avons déjà indiqué plus haut, de reporter le départ de Nice pour la Balagne à 6 ou 7 heures du matin, de manière que l'arrivée du paquebot coïncide avec le départ du train, et de fixer le départ pour Ajaccio et Bastia à 7 ou 8 heures du matin pour que les arrivées aient lieu pendant le jour.

Trois courriers rapides, à 16 nœuds, par semaine, un sur Ajaccio, un sur Bastia, un sur la Balagne, devraient suffire, et ce dernier ne devrait pas être prolongé.

Il y aurait ainsi un progrès très sensible réalisé sur les anciens services, car nous compterions un ordinaire de plus sur Nice, et tous ces courriers seraient effectués à une vitesse bien supérieure à celle de l'ancien cahier des charges.

Livourne ne serait plus qu'à 4 heures de Bastia, ce qui développerait encore plus, par cette voie, le courant de voyageurs étrangers que les beautés de l'Italie attirent en grand nombre et qui ont en même temps une plus grande facilité pour rentrer chez eux.

Ligne commerciale Marseille-Toulon-Nice.

Sur les instances de la représentation du Var et des Alpes-Maritimes, le Ministre a inséré dans le Cahier des charges des services maritimes postaux de la Corse une ligne commerciale hebdomadaire Marseille-Toulon-Nice.

Nous nous sommes toujours demandé ce qu'a à faire avec les services postaux de la Corse une pareille innovation, et nous ne pouvons que critiquer son incorporation dans un ensemble de lignes dont le caractère était de être exclusivement postal entre le continent et la Corse.

Cette adjonction aurait pu convenir à telle compagnie qui y aurait affecté des paquebots démodés, puisque elle n'aurait été tenue ni à la vitesse ni au tonnage ; elle a même pu créer quelques avantages en faveur des départements ainsi desservis par voie de mer ; mais elle pèse lourdement sur l'entreprise Corse proprement dite, en obligeant nos courriers de Nice à des prolongements qui les rendent indisponibles sur les autres lignes.

Que si cependant ce service est reconnu utile, il ne doit pas venir grever l'exploitation des lignes de la Corse, auxquelles il est complètement étranger, et absorber une partie de la subvention.

Subvention

Fixée à 575.000 francs par la dernière loi, cette subvention ne saurait subir une réduction quelconque, même en cas de suppression ou de réduction de lignes ou de prolongements, si l'on veut que le service soit fait avec un bon matériel, et à des vitesses supérieures à celles de l'ancien cahier des charges et qui, dans aucun cas, ne devraient être inférieures à 14 ou 15 nœuds.

C'est là un progrès que nous avions obtenu et qui doit nous être garanti.

Une subvention plus élevée que par le passé est encore rendue nécessaire par les nouvelles conditions dans lesquelles se présente l'exploitation.

La concessionnaire aura à lutter avec une compagnie installée en Corse depuis de longues années, et y possédant une nombreuse clientèle.

Il aura également à compter avec deux sociétés concurrentes qui ont pu abaisser le fret, leurs navires naviguant économiquement.

Ces concurrents ont diminué considérablement le rendement que donnait au service postal le trafic des ports de Bastia et d'Ajaccio, et la situation ainsi créée durera jusqu'au jour où les armateurs trouveront l'emploi de leur matériel sur des points plus lucratifs.

A ces raisons d'ordre purement local, nous sommes autorisé à en ajouter une autre d'essence économique.

Il est acquis que tous les renouvellements de services comportent

une augmentation considérable de la subvention.

Il en a été ainsi lors du renouvellement des contrats de l'Algérie, de New-York, des Antilles, de l'Indo-Chine et de l'Australie.

Le Gouvernement a imposé aux compagnies plus de tonnage, plus de vitesse et des améliorations dans les tarifs ; et toutes ces exigences ont été en partie compensées par une augmentation de subvention correspondante.

Il a mis également en ligne de compte l'extension que prend la concurrence sur presque tous les points desservis, et pour cette cause aussi il a dû augmenter le sacrifice du Trésor.

Cette règle doit être appliquée à la Corse.

A. GAUDIN.

21 février 1905.

INSURRECTION CORSE

23 février 1730. — Les insurgés Corses, que nous avons vus entrainés vers Bastia, arrivèrent dans cette ville ; « ils furent reçus par les habitants, plus par crainte que par sympathie, avec des démonstrations d'amitié auxquelles, je (Rostino) dois le dire dans l'intérêt de la vérité, ils répondirent assez mal. »

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 22 Février, à 3 h

Longadoc, allégro,	Punch.
Une Journée à Vienne, ouv.	Suppé.
Gavotte Trianon,	Vivier.
Carmen, mosaïque,	Bizet.
Les Enfants de Vienne, valse.	Strauss.

Le Chef de Musique, J. LANT.

SAVON DU « GO » Hors concours 1900 produits hygiéniques

Classe de 1904

CONSEIL DE REVISION

Les opérations du conseil de revision commenceront le 9 mars et auront lieu aux jours et heures ci-après :

Etrangers au département, 9, 8 h., Ajaccio.
Bastelica, 9, 2 h. 1/2. Ceuro.
Ste-Marie-Siché, 10, 9 h., Ste-Marie-Siché.
Zicavo, 10, 2 h. 1/2. Baine de Guitera.
Petreto Bicchisano, 11, 8 h., Bicchisano.
Olmeto, 11, 10 h., Olmeto.
Dimanche 12 mars, voyage de Propriano à Ajaccio.
Lundi, 13 mars, voyage d'Ajaccio à Calvi.
Calvi, 14, 9 h., Calvi.
Calenzana, 14, 3 h., Calenzana.
Muro, 15, 10 h. 1/2, Muro.
Belgodere, 16, 8 h., Belgodere.
Olmi-Cappella, 16, 2 h. 1/2, Belgodere.
Ile-Rousse, 16, 1 h., Ile-Rousse.
Corte, 17, 2 h., Corte.
Sermano, 17, 2 h. 1/2, Corte.
Piedicorte di Gaggio, 18, 9 h., Pont de Piedicorte.
Dimanche 19 mars, repos à Corte.
Bonifacio, 20, 9 h., Bonifacio.
Venaco, 20, 4 h., Venaco.
Castifao, 21, 8 h. 1/2, Ponte-Leccia (gare).
St-Laurent, 21, 9 h., id.
Lama, 21, 9 h 1/2, id.
Campitello, 22, 8 h., Casamozza (gare).
Borgo, 22, 8 h. 1/2, id.
Campile, 22, 9 h., id.
Vescovato, 23, 1 h., Vescovato.
Moita, 24, 8 h., Casabianda.
Ghisoni, 24, midi, Ghisoniccia (gare).
Prunelli di Fiumorbo, 24, midi 1/2, id.
Omessa, 25, 9 h., Francardo (gare).
Dimanche 26 mars, repos à Ajaccio ou à Bastia.
Lundi 27 mars, voyage d'Ajaccio à Bastia.
Bastia-Terravone, 28, 8 h. 1/2, Bastia.
Bastia-Terravecchia, 28, 9 h. 1/2, Bastia.
San Martino di Lota, 29, 8 h. 1/2, Pietranera.
Brando, 29, 10 h. 1/2, Erbalunga.
Lavi, 29, 3 h., Santa Severa
Rogliano, 30, 9 h. 1/2, Moreiglia.
Nonza, 31, 9 h., Nonza.
Saint-Florent, 31, 3 h 1/2 h., St-Florent.
Oletta, 1er avril, 9 h. Oletta.
Murato, 1er, 1 h., Murato.
Santo Pietro di Tenda, 1er, 1 h. 1/2, Murato.

Dimanche 2 avril, voyage de Bastia à Ajaccio.
Ajaccio, 3, 8 h., Ajaccio.
Sollac, 4, 1 h., Sari d'Orcino.
Sari d'Orcino, 4, 1 h. 1/2., Sari d'Orcino.
Soccia, 5, 9 h., Baine de Guagno.
Vico, 5, 2 h., Vico.
Piana, 6, 10 h. 1/2, Piana.
Evisa, 7, 8 h., Evisa.
Calacuccia, 7, 2 h., Calacuccia.
Vezzani, 8, 1 h., Vivario.
Dimanche 9 avril, voyage de Vizzavona à Ajaccio.
Lundi 10 avril, voyage d'Ajaccio à Sartene.
Sartene, 11, 9 h., Sartene.
Ste Lucie de Tallano, 12, 9 h., Ste Lucie de Tallano.
Levie, 12, 2 h., Levie.
Portovecchio, 13, 4 h., Portovecchio.
Bonifacio, 14, 10 h., Bonifacio.
Samedi et dimanche 15 et 16 avril, voyage de Bonifacio à Ajaccio.
Sarrola Carcopino, 17, 2 h., Sarrola.

Suspension des opérations du mardi 18 avril au lundi 24 avril inclusivement.

Moroseglia, 25, 3 h. 1/2, Moroseglia.
La Porta, 26, 8 h., La Porta.
Piedicroce, 26, 2 h. 1/2, Piedicroce.
Valle d'Alesani, 27, 9 h., Valle d'Alesani.
Pietra di Verde, 27, 10 h., id.
Cervione, 28, 8 h., Cervione.
San-Nicolao, 28, 8 h. 1/2, id.
Pero-Casevecchie, 28, 9 h., id.
Samedi 29 avril, voyage de Bastia à Ajaccio.

Ajournés pour visite, pour production de pièces et clôture des opérations, samedi 27 mai, à 1 heure du soir, Ajaccio (préfecture).

Nécrologie

MADAME SPEZINO

Le convoi funèbre qui se dirigeait hier vers l'église paroissiale Sainte-Marie, escorté par une foule nombreuse, était celui de Mme veuve Spezino née Pasculetti, mère du regretté colonel Spezino, décédé il y a quelques mois.

Malgré ses quatre-vingt-douze ans, elle jouissait d'une bonne santé, mais profondément frappée par la mort de son cher fils, depuis elle n'était plus sortie. Elle s'est éteinte doucement, dans les bras de ses enfants et petits-enfants.

Le deuil était conduit par MM. Jean et Mathieu Spezino, leurs beaux frères MM. Ferrandi et Poli, leurs fils et leurs neveux.

Toute la population de la haute ville a pris part au deuil cruel qui emporte dans la tombe la vénérée Mme Spezino, si bonne, si charitable et si universellement estimée.

Nous présentons à MM. Spezino, Poli et Ferrandi nos bien sincères condoléances.

Cour d'Assises

Rôle des affaires devant être jugées pendant la session d'assises du 1er trimestre qui s'ouvrira le lundi 27 février 1905.

Lundi, 27 février. — Crucioni Simon, berger, demeurant à Cuttoli Corticchiato, tentative d'assassinat et port d'arme prohibé. Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général. Défenseur, Me Decori.

Mardi, 28. — Martini Lucien, charretier à Ajaccio, meurtre. Min. pub., M. Angeli, avocat général. Déf., Me Nivaggioli.

Mercredi, 1er mars. — Geronimi Blanche-Marie née Grimaldi, ménagère à Calcuccia, coups et blessures volontaires ayant occasionné la mort sans intention de la donner. Min. pub., M. Aubert. Déf., Me Decori.

Jeudi, 2. — Rinaldi Jean-Pierre, cultivateur, demeurant à Cambia, assassinat. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me Decori.

Vendredi, 3. — Benedetti Dominique-Antoine, marin pêcheur, Leleu Alphonse-François Victor, soldat au 163e de ligne, tous deux demeurant à Ajaccio, vol qualifié et complicité de ce crime. Min. pub., M. Aubert. Déf., Me Ajaccio et de Montera junior.

Samedi, 4. — Quilichini Jean Marie, cultivateur, Quilichini Mathieu, cultivateur, tous deux demeurant à Calcatello, vol qualifié et complicité de ce crime. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me Decori.

Lundi, 6. — Signorini Angèle, domestique, de Florence, demeurant à Erbalunga, meurtre d'un enfant nouveau-né. Min. pub, M. Aubert. Déf., Mes Hyacinthe de Montera senior et Hyacinthe de Montera junior.

Mardi, 7. — Baldini Antoine, journalier d'Olmeto. Peraldi Antoine Raphaël, journalier, d'Olmeto, Lanbiochi Barthélemy, de Petreto-Bicchisano, meurtre, complicité de ce crime et tentative de meurtre. Min. pub., M. Angeli. Déf., Mes Decori, Nivaggioli et de Carafa.

Mercredi, 8. — Vesperini Pascal, cultivateur, demeurant à Vescovato, tentative de meurtre. Min. pub., M. Aubert. Déf., Me Moretti.

Jeudi, 9 — Casalta Joseph Antoine, ancien maire, demeurant à Argiesta Morcicio, faux en écriture publique et authentique, usage de faux et abus de confiance. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me Decori.

Conditions d'achat DES Scories de Déphosphoration

Les scories de déphosphoration sont entrées de plus en plus dans la pratique agricole ce qui s'explique à la fois par leur grande efficacité et leur prix de vente avantageux. En présence des demandes nombreuses de l'agriculture, on a vu ces dernières années introduire sur le marché des engrais, des quantités importantes de produits, dénommées scories, ou même scories Thomas, d'origine et de qualité très diverses. En ne s'adressant pas à une marque dont on a pu depuis longtemps apprécier la haute valeur, comme par exemple les scories Thomas « Etoile, » on s'expose, chose qu'il ne convient pas d'ignorer, à être trompé dans bien des cas. Il faut surtout prendre garde à l'appât du bon marché, trop souvent seulement apparent, et entraînant au contraire à une très mauvaise opération pécuniaire, puisque, à titrage égal, on peut avoir des produits très actifs ou des matières d'efficacité presque nulle.

Nous seulement il y a le plus grand intérêt pour l'acheteur à exiger une marque connue, comme la marque « Etoile, » des Société Réunies des Phosphates Thomas, mais il faut toujours avoir soin de se faire garantir sur facture :

1° L'origine (Procédé Thomas).

2° La pureté (scories pures de tout mélange).

3° La finesse (au moins 75 0/0 passant à travers les mailles du tamis N° 100).

4° La solubilité (au moins 75 0/0 de l'acide phosphorique total soluble dans le réactif Wagner).

Cette dernière garantie est particulièrement importante, car, quel que soit le nom sous lequel on les vende, les scories Martin (moins efficaces que les scories Thomas), les mélanges de scories Thomas et des scories Martin, les scories additionnées de phosphates naturels, auront toujours une solubilité dans le réactif Wagner de beaucoup inférieure à 75 0/0. Quant aux phosphates naturels, simplement colorés en noir par des matières étrangères, leur solubilité dans ce réactif est presque nulle. Par contre dans les scories Thomas « Etoile, » la solubilité est comprise en général entre 80 et 90 0/0, dépassant même parfois ce dernier chiffre.

Afin d'éviter toute tromperie, lorsqu'on achète des scories, il faut donc toujours exiger la garantie écrite du minimum de solubilité dans le réactif Wagner, et si l'on exige également la marque « Etoile » on est sûr d'avoir une marchandise loyale et efficace.

Gazette Judiciaire

Dès le matin une foule innombrable se pressait au palais de justice où Me Labori devait plaider. Bien avisés ont été ceux qui sont allés prendre place dès la première heure, car l'excessive exiguïté de la salle a obligé la plus grande partie du public à demeurer dans les couloirs. L'hémicycle réservé aux magistrats ainsi que la salle de délibération sont envahis par des dames et non des moindres, parmi lesquelles nous distinguons Mme Labori, à l'ouverture de l'audience la parole est donnée au grand maître du barreau parisien dont la plaidoirie a été un véritable régal pour les savants jurisconsultes et les fins littérateurs. L'éloge de Me Labori n'est plus à faire. Sa parole est un véritable charme. L'affaire qui l'a amené à Bastia l'obligera, nous espérons-le, à y retourner. Nous souhaitons de grand cœur voir se renouveler une séance comme celle à laquelle nous avons assisté hier.

L'avocat parisien remercie tout d'abord le tribunal d'avoir bien voulu lui accorder une audience supplémentaire et salue en ses adversaires Mes Ubertis et de Carbuccia, deux des plus remarquables talents qu'il ait jusqu'ici rencontrés. Me Labori aborde ensuite l'examen des deux exceptions qui ont été soulevées par ses contradicteurs.

Après un très complet exposé des faits de la cause, Me Labori examine les questions de droit et démontre que le jugement de Montgomery n'étant pas homologué par la juridiction française n'est point exécutoire en France et ne peut par suite être invoqué comme constituant l'exception de chose jugée. Quant à la transaction elle n'a point porté sur le dol puisqu'à ce moment là, les sieurs S. ignoraient l'existence du testament qu'ils reprochent aujourd'hui à N. d'avoir détruit.

Après deux répliques de Mes Ubertis et de Carbuccia et une nouvelle réplique de Me Labori, M. Henri Pierangeli, substitut du procureur de la République, demande communication du dossier.

L'affaire est renvoyée en continuation au 3 mars pour les conclusions du ministère public.

N'EST-CE PAS la première fois que vous êtes atteint d'une affection des poumons ? Oui, eh bien ! il n'en est que plus nécessaire de vous bien soigner ! Vous tenez à guérir, c'est certain ; le pouvez-vous ? Mais oui, et affirmez : des milliers de personnes, souffrant comme vous ce matin, furent guéries par l'Emulsion Scott ! N'en prendrez-vous donc pas aussi ? Mais si ! allez-vous répondre, et vous aurez raison. Il est une chose à vous rappeler toutefois, chose qui, en votre cas, est particulièrement importante : ces milliers de malades furent guéris parce qu'ils prirent l'Emulsion Scott ; ils ne se servirent guère d'elle avaient employé une des imitations de l'Emulsion Scott. De l'Emulsion Scott, on a tout imité excepté sa marque de fabrique (le pêcheur avec, sur son épaule, une grosse morue) et, excepté

Marque déposée du

ressemble qui guérit.

Procurez-vous l'Emulsion Scott, c'est le vrai remède.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 22 février 1905.

(De notre correspondant particulier)

Le Dugnay-Trois

Le « Dugnay-Trois, » notre école d'application des aspirants commencera la seconde partie de sa campagne d'instruction le 23 février. A cette date il quittera Toulon et arrivera à Ajaccio le lendemain, où il séjournera jusqu'au 3 mars.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Maestracci Dominique, ouvrier de la marine, 28 ans, 8 mois 24 jours de services, 630 francs.

Mattei Dominique Napoléon, ouvrier de la marine, 26 ans 8 mois 4 jours de services, 615 francs.

Raffoni Ange-Pierre, ouvrier, 27 ans 6 mois 16 jours de services, 682 francs.

Cecaldi Pascal, ouvrier, 35 ans 6 mois 17 jours de services, 683 francs.

Mangini Paul-Noël, commis de 3e classe du commissariat des colonies, 18 ans 5 mois 1 3 jours de services, infirmités, 1.865 francs.

RÉUNION DU CONSEIL SANITAIRE DE L'ARRONDISSEMENT DE BASTIA

Séance du 22 février 1905

Pour établir la série sortante de 1905 ou procède à un tirage.

MM. Raffini, ingénieur, les docteurs Ramaroni et Zaccarelli font partie de cette série sortante.

Le Conseil prend connaissance d'un rapport de M l'agent-voyer et du plan d'un groupe scolaire de la commune de Saint-Florent, groupe situé sur une propriété Meraldi, et donne un avis favorable.

Après un long examen du dossier concernant le groupe scolaire de la commune de Santo Pietro di Tenda, le Conseil donne un avis favorable sur la construction de la maison d'école au hameau de Corso, à la condition que la commune amène de l'eau potable dans ce hameau.

Le Sous-préfet président, Montigny.
Le Secrétaire, Docteur Zaccarelli.

Avis & Communications

Syndicat des cordonniers. — Le Syndicat des patrons cordonniers est prié de se réunir ce soir à 8 heures dans une des salles de l'Hôtel de Ville. Lecture des statuts. On est prié de ne pas manquer à cette réunion.

Le Président provisoire, Pancialelli.

Syndicat des Garçons de Bastia. — Les membres qui font partie du Syndicat sont invités à assister à la réunion qui aura lieu ce soir, au Café des Messageries.

Payement des cotisations.

Pour le Syndicat,
Le Président, F. Marien.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 février.

Thermomètre. — 7 heures du matin, 4-3 à midi, + 11 5 à 7 heures du soir + 8 7 Maxima + 11°). Minima, + 3-5

Baromètre. — 7 heures du matin 755 mm., midi, 756 mm., 6 heures du soir, 755 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. modéré
Dans l'après-midi. E. S. E. id.

Etat du ciel, pluvieux.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 5 mm.

Obsèques

Un des vendeurs de notre journal, Sanguinetti, a eu la douleur de perdre son dernier-né, âgé de près de quatre ans.

L'enterrement de ce petit enfant a eu lieu dans l'après midi au milieu d'une affluence d'amis qui avaient tenu à donner à la famille Sanguinetti une preuve d'affection. Nous adressons à cette famille en deuil toutes nos condoléances.

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantie absolument pure. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

A vendre

Magasin de faïences et verrerie, pour raison de santé. Bonne clientèle.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

Leçons d'Italien

L. Conia a transféré à domicile, s'adresser au bureau du journal.

A vendre

pour cause de départ, trois percherons et un camion. S'adresser au bureau du journal.

A louer

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Chambre garnie à louer au 2e étage, rue de l'Opéra, 18.

— Bel appartement de 13 pièces situé au grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

État Civil

MARIAGES

Nadeau Edmond, marin, de Saint-Denis d'Oléron, et Moinadi Marie-Jeanne, repasseuse, de Fiesja.

DÉCÈS

Sanguinetti Jean Baptiste, 3 ans, de Bastia
Speziso Jérômine-Célestine, veuve, 72 ans, de Bastia.

La Soierie Suisse sur la meilleure !
Demander les échantillons de nos QUINZE NOUVEAUTÉS de printemps et d'été.
Spécialité : Imprimés Mahoutaï, Marengo, Taffetas chemisiers, Kaspi, Chantung, Mousseline, Broderie anglaise, Mousseline, laine, 120 cm. à partir de fr. 1.20 le mètre pour robes et blouses, en noir, blanc, tissu et fantaisie.
Nous vendons directement aux particuliers aux mêmes prix que les grandes maisons de fournitures françaises et allemandes.
Echantillons franco de port et de droits de douane.
Schweizer & Co., Lucerne C 2. (lms).
Exportation de Soieries.

CABINET de M. Griscelli

Ancien avoué à la Cour d'Appel
Agréé au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er Canton
Bd du Palais, 2, (ancienne étude) Bastia

Consultations. — Affaires civiles et commerciales — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations. Ventes et achats d'immeubles.

Prochainement mise en vente du Grand Magasin Marinetti 6, Bd du Palais, 6

Avec riche agencement, installation du gaz, et sous sols, à moitié prix de leur valeur.

Location annuelle 3.329 frs.

C'est-à-dire plus de six pour cent (6 0,0) d'intérêt environ du capital à y employer.

Pour renseignements s'adresser à M. François Maestracci, agréé au Tribunal de Commerce, liquidateur judiciaire, 3, rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	21 fév.	22 fév.
Rente 3 0,0 ancien	99 95	99 80
3 % 0/0 amortis.	99.45	99 40

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE à Madrid

Paris, 22 février.

M. Loubet ira avant la fin de l'année à Madrid, rendre au roi d'Espagne Alphonse XII, la visite qu'il fera au président de la République à Paris, au printemps prochain.

L'affaire Syveton

La sentence du procès en diffamation intenté par Mme Syveton.

Paris, 22 février.

Le tribunal correctionnel de la Seine a rendu aujourd'hui son jugement dans le procès en diffamation intenté par Madame Syveton contre les journaux le « Matin » et la « Patrie. »

Le directeur du « Matin » a été condamné à 100 francs d'amende et 3.000 francs de dommages intérêts et celui de la « Patrie » à 50 francs d'amende et 500 francs de dommages intérêts.

L'incident de Hull

Le rapport de la commission internationale d'enquête.

Paris, 22 février.

La commission internationale d'enquête a terminé son rapport dans l'incident survenu non loin du port de Hull, entre l'escadre russe de la Baltique et des chalutiers de pêche anglais.

Le rapport de la commission d'enquête ne parle pas de la présence ou de l'absence de torpilleurs japonais dans la mer du Nord, mais il déclare que l'amiral russe Rodjestvensky put, étant données les circonstances, croire que son escadre était menacée et agir comme il le fit.

La commission d'enquête prend acte de l'engagement de la Russie d'indemniser les victimes de l'incident.

EN RUSSIE

Nouveaux troubles à Varsovie

Saint-Pétersbourg, 22 février.

On s'attend à Varsovie à la grève générale des employés des chemins de fer.

Le parti démocratique national, dans une proclamation, invite la population à ne pas faire une révolution qui, dans les circonstances actuelles, amènerait une effusion inutile de sang.

Toutes les écoles sont restées fermées aujourd'hui. On craint que des collisions sanglantes ne se reproduisent.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Canet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère de la Marine

Suite de la discussion du budget du ministère de la marine et des interpellations de M. Chaumet sur la situation de notre flotte et sur les mesures que M. le Ministre de la Marine compte prendre pour en accroître la puissance, et de M. François Delonde sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour compléter la défense maritime de l'Indo Chine.

M. Martin

M. Louis Martin déclare qu'il est nécessaire d'avoir une marine forte pour imposer la paix. Il faut réduire la durée du service des équipages, accorder des primes d'engagement et de rengagement et modifier le système d'inscription maritime.

Il est nécessaire que le travail des ouvriers des arsenaux, soit plus largement rétribué.

M. Ferrero

M. Ferrero, député du Var, demande une meilleure organisation du travail dans les arsenaux.

M. Lebail

M. Lebail dit qu'une réglementation de la pêche maritime s'impose. Il faut traiter les pêcheurs des côtes avec bienveillance, créer un crédit maritime et empêcher le dépeuplement de la mer.

M. Braud

M. Braud parle en faveur du port de Rochefort.

Discours de M. Thomson

M. Thomson, ministre de la marine, prend la parole.

Il reconnaît qu'une réorganisation des services de la marine s'impose et qu'un nouveau programme naval est nécessaire. Il consultera à ce sujet les conseils techniques de la marine et le conseil supérieur de la guerre.

Le ministre entre dans de longs détails sur les dépenses nécessaires. Il expose dans leurs grandes lignes, les budgets de la marine votés par l'Angleterre et l'Allemagne, et indique les raisons qui nous obligent à engager de nouvelles dépenses.

Au sujet de l'accident du « Sully », M. Thomson attendra, pour prendre une décision, que la commission d'enquête ait statué.

L'orateur parle de l'outillage de nos arsenaux qui doit être perfectionné. Il faut rétablir la discipline mais l'exemple doit venir de haut.

Les chefs de la marine doivent s'incliner devant le contrôle.

M. Thomson termine en disant : « J'ai besoin pour mener à bien la tâche qui m'incombe, d'avoir la confiance de la marine et du parlement. »

Discours de M. Pelletan

M. Camille Pelletan, député des Bouches-du-Rhône, répond aux attaques que le vice-amiral Bienaimé a dirigées contre lui dans son discours d'hier.

L'orateur examine les critiques exposées par le député du 2e arrondissement de Paris. Il soutient que le vice-amiral Bienaimé le poursuivit de son animosité.

L'ancien ministre de la marine donne des explications sur divers points, notamment sur le croiseur « Sully » dont il fait l'historique.

Le vice-amiral Bienaimé a dicté aux ingénieurs une opinion qui n'était pas la leur.

M. Pelletan, terminant en ces termes :

« Il ne fait rien prendre au tragique. Quand on a conscience d'avoir fait son devoir, on peut aller sans crainte devant le tribunal invoqué par le vice-amiral Bienaimé.

» Je n'ai pas peur de son jugement. »

M. Bienaimé

Le vice amiral Bienaimé répond qu'il est sans peur parce que sans reproches. Le député de la Seine dit qu'aux élections législatives de 1906, le suffrage universel jugera.

Demain jeudi, séance publique à deux heures.

00092

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

MANDCHOURIE

Saint-Pétersbourg, 22 février.

Le correspondant du « Novoie Vremia » à Moukden télégraphie :

« Les nouvelles qui parviennent du front de l'armée indiquent qu'une accalmie se produit sur toute la ligne.

« On pense qu'une grande bataille se prépare. »

La Russie ne veut pas la paix

Paris, 22 février.

Le « Temps » déclare que suivant des informations prises à l'ambassade de Russie, il est inexact que le gouvernement russe songe à faire des propositions de paix.

LES DEUILS

M. Louis Mattei, commissaire spécial à Bonifacio, Mme Mattei née Colombani et leur fils ; Mme veuve F.-A. Colombani ; Mme veuve Boromei née Mattei et ses enfants ; Mme veuve Brandizi née Mattei et ses enfants ; Mme Vincenti née Mattei, M. J.-B. Vincenti, de Cambia, et leurs enfants ; M. et Mme A.-M Colombani et leurs enfants ; M. et Mme Libérat Colombani et leur fils ; M. P. Colombani ; Mme P.-F. Moracchini née Colombani et M. P.-F. Moracchini, de Saint-Laurent ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du jeune

ETIENNE-TOUSSAINT-FRANÇOIS MATTEI

décédé à Ponte-Leccia, le 21 février courant, à l'âge de deux ans.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS PARIS 1900
Alcool de Menthe de RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
POUR MAUX DE CŒUR, DE TÊTE, D'ESTOMAC et INDIGESTIONS
SOUVERAIN contre la GRIPPE et les REFROIDISSEMENTS
Se prend à la dose de quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée très chaude dans une tasse de tisane ou de lait chaud
ESSENTIEL pour les ENFANTS et la TOILETTE
EXIGER DU RICQLÈS

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de blanc comprenant un choix considérable de toiles, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpes et articles de chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

VINS
Corses, d'Algérie et d'Italie
garantis purs par jus de raisin à l'analyse
Vente en gros et au détail

Par suite d'un marché important passé avec un propriétaire d'Algérie et dont nous le mondo en profite, il sera mis en vente, à partir d'aujourd'hui, des bons vins d'Algérie, rouges, excellents pour le table

à 0,20 et 0,25 cent. le litre

et des bons vins blancs fins

à 0 fr. 30 cent. le litre

A cette occasion la Maison livrera ses vins Corses au banquet exigés de la dernière réunion provenant des territoires de Vezzavato, Alistro, Talloue, Aleria et Ghisonaccia, aux prix suivants : le vin Rouge à 0,30 et 0,35 c. le litre, et le vin Blanc à 0 fr. 40 c. le litre.

Vin vieux sanbeté blanc et rouge à 0,60 c. la bouteille, vin d'Italie rouge à 1 fr. 25 c. le flacon, verre à rendre.

Vinaigre rosé, clair extra, à 0,30 c. le litre.

Huile d'olive fine du pays à 1 fr. le litre.

Aux acheteurs de gros et demi gros il sera fait un rabais.

Les marchandises sont livrées à domicile.

Des facilités seront faites pour le règlement.

Les fûts et dame-jeannes seront prêtés à titre gracieux.

La devise de la Maison est de vendre bon et à bon marché.

Essayez et vous serez satisfait. Profitez-en.

S'adresser à M. ORESTE BIAGINI, 5, avenue Carnot, Bastia.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livreraient à ces manœuvres.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de Marseille pour Bastia, vendredi, 24 courant. Il repartira de ce dernier port pour Tunis, samedi 25, à 5 heures du soir.

Pour fret, passage, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

60 ANS DE SUCCÈS
THÉ BLAIZE PÈRE
Le meilleur Remède de Ménage

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL, Bastia.

CHOCOLAT MENIER

Photographie J. Moretti
CORTE

Collection complète des Types et Vues de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées,
Un million 700.000 cartes postales en magasin.
Vente en gros et au détail

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés &c

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encore : **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, à Bastia, 17, Bd Paoli.

☞ Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver

CADEAU PRIMES à vos pour... GRAND COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE et BIJOUTERIE
CHRONOMÈTRE - LA NATIONALE 25

ANCIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison en garde contre certains charlatans ambulants — ne disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent, aux brillants succès à la stupéfaction de leurs victimes de leur crédulité.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent fer titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuiles — Boyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Racons artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard du Carré

A LA GRANDE DISTILLERIE MODÈLE
31, rue de l'Opéra

Aux acheteurs du stricte comptant **M. Simon Damiani** offre de livrer de produits de tout premier savoir :

Absinthe supérieure Abbel Bressan	0,90	le lit.
Id.	Cordel	2.30 la bouteille.
Id.	Premier,	2.50 id.
Id.	Terantous,	2.50 id.
Id.	Pernod fils,	2.80 id.
Rhum bonne qualité,	0 55	le litre.
Id. supérieur,	0,65	id.
Id. origine grand arôme	50 à 1.40	le litre.
Eau de vie bonne qualité,	0,80	id.
Liqueurs fines assorties,	1.50	la bouteille.
Id. surfines assorties,	1.50	id.
Sirops surfins assortis,	0,80	id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de Rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Gorges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignan, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.

La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.

Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oublier que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

La clientèle bourgeoise connaît à l'heure actuelle que sa Maison excelle par l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.

Dépôt des cigares Interesita et Rencurel véritables.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
122 et 124 Rue Lafayette.
Exclusivement en Parfums.
CATALOGUE FRANCO (200 pages).
TÉLÉPHONE — ORDRE & 90-DENIER
Dépôt Général du THÉ GAYTAND

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure noire
Un An..... 14 f. — Six Mois. 7 f 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An..... 22 f. — Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Librairie du *Petit Bastiais*
VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(2e Série)

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.
Conversione, cummediòla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Puesia e Prosa, cummediòla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Sei Solnette Commiche, Prix 60 cent. franco 80.
L'Aricchiòla, cummediòla in 1 attu. Prix 50 cent. franco 60.
Da Chicchiu a Furiani, cummediòla in 1 attu. Prix 50 cent. franco 60.

Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani, Bastia

BIÈRE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la
Brasserie Gruber

VENTE DE PLANTS
2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.
20.0 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Moroseglia.

BLANCHISSAGE et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

CHOCOLAT MENIER

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix : 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés. 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

30e ANNÉE — VENDREDI, 24 FÉVRIER 1905 — N° 47

Le Petit Bastiais

00093

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à forfait aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Matia, apôtre.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h 21 m. — Coucher, 5 h. 11 m.
Lune Pleine le 19 — Dernier quar., le 25
Fête de demain : Sainte Marguerite.

23 FÉVRIER

ZONZA

Encore Zonza. On dirait que j'y suis né pour en parler de nouveau. Dernièrement j'ai relevé, un tantinet, sa topographie et la richesse de ses biens communaux. Je disais qu'elle occupait une des plus enviables positions de la région cantonale de Levie et que son importance était due surtout à l'exportation et à la coupe annuelles de ses mètres cubes de bois sciés et à ses quintaux de charbon et de liège. Je ne veux pas revenir sur le tapis, que faut-il donc vous dire ? Je ne vous parlerai ni de ses forêts, ni de ses ruisseaux, ni de sa baie située à quatre kilomètres de la ligne hélas ! non encore ferrée Ghisonaccia-Ajaccio et que relèvera dans le commerce maritime le beau port de Portovecchio le jour où un crédit national lui sera ouvert.

Je ferai cette fois-ci, de l'eau de cette commune, comme un panier plein de fleurs. J'en sortirai quelques-unes pour que vous en aspiriez le parfum, et laisserai ensuite aux abeilles de qui le voudra et le panier et son fleuri contenu.

Je le vois, direz-vous, vous allez prendre un ton flatteur et jouer le rôle de courtisan. Eh ! bien, non. Jamais la musique de la flatterie n'a plu à mes oreilles, par la raison toute naturelle que je ne l'ai pas trouvée harmonieuse.

D'abord, laissez-moi vous dire, que si la commune elle-même est riche, ses habitants ne le sont pas tous. Il y a des pauvres comme à Paris. Sous l'œil du maître il y a un serviteur au colon sous celui du propriétaire, et un petit Mattei tout près d'un épicier. Cette note vous l'entendez partout, dans les milieux où carillonnent les cloches du bien-être, comme dans ceux où elles ne font que tinter.

Tous reconnaissent que l'agriculture est, à la fois, hygiénique, utile et nécessaire, mais soit embonpoint de roi fainéant, soit confiance dans le produit de leurs belles chennies, soit faute d'une école d'agriculture, la plupart d'entre eux laissent croître trop de maquis dans leurs terres relativement fertiles.

S'ils plaisent davantage l'échine, s'ils rentraient, pour ainsi dire, un peu dans le domaine de la vie laborieuse, tout en vantant, comme ils le font, les avant-gos du travail manuel, s'ils savaient profiter des sages conseils de notre compatriote l'agronome J.-B. Castelli, l'horticulteur, plus apprécié et mieux pratiqués, ainsi que la viticulture, seraient plus rémunératrices.

De plus, si on freinait pour sortir de la forge de l'économie si recommandée par Franklin, pour faire changer d'allure au luxe si cher à la jeunesse mercurienne ; quels bienfaits n'en retireraient-ils pas ! Ils pourraient non seulement relever les maisons existantes et les mieux restaurer, mais aussi en construire de nouvelles, et à Zonza et à Sainte Lucie de Portovecchio, le quartier le plus important de ses plages situé sur la route nationale.

Je pense ainsi qu'il y a lieu de croire qu'ils n'auraient guère besoin qu'un Henri IV vienne leur fournir les moyens pour avoir une poule au pot tous les dimanches. Le régime républicain pourrait les leur procurer sans qu'ils sortent de leur Epire. Plaise à Dieu que l'impôt sur le revenu ne le dépouille et ne les appauvrisse. Ces quelques fleurs ont leur langage, mais elles ont souffert quelque part, les pauvrettes, avides de rosées, sous les ifs et entre des ronces ou sous l'ombre d'un chêne.

Au point de vue social, la population zonzaise est une des moins arriérées du département.

Jusqu'à présent, elle a toujours alimenté sa politique, non pas d'un esprit rancunier, mais d'une bienveillance paternelle, ce qui est à recommander dans ces temps où les meilleures intelligences en sont déjà saturées.

La phase rationnelle de l'enfance évolue librement, et l'âge mûr y trouve un grand plaisir ; aussi parmi tant de natures si affectueuses, combien en voyez-vous d'un babillage surprenant. Ne croyez pas cependant que ce soit là un fruit d'école. Le courant de l'émulation ne les a pas encore entraînés de la lisière de la modération dans le champ de l'assiduité. Il est à souhaiter que ce pas se fasse, grâce au bon vouloir et au concours éclairé des cinq maires d'études qui la dirigent. Il ne faudrait pas que ces fonctionnaires prêchassent dans le désert.

La jeunesse, elle, ne demande qu'à vider la coupe de la beauté ; au cendré de la vie, elle oppose la couleur bleue. Je ne sais pas trop ce qui la pousse instinctivement à cela, alors qu'elle vous applaudit si vous lui dites que tout n'est pas rose à la guerre.

L'usage des promenades du soir et des visites de l'après-midi s'y pratique à merveille.

L'idée religieuse est passablement ancrée dans le cœur de tous les Zonzais, elle devrait l'être davantage, car cela se peut ; cette lacune morale est due au respect humain, le cancre mortifère de la société.

Se marie-t-on encore à l'église ? Oui, sans doute, quand le surlendemain des fiançailles est d'un clair sombre. En un mot, la prévenance et la suffisance sont les deux bases sociales de la consonance publique de ce village.

En voilà, n'est-ce pas, des fleurs dans la corbeille. Les unes à peine cueillies ont le charme de la rose, les autres un peu fanées, celui de la marguerite des prés ; si celles-ci parlent d'avenir, celles-là sans pétales d'indifférence. Il y en a, comme dans la prairie, de vertes, de blanches, de roses, de fanées, d'à peine écloses et de fanées.

En attendant le plaisir de la voir remplie de nouvelles fleurs, j'espère que l'occasion se présentera d'en faire l'analyse, pour le plus grand bien d'une population à son cocher si chère et si fière de ses us et coutumes.

NOEMIE.

Inhumations du Dimanche

14 février 1765. — Mort à Montpellier de Charles Bonaparte, père de Napoléon Ier.

Charles Bonaparte s'était rendu dans cette ville, où il devait mourir loin des siens, pour le traitement de la maladie qui l'emporta.

Chambre de Commerce d'Ajaccio

Séance du 10 février 1905

La séance est ouverte à dix heures sous la présidence de M. Jérôme Peri.

Présents : MM. Jérôme Peri, Jean Lanzi, Geiderdoni et Massoi.

Absents : MM. Fiocchi et Nicolai excusés ; de Peretti empêché.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté après lecture.

M. le Président fait connaître qu'il a adressé à la date du 2 février la lettre suivante à M. Forcioli, député d'Ajaccio.

« Monsieur le Député,

» Je m'empresse de vous transmettre ci-joint la vœu émis par notre Compagnie dans la séance du 16 mars 1904 au sujet du pénitencier agricole de Chiavari. Ce vœu a été envoyé en temps utile à M. le Ministre du Commerce, mais nous n'avons pas encore eu le plaisir d'enregistrer son accusé de réception.

» Comme vous le savez la Chambre des députés pour raisons d'économie a décidé la suppression du pénitencier de Castellucio et, pour le moment, elle semble vouloir laisser les choses en l'état à Chiavari. Je ne saurais trop insister sur les graves préjudices que causerait un commerce ajaccien et à l'agriculture en général, la suppression du pénitencier de Castellucio. Vous rendrez un signalé service à notre région en veillant au maintien de cet établissement agricole.

» J'avais déjà réuni de nombreuses notes pour vous renseigner exactement sur le fonctionnement des Services maritimes postaux de la Corse, mais depuis hier la Compagnie de navigation est en liquidation.

» Les renseignements que j'aurais pu vous fournir sur les négligences dans le service, les imperfections de l'horaire, deviennent maintenant superflus.

» Nous nous trouvons en face d'une situation fâcheuse. Tout ce que nous pouvons souhaiter, c'est qu'on ne nous afflige pas d'un service provisoire qui dure indéfiniment comme autrefois avec la Compagnie Fraissinet.

» Il se peut que la nouvelle Compagnie qui prendra les services maritimes postaux de la Corse fasse valoir qu'il y a des lignes accessoires stériles comme l'escale de Toulon et les services côtiers, et demande des suppressions.

» Il est de la plus haute importance pour nous qu'il ne soit, en aucun cas, accordé de modifications aux deux directs Marseille-Ajaccio et au direct Nice-Ajaccio qui sont des services essentiels.

» J'aurai l'honneur d'après la tournure que prendront les événements de vous mettre au courant des desiderata de l'arrondissement d'Ajaccio.

» Veuillez etc... »

M. le Président ajoute que le 4 février, il adressait à M. Forcioli, député, et à M. Emmanuel Arène, sénateur de la Corse, le télégramme suivant :

« Vive émotion causée par projet suppression momentanée, par suite liquidation Compagnie Française, des lignes commerciales Marseille-Ajaccio et Nice-Ajaccio.

» Chambre de commerce vous prie faire démarches pressantes pour maintien de ces services, leur suppression serait funeste à commerce. »

Il donne ensuite lecture d'un télégramme de M. Forcioli, à la date du 5 février, et de deux lettres des 6 et 7 février, dans lesquels il fait part des multiples démarches qu'il a faites auprès de M. le Sous-Secrétaire d'Etat et de M. le Directeur de l'Exploitation postale pour obtenir le maintien des services Marseille Ajaccio et Nice-Ajaccio. « M. Gabrielli et moi, dit il, avons appelé l'attention de M. Rouxeau, chef de bureau, chargé des services maritimes postaux, le véritable préparateur du projet, sur la nécessité absolue de maintenir certains services permi lesquels ceux de Nice à Ajaccio. Je lui ai dit combien j'avais été ennuyé, après la déclaration si formelle que nous avait faite le Sous-Secrétaire d'Etat dans son cabinet, d'avoir à faire connaître qu'il n'était trop avancé. C'est qu'en effet, malgré toute la bonne volonté du liquidateur amiable, on avait refusé le charbon à la Compagnie et elle a été obligée d'acheter du charbon argent comptant : elle s'est trouvée dans l'impossibilité de continuer les services comme le liquidateur l'aurait désiré. »

Enfin, M. le Président fait connaître qu'il a eu une longue entrevue avec M. le Préfet, le dimanche 5 février, au sujet de la situation créée à Ajaccio par la suppression du courrier de Nice à Ajaccio ;

---

32 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA PEAU DU LION

de CHARLES BERNARD

IX

LA REVANCHE

— Qu'entend-elle par des actions ? des tours de force, des prodiges renouvelés d'Hercule ? Si je laisse travailler son imagination, elle est capable d'exiger que je lui offre dans sa corbeille de noces une moustache de pacha d'Egypte ou une dent d'Abd el Kader. Diable ! il est urgent de prendre l'initiative par quelque exploit bien étourdissant et surtout bien authentique, au moyen de quoi je me trouve dispensé d'exécuter le saut du tremplin ou d'avaler des serpents ; car, après la action d'aujourd'hui, qui sait quelles folies peuvent lui passer par la tête ? Une fois mariée, je saurai bien mettre ordre à ces extravagances, mais jusque là mon métier est d'être la très-humble esclave. Chien de métier, parole d'honneur !

En prononçant ces mots, le beau Raoul était sorti de la trappe, et il regagnait lentement la maison. A force de chercher un moyen de remettre à neuf son héroïsme ébréché, il conçut un projet dont l'exécution lui parut facile et le succès immanquable. Il le roula longtemps dans son esprit et en combina très attentivement les moindres détails.

Certain enfin d'avoir tout prévu et de ne laisser pour ainsi dire aucune prise au hasard, qui déconcerte si souvent les plans les mieux médités, il écrivit à M. Frédéric Clozel, un de ses amis demeurant à Paris, une lettre dont nous supprimons ici le contenu, attendu que la suite de ce récit en fera suffisamment connaître les résultats.

Tandis que le prétendant à la main de madame Canasade déployait toutes les ressources de son imagination pour reconquérir le terrain que venait de lui enlever un incident si puéril en apparence, Félix Cambier se trouvait en proie à une fièvre violente dans le lit où son oncle l'avait forcé de se coucher afin qu'on pût examiner ses blessures.

Grâce à la prompte intervention de Servian, les dents du loup n'avaient laissé que des traces superficielles. Mais si les morsures n'offraient aucun danger et si la douleur physique était presque nulle, le blessé en revanche subissait une torture morale qui changeait sa couche en un lit de charbons ardents.

— Pas plus de sœur qu'un poulet ! disait-il lamentablement dans un accès de délire ; je serai un canard toute ma vie... Qu'on me donne une quenouille au lieu d'épée... C'était si facile cependant ; je n'avais qu'à faire comme mon oncle, prendre le loup à la gorge, et l'étrangler ; point du tout ; je me laisse culbuter et saigner comme un vil mouton... Comment veut on après cela que j'entre à Saint-Cyr ?... Et madame Canasade qui me voyait... qu'elle doit me mépriser ! Poltron ! femmelette ! canaille que je suis.

Vers le soir, la fièvre de Félix diminua et son agitation parut se calmer ; Servian, qui le vit plus tranquille, le quitta dans l'espoir qu'une nuit de sommeil achèverait de rétablir l'économie de cette jeune et ardente organisation. Le lendemain, dès le matin, il revint pour voir si la fièvre avait repris ; mais à son grand étonnement il trouva le lit vide. Félix était parti. Une lettre posée sur la cheminée et adressée à Servian apprit à celui-ci la cause de son escapade.

— « Mon cher oncle, disait l'adolescent, ne concevez aucune inquiétude de mon départ. Si je ne vous en ai pas prévenu, c'est que je redoutais vos observations et surtout vos railleries. Sans doute vous auriez traité d'enfantillage le chagrin profond que me cause le souvenir de ma faiblesse d'hier. Plus je sens qu'il m'est impossible de reparaître devant madame Canasade et devant vous avant d'avoir prouvé que je ne suis pas indigne de votre estime. Cette preuve, je l'espère, ne se fera pas attendre ; mais je vous le répète, n'ayez aucune inquiétude, et croyez à mon inaltérable et respectueux attachement.

« FÉLIX. »

— Que prétend faire cet écervelé ? se dit Servian après avoir lu ce billet ; quelque sottise ! Mais comment l'en empêcher ? D'après le soin qu'il prend de me rassurer, je vois que son projet n'a rien de bien funèbre : il est donc inutile de courir après lui ; dès demain peut être il sera revenu ; à vrai dire, j'aimerais autant qu'il n'en fît rien. Au moment d'entrer à Saint-Cyr, la société d'une femme aussi séduisante qu'Estelle lui donne des idées romanesques tout-à-fait incompatibles avec les études sérieuses.

Dans la satisfaction que causait à Servian le départ de Félix, la jalousie de l'amant avait peut-être autant de part que la sollicitude de l'oncle, mais il refusa de s'arrêter une faiblesse qu'il eût trouvée indigne de lui. Jusqu'alors, quoiqu'il eût souffert plus d'une fois de la conduite de madame Canasade, au fond du cœur il avait toujours senti pour elle cette indulgence mélancolique et tendre qu'inspirent à un homme arrivé à la maturité de l'âge les plus déraisonnables caprices de la femme dont il est épris. Fantaisies bizarres, humeur indigeste, exagération romanesque, esprit moqueur, inclinations despotiques, il avait tout supporté, tout excusé, tout aimé. Ces imperfections épineuses étaient, selon lui, sans racines ; produites par la verdeur de la jeunesse et l'exubérance de l'imagination, elles n'attendaient pour se changer en fleurs durables que la culture d'une affection intelligente qu'Estelle, mariée d'abord à un vieillard, n'avait pas encore rencontrée.

(A suivre).

Pépinières de Borgo
Riparias Gloire de Montpellier
Racinés de toute beauté
S'adresser à M. Etienne de Susini, Bastia.

M. le Préfet, dont le dévouement aux intérêts du département est connu, a aussitôt expédié un télégramme à M. le Ministre du Commerce et il a ajouté qu'il se rendrait expressément à Paris pour mieux faire valoir nos légitimes doléances.

Vœu

M. le Président invite la Chambre à délibérer.

Après un échange d'observations,

La Chambre :

Considérant que la suppression d'un des deux services hebdomadaires Marseille Ajaccio, qui sont d'une nécessité absolue, porterait un grave préjudice aux intérêts commerciaux du sud de la Corse.

Considérant que la suppression du courrier de Nice à Ajaccio au moment où la station d'hiver bat son plein, à l'époque surtout où des caravanes de touristes viennent visiter la Corse, causerait la ruine de l'industrie hôtelière et autres industries qui en dépendent.

Qu'au surplus, en avait fait, cette année, de très grands préparatifs pour recevoir les touristes, avec l'espoir que les nouveaux services maritimes postaux auraient amené un afflux de voyageurs dans l'île.

Considérant que l'arrondissement de Sartene est un des rares en France qui ne soit pas desservi par la voie ferrée et ne se trouve relié avec Ajaccio et le continent que par le prolongement des services maritimes Marseille-Ajaccio.

Que la suppression de ces services entraînerait l'isolement absolu de tout cet arrondissement.

Emet le vœu :

Que les deux services directs Marseille-Ajaccio avec un prolongement sur Propriano et Bonifacio et que le service direct Nice-Ajaccio soient maintenus pendant la durée des services maritimes provisoires.

Emet également le vœu que la nouvelle adjudication ait lieu dans le plus bref délai possible.

Dit que ce vœu sera transformé en délibération et transmis à M. le Ministre du Commerce, à M. le Préfet de la Corse, à M. Emmanuel Arène, sénateur, et à MM. Forcioli et Gabrielli, députés d'Ajaccio et de Sartene.

Séance levée à onze heures.

A CIRNEA

Dammenica, 26 febrej 3, a cinque ore di sera, sôlita riunione à Cirnea.

Programma :

1. Paghiella.
2. Seyrète.
3. Dormi pure, Secenata di Salvadore Sconderi.

Programma par l'ultimi jorni di Chernovale :

1. Dummenica di Chernevale, 5 merzu, Veglione, a 9 ore di sera.

S'ammetteranu persone in tuletta de sorte, travestite, c'a mascara o senza.

Dui sôcii seranu incharicati di ricunnosce c'un estremu rigore, all'entrata, e persone mascarate.

Prezzu : 1 franc per i sôcii e i membri ristretti d'u so famiglie ; 5 franchi per l'estranei à società.

2. Martì, 7 merzu, ultimu jornu di Chernovale :

A Cirnea offre si rampolli d'i sôcii una riunione. Ztalli e zitelle puderanu esse travestiti o in abitu civile. I parenti so pregati di assiglie, a preferenza, per questi bestii corsi, segundu l'avisu pubblicatu da Civiltà ne a *Petit Bastiais* d'u 10 febraju.

I rinfrenchi per e cretture saltanta seranu gratuiti.

U prezzu d'entrata per i parenti, e stabilitu comme o sôlitu e quanta è scritta sopra.

M. C.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 23 février 1905.

(De notre correspondant particulier)

Ajaccio Station d'hiver

Sont descendus au Grand Hôtel :

Le marquis de Saint-Mars de Paris ; M. et Mme A. J. Herschel de Berlin ; M. et Mme Oscar Regenhart de Vienne, M. et Mme Louis Pietri de Sartene ; M. et Mme Wolgang de Beuren ; M. et Mme W. H. Lottle d'Angleterre ; le Docteur et Mme Hallgenthal de Baden ; M Emil Specht d'Allemagne ; Mme et Mlle Fauge de Berlin ; Mme Anne Rosskuhen de Berlin ; Miss E. Radwen d'Angleterre ; Miss C T. Anson d'Angleterre.

Est descendu à l'Hôtel Schweizerhoff : M. Mericeu Nicolas de Smolensk.

Société Philanthropique

Dimanche prochain 26, la Société Philanthropique donnera son deuxième bal dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. Sans aucun doute ce bal aura le succès qu'a obtenu le premier.

Informations sanitaires

Un télégramme parvenu l'autre jour au Directeur de la Santé de notre ville, M Ciantilanni, annonce que des cas de peste ont été constatés à Banghok et à Para (Brésil).

A l'arrivée

Lundi est arrivé venant de Nice M. Pinelli, rédacteur d' « Ajaccio Station d'hiver. »

Etat-Civil

Naissances : Corti Françoise. — Zevaco Sylvaine Tavera Dominique — Thierry Fernande-Jeanne Anna Eugénie. — Herbier Charles-Léon.

Mariages : Biegambiglia Ignace Antoine, lieutenant au 73e de ligne, et Campiglia Baptistine.

Au port

Vap. « Vénézuela, » de Bône, avec passagers et diverses.

Vap. « Italie, » de Nice, avec passagers et diverses.

Vap. « Ville de Bastia, » de Marseille, avec passagers et diverses.

La Broderie à Bastia

Les demoiselles Brunelli appartiennent à une des plus anciennes familles de Pise. De père en fils, cette famille a toujours aimé, cultivé les lettres et les arts. Mais la fortune, souvent capricieuse, ne favorise pas toujours les artistes, et elles se sont vues obligées de s'établir à Bastia avec leur père, fort bon sculpteur, pour y fonder une école de broderie et répondre cet art que les poètes ont tant chanté parce qu'il met tout en relief, il embellit tout. Aussi, quand on aime la broderie, on aime l'esthétique, cette science qui détermine si bien le caractère du beau dans les productions de la nature et de l'art. Enfin, sans entrer ici dans trop de détails, aucune des conditions de la vie matérielle ou morale ne peut se passer de broderie : tout a besoin d'être mis en relief sous le rapport de l'utile comme de l'agréable.

L'école des demoiselles Brunelli est donc d'une utilité incontestable à Bastia. Cette école est déjà sous les auspices de réels succès que les maîtresses ont modestement obtenus sans le bruit de la réclame. Elles ont donc cru, elles aussi, le moment venu pour une exposition du 19 au 27 de ce mois. On trouve que la décoration des salles est superbe, que la disposition est habilement conçue et bien exécutée ; elle n'a été faite qu'avec les nombreux travaux des élèves que le public trouve aussi variés que fort bien finis. Il est regrettable que l'énumération de ces superbes travaux ne nous soit pas possible dans ce petit cadre.

Comme tout est bien ordonné et bien prévu dans cette modeste, mais intéressante exposition, un comité d'élèves a été désigné pour faire les honneurs de la maison. Les visiteurs sont enchantés de l'urbanité exquise dont ils sont l'objet, de la grâce avec laquelle ils sont reçus ; elles ont toutes un mot aimable pour tous, et on emporte d'elles une inoubliable impression. Jeunes filles, ces manières distinguées, cet amour du travail à l'entrée de la vie font honneur à vous-mêmes, à vos maîtresses, à vos familles et à la réputation de Bastia. Vous êtes dans la voie du bien et du progrès, que Dieu vous y garde.

M. C.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Service provisoire

Les Services maritimes postaux entre le Continent et la Corse ont été définitivement organisés de la manière suivante, du 19 février jusqu'au jour d'entrée en fonctions de la Compagnie à laquelle seront attribués les services de la prochaine adjudication.

ALLER

Dimanche, midi, Marseille pour Bastia.
— 8 h. s., Nice pour Ajaccio.
Lundi, 4 h. s., Marseille pour Ajaccio.
Mardi, 8 h. m., Marseille pour Toulon.
Calvi ou Ile-Rousse.
Mercredi, 5 h. s., Marseille pour Ajaccio. (Prolongement sur Propriano, jeudi matin Retour de Propriano, jeudi, 3 h. s.)
Jeudi, midi, Marseille p. Bastia Livourne.
Vendredi, 8 h. s., Nice pour Bastia.
Samedi 8 h. s., Nice pour Calvi ou Ile-Rousse.

RETOUR

Dimanche, 10 h. s., Calvi ou Ile-Rousse pour Toulon-Marseille.
Lundi, 8 h. s., Ajaccio pour Marseille.
Mardi, 2 h. s., Bastia pour Marseille.
Mercredi, 4 h. s., Ajaccio pour Marseille.
Jeudi, 8 h. s., Ajaccio pour Nice.
Vendredi, 10 h. s., Bastia pour Livourne. (Retour de Livourne, samedi, 10 h soir.
Arrivée à Bastia, dimanche, 5 h. m.)
Vendredi, 10 h. s., Calvi ou Ile-Rousse, pour Nice.
Samedi, 8 h. s.. Bastia pour Nice.

Le Directeur des postes et télégraphes de la Corse,
RUFF.

LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé voulez-vous éviter les suites persistantes, les ergonflements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'ELIXIR DE VITIGINE qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 février.

Thermomètre. — 7 heures du matin, 6-2 à midi, + 11 à 7 heures du soir + 9-
Maxima, + 12 5 Minima, 3 8
Baromètre. — 7 heures du matin 758 m.m. à midi, 759 mm. 6 heures du soir, 760 m. m.
Vent. — Dans la matinée, S. S. faible
Dans l'après-midi S. E. modéré.
Etat du ciel, demi-couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 5 mm

Au départ

M. et Mme Labori ont quitté Bastia par le train de midi, se rendant à Ajaccio, d'où ils s'embarqueront dans la soirée pour Nice.

Matinées musicales

Lundi 29 février et jeudi 2 mars, audition des élèves de Mlle Gleize.

Récompenses honorifiques

La Société française de tempérance a accordé les récompenses suivantes : Diplôme d'associé honoraire, à M. Locchini, instituteur à Olette ; Médailles de bronze, à MM. Palmesani, à Penta di Casinca ; Rossi, directeur de l'école de garçons de l'Ile-Rousse.

Hyménée

Hier matin, à dix heures, a été célébré, en l'église Saint-Jean-Baptiste, dans la plus stricte intimité, par suite de deuil, le mariage de la toute gracieu-e Mlle Nini Poggi avec M. François Petrolacci, commis des contributions indirectes à Marseille.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'archiprêtre Casanova qui a prononcé pour la circonstance une touchante allocution.

Les témoins de l'épouse étaient : MM. Louis Donnarel, rentier, son oncle, et Petri Gusseo, avoué à la cour d'appel ; ceux de l'époux : M. Julien Lota, son oncle, et Mme Gaidi-Petrolacci, sa sœur.

A l'issue de la cérémonie les jeunes époux ont reçu à la sacristie de nombreuses et affectueuses marques de sympathie.

Nous adressons aux nouveaux mariés nos meilleurs vœux de bonheur.

Jeu du vingt-et-un

De l'extrémité de la jetée nord du vieux-port, passant derrière le hangar à charbon, et longeant les quais jusqu'à la jetée sud, on peut voir, tous les jours et à toute heure, des groupes de garçonnets et de jeunes gens qui se livrent au noble jeu du vingt-et-un, les uns même avec beaucoup d'adresse.

Tout en se promenant, MM. les agents pourraient bien faire savoir à ces jeunes gens qu'ils ne livrent à un jeu défendu ; ils rendraient service à des pères de famille dont les enfants ont laissé sur ce tapis vert improvisé des cinquantaines de francs. La police est avertie.

Certificat pédagogique

Aujourd'hui ont eu lieu les épreuves écrites pour l'obtention du certificat pédagogique.

Objet perdu

Il a été perdu un bracelet double chaîne, de la rue Sisco, place de l'Hôtel de Ville, rue Neuve, rue rue Neuve Saint-Roch, boulevard Paoli, place Saint-Nicolas. Le rapporter au bureau du journal contre récompense.

A vendre

pour cause de départ, trois perchercons et un camion. S'adresser au bureau du journal.

A louer

— Chambre garnie à louer au 2e étage, rue de l'Opéra, 18.

— Trois pièces, Bd Paoli, 14, au 4e étage.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

Emulsion Gentil

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

L'Emulsion Gentil à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 6 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Etat Civil

MARIAGES

Parutti Armand, capitaine au long-cours, et Eros Jeanne-Marie, tous deux de Bastia.

Tomasi Sébastien-Charles, commerçant, et Quarelli Catherine, piqueuse de bottines, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Bergonzi Edouard Gabrin. — Bocchi Catherine-Marie-Dominique.

DÉCÈS

Guarrini Marie-Claudine Mathilde, veuve, 66 ans, de St-Julien, (Jura).
Sigurani Dominique-Louis, marié, 55 ans, de Bastia.

Avis aux Chargeurs

MM. les chargeurs sont informés que le vapeur *Ville de Cannes* fait un service très régulier, une fois par semaine, entre Marseille et Bastia.

Les prix du transport des marchandises sont très réduits.

On traite de gré à gré pour les fortes expéditions.

Pour renseignements s'adresser :

à M. Henri Lainé, armateur, 18, rue de la République, Marseille.

à M. Padovani, agent, Nouveau Port, Bastia.

La Vie Heureuse

De nombreux artistes agrémentent d'images curieuses et animées, sur les questions les plus diverses et les plus actuelles, donne à une revue variée au numéro de février de la Vie Heureuse.

Un pittoresque portrait de la titulaire du Prix Vie Heureuse avec une amusante photographie de la réunion du Jury chez la sculpteuse Malhieu de Noailles ; les portraits des femmes-artistes les plus sympathiques, paraissant à l'heure même à l'Union des Femmes Peintres et Sculpteurs va tenir au Grand Palais son exposition annuelle ; l'amusante silhouette des petites danseuses de l'Opéra à leur sortie d'exercice ; ce que la chiromancie lit dans les mains de mme Gardon ; les travaux et les succès des femmes internes des hôpitaux ; l'émouvante initiative de Mme Dompard, qui accompagnera à Saint-Pétersbourg, au secours des veuves et des orphelins russes ; la curieuse tentative du Théâtre Alexandra etc., etc... ; on ne peut tout citer. La Vie Heureuse, si merveilleusement complétée par le « Conseil des Femmes, » est la lecture de prédilection de toutes les femmes, toutes les jeunes filles les plus intuitives et les plus élégantes.

Abonnements : Paris et départements, 7 francs ; Etranger, 9 francs. Le N° 50 centimes.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardenia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de Marseille pour Bastia, vendredi 24 courant. Il repartira de ce dernier port pour Tunis, samedi 25, à 5 heures du soir.

Pour fret, passage, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Rotto, agent.

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de lainerie comprenant un choix considérable de tailles, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

TRANSPORTS DIRECTS entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de SANTÉ pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL Bastia.

Prochainement mise en vente du Grand Magasin Marinetti

6, Bd du Palais, 6

Avec riche agencement, installation du gaz, et sous soie, à moitié prix de leur valeur.

Location annuelle **3,329 frs.**

C'est-à-dire plus de six pour cent (6 0,0) d'intérêt environ du capital à y employer.

Pour renseignements s'adresser à M. François Maestracci, agréé au Tribunal de Commerce, liquidateur judiciaire, 2, rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia.

CHOCOLAT MENIER

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	22 fév.	23 fév.
Rente 3 0,0 ancien	99 80	99 65
3 » 0/0 nouveau	99.40	99 40

COMMISSION des Postes et Télégraphes

Paris, 23 février.

M. Gabrielli, député de Sartène, a été nommé, aujourd'hui, membre de la commission des Postes et Télégraphes de la Chambre.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception de M. Gebbart

Paris, 23 février.

L'académie française a reçu aujourd'hui avec le cérémonial habituel, M. Gebbart au nombre de ses membres.

M. Gebbart a prononcé un grand discours de réception et a fait l'éloge de M. Gréard, son prédécesseur.

M. Paul Hervieu a répondu au discours de M. Gebbart.

Les Morts du Jour

L'évêque Cœuret-Valin

On annonce la mort de Mgr Coeuret Valin, évêque d'Agen, décédé cette nuit.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 30.

M Girard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Election d'un secrétaire

Il est procédé à l'élection d'un secrétaire en remplacement de M. Béraud, décédé.

M. Petit Jean est élu par 128 voix sur 129 votants.

L'Emprunt de Paris pour le service du Gaz

Le Sénat reprend la discussion du projet d'organisation du service du gaz à Paris.

M. Prevet

M. Prevet, sénateur de la Seine-et-Marne, combat le système de la régie municipale directe.

M. Etienne

M. Etienne, ministre de l'intérieur, dit que M. Prevet exagère les conséquences qui sont à craindre avec la régie.

Le ministre prie le Sénat de voter le projet conforme au texte, adopté par la Chambre des députés.

La discussion des articles

Le Sénat passe à la discussion des articles.

L'article premier fixant le chiffre de l'emprunt à 100 millions au lieu de 120, est adopté par 136 voix contre 112.

L'article deux

L'article 2, conforme au texte de la Chambre, autorisant la régie directe, est repoussé.

La séance est levée et renvoyée à mardi.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Giraud, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La fraude des marchandises

Suite de la discussion du projet de loi ayant pour objet de réprimer les fraudes dans la vente des marchandises et la fabrication des denrées alimentaires et les produits agricoles.

L'ensemble du projet de loi est adopté.

La séance est renvoyée en continuation à 2 heures.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté après lecture.

La Délation dans l'Armée

INTERPELLATIONS

BERRY-JACQUEY

MM. Berry et Jacquey déposent une demande d'interpellation sur les affaires des fiches et la délation dans l'armée.

Ils insistent pour que leur interpellation soit discutée immédiatement.

La Chambre décide que les interpellations Berry et Jacquey seront jointes à la discussion du budget de la guerre

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère de la Marine

Suite de la discussion du budget du ministère de la marine et des interpellations de M. Chaumet sur la situation de notre flotte et sur les mesures que M. le Ministre de la Marine compte prendre pour en accroître la puissance, et de M. François Deloncle sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour compléter la défense maritime de l'Indo Chine.

Ordre du jour Guieysse

M. Guieysse, député du Morbihan, présente sur l'interpellation Chaumet l'ordre du jour suivant :

« La Chambre invite le ministre de la marine à présenter dans le plus bref délai, un programme de constructions neuves pour la reconstitution de la flotte. »

M. Jaurès

M. Jaurès dit que les socialistes ne peuvent pas voter l'ordre du jour :

« ... invitant le gouvernement à dépenser annuellement 121 millions pour les constructions navales. »

M. Thomson

M. Thomson, ministre de la marine, fait valoir que la somme indiquée est indispensable.

M. Millevoye

M. Millevoye déclare qu'il ne votera pas les crédits demandés.

La motion Guieysse

La motion Guieysse acceptée par le gouvernement est mise au voix et adoptée par 450 voix contre 108.

La discussion des articles

La Chambre aborde ensuite la discussion des articles.

Les trois premiers chapitres sont adoptés sans modification.

M. Lamy

M. Lamy demande l'augmentation des retraites des officiers mariniers.

M. Le Moigne

M. Le Moigne, député de la Manche, constate la situation déplorable qui est faite aux dessinateurs des arsenaux.

Les chapitres 4 à 10 sont successivement adoptés.

M. Salis

M. Salis, député de l'Hérault, demande que les officiers du service administratif de la marine soient assimilés aux officiers de l'administration de la guerre.

Amendement Dejeante

M Dejeante député de la Seine, dépose un amendement demandant la suppression du personnel religieux de la marine.

L'amendement Dejeante est rejeté par 344 voix contre 230.

Les chapitres 11, 12, 13 et 14 sont adoptés sans modification.

Demain vendredi, séance publique à 2 heures.

EN RUSSIE

L'agitation continue à Varsovie

Saint-Pétersbourg, 23 février.

L'agitation continue à Varsovie.

Toutes les écoles privées de garçons et de filles sont fermées.

Les ouvriers aiguilleurs et les veilleurs à la gare de Minsk, ainsi que les employés des bureaux de l'exploitation de la ligne Libau à Romany, se sont mis en grève.

Les employés des tramways feront la grève à partir de demain.

Les fonctionnaires de l'Etat chargés de la vente de l'alcool ont quitté le travail.

L'exode des familles russes

Londres, 23 février.

Le correspondant du « Daily Mail » à Saint-Pétersbourg, télégraphie :

« De nombreuses familles se préparent à quitter la capitale pour se rendre à l'étranger.

» Dans d'autres villes de l'empire il s'est produit un mouvement d'émigration très accentué. »

LE GRAND-DUC ALEXIS en France

Saint-Pétersbourg, 23 février.

Il est bruit que le grand-duc Alexis a l'intention d'aller s'établir en France pour plusieurs années.

A MOSCOU

L'inhumation des restes du grand-duc Serge

« La cérémonie de la bénédiction des restes du grand-duc Serge a eu lieu dans la matinée au Kremlin où le corps du défunt sera inhumé provisoirement. »

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La Situation

Du « Temps » :

Les éclaircissements donnés à un collaborateur du « Matin » par un officier de l'entourage immédiat du général Grippenberg reflètent l'opinion d'après laquelle l'initiative de l'opération de Sandepon aurait appartenu au ci-devant chef de la 2e armée ; l'ordre de mouvement fut rédigé en bonne et due forme par l'état-major général, et le général Grippenberg ne fut chargé que de l'exécution. C'est sur le terrain ouvert à ses entreprises et dans le champ propre de sa responsabilité que le général Grippenberg est entré en conflit avec le général en chef : il l'accuse d'avoir formulé, le 28 au soir, un ordre de retraite intempestif, qui coupait court à l'opération, au moment même où le succès devenait indubitable et prochain.

Il se peut, en effet, que le commandant en chef soit intervenu en ce point d'une manière malheureuse ou peut être même maladroite. C'est ainsi qu'à Liao-Yang Kouropatkine ordonnait la retraite prématurément et donnait à Kuroki partie gagnée au moment où celui-ci la considérait comme à peu près perdue. La situation devant Sandepon était à peu près analogue, le 28 janvier au soir, ainsi qu'il résulte des déclarations formelles du maréchal Oyama, trop semblables en ce point aux éclaircissements que le général Kuroki donnait sur la journée du 2 septembre devant Liao-Yang.

Il résulterait de là que le général Kouropatkine n'est pas toujours heureux dans ses décisions et que son parti pris de grande prudence lui fait manquer parfois de bonnes occasions. D'un autre côté, il est incontestablement le maître unique des opérations, personne ne doit intervenir contre les arrêts de sa volonté souveraine, et quelque bien fondé que puisse être « dans l'espèce » le grief du général Grippenberg, son attitude n'est pas justifiée « en droit ».

L'empereur, très ému, dit-on, par ce débat, aurait envoyé en Extrême-Orient l'amiral Abaza et le prince Obolenski, qui le renseigneront directement. D'un autre côté, le rapport oral que le général Grippenberg a fait dernièrement à l'empereur — il arrivait le 16 février vers minuit à Saint-Pétersbourg — éclairera la religion du souverain ; mais tous ces faits nouveaux paraissent en quelque sorte rétrospectifs, et l'incident se trouve clos par la nomination faite il y a quelques jours, du général Bilderling au commandement de la 2e armée.

Nouveaux bruits de paix

Paris, 23 février.

Le correspondant de « Temps » à Washington télégraphie :

« On assure que le Japon désire la paix.

» Les négociations commenceraient bientôt si elles n'ont pas déjà commencé. »

Toutes négociations de paix sont démenties

Londres, 7 h. s.

On télégraphie de Washington au « Temps » :

« L'ambassadeur de Russie déclare que son gouvernement ne songe nullement à entamer des négociations en vue d'obtenir la paix.

Tribunal de Commerce de Bastia

Faillite Simonpaoli Pierre

Les créanciers présumés du sieur Simonpaoli Pierre ci-devant commerçant à Bastia, sont invités à se présenter en chambre du Conseil du tribunal, en personne, ou par fondé de pouvoir, le samedi 4 mars, à trois heures du soir, aux fins de vérification et d'affirmation des créances.

Le Greffier,
D.-A. TOMASI.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

00094

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Louis Signorini ; Mlle Anna Signorini ; M. et Mme Antoine Signorini et leur fils ; Mme veuve Pierre Paul Cruciani et ses enfants ; M. et Mme Augustin Valcani et leurs enfants ;

Les familles Signorini, Cruciani, Terrest' Vinciguerra et Poggioli,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. LOUIS SIGURANI

leur époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin, décédé à Bastia, à l'âge de 55 ans, et les prient de vouloir bien assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 3 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Palais de Justice.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Vve Ginestra née Giacomoni, institutrice à Sari di Portovecchio ; Mlle Elisabeth Ginestra ; M. Pierre Ginestra et sa famille ; MM. Jean François et Antoine Ginestra ; Mlle Laurence Ginestra ; les orphelins Martini d'Olette ; Mme veuve Rose Giacomoni ; M. Paul Giacomoni et sa famille, de Vero ; M. et Mme Giacomoni, instituteur et institutrice, et leur famille, à Antisanti ; M. Dominique Giacomoni, employé à Saigon ; M. Mathieu Ginestra et sa famille, d'Olotta ; Mme et M. Ginestra, brigadier des douanes en retraite à Bastia ; M. Pierre Machini et sa famille ; M. Dominique Masseri et sa famille ; M. Dominique Bocchecampe et ses filles ; M. Thomas Santamaria et sa famille d'Olotta ;

Les familles Giacomoni, Luccioni et Vizzavona, de Bocognano, Giacomaggi et Armani, de Vero, Gozzi, Montargioni et Tollinche, de Bastia ; Mme veuve François Ginestra et sa famille, de Toulon ; Gabri d'Olette et de Marseille.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. GRAZIOSO GINESTRA

Receveur des Douanes en retraite

leur époux, père, frère, oncle, gendre, beau frère, neveu, cousin-germain et allié, décédé à Sari di Portovecchio, le 20 février, à l'âge de 58 ans.

Les obsèques ont eu lieu à Sari le 21 février.

VENTE PAR SUITE DE SAISIE-EXÉCUTION

Le dimanche vingt-six février courant, à une heure de relevée, sur la place Saint-Nicolas, à Bastia, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur de : un omnibus, un tramway, quatre chevaux et harnais.

La vente se fera au comptant sous peine de folles enchères.

L'huissier poursuivant,
J. TOTTI.

CABINET de M. Griscelli
Ancien avoué à la Cour d'Appel
Agréé au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er Canton
Bd du Palais, 5, (ancienne étude) Bastia

Consultations. — Affaires civiles et commerciales — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations.
Ventes et achats d'immeubles.

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.

ÉTABLISSEMENTS
L.-N. MATTEI & Cie
BASTIA (Corse)

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigares en Boites assortis

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

Rhum et Tafia de la Martinique, importation directe; Grande Fine Champagne, à des prix très réduits; Eau-de-Vie de vin et Eau-de-Vie de marc depuis 1885; Spécialité de Vermouth de Turin; Vins fins de toutes marques et toutes provenances; Vins blancs des premiers crûs du Cap, tels que :

MALVOISIE SEC, GENOVESELLA DOUX, MUSCATS, ETC., ETC.

MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

GRAND ASSORTIMENT DE TABACS DE TOUTES PROVENANCES

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur:

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent ***CIGARE MATTEI*** ou ne pas fumer

30e ANNÉE — SAMEDI, 25 FÉVRIER 1905 — N° 48

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judic. 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui. Sainte Marguerite.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 16 m. — Coucher, 5 h. 15 m.
Lune Pleine le 19 — Dernier quar., le 25
Fête du demain : Sexagésime.

24 FÉVRIER

Les Boues de Route

A la suite de l'article que nous avons publié sur la fumure des prairies naturelles, où nous indiquions l'emploi dans les prairies basses des boues de routes, divers lecteurs ont manifesté le désir à l'administration du journal d'avoir quelques renseignements sur cette matière fertilisante. Les voici :

Les boues, que l'on voit remiser par les cantonniers le long des routes, et elles intéressent la population au point de vue de la salubrité, constituent aussi pour l'agriculture un engrais-amendement bon marché et abondant.

Dans certaines localités, l'administration en tire un bénéfice ; dans d'autres, au contraire elle en est très embarrassée ; cela dépend de l'usage ou non qu'en fait l'agriculture locale.

Abstraction faite de l'humidité, les boues de routes sont constituées par les éléments les plus hétérogènes. Généralement, elles sont formées de matières organiques et de matières minérales.

Ces matières organiques et minérales varient beaucoup. Plus il y a de crottins de chevaux et mulets, de feuilles mortes, de débris végétaux, plus les pierres employées pour la construction de la chaussée sont facilement désagrégées et pourvues de principes fertilisants, plus les boues sont abondantes et riches.

En général, quand les routes sont empierrées avec des silex cassés, elles donnent lieu à des boues pauvres en acide phosphorique et chaux. Au contraire, les boues sont meilleures quand, dans la constitution du macadam, il rentre des roches calcaires, dont l'acide phosphorique et la potasse ne font pas défaut. Dans le macadam désagrégé de roches calcaires, on trouve aussi 80 à 90 pour 100 de chaux et 5 à 10 pour 100 de carbonate de magnésie.

Parfois, cependant, on a des boues provenant du macadam siliceux qui sont très fertilisantes. Cela tient, sans aucun doute, à l'apport de l'azote, de l'acide phosphorique et de la potasse par les urines, les feuilles, les résidus quelconques, les crottins, les brindilles d'arbres, etc., laissés et broyés par les animaux attelés à leur passage sur les routes.

Les boues sont, on le voit, de composition très variable ; leur valeur est donc, elle aussi, variable. Mais, en général, plus les routes sont fréquemment parcourues par des attelages, plus les boues sont riches en éléments fertilisants ; il en est de même quand elles proviennent de routes empierrées avec des roches calcaires. Dans ces dernières, on a trouvé jusqu'à 5 à 6 pour 100 d'acide phosphorique, 0,5 à 1 pour 100 d'azote et autant de potasse.

Avant d'utiliser les boues de routes, il est absolument indispensable que les matières organiques (feuilles, débris végétaux, fumier, brindilles, etc.), soient bien décomposées, de façon à former une masse bien homogène. On y arrive, en formant des tas, que l'on recoupe de temps à autre et que l'on laisse exposés à l'air trois à quatre mois environ.

Ainsi stratifiées, ces boues sont portées sur les prairies ou sur les champs à cultiver en légumes, céréales et tubercules, particulièrement dans les terrains compacts, argileux et tenaces, qu'elles ameliorent, mais toujours entre deux cultures sur un champ libre.

Les boues calcaires seront réservées pour les terres pauvres en chaux, de formation granitique, par exemple. Dans ce cas, elles éviteront le chaulage ou le marnage de ces sols.

La dose à employer par hectare varie selon l'épaisseur du sol. Plus celle ci sera faible, plus on apportera de boues, sans cependant pousser à l'exagération. En moyenne, 50 à 60 mètres cubes à l'hectare constituent une bonne dose.

Les boues de routes doivent être enrichies en azote, acide phosphorique et potasse, quand on veut faire de la culture intensive. Un procédé à recommander consiste à faire des tas alternés de boues stratifiées, auxquelles on aura ajouté du superphosphate potassique, et à semer sur ces boues des légumineuses (vesce, lupin, etc.) Ces légumineuses apporteront aux boues l'azote. En les répandant sur les champs, on aura une matière fertilisante de premier ordre.

Quant on a du fumier, mais en quantité insuffisante, on peut en augmenter le volume en faisant des tas alternés, que l'on recouvre de boues, et ces boues sont traitées ensuite comme nous venons de le dire. On a ainsi un engrais excellent pour les vignes en terrains maigres, et pour d'autres cultures.

L.-B. CASTELLI.

Vers le Mieux

Les trois Maladies

La vie est le plus précieux de tous les biens terrestres ; elle en est la première condition. La créer, l'entretenir le mieux possible, voilà donc, semblerait-il, la grande œuvre à poursuivre. Hélas ! que nous sommes loin du but ! Souvent même nous lui tournons le dos, par exemple lorsque nous glorifions les hommes de meurtre, ce qui est, on en conviendra, une singulière façon d'entendre le respect de la vie humaine. Mais, sans insister pour aujourd'hui sur cette vieille aberration, sur ce malheur fait exprès qu'est la plupart du temps la guerre, combien, dans la vie de tous les jours, nous montrons-nous peu ménagers pour nous-mêmes de ce capital inestimable qu'est la vie ! L'homme ne meurt pas, il se tue.

De cette vérité, qui n'est guère plus neuve que consolante, nous trouvons une preuve de plus dans les leçons faites à l'Ecole de Médecine de Paris et publiées récemment par M. le Dr Rénon, sous ce titre : Les *Maladies populaires*. Ces maladies sont la syphilis, l'alcoolisme et la tuberculose, fléaux qui, comme la guerre déjà nommée, sont en grande partie volontaires, puisqu'ils sont le plus souvent le résultat de nos erreurs : fléaux qui, comme la guerre encore, ne frappent pas seulement les coupables mais atteignent, de génération en génération parfois, les innocents ; fléaux enfin qu'il suffirait de bien connaître et d'attaquer avec une intelligente persévérance dans leurs causes pour les réduire.

Les savantes leçons de M. le Dr Rénon, auxquelles nous renvoyons le lecteur, sont une utile contribution à l'œuvre de préservation et de régénération sociale entreprise par les hygiénistes et les sociologues de notre temps. Hors d'état de les résumer ici, nous nous bornerons à donner sur chacune des maladies étudiées par M. Rénon les simples observations que voici :

En ce qui concerne la tuberculose, maladie multiforme et si fréquente qu'un décès sur sept serait amené par elle, on peut s'en préserver, si on n'y est pas trop prédisposé, et s'en guérir, on, ce qui revient au même, durer très longtemps avec son mal, par la vie à l'air pur, le repos et la suralimentation. C'est un régime de riche. Il est impraticable pour les pauvres gens qui s'étiolent dans leis immondes logis des villes, par ces immondes logis même.

Pour ce qui est de la syphilis et de sa prophylaxie il nous est impossible de ne pas déclarer, avec ceux qui poursuivent l'abolition de la police des mœurs, que cette institution est éminemment critiquable et dans son principe et dans ses effets, injuste, et plus nuisible qu'utile par suite de la sécurité qu'elle peut et doit inspirer, et qui est, ne nous le dissimulons pas, tout à fait trompeuse. « Il semble, en vérité, a écrit à ce propos le respectable M. Frédéric Passy, que ce soit l'une des attributions de l'Etat de fournir à une catégorie de consommateurs une marchandise estampillée, comme on le sait pas les brevets, avec la garantie du gouvernement ; et, d'autre part, que, dans la propagation que l'on veut interdire des contagions morbides, l'un des deux sexes soit seul dangereux et l'autre seul important à ménager. » Ce n'est pas là, sans nul doute, qu'est le remède.

Reste l'alcoolisme. Il fera, à lui tout le seul, le sujet de notre prochaine causerie. Il le mérite.

L'ORGANISATION du Culte Catholique

Le Journal croit pouvoir indiquer quelle serait l'organisation du culte catholique après la séparation des Eglises et de l'Etat ; cette organisation aurait été arrêtée dans de nombreuses réunions tenues à Rome, sur l'ordre du pape, par les chefs des grands ordres religieux.

Le premier résultat de la délibération se résume en trois propositions : 1° Quel que soit l'esprit de la séparation, elle augmentera la liberté individuelle du prêtre qui ne sera plus tenu par lui de l'indemnité concordataire ; 2° Quelles que soient les dispositions du texte, les choix des évêques, curés ou vicaires seront uniquement faits par le souverain pontife ; 3° La loi de 1901 sur les associations religieuses, qui sévit sous le régime concordataire à l'expulsion des religieux, peut, après la séparation, servir à une rentrée discrète des mêmes religieux ; aucun texte législatif ne pourrait empêcher le choix du pape, seul maître du clergé, de se porter sur un ancien religieux, pour tel poste séculier.

Après la rupture du Concordat, la France deviendra, aux yeux du Saint-Siège, un simple pays de mission, comme l'Inde ou la Chine ; la Propagande sera donc chargée du contrôle général. Le pape a approuvé ces conclusions. Les chefs des ordres religieux ont déterminé ensuite les villes où seraient placés isolément les religieux français chargés du ministère paroissial. Un long débat a porté sur le point de savoir si deux congrégations différentes pourraient occuper des postes dans un même diocèse. La Propagande a promis aux grands ordres une représentation nombreuse dans l'épiscopat ; sur douze sièges aujourd'hui vacants, huit seraient attribués à des religieux.

Les travaux de la commission romaine aboutiront à la rédaction d'une carte indiquant les villes ou paroisses qui seront occupées par des religieux. (Le « Journal » publie cette carte). Les assomptionistes occuperaient 132 paroisses dans les diocèses d'Arras, Bordeaux, Grenoble, Nîmes, Poitiers, Sens, Toulouse, Valence, Versailles ; les jésuites auraient des postes

ENFANT CORSE

Conte de Noël

ne ville du Nord. La neige à gros flocons
mbe depuis des jours, couvrant toute la plaine.
s arbres et les seuils ont mis de blanches chaussons.
e toits en sont coiffés de capuchons de laine
ù l'hiver a givrés et frangés de glaçons.

le coq de la Guilde, empanaché de neige,
mble un géant chenu dressé sur le beffroi ;
dleur des vieux remparts qu'un Roi du Nord assiège,
signalant, de loin, les bataillons du froid.

rtant, malgré la nuit profonde et glaciale,
nge du Bon Sommeil ne viendra que demain...
ent, parmi la neige, une odeur triomphale
D'ancens et de sapin !

A travers les torpeurs de la ville ensuigée,
La cloche carillonne un frémissant appel,
Et sur le sol durci, court la foule animée...
C'est la Nuit de Noël !

Et de chaque maison, ardent des rayons roses :
C'est le foyer qui flambe et la table qui luit ;
C'est surtout, au salon, la chère apothéose
De l'Arbre des enfants, allumé cette nuit...

Ils sont là, les petits, mais leurs voix sont muettes,
Leurs yeux écarquillés, leurs sourires contraints :
Songes donc que cet arbre a fleuri des trompettes,
De grosses noix d'argent, des tambours, des pantins !!

Et, tout-à-coup, éclate une clameur joyeuse !...
Ah ! les bébés chéris, contents avec si peu !
Voyez leurs yeux brillants et leurs mines heureuses,
Et dites ! qu'ils sont beaux, nos anges du Bon Dieu !

Un seul reste muet — parmi ces têtes blondes,
Tête brune et teint mat des pays du soleil —
Il ne sait pas leurs jeux, il ne sait pas leurs rondes,
Et semble un étranger parmi ces bleus vermeils.

On dirait, à le voir, un petit Bonaparte,
Tant son front est pensif et son regard mûri...
Quel est donc cet enfant qui des autres s'écarte,
Qui, devant ces bonheurs, n'a pas même souri ?

Ses parents ont quitté depuis six mois la Corse,
Appelés par la Vie en ces pays du Nord.
L'enfant laissa là-bas sa fraîcheur et sa force,
Et qui sait, si l'exil n'est pas, pour lui, la mort ?

Certes, lorsque la terre, immense arène blanche,
Etonna ses regards, il battit des deux mains ;
Avec d'autres enfants, il fit des avalanches,
Et des boules de neige, et courut les chemins !

Vinrent la fièvre, hélas, la toux, et le cortège
Du mal, en nos pays à jamais ignorés...
Et la mère, à présent, tremble de voir la neige
Ensevelir bientôt son frêle oiseau blessé !

Donc, l'enfant reste là, sans clameur et sans joie...
Mais on a pris sa main, on lui dit de choisir ;
Et voici, tout-à-coup, que son regard flamboie,
Et la frêle pâleur se rosit de plaisir :

Car, parmi tous les dons, le Noël des étrange,
Enfin, pour une nuit, à cet arbre sacré,
Tout en haut, le sapin s'illustre d'une orange
Avec son rameau frais, son parfum adoré !

Et l'enfant, vers le fruit, tend sa main amaigrie...
Un seul cri : « Voie, maman ! Nous y sommes encor !
« C'est notre Corse, vois ! » Et, sur le beau fruit d'or
L'enfant, avec des pleurs, embrasse la Patrie.

EMMA DI RIENZI.

tes dans 36 diocèses, ceux d'Aix, Albi, Amiens, Angers, Autun, Avignon, Beyonne, Besançon, Bourges, Cambrai, Châlons, Clermont, Dijon, Evreux, Langres, Laval Limoges, Le Mans, Marseille, Montauban, Montpellier, Moulins, Nancy, Nantes, Nice, Le Puy, Quimper, Reims, Rodez, Saint Claude, Soissons, Toulouse, Tours, Troyes, Vannes et Viviers; un personnel de mille religieux serait nécessaire pour ce service. Les dominicains ne figurent que dans trois diocèses, ceux de Fréjus, Pamiers et Rouen; les capucins auraient des postes paroissiaux dans sept diocèses, Aix, Annecy, Cahors, Carcassonne, Chambéry, Perpignon, Verdun.

Enfin, le pape aurait l'intention de créer, à Paris, deux évêchés auxiliaires, l'un aurait son siège au Sacré Cœur, l'autre à Sainte-Clotilde; un certain nombre de départements laissés en blanc seraient réservés à des religieux qui sont actuellement autorisés ou en voie d'autorisation.

A CIRNEA

Dommenica, 26 febrojr, a cinque ore di sera, sôiata rianione à Cirnea.

Programma :

1. Paghiella.
2. Soyodte.
3. Dormi pure, Serenata di Salvatore Scuderi.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 24 février 1905.

(De notre correspondant particulier)

Vol de 10,000 fr. de bijoux

Le plus grand magasin de bijouterie et d'horlogerie de notre ville, appartenant à M. F.-S. Sentini, situé à l'angle de la rue de la Préfecture et du cours Napoléon, a été cambriolé dans la nuit du 22 courant par des voleurs restés inconnus, qui se seraient introduits à l'aide de fausses clefs par la porte du corridor. Les malfaiteurs y auraient soustrait une dizaine de mille francs en bijoux de toutes sortes.

Une enquête est ouverte par le procureur de la République.

Ce que dit le contrôleur Ricci

A peine ai-je appris ce vol que je me suis empressé de trouver le contrôleur Ricci, le connaissant perspicace dans ces affaires, pour lui demander ce qu'il pensait des voleurs qui ont dévalisé le bijoutier Sentini. Je le rencontrai sur le cours Napoléon et lui demande :

— Que pensez vous de ce vol ?

— Ce que j'en pense,..

— Croyez-vous avoir à faire à des voleurs de la localité ou à des étrangers ? N'avez vous aucun soupçon ?

— Les malfaiteurs doivent habiter Ajaccio ; il peut très bien se faire que ce vol ait été commis sur l'initiative de quelque étranger. On ne peut rien faire sans être éclairés. Certainement, nous avons des doutes, et j'espère que nous ne tarderons pas à arrêter les coupables... Donnez-moi quelques jours de temps...

Et le sympathique contrôleur s'éloigna à grands pas vers la rue Fesch.

Musique Municipale

PLACE DU DIAMANT

Programme du 26 février, à 3 h.

Le Père Jean (p. r.),	Veneux.
Rose d'Eté (ouverture),	Pasne.
Polonaise,	Bidegain.
Les Mousquetaires au Couvent (fantaisie),	Varney.
Pensieri gentili (valse),	Cassetti.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Récompense pour faits de guerre

Nous lisons avec le plus vif plaisir dans le Journal Officiel du 23 courant le décret qui confère la médaille militaire au sergent Lurin, de l'infanterie coloniale, pour faits de guerre au Congo.

Le sergent Lurin, qui est devenu notre compatriote par suite du mariage de sa mère avec M. le capitaine Pantalacci, avait été cité, en 1901, à l'ordre général du corps d'occupation de Madagascar pour sa brillante conduite à diverses reprises devant l'ennemi. Le 21 septembre dernier, au cours d'une attaque contre le village de Magos (Congo), il reçut en pleine poitrine une flèche empoisonnée ; malgré cette blessure très grave qui mettait ses jours en danger, il resta à son poste de combat, rentra à pied au bivouac avec son détachement et alors seulement consentit à se faire soigner. C'est pour ce dernier fait d'armes que, par décret spécial, il reçoit la médaille militaire à l'âge de 29 ans.

Nous adressons à ce brave nos plus chaleureuses félicitations.

Les Services Maritimes Postaux

DE LA CORSE

Service provisoire

Les Services maritimes postaux entre le Continent et la Corse ont été définitivement organisés de la manière suivante, du 19 février jusqu'au jour d'entrée en fonctions de la Compagnie à laquelle seront attribués les services de la prochaine adjudication.

ALLER

Dimanche, midi, Marseille pour Bastia.
— 8 h. s., Nice pour Ajaccio.
Lundi, 4 h. s., Marseille pour Ajaccio.
Mardi, 8 h. m., Marseille pour Toulon-Calvi ou Ile Rousse.
Mercredi, 5 h. s., Marseille pour Ajaccio. (Prolongement sur Propriano, jeudi matin. Retour de Propriano, jeudi, 3 h. s.)
Jeudi, midi, Marseille p. Bastia Livourne.
Vendredi, 8 h. s., Nice pour Bastia.
Samedi, 8 h. s., Nice pour Calvi ou Ile-Rousse.

RETOUR

Dimanche, 10 h. s., Calvi ou Ile-Rousse pour Toulon-Marseille.
Lundi, 8 h. s., Ajaccio pour Marseille.
Mardi, 1 h. s., Bastia pour Marseille.
Mercredi, 4 h. s., Ajaccio pour Marseille.
Jeudi, 8 h. s., Ajaccio pour Nice.
Vendredi, 10 h. s., Bastia pour Livourne. (Retour de Livourne, samedi, 10 h. soir. Arrivée à Bastia, dimanche, 5 h. m.)
Vendredi, 10 h. s., Calvi ou Ile-Rousse, pour Nice.
Samedi, 8 h. s., Bastia pour Nice.

Le Directeur des postes et télégraphes de la Corse,
RUFF.

Liste des Jurés

devant faire le service pendant la session du 1er trimestre qui s'ouvrira à Bastia, le lundi 27 février 1905, à midi précis, sous la présidence de M. le conseiller Savelli assisté de MM. les conseillers Gabrielli et Graffi.

JURÉS TITULAIRES

Poggioli J. E., lieutenant colonel, Ajaccio.
Barboni Bonaventure, maire, Olivese.
Grimaldi, D., com. ret., Lago di Nezza.
Dubois Jean Ange, anc. notaire, Ajaccio.
de Franceschi Auguste, rentier, Centuri.
Sozzi A. F., inst. r., St-Pierre de Venaco.
Soliva-Tavera Toussaint, prop., Ajaccio.
Gomiti Louis, notaire, Serra (Sartene).
Poli A. F., anc. instituteur, Olmiccia.
Antonini Dque Antoine, inst.. Rezzia.
Agostini Jules, propriétaire, Zonza.
Marini Marino, ancien maire, Calenzana.
Rutili Charles, retraité, Calenzana.
Simoni Jourdan, négociant, Figari.
Maraninchi Pierre, employé, Moncale.
Filippi Guillaume, négt., Serra (Sartene).
Colombani Antoine Martin, Morosaglia.
Bonfante B., très. payeur gén., Ajaccio.
Casabianca F. M., propriétaire, Arbellara.
Micheli Ch. B., prop., Ghisonaccia.
Lanfranchi D., ex. des postes, St Florent.
Salvadori M., adjudant retraité, Venaco.
Giacobbi Jean, propriétaire, Vezzani.
Orsatelli Antoine André, com., Favalello.
Costa I., cond. des ponts et ch., Sartene.
Padovani Dominique, propriétaire, Sisco.
Antoni David, maire, Vallica.
Ottavi Pierre André, prop., Vezzani.
Nobili E., cons. des ponts et ch., Ajaccio.
Quilio Théobald, bijoutier, Bastia.
Leoni A. F. A., propriétaire, Belgodere.
Figarella V., rentier, Ste-Marie de Lota.
Agostini François Marie, prop., Ortiporio.
Ferrandi Aristide Nicolas, ret., Castifao.
Cervetti Alexandre, cons. gén., Ghisoni.
Angeli Dominique, propriétaire, Brando.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

Lepidi Pierre Joachim, rentier.
Luigi Dominique, pharmacien.
Piaggi Casimir, libraire.
Leandri Nicco, capitaine en retraite, tous de Bastia.

SI VOUS SOUFFREZ

DE MALADIES DE L'ESTOMAC,

telles que :

ACIDITÉS, MANQUE D'APPÉTIT, VICES DU SANG, PALPITATION, MIGRAINES, CONSTIPATION, MAUVAISES DIGESTIONS, VOMISSEMENTS, ET GRANDE LASSITUDE,

PRENEZ

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS.

Ce remède a guéri des milliers et vous guérira aussi. Il se vend dans toutes les pharmacies et par M. C. Pauyen, pharmacien à Lille. Notices à M. Pauyen et il vous enverra gratis une brochure contenant des renseignements sur les symptômes des maladies et sur le moyen de les guérir.

Comité des Fêtes

Les souscriptions commencent à affluer. Le Comité des Fêtes prend toutes les dispositions nécessaires pour que la Cavalcade ait un plein succès. Des amateurs se sont faits inscrire dès le début. Mais pour que les réjouissances soient plus complètes encore, le Comité fait un pressant appel à tous ceux qui voudraient bien construire des chars. Il faut que les Fêtes du Carnaval de 1905, à Bastia, surpassent en éclat celles des années précédentes.

La cavalcade organisée pour le dimanche 12 mars, s'annonce déjà comme très brillante. Les chars du comité, auxquels on travaille avec ardeur, nous promettent de grosses surprises, et enfin plusieurs chars construits par des particuliers se sont fait inscrire au siège du comité qui a fort à faire pour parer à cette bagarre.

Comme on peut le voir par la deuxième liste de souscription qui paraît aujourd'hui, le public répond avec empressement à l'appel des quêteurs qui depuis quelques jours parcourent nos maisons, nous promettant un carnaval moins morose pour ceux qui s'ennuient, et du pain pour ceux qui souffrent.

⁂

2e Liste de souscription

MM. L.-N. Mattei et Cie 30 fr. ; Michel Agostini 10 ; Fontaine 10 ; Thiers frères 10 ; Delocroo 5 ; Joseph et Jean Ajocchi 10 ; J.-J. de Tomei 5 ; Louis Moser 5 ; Antoine Moser 5 ; docteur Bonelli 5 ; Baldacci, perceptour, 5 ; Benelli (Mutuelle de France et des colonies) 2 ; Pierre Polotti 2 ; Colonna, coiffeur, 1 ; Laurent Mancini 2 ; Altelli, coiffeur, 1 ; J.-B. Baldacci 1 ; Xavier Campana 5 ; Louis et Robert Moleo 5 ; Bocchiaccampe 0.50 ; Antoine Maestracci 2 ; François Bartoli 5 ; Esther Tarabona 0.50 ; Colombani, coiffeur, 0.50 ; Chardon 5 ; Padovani, expéditionnaire, 5 ; Orillat, chef d'exploitation, 5 ; J. Ferrandi 3 ; Dominique Mattei aîné 5 ; Laurent Gaiiani 3 ; Vinciguerra (tabac) 5 ; Mme Nicolai 1 ; Casanova 2 ; Mlles X. Y. Z. 2.

Total	171.50.
Report tre liste	230 »
Total général	402.50.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 24 février.

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 8 9 à midi, + 10 1 à 7 heures du soir, + 9. Maxima, + 11°. Minima, + 8.6.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 764 m. Vent. — sans la matinée, S. E. modéré. Dans l'après-midi, S. E. faible

Etat du ciel, demi-couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 5 mm.

⁂

Génie

M. Albertini, sergent au 6e régiment du génie, est classé pour le grade d'officier d'administration de 3e classe, à la suite du concours de 1905.

⁂

Marins vétérans

Ont été nommés dans le corps militaire des marins vétérans, à Toulon : au grade de premier maître, le maître Massanova Auguste; au grade de maître, les seconds-maîtres Sarrola Achille, Murati Jean, Murati Pierre ; au grade de second-maître, les quartiers maîtres Leonetti Félix, Feretti Jean, Savelli Augustin, Leca Paul.

⁂

Matinée musicale

Mercredi, le mars, à 3 heures et demie très précises, matinée musicale donnée par les élèves de M. et Mme Giannarelli dans le local de la Chambre musicale, rue de l'Intendance, 4.

⁂

Nécrologie

Le monde du Palais qui avait vu jusqu'à tard, mercredi soir, le garde de la Cour Sigurani vaquer à son service, plein de vie et de santé et avec son activité habituelle, ont été particulièrement surpris d'apprendre jeudi à la première heure, qu'il avait cessé de vivre. Pris d'un malaise vers quatre heures du matin, il succombait quelques instants après à la maladie de cœur dont il était atteint.

Sigurani était un serviteur dévoué et d'une activité sans pareille. Ses services étaient très appréciés par tous les magistrats de la Cour qui avaient en lui pleine confiance et qui l'honoraient de leur amitié. Aussi assistaient-ils tous à ses obsèques, ainsi que les membres de la Société de secours mutuels des Marins, et de nombreux amis.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Assomberti, Chiappe, Rasori et Vincensini, administrateurs de la société de secours mutuels des Marins dont M. Sigurani était membre du bureau.

L'absoute a été donnée en l'église Sainte Marie.

Nous adressons à Mme Sigurani et à ses enfants toutes nos condoléances.

⁂

Matinées musicales

Lundi 27 février et jeudi 2 mars, audition des élèves de Mlle Gleize.

⁂

Soirée de Bienfaisance

La soirée de mise en bénéfice des malades de l'hospice civil et qui s'annonce comme un gros succès, est définitivement fixée au jeudi 4 mars.

⁂

Avis

Messieurs les Membres du Comité de patronage des écoles laïques sont priés de bien vouloir se réunir dimanche, 26 du courant, à cinq heures du soir, au Lycée, salle des Professeurs.

⁂

Beaux-Arts

Sauf les artistes français. — Le vote pour le renouvellement du Jury de peinture pour les années 1905, 1906, 1907 aura lieu le samedi 25 février prochain de 9 heures à 4 heures à la salle des Agriculteurs de France, rue d'Athènes, 8.

Le jury se composera de 60 artistes français hors concours.

Sont électeurs tous les artistes français récompensés ou ayant exposé cinq fois au Salon, exception faite de ceux qui n'étant pas sociétaires n'ont pas exposé depuis 45 ans.

Après le décès de notre regretté M. Pierre Colonna d'Istria, nous n'avons qu'un seul électeur en Corse : le peintre Novellini.

⁂

A vendre

pour cause de départ, trois percheroes et un camion. S'adresser au bureau du journal.

⁂

Avis

MM. les membres de l'Association amicale des Anciens Elèves des Frères sont invités à assister à la réunion mensuelle qui aura lieu ce soir samedi 25 courant à 8 heures.

⁂

Avis

Les chanteuses faisant partie du chœur des filleuses du *Vaisseau fantôme*, sont priées de se réunir chez Mlle Gleize, demain dimanche, à deux heures précises.

Le chœur de *Samson et Dalila* sera répété le même jour, à dix heures et demie du matin.

⁂

A louer

— Chambre garnie à louer au 2e étage, rue de l'Opéra, 18.

— Trois pièces, Bd Paoli, 14, au 4e étage.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijoutier Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS

En vue de nouvelles entreprises.

M. Simon Damiani, désire se débarrasser de la branche Spiritueux, et continuer la fabrication de Tabacs, Cigares, etc., ainsi que la branche Vêtements et Lingerie. Il céderait de préférence sa Distillerie, 31, rue de l'Opéra, telle qu'elle se trouve achalandée avec les stocks marchandises et 40.000 francs environ de créances y afférentes, à quelqu'un qui voudrait prendre la suite.

A cet effet, les plus grandes facilités de paiement seraient accordées à l'acheteur qui offrirait les garanties voulues.

Faute d'acheteur pour l'ensemble, il sera procédé à la vente des marchandises ainsi que du matériel à des prix exceptionnels de bon marché.

Voici un aperçu :

	vendues
8000 bout. eau-de-vie Hirador, à 35c	1 25
2000 bout. Cognac ** très vieux à 4 50,	1.75
1500 id. Eau-de-vie de Bourgogne, très vieux, à 4.50	2.50
2000 bout. Absinthe Lunil, premier versement, 72c à 3 fr	1 50
6000 litres Absinthe, 50c à 1 fr. 50,	1.10
6000 id. Rhum vieux de vieux 35c à 1 f.	0,75
1000 bout. Rhum anglais, grand arôme, 54c à 3 fr.	1.50
2000 bout. Madère, Malaga, Muscat, Marsalas, à 2 fr. 50	1 00
3000 bout. Vin de Cap ou Kola, à 1 50	1.00

Ces prix s'entendent verre ou consigne.

VENTE

PAR SUITE DE SAISIE-EXÉCUTION

Le dimanche vingt-six février courant, à une heure de relevée, sur la place Saint Nicolas, à Bastia, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur de : un omnibus, un tramway, quatre chevaux et harnais.

La vente se fera au comptant sous peine de folles enchères.

L'huissier pourvoyant,
J. TOTH

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardenia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de Marseille pour Bastia, vendredi, 24 courant. Il repartira de ce dernier port pour Tunis, samedi 25, à 5 heures du soir.

Pour frêt, passage, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M.-Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

Dépêches pour Service Télégraphique Spécial de Nuit

Bourse de Paris

	23 fév.	24 fév.
Rente de 3 0/0 ancien	99 65	99,80
3 « 0/0 nouveau.	99,40	99 40

Nouvelles Militaires

M. Parodi, officier d'administration à l'hôpital militaire d'Ajaccio, est nommé à l'hôpital militaire de Bastia.

M. Bouvet Lagarde, officier d'administration précédemment affecté à l'hôpital militaire de Bastia, est désigné pour l'hôpital militaire d'Ajaccio.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Commandants de corps d'armée

M. Berteaux, ministre de la guerre, a fait signer un décret nommant le général de division Trémeau au commandement du 9e corps d'armée à Tours.

Par le même décret le général de division Tournier est nommé commandant du 12e corps d'armée à Limoges.

Le diocèse de Dijon

M. Bienvenu Martin, ministre de de l'instruction publique et des cultes, a présenté à la signature présidentielle un décret agréant la nomination, faite par Mgr Le Nordez, évêque de Dijon, de l'abbé Poinsenet au titre de vicaire général du diocèse.

La manufacture d'armes de Chatellerault

M. Berteaux ministre de la guerre, a fait signer un projet de loi réglant les conditions de location éventuelle de la manufacture d'armes de Chatellerault.

Les lois sur les grèves en Algérie

M. Dubief, ministre du commerce, a présenté à la signature présidentielle un décret appliquant en Algérie les lois sur les grèves et la sécurité de la durée du travail des filles et enfants mineurs et des femmes dans les manufactures.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Retour du général Gallieni

Paris, 24 février.

Le « Gil Blas » confirme la nouvelle du retour définitif du général Gallieni.

Le gouvernement général de Madagascar serait confié au général Femin ou au général Binger, malgré l'opposition de certains groupes parlementaires qui voudraient que le successeur du général Gallieni fut un fonctionnaire civil.

Le général Gallieni n'aurait pas voulu quitter Madagascar avant l'achèvement des travaux de défense de Diego-Suarez. On ne sait si le gouvernement respectera son désir.

Arrestation d'un faussaire

Paris, 24 février.

La police de la sûreté a arrêté, rue Vercingétorix, un nommé Corbedaine qui sous le nom de Dubois, tenait une épicerie dans cette rue.

Corbedaine a été condamné par défaut à 20 ans de travaux forcés, par la cour d'assises de Bastia, pour faux en écritures publiques. Il sera prochainement transféré en Corse.

LE TUNNEL DU SIMPLON

Paris, 24 février.

Le percement du Simplon est un fait accompli depuis ce matin.

Le raccordement des deux galeries est complètement terminé.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Roger Ballu, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère de la Marine

Suite de la discussion du budget du ministère de la marine et des interpellations de M. Chaumet sur la situation de notre flotte et sur les mesures que M. le Ministre de la Marine compte prendre pour en accroître la puissance, et de M. François Deloncle sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour compléter la défense maritime de l'Indo Chine.

La discussion des articles

La Chambre reprend la discussion des articles.

Les chapitres 15 à 32 sont adoptés sans modification.

La séance est renvoyée en continuation à 2 heures.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté après lecture.

Question Dansette

M. Dansette, député du Nord, adresse une question au ministre de l'intérieur sur la situation municipale de plusieurs communes du département du Nord.

M. Etienne promet de donner satisfaction aux réclamations présentées par M. Dansette.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère de la Marine

Suite de la discussion du budget du ministère de la marine et des interpellations de MM. Chaumet et Deloncle.

Les chapitres 33 à 52 sont adoptés.

Médaille d'honneur

M. Sarbetet, député de la Seine Inférieure, se plaint de ce que les marins du commerce ne reçoivent pas la médaille d'honneur de la marine.

M. Villiers

M. Villiers, député du Finistère, parle en faveur des syndics des gens de mer pour lesquels il réclame des indemnités de logement.

M. Lemire

M. l'abbé Lemire, député du Nord demande que les terrains conservés inoccupés soient concédés aux populations des côtes.

M. Thomson

M. Thomson, ministre de la marine examinera la question présentée par M. Lemire.

Le repeuplement des fonds

La Chambre adopte une motion invitant le ministre de la marine à assurer le remploiement des fonds maritimes.

Motion Guilloteaux

M. Guilloteaux présente une motion pour indemniser les marins des pertes matérielles, barques et engins, subies par eux.

La motion Guilloteaux est adoptée.

Les derniers chapitres du budget de la marine sont adoptés sans modification.

Invalides de la marine

La Chambre adopte le budget de la Caisse des Invalides de la Marine, dont M. Rouland est le rapporteur.

Caisse Nationale d'Epargne

On passe à la discussion du budget de la Caisse nationale d'Epargne. M. Marcel Sembat rapporteur.

Les différents chapitres de ce budget sont adoptés.

Chemin de fer et port de la Réunion

Discussion du budget relatif au Chemin de fer et port de la Réunion. M. Bouvrat rapporteur.

La Chambre adopte après de courtes observations les chapitres de ce budget.

Chemin de fer de Kayes au Niger

La Chambre adopte également le budget du Chemin de fer de Kayes au Niger, dont M. Bouvrat, député des Pyrénées-Orientales est le rapporteur.

La séance est levée et renvoyée à lundi matin.

EN RUSSIE

A Saint-Pétersbourg

Saint-Pétersbourg, 24 février.

Aucun journal n'a paru ce matin par suite de la grève.

Le travail a cessé de nouveau à l'usine Pontilov et dans douze autres usines.

La grève comprend 40 000 ouvriers.

A Moscou

Paris, 24 février.

Le correspondant du « Temps » à Moscou télégraphie :

« La nuit dernière on a procédé à l'arrestation de dix-huit hommes de lettres.

» Les employés de la ligne du chemin de fer de Moscou à Kazan sont en grève. »

A Varsovie

Paris, 24 février.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au « Petit Parisien : »

« Les troupes gardent les lignes télégraphiques longeant la voie ferrée de Varsovie à Saint-Pétersbourg.

» Les grévistes ont l'intention de couper les communications entre les deux villes. »

« L'agitation est très grande à Varsovie. »

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Les difficultés éprouvées par le général Kouropatkine

Londres, 24 février.

Le correspondant du « Times » à Tokio télégraphie :

« Le général Kouropatkine éprouve de grandes difficultés de ce que l'armée japonaise se conforme à l'inaction de l'armée russe.

» Kouropatkine souffre de la tension d'esprit que lui causent les préoccupations de la guerre. Il serait découragé de voir que sa stratégie d'extrême prudence est suivie par les Japonais. »

Les prisonniers russes au Japon

Londres, 24 février.

Le correspondant du « Daily Mail » à Tokio, télégraphie :

« Le nombre des prisonniers russes au Japon s'élève à 44,400 hommes, dont 616 officiers. »

LA PAIX

Londres, 24 février.

On télégraphie de Tokio au « Standard » :

« Les journaux disent que le Japon n'acceptera la paix qu'avec des conditions rendant impossible dans l'avenir toute agression en Extrême Orient, et pas avant l'occupation de Vladivostock et la bataille qui se livrera sur le Chao et qui sera une victoire décisive pour le Japon.

⁂

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au « Times » :

« Le Tzar a décidé de convoquer les représentants du pays pour discuter la question de la paix ou de la guerre.

» On croit que les représentants sont favorables à la paix. »

La flotte russe

Paris, 24 février.

On télégraphie de Port-Louis (Ile Maurice) au « Temps : »

« D'après les nouvelles apportées par le vapeur « Melbourne, » qui vient d'arriver ici, il y a cinq navires de guerre russes à Djibouti et treize à Diégo-Suarez.

» L'escadre de l'amiral Rojdestvensky s'éloignera de Madagascar après qu'elle aura été rejointe par la troisième division navale sous les ordres de l'amiral Betrowsky, actuellement à Djibouti. »

L'amiral Togo et la flotte de la Baltique

Londres, 24 février.

On télégraphie de Tokio au « Standard » :

« L'amiral Togo se dirige vers l'archipel Malais pour livrer bataille à la flotte de la Baltique. »

Dernières nouvelles de la guerre

Saint-Pétersbourg, 24 février.

Le correspondant du « Novoie-Vrémia » à Moukden télégraphie :

« Les Russes continuent à bombarder différents points du front de bataille.

» Ils ont mis récemment en position un certain nombre de grosses pièces d'artillerie à Chia Chi-Toum, point situé à deux milles à l'ouest de Ta-Chao.

» Les éclaireurs des deux armées ont eu une collision à l'ouest de Cha Ha Pao, et il s'en est suivi un vif combat dont les détails sont inconnus. »

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOD, reste attachée à son cabinet comme opératrice

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de lainerie comprenant un choix considérable de tissus, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpes et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia

et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE

ANVERS, HAMBOURG

et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

M. ARTHUR C. SOUTHWELL

Bastia

Les Services Maritimes Postaux

DE LA CORSE

LIQUIDATION JUDICIAIRE

D'une délibération en date du 28 janvier 1905, de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Compagnie Française de Navigation et de Constructions Navales, société anonyme au capital de 9 000.000 de francs, dont le siège social est, 50, boulevard Haussmann à Paris, il résulte :

1° — Que la dite Assemblée générale du 28 janvier 1905 a prononcé la dissolution anticipée de la dite Compagnie Française de Navigation et de Constructions Navales.

2° — Qu'elle a nommé comme liquidateur de la dite Compagnie Française de Navigation et de Constructions Navales, M. Hobert avec les pouvoirs les plus étendus, suivant les lois et usages du commerce pour procéder à la liquidation.

Plus spécialement de réaliser l'actif : payer le passif, de céder ou faire apport de tout ou partie de l'actif à toute société déjà fondée ou à fonder. Si c'était nécessaire demander la transformation de la liquidation amiable en liquidation judiciaire.

N. B. — La liquidation judiciaire a été prononcée suivant jugement du tribunal de Commerce de la Seine du 6 février 1905 : Juge commissaire M. Chadius ; Liquidateur Judiciaire M. Malle, rue du Pont de Lodi, 6, à Paris (n° 1054 du Greffe).

Un extrait enregistré et légalisé du Procès-verbal de l'Assemblée générale des Actionnaires de la Compagnie Française de Navigation et de Constructions Navales a été déposé à chacun des greffes du Tribunal de Commerce de Bastia, le 24 février et de la Justice de Paix de Bastia, le 24 février 1905.

Le Liquidateur : H. WATON.

Prochainement mise en vente

du Grand Magasin Marinetti

6, Bd du Palais, 6

Avec riche agencement, installation du gaz, et sous sols, à moitié prix de leur valeur.

Location annuelle

3,322 frs.

C'est-à-dire plus de six pour cent (6 0,0) d'intérêt: environ du capital à y employer.

Pour renseignements s'adresser à M. François Maestracci, agréé au Tribunal de Commerce, liquidateur judiciaire, 2, rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brevetées.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hartu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de tantaisie. — Encriers réclames.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani, Bastia

BIÈRE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la
Brasserie Gruber

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.0 cépages américains rivaria et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

BLANCHISSAGE et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

CHOCOLAT MENIER

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux. S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de dorure
SAUVEUR AGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'église

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

MESDAMES

Vous économiserez aisément
500 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parures techniques *Modes et Travaux de Maisa* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains. *Modestiest Tranquillité* offrent de ses modèles

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

Numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — IIe
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

ASTHME et CATARRHE
CIGARETTES ET PAPIER
ESPIC

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
122 et 124 Rue Lafayette
CATALOGUE FRANCO (80 pages).
Téléphone — USINE A St-DENIS
Dépôt Général du PHR GAFFARD

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure teinte
Un An.... 14 f. — Six Mois. 7 f. 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 32 gravure coloriées
Un An.... 22 f. — Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
S'adresser demande à E. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Librairie du *Petit Bastiais*

VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(2e Série)

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.

Cunversioni, commedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Puesia e Prosa, cummedièla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Sei Scinette Commiche, Prix 60 cent. franco 80.

L'Aricchiòla, cummedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Da Chicchiu a Furiani, cummedièla in 1 attu. Prix 50 cent. franco 60.

Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

Photographie J. Moretti
CORTE

Collection complète des Types et Vués de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées,
Un million 700.000 cartes postales en magasin.
Vente en gros et au détail

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

LE PHENIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** million, Valeurs assurées encours : **800** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie La Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 15, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa suite un garde contre certains charlatans empiriques — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient, une publicité exhibitive à le secret pour la fabrication de leurs articulations.

Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est mis pendant l'été et indispensable pour les personnes

CADEAU
GRAND COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE BANQUE
CHRONOMÈTRE "LA NATIONALE" 25
MATTHIEU OLLAGNIER
Bastia, Imprimerie Ollagnier

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent fer titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de styiets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Gand

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix : 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés. . . . 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

EXIGER NOS IMITATIONS

30e ANNÉE — DIMANCHE, 26 FÉVRIER 1905 — N° 49

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judic. 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA 5 CENTIMES MUNICIPALE

CALENDRIER

Fête de saint Nestor, Sexagésime.
Soleil : (heure nationale)
Lever 6 h 16 m. — Coucher, 5 h. 15 m.
Lune Nouv. le 5 — Premier quar. le 13.
Fête de demain : Saint Léandre.

25 FÉVRIER

Le Service Postal Provisoire

Bastia a beau être la ville la plus importante de la Corse par sa population et par son commerce ; elle a beau être le centre de l'arrondissement le plus populeux du département, rien que pour cela les pouvoirs publics lui accordent la moindre sollicitude.

Voyons plutôt ce qui se passe à propos de l'organisation provisoire de nos Services maritimes postaux.

L'administration des Postes et Télégraphes de la Corse fait publier dans les journaux l'organisation des services postaux du « 19 février jusqu'au jour de l'entrée en fonctions de la compagnie à laquelle seront attribués les services de la prochaine adjudication. »

Comme la nouvelle adjudication est vouée à l'avance à un insuccès certain, et que le provisoire va durer beaucoup plus qu'on ne pense, nous tenons à protester contre les atteintes portées aux droits de Bastia par la savante combinaison postale qui vient d'être inaugurée.

Tandis qu'Ajaccio conserve ses deux directs par semaine sur Marseille tant à l'aller qu'au retour, et son courrier de Nice, Bastia a son courrier de Nice, deux arrivées par semaine de Marseille, et un seul retour sur ce port. Notre départ de jeudi est tout simplement supprimé.

Sont également supprimés deux sur trois des prolongements sur Livourne.

L'Ile-Rousse et Calvi conservent leur courrier hebdomadaire Marseille-Toulon, et un ordinaire sur Nice.

M. le Directeur des Postes et Télégraphes a dû se frotter les mains après avoir élaboré un pareil travail.

Quant à nous, nous ne pouvons que le taxer d'injustice flagrante.

Comment, voilà un port, celui de Bastia, qui représente à lui tout seul presque la moitié de tout le trafic de l'île en passagers et en marchandises, et c'est précisément ce port qui est amoindri dans ses relations !

Nous avions notre courrier du jeudi depuis plus de 55 ans, et M. le Directeur des Postes le supprime d'un trait de plume, tandis qu'il conserve à la Balagne son courrier de Nice créé à peine il y a 4 mois, et dont l'utilité est plus que contestée.

Voilà pourtant comment se passent les choses dans notre malheureux pays de Corse.

La bureaucratie n'a rien de commun avec la défense des intérêts les plus consistables ; elle s'accorde sans doute beaucoup mieux avec la politique, et c'est probablement pour cette raison que Bastia est une fois de plus la « ville sacrifiée ».

Il est vrai que Bastia n'est pas défendue.

AUGUSTE GAUDIN,
Maire,
Conseiller général.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Quiconque s'intéresse au sort de notre pays a dû lire avec un grand intérêt le travail que M. Gaudin, maire et conseiller général de Bastia, comptait présenter à l'assemblée départementale de la Corse, si, comme il l'avait demandé, elle avait été convoquée extraordinairement pour discuter la question grave de nos Services maritimes postaux.

Fait avec toute la perspicacité et toute la compétence que chacun se plaît à reconnaître à son auteur, ce travail aurait dû servir de base pour les modifications à apporter au cahier des charges qui régissait l'adjudication du 13 mars 1903, et qui a amené l'arrêt de nos services postaux, trois mois à peine après qu'ils avaient commencé à fonctionner.

Il n'en a rien été. Nous avons aperçu avec la plus grande surprise que l'adjudication était fixée au 23 mars prochain, sans aucune modification au cahier des charges, avec une seule inconnue, la vitesse sur laquelle se fera la surenchère.

Nous trouvons pour notre part que l'on s'est un peu trop pressé. Certes, il fallait faire une loi ratifiant les modifications projetées, et confirmant la subvention de 575.000 francs. Mais ne convenait il pas mieux d'attendre un mois, deux mois de plus, plutôt que de maintenir le statu quo en ce qui concerne les diverses lignes de rêsean ? Le service provisoire aurait fonctionné pendant ce temps peu importe, pourvu que l'on fût arrivé à asseoir définitivement la nouvelle adjudication sur des bases solides, de nature à rendre nos Services maritimes postaux parfaitement viables, et à ne pas faire craindre un second arrêt de ces services qui serait bien plus déplorable que le premier.

A voir le désarroi qui règne actuellement dans ces services, on dirait que l'Etat se trouve très embarrassé pour les assurer convenablement. Cependant, rien ne semble moins difficile, étant donné que l'Etat a à sa disposition la subvention mensuelle de 50.000 francs environ, qui est inscrite à son budget, étant donné, qu'en cas de besoin, il aurait, semble-t-il, le droit de se servir des deux cent mille francs de cautionnement que la Compagnie Nantaise est obligée de lui abandonner, pour n'avoir pas tenu ses engagements. C'est pourquoi, nous estimons qu'il aurait pu même provisoirement maintenir les vitesses, tout en supprimant quelques lignes onéreuses.

M. Gaudin fait remarquer qu'il y aurait lieu d'ajouter aux autres conditions du cahier des charges, celles-ci :

La fixation précise de tarifs pour les marchandises, sans aucune addition possible, pour quelque raison que ce soit ;

La fixation également des prix de passage avec le service à bord compris.

A ces observations qui sont très justes, que M. Gaudin veuille bien nous permettre de joindre celles-ci qui nous sont suggérées par le souvenir de conflits trop fréquents survenus entre armateurs et chargeurs, et dans lesquels les chargeurs, à tort ou à raison, n'ont jamais eu le dernier mot. Nous estimons qu'il faudrait faire adopter par la Compagnie adjudicataire, un connaissement-type, agréé par nos Chambres de commerce, qui servirait de règle pour solutionner les contestations à propos de marchandises transportées. Il faudrait de plus, à notre sens, et cette opinion a été souvent émise avant nous, introduire dans le cahier des charges une clause déférant la compétence de ces contestations à nos tribunaux insulaires.

A ces conditions, nous pourrions envisager sans aucune appréhension l'éventualité du monopole d'une seule compagnie qui pourrait se produire, comme elle s'est produite pendant un certain temps avec la Compagnie Fraissinet.

En quoi, à ces conditions, nous le répétons, un monopole pourrait-il nous nuire ? On a souvent reproché aux divers bras de mer qui nous séparent du continent, à des prolongements de la voie ferrée. Or, la voie ferrée, qu'est-ce autre chose qu'un monopole fonctionnant sous le contrôle de l'Etat, à la satisfaction des voyageurs et des chargeurs ? Ce monopole de terre est même plus absolu qu'un monopole sur mer, car les diligences ne pourront jamais faire concurrence au chemin de fer, mais les bateaux non subventionnés pourront toujours aller et venir par les routes libres de la mer. Malgré cela, le monopole des chemins de fer est un monopole qu'on pourrait apeler paternel, parce qu'il est régi par des règlements qui le tiennent de tous les côtés à l'égard des voyageurs et des chargeurs, en faisant peser sur lui des responsabilités que les navires subventionnés ne peuvent ou ne veulent pas endosser.

Nous n'irons pas jusqu'à conclure que le monopole de nos services maritimes, même organisé comme il devrait l'être, constituerait un progrès. Il serait, au contraire, à souhaiter que la concurrence existât toujours. Mais, si elle venait à disparaître, soit par suite de combinaisons bien possibles, soit par suite d'insuffisance d'aliment pour deux ou trois compagnies rivales, c'est alors que nous regretterions de s'avoir pas pris des précautions pour que le monopole de nos transports dont une seule Compagnie jouirait ne pût pas devenir un malheur pour le pays.

F.

DOMINO MAUVE

A ma chère amie Madame Julia Rose.

Il était dix heures du soir : les grands arbres du jardin de l'hôtel se détachaient en vigueur sur un ciel où glissaient, découvrant une teinte d'azur parsemée d'étoiles d'or, les dernières vapeurs d'un orage qui avait grondé menaçant toute la journée.

Dans les salons du rez-de-chaussée on entendait brairc la musique et tourbillonner la valse et le galop, tandis que roulaient à flots, des mouleures d'or sur les tentures de satin, des bandes éclatantes de lumière passaient tranchantes à travers les ouvertures des persiennes. La foule générale se mouvait comme un flux et reflux de turquoises, de rubis, d'émeraudes, d'opales et de diamants. S'il y avait quelque bout lis blanc, quelque rose mauve et parfumée, il fallait le chercher et le découvrir caché dans quelque coin.

Assis à l'ombre d'un léger massif de bambous, un délicieux domino mauve, dont le capuchon quelque peu rejeté en arrière et le loup relevé laissaient apercevoir la chevelure nocturne où les perles luisaient, folles des lueurs des étoiles, et les rayons obscurs des prunelles d'un noir violet ainsi que le double rose des lèvres.

Debout, près de lui, un Mignon, toquet

3e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA PEAU DU LION

de CHARLES BERNARD

IX

LA REVANCHE

— Elle a failli vivre, mais le cœur excellent, pensait-il, chaque fois que sa patience était mise à l'épreuve. Gâtée par son père, gâtée par M. Cassenda, qui l'aimait qu'elle soit un peu volontaire et étourdie ? Tant d'autres à sa place seraient tout à fait odieuses !

C'est ainsi que jusqu'alors Servien avait justifié son amour à ses propres yeux, mais depuis la veille il faillait cet optimisme violemment ébranlé.

— Qu'une femme use et abuse du droit d'être capricieuse, je comprends cela, se disait il ; mais exposer volontairement la vie d'un homme à un danger certain, n'est ce pas une fantaisie cruelle que rien ne saurait excuser ?

Servien ne cherche pas à dissimuler l'impression fâcheuse et triste que lui avait causée ce qu'il nommait l'inhumanité d'Estelle, et lorsqu'ils se rencontrèrent au salon, son regard froid et perçant apprit à la jeune femme qu'en ce moment elle avait en lui un juge sévère plutôt qu'un dévouement adorateur.

Jeu bizarre de l'amour ! à l'instant où Servien, révolté contre son idole, se promettait d'abjurer un culte que condamnait sa raison, madame Cassenda sentait se réveiller dans son âme une affection assoupie depuis deux ans et qu'elle croyait ardente. Servien, exposant sa vie pour sauver son cœur, avait pris inopinément à ses yeux les proportions martiales sous lesquelles l'homme le plus humble, le plus spirituel même, lui semblait indigne d'être aimé

La prudente conduite de Tonyrion et la faiblesse nerveuse de Félix donnaient un nouveau lustre à cet acte de courage que rendaient presque inoubliable les souvenirs de la diligence attaquée. En rapprochant ces deux faits si dissemblables, Estelle ne savait plus à quelle opinion s'arrêter.

Servien était-il un lâche ou un héros ? Les deux propositions de cette alternative rencontraient une objection également insoluble. S'il était un homme timide, d'où lui venait la bravoure qu'il venait de déployer en attaquant sans armes un féroce animal ? S'il était brave, au contraire, comment expliquer sa contenance pusillanime en face de quelques misérables voleurs ?

Après avoir inutilement essayé de concilier ces contradictions, madame Cassenda se détermina pour la croyance vers laquelle inclinaient, sans qu'elle voulût se l'avouer, les secrets penchants de son âme ; l'impression récente effaçant peu à peu l'ancienne prévention, elle se plut à récapituler les qualités de son premier amant ; elle les vit nombreuses et capitales.

Caractère élevé, jugement solide, connaissance facile, intelligence aimable, esprit étendu et unissant par un rare privilège la profondeur sans prétention à l'enjouement sans légèreté ; elle reconnut à Servien tous ces genres de mérite. Ce dénombrement achevé, elle ne put s'empêcher de trouver assez ridicule l'espèce d'engouement que lui avait un instant inspiré la présomptueuse nullité de Raoul Tonyrion.

— J'avais un bandeau sur les yeux ou plutôt j'étais folle, se dit-elle. Comment est-il possible que j'aie pu accorder un pareil fat, dont le principal talent consiste dans le nœud de sa cravate ? S'il était brave, du moins ! mais l'est-il ? A coup sûr, sa prudence d'hier me donne le droit d'en douter.

Par un de ces revirements simultanés dont les annales de la passion offriraient plus d'un exemple, l'homme de quarante ans et la jeune veuve avaient changé de rôle. A lui maintenant le froideur, la fierté, l'ironie ; à elle la mansuétude, la retenue, la patience. Pour un observateur, c'eût été un amusant sujet d'études que cette contre partie où la dignité masculine, indignement subjuguée par le caprice féminin, prenait une éclatante revanche. Prévoyant peut-être un prochain retour de son amoureuse faiblesse, Servien se hâta de mettre à profit son mécontentement. Attaqué jusqu'alors, il devint agresseur à son tour.

Tous les sarcasmes lancés par Estelle aux hommes efféminés furent renvoyés par lui aux femmes viriles. Il passa aux vierges d'une moquerie impitoyable aux créatures amphibies qui abdiquent le genre d'un sexe pour parodier l'énergie de l'autre : écuyères et chasseresses, nageuses et fumeuses ; et celles qui ont une ardeur pour broder et celles qui assistent aux courses au cercle à la main, et celles qui s'intitulent lionnes, ne pouvant se donner pour tigresses ; toute la race des amazones, en un mot, depuis l'Anglaise qui tente l'ascension du Mont-Blanc jusqu'à l'Andalouse qui crie : *Bruno toro !* quand le picador tombe sanglant sur l'arène.

— Sans doute Mars en jupon est ridicule ; mais que dire de Vénus en bottes ?

Ainsi conclut Servien.

Quelques instants auparavant, madame Cassenda n'eût pas laissé sans répliquer une pareille attaque ; mais dans cette circonstance, une douce émotion, en amollissant son cœur, lui fit trahir la cause des femmes fortes. Loin de s'offenser de railleries qui pouvaient passer pour des personnalités, elle les souffrit avec résignation et même plus d'une fois les encouragea par un regard souriant qui semblait dire : Qu'y a-t-il de commun entre moi et les viragos dont vous vous moquez si justement ?

(*A suivre*).

90 ANS DE SUCCÈS
THÉ BLAIZE PÈRE
Le meilleur Fortifiant et Dépuratif

à signifier sous le bras arrondi, murmurait :

— Imagines-que je ne suis jamais parti. Je vous previens que je n'ai que vingt-quatre ans, vous n'en avez que dix-huit. Voulez-vous m'accorder cette valse, Ghita?

Elle secoua la tête en riant.

— Que vous êtes enfant, fit-elle.

— J'exige que vous dansiez, s'écria Raoul Aubry.

Il se baissa pour mieux voir le visage de la jeune femme.

— Oh ! vous êtes toujours le même, Ghita. Je vous ai reconnue en vous voyant. Ce domino n'est-il pas le même?

— Oh ! fit celui-ci est mauve, et l'autre, d'il y a dix ans, était tout blanc, répliqua-t-elle avec un sourir, bien que son visage s'éclairât à ce souvenir.

Aubry en mit à rire.

— Mon Dieu, ne me tenez point rigueur de ne pas m'être rappelé la couleur. Mais je vous jure aussi que vous n'avez pas vingt ans; restez, je vous en prie.

Elle se leva à contre-cœur et le suivit dans le jardin jusqu'à la pelouse où de nombreux couples tournoyaient déjà aux sons d'une valse entraînante.

— *Notre valse*, murmura Aubry en enveloppant la taille de sa compagne de son bras vigoureux. Un moment après il l'emportait *dans le tourbillon*.

Ghita tenait les yeux baissés, tandis que Raoul caressait du regard le joli visage incliné. *Il n'avait rien perdu de sa jeunesse*, depuis dix ans, ce visage. Un peu plus pâle peut-être ; la bouche plus sérieuse, *moins prête au rire; le grâce de la maturité remplissant les promesses de l'adolescence*. Mais Aubry ne s'arrêtait guère à *ces détails*. A la sentir dans ses bras il était follement heureux. Il venait de prendre une résolution suprême. S'il revivait cette dernière soirée précédant son départ (les heures délicieuses et jamais oubliées du premier bal masqué de leur prime jeunesse). S'il les transformait en grâce de son rêve en réalité divine. Au moment où la musique cessait, ils s'arrêtèrent, et la jeune femme osa regarder son danseur. Toute rosée par l'exercice de la danse, elle était charmante de gaîté et de grâce juvénile.

— *Je croyais* avoir oublié, dit-elle en riant.

— Eh ! quoi, oublié, à vingt ans, s'écria-t-il, vaudrait de plonger son regard dans les yeux de Ghita. Puis il ajouta, en voyant qu'elle baissait les yeux :

— Si nous faisions le tour du lac?

Ghita ne put résister à cette voix suppliante. Aubry passa doucement son bras sur le sien. Pour la première fois la jeune femme put étudier le visage de son compagnon. Lui, sentant qu'elle le regardait, éprouva une joie immense à être dévisagé par elle. Il se demandait s'il lui paraissait très changé, depuis son long exil aux colonies.

— Eh ! bien, demanda-t-il enfin, comment trouvez-vous l'enfant prodigue ?

— Je ne vous ai jamais considéré ainsi, répliqua-t-elle doucement.

— Alors que tout soit oublié, dit gravement Raoul, dont la voix tremblait légèrement.

Il serra plus étroitement le bras qui s'appuyait au sien et se dirigea avec sa compagne vers le maison. Ils passèrent le long du vestibule jusqu'à la serre où ils s'étaient vus pour la première fois depuis dix ans. Raoul conduisit Ghita au siège qu'elle avait occupé à son entrée et se pencha affectueusement vers elle.

— Voulez-vous me laisser vous rappeler le souvenir de notre dernier soir avant mon départ, demanda-t-il les yeux fixés sur son exquis visage ?

— Oui, dit-elle simplement.

— Je vous avais prié de m'accorder quelques moments d'entretien. Je ne pouvais plus contenir l'amour dont mon cœur était plein. J'espérais que là où vous êtes, vous alliez rendre ce moment le plus heureux de ma vie.

Sa voix tremble, mais Ghita ne leva pas les yeux.

— Enfin, vous savez comme tout cela a fini, poursuivit Aubry avec amertume. Gaston Deschamps est entré subitement, vous a réclamée pour la prochaine valse, et vous l'avez suivi avec tant d'empressement... que je comprends... qu'il était trop tard pour moi... qu'un autre avait pris votre cœur.

— Oh ! je vous en prie, à quoi bon, balbutia la jeune fille toute pâle d'angoisse.

— Il faut que je vous rappelle tout cela, reprit Raoul avec force, parce que je veux avoir la raison pour laquelle vous n'avez pas épousé Deschamps lorsque vous paraissiez l'aimer. Que s'est-il donc passé ?

— Oh ! que vous me faites mal, dit Ghita cherchant à se lever ; mais Raoul la retint.

— Non, dit-il, pas avant que vous ne m'ayez tout dit.

Ses yeux brillaient dans l'ombre. Une violente émotion l'étreignait. Il fallait qu'il eut à tout prix.

— Puisqu'il faut absolument remuer le passé, dit elle d'une voix basse, eh ! bien, voici. Je sentais venir sur mes lèvres l'aveu... cet aveu, je l'attendais, je l'espérais, mais au dernier moment l'émotion m'a saisie. J'ai eu peur. Hélas ! je n'étais qu'une jeune fille... j'étais profondément troublée. Pour vous échapper j'ai accepté le bras de Gaston. Mon émoi aurait dû vous faire comprendre, ajouta la jeune fille à voix imperceptible.

Raoul suffoquait.

— Mais alors vos fiançailles avec Deschamps ... plus tard ?

— Que voulez-vous ? .. vous êtes parti pour de longues années... je souffrais... Gaston m'aimait Ma famille voulait ce mariage. J'ai consenti, et puis... j'ai vu que c'était impossible. J'ai rompu. Voilà tout ce que j'ai à dire.

— Vous m'aimez et vous m'avez laissé partir, désespéré, s'écria Aubry hors de lui. Mais c'est affreux !

La jeune fille pleurait, la tête dans ses mains. A la vue de ces larmes versées pour lui, Raoul se pencha et enveloppa Ghita de ses bras.

— Ghita, murmura-t-il, dans un souffle ! Ghita, ne pleurez pas, me bien aimée. Et comme elle levait sa belle tête vers lui, le Mignon se baissa et ses lèvres cueillirent, dans un chaste baiser, la perle liquide élaborée par la souffrance dans le cœur du domino mauve.

HYANE.

SAVON DU CO GO se méfier des contrefaçons

Cour d'Assises

La session d'assises qui commencera demain comprend 10 affaires, la plupart de peu d'importance, dans lesquelles sont impliquées 14 accusés dont 2 femmes.

Les accusations se divisent ainsi : 1 tentative d'assassinat, 1 assassinat, 2 meurtres, 1 tentative et 1 complicité de ce crime, 1 meurtre de nouveau né, 2 vols, 1 faux en écritures, 1 coups et blessures volontaires ayant occasionné la mort sans intention de la donner.

Audience de demain :

Cr...ani Sitton, berger, demeurant à Cotton Corticchiato, prévenu d'assassinat et port d'arme prohibée.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Ducori.

Publications légales

25 février 1850. — M. Dupont est nommé procureur général près la Cour d'Appel de Bastia.

26 février 1861. — Les habitants de Calvi, que la République avait imposés plus que les autres communes sardes, ne le permettaient, envoyant au ministre un refus de 150 francs offrant d'obtenir une réduction d'impôt.

Gênes, pour reconnaître la « fedeltà dei Corsi, » se orda une partie de la requête.

Lettre de la Balagne

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Dans la réorganisation du service, rendue nécessaire par la liquidation judiciaire de la Compagnie Française de Navigation, quand il s'agira de juger de l'importance du transit des marchandises de la Balagne, il ne faudra pas s'en rapporter aux quantités apportées par les bateaux de la dite compagnie, qui ont été, pour ainsi dire boycottés par les forts chargeurs de la Balagne, qui ne comprenaient plus rien au nouveau service, soit comme arrivée et départs, soit comme nolis et manutentions de marchandises exigées, et qui étaient mal reçus dans les bureaux.

Il serait nécessaire de savoir le nombre de tonnes de marchandises apportées par le bateau le *Ville de Gênes*, armateur M. Henri Leiné, 18, rue de la République, qui me permettra de démasquer son nom et de l'appeler Henri L'Aimé, dont l'arbanité n'avait d'égale que l'affabilité de ses agents aux ports de la Balagne.

Si cet excellent armateur avait pu disposer de bateaux rapides et confortables pour les voyageurs, et faire un service à jour et heures fixes, il aurait englobé le service des voyageurs comme il a réussi à englober celui des marchandises.

Quoiqu'il arrive, la Compagnie qui se rendra adjudicataire du nouveau service, sans besoin de tenir compte des motifs qui ont valu à M. Leiné l'accueil qui lui a été fait par les chargeurs de la Balagne, pour se les attirer, et qui sait si ils ne voudront abandonner *Ben trovato* pour *Ben servito*. Affaire de tempérament, qui prime souvent celle des intérêts.

Un Chargeur.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 26 Février, à 3 h.

Richard Wallace, allégro,	Sellenick.
La Muette de Portici, ouv.,	Auber.
Les Gardes de la Reine,	Godefroy.
Le Maître de Chapelle faut,	Paër.
Danse Russe	Gauwin.

Le Chef de musique, L. LANT.

Le colonel Mattei

M. le général Blanco, commandant le 16e corps d'armée, vient d'adresser aux corps de troupe et services de la région l'ordre du jour suivant :

« Le lieutenant-colonel Mattei, atteint par la limite d'âge le 12 février, quitte le commandement de la 16e légion (bis) de gendarmerie.

« Le général commandant le 16e corps ne veut pas se séparer de cet officier supérieur, sans lui exprimer ses regrets, bien sincères, de le voir partir avant d'avoir obtenu le grade de colonel auquel l'appelaient ses qualités militaires, et sans lui affirmer qu'il emporte l'estime et la sympathie de ses supérieurs et de ses subordonnés. »

A CIRNEA

Dumenica, 26 febraju, a cinqua ore di sera, sôlita riunione à Cirnea.

Programma :

1. Paghiella.
2. Serenète.
3. Dormi pure, Serenata di Salvadore Scuderi.

Veglione d'u 5 marzu

A porta di lumi 27 *febraju*, sinu a dumani 3 *marzu*, i viglietti per u *Veglione* *saranu in bendita à stamperia Piaggi*. E persone ch'hanu l'intenzione d'assistenci su pregate di ritiralli cussì. Quelle chi si *presenteranu à Cirnea* senza viglietta nu seranu ricevute.

A vendita d'i viglietti sarà terminata u *vennari sera*, 3 *marzu*. *Prezzu* : 4 franchi per i sôcii ; 5 franchi per l'estranei.

I viglietti seranu personali.

Les Services Maritimes Postaux

M. le Président du Comité des Intérêts corses à Nice a adressé le télégramme suivant à M. Bérard, ministre des Postes :

Commerçants et voyageurs Corses et Niçois vivement inquiets organisation services provisoires à cause vitesse absolument insuffisante, malgré promesses sont toutes traversées de nuit et communications Nice Corse suspendues quatre jours consécutifs.

Serait reconnaissant réponse ministérielle permettant rassurer intéressés prochaine assemblée.

Le Président du Comité, SANTIAGGI.

Avis & Communications

Syndicat des ouvriers cordonniers. — Les ouvriers syndiqués retardataires pour les livrets et cotisations, sont priés de passer à la chambre syndicale rue Napoléon, 6, où le bureau se tiendra à leur disposition de 1 heure à 3 heures de l'après-midi, aujourd'hui dimanche, 26 du courant. Prière d'être exact.

Le Président, Mallard.

Présidents de l'Avenir. — L'assemblée *générale des Présidents de l'Avenir* (1re section) aura lieu aujourd'hui dimanche 26 février, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.

Les sociétaires sont priés de se rendre à la réunion.

Tout sociétaire absent encourra l'amende de 1 franc, s'il n'a, au préalable, informé par écrit le président, du motif de son absence.

Les dames, quoique instamment priées d'assister à la réunion, ne sont pas amendables.

Tout sociétaire devra être muni de son livret et émarger en entrant au bureau.

Le Président, J. Angelvy.

Comité des Fêtes

Se Liste de souscription

MM. *Pierangeli Henri*, 10 fr. ; Pierangeli Mathieu, 10 ; François d'Angelis, avocat, 10 ; Strauss Grégoire, 10 ; Emanuelli Antoine, 10 ; Bonelli Alexandre, 10 ; Fantauzzi Hyacinthe, 10 ; Fantauzzi P.-Mathieu, 10 ; Donati Louis, 5 ; Orsini César, 5 ; Angelini (*Café Français*), 5 ; Anonyme, 5 ; Cristofini Pierre, boucher, 1.50 ; Lisoni Sauveur, 2 ; Marc Leoni, 0.50 ; Anonyme, 0.50 ; Ferrandini, pâtissier, 0.50 ; Anonyme, 0.50 ; Marfisi, 1 ; Colonna Ange, 1 ; Madrigali, 0.50 ; Bartoli Henri, 5 ; Ciccoli, 0.50 ; Pierroti Sabadino, 2 ; Leoni, 1 ; Anonyme, 0.50 ; A. M. V., 2 ; Mme Ferrario, 0.50 ; Avanzi, 0.50 ; Rantozzi, 1 ; Calvani, 1 ; Mme Sisco, 1 ; Gavini (Café), 1 ; Giuggini Guillaume, 5 ; Buggini Orneste, 2 ; Biagini Pilade, 1 ; Bernard, administrateur de la Marine, 10 ; Gasparini Vincent, 10.

Total	153.10.
Report des listes précédentes	402.50
Total général	555.60

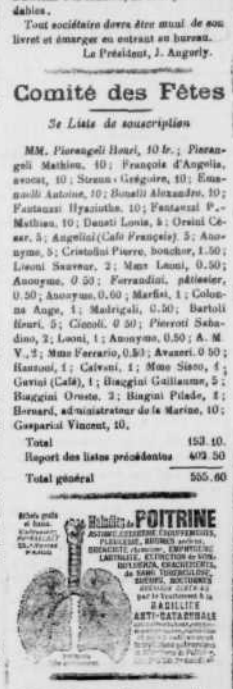

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 février.

Thermomètre. — 7 heures du matin, 5 5 à midi, + 12 ; à 7 heures du soir + 9 8 Maxima, + 12 3. Minima, + 5°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 760 mm. 5 heures du soir, 758 mm. — dans la matinée, S. S.

Dans l'après-midi, S. E.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Matinées musicales

Lundi 29 février et jeudi 2 mars, audition des élèves de Mlle Gleize.

A l'instruction

Un Vœu a été émis au nouveau conseil du cabinet d'instruction. Il avait déclaré précédemment que le renouveler dont il était pourvu avait été acheté deux jours avant le crime chez M. l'armurier Badani. Il a été accompagné par quatre gendarmes chez M. Badani, mais ce dernier a déclaré qu'il ne se rappelait pas d'avoir vendu une arme à l'inculpé.

Suivant a été interrogé ensuite par M. le juge d'instruction Virgitti pour préciser certains détails au sujet de son arrestation. Il était assisté de son conseil, Me Nivaggioli.

Avis

M. Simon Damiani prie ses nombreux clients qui ont des comptes ou des effets à régler, de vouloir bien venir se libérer dans le délai de huit jours, après quoi, M. Grisolli, ancien avoué à la Cour d'appel, chargé du contentieux de la maison, en poursuivra le recouvrement.

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scaglioni, Ajaccio.

Leçons d'Italien

Le cours a maison à domicile, s'adresser au bureau du journal.

Matinée musicale

Mercredi, 1er mars, à 3 heures et demie très précises, matinée musicale donnée par les élèves de M. et Mme Gennarelli dans le local de la Chambre musicale, rue de l'Intendance, 4.

Avis

Messieurs les Membres du Comité de patronage des écoles laïques sont priés de bien vouloir se réunir dimanche, 26 du courant, à cinq heures du soir, au Lycée, *salle des Professeurs*.

A vendre

pour cause de départ, trois percherons et un camion. S'adresser *au bureau du journal*.

Avis

Les chanteuses faisant partie du chœur des fileuses du *Vaisseau fantôme*, sont priées de se réunir chez Mme Giese, aujourd'hui dimanche, à deux heures précises.

Le chœur de Samson et Dalila sera répété le même jour, à dix heures et demie du matin.

A louer

— Chambre garnie à louer au 2e étage, rue de l'Opéra, 18.

— Trois pièces, Bd Paoli, 14, au 4e étage.

S'adresser à Mme veuve Legal, rue Neuve.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces *aboissans du grand Café Andreani*, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN

C'est la préparation la plus efficace pour nourrir les CHEVEUX GRIS et leur rendre leur beauté naturelle. Elle communique aux cheveux une souplesse qui favorise leur croissance; elle en arrête la chute et prévient les pellicules. Elle teint et embellit la chevelure.

Chez les Coiff. et Parfum. Fabr. : 22, rue Etienne Marcel, Paris.

Prochainement mise en vente du Grand Magasin Marinetti 6, Bd du Palais, 6

Avec riche agencement, installation du gaz, et nous sois, à moitié prix de leur valeur.

Location annuelle 3,322 frs.

C'est-à-dire plus de six pour cent (6 0,0) d'intérêt environ du capital à y employer.

Pour renseignements s'adresser à M. François Maestracci, agréé au Tribunal de Commerce, liquidateur judiciaire, 2, rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia.

Dépêche de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL JOUR ET NUIT

Bourse de Paris

	24 fév.	25 fév.
Rente 3 0,0 amort.	99 80	— 99.87
3 p. 0,0 anc.	99.40	— 99.60

Nomination

Paris, 25 février.

M. Franchi, est nommé juge suppléant de la justice de paix de Borgo.

Vol à bord d'un torpilleur

Pièces secrètes disparues

Cherbourg, 25 février.

Un marin du torpilleur n° 204 a été arrêté pour avoir volé le coffre fort du torpilleur contenant l'argent de bord et des pièces secrètes concernant la mobilisation.

L'argent a été en partie restitué ; les pièces secrètes n'ont pas été retrouvées. L'inculpé nie les faits qui lui sont reprochés.

Il a été maintenu en état d'arrestation et sera déféré à un conseil de guerre après enquête.

LA FUITE d'un lieutenant trésorier

Verdun, 25 février.

Le lieutenant-trésorier Caverois du 5e bataillon d'artillerie de forteresse, a pris la fuite en emportant le montant de la caisse, laissant un fort déficit au préjudice de l'Etat et de nombreuses dettes personnelles.

Le lieutenant Caverois est activement recherché. On croit qu'il est parvenu à se réfugier à l'étranger.

Le tunnel du Simplon

Deux ingénieurs essayent de traverser le tunnel en train spécial. — Ils sont victimes de leur témérité.

Paris, 25 février.

Le correspondant du « Matin » à Novare télégraphie :

« Les ingénieurs Grassi et Bianca voulant traverser le tunnel du Simplon en train spécial ont dû rebrousser chemin à cause des dégagements de gaz et de la température élevée.

» L'ingénieur Grassi est mort asphyxié. L'état de son collègue Bianca est très grave. On désespère de le sauver.

L'Affaire de Hull

La dernière séance DE LA commission d'enquête

Paris, 25 février.

La commission internationale d'enquête sur l'incident de Hull, a tenu aujourd'hui sa dernière séance pour entendre la lecture du rapport définitif dont la conclusion est conforme à celle déjà annoncée.

Tirages financiers

Ville de Paris 1904

L'obligation de l'emprunt métropolitain n° 130 332 est sortie remboursable à 200 000 francs.

L'obligation n° 48.351 est remboursable à 10,000 francs.

Les Morts du Jour

Le proviseur Bertagne

Paris, 25 février.

M. Bertagne, proviseur au Lycée Henri IV est décédé cette nuit

EN RUSSIE

A Saint-Pétersbourg

Les délégués des provinces

Saint-Pétersbourg, 25 février.

Le Conseil des ministres a décidé l'ajournement à une époque indéterminée de l'examen de la question de convocation des délégués des provinces qui devaient être consultés sur l'acceptation de la paix ou la continuation de la guerre.

La situation à Varsovie

Saint-Pétersbourg, 25 février.

La grève du chemin de fer de Vienne à Varsovie est terminée. les ouvriers ayant obtenu gain de cause.

La grève continue sur le chemin de fer de la Vistule.

Reprise de la grève

Paris, 7 h. 20 s.

On télégraphie de Varsovie au *Temps* :

« Contrairement aux premières informations, la grève des employés du chemin de fer de Varsovie à Vienne a été de nouveau déclarée dans la soirée.

« Les employés sont mécontents de la concession qui lui avait été accordée. »

Dans les provinces

Saint-Pétersbourg, 25 février.

A Lodz, des bagarres ont eu lieu. Un industriel a été tué.

On signale des rixes sanglantes à Bakou, entre Arméniens et Musulmans. Le bruit court qu'il y a beaucoup de morts et de blessés. La terreur règne parmi la population : toutes les banques sont fermées.

Les troubles commencent à s'étendre aussi au bord de la Russie.

Paris, 25 février.

Le correspondant du *Temps* à Saint-Pétersbourg télégraphie :

« A Batoum, la situation est grave. Les grévistes se sont révoltés contre la force armée. Des collisions sanglantes se sont produites dans la rue entre la troupe et les manifestants. Le préfet de police, un officier de cosaques et plusieurs commerçants ont été assassinés.

« Deux maisons particulières ont été pillées. Des familles entières quittent la ville pour se réfugier dans les campagnes environnantes.

« On craint de nouveaux troubles.

« Une grande agitation règne dans tout le Caucase. Les grévistes Georgiens ont tué un grand nombre de Turcs. »

Paris, 8 h. s.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au « Petit Parisien » :

A Lodz 410 fabriques ont décidé de reprendre le travail lundi.

Le nombre d'ouvriers occupés par ces usines est de 42.540.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Propositions de Paix

Malgré les démentis qui lui ont été opposés, le correspondant de l'agence Reuter dit tenir de bonne source que non seulement la question de la paix a été formellement discutée par le tsar, mais encore que les conditions auxquelles la Russie serait disposée à faire la paix ont été virtuellement arrêtées comme suit :

1. Souveraineté du Japon sur la Corée ;

2. Cession de Port-Arthur et de la presqu'île du Liao-Toung au Japon ;

3. Neutralisation de part de Vladivostok d'après le système de la porte ouverte ;

4. Placement du chemin de fer oriental chinois sous une administration internationale neutre ;

5. Restauration de la Mandchourie jusqu'à Karbine comme partie intégrante de l'empire chinois

Le correspondant ajoute, dit l'agence Havas que la difficulté réside dans le règlement de la question de l'indemnité, sur laquelle, on le sait, le Japon insistera ; mais on pense que cet obstacle ne sera pas insurmontable.

Il est très possible que la Russie risque une autre bataille avant de prendre une décision ; mais les personnes les mieux informées sont d'avis qu'étant données la situation intérieure et l'énorme difficulté de conduire la guerre, la paix sera conclue sur les lignes indiquées dans un délai relativement court, si la question de l'indemnité peut être résolue.

Le vicomte Hayashi, ministre du Japon à Londres, interviewé au sujet du télégramme Reuter, a déclaré ne pas pouvoir dire à quelles conditions son gouvernement traiterait. Il ne sait rien qui puisse faire prévoir une fin prochaine des hostilités. Aucune ouverture ne peut venir du Japon.

Quant aux probabilités d'ouvertures émanant de la Russie, le vicomte Hayashi ne voit rien comme élément nouveau, si ce n'est la situation intérieure du pays ; encore est-ce un facteur peu certain.

Enfin la « Correspondance politique, » généralement inspirée de source officieuse, a reçu de Saint-Pétersbourg un communiqué disant :

« Il est indéniable qu'il existe en Russie un fort courant en faveur de la paix, mais il ne faudrait pas conclure que ces sentiments aient trouvé un écho dans les milieux réellement compétents ; il importe de constater que la question de la conclusion de la paix ne fut pas effleurée ces derniers temps dans les cercles dirigeants. »

La Russie a 450,000 hommes sous les armes sur le Cha-Ho, et si ces forces considérables ne devaient pas être employées pour procurer à l'empire des conditions aussi favorables que possible, il eût été superflu de les mettre en ligne.

Si le Japon faisait aujourd'hui des propositions de paix, il fait de soi que cette grande armée doive entrer en ligne de compte en faveur de la Russie.

Torpilleurs japonais

Londres, 25 février.

On télégraphie de Tokio au *Times* :

Le Japon compte terminer sa nouvelle flotte de torpilleurs d'ici un an. Tous les navires seront de 380 tonnes, fileront 29 nœuds et seront pourvus de 2 tubes.

On a achevé récemment la construction de 10 torpilleurs.

Navires russes dans l'Océan Indien

Paris, 25 février.

On télégraphie d'Aden au *Temps* :

Cinq navires de guerre russe, faisant route vers le sud, ont été aperçus près de Mocksha, sur la côte de Benadir.

Nouvelles de Mandchourie

Saint-Pétersbourg, 28 février.

« Les rapports des généraux Kouropatkine et Sakharoff ne signalent aucun fait de guerre important. Quelques combats d'avant-postes ne sont produits hier.

» D'après des nouvelles parvenues au « Rousse » et au « Novoie-Vrémia, » d'importants préparatifs sont poursuivis par l'armée russe en vue d'une grande bataille qui paraît imminente. »

La flotte russe

La troisième escadre est attendue à Cherbourg

Cherbourg, 25 février.

La troisième escadre russe de la Baltique comprenant cinq cuirassés et deux charbonniers, est attendue la nuit prochaine à Cherbourg.

00098 GRANDS MAGASINS DU

LOUVRE

PARIS

EXPOSITION DES NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ

Les Grands Magasins du Louvre, à Paris, expédient *franco et gratis* leurs collections complètes d'Echantillons de tous les tissus, ainsi que leurs Catalogues de modes, *dessins*, renseignements, etc. ; il suffit d'en faire la demande par lettre affranchie à MM. les Directeurs des Grands Magasins du Louvre, à Paris.

Toutes les commandes de 25 francs et *au dessus* sont expédiées *franco de port, pour toute la Corse*, jusqu'au port de débarquement ou jusqu'à la gare la plus rapprochée du destinataire.

Les articles d'ameublement, literie et les objets lourds ou encombrants sont expédiés *franco de port*, jusqu'au port d'embarquement.

Pépinières de Borgo

Riparias Gloire de Montpellier

Racinés de toute beauté

S'adresser à M. Etienne de Susini, Bastia.

TRANSPORTS DIRECTS entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL Bastia.

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame MAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de blanc comprenant un choix considérable de toiles, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravattes, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardenia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de Marseille pour Bastia, vendredi, 24 courant. Il repartira de ce dernier port pour Tunis, samedi 25, à 5 heures du soir.

Pour frêt, passage, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotte, agent.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuse.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livreraient à ces manœuvres

DENTISTE

Le cabinet du docteur Vincenti, 1, rue de l'Opéra, en face les magasins Orenga, sera ouvert du 1er au 9 de chaque mois.

Mme MASSEL, née WOOG, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

AVIS

En vue de nouvelles entreprises, **M. Simon Damiani**, désire se débarrasser de la branche Spiritueux, et continuer la fabrication de Tabacs, Cigares, etc., ainsi que la branche Vêtements et Lingerie. Il céderait de préférence sa Distillerie, 31, rue de l'Opéra, telle qu'elle se trouve achalandée avec les stocks marchandises et 40.000 francs environ de créances y afférentes, à quelqu'un qui voudrait prendre la suite.

A cet effet, les plus grandes facilités de paiement seraient accordées à l'acheteur qui offrirait les garanties voulues.

Faute d'acheteur pour l'ensemble, il sera procédé à la vente des marchandises ainsi que du matériel à des prix exceptionnels de bon marché.

Voici un aperçu :

	vendues
8000 bout. eau de vie Mirador, à 2 fr.	à 1 25
2000 bout. Cognac ***, très vieux à 4.50,	1.75
1500 id. Eau de vie de Bourgogne, vieux marque, à 4.50	2.50
2000 bout. Absinthe Gould, première ébullition, 72° à 3 fr.	1.50
6000 litres Absinthe, 50° à 1 fr. 50,	1.10
6000 id. Rhum et eau de vie 52° à 1 fr.	0.75
1000 bout. Rhum ordinaire, grand arôme, 54° à 3 fr.	1.50
2000 bout. Malaga, Muscat, Malvoisie, à 2 fr. 50	1.00
3000 bout. Vin du Cap au Kola, à 1 50	1.00

Ces prix s'entendent verre en compris.

VINS

Corses, d'Algérie et d'Italie

garantis purs par jus de raisin à l'analyse

Vente en gros et au détail

Par suite d'un marché important passé avec un propriétaire d'Algérie se vin que tout le monde en profite, il sera mis en vente, à partir d'aujourd'hui, des bons vins d'Algérie, rouges, excellents pour la table

à 0,20 et 0,25 cent. le litre

et des bons vins blancs fins

à 0 fr. 30 cent. le litre

A cette occasion la Maison livrera aux vins Corses un bouquet exquis de la dernière récolte provenant des territoires de Venzolasca, Alistro, Tallone, Aleria et Ghisonaccia, aux prix suivants : le vin Rouge à 0.30 et 0.35 c. le litre, et le vin Blanc à 0 fr. 40 c. le litre.

Vin vieux *excellent* blanc et rouge à 0,60 c. la bouteille, vin d'Italie rouge à 1 fr. 25 c. le flacon, verre à rendre.

Vinaigre rouge, clair extra, à 0,30 c. le litre. Huile d'olives fine du pays à 1 fr. le litre.

Aux achateurs de gros et demi gros il sera fait un rabais.

Les marchandises sont livrées à domicile. Des facilités seront faites pour la clientèle. Les fûts et demi jeunes seront prêtés à titre gracieux.

La devise de la Maison est de vendre bon et à bon marché.

Essayer et vous serez satisfait. Prière en. S'adresser à M. ORESTE BIAGINI, 5, avenue Carnot, Bastia.

AU BON MARCHE

PRIX FIXE **BARBISINO** PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA

Ouverture des Ventes Réclame

A cette occasion la Maison offre à sa clientèle une série d'articles, nouvellement arrivés, sacrifiés à des prix extraordinaires de bon marché.

Aperçu de quelques genres :

Chemises pour hommes dispositions nouvelles façon soignée, la chemise. 1,40
Un lot de descentes de lit, grande taille, la descente. . . 0,90
Un lot de vitrages, encadrés et brodés, très jolis motifs, article riche, le rideau 0,95
Flanelle de santé pure laine, le mètre 0,80
Pantoufles noires ou couleur, pour Dames, cousues, semelle et talon cuir, la paire 1.45
Coupon de 6 mètres cretonne fantaisie, larg. 80 cent., le coupon 1.80
Coupon de 5 mètres vichy grand teint, le coupon . . . 1,05
Chaussettes pour Hommes, sans couture, teint garanti, la paire. 0,30

UN LOT de COUPES et COUPONS de toutes sortes de tissus sera vendu avec des rabais considérables.

CONFECTIONS

Un grand assortiment de Confections pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants sera également vendu à des prix inconnus jusqu'à ce jour. Pour en donner une idée il nous suffira de dire que nous avons des

Complets en cheviotte noir, bleu marine et gris, grand plastronage, doublés satin de Chine, le complet . . 13,50
Complets pour Garçonnets de 3 à 12 ans, le complet, à partir 2,45
Pantalons pour Hommes, drap fantaisie ou cheviotte, le pant. 2,95
Chapeaux pour Hommes, toutes nuances, à partir de . 1,75
Bérets pour Enfants, unis ou fantaisie, belle garnit., à partir de 0,75

CHAUSSURES

Notre rayon de chaussures comporte différentes affaires très avantageuses, que nous désirerions énumérer, mais pour nous restreindre nous nous bornerons à citer :

Richelieu pour Dames, double semelles, coutures indécousables « Fabrication nouvelle », la paire. 2,95
Bottines avec ou sans fourrure, double semelles, coutures indécousables « Fabrication nouvelle », la paire. . 3,50
Bottines pour Hommes, gr. claque, solidité garantie, la paire. 6,50

Venez voir, venez vous renseigner

9, Rue de l'Opéra **AU BON MARCHÉ** 9, Rue de l'Opéra

30e ANNÉE — LUNDI, 27, et MARDI, 28 FÉVRIER 1905 — N° 50

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judic., 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Sainte Fortunée.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 16 m. — Coucher, 5 h. 15 m.
Lune Nouv. le 5 — Premier quar., le 13.
Fête de demain : Saint Donato.

27 FÉVRIER

Les Curiosités de la Semaine

Prisonnier millionnaire — A-t-on assez ri, à Sing-Sing, de ce pauvre Stefani ! Vous savez ce qu'il a fait ? Il a fait faillite. Ce Stefani, un Corse condamné il y a quelques années, à l'emprisonnement perpétuel dans l'asile pour les fous criminels de Dannemora (Etat de New York) pour le meurtre d'un avoué, avait hérité de la fortune de sa mère qui se montait à un demi-million de francs. Doué du génie des affaires financières, il se mit à jouer à la Bourse par l'intermédiaire d'un gardien qui transmettait ses ordres aux courtiers new yorkais.

Grâce à d'heureuses spéculations, il a gagné en quelques années près de 30 000 dollars, et l'on a la preuve que certaines banques étrangères ont reçu en son nom des dépôts considérables. Mais comme il est civilement mort, il ne peut toucher à sa fortune, les Compagnies lui refusant de lui verser les dividendes auxquels ses actions lui donneraient droit. De rage, il a attrapé une maladie d'estomac. Il s'est mis au régime lacté. C'est le seul luxe que l'administration pénitentiaire lui permette.

Un grand journal américain, le *New York World*, publie l'annonce suivante, que nous traduisons littéralement : « On demande un doigt de femme. — Une dame de la meilleure société ayant subi l'amputation d'un doigt de la main gauche, offre de payer comptant une somme de 2 500 francs pour un doigt bien fait provenant de la main d'une femme saine. Celle ci ne devra pas être âgée de plus de 45 ans, ni de moins de 25 ans. Autant que possible, elle devra être de race anglo saxonne. La préférence sera donnée à une personne aux cheveux châtains. Le doigt sera greffé par les soins d'un des premiers chirurgiens de New York. »

Les cheveux châtains ? Quel rapport, direz vous avec le doigt ? C'est pour la carnation : cheveux blonds, doigts roses. Il y a aussi la question du système pileux. C'est très difficile à trouver, un doigt qui aille comme un gant. Et 2.500 frs, vrai, ce n'est pas payé !

Une exposition de charlatanisme. — Il se tient actuellement à Breslau une exposition assurément originale : une exposition du charlatanisme ! Cette exposition a été organisée, à l'occasion de l'assemblée des naturalistes et des médecins allemands, par la société allemande pour la lutte contre le charlatanisme. On y rencontre d'abondants documents et pièces à conviction telles que réclames des charlatans et fabricants de remèdes secrets.

On sait que l'Allemagne est vraiment la patrie du médecin charlatan, car le métier de guérisseur y est libre : l'usurpation de titre de médecin tombe bien sous le coup de la loi, mais il n'y a pas d'exercice illégal de la médecine. L'exposition de Breslau donne des statistiques qui démontrent à quels résultats a conduit cette façon d'entendre la liberté des métiers : à Berlin, tandis qu'en 1879 on ne comptait que 99 charlatans on en comptait, en 1904 973, et 3 200 médecins. A Francfort-sur Oder, on trouve 294 médecins et 251 charlatans ; enfin, dans toute la Prusse, il y avait, en 1892, 15,400 médecins et 4.104 charlatans.

Il existe au pays de Galles des localités dont le nom est impossible à prononcer — même pour les Anglais. Il y a quelques jours, s'est plaint, devant un tribunal de Londres, un procès civil dans lequel se trouvait engagée, comme partie défenderesse, la municipalité d'un bourg gallois que les avocats ne désignaient dans leurs plaidoiries que par Llanfair.

— Pardon, maître X..., intervint à un moment le président facétieux ; vous tronquez le nom de la localité. Veuillez ne pas vous en servir ou le prononcer en entier.

L'avocat rétif, hésita, puis s'exécuta : — La municipalité de Llanfairpwllgwyngyllgogerychwyrndrobwllllantysiliogogogoch. Et le malheureux se rassit, épuisé.

Les Anglais eux mêmes appellent cet endroit : « Le casse-mâchoire des Anglais ». Le fait est que, si nous y avions un ami, nous ne lui écririons pas tous les jours.

Nos voisins d'outre-Manche ont vraiment une imagination du meilleur goût ! Non contents d'acclamer à tout propos et hors de propos leurs amis les Japonais, ils baptisent leurs enfants de ces noms mélodieux de Koroki, Oku, Kami moors, Togo. Les pasteurs sont obligés de lutter contre cette mode, ou plutôt cette manie ridicule ; certains parents, non contents d'affubler leurs fils d'un seul de ces noms japonais, en donnent deux à la fois. Les Kuroki-Oku et Oku-Koroki sont multiples. Par contre, il existe quelques bébés « Kouropatkine », mais ils sont fort peu nombreux.

Entendez vous d'ici la nurse gourmandant son poupon et lui disant : « Oku, viens ici ; Koroki, tu n'es pas sage ; Kimmoura, tu seras privé de dessert. ». N'est-ce pas exquis !

Un nouveau mode de boxe. On vient d'adopter dans les académies militaires des Etats-Unis, le jiu jitsu, un mode de combat japonais servant à la défense personnelle et sans armes. Le combattant ne frappe pas avec le poing, mais avec le bord de la main ouverte. Il n'y a pas besoin, pour se livrer à ce genre de sport, de disposer d'une grande force physique : il suffit de connaître les endroits sensibles du corps humain. Il paraît qu'à cette condition un homme, si faible qu'il soit, peut mettre n'importe quel hercule hors de combat.

C'est, du reste, ce qu'a prouvé M. Jamichita, l'importateur de cette lutte aux Etats-Unis. M. Jamichita ne pèse que cinquante-cinq kilos, et pourtant, dans un match engagé par lui contre Ajax, véritable colosse américain, qui s'est acquis une grande renommée comme boxeur, il a contraint celui-ci à abandonner la lutte.

Le docteur Emmett Dent, médecin de l'asile d'aliénés de Manhattan, près de New-York, poursuit en ce moment sur ses malades d'intéressantes expériences de musicothérapie. L'influence psycho-physiologique des sons sur l'organisme humain est connue depuis longtemps. Chez les soldats en marche, par exemple, les clairons, les tambours, la fanfare, diminuent la fatigue, augmentent les forces musculaires, le sac devient moins pesant, le pas plus alerte. La banale chansonnette de route même produit une partie de ces effets. N'est-ce pas Théophile Gautier qui a dit que la musique militaire, entendue sur le mail de quatre à cinq, « donnait du cœur aux citadins » ?

Mais, jusqu'à présent, cette agréable médication restait d'une application restreinte et sans règles précises. C'est à dégager ces règles de l'empirisme que s'est attaché le docteur Dent en soumettant ses malades à un traitement musical méthodique, variant suivant les formes de la folie et accompagné d'observations minutieuses. Si on arrivait, dans quelques cas seulement, à remplacer par la Ballade du roi de Thulé l'odieuse camisole de force, ce serait déjà un beau résultat.

PIPELET.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

CHAMBRE DE COMMERCE DE BASTIA

Séance du 25 février 1905

La Chambre de commerce de Bastia réunie extraordinairement pour examiner l'organisation provisoire des Services maritimes postaux du 9 février jusqu'au jour de l'entrée en fonctions de la compagnie à laquelle seront attribués les services de la prochaine adjudication,

Soumet à M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes les observations suivantes, qui lui sont inspirées par la déclaration qu'il a faite à la Chambre des députés.

En effet, en réponse à la question posée par M. Antoine Gavini, il a fait connaître « que le service provisoire serait analogue aux anciens services de la Compagnie Fraissinet améliorés. »

Or, Bastia, avec les anciens services, avait hebdomadairement deux directs sur Marseille aller et retour.

Le nouveau service provisoire supprime un retour sur Marseille (celui du jeudi qui existait à Bastia depuis le contrat de 1850).

De plus, des trois prolongements hebdomadaires sur Livourne de l'ancien service Fraissinet, un seul est maintenu.

Enfin, nos relations entre Nice sont rendues difficiles et onéreuses, en ce sens que notre courrier important des marchandises fraîches et des primeurs, arrivant dans ce port en jour de dimanche, en qui contrarie la vente sur place et les réexpéditions.

La suppression des lignes de Livourne contrarie au premier chef le mouvement du tourisme, car, il est avéré que c'est par cette voie, qui est la plus courte, que la plupart des voyageurs combinaient leur excursion en Corse.

On ne s'explique pas que le port de Bastia ait pu être tenu en dehors des préoccupations des pouvoirs publics, puisque le mouvement des passagers et marchandises qui s'effectue par ce port égale en importance le trafic de tous les autres ports de l'île.

Par toutes ces causes,

La Chambre, faisant appel aux sentiments de justice de M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes et à sa sollicitude pour les intérêts généraux de l'île,

Demande que tous les anciens services qu'exécutaient la Compagnie Fraissinet soient conservés à titre provisoire aussi améliorés.

Demande également que le service de Bastia-Nice soit fixé à un autre jour de la semaine que le samedi.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 28 Février, à 3 h.

Marche des Cadets de Gascogne. Furgeot.
Ire ouverture de concours, Fontenelle
Pavane, Vasseur.
Werther, fantaisie, Massenet.
Ma Reine. C. Conte.

Le Chef de Musique, J. LANZ.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

27 février 1872. — Mgr de Gaffory est nommé Evêque de la Corse.

Ce prélat fut présenté le 6 mai suivant et sacré à Paris le 6 octobre.

Mgr de Gaffory succéda au prestige d'un

---

34 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA PEAU DU LION

de CHARLES BERNARD

IX

LA REVANCHE

A mesure que Servian faisait main basse sur les Circéides et les Brademantes, elle s'enfonçait dans son fauteuil avec la grâce nonchalante d'une frêle beauté qu'elle brisée la moindre fatigue. Vint-il à tourner en ridicule une femme d'agent de change qui prenait des leçons d'escrime chaque matin, elle se leva pour aller chercher un ouvrage de broderie qu'elle n'avait pas touché depuis plus d'un mois, et reprit paciflement d'une aiguille une main trop blanche et trop mignonne pour que la pensasse d'un faucet en eût jamais meurtri le satin. Enfin, lorsqu'il en parvint de parler de bottes à propos de Vénus, elle ne put s'empêcher d'allonger sur le tapis, en manière de contrainte, un petit pied merveilleusement chaussé qui eût fait honneur à la déesse même.

Chose étrange mais non inexplicable, au lieu de blesser madame Cassendo, le courroux de Servian lui plaisait. Depuis qu'elle le voyait irrité et prêt à la révolte, elle désirait son amour, et il lui paraissait attrayant de le ranger à l'obéissance. A mesure qu'il épanchait une ironie longtemps contenue, elle sentait se ranimer son penchant pour lui comme verdoie le gazon qu'arrose une pluie d'orage. Jamais elle ne lui avait trouvé le regard si expressif, la voix si pénétrante, la raillerie si fine, la parole si pleine d'énergie et d'autorité. Patient, doux et respectueux, naguère elle l'avait maîtrisé ; moqueur et provoquant, elle l'écoutait avec une soumission qui ressemblait à de la tendresse.

Pendant deux jours continua cette réaction à laquelle M. Horbelin et Tonayrion assistaient sans y rien comprendre. Le colonel était mieux au courant des manœuvres de l'art militaire que de celles de l'amour. A ses yeux, la prise d'armes de Servian et le désarmement d'Estelle étaient deux énigmes également inexplicables.

— Qui diable pourrait deviner ce qui se passe dans leurs cervelles ? pensait-il en les examinant à la dérobée ; ces jours derniers, elle le traitait comme je ne traiterais pas un Cosaque, et il flait doux comme un agneau ; aujourd'hui n'est elle qui est l'agneau, et au lieu de profiter de ce bon moment, il ne cesse de la rabrouer et de lui dire des mots piquants. Je vois qu'il est temps que je m'en mêle.

Quoiqu'il eût promis à sa fille de la laisser libre dans le choix d'un mari, le colonel n'avait pas renoncé au désir d'avoir Servian pour gendre, et il ne se fit aucun scrupule de le tirer de la mauvaise voie où il le voyait engagé.

— Ah ça, sabre de bois ! à quel jeu jouons-nous ? lui dit il en le prenant à part ; aurez vous bientôt fini de maltraiter les amazones ? C'est de l'adresse et de l'à-propos, vous pouvez vous en vanter. Ignorez-vous donc qu'Estelle n'a pas de plus grand plaisir que de monter à cheval, et qu'elle tue au pigeon au vol ?

— Je sais cela, répondit Servian.

— Et pour lui plaire, vous n'imaginez rien de mieux que de tirer sur elle à boulets rouges ? La galanterie est nouvelle.

— Je n'ai pas la prétention de plaire à madame Cassendo.

— Mais du moins vous en avez le désir ?

— Je ne l'ai plus, dit Servian d'un air froid.

— En êtes-vous certain ? demanda le colonel avec un rire de bonne humeur ; l'amour, si je m'en souviens, part moins vite qu'il n'arrive.

— Qui vous a dit que je fusse amoureux ? Est-ce madame Cassendo ?

— C'est elle même, répondit monsieur Horbelin ; pourquoi n'aborderais-je pas franchement la question ? Entre d'anciens amis comme nous, toute diplomatie est de trop. Vous avez demandé ma fille en mariage ?

— Et votre fille m'a refusé.

Ce n'est pas là son dernier mot, je le parierais d'après ce qui se passe depuis deux jours. Pour ce qui me regarde, je n'ai pas besoin de vous dire que je préférerais votre alliance à toute autre.

— Même à celle de M. Tonayrion ?

— Même à celle de M. Tonayrion, qui prend, je crois, ma maison pour une auberge ; je lui en ai déjà fait l'observation et je n'attends certains renseignements ; jusque là j'ai promis de ne rien dire. Si votre mariage dépendait de moi seul, il serait donc conclu à l'heure qu'il est ; mais vous le savez, Estelle est sa maîtresse et je ne suis pas un père barbare. Je ne veux la contraindre en rien, c'est à vous de soigner votre jeu et d'enlever la partie : à mon avis, vous pouvez encore la gagner et faire échec et mat le Tonayrion. L'unique grief qu'Estelle ait contre vous n'est au fond qu'un enfantillage.

— Puis-je connaître cet unique grief ? demanda Servian, dont les yeux exprimèrent une vive curiosité.

— Elle ne vous l'a pas dit ? répliqua le colonel avec une sorte d'embarras ; en ce cas, silence dans les rangs. Il vaut mieux d'ailleurs que vous ayez une explication avec elle. Tâchez de la faire parler ; plaidez votre cause, et surtout pas un mot sur tout ce que je viens de vous dire ; je n'ai pas envie d'être grondé.

— Mon cher colonel, répondit Servian avec un sourire rempli de tristesse, je vous remercie de l'intérêt que vous me témoignez. Croyez qu'il m'eût été bien doux de conserver l'amitié qui nous unit en devenant votre gendre ou plutôt votre fils ; mais cet espoir est une chimère dont je ne me berce plus. Vous dirai je toute ma pensée ? Oui, car manquer de franchise, ce serait mal reconnaître la vôtre. Je trouve aujourd'hui que madame Cassendo a bien fait de refuser ma main.

— Bah ! fit monsieur Horbelin d'un air étonné.

(A suivre).

nom aimé, de telles vertus épiscopales que le siège reste conserve de lui un très doux souvenir.

15 Février 1738. — La mairie de Beaulieu répond au médecin (voir 16 février) que les Corses lui seraient envoyés au leur assurant la protection de Louis XV et en ajoutant qu'il était venu parmi eux pour mettre fin à leurs calamités et traiter avec les mandataires que la nation corse désignerait.

Gazette Judiciaire

Samedi a eu lieu l'installation de M. de Figarelli, président du tribunal civil, et de M. Sébastien Gavini, procureur de la République.

Magistrat de carrière, M. de Figarelli a passé trente-cinq ans dans les parquets ; depuis vingt ans il dirigeait celui de Bastia, on sait avec quelle droiture et quelle parfaite connaissance de l'administration de la justice criminelle. Il avait d'ailleurs ce qui tenir : son oncle, le regretté conseiller de Figarelli, a laissé dans les parquets qu'il a dirigés, ainsi qu'à la cour d'Aix et à celle de Bastia, le souvenir d'un magistrat éminent.

M Sébastien Gavini, tout en étant un homme politique, ne s'est jamais tenu éloigné du palais ; aussi lui sera-t-il facile, avec sa puissante intelligence et sa connaissance des hommes et des choses, de remplir dignement les délicates fonctions qui lui sont confiées. Lui aussi porte un nom qu'a honoré dans la magistrature son grand'père, président de chambre à la cour de Montpellier, et qu'a non moins honoré son père qui fut un des maîtres de notre barreau bastiais.

Nouvelles Militaires

M. de Sesti, médecin principal de 2e classe à l'hôpital militaire de Bayonne, est désigné pour l'hôpital militaire de Toulouse.

— M. Campana, médecin aide major de 1re classe au 162e régiment d'infanterie, est désigné pour le 22e d'artillerie.

— M. Chiappe, officier d'administration de 1re classe à la direction du service de santé du 17e corps d'armée, désigné pour l'hôpital militaire de Givet, est maintenu à son poste au 17e corps.

— M. le lieutenant Prosperi, du 2e régiment de tirailleurs annamites, est affecté au 7e régiment d'infanterie coloniale.

— M. le lieutenant-colonel Virgitti, du 9e régiment d'infanterie coloniale, est autorisé à prolonger d'une année son séjour colonial.

Cour d'Assises

Audience du 27 février

Présidence de M. SAVELLI, *conseiller*

La 1re session trimestrielle, pour l'année 1905, s'est ouverte aujourd'hui sous la présidence de M. le conseiller Savelli, assisté de MM. les conseillers Giuly et Gabrielli.

Dès le début de l'audience, MM. les jurés Colombani Antoine-Martin, Padroni Dominique, Casabianca François-Marie et Marini Marius, qui produisent des certificats de maladie, sont dispensés du service. Quant à M. Antonini, instituteur à Bastia, il est rayé de la liste du jury, ses fonctions étant incompatibles avec celles de juré. Le Cour surseoit à statuer sur le cas de MM. Poli Antoine-François, Costa Ignace et Lepidi, qui n'ont pas répondu à l'appel de leur nom et n'ont fait parvenir aucune excuse.

Tentative d'assassinat et port d'arme prohibée

La première affaire de la session amène sur le banc des accusés un jeune homme de 17 ans, le nommé Cruciani Simon, prévenu du crime de tentative d'assassinat sur la personne de Graziani Dominique et du délit de port d'armes prohibées. L'acte d'accusation expose les faits de la manière suivante :

Le 16 novembre 1904, au lieu dit Sambocco, territoire de la commune de Cattoli, Graziani Dominique était occupé en compagnie d'autres ouvriers à transporter du bois pour établir une charbonnière. Vers dix heures et demie du matin survint Cruciani Simon qui lia conversation avec Panzetti Jean-François et Cattoli Jean-Baptiste. Il travailla avec eux pendant une demi-heure à faire glisser du bois vers la charbonnière, puis après avoir salué un passant Graziani Ignace, père de Graziani Dominique, et Terre Antoine-Baptiste, il se dirigea du côté où travaillaient Graziani Dominique et Sparzini Lucien. Il les aborda amicalement et causa avec Sparzini. Rien, ni dans son attitude, ni dans ses paroles, ne trahissait les sentiments qui l'avaient conduit en cet endroit.

Aussi, sans méfiance, Graziani chargea sur ses épaules un fagot de bois, et pendant qu'il s'acheminait vers la charbonnière en tournant le dos à Cruciani, celui-ci sortit un pistolet de sa poche, fit feu et prit la fuite. Grièvement blessé, Graziani s'affaissa sur le sol. Le projectile l'avait traversé de part en part. Entré à l'angle inférieur de l'omoplate droite, il était sorti à la partie antérieure du thorax en passant à travers le poumon droit. Graziani a survécu à sa blessure qui a entraîné une incapacité de travail de quarante jours.

L'inculpé a déclaré à la justice qu'il avait tiré sur Graziani parce que le 15 août 1904, sur la place publique de Cattoli, celui-ci l'avait blessé au nez en le jetant par terre. Il a prétendu, en outre, qu'au moment du crime, Graziani s'était moqué de lui et s'était même touché le nez pour lui rappeler la scène du 15 août. Ce système est formellement contredit sur le dernier point par les témoignages recueillis. Tout démontre, au contraire, que Cruciani avait prémédité son attentat.

M. Aubert, substitut du Procureur général, occupe le siège de l'accusation. Me Ducori est assis au banc de la défense.

Interrogatoire

L'accusé soutient qu'il a agi sous l'empire d'une violente colère. S'il a fait feu sur Graziani, c'est qu'il a été violemment provoqué par les propos insultants et les tracasseries incessantes de ce dernier. Il n'a nullement prémédité son acte, dont il se repent sincèrement.

Audition des témoins

Cinq témoins seulement sont assignés à la requête de M. le Procureur général. Ils viennent raconter qu'à la suite d'un accident où il s'était blessé au nez, Lucien Simon en avait conçu un vif ressentiment vis-à-vis de Graziani, qu'il rendait responsable de ce petit malheur. Ils affirment que l'accusé a tiré par derrière sur Graziani.

Réquisitoire

L'honorable organe de l'accusation soutient la prévention. Cruciani Simon ne mérite aucune indulgence de la part de ses juges. D'un caractère violent et vindicatif, il a voulu, en frappant Graziani, son ami et parent, assouvir une vieille rancune. Durant trois mois il a prémédité son crime, attendant le moment favorable pour le mettre à exécution. Il a tiré à bout portant, par derrière, sans provocation aucune, sur la victime. Un pareil acte mérite une répression sévère.

Plaidoirie

Avec son éloquence et son talent habituels Me Denoci combat le système de l'accusation. Son client n'est pas la brute aux instincts pervers, qu'a dépeint M. l'avocat général. Il a au contraire d'excellents antécédents. Dans cette affaire la provocation est manifeste. C'est parce qu'il ne pouvait plus supporter les moqueries de Graziani que, dans un moment de colère, Cruciani a fait feu. Dès lors MM. les jurés ne sauraient retenir à l'encontre de son malheureux client les circonstances aggravantes de la préméditation et du guet apens.

Les blessures de la victime ont d'ailleurs été des plus légères. Graziani est aujourd'hui complètement guéri. Se souvenant qu'une bonne justice loin d'exclure l'humanité, la commande, MM. les jurés se montreront indulgents pour l'accusé.

Le Verdict

Après quelques instants de délibération, le jury rapporte un verdict affirmatif sur la question de culpabilité, négatif sur les questions aggravantes et aussi sur la question de provocation, mais admettant les circonstances atténuantes.

En conséquence, la Cour déclare Cruciani coupable du crime de meurtre atténué et du délit de port d'arme, et le condamne à huit années de réclusion sans interdiction de séjour.

∴

Audience d'aujourd'hui :

Martini Lucien, charretier à Ajaccio, meurtre.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me Nivaggioli.

L'Hôpital de Bastia

Soirée de Bienfaisance

Comment l'idée m'est elle venue d'aller passer un instant à l'hôpital civil? Car on ne devrait rentrer dans ces établissements de bienfaisance qu'avec les poches remplies et avec l'idée bien arrêtée de pouvoir atténuer les souffrances de tant de pauvres gens.

Il faisait froid, il faisait triste, et je voulais voir comment étaient soignés tous ceux qui sont privés des joies de la famille et qui, ne pouvant recevoir chez eux le traitement de leurs affections, se voient obligés de frapper à la porte de nos services hospitaliers.

Je ne veux pas évoquer l'affreux cortège de misères dont ma mémoire est remplie; je veux simplement dire que les soins qu'on donne indistinctement à ces malheureux sont des soins dévoués, des soins tout paternels.

Tous s'efforcent d'atténuer les souffrances physiques et morales des hospitalisés. Mais d'autres malades attendent, d'autres douleurs ont besoin d'être calmées, et c'est dans ce but qu'un Comité composé de l'élite de notre jeunesse bastiaise a décidé de donner une grande soirée au théâtre municipal, le samedi 4 mars.

A chaque pas la misère immédiate et pressante se dresse et crie : il faut porter secours à tous les malheureux qui nous entourent souffrent du froid, de la faim, mais ceux surtout que la fièvre étreint, à ceux que la maladie retient sur un lit de douleur.

Si tout n'est pas parfait à Bastia, nous savons pourtant qu'on est heureux de soulager les infortunés ; les idées de solidarité et de charité pénètrent dans toutes les classes de la société et samedi soir un public nombreux se donnera rendez-vous au Grand Théâtre ; la soirée sera brillante et en se retirant on aura l'intime satisfaction d'avoir contribué à améliorer le sort de tous les pauvres gens qui souffrent dans notre grand établissement de bienfaisance.

Lorsque il y a amaigrissement chez l'homme ou chez la femme, c'est qu'il y a dans l'organisme quelque chose qui ne va pas et ce quelque chose est généralement un défaut de nutrition dû à un malaise des organes de la digestion. En général, l'amaigrissement est accompagné de perte d'appétit, de langueur, de faiblesse nerveuse, d'irritabilité, d'insomnie. Si vous ressentez de pareils symptômes, si vous ne voulez pas devenir l'ombre de vous-même, purifiez et fortifiez votre sang, régénérez, tonifiez votre organisme par le traitement des pilules Pink. Vos fonctions digestives ne tarderont pas à s'améliorer, vous profiterez de la nourriture et votre amaigrissement cessera.

Mademoiselle Boy, fille de M. Auguste Boy, de Montiveux par Condé-en-Brie (Aisne), qui se trouvait dans cette situation a vu sa santé complètement transformée à la suite du traitement des pilules Pink. Sa mère écrit :

« Depuis 3 ans, ma fille était atteinte d'anémie, aucun remède ne pouvait la guérir. Nous avions consulté plusieurs fois, mais les traitements indiqués étaient restés sans effet. Ma fille était d'une grande pâleur, ses yeux étaient enfoncés, et cela lui donnait très mauvaise mine. La pauvre enfant avait complètement perdu l'appétit et elle vomissait souvent le peu qu'elle mangeait. Elle maigrissait bien entendu beaucoup. Elle ne pouvait naturellement faire grand ouvrage, elle n'en avait pas la force. Chaque matin après avoir régulièrement passé une mauvaise nuit elle se sentait plus fatiguée que la veille. Nous étions complètement désolés et nous nous demandions ce qui allait arriver. Heureusement que les pilules Pink nous ont été indiquées et qu'on a tant insisté sur leur grande efficacité que ma fille les a prises. Elles l'ont certainement sauvée. De la jeune fille qui faisait presque peine à voir, elles ont fait une jeune fille pleine de santé. »

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Gabin et Cie, pharmacien de 1re classe, rue Bellu, Paris, trois francs cinquante la boîte, dix sept francs cinquante les six boîtes franco. Elles guérissent anémie, chlorose, neurasthénie, faiblesse générale, maux d'estomac, rhumatisme, débilité nerveuse, danse de St-Guy, migraine, névralgies, sciatique, irrégularités des femmes.

Le Jury d'Etat

Le jury d'Etat départemental appelé, aux termes de l'article 27 du décret portant règlement d'administration publique, en date du 23 novembre 1889, et des articles 23 et 24 de la loi du 15 juillet de la même année, à examiner les jeunes gens de la classe de 1904, exerçant des industries d'art, qui réclament le bénéfice du paragraphe 2 de l'article 23 de la dite loi, se réunira le lundi 20 mars 1905 à 10 heures du matin à Ajaccio, dans l'une des salles de la préfecture.

Les candidats doivent présenter au jury :

1° Un certificat du maire de la commune où ils sont domiciliés, tel que le détermine l'article 12 de la loi du 15 juillet 1889, constatant qu'ils sont inscrits sur les tableaux de recensement établis pour la formation de la dite classe ;

2° Un certificat d'exercice de l'une des industries d'art spécifiées à l'article 26 du dit décret ; ce certificat est établi par l'autorité municipale.

L'arrêt du Tavignano

Alesia, 24 février.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

La Compagnie de chemins de fer départementaux vient de supprimer, sans que l'on sache pourquoi, la distribution des billets à l'arrêt de Tavignano, alors que cet arrêt est aussi important que plus d'une gare. Cette mesure a jeté la désarroi parmi les nombreux habitants de la plaine qui jusqu'ici avaient l'habitude de prendre le train à cet arrêt.

Nous voulons espérer que la Compagnie n'hésitera pas à revenir sur sa décision que rien n'explique et qui préjudicie considérablement les intérêts d'un grand nombre de voyageurs.

Veuillez agréer, etc.

A. B.

Nouveautés en Soieries

La maison recommande d'exportation en Soieries Schaiaur et C.ie, Lucerne (Suisse), nous communique ce qui suit :

Après un assez long intervalle les soieries un peu délaissées pour robes de ville sont de nouveau très en vogue et remplaceront les tissus de différents genres employés la saison dernière. Les nouveaux dessins de même que les soies unies pour le printemps et l été ont été créées spécialement pour pouvoir être portées comme toilettes et blouses de ville. Les petits dessins s'emploieront plus volontiers pour robes, les grands dessins aux tons plus vifs plutôt pour blouses. Les soies les plus goûtées sont : Taffetas mousseline, Mousseline, Radium, Crêpe de Chine, Haitienne, Habotai, etc., en uni, rayé, quadrillé, pointillé, changeant, chiné, jaspé et ombré. Ecossais pour blouses dans les teintes les plus nouvelles sont très à la mode.

Une nouveauté ravissante est la broderie anglaise à jours sur pongé pour robes et blouses, les demandes si nombreuses pour cet article au prix de 6 fr. 50 le mètre, nous empêchent de pouvoir toutes les satisfaire.

N'omettons pas la Mousseline suisse, unis, largeur 120 cm. à 1 fr. 20 le mètre, qui est envoyée à domicile, franco de port et de droits de douane, comme toutes les étoffes de soie.

Les échantillons de toutes les nouveautés en noir, blanc, couleur, fantaisie, etc, sont envoyés franco sur demande.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 février.

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 6° à midi, + 12 8 4 7 heures du soir, + 11° Maxima, + 14°3. Minima, + 5°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. à midi, 757 mm. 6 heures du soir, 753 mm. Vent. — dans la matinée, Nord.

Dans l'après-midi, S. O.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 12 mm.

∴

Matinées musicales

Lundi 29 février et jeudi 2 mars, audition des élèves de Mlle Gleize.

∴

Au barreau

Notre concitoyen M. Emile Migaucci, ancien rédacteur à la préfecture des Alpes-Maritimes, vient d'obtenir son inscription au barreau de Nice.

∴

Soirée théâtrale

La soirée théâtrale au bénéfice de l'hôpital civil, fixée au samedi 4 mars, est assurée d'un franc succès, grâce au concours empressé de nombreux amateurs.

La location aura lieu à l'Economat de l'hôpital, à partir du 1er mars, de 9 à 11 heures du matin, et de 1 heure à 4 heures de relevée.

∴

Obsèques

Hier ont eu lieu les obsèques du gardien de l'oratoire de l'Immaculée Conception, Pierre Gianno, décédé dans sa 56e année.

Il était d'une exactitude rare et sa multiplicité au service de l'oratoire ; aussi les confrères ont-ils tenu à assister à ses obsèques, pour donner à sa mémoire un témoignage d'affection et de reconnaissance, et tous les frais de l'enterrement ont été supportés par l'oratoire et la paroisse.

Une belle couronne avait été offerte par la confrérie.

Nous adressons à la famille Gianno toutes nos condoléances.

∴

Matinée musicale

Mercredi, 1er mars, à 3 heures et demie très précises, matinée musicale donnée par les élèves de M. et Mme Giannarelli dans le local de la Chambre musicale, rue de l'Intendance, 4.

∴

Syndicat des cordonniers

Les patrons cordonniers se sont réunis le 23 février 1905 et ont formé le bureau de leur syndicat de la manière suivante : MM. Penciolelli J. M., président ; Paoleggi Pierre, vice-président ; Ducatillon J.-B., trésorier ; Olivi Mathieu, secrétaire.

Administrateurs : MM. Arriva Pierre, Avanzi Simon, Chiappe Michel, Filippini Charles, Casta J.-B., Constant François, Zuccarelli J. B., Parigi Charles François.

∴

A vendre

pour cause de départ, trois percherons et un camion. S'adresser au bureau du journal.

∴

A louer

— Chambre garnie à louer au 2e étage, rue de l'Opéra, 18.

— Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Leçons d'Italien

Leçons d'italien à domicile, s'adresser au bureau du journal.

∴

Avis

M. Simon Damiani prie ses nombreux clients qui ont des comptes ou des effets à régler, de vouloir bien venir se libérer dans le délai de huit jours, après quoi, M. Graziani, ancien avoué à la Cour d'appel, chargé du contentieux de la maison, en poursuivra le recouvrement.

∴

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scaglioia, Ajaccio.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	25 fév.	27 fév.
Rente de 3 0/0 ancien	99 87	100 00
— 3 0/0 nouv.	99 00	99 00

Le vol à bord du torpilleur 204

Charbourg, 27 février.

Les documents secrets volés à bord du torpilleur 204 ont été retrouvés intacts par les scaphandriers.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 9 heures. M. Roger Balin, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère des Finances

Suite de la discussion du budget du ministère des Finances.

La discussion des articles

La discussion s'ouvre sur le chapitre 64 qui est adopté.

Après l'intervention de plusieurs orateurs, la Chambre adopte successivement les chapitres 65 à 78, conformes au texte présenté par le rapporteur.

Les préposés des douanes

M. Lebrun dit que les préposés de 1re classe doivent bénéficier de l'augmentation accordée aux autres classes des préposés.

Il suffirait pour cela de supprimer les emplois inutiles.

M. Salis

M Salis, député de l'Hérault, réclame pour les préposés des attributions les avantages concédés aux douaniers de Marseille, Bordeaux et le Havre.

Le rapporteur du budget des finances répond que l'administration fera son possible pour aboutir à ce que demande M. Salis.

M. Defontaine

M. Defontaine, député du Nord, désire savoir si les douaniers peuvent se syndiquer.

M. Rouvier fait des réserves en ce qui concerne les douaniers militaires qui dépendent du ministre de la guerre.

Le député du Nord demande également pour les employés des douanes des traitements égaux à ceux des autres administrations de l'Etat.

Le ministre des finances répond qu'il tachera de faire des économies pour améliorer leur situation.

M. Carnaud

M Carnaud, député des Bouches du Rhône, demande pour les douaniers le droit d'association.

M. Cochery

M. Cochery, député du Loiret dit qu'après le vote du budget, la commission rapportera tous les projets relatifs aux douaniers.

M. Sireyjol

M. Sireyjol, demande la diminution du nombre des agents du service des contributions indirectes.

M. Bourrat

M. Bourrat, député des Pyrénées-Orientales intervient pour que les agents des contributions indirectes ne soient pas aussi impitoyables envers les petits cultivateurs.

Motion Weber

M. Weber, développe une motion tendant à augmenter de 100 francs le traitement annuel des préposés des contributions indirectes.

Le ministre des finances dit que la plupart des motions proposées, n'engagent pas le gouvernement.

M. Weber retire sa motion.

Les chapitres 79 à 93 sont ensuite adoptés sans modification.

Demain matin séance publique à 9 heures.

EN RUSSIE

Paris, 27 février.

Le correspondant de l'« Echo de Paris » à Saint-Pétersbourg, télégraphie :

« Les grèves continuent partout. La situation s'est aggravée en Pologne.

» A Moscou les sergents de ville demandent une augmentation de salaire.

» Dans plusieurs villes de l'Empire, les cuiseurs et les pharmaciens ont déclaré la grève.

» A Varsovie les troupes remplacent aujourd'hui les employés des usines à gaz. »

EN ANGLETERRE

Chambre des Communes

Londres, 27 février.

A la Chambre des Communes M. Balfour a annoncé au cours de la séance d'aujourd'hui, le prochain dépôt d'un projet de loi conférant une constitution au Transvaal.

EN BELGIQUE

La grève des mineurs

Paris, 27 février.

Le correspondant de « Matin » à Charleroi télégraphie :

« Aujourd'hui le mouvement gréviste s'est accentué à Mons où l'on compte 32.250 ouvriers sans travail. »

« Dans le Borinage 28.000 ouvriers sont en grève.

« Le calme le plus complet n'a cessé de régner. La gendarmerie assure l'ordre.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Japonais en Mongolie

Saint-Pétersbourg, 27 février.

Le *Russ* publie le télégramme suivant de son correspondant à Moukden :

« Des Japonais déguisés, parcourent la Mongolie, excitant la population contre les Russes.

« Les difficultés rencontrées par les détachements de cavalerie russe lancés en Mongolie à la poursuite des Japonais après la surprise de Fan-Tsia-Toun, et leur retraite plus que laborieuse, témoignent que les Japonais sont renforcés dans la région mongole voisine de Bodouné.

« Des renseignements transmis de Tao Ti Tcheou à Kharbine font connaître la présence au sud-ouest de Bodouné, de 4.000 anciens soldats chinois, commandés par le chef Khougous-Kos Toulne ; cette bande dispose de deux canons de campagne et d'un cadre de vingt instructeurs japonais. Elle occupe Si-Tsi-Tchan, d'où elle étend ses excursions au nord et à l'est avec la double mission de couvrir les convois de grains qui, de Bodouné, pénètrent en Mongolie, et d'intercepter les trains d'approvisionnement qui, de Kouou Tcheo-Tsé, remontent vers la garnison russe de Bodouné.

« De nombreuses bandes de Khouogouses ont été organisées pour harceler les troupes chargées de garder la voie ferrée. »

Les intentions du Japon

Londres, 27 février.

Le correspondant du *Times* à Tokio télégraphie :

« Le premier ministre japonais dans une conférence avec les gouverneurs des provinces, a affirmé la résolution prise par le gouvernement du Mikado, de poursuivre la campagne très vigoureusement. »

Lutte acharnée à Goutouling

Saint-Pétersbourg, 7 h. s.

Le correspondant de « Novoie-Vrémia » à Sikhetoun, télégraphie, le 27 février, 2 h. s.

« Les Japonais ont effectué ce matin un mouvement en avant jusqu'au contre du défilé de Goutouling.

» Les troupes russes défendent le passage du défilé. Une lutte acharnée s'est engagée sur ce point. Le combat continue. »

L'armée de Lienevitch battrait en retraite

Saint-Pétersbourg, 7 h. 30 soir.

L'« Echo de la Paix » publie le télégramme suivant de son correspondant, daté de Moukden, 27 février, 3 heures soir :

« Un vif combat est engagé depuis la pointe du jour, aux environs de Tsin-Khe-Tchen.

» Des forces considérables prennent part à l'action ; les troupes japonaises seraient victorieuses.

» L'armée russe sous les ordres du général Lienevitch, qui soutient le combat, commencerait à effectuer un mouvement de retraite.

» Le général Lienevitch, serait obligé de céder devant la supériorité numérique des Japonais. »

« Le combat continue. »

Engagements sur toute la ligne

Saint-Pétersbourg, 27 février.

On télégraphie de Moukden à la « Gazette de la Bourse : »

« Des combats seraient engagés sur tout le front de l'armée d'où l'on signale d'importants mouvements de concentration, effectués par les troupes japonaises.

» Les Japonais se rapprochent du flanc gauche russe.

» Une grande bataille est désormais inévitable à brève échéance. »

Etat Civil

NAISSANCES

Reynaud Jean-Louis-Joseph-Georges. — Gregori Catherine. — Lanzalavi Fabrizi Antoinette-Marie-Louise.

DÉCÈS

Gianno Pierre, marié 59 ans, de Bastia.

Bains de Pozzichello

Eaux sulfureuses. Guérison des maladies de la peau, des branches, de l'estomac, hémorrhoïdes, maladies contagieuses.

1re saison : ouverture le 20 avril.
2e id. id. le 11 mai.
3e id. id. le 31 mai.

Retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme STEFANI, à Pozzichello.

L'établissement ne fournit pas de linge.

VENTE par autorité de Justice

Le public est prévenu que le dimanche 12 mars 1905 à 8 heures du matin et jours suivants au couvent de Saint Nicolas de Lori, il sera procédé par le ministère du greffier soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers objets mobiliers consistant en literies, futailles, tables et chaises, livres, etc.

Au comptant.

Le greffier de la justice de paix de Lori,
OLIVIERI.

Prochainement mise en vente

du Grand Magasin Marinetti
6, Bd du Palais, 6

Avec riche agencement, installation du gaz, et sous sols, à moitié prix de leur valeur.

Location annuelle
3,322 frs.

C'est-à-dire plus de six pour cent (6 0,0) d'intérêt environ du capital à y employer.

Pour renseignements s'adresser à M. François Maestracci, agréé au Tribunal de Commerce, liquidateur judiciaire, 2, rue Neuve Saint-Roch, 2, Bastia.

Pépinières de Borgo

Riparias Gloire de Montpellier
Racinés de toute beauté

S'adresser à M. Etienne de Susini, Bastia.

Horlogerie-Bijouterie *Orfèvrerie*

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.

AU PETIT PARIS

32, Boulevard Paoli, 32

Madame NAGE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir un magasin de lainages comprenant un choix considérable de tissus, linge de table, mouchoirs, lingerie confectionnée, etc.

Grand assortiment de cols, cravates, crêpons et articles de Chine.

Malgré sa nouvelle installation elle continuera, comme par le passé, de visiter, aux époques habituelles, sa clientèle de l'intérieur

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

AVIS

En vue de nouvelles entreprises, M. Simon Damiani, désire se débarrasser de la branche Spiritueux, et continuer la fabrication de Tabacs, Cigares, etc., ainsi que la branche Vêtements et Lingerie. Il céderait de préférence sa Distillerie, 31, rue de l'Opéra, telle qu'elle se trouve achalandée avec les stocks marchandises et 40.000 francs environ de créances y afférentes, à quelqu'un qui voudrait prendre la suite.

A cet effet, les plus grandes facilités de paiement seraient accordées à l'acheteur qui offrirait les garanties voulues.

Faute d'acheteur pour l'ensemble, il sera procédé à la vente des marchandises ainsi que du matériel à des prix exceptionnels de bon marché.

Voici un aperçu :

	francs
8000 bout. eau de vie Kirsch, à 2 fr.	1 25
2000 bout. Cognac ** à la cave à 4 50,	1 75
1500 id. Rou de vie de Bourgogne, vieux marque, à 4 50	3 50
2000 bout. Absinthe Gaill, premier tercotsus, 72° à 3 fr.	1 50
6000 litres Absinthe, 50° à 1 fr. 50,	1 10
6000 id. Rhum et eau de vie 35° à 1 fr.	0,75
1000 bout. Rhum ordinaire, grand arôme, 54° à 3 fr.	1 50
2000 bout. Malaga, Muscat, Muscatelle, à 2 fr. 50	4 00
3000 bout. Vin du Cap au Kola, à 1 50	4 00

Ces prix s'entendent verre ou compris.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardenia*, de la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien, partira de Marseille pour Bastia, vendredi, 24 courant. Il repartira de ce dernier port pour Tunis, samedi 25, à 5 heures du soir.

Pour fret, passage, et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Botto, agent.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS PARIS 1900
Alcool de Menthe de RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
MAUX DE CŒUR, DE TÊTE, D'ESTOMAC
INDIGESTIONS
EXIGER du RICQLÈS

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers artistiques. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani, Bastia

BIÈRE GRUBER
Le bock 20 c.
Le ballon 25 c.
Le demi 40 c.
Le *Sérieux* 50 c.

CONCESSIONNAIRE pour l'arrondissement de Bastia, des bières en bouteilles de la
Brasserie Gruber

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20 000 cépages américains riparia et *rupe-tris*, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

BLANCHISSAGE et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

CHOCOLAT MENIER

BONNE OCCASION

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; Futailles pour vin neuves et usagées, toutes contenances, à des prix très avantageux. S'adresser au concierge de Toga.

Atelier de dorure
SAUVEUR AGGIOTTI Doreur
Rue des Terrasses. Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers Reliquaires, Trônes, Crucifix, *Statues, Croix*, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

MESDAMES
Vous économiserez sûrement
600 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains. *Modestie et Tranquillité* distinguent ses modèles.
6 numéros par an de 25 pages, accompagnés chacun d'un Supplément de Modes une Planche de Patrons ou un Panorama en couverts.
Numéro Spécimen gratuit 30 rue de Lille, Paris

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — ET
CORRESPONDANTS de l'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

ASTHME ET CATARRHE
ESPIC

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
122 et 124 Rue Lafayette.
EXPÉDITIONS EN PROVINCE.
CATALOGUE FRANCO (sur demande).
TÉLÉPHONE — URINE A DOMICILE
Dépôt Général du PEIN CAPPAMEL

Le Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure intre
Un An..... 14 f. - Six Mois. 7 f 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 48 gravures coloriées
Un An..... 22 f. - Six Mois. 11 f 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, éditeur
5, rue des Fille-Saint-Thomas, PARIS

Librairie du *Petit Bastiais*

VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(*Da Sbirta*)

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.
Cunversione, cummediòla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Puesia e Prosa, cummediòla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Sei **Scinette Commiche**, Prix 60 cent. franco 80.
L'Aricchiòla, cummediòla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Da Chicchiu a Furiani, cummediòla in 1 attu. Prix 50 cent. franco 60.
Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

Photographie J. Moretti
CORTE
Collection complète des Types et Vues de la Corse, 500 modèles de Cartes postales illustrées,
Un million 700.000 cartes postales en magasin.
Vente en gros et au détail

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions.
Valeurs assurées encours : **3.00** millions.
S'adresser à Me GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est mis en vente pendant l'été et indispensable pendant l'hiver

CADEAU
GRAND COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE de BESANÇON
CHRONOMÈTRE « LA BATAILLE » 25
GRAND CHOIX DE BIJOUTERIE & JOAILLERIE

ANCIEN CABINET PRADÈNE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa nouvelle adresse, Bd Paoli, 18, au 1er, Maison Benedetti.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES, OU TOMBENT-ILS? NE FAITES
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux malades. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Envoyé sur les Rapports des trois Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs, Parfumeurs et Bureau en Gros, Bureau Exposition Universelle, Paris, Rue Saint-Honoré, 215, près la Place Vendôme.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Vous avez entendu parler de
L'ÉLECTRO-VIGUEUR

Il est de mon devoir envers vous qui souffrez de vous faire connaître ma méthode pour rendre les gens ce qu'ils devraient être.
Je guéris Débilité nerveuse, Varicocèle, Rhumatismes, Lumbago, Sciatique, Maux de Reins, Dyspepsie, Constipation, et toute faiblesse musculaire ou féminine.
Je vous demande de lire mon livre où j'y puise la confiance en mes affirmations. Je vous enverrai gratuitement ce livre illustré si vous joignez cette annonce à votre demande.
D^r B.-N. MAGLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en tous genres. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Pour se servir : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard de Gand

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix : 0,50 centimes
avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50
Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

30e ANNÉE — MERCREDI, 1er MARS 1905 — N° 51

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 f. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judic., 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête : ARMAND et Ste Soint Donato.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h 16 m. — Coucher, 5 h. 15.
Lune Nouv. le 5 Prem. qu., le 13.
Fête de demain Sainte Lucie.

28 FÉVRIER

Encore une Légende...

Le *Sémaphore* de Marseille, en nous soumettant la liquidation de la Compagnie Nantaise, a cru devoir expliquer au public pourquoi la Société adjudicataire n'a pu réaliser les magnifiques espérances caressées par les concessionnaires. Le grand organe du commerce marseillais a eu vite fait de trouver l'explication, et la voici : « Rien ne justifiait la création pour la Corse d'un service de cette importance, ce département français n'ayant ni comme passagers et moins encore en marchandises un trafic permettant à la Compagnie des affaires rémunératrices. »

Et voilà comment on écrit l'histoire ! C'est toujours trop beau, trop bon et surtout trop cher quand il s'agit de la Corse. Que la métropole dépense des centaines de millions pour construire un chemin de fer de Tamatave à Ivandro, c'est fort bien ; mais en Corse, fi donc ! Que l'on dépense 180 millions pour la construction du Transsaharien, à la bonne heure ! Mais que l'on accorde une subvention de 575.000 francs pour assurer les services maritimes postaux entre le continent français et la Corse, voilà du gaspillage et de l'argent jeté à la mer !

Si la Corse n'a pas son réseau ferré complètement achevé, si la Compagnie concessionnaire des services maritimes postaux est en liquidation, c'est que tout cela est trop beau, trop important pour ce malheureux département français ! Et l'on aura beau s'évertuer à prouver, chiffres en mains, que la Compagnie des chemins de fer départementaux réalise des bénéfices énormes rien qu'avec le tronçon de Bastia à Ghisonaccia, que la Compagnie Nantaise, mieux organisée, mieux administrée, aurait pu réaliser les mêmes bénéfices, on haussera les épaules en répétant : « Chose de Corse, » et la légende continuera à avoir cours...

En attendant, nos services maritimes postaux sont complètement désorganisés, nous voilà en panne et presque sûrement menacés de « provisoire » que nous avons subi pendant si longtemps.

Pourtant, il est de notoriété publique que la Compagnie Nantaise doit se dé supporter la responsabilité de son insuccès ; le succès que nous déplorons, car il cause un préjudice énorme à la Corse. La Compagnie concessionnaire n'avait pas voulu, comme ses prédécesseurs, demander au transport des marchandises les beaux bénéfices qu'avait ainsi réalisés précédemment la Compagnie Transatlantique. Elle se figurait... naïvement, qu'à l'apparition « des jolis bateaux blancs, » les touristes allaient accourir en foule et se laisser gentiment exploiter par des employés galonnés sur toutes les coutures, qui n'avaient aucune connaissance ni des choses de la mer ni du genre de commerce qu'ils étaient accoutumés à faire en Corse. Aucun d'eux, en effet, ne paraissait, comme disent les Anglais, véritablement à la place qui lui convenait le mieux. Des colis en souffrance, des marchandises arrivées à Bastia, puis retournées à Marseille d'où elles étaient reçues tôt par la Compagnie Transatlantique, autant n'en rien dire, puisque la Compagnie Nantaise est en liquidation.

Mais il est bon de causer au plus tôt les ailes au canard et de faire comprendre aux Pouvoirs publics qu'il y a en Corse assez de trafic pour permettre à une compagnie maritime bien organisée, d'appliquer le cahier des charges, non seulement sans subir aucune perte, mais en réalisant, au contraire, d'*importants bénéfices*.

Trop longtemps abandonnée, la Corse doit dire hautement qu'elle veut le maintien intégral des services établis, qu'elle a été assez exploitée et qu'elle entend, au moins, être traitée sur le pied d'égalité avec les colonies de l'Afrique occidentale.

Il appartient à nos représentants, admirablement secondés par notre excellent Préfet, de faire entendre, en haut lieu, nos légitimes revendications, et de faire maintenir, à tout prix, le progrès réalisé par la dernière adjudication de nos services maritimes postaux.

DOM PIERRE CARAFIANCA.
Conseiller général.

L'Eternelle Oubliée !

Notre île sera donc éternellement oubliée ? Ou bien se pourrait-il qu'un oiseau de mauvais augure plane au-dessus d'elle comme pour l'empêcher de prospérer ? On le dirait à en juger par l'état lamentable dans lequel agonise la Corse.

Pourtant la « grande île méditerranéenne, » comme l'a appelée M. Bérard, l'autre jour à la Chambre, est digne à tous les points de vue d'attirer les regards et les soucis du gouvernement français. Combien de fois n'a-t-on pas dit que la Corse est une « sentinelle — désarmée — avancée au cœur de la Méditerranée, » Combien de fois n'a-t-on pas dit que « la Corse est appelée à jouer un rôle d'une importance capitale si une guerre maritime se déclarait un jour. » Combien de fois enfin n'a-t-on pas proclamé qu'il fallait s'intéresser à la Corse, sans pour cela voir rien venir. On est allé même jusqu'à voter des millions pour nous faire espérer une ère nouvelle ! Hélas ! nous avons été marris et les millions ont disparu sans que la Corse ait rien reçu. Que conclure de là : non seulement on nous oublie, mais on semble se moquer de nous.

Si nous sommes éternellement négligés, par contre, nous constatons, un peu avec amertume, que la ville tunisienne de Bizerte devient un véritable port militaire. Ajaccio comme Bizerte a été reconnue une station maritime de premier ordre, mais Ajaccio fait partie de la Corse, et alors... Nous voyons, très souvent, dans les journaux, que des inaugurations de voies ferrées ont lieu à Madagascar, au Dahomey, au Tonkin et dans bien d'autres colonies malsaines et presque inconnues, sans que chez nous rien ne se fasse.

Devant un pareil état de choses, les Corses ne peuvent que s'exaspérer. Non seulement on ne nous donne pas les chemins de fer dont plusieurs tranches sont faites depuis bon nombre d'années ; non seulement on ne veut pas fortifier notre île, mais on nous oublie à tel point qu'à l'heure actuelle nous risquons fort de perdre nos « jolis bateaux blancs. »

Lorsque nous vîmes arriver dans nos ports ces grands et beaux vapeurs, un cri de soulagement sortit de toutes les poitrines. On allait enfin perdre les charbonniers de la Compagnie Fraissinet. Nous nous sommes trompés, et constatons avec regret que les vieux chalands de Fraissinet continueront à nous desservir et nos représentants ne s'émeuvent sérieusement. Ce serait malheureux et écœurant.

C'est en cela que je ne saurais trop prier nos gouvernants pour qu'ils s'occupent d'une façon toute spéciale de la question des Services maritimes postaux avant que la réadjudication ait lieu.

La population corse, vivement émue, place sa confiance dans ses mandataires, et espère que ces derniers feront montre d'énergie et sauront faire accorder par le gouvernement, un supplément de subvention qui permettrait à la Compagnie Nantaise de continuer à fonctionner.

Nous espérons et attendons...

FRANÇOIS FABIANI.

Événements divers

1er mars 1769. — Marbeuf, qui avait compris l'importance stratégique d'Ostriconi, fait recommencer contre ce village la tentative qui n'avait pu réussir précédemment.

Malgré la valeur des soldats qui composaient le corps d'expédition, Ostriconi ne fut pas pris et ses assaillants durent se retirer précipitamment.

Maison Romieu

Dimanche, 26 février 8 h. 1/2 s.

Et la Cirnea continuait. Et comme le soleil de Lefranc de Pompignan,

Versait des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

De plus en plus rares, d'ailleurs, les blasphémateurs présomés, si rares qu'il finira par ne plus en rester du tout, bon nombre de nos aimables concitoyens qui jadis firent les dégoûtés, lorsque la naissante *Cirnea* avait besoin de tous les suffrages, de toutes les approbations, si empressés à transiger, à se rejoindre, à congratuler, aujourd'hui qu'elle vogue au sein des prospérités, qu'on a dû mettre un frein à ces transports tardifs, en déclarant définitivement close la liste des adhérents.

C'est qu'il n'est guère malaisé de s'apercevoir qu'on n'a jamais rien conçu de plus joliment captivant, que cette originale Cirnea et ses incomparables réunions, avec leur doux aspect, à la fois intime et mondain. Une manière de salon familial, tout empli d'une élégante fraternité et dont l'éminente Présidente figure la très exquise hôtesse. Ajoutant que la Société, sous ces badines allures, cache la haute portée que l'on sait, cette fin de patriotisme profond et rationnel, il sera difficile de trouver place, à son égard, pour d'autres sentiments que l'admiration.

On y chante aujourd'hui, innovation hardie mais triomphale, une de nos plus jolies *paghiella* d'un sentiment ingénu et si délicat, comme on avait chanté en précédent dimanche, la populaire Nuvera ou berceuse de Nicolo *Addormentati parpenna*... Et sans aller jusqu'à dire que l'exécution n'en fut pas un peu trop savante, recommandons volontiers que ce fut suffisamment et réellement corse. Et l'assemblée et les lumières étaient bien... Et c'était la chanson du vent dans la châtaigneraie, la solitude blanche des sommets, l'universel cri de la charmine émergeant tristement des neiges et le grillon du foyer et la complainte de l'aïeule et la flamme de sarment qui, sur les moralités décrépites, projette et fait danser des ombres d'anciens lyres, muletiers, pasteurs ou bandits.

A ces rudes visions, bientôt l'exécutante interprétation de Mme Condédal, apportait un dérivatif, avec Mme P. Z., Mlle M. V., M. D. V., qui détaillèrent non sans fursia la robuste ironie, la rosserie de bon aloi de cette brève saynète. Après quoi, l'on goûta les volupités toujours nouvelles de la danse, que d'aucuns (tous les goûts sont dans la nature) préfèrent à la paghiella. Joyeux sans nul doute et fertiles en chasses agréments, tous ces « pas » de quatre ou de deux, tous ces « quadrilles » de l'ancien et du nouveau continent. Mais — il faut être sincère — cela se voit partout, au Midi comme au Nord, à Carcassonne et à Vitry-le-François, dans tous les coins bénis de France où on danse.

---

35 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA PEAU DU LION

de CHARLES BERNARD

IX

LA REVANCHE

— Sans parler de cet unique grief que j'ignore encore et qui doit être bien monstrueux, puisque vous refusez de le nommer, madame Cassade aura prévu, je suppose, les incompatibilités qui devaient infailliblement résulter de la différence de nos caractères, et alors n'a-t-elle pas fort sagement agi en refusant d'associer son sort au mien ?

— Voici bien une autre gamme. Je sais qu'autrefois nous avions le divorce pour incompatibilité d'humeur ; mais on a supprimé tout cela.

— Le divorce, oui ; l'incompatibilité d'humeur, non.

— Vous croyez donc que vous auriez fait meuvais ménage ?

— Par ma foi, sans doute ; je n'aurais ici que mon insuffisance. Douée de qualités supérieures, madame Cassade a le droit d'exiger de son mari futur un mérite éminent dont je me sens dépourvu. Elle rêve un idéal héroïque près duquel un homme de quarante ans, réfléchi, positif et peu enthousiaste, doit faire, j'en souviens, une triste figure. Il lui faudrait un Amadis et non un prosaïque propriétaire sempagnard qui n'a pas le moindre goût pour la chevalerie errante. Je cède donc la place à M. Tonsyrion. Comment accepterais-je de jouter contre cet irréductible paladin ? Si vous avez des commissions pour Paris, préparez-les ; je partirai demain soir. J'espère, colonel, que nous n'en serons pas moins bons amis.

— Diable ! il est blessé au vif, se dit monsieur Herbelin lorsque Servian l'eut quitté ; quel ton de persiflage ! quel air d'ironie ! elle l'a poussé à bout ; et ma foi, je le comprends, bien d'autres à sa place n'auraient pas eu tant de patience.

Sans délai le colonel chercha sa fille, qu'il trouva seule dans le jardin.

— Tu n'auras pas besoin de congédier Servian, comme tu en avais l'intention, lui dit-il d'un ton bourru.

— Pourquoi cela ? dit Estelle.

— Parce qu'il part demain.

Madame Cassade baissa la tête avec une expression de rêverie : elle la releva au bout d'un instant et regardant malicieusement son père :

— Etes-vous bien sûr qu'il parte demain ? lui dit-elle.

— Est-ce toi qui l'en empêcheras ?

— Me le défendez-vous ?

— Réponds-moi d'abord. Est-ce toi qui l'empêcheras de partir ?

— Si je veux

— Mais voudras-tu ?

— Oui, dit Estelle d'un ton si résolu que le colonel, à la tête de son régiment, n'eût pas trouvé pour commander un accent plus ferme et plus impérieux.

— Ah ! madame la capricieuse, répondit-il après être resté muet un instant ; il paraît que nous nous reviscons. Je te préviens qu'il est un peu tard, et que Servian, que je quitte, m'a paru sentimental comme un boulet de canon.

— Ne suis-je pas votre fille, dit-elle, et croyez-vous qu'un boulet me fasse peur ?

— Tâchez de vous accorder, reprit le colonel en la regardant d'un œil de complaisance ; tu sais bien que je ne demande qu'à signer le contrat.

— Le contrat ! comme vous y allez ! C'est le pair qu'il faudrait signer avant tout, et je ne suis pas même sûre d'y être décidée. S'il s'humiliait bien, nous verrions ; mais il est si orgueilleux avec son air modeste !

— Le voici précisément qui entre dans le jardin.

— Qui ? le boulet de canon ! dit Estelle en riant ; j'ai bien peur, je vous assure, et bien envie de me sauver.

— C'est-à-dire que tu as bien envie que je m'en aille ?

La jeune femme sourit d'un air fin et ne répondit pas.

— Allons, allons, je comprends, reprit le colonel en hochant la tête avec bonhomie ; vous n'êtes pas des enfants, et l'on peut vous laisser seuls. Je vais chercher Tonsyrion et le mener jouer au billard. Vois si je suis un bon père.

M. Herbelin s'éloigna en disant ces mots. Un instant après, Estelle et Servian se rencontrèrent par un de ces hasards qui n'arrivent qu'à ceux qui les cherchent.

X

LES RIVAUX.

Après avoir quitté M. Herbelin, Servian était tombé dans une rêverie profonde.

— Estelle a un grief contre moi, s'était-il dit, et c'est là le motif qui l'a empêchée de m'épouser. Quel peut être ce grief ?

Jusqu'alors l'homme de quarante ans n'avait attribué le rejet de sa demande en mariage qu'à l'exagération romanesque des prétentions conjugales de madame Cassade. En apprenant que cet échec avait une cause particulière, il éprouva une satisfaction indéfinissable. Il interrogea ses souvenirs sans parvenir à découvrir le méfait dont il se voyait accusé ; las enfin de le chercher et convaincu de son innocence, il résolut de demander un éclaircissement à celle qui seule pouvait le lui donner, puisque le colonel avait refusé de s'expliquer. Cette démarche lui parut d'abord convenable et bientôt nécessaire ; il se dit que le résultat, quel qu'il fût, ne changerait rien à la froideur raisonnée de ses sentiments actuels. Se souvenant alors qu'il avait annoncé son départ pour le lendemain, il reconnut qu'il n'avait pas de temps à perdre, et descendit au jardin, où quelque temps auparavant il avait aperçu madame Cassade.

(*A suivre*).

50 ANS DE SUCCÈS
THE BLAIZE PÈRE
Le meilleur Remède et Régénérateur